



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



**GUERRE  
DES GAULES.**

---

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,  
rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, no 8.



# GUERRE DES GAULES,

TRADUITE

DES MÉMOIRES

DITS

COMMENTAIRES DE CÉSAR,

AVEC UN GRAND NOMBRE DE NOTES GÉOGRAPHIQUES,  
HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, MORALES ET POLITIQUES,

PAR THÉOPHILE BERLIER,

ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT EN FRANCE,  
AUTEUR D'UN PRÉCIS HISTORIQUE DE L'ANCIENNE GAULE.



A PARIS,

CHEZ PARMANTIER, LIBRAIRE;

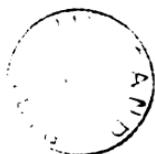
RUE DAUPHINE, N° 14.

ANSELIN ET POCHARD,

MÊME RUE, N° 9.

1825.





---

## AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

---

EN publiant le *Précis historique de l'ancienne Gaule*<sup>1</sup>, j'ai expliqué comment j'avais été conduit à traduire la partie des *Mémoires* de César qui concerne la *Guerre des Gaules*.

Je dis *Mémoires*, car le mot latin *commentarius* ou *commentarium* n'avait point d'autre signification chez les Romains, tandis que chez nous et dans notre langue le mot *commentaires* a généralement une tout autre acception; c'est l'esprit conféré avec la chose, *collata mens*, d'où vraisemblablement nous avons tiré notre mot *commentaires*.

Ainsi l'on peut faire des commentaires sur les *Mémoires* de César comme sur une foule d'autres matières; mais ces *Mémoires* ne sont pas eux-mêmes des *commentaires*: toutefois, en restituant à l'ouvrage de César le seul nom qui me semble lui convenir, je n'ai pas la prétention d'interdire l'emploi d'un mot impropre, mais consacré par l'habitude; il me suffit d'avoir signalé cette impropriété de manière qu'on ne se méprenne pas sur la valeur du mot, et que la dénomination vulgairement admise n'influe pas sur le fond des choses.

<sup>1</sup> Imprimé chez les frères et sœurs Hayez, Bruxelles, 1822.

Cet ouvrage se trouve à Paris, chez Parmantier, libraire, rue Dauphine, n° 14.

L'ouvrage de César, héros et historien tout à la fois, est écrit avec clarté, et le cours de dix-neuf siècles n'a pas apporté beaucoup d'obscurité dans la plupart de ses *applications locales*, qu'on saisit assez facilement, surtout quand on les combine avec les indications fournies par Strabon, Ptolémée, l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger, et par divers autres documens qui ont servi à la composition de nos *cartes de l'ancienne Gaule*.

Ces cartes font suffisamment connaître les régions principales; mais il n'est pas aussi aisé de déterminer avec précision les limites de chaque état, ni même plusieurs cités ou lieux du second ordre. Du reste, s'il y a quelques traces perdues, les plus considérables ont été conservées, et l'on n'éprouve aucun embarras pour apercevoir les positions qu'occupent aujourd'hui *Bibracte, Durocortore, Agendicum, Gergovie*, et toutes les cités d'une certaine importance.

J'ai cru devoir maintenir ces anciens noms, au lieu de les traduire, comme ont fait plusieurs de mes devanciers, par les noms modernes *Autun, Reims, Sens, Clermont*, etc. Voici mon motif:

Dans le texte latin, par exemple, les habitans du pays qu'aujourd'hui nous appelons *Franche-Comté* sont désignés par le nom *Sequani*; les Suisses par le nom *Helvetii*; les habitans du territoire d'Autun par le nom *Ædui*. Tenons-nous-en à

ces exemples, qu'on pourrait aisément multiplier. Si les noms exprimés au texte sont traduits par ceux-ci, *Francs-Comtois*, *Suisses*, *Autunois*, etc., ce sont autant d'anachronismes; car il ne faut pas oublier que c'est César qui parle; qu'il vivait longtemps avant l'établissement de nos *comtés*; que ce fut plus de treize siècles après lui que le petit canton de *Schwitz* communiqua son nom à toute l'Helvétie; enfin que *Bibracte*, depuis *Autun*, n'e tira son nouveau nom *Augustodunum* que d'Auguste, successeur de César.

Dira-t-on qu'il est commode et avantageux pour le lecteur d'apercevoir tout de suite le pays dont on parle? Oui, sans doute; mais une note marginale peut remplir cet objet, sans qu'on cèle le nom *ancien* et *historique*, qu'il importe aussi de connaître.

Toutefois, en conservant ces noms anciens, j'ai senti la nécessité de leur donner des *désinences françaises*, et j'ai puisé ces désinences dans quelques habitudes de mémoire, ou dans certaines convenances à l'oreille, dont j'avoue que les bases ne sont pas bien fixées: *Sequani* pouvait se traduire par *Séquanais* ou *Séquaniens*; *Arverni* par *Arverniens*, *Arvernais*, ou même *Arvernes*; j'ai préféré *Séquanais*, *Arverniens*; mais je ne suis nullement disposé à quereller ceux qui diraient *Séquaniens* et *Arvernais*; car il ne s'est pas fait de ces noms de

peuples ou cités une transmission contemporaine et immédiate à notre langue française, à peine fixée elle-même avant le dix-huitième siècle; et nos législateurs en fait de langage (1) n'ont pas tracé de règles ni fourni d'exemples sur cette nomenclature, qui reste ainsi sujette à un peu d'arbitraire.

La marche que j'ai suivie dans ma traduction n'exige pas beaucoup d'autres explications : je ne me suis point dissimulé combien il était difficile de transporter exactement dans notre langue le style de César, presque toujours précis et rapide sans obscurité, et souvent élégant sans prétention : je ne m'en suis qu'appliqué davantage à suivre les expressions du texte, hors les cas assez rares où notre propre langue en repoussait l'emploi et prescrivait d'autres locutions pour rendre les mêmes idées ; je ne me suis d'ailleurs permis aucune suppression de récits répétés, ou d'expressions un peu redondantes qui se rencontrent quelquefois dans notre auteur, mais fort rarement ; en un mot, j'ai tâché de ne point oublier que j'étais traducteur : lors pourtant que les périodes latines m'ont semblé l'exiger par leur étendue, j'ai eu recours à des coupures ou divisions, sans lesquelles j'eusse craint de devenir obscur.

J'ai suivi, pour l'ordre des matières et la division

<sup>1</sup> L'Académie française.

du recit, les éditions qui en ont fait la distribution par *numéros* ou *chapitres*, et spécialement celle de Barbou, imprimée en 1755. J'ignore pourquoi la plupart des traducteurs qui m'ont précédé ne se sont point placés dans ce *cadre numérique*, qui, plus méthodique et plus commode pour le public, n'avait d'ailleurs rien en soi de plus gênant pour eux-mêmes.

Après avoir parlé de ma traduction, il me reste à dire quelques mots sur les notes dont j'ai cru devoir l'accompagner ; ces notes sont en grand nombre et de plusieurs classes.

L'application géographique des positions décrites par le texte aux localités de nos jours, c'est-à-dire l'adaptation des *anciens* noms de lieux aux noms *modernes*, est, pour l'intelligence de cette matière, un si impérieux devoir, qu'il n'a pu être totalement négligé par aucun des traducteurs qui m'ont précédé ; mais la plupart m'ont semblé ne l'avoir rempli que très-imparfaitement. L'indication du nom moderne peut sans doute suffire, sans réflexions ni remarques, lorsqu'il existe entre les positions anciennes et celles de nos jours une identité constante et bien reconnue. Mais quand la position est litigieuse ou peu certaine, n'importe-t-il pas d'en avertir le lecteur, et de lui indiquer les sources où peuvent se puiser les raisons de décider, ou même de douter ? Le traducteur qui, dans une telle con-

joncture, se borne à jeter sur le papier le nom qu'il adopte, franchit la difficulté au lieu de la résoudre ; il ne la fait point connaître à ses lecteurs, et il ne les met pas à même de confirmer ou de réformer en connaissance de cause le jugement qu'il lui a plu de porter : j'ai tâché, autant qu'il était en moi, d'éviter ce reproche.

J'ai cru aussi, quand le texte cite des institutions, des usages ou d'autres sujets antiques, sans les définir, devoir en donner une idée sommaire ; et lorsque mon cadre m'a semblé trop étroit pour contenir cette instruction, j'ai du moins indiqué les sources où l'on pouvait la puiser. De telles indications ne peuvent que conduire à la plus parfaite intelligence du texte ; et dans les cas assez fréquens où, soit les récits, soit les réflexions de César, portent sur des points traités par d'autres auteurs, tant anciens que modernes, j'en ai montré les rapports ou signalé les discordances, autant que me l'ont permis mes propres études.

De même, en arrêtant mes regards sur les nombreux acteurs que César met en scène, je n'ai pas jugé inutile et sans intérêt de rapporter les particularités historiques qui se rattachent à plusieurs d'entre eux. Si le lecteur a besoin de connaître les lieux où se passe l'action, s'il lui importe d'avoir au moins quelques notions sur les institutions et usages cités au texte, il ne peut que lui être agréable

aussi de connaître les acteurs et de suivre les traces que l'histoire a laissées à leur égard. En adoptant cette idée, je n'ai éprouvé qu'un regret, c'a été de ne pouvoir offrir, à ce sujet, que des renseignemens partiels, c'est-à-dire relatifs à quelques personnages, et non à tous.

Dans le texte même des Mémoires de César j'ai cru découvrir quelques erreurs échappées à l'investigation de nos scoliastes; je les ai signalées: les notes de cette classe sont peu nombreuses; elles sont motivées, et le lecteur pourra les juger.

Enfin, si je n'ai rien négligé de ce que j'ai cru propre non-seulement à éclaircir le texte, mais à bien faire saisir toute sa portée, j'ai osé aspirer encore à quelque chose de plus.

Selon les occasions que m'a offertes l'ouvrage de mon auteur, j'ai abordé les considérations *mORALES* et *politiques* qui pouvaient en découler; c'est ainsi qu'en plusieurs de mes notes l'on trouvera des rapprochemens qui, sans nous faire perdre de vue le siècle du héros historien, nous placeront aussi plus d'une fois dans le nôtre, ou à des époques plus ou moins voisines de nos jours : ces occasions ont été saisies *sine irâ et studio*, et sans autre vue que de faire, s'il est possible, tourner au profit du *présent* ou de *l'avenir* les exemples et même les fautes du *passé*: tel doit être le but de tout écrit sur l'histoire.

Les diverses et nombreuses notes dont je viens

d'indiquer l'objet pouvaient être placées à la fin, soit de l'ouvrage entier, soit de chaque livre en particulier ; mais j'ai préféré les inscrire au bas de chaque page et en regard des mots ou articles auxquels elles s'appliquent : distribuées comme elles le sont, elles m'ont généralement semblé susceptibles de se prêter à cet arrangement typographique ; et ce mode est incontestablement le plus commode pour le lecteur.

---

# GUERRE DES GAULES.

---

## LIVRE PREMIER.

---

César présente la division géographique de la Gaule. Il décrit les préparatifs des Helvétiens<sup>1</sup> pour une émigration en masse. Mort d'Orgétorix. Départ des Helvétiens. Députation des Éduens<sup>2</sup> à César, dont ils implorent les secours et qui accueille leurs prières. Il marche contre les Helvétiens. Premier combat vers la Saône, où César défait un corps d'Helvétiens. Ceux-ci lui font une députation. Discours de Divicon, chef de cette députation, et réponse de César. Combat de cavalerie où les Helvétiens ont l'avantage. Reproches de César aux Éduens sur la lenteur avec laquelle ces alliés lui envoient les vivres promis. Explications à ce sujet entre César et Divitiacus. Réprimande faite à l'Éduen Dumnorix. Marches des deux armées. Victoire complète remportée par César. Députation de plusieurs peuples gaulois à César pour solliciter sa protection et son secours contre Arioviste, roi des Germains. Discours prononcés à cette occasion. Message de César à Arioviste, et réponse de ce dernier. César marche sur Besançon et y entre sans éprouver de résistance. Terreur panique qui vient s'emparer de l'armée romaine. Discours de César qui relève et enflamme les esprits. Message d'Arioviste à César. Conférences entamées entre ces deux chefs et presque aussitôt rompues. Grande bataille gagnée par César. Retraite des Suèves<sup>3</sup> qui venaient se joindre à Arioviste.

TOUTE la Gaule<sup>4</sup> se divise en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les peuples de l'Aquitaine, et la troisième par diverses nations, qui,

<sup>1</sup> Suisses.

<sup>2</sup> Habitans du territoire d'Autun.

<sup>3</sup> Peuple german habitant la Souabe.

<sup>4</sup> *Chevelue*. Voy. les explications contenues dans la vi<sup>e</sup> partie du *Précis historique de l'ancienne Gaule*, chap 1<sup>er</sup>.

dans leur propre langue, s'appellent *Celtes*, et dans la nôtre, *Gaulois* : tous ces pays diffèrent entre eux par le langage, par les institutions et par leurs lois : les Celtes ou Gaulois sont séparés de l'Aquitaine par la Garonne, et de la Belgique par la Marne et la Seine. De tous ces peuples, les plus courageux sont les *Belges*, vu qu'ils sont très-éloignés des manières et de la civilisation de la province <sup>2</sup>, et que les marchands, visitant rarement leur pays, ne leur apportent point d'objets propres à efféminer les esprits ; d'ailleurs ils sont voisins des Germains, qui habitent au delà du Rhin, et avec lesquels ils sont continuellement en guerre : c'est par la même raison que les Helvétiens <sup>3</sup> surpassent aussi en courage le reste des Gaulois, ayant presque journellement des combats à soutenir contre les Germains, soit pour se défendre contre leurs invasions, soit pour pénétrer eux-mêmes sur le territoire de cette nation. La partie habitée par les peuples qu'on appelle plus particulièrement *Gaulois* commence aux lieux où le Rhône prend sa source, et elle a pour limites la Garonne, l'Océan et le territoire belge ; elle s'étend aussi du côté des Séquanais <sup>4</sup> et des

<sup>1</sup> La différence ou dissemblance dont parle ici César ne saurait être prise dans un sens absolu ; d'abord Strabon nous apprend que la langue des différentes cités n'offre que de légères variétés, *paululum variata* ; d'un autre côté, s'il n'y eût pas eu un fonds de mœurs et usages à peu près communs aux diverses nations qui composaient la Gaule, la description que notre auteur donnera (liv. vi) des *Mœurs et Coutumes gauloises*, eût été sans matière et sans objet : il n'a donc évidemment voulu parler, dans le passage actuel, que des nombreuses nuances qu'offraient entre eux tous les petits peuples de ce grand territoire ; ce qui, réduit à ces termes, se comprend d'autant mieux, que ces nuances de cité à cité ou de province à province se sont, en quelque sorte, perpétuées jusqu'à nos jours, tant dans les dialectes que dans les usages, et même dans les lois, qui n'ont été que très-récemment rendues uniformes.

<sup>2</sup> C'est-à-dire de la Gaule narbonnaise, déjà, à cette époque, soumise aux Romains, et se composant de la Provence (moins le territoire marseillais), du Languedoc, du Dauphiné et de la Savoie. Voy. le *Précis historique*, vi<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> Aujourd'hui les Suisses.

<sup>4</sup> Aujourd'hui la Franche-Comté.

Helvétiens jusqu'au Rhin, et tourne vers le septentrion : la Belgique commence à l'extrême frontière de la Gaule, en suivant la partie inférieure du Rhin, et regardant le septentrion et l'orient. L'Aquitaine s'étend depuis la Garonne jusqu'aux Pyrénées, et à cette partie de l'Océan qui regarde l'Espagne; elle est située entre le couchant et le septentrion. <sup>1</sup>

II. Sous le consulat de M. Messala et de M. Pison <sup>2</sup>, l'Helvétien Orgétorix, homme d'une haute naissance et jouissant de grandes richesses, poussé par la soif de régner, se liguait avec les plus nobles Helvétiens pour engager les habitans de ce pays à le quitter avec tout ce qu'ils possédaient, leur persuadant que, puisqu'ils l'emportaient en courage sur tous leurs voisins, ils s'empare-raient aisément de l'empire de la Gaule entière. Il lui fut d'autant plus facile de les porter à cette résolution, que de toutes parts les Helvétiens sont resserrés par la nature même des lieux, d'un côté par le Rhin, fleuve très-large et très-profond, qui les sépare d'avec la Germanie; d'un autre côté, par le Jura, montagne très-élevée, qui est entre le pays des Séquanais et celui des Helvétiens; enfin par le lac Léman et le Rhône, qui forment la limite entre eux et notre province; une telle position ne leur permettait ni de faire de longues excursions, ni de porter facilement la guerre chez les peuples limitrophes, ce qui affligeait beaucoup ces hommes avides de combats : leur population nombreuse et belliqueuse se trouvait trop à l'étroit dans un

<sup>1</sup> Les positions indiquées par les quatre points cardinaux doivent s'entendre dans leur rapport avec l'Italie.

<sup>2</sup> Les Romains désignaient habituellement l'année par le nom des consuls en exercice; celle-ci paraît être la 692<sup>e</sup>, à partir de la fondation de Rome; à la vérité les anciens eux-mêmes n'étaient pas d'accord sur cette origine : Varron la faisait remonter à deux ans de plus que Caton; de sorte qu'il a été fort controversé s'il fallait attribuer à Rome 753 ans, ou seulement 751 avant l'ère chrétienne. J'ai suivi la chronologie de D. Bouquet, adaptée aux fastes consulaires.

pays qui n'avait pas plus de deux cent quarante milles de longueur sur cent quatrevingt milles de largeur <sup>1</sup>.

III. Disposés par ces motifs, et entraînés par l'influence d'Orgétorix, ils arrêterent de préparer tout ce qui regardait le départ, d'acheter le plus grand nombre possible de chariots et de chevaux, d'ensemencer beaucoup de terres, afin que le blé ne leur manquât point durant le voyage, et de resserrer de plus en plus les liens de paix et d'amitié avec les pays voisins. Ils avaient employé deux ans à ces préparatifs, lorsqu'une loi ordonna le départ pour la troisième année : Orgétorix fut choisi pour en diriger l'exécution, et il se réserva les négociations avec les différens peuples. Pendant le voyage qu'il fit en conséquence, il persuada au Séquanais Casticus, fils de Catamantalède, qui avait long-temps régné sur les Séquanais, et obtenu le titre d'ami du sénat et du peuple romain, de se ressaisir de l'autorité que son père avait eue. Il suggéra le même dessein à Dumnorix, frère de Divitiacus, qui tenait alors le premier rang chez les Éduens <sup>2</sup>, et était très-agréable au peuple. Il lui donna en même temps sa fille en mariage; il s'appliqua à démontrer, tant à Casticus qu'à Dumnorix, que le succès était facile, puisque lui-même devait être revêtu du suprême pouvoir chez sa nation, qui était, sans nul doute, la plus puissante

<sup>1</sup> Il y a nécessairement ici de l'erreur dans l'une et l'autre des dimensions indiquées : Cluvier a relevé cette erreur; la Suisse d'aujourd'hui, même avec d'assez nombreuses adjonctions, est d'une étendue moindre que celle qui lui est donnée par César. Le géographe Robert, dans son *Voyage en Suisse*, tome 1<sup>er</sup>, page 32, fixe à soixante-dix lieues d'orient en occident, et à cinquante du nord au sud, l'étendue de toute la Suisse, y compris le territoire hâlois, les Grisons et le Vallais, qui formaient au temps de César des pays distincts de l'Helvétie; le géographe mérite en cette occasion plus de confiance que le général. César n'était pas allé sur le terrain; il n'entrait pas dans ses vues d'y aller, et il aura accueilli sans vérification un renseignement inexact.

<sup>2</sup> Peuple habitant la partie méridionale du duché de Bourgogne, et quelques régions contiguës; nation très-puissante, ayant dans sa clientèle le Nivernais, le Charolais, une partie du Lyonnais : ce peuple avait pour capitale Bibracte, depuis *Augustodunum* (Autun).

de la Gaule ; il leur donna l'assurance qu'avec ses richesses et son armée, il leur procurerait la royauté à chacun dans leur pays : entraînés par ce discours, ils se jurèrent une inviolable fidélité, et se flattaient, lorsqu'ils seraient rois, de se rendre maîtres de toute la Gaule avec les forces réunies des trois peuples les plus puissans et les plus intrépides.

IV. Ces arrangemens ayant été dénoncés aux Helvétiens, ils obligèrent, selon leur usage, Orgétorix, qu'ils avaient fait mettre dans les fers, à se justifier de cette accusation : en cas de condamnation, la peine qu'il devait subir était celle du feu. Au jour indiqué pour l'instruction de cette cause, Orgétorix fit venir au tribunal tous ses parens et serviteurs, au nombre de dix mille hommes<sup>1</sup> ; il y fit trouver de même tous ses cliens et débiteurs, dont le nombre était considérable ; et par leur secours il parvint à s'échapper, pour n'avoir point à répondre à l'accusation. Comme les habitans de la cité couraient avec fureur aux armes pour le soutien de leur droit, et que les magistrats faisaient venir un nombreux renfort de campagnards, Orgétorix mourut, fort soupçonné ( comme on le pense encore ) de s'être lui-même donné la mort.

V. Après cet événement, les Helvétiens ne persévérèrent pas moins dans leur projet d'émigration. Lorsqu'ils jugèrent que tout était prêt pour le départ, ils brûlèrent toutes leurs villes, au nombre de douze, leurs bourgs, au nombre de quatre cents, et toutes les habitations éparses. Ils brûlèrent de même tout leur blé (excepté celui qu'ils devaient emporter avec eux), afin que, perdant tout espoir de retour dans leur patrie, ils fussent mieux préparés à supporter tous les périls. Ils ordonnèrent que chacun em-

<sup>1</sup> Le texte porte seulement *omnem suam familiam* ; mais le nombre ensuite désigné indique assez que ces expressions embrassaient non-seulement les parens d'Orgétorix, mais encore tous ses domestiques et commensaux ; c'était là ce qu'on appelait *familia*.

portât de la farine pour trois mois; ils persuadèrent à leurs voisins, les Rauraques <sup>1</sup>, les Tulinges, les Latobriges <sup>2</sup>, d'adopter le même dessein, et de partir avec eux, après avoir aussi brûlé leurs villes et leurs bourgs : enfin ils s'adjoignirent pour compagnons les Boyens, qui avaient passé au delà du Rhin, et s'étaient établis sur le territoire norien <sup>3</sup>, après en avoir assiégé et pris la capitale.

VI. Il n'existait absolument, pour tout passage propre à l'émigration que deux chemins ; l'un par les terres des Séquanais, étroit et difficile, entre le mont-Jura et le Rhône, par lequel les chariots pouvaient à peine passer un à un, et dominé par une haute montagne d'où un petit nombre d'hommes pouvait arrêter une grande multitude ; l'autre chemin par notre province ; celui-ci est beaucoup plus facile et plus court, le Rhône, qui sépare l'Helvétie du pays récemment pacifié des Allobroges <sup>4</sup> étant guéable en plusieurs endroits ; à l'extrême frontière des Allobroges est la ville de Genève, confinant à l'Helvétie, et dont le pont touche au territoire des Helvétiens ; ceux-ci songeaient à passer par les terres des Allobroges, ou en l'obtenant d'eux par la voie de la persuasion, vu que leur soumission au peuple romain ne semblait pas encore bien établie, ou en les y contraignant par la force. Tout étant disposé pour le départ, on fixa le jour où l'on devait se rendre sur la rive du Rhône au 5, avant les calendes d'avril, sous le consulat de L. Pison et de A. Gabinius <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Territoire bâlois, alors conséquemment distinct de l'Helvétie.

<sup>2</sup> Peuples germains dont la position précise est incertaine.

<sup>3</sup> La Bavière, et une partie de l'Autriche; les Boyens occupaient aussi la Bohême, dont le nom même dérive du leur; une partie de cette nation s'était également portée en Italie. C'est l'un des peuples gaulois qui ont le plus figuré dans les émigrations; ils étaient originaires du midi de la France. *Voy. le Précis historique*, III<sup>e</sup> partie, chap. 1<sup>er</sup>.

<sup>4</sup> Savoie et Dauphiné.

<sup>5</sup> L'an de Rome 695, et avant Jésus-Christ 58. Ici commence la première campagne de César.

VII. César, instruit du projet formé par les Helvétiens de se frayer un passage par notre province, s'empressa de quitter Rome<sup>1</sup>, se rendit à grandes journées dans la Gaule ultérieure, et parvint à Genève. Il ordonna à la province de lever le plus de soldats qu'il serait possible, car il n'y avait dans la Gaule ultérieure, pour toute force militaire, qu'une seule légion : il fit couper le pont de Genève. Dès que les Helvétiens eurent connaissance de son arrivée, ils lui députèrent les plus considérables d'entre eux, à la tête desquels étaient Numejus et Veroductius, pour lui dire *qu'ils n'avaient d'autres vues que de traverser la province, sans y faire aucun dégât, n'ayant nul autre chemin, et priant César de le leur accorder*. Mais César n'était pas disposé à leur faire cette concession; il n'était pas sorti de sa mémoire que les Helvétiens avaient tué le consul L. Cassius, qu'ils avaient battu, et fait passer son armée sous le joug, et il était loin de croire que des hommes animés de l'esprit le plus hostile s'abstinsent de toutes vexations et ne fissent aucun dégât, s'il leur permettait de passer par la province : toutefois, pour donner aux troupes dont il avait ordonné la levée le temps de se rassembler, il répondit aux députés qu'il voulait réfléchir sur leur demande, et que, s'ils désiraient connaître sa résolution, ils eussent à revenir avant le 13 d'avril<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> César était alors âgé de quarante à quarante et un ans, étant né sous le consulat de Marc-Antoine et de Postumius Albinus, l'an de Rome 654. Il avait été consul l'an 694, et eut le gouvernement de la Gaule à sa sortie du consulat : ainsi l'âge de quarante-trois ans primitivement exigé pour le consulat n'était plus observé : il y avait déjà été fait plus d'une exception. Cicéron, dans sa cinquième philippique (CXVII, n° 48), cite parmi les anciens Rullus, Décius, Corvinus, et parmi les plus récents, Scipion l'Africain et L. Flaminus, qui avaient été consuls, *admodum adolescentes* : Pompée obtint le consulat à trente-quatre ans; et plus tard Octave ou Auguste à vingt-un ans; mais à cette dernière époque existait-il des règles dont les hommes puissans ne se crussent dispensés ?

<sup>2</sup> Le texte porte *A. D. idus. apr.*, ce qui revient au 13 d'avril; les ides indiquaient le milieu du mois, comme les calendes en désignaient le commen-

VIII. Dans cet intervalle il employa la légion qu'il avait avec lui, ainsi que les milices venues de la province, à élever depuis le lac Léman, à travers lequel coule le Rhône <sup>1</sup>, jusqu'au mont-Jura, qui sépare le pays des Séquanais d'avec l'Helvétie, une muraille longue de dix-neuf cents pas sur seize pieds de hauteur, et il l'entourna d'un fossé. Cet ouvrage fait, il posa des garnisons et établit des forts, afin de s'opposer plus facilement au passage que les Helvétiens pourraient tenter malgré lui. Lorsque le jour désigné aux députés fut arrivé, et que ceux-ci furent revenus auprès de César, il leur déclara que les usages et l'exemple du peuple romain ne lui permettaient pas d'accorder le passage par la province, et il se montra résolu à l'empêcher, si l'on voulait l'obtenir par la force. Déchus de cette espérance, les Helvétiens, après avoir tenté de forcer le passage du fleuve, les uns à l'aide de leurs bateaux liés ensemble, et de plusieurs radeaux qu'ils avaient construits exprès, les autres en se dirigeant vers les gués du Rhône et vers les parties où ce fleuve avait le moins de profondeur, quelquefois de jour, plus souvent de nuit, toujours arrêtés par nos fortifications, et repoussés par les traits de nos soldats, finirent par renoncer à cette entreprise.

IX. Il restait un chemin par le territoire des Séquanais, mais si étroit, qu'il était impossible de s'y engager contre le gré des habitans. Ne pouvant persuader à ceux-ci de leur livrer spontanément passage, les Helvétiens députèrent à l'Éduen Dumnorix, pour l'obtenir des Séquanais

cement; mais les mois romains étant inégaux, les ides tombaient quelquefois le 13, comme en avril; quelquefois le 15, comme en mars.

<sup>1</sup> Le poète Ausone fait prendre au Rhône sa source dans le lac Léman,

*Quà rapitur præceps Rhodanus, genitore Lemanno;*

cependant le Rhône existe déjà au-dessus du lac dans lequel il vient se confondre; ainsi la décharge que le lac fait dans la partie inférieure ne doit être considérée que comme la restitution de ce qu'il a reçu auparavant. Voy. les notes de d'Ablancourt, jointes à sa traduction de César.

par son intervention et sur sa prière. Dumnorix jouissait, par son rang et ses libéralités, d'un grand crédit auprès des Séquanais; il était aimé des Helvétiens, ayant épousé la fille d'Orgétorix, l'un des principaux de cette nation : pressé d'ailleurs par l'envie de régner, il ne rêvait que changement, et cherchait à force de largesses à mettre dans ses intérêts le plus grand nombre de pays qu'il lui était possible : il déféra donc au vœu des Helvétiens, et demanda pour eux aux Séquanais la permission de passer sur leur territoire; il obtint que les uns et les autres se donnassent des otages, les Séquanais pour ne pas s'opposer au passage des Helvétiens, et ceux-ci pour s'abstenir de faire aucun dommage ni dégât en passant.

X. Informé que les Helvétiens avaient formé le projet de passer par le territoire des Séquanais et des Éduens pour arriver chez les Santons<sup>1</sup>, pays peu éloigné de Toulouse, qui est dans la province<sup>2</sup>, César comprit aisément que, si un tel projet s'effectuait, ce ne serait pas sans un grand danger pour la province, qui aurait pour voisins des hommes belliqueux, ennemis du peuple romain, et maîtres de plaines extrêmement fertiles en blé; par ces motifs, il chargea son lieutenant Labiénus de la défense des fortifications qu'il avait fait faire; lui-même se rendit à grandes journées en Italie<sup>3</sup>; il y leva deux légions, en retira trois autres qui hivernaient aux environs

<sup>1</sup> Habitans de la Saintonge.

<sup>2</sup> C'est-à-dire dans la Gaule narbonnaise, soumise aux Romains.

<sup>3</sup> Il fallait que les négociations des Helvétiens avec les Séquanais eussent bien traîné en longueur pour laisser à César le temps d'aller en Italie, d'y lever des troupes, de les ramener en combattant par intervalles, et de trouver encore, comme on le verra bientôt, les Suisses au passage de la Saône, c'est-à-dire, à bien peu de chose près, au point où César les avait laissés lorsqu'il était parti; que de lenteur d'un côté! et que d'activité de l'autre! Cette remarque ne nous appartient point; on l'a ouï faire à un grand capitaine de nos jours, qui étonna souvent ses ennemis par la rapidité de ses marches. César et Napoléon connaissaient tous deux le prix de la célérité : ils lui dûrent plus d'une de leurs nombreuses victoires.

d'Aquilée, et prit avec ces cinq légions <sup>1</sup> le chemin qui par les Alpes se trouvait le plus près de la Gaule ultérieure : là les Centrons, les Garocèles et les Caturiges <sup>2</sup>, ayant occupé les hauteurs, s'efforcèrent d'interdire le passage à l'armée, qui, après les avoir repoussés dans plusieurs combats, parvint en sept jours de marche, d'Ocèle <sup>3</sup>, qui est à l'extrême frontière de la province citérieure, au territoire des Vocontiens <sup>4</sup>, qui termine la province ultérieure; de là il se porta chez les Allobroges, et enfin il conduisit l'armée sur le territoire des Séguisiens, qui sont hors de la province, et la première nation gauloise au delà du Rhône.

XI. Déjà les Helvétiens avaient fait passer leurs troupes par les défilés et par les chemins des Séquanais, et ils étaient parvenus jusqu'au pays des Éduens, dont ils dévastaient les campagnes : les Éduens, trop faibles pour leur résister, envoyèrent demander des secours à César par des députés qui lui représentèrent que *de tout temps les Éduens avaient trop bien mérité du peuple romain pour rester exposés à voir leurs champs ravagés, leurs enfans conduits en esclavage, et leurs villes saccagées, presque sous les yeux de l'armée romaine.* En même temps que les Éduens parurent les Ambarres <sup>5</sup>, leur amis et alliés, qui exposèrent à César que déjà la dévastation de leur territoire leur laiss-

<sup>1</sup> La composition des légions a fort varié, quant au nombre d'hommes attachés à chacune d'elles. Juste Lipse a recherché et indiqué les variations; Nieuport les rappelle dans son abrégé explicatif des *Coutumes et cérémonies des Romains*. On lit dans l'histoire de Polybe, liv. 1<sup>er</sup>, ch. 3, que ces légions étaient de quatre mille hommes; et le même auteur dit autre part qu'elles s'élevèrent depuis jusqu'à cinq mille chacune. Plutarque (dans la vie de Caton) cite la sortie faite par ce sénateur contre le prêt fait par Pompée à César d'une légion dont la force est indiquée comme étant de six mille hommes; cette indication contemporaine est celle qui nous paraît devoir être suivie.

<sup>2</sup> Peuples de la Tarantaise, du Mont-Cenis et d'Embrun.

<sup>3</sup> Exilles, petite ville du Piémont, passage important de Briançon à Suze.

<sup>4</sup> Partie du Dauphiné vers Die, sur la Drôme.

<sup>5</sup> Vraisemblablement le Charolais.

sait peu de moyens pour défendre leurs places contre les attaques des ennemis ; enfin ceux d'entre les Allobroges qui habitaient les bourgs , ou qui avaient des propriétés au delà du Rhône , se réfugièrent en hâte vers César , pour lui représenter que leur sol absolument nu était tout ce que l'ennemi leur avait laissé. Déterminé par tous ces récits , César ne crut pas devoir attendre que les Helvétiens fussent parvenus chez les Santons , après avoir consommé toutes les ressources des alliés.

XII. Il est une rivière appelée *Saône* <sup>1</sup> , qui passe par les terres des Eduens et des Séquanais , et porte ses eaux dans le Rhône , avec une telle douceur , que l'œil ne peut juger de quel coté est son cours ; les Helvétiens passaient cette rivière sur leurs bateaux et radeaux , formant par leur jonction une espèce de pont. Dès que César eut été informé par ses éclaireurs que déjà les trois quarts des Helvétiens avaient passé la rivière , mais qu'il en restait encore un quart en deçà , il partit de son camp à la troisième veille <sup>2</sup> , avec trois légions , et arriva sur ceux qui n'avaient point encore passé. Les ayant attaqués inopinément et lorsqu'ils étaient embarrassés sous leurs bagages , il en tua une grande partie ; le reste prit la fuite et alla se cacher dans les forêts voisines : ils étaient du canton appelé *Tigurinien* <sup>3</sup> , car toute l'Helvétie se divise en quatre

<sup>1</sup> Dans un certain livre de *Fluvius* , attribué à Plutarque , il est parlé de l'origine du nom *Arar* , porté autrefois par un prince qui , s'étant précipité et noyé dans la Saône , pour ne pas survivre à un frère tendrement aimé , aurait laissé son nom à cette rivière ; le même livre retrace toutes les vertus que les anciens accordaient aux eaux de la Saône : les lecteurs qui voudront s'amuser de ces historiettes peuvent recourir à ce livre.

<sup>2</sup> Les Romains partageaient la nuit en quatre veilles , de trois heures chacune : la première veille commençait après notre sixième heure du soir , et la partie du jour que les anciens désignaient par heures (*horæ lucis*) commençait après notre sixième heure du matin. Les heures du jour se comptaient , comme les nôtres , par une et deux , jusqu'à douze ; mais quand nous disons *midi* , commençait la septième heure des Romains.

<sup>3</sup> Aujourd'hui le canton de Zurich et quelques parties voisines. Toulougaon présume , avec assez de vraisemblance , que les quatre anciens cantons helvétiques

cantons; celui-ci seul avait, du temps de nos pères et dans une précédente émigration, défait et tué le consul L. Cassius, et fait passer son armée sous le joug. C'est ainsi que, soit par hasard, soit par l'ordre des dieux immortels, cette partie du pays helvétique, qui avait causé une si grande calamité au peuple romain, fut la première à en supporter la peine. Dans cette conjoncture, César ne fut pas seulement le vengeur de l'injure faite à la république, mais de celle qui pouvait le regarder personnellement; car son beau-père L. Pison avait pour aïeul le lieutenant Pison, que les Tiguriniens avaient tué dans le même combat que Cassius<sup>1</sup>.

XIII. Après cet avantage, et pour se mettre en état de poursuivre le reste des troupes helvétiques, César fit construire un pont sur la Saône, et conduisit l'armée sur l'autre rive. Étonnés d'une si prompte arrivée, et voyant que ce qu'ils n'avaient fait qu'en vingt jours et avec beaucoup de peine, César l'avait exécuté en un seul, les Helvétiques lui envoyèrent des députés. Le chef de cette députation fut Divicon, qui, dans la guerre de Cassius<sup>2</sup>, avait commandé en chef l'armée helvétique<sup>3</sup>. Il dit à César « que, si le peuple romain voulait vivre en paix avec les Helvétiques, ils iraient et res-

étaient formés d'après les quatre grands courans qui sillonnent ce territoire, lequel, étant le plus élevé de nos contrées, ainsi que le remarque le géographe Robert, est comme le réservoir de quantité de fleuves et rivières qui y prennent leurs sources, et vont, aux extrémités opposées de l'Europe, verser à l'Océan, à la Méditerranée, à la mer Noire et à la mer Adriatique. *Voyage en Suisse*, t. 1<sup>er</sup>, page 44.

<sup>1</sup> Le combat avait eu lieu l'an de Rome 644, et conséquemment quarante-neuf ans avant l'arrivée de César dans la Gaule : cette époque était celle de l'invasion des Cimbres, auxquels s'étaient alliés plusieurs peuples du pays helvétique, tels que les Tiguriniens et les Ambrons.

<sup>2</sup> C'est-à-dire de la guerre où Cassius avait été tué.

<sup>3</sup> L'on a remarqué plus haut que cette guerre était antérieure de quarante ans à l'époque où César commençait ses campagnes; ainsi l'Helvétique Divicon devait être au moins octogénaire, et il restait bien peu de ses anciens compagnons parmi les troupes qu'il commandait en ce moment.

« teraient dans le lieu que César jugerait à propos de  
 « leur assigner; mais que, s'il persévérât à vouloir la  
 « guerre, il eût à se souvenir et du courage qu'avaient  
 « autrefois déployé les Helvétiens, et du mal qu'ils avaient  
 « fait aux Romains; que, pour avoir battu par surprise  
 « un canton qui ne pouvait être secouru par ses compa-  
 « gnons passés au delà du fleuve, il n'y avait point ma-  
 « tière à honorer le courage du vainqueur, ni à mépriser  
 « les vaincus; qu'ils avaient appris de leurs pères et de  
 « leurs ancêtres à mettre leur confiance dans leur courage,  
 « et non dans la ruse ni les surprises; qu'ainsi il prît garde  
 « que ce lieu même où ils étaient, marqué par les cala-  
 « mités du peuple romain et la défaite de son armée, n'en  
 « tirât son nom, et n'en transmît le souvenir à la pos-  
 « térité. »

XIV. A ce discours César répondit que, « loin d'avoir  
 « oublié l'événement rappelé par les députés helvé-  
 « tiens, il n'était que trop gravé dans sa mémoire, et qu'il  
 « le supportait avec d'autant plus de peine que le peuple  
 « romain l'avait moins mérité, et s'en fût facilement ga-  
 « rant, s'il eût eu quelques torts à se reprocher envers les  
 « Helvétiens; mais qu'il fut victime d'une surprise, par  
 « cela même qu'il n'avait rien fait qui dût lui inspirer  
 « aucun sujet de crainte, et parce qu'il n'était pas habi-  
 « tué à se tenir en garde contre des agressions sans  
 « cause: quand César voudrait oublier cette ancienne in-  
 « jure, pourrait-il effacer de sa mémoire les torts plus  
 « récents qu'avaient eus les Helvétiens, soit en essayant  
 « de passer malgré lui et à force ouverte sur les terres  
 « de la province, soit en accablant de vexations les  
 « Éduens, les Ambarres, les Allobroges? Qu'à ces torts  
 « se joignait celui-là même de se glorifier si insolem-  
 « ment de leur ancienne victoire et de leur longue im-  
 « punité; qu'au surplus, telle est la coutume des dieux  
 « immortels, qu'en accordant aux méchants des succès

« passagers , et en différant leur punition , c'est pour leur  
 « rendre les revers plus pesans ; que néanmoins , si les  
 « Helvétiens consentaient à lui donner des otages comme  
 « garans de leurs promesses , et s'engageaient à réparer  
 « les dommages causés aux Éduens , à leurs alliés et aux  
 « Allobroges , il était disposé à faire la paix avec eux. »  
 Divicon répondit « que la coutume transmise aux Helvé-  
 « tiens par leurs ancêtres était de recevoir des otages , et  
 « non d'en donner , et que le peuple romain en avait été  
 « témoin lui-même. » Après cette réponse , il se re-  
 tira <sup>1</sup>.

XV. Le jour suivant , les Helvétiens levèrent leur camp. César fit de même , et ordonna à toute la cavalerie , au nombre de quatre mille hommes <sup>2</sup> , levés tant dans la province que chez les Éduens et leurs alliés , de se porter en avant pour observer de quel côté les Helvétiens se dirigeaient. Ces cavaliers , ayant poursuivi avec trop d'ardeur l'arrière-garde ennemie , eurent à soutenir contre la cavalerie helvétique , dans une position désavantageuse , un combat où nous perdîmes quelques hommes. Enflés de ce petit succès , et fiers d'avoir avec cinq cents hommes repoussé un si grand nombre des nôtres , les Helvétiens commencèrent à faire halte avec plus de hardiesse , et même à nous harceler quelquefois avec leur arrière-garde. César contenait les soldats , et se bornait à empêcher que l'ennemi ne fit ses fourrages et ne pillât en sa présence. C'est ainsi qu'on fit route pendant quinze jours , après

<sup>1</sup> Un langage aussi fier renferme en soi l'engagement de vaincre ou de mourir. La suite nous apprendra que le vieux général ne fut pas vainqueur ; mais l'on ne voit pas ce qu'il devint. Ce silence a lieu d'étonner , soit que Divicon ait péri dans la bataille avec plusieurs milliers de ses compatriotes , soit qu'il ait survécu au désastre de sa patrie.

<sup>2</sup> Le nombre des cavaliers avait toujours été en proportion du nombre et de la force des légions ; c'était ordinairement le dixième , ou à peu près. Quand les légions furent de six mille hommes , on attachait à chacune d'elles environ six cents cavaliers : cette proportion se trouve ici observée ; César avait six légions et quatre mille cavaliers ; il avait alors sous ses ordres quarante mille combattans.

lesquels l'arrière-garde ennemie se trouva n'être pas à plus de cinq à six milles de notre avant-garde<sup>1</sup>.

XVI. Cependant, tous les jours, César pressait les Éduens de lui fournir le blé qu'ils lui avaient solennellement promis; car, à cause des froids qu'éprouva la Gaule, placée au nord<sup>2</sup> comme on l'a déjà dit, non-seulement le blé n'était pas encore mûr dans les champs, mais il n'y avait pas même assez de fourrage pour les chevaux; à l'égard du blé que César avait fait charger sur la Saône, il n'y avait nul usage à en tirer, parce que les ennemis s'étaient éloignés de cette rivière, et que César en avait fait autant, ne voulant pas les perdre de vue. Les Éduens remettaient d'un jour à l'autre l'exécution de leur promesse, disant qu'on amenait le blé, qu'il allait arriver, qu'il arrivait. Voyant ces lenteurs, et sentant approcher le jour où l'on devait faire la distribution des vivres aux soldats, César convoqua les principaux Éduens, qui étaient en grand nombre au camp, et parmi lesquels on comptait Divitiacus<sup>3</sup> et Liscus, ce dernier revêtu de la suprême magistrature que les Éduens appellent *vergobret*, dont la charge est annuelle, et donne à celui qui l'exerce droit de vie et de mort sur les habitans de la cité<sup>4</sup>. Il

<sup>1</sup> Le mille était de trois à la lieue; la distance dont il s'agit en ce moment était d'une lieue et demie à deux lieues.

<sup>2</sup> Il faut se rappeler que les désignations par les quatre points cardinaux sont toujours en rapport avec l'Italie, quand le texte n'établit pas spécialement d'autres rapports: *la Gaule placée au nord*, il est sous-entendu, *de l'Italie*.

<sup>3</sup> Ce Divitiacus, dont il sera souvent parlé ci-après, appartenait à la classe des Druides, et en était vraisemblablement le chef. César ne le désigne, ni ici ni ailleurs, que comme un homme tres-puissant chez les Gaulois. Cet Éduen avait fait le voyage de Rome pour implorer le secours du sénat, et avait été, à cette occasion, connu de Cicéron, comme on peut le voir dans notre *Précis historique*, VII<sup>e</sup> partie, chap. 3.

<sup>4</sup> Voy. le *Précis historique*, VIII<sup>e</sup> partie, chap. 1<sup>er</sup>, parag. 4. Dans la ville d'Autun, ancienne capitale des Éduens, le nom a survécu à la chose; on appelle *vuerg* le premier officier municipal, qui est loin sans doute de représenter les *vergobrets*; mais ce nom rappelle aux habitans l'ancienne importance de leur ville, et les console un peu de leur déchéance.

leur adressa de graves reproches de ce qu'ils le laissaient sans secours dans une nécessité si urgente, lorsque l'ennemi était si près, et quand on ne trouvait rien à acheter ni à prendre dans les champs ; mais il se plaignait d'autant plus amèrement du dénûment où l'on le laissait, que c'était en grande partie sur les prières des Éduens qu'il avait entrepris cette guerre.

XVII. Pressé par les reproches de César, Liscus révéla ce qu'il avait tu jusqu'alors : « Qu'il était des hommes  
 « jouissant d'un grand crédit sur l'esprit du peuple, et  
 « qui, bien que simples particuliers, étaient plus puissans  
 « que les magistrats eux-mêmes ; que, par des discours  
 « pervers et séditieux, ces hommes détournaient le  
 « peuple de fournir les vivres promis, donnant à enten-  
 « dre que, si les Éduens ne pouvaient en ce moment com-  
 « mander à la Gaule, il serait du moins préférable pour  
 « eux d'être soumis à d'autres Gaulois ; et ajoutant qu'on  
 « ne devait pas douter que, si les Romains soumettaient  
 « les Helvétiens, ils ne ravissent bientôt la liberté aux  
 « Éduens comme au reste de la Gaule ; que, par ces mê-  
 « mes hommes, tout ce que nous délibérions, tout ce qui  
 « se faisait dans notre camp était rapporté à l'ennemi, et  
 « que le magistrat n'était pas assez puissant pour les ré-  
 « primer ; qu'au reste, en faisant cette révélation deve-  
 « nue nécessaire, Liscus n'ignorait pas à combien de  
 « dangers elle l'exposait, et que telle était la cause du  
 « silence qu'il avait gardé aussi long-temps qu'il l'avait  
 « pu. »

<sup>1</sup> Ces prétendus *séditieux* prédisaient tout juste ce qui arriva peu d'années après. Du reste, il est difficile de comprendre ce qui a conduit Toulougeon à les assimiler aux révolutionnaires de nos jours qu'on appela *jacobins* ; de nombreuses sociétés échauffant la multitude par l'image et au nom de l'*égalité* ne ressemblaient guère à quelques magnats aspirant par des largesses à l'autorité suprême : le but ne différait donc pas moins que les moyens, et tout ce qu'on peut apercevoir de commun aux deux cas, c'est que l'autorité des magistrats a beaucoup à souffrir lorsqu'elle a perdu la force de réprimer.

XVIII. César sentait bien que c'était Dumnorix , frère de Divitiacus, qui était désigné par ce discours; mais, ne voulant pas que de tels intérêts fussent traités en présence de tant de personnes , il se hâta de dissoudre l'assemblée, et ne retint que Liscus. Il l'interrogea en tête-à-tête sur ce qu'il avait dit dans l'assemblée; Liscus s'expliqua avec plus de liberté et d'assurance. Par d'autres informations secrètement prises , César trouva que Liscus n'avait rien dit que de vrai : « que *Dumnorix, homme en-*  
 « *treprenant, agréable à la multitude à cause de ses lar-*  
 « *gesses, et avide de nouveautés, avait depuis plusieurs*  
 « *années obtenu à bas prix la perception des péages et*  
 « *autres impôts des Éduens, parce que nul n'osait cou-*  
 « *vrir les enchères qu'il mettait*<sup>1</sup>; que par ce moyen  
 « il avait singulièrement augmenté sa maison et acquis  
 « de grandes richesses propres à étendre ses libéralités;  
 « qu'il tenait auprès de sa personne un grand nombre  
 « de cavaliers nourris à ses frais; qu'il n'était pas seule-  
 « ment puissant dans son pays, mais encore chez les  
 « peuples voisins; que, dans ses vues ambitieuses, il  
 « avait fait prendre à sa mère, pour second mari, l'un  
 « des plus nobles et des plus puissans Bituriges<sup>2</sup>; que  
 « lui-même avait pris femme en Helvétie; qu'ailleurs  
 « il avait placé ses sœurs et ses plus proches parentes;  
 « que sa faveur et ses vœux étaient pour les Helvétiens,  
 « à cause de cette alliance; qu'il portait personnellement  
 « de la haine à César et aux Romains, parce que leur  
 « arrivée avait diminué sa puissance, en rendant à son  
 « frère Divitiacus son ancien crédit avec ses anciens  
 « honneurs; que, si les Romains succombaient, il avait

<sup>1</sup> Ainsi, dans la Gaule et dès ce temps, il y avait des fermiers du domaine public (*publicani*). A Rome la perception des revenus publics était un droit attribué aux chevaliers romains; ils en jouissaient non-seulement en Italie, mais dans les provinces.

<sup>2</sup> Habitans du Berri.

« la plus grande espérance d'être élevé à la royauté par le secours des Helvétiens ; qu'au contraire, si ces mêmes Romains venaient à établir leur domination, il désespérait non-seulement de régner, mais même de conserver simplement le crédit dont il jouissait encore. » Parmi les informations prises par César, il se trouva de plus que, dans le malheureux combat de cavalerie qui avait eu lieu peu de jours auparavant, la fuite avait commencé par Dumnorix et ses cavaliers ( car Dumnorix était le commandant de la cavalerie éduenne envoyée à César comme auxiliaire )<sup>1</sup> et que cette fuite avait entraîné celle du reste des cavaliers en les frappant d'épouvante<sup>2</sup>.

XIX. Après ces diverses instructions, et joignant à tant de soupçons des preuves très-certaines que Dumnorix avait lui-même négocié le passage des Helvétiens par le territoire des Séquanais ; qu'il les avait engagés à se donner réciproquement des otages, le tout non-seulement sans l'ordre de César et des Eduens, mais même à leur insu ; qu'enfin Dumnorix était accusé par son propre magistrat, César estimait qu'il avait bien assez de motifs pour le punir, ou pour charger de ce soin son propre pays : il était pourtant une considération qui rendait cette réso-

<sup>1</sup> Les cavaliers auxiliaires fournis par des alliés ( à *civitate missi* ) étaient ordinairement commandés par un officier de leur nation, lequel agissait sous les ordres du général romain ou de ses lieutenans.

<sup>2</sup> Ceci explique comment quatre mille cavaliers avaient fui devant cinq cents, dès le premier choc, et, pour ainsi dire, au seul aspect de l'ennemi. Il peut convenir aussi de remarquer dès à présent que la cavalerie dont César, se servit dans ses campagnes de la Gaule fut ordinairement composée, sinon en totalité, du moins en grande partie, d'étrangers auxiliaires ; l'arme de la cavalerie était pourtant très-estimée à Rome, les vrais chevaliers, *equites*, recevaient leurs chevaux de la république même, et beaucoup de Romains à qui leur naissance n'attribuait pas ce titre d'honneur se faisaient admettre dans la cavalerie, en se montant à leurs frais ; mais, quand Rome eut étendu ses conquêtes à l'infini, ses propres citoyens ne purent plus suffire à ce genre de service, et il fallut recourir à des alliés comme *auxiliaires*, et même à de simples *stipendiaires* ; les Romains et les municipes se trouvèrent à peu près réduits à ne fournir à cette arme que les préfets et principaux officiers des cavaliers stipendiaires.

lution très-pénible pour César ; c'était l'extrême attachement de Divitiacus au peuple romain, le dévouement de ce frère envers César lui-même, sa fidélité à toute épreuve, sa justice et sa modération<sup>1</sup> ; et César craignait de l'aliéner en punissant Dumnorix. Avant donc de rien résoudre, il fit appeler Divitiacus, et, après avoir éloigné les interprètes ordinaires<sup>2</sup>, il entra en colloque avec lui par l'organe de C. Valerius Procillus, l'homme le plus considérable de la province<sup>3</sup>, son ami et son plus intime confident. Il donna connaissance à Divitiacus tant de ce qui avait été dit sur son frère, dans l'assemblée générale des Gaulois et en sa présence, que de ce qu'on lui avait particulièrement rapporté depuis, et il l'exhorta à ne point se tenir pour offensé s'il prononçait lui-même, ou ordonnait aux Éduens de prononcer sur le sort de Dumnorix en connaissance de cause.

XX. Divitiacus, fondant en larmes et embrassant César, commença par le supplier « de n'être point trop sévère  
« envers son frère, ajoutant qu'il reconnaissait pour vrais  
« Les faits qui lui étaient reprochés, et dont personne ne  
« ressentait plus de douleur que lui-même, puisque c'était  
« lui, Divitiacus, qui, puissant alors chez sa nation et dans  
« le reste de la Gaule, avait travaillé à l'élévation de Dum-  
« norix, qui, jeune encore, ne jouissait d'aucune consi-  
« dération personnelle, et dont les richesses et l'in-  
« fluence avaient depuis été employées non - seulement  
« à diminuer le crédit, mais à opérer presque la perte

<sup>1</sup> Les éloges donnés par César à Divitiacus sont fondés sur un dévouement qui, utile aux Romains, devait devenir très-funeste aux Gaulois : ce Divitiacus croyait travailler pour les Éduens ; il préparait l'asservissement de toute la Gaule.

<sup>2</sup> Cet emploi d'interprètes établit assez clairement que Divitiacus ne parlait point le grec, car il se fût exprimé dans cette langue avec César, qui la connaissait indubitablement : ceci vient à l'appui de ce qui a été dit dans le *Précis historique*, VIII<sup>e</sup> partie, chap. 6, pour réfuter les écrivains qui ont cru qu'au temps de César la langue grecque était familière aux druides.

<sup>3</sup> C'est-à-dire la Gaule narbonnaise, qui dès lors était sous la domination romaine.

« de son bienfaiteur ; que cependant il ne pouvait résis-  
 « ter à l'amour fraternel , ni affronter l'opinion publique ;  
 « que , si César portait une peine rigoureuse , nul ne croi-  
 « rait , d'après l'amitié qu'il portait à Divitiacus , que cela  
 « fût arrivé contre la volonté de celui-ci , qui verrait par-  
 « là s'éloigner de lui toute l'affection des Gaulois. » Pen-  
 dant qu'il continuait ses supplications , et au milieu de  
 ses sanglots , César lui prend la main , le rassure , le dis-  
 pense d'en dire davantage , et lui prouve tout le cas qu'il  
 fait de son amitié , en accordant selon son désir et à ses  
 prières l'oubli de l'injure faite à la république , et de  
 son propre ressentiment. Aussitôt il fait venir Dumnorix ,  
 et en présence de son frère il lui remontre combien sa  
 conduite est répréhensible , et combien son propre pays  
 a lieu de s'en plaindre ; il l'informe de ses volontés , l'a-  
 vertit de se conduire désormais de manière à éviter tout  
 soupçon , et lui déclare qu'il lui pardonne le passé en con-  
 sidération de son frère Divitiacus ; enfin il lui donne des  
 gardiens pour être instruit de ses actions et de ses dis-  
 cours <sup>1</sup>.

XXI. Le même jour , s'étant assuré par ses éclaireurs  
 que les ennemis avaient pris position au pied d'une mon-  
 tagne située à huit milles de son camp <sup>2</sup> , il envoya  
 reconnaître la nature de cette montagne et les circuits  
 par lesquels on pouvait arriver à son sommet. Sur ce  
 qu'on lui rapporta que l'accès en était facile , il donna , à  
 la troisième veille <sup>3</sup> , l'ordre au lieutenant Titus Labienus  
 de se porter promptement sur le sommet de la montagne  
 avec deux légions , et les mêmes guides qui en avaient  
 fait la reconnaissance ; il lui exposa son dessein , et , à la  
 quatrième veille <sup>4</sup> , il marcha lui-même aux ennemis par

<sup>1</sup> Voy. ci-après liv. v , chap. 7 , quelles furent la conduite et la fin de cet Éduen.

<sup>2</sup> Deux à trois lieues.

<sup>3</sup> De minuit à trois heures du matin.

<sup>4</sup> De trois à six heures du matin.

le propre chemin qu'ils avaient pris , et envoya toute la cavalerie en avant. P. Considius , qui passait pour très-habile dans l'art militaire, et qui avait servi dans l'armée de Sylla , et ensuite dans celle de M. Crassus , était à la tête des éclaireurs <sup>1</sup>.

XXII. Au point du jour, comme déjà le sommet de la montagne était occupé par T. Labienus , et que César lui-même n'était pas à plus de quinze cents pas du camp des ennemis , sans que ni son arrivée ni celle de Labienus fût connue d'eux ( selon que depuis on l'apprit des prisonniers ), Considius accourt au grand galop, et rapporte à César que la montagne dont il avait ordonné à Labienus de s'emparer était encore au pouvoir des ennemis, ce qu'il avait reconnu à la vue des armes et des enseignes gauloises. Sur cet avis, César gagne la plus proche colline, et y range l'armée en bataille. Cependant Labienus, occupant la montagne, y restait inactif, et attendait les légions, pour se conformer à l'ordre qu'il avait reçu de ne point engager le combat avant qu'il vît César lui-même prêt à donner sur les ennemis, pour les accabler par une attaque simultanée. Il était déjà grand jour quand César fut instruit par ses éclaireurs que la montagne était occupée par Labienus, que l'ennemi avait décampé, et que la peur seule dont Considius avait été frappé lui avait fait rapporter comme l'ayant vu ce qu'il n'avait pas vu en effet. S'étant ce jour-là mis à suivre les ennemis à la distance qu'il avait coutume de garder, César alla poser son camp à trois milles du leur.

<sup>1</sup> Plutarque, dans la vie de César, rapporte une reponse assez piquante, faite en plein sénat à César, lors de son premier consulat, par un vieux sénateur de ce nom *Considius*: l'officier dont il s'agit en ce passage ne pouvait être non plus fort jeune, puisqu'il avait servi sous Sylla, mort vingt ans auparavant; cependant il est plus vraisemblable que le Romain cité dans notre texte n'était pas ce vieux sénateur dont parle Plutarque, mais un *autre Considius*, qu'on retrouve dix ans plus tard servant dans la guerre d'Afrique, sous les ordres de Scipion, contre César lui-même.

XXIII. Le lendemain, comme il ne restait absolument plus que deux jours avant celui où il fallait distribuer les vivres à l'armée, et qu'il n'était pas éloigné de plus de dix-huit milles de Bibracte <sup>1</sup>, la plus grande et la plus peuplée des villes éduennes, César, estimant qu'il devait s'occuper des approvisionnemens, s'éloigna des Helvétiens, et se mit en route pour Bibracte. Cette marche n'eut pas été plutôt annoncée par quelques déserteurs de L. Émile, décurion de la cavalerie gauloise, aux Helvétiens, que, soit qu'ils considérassent la retraite des Romains comme effet de la peur (opinion qui pouvait naître de ce que la veille nous n'avions point engagé le combat, quoique nous eussions l'avantage d'une position élevée), soit qu'ils se flattassent de nous couper les vivres, les Helvétiens, changeant de projet et rebroussant chemin, se mirent à suivre et à harceler notre arrière-garde.

XXIV. César, ayant aperçu ce mouvement, conduisit ses troupes sur une hauteur voisine, et fit partir sa cavalerie pour soutenir le premier choc des ennemis; en même temps il plaça au milieu de la colline et sur trois lignes quatre légions de vieilles troupes, et assigna le sommet aux deux légions nouvellement levées dans la Gaule citérieure <sup>2</sup>, ainsi qu'à tous les auxiliaires, de manière à couvrir toute la hauteur. Il ordonna de plus que tous les bagages fussent rassemblés en un seul endroit qu'il fit fortifier par les troupes placées dans la partie supérieure de la colline: de leur côté, les Helvétiens, qui le suivaient avec leurs chariots, firent une seule masse de tous leurs bagages; puis, ayant serré leurs rangs, repoussé notre cavalerie et formé leur phalange, ils s'avancèrent jusqu'à notre première ligne.

XXV. Ayant d'abord renvoyé son cheval, et ensuite tous les autres, afin que tout espoir de fuite fût ôté dans

<sup>1</sup> Aujourd'hui Autun (*Augustodunum*) alors capitale des Éduens.

<sup>2</sup> Ou Cisalpine.

un péril devenu égal pour le chef et pour ses compagnons <sup>1</sup>, César harangua les troupes et engagea le combat. Nos légionnaires, ayant lancé leurs javelots depuis les hauteurs qu'ils occupaient, rompirent aisément la phalange helvétique, et, après l'avoir dispersée, fondirent l'épée à la main et avec impétuosité sur l'ennemi. Les Gaulois étaient fort embarrassés pour combattre, parce que, beaucoup de leurs boucliers ayant été percés, et même commelés entre eux par des javelots qui les avaient frappés ensemble et du même coup, ils ne pouvaient ni retirer le fer qui s'était recourbé, ni se défendre commodément à cause de l'empêchement qu'éprouvait le bras gauche; de sorte qu'après l'avoir long-temps secoué, ils préférèrent en grand nombre de jeter leurs boucliers et de combattre à découvert. A la fin, accablés de blessures, ils commencèrent à lâcher pied, et à se retirer sur une montagne qui était à mille pas environ. Comme ils venaient de l'occuper et que nous les y suivions, nous fûmes, dans ce trajet, attaqués en flanc et enveloppés par les Boyens <sup>2</sup> et les Tulinges, qui, au nombre de quinze mille hommes, fermaient la marche et soutenaient l'arrière-garde ennemie. Les Helvétiques, qui s'étaient retirés sur la montagne, ayant aperçu ce mouvement, se reformèrent aussitôt en bataille et rengagèrent le combat, ce qui obligea les Romains à tourner leurs enseignes <sup>3</sup> de manière à faire

<sup>1</sup> Ce que César cite ici comme une circonstance particulière de la bataille livrée aux Helvétiques, Suétone (*in Jul. Cæsare, cap. 60*) le lui attribue comme un trait caractéristique, et comme un moyen qu'il employait toutes les fois qu'il pensait que la victoire pouvait lui être vivement disputée, *Cæsar ancipiti prælio equos dimittebat, et in primis suum, quò major permanendi necessitas imponeretur, auxilio fugæ erepto*. Il se plaçait par-là, lui et les siens, entre la mort et la victoire : quel aiguillon pour être vainqueur!

<sup>2</sup> Les Boyens, nation valeureuse, ne démentirent point leur caractère en cette occasion; nous verrons César les en récompenser : les gens de courage estiment cette vertu, même dans leurs ennemis.

<sup>3</sup> Les enseignes étaient, dans l'action, penchées en avant, du côté de l'ennemi. Ainsi, selon que le remarque le général Toulangeon (l'un des traduc-

face des deux côtés, en opposant leurs première et seconde lignes aux ennemis qui revenaient à la charge, et la troisième ligne aux nouveaux assaillans.

XXVI. Ce double combat se soutint long-temps avec opiniâtreté. Lorsqu'enfin il fut devenu impossible aux ennemis de tenir davantage, ils se replièrent, les uns, comme ils l'avaient fait auparavant, sur la montagne; les autres vers leurs bagages et leurs chariots; et pendant toute cette bataille, quoiqu'elle eût duré depuis la septième heure<sup>1</sup> jusqu'au soir, nul ne vit les ennemis tourner le dos: en pleine nuit même, ils combattaient encore près de leurs bagages; protégés par leurs chariots dont ils s'étaient fait une espèce de retranchement, et par leur position sur une hauteur, les uns lançaient des traits sur ceux des nôtres qui allaient à eux, tandis que les autres, entre leurs chariots et à travers des roues, nous blessaient beaucoup de monde à coups de longues piques et de hallebardes. Enfin, après avoir vaincu cette vive résistance, les Romains se rendirent maîtres des bagages et du camp, où la fille d'Orgétorix et l'un de ses fils furent faits prisonniers. Il ne resta aux ennemis, après cette bataille, qu'environ cent trente mille hommes, qui marchèrent toute la nuit suivante sans s'arrêter, et qui, ayant continué leur route sans interruption, même pendant les nuits, arrivèrent le quatrième jour sur le territoire des Lingons<sup>2</sup>,

teurs de César), elles servaient non-seulement comme signes de ralliement, mais encore pour indiquer des positions et des mouvemens.

<sup>1</sup> C'est-à-dire midi, comme nous l'avons expliqué plus haut. Voy. note troisième sur le chap. 12.

<sup>2</sup> Habitans du territoire dont Langres était le chef-lieu, entre les Éduens et les Sénonais; ce territoire embrassait une assez grande partie de la Champagne actuelle, et encore une partie de la Bourgogne; le terrain où était situé le *Castrum Divionense*, devenu depuis Dijon, était lingon, et non éduen. (Voy. *l'Histoire du duché de Bourgogne*, par Courtépée, et les *Mémoires historiques sur la ville de Dijon*, par l'abbé Chenevet.

Il est, au surplus, remarquable (et cette observation devient générale) que les circonscriptions diocésaines, qui se firent peu après l'introduction du

sans que nous eussions pu les poursuivre, vu que nous avions été retenus trois jours pour panser les blessés et donner la sépulture aux morts. Cependant César avait envoyé des lettres et messages aux Lingons, pour qu'ils ne prêtassent point de secours aux Helvétiens, ni en vivres, ni d'aucune manière, les menaçant, s'ils le faisaient, de les traiter comme les Helvétiens eux-mêmes. Après que ces trois jours furent passés, César se mit avec toute l'armée à la poursuite des ennemis.

XXVII. Les Helvétiens, manquant de tout, envoyèrent faire leur soumission à César par des députés qui, l'ayant rencontré en chemin, se jetèrent à ses pieds, et lui ayant demandé la paix d'une voix suppliante et les larmes aux yeux, reçurent de lui l'ordre d'attendre son retour dans le lieu même où ils se trouvaient : ils obéirent. A son retour, César leur demanda des otages, la remise de leurs armes, et la restitution des esclaves qui s'étaient réfugiés auprès d'eux. La nuit étant survenue pendant qu'on était occupé à rechercher et à rassembler tout ce qui était demandé, six mille hommes du canton qu'on appelle *Urbigène*<sup>1</sup>, soit qu'ils craignissent d'être mis à mort après avoir livré leurs armes, soit que, séduits par l'espoir de se sauver, ils crussent qu'à travers la multitude de ceux qui se rendaient à César, leur fuite ne serait point aperçue, ou

christianisme dans la Gaule, répondirent assez exactement aux anciens territoires de chaque nation ; ce qui explique comment il y eut de très-grands et de très-petits diocèses formés d'après l'ancienne et très-inégale distribution du territoire en grands et petits peuples ; l'on maintint un cadre dont alors on était habitué à suivre les proportions ; ce cadre a depuis, sur beaucoup de points, et surtout par la création successive de plusieurs évêchés, les uns dans le moyen âge, et les autres plus tard, éprouvé tant de variations, qu'aujourd'hui les circonscriptions primitives sont fort difficiles à apprécier avec une certaine exactitude d'après cette base.

<sup>1</sup> *Position incertaine* : parmi les écrivains qui se sont occupés de faire le placement de ce canton, les uns ont désigné Orbe, les autres Berne ; mais le plus grand nombre a rejeté ces désignations sans leur en substituer d'autres ; quand on manque de preuves et de raisonnables présomptions, il vaut mieux avouer son ignorance ou se taire que de parler au hasard.

resterait totalement ignorée, sortirent du camp des Helvétiens au commencement de la nuit, et se dirigèrent vers le Rhin et le territoire des Germains.

XXVIII. Dès que César fut instruit de cette fuite, il ordonna aux peuples sur les terres desquels s'étaient portés les fuyards de les chercher, et de les lui ramener, s'ils voulaient se laver eux-mêmes de tout soupçon de complicité : ces fuyards ramenés furent traités en ennemis<sup>1</sup>; les autres Helvétiens reçurent leur pardon après avoir donné des otages, remis leurs armes et livré les transfuges. César leur ordonna, ainsi qu'aux Tulinges et aux Latobriges, de retourner aux lieux d'où ils étaient partis; et comme, après avoir perdu toute leur récolte, ils ne pouvaient trouver chez eux de quoi se nourrir, il prescrivit aux Allobroges de les approvisionner de blé, et enjoignit aux Helvétiens de rétablir les villes et bourgs incendiés. Son principal motif était d'éviter que le pays d'où ces hommes étaient partis, restant inoccupé, n'attirât par la bonté de son sol<sup>2</sup> les Germains d'outre-Rhin, et que ceux-ci, quittant leur propre territoire pour s'établir en Helvétie, ne devinssent ainsi voisins de la province et des Allobroges. A l'égard des Boyens, renommés par leur brillante valeur, il leur accorda, sur la demande des Éduens, de se fixer sur le territoire de ces derniers, qui, d'abord leur ayant donné des terres, les admirèrent ensuite à la pleine jouissance des droits et de la liberté dont ils jouissaient eux-mêmes<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Traités en ennemis*, c'est-à-dire *mis à mort*, ou *réduits en esclavage*. Dans cette alternative, le défaut de spécification laisse apercevoir que la peine appliquée fut la peine capitale : on ne se permettrait pas aujourd'hui de pareilles boucheries; qu'était-ce donc que la clémence si vantée de César ?

<sup>2</sup> Ce n'est pas ainsi que les voyageurs modernes dépeignent la Suisse; on lit dans le voyage de Robert (tom. 1<sup>er</sup> pag. 7 et 8) que *le sol y est rebelle à la culture; que les terres en sont froides et humides; que les moissons, souvent peu abondantes, manquent quelquefois entièrement, etc., etc.*; et tout cela est assez notoire.

<sup>3</sup> Les Boyens, à leur entrée dans la Gaule, furent placés dans le Bourbon-

XXIX. On trouva dans le camp des Helvétiens des rôles écrits en lettres grecques, et qui furent portés à César. Ces rôles indiquaient nom par nom<sup>1</sup> quels étaient ceux qui composaient l'émigration, combien étaient en état de porter les armes, et séparément aussi les enfans et les femmes. La réunion de toutes ces classes présentait deux cent soixante-trois mille Helvétiens, trente-six mille Tulinges, quatorze mille Latobriges, vingt-trois mille Rauques, trente-deux mille Boyens, masse dans laquelle on comptait quatre-vingt-douze mille combattans : le nombre total des émigrans était de trois cent soixante-huit mille. D'après un recensement ordonné par César, le nombre de ceux qui retournèrent chez eux se trouva réduit à cent dix mille.

XXX. La guerre des Helvétiens étant terminée, des députés de presque toute la Gaule<sup>2</sup>, et les principaux de chaque pays vinrent complimenter César, et lui exposèrent que, « bien qu'ils comprissent qu'en faisant la guerre  
« aux Helvétiens, le peuple romain eût à se venger des  
« anciennes injures qu'il avait reçues de cette nation, ils  
« reconnaissaient pourtant eux-mêmes que cette guerre  
« n'avait pas été moins utile aux Gaulois qu'aux Ro-  
« mains, puisque les Helvétiens n'avaient quitté leur  
« pays dans l'état le plus florissant que pour faire la  
« guerre à toute la Gaule, s'en arroger l'empire, se choi-

mais (d'aujourd'hui) ; mais il ne faut pas, comme l'ont fait plusieurs écrivains, et notamment l'auteur de *l'Histoire de France avant Clovis*, confondre ce placement ou cette localité avec la contrée d'où les Boyens étaient partis lors de la primitive émigration : ce point de départ est fixé par D. Bouquet, avec beaucoup de vraisemblance, dans les provinces méridionales de France. Voy. la troisième partie du *Précis historique*, chap. 1<sup>er</sup>.

<sup>1</sup> *Nom par nom* ; si cette assertion étonne au premier aspect, son objet devient croyable quand on réfléchit que les Helvétiens se préparaient à cette expédition depuis trois ans ; aujourd'hui une pareille connaissance s'acquiert d'une manière très-simple ; quelque nombreuse qu'on suppose l'armée, il suffit de rassembler les contrôles tenus par chaque corps.

<sup>2</sup> C'est-à-dire de cette partie de la Gaule que César qualifie *Celtique* : la Belgique et l'Aquitaine n'étaient pas encore en scène.

« sir pour demeures les contrées qu'ils jugeraient les  
 « meilleures, et traiter toutes les autres comme leurs tri-  
 « butaires <sup>1</sup>. Ils demandèrent à César la permission de  
 « convoquer à jour fixe une assemblée de toute la Gaule <sup>2</sup>,  
 « et même de faire cette convocation par son ordre, ayant  
 « à lui soumettre certaines demandes, sur lesquelles  
 « ils devaient préalablement s'accorder. » Cette permis-  
 sion leur ayant été donnée, ils arrêterent le jour de l'assem-  
 blée, et jurèrent entre eux de n'en indiquer l'objet qu'à  
 ceux qui, d'un commun consentement, devaient y pren-  
 dre part.

XXXI. Après la clôture de cette assemblée, les mêmes  
 chefs qui s'étaient précédemment rendus auprès de César  
 revinrent et lui demandèrent un entretien secret qui re-  
 gardait leur sûreté et le salut de la Gaule entière. A peine  
 eurent-ils obtenu la permission de parler, qu'ils se jetè-  
 rent aux pieds de César en pleurant, et lui exposèrent  
 « que, s'ils avaient un grand intérêt à obtenir de lui ce  
 « qu'ils allaient lui demander, il ne leur importait pas  
 « moins que rien de ce qu'ils auraient dit ne fût rapporté,  
 « parce que, s'il en transpirait quelque chose, ils devaient  
 « s'attendre aux plus cruels traitemens. »

Alors l'Éduen Divitiacus prit pour eux la parole, et  
 dit que « la Gaule se divisait en deux partis, ayant pour

<sup>1</sup> Cet état florissant des Helvétiens est confirmé par Strabon (liv. IV, p. 194 et p. 293, édit. de 1720). Il les peint comme riches et possédant beaucoup d'or (*auri divites*); mais occupant un sol peu fertile, et n'étant point renommés par leur industrie, d'où les Helvétiens tenaient-ils cet or? vraisemblablement des pillages que se permettaient les peuples guerriers; ils émigraient, selon Strabon, comme entraînés par l'amour du butin et par l'exemple des Cimbres. Si tels étaient les ancêtres de Guillaume Tell et d'Arnold Winkelried, ceux-ci ont laissé de plus nobles souvenirs à leurs descendans.

<sup>2</sup> C'est-à-dire des principaux habitans de chacune des nations dont se composait la Celtique au temps de César; dans ces principaux habitans résidait alors tout le pouvoir politique, et depuis long-temps les assemblées ou conseils des Gaulois ne ressemblaient plus à ceux des Germains, chez lesquels rien d'important ne se décidait sans le concours de la multitude. Voy. notre *Précis historique*, VIII<sup>e</sup> part., chap. 1<sup>er</sup>.

« chefs , l'un les Éduens , et l'autre les Arverniens ; qu'a-  
 « près s'être pendant nombre d'années disputé le pouvoir,  
 « il était arrivé que les Arverniens et les Séquanais  
 « avaient attiré les Germains par l'appât d'une grande  
 « récompense ; que d'abord les Germains passèrent le  
 « Rhin au nombre d'environ quinze mille ; que, lorsque  
 « ces hommes féroces et barbares eurent pris goût à un  
 « sol fertile et riche, ils furent suivis de beaucoup des  
 « leurs ; que maintenant il y en avait plus de cent vingt  
 « mille dans la Gaule ; que les Éduens et leurs cliens en  
 « vinrent deux fois aux mains avec eux ; que , repoussés  
 « par ces barbares, ils essayèrent une affreuse calamité,  
 « et perdirent toute leur noblesse, tous leurs sénateurs,  
 « tous leurs chevaliers ; qu'accablés par ces pertes, ceux  
 « qui avaient été les plus puissans des Gaulois, non moins  
 « par leur propre courage que comme hôtes et amis du  
 « peuple romain, se virent obligés de donner l'élite de  
 « leurs citoyens en otages aux Séquanais, et de jurer au  
 « nom de leur pays que jamais il ne serait ni fait répé-  
 « tition de ces otages, ni demandé de secours aux Ro-  
 « mains, ni rien tenté pour méconnaître l'autorité des  
 « Séquanais, ou pour se soustraire à leur joug ; que lui  
 « Divitiacus était le seul de tous les Éduens qu'on n'eût  
 « pu amener ni à prêter serment, ni à donner ses enfans  
 « en otages ; que, forcé par ce motif de fuir de son pays,  
 « il était venu à Rome implorer le secours du sénat,  
 « étant le seul qui le pût, vu qu'il n'était lié ni par un  
 « serment, ni par des otages ; mais qu'il était arrivé plus  
 « de mal encore aux Séquanais vainqueurs qu'aux Éduens  
 « vaincus, parce qu'Arioviste, roi des Germains, s'était  
 « établi chez les Séquanais, et occupait le tiers de leur  
 « territoire, qui était le meilleur de toute la Gaule ;  
 « qu'aujourd'hui il leur ordonnait d'en abandonner un

\* Habitans de l'Auvergne, l'un des plus puissans états de la Gaule. Voy. le  
*Précis historique*, vi<sup>e</sup> partie, in fine.

« autre tiers à vingt-quatre mille Harudes <sup>1</sup>, arrivés près  
 « de lui depuis peu de mois, et auxquels il a assigné  
 « cette demeure; qu'ainsi dans peu d'années l'on verrait  
 « tous les Germains passer le Rhin, et chasser les Gaulois  
 « d'un pays avec lequel le leur n'est pas plus comparable  
 « que ne l'est leur manière de vivre avec celle des Gau-  
 « lois; qu'Arioviste, depuis qu'il avait vaincu les Gaulois  
 « dans la bataille livrée à Amagétobrie <sup>2</sup>, commandait  
 « aux Séquanais eux-mêmes en maître orgueilleux et  
 « cruel; qu'il prenait en otages les enfans des plus no-  
 « bles familles, et exerçait sur eux toutes sortes de  
 « cruautés, au moindre événement qui n'allait pas selon  
 « qu'il lui plaisait; que cet homme était barbare, violent,  
 « et n'était arrêté par aucune considération; qu'il leur  
 « était impossible de supporter plus long-temps son des-  
 « potisme, et que, si César et le peuple romain refusaient  
 « de les secourir, il ne resterait plus à tous les Gaulois  
 « qu'à émigrer de leur pays (comme l'avaient tenté les  
 « Helvétiens), à choisir, loin des Germains, d'autres ter-  
 « res et d'autres demeures; en un mot, à chercher une  
 « autre fortune quelle qu'elle pût être. Qu'au surplus,  
 « si cette démarche venait à être rapportée à Arioviste,  
 « il n'y avait pas de doute qu'il ne fit subir les plus cruels  
 « supplices à tous les otages qui étaient en son pouvoir;  
 « qu'enfin César, soit par son autorité et celle de l'armée,  
 « soit par l'influence de sa récente victoire, soit par l'éclat  
 « du nom romain, était seul capable d'interdire le pas-

<sup>1</sup> Peuple germain dont le point de départ n'est pas connu.

<sup>2</sup> *Quisnam sit Amagétobrie locus prorsus ignoratur*, dit le bénédictin D. Bouquet; cependant d'Ablancourt, suivi par Wailly, a désigné Magstat, et Toulangeon Mont-Béliard, mais sans en donner des raisons plausibles. S'il n'était question que de hasarder un placement, il faudrait plus vraisemblablement chercher Amagétobrie sur le territoire éduen, par exemple entre Dôle ou Auxonne, frontières de la Séquanie, et Autun, capitale des Éduens. Danville, en sa *Notice de la Gaule*, incline en faveur de Broie, près du confluent de la rivière d'Ognon dans la Saône, ce qui n'est pas invraisemblable, mais reste toujours fort douteux.

« sage du Rhin à une plus grande multitude de ces  
 « étrangers, et de préserver la Gaule entière des vexations  
 « d'Arioviste. »

XXXII. Après ce discours de Divitiacus, tous les Gaulois présens se mirent à fondre en larmes et à implorer le secours de César : ayant remarqué que , parmi tous les députés, ceux des Séquanais étaient les seuls qui n'imitassent pas les autres et qui gardassent un morne silence en tenant la tête baissée et les yeux fixés en terre, César étonné leur en demanda la cause ; mais, au lieu de répondre, ils restaient tristement silencieux ; enfin, comme ils avaient été plusieurs fois interrogés sans qu'on eût pu tirer d'eux une seule parole, l'Éduen Divitiacus répondit pour eux « que leur silence provenait de leur position plus  
 « misérable et plus dure que celle de tous les autres Gau-  
 « lois, en ce qu'ils étaient les seuls qui n'osassent, même en  
 « secret, se plaindre ni réclamer des secours, redoutant les  
 « cruautés d'Arioviste absent de même que s'il était pré-  
 « sent ; que du moins les autres Gaulois avaient la faculté  
 « de fuir, tandis que les Séquanais, qui avaient admis Ario-  
 « viste chez eux, et mis leurs places en son pouvoir,  
 « étaient hors d'état de se soustraire à ses cruautés. »

XXXIII. Instruit de ces détails, César chercha à relever le courage des Gaulois ; il leur promit de donner tous ses soins à l'objet de leur demande, comptant beaucoup sur ses propres bienfaits et son autorité pour obtenir d'Arioviste qu'il les traitât mieux. Après ces mots, il congédia l'assemblée. Plusieurs motifs, outre ce qui venait d'être dit, le sollicitaient à s'occuper sérieusement de cette affaire, mais principalement parce qu'il voyait les Éduens, si souvent décorés par le sénat du nom de frères et alliés, tombés aujourd'hui sous le joug des Germains, et obligés de livrer des otages, tant à Arioviste qu'aux Séquanais ; ce qui, au point où était parvenue la puissance du peuple romain, ne pouvait être qu'extrêmement

honteux pour César et pour la république ; il voyait aussi un grand danger pour le peuple romain dans cette habitude que prenaient les Germains de passer peu à peu le Rhin et de venir en grand nombre dans la Gaule ; il craignait que , si ces hommes féroces et barbares venaient à l'occuper tout entière , ils ne s'arrêtassent point , qu'ils n'eussent , comme autrefois les Cimbres <sup>1</sup> et les Teutons , ravagé la province pour pénétrer de là en Italie , surtout quand il n'y avait que le Rhône qui séparât notre province d'avec le territoire des Séquanais ; il jugea donc qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour mettre ordre à de si grands intérêts ; d'un autre côté , cet Arioviste avait tant d'orgueil et d'arrogance , qu'il ne lui semblait pas supportable.

XXXIV. Par tous ces motifs , Cesar résolut d'envoyer des députés à Arioviste pour lui demander de choisir un lieu à égale distance de l'un et de l'autre , où ils pussent s'entretenir , voulant traiter avec lui d'intérêts généraux et d'objets de la plus haute importance pour tous deux. Arioviste répondit aux députés que , « s'il avait quelque  
 « chose à obtenir de César , il viendrait lui-même le lui  
 « demander ; qu'ainsi c'était à César à venir de même ,  
 « s'il avait quelque demande à lui faire ; qu'en outre il  
 « n'était pas , lui Arioviste , assez imprudent pour se  
 « rendre sans armes , dans quelque partie de la Gaule  
 « que ce fût , occupée par César , et qu'une armée ne  
 « pouvait se réunir sur un seul point sans y rassembler  
 « beaucoup de vivres , et sans causer de grandes dépenses ; qu'au surplus il lui semblait étonnant d'avoir quelque chose à démêler avec César ou avec le peuple

<sup>1</sup> Les Cimbres étaient ce peuple germain qui avait mis Rome dans un si grand effroi , et dont Tacite écrivait , moins de deux siècles après leur fameuse invasion , *parva nunc civitas , sed gloriâ ingens*. Diodore de Sicile replace une partie de ces Cimbres en Lusitanie ( Portugal ) ; Rhodoman explique autrement le texte de Diodore , mais il est combattu par l'abbé Terrasson : nous ne nous engagerons point dans ce débat , qui est d'ailleurs étranger à notre sujet.

« romain, pour cette partie de la Gaule que la victoire  
« lui avait acquise. »

XXXV. Cette réponse ayant été rapportée à César, il renvoya les députés à Arioviste pour lui exposer que,  
« comblé des plus grands bienfaits par le peuple romain  
« et par César lui-même, sous le consulat duquel le titre  
« de roi et d'ami lui avait été accordé par le sénat ; la  
« reconnaissance qu'il leur devait ne permettait pas de  
« croire qu'il regardât comme trop onéreux pour lui de  
« se rendre à la conférence à laquelle il avait été invité,  
« ou qu'il fit si peu de cas de ce qu'on avait à lui dire  
« pour le bien commun ; qu'au reste ce qui lui était de-  
« mandé consistait, d'abord, à ne plus faire venir une  
« telle multitude d'outre-Rhin dans la Gaule, ensuite à  
« rendre aux Éduens les otages qu'il tenait d'eux, et à  
« permettre aux Séquanais de rendre ceux qui étaient  
« en leur pouvoir quand César le leur ordonnerait, enfin  
« à ne plus causer de dommages ni faire la guerre aux  
« Éduens et à leurs alliés ; que, s'il déférait à ces deman-  
« des, l'amitié de César et la faveur du peuple romain  
« lui seraient acquises pour toujours ; mais que, dans le  
« cas contraire, César ne souffrirait pas qu'on vexât les  
« Éduens, vu qu'il avait été réglé par le sénat, sous le con-  
« sulat de M. Messala et de M. Pison<sup>1</sup>, que tout gouverneur  
« de la province romaine dans la Gaule devrait, autant que  
« le comporteraient les intérêts de la république, défen-  
« dre les Éduens et les autres alliés du peuple romain. »

XXXVI. A ce message Arioviste répondit que « tel  
« était le droit de la guerre, que le vainqueur comman-  
« dait aux vaincus comme il lui plaisait ; qu'ainsi le peuple  
« romain ne prenait pas les ordres d'autrui, mais ne sui-

<sup>1</sup> Trois ans auparavant, et conséquemment en l'an de Rome 692. Cette époque nous place dans cette période de toute-puissance où le sénat romain voyait comparaître à sa barre, en posture de suppliant, tant de rois qui venaient y recevoir des grâces ou des ordres.

« vait que sa propre volonté pour commander à ceux  
 « qu'il avait vaincus; que, si Arioviste ne prescrivait point  
 « au peuple romain de quelle manière celui-ci devait  
 « user de son droit, il ne fallait pas davantage qu'il  
 « éprouvât dans l'exercice du sien aucun empêchement de  
 « la part du peuple romain; que les Éduens étaient deve-  
 « nus ses tributaires! parce qu'ils avaient tenté le sort  
 « des batailles et avaient succombé; que la seule arrivée  
 « de César lui nuisait beaucoup pour le recouvrement  
 « de ses impôts; qu'ainsi il ne rendrait pas les otages  
 « aux Éduens; qu'il ne ferait la guerre ni à eux ni à  
 « leurs alliés, s'ils payaient chaque année le tribut qui  
 « leur avait été imposé, et s'ils exécutaient leurs conven-  
 « tions; que, s'ils agissaient autrement, le titre d'alliés du  
 « peuple romain ne leur serait d'aucune utilité contre lui;  
 « qu'à l'égard de la menace que lui faisait César de défen-  
 « dre les Éduens, il s'en mettait peu en peine, nul ne  
 « s'étant encore mesuré avec lui sans y avoir trouvé sa  
 « propre ruine; que César viendrait quand il voudrait,  
 « et qu'il apprendrait tout ce dont est capable le courage  
 « d'hommes qui n'avaient jamais été vaincus, qui étaient  
 « très-exercés dans le métier des armes, et qui, durant  
 « quatorze ans, n'avaient pas couché sous un toit<sup>1</sup>. »

XXXVII. Au moment même où cette réponse était rap-  
 portée à César, les Éduens et les Tréviriens<sup>2</sup> lui envoyaient

<sup>1</sup> Tout ce passage est véritablement dramatique; César y fait parler Arioviste avec toute la force d'un homme du Nord dont les armes n'avaient pas éprouvé d'échecs. Le romain voulait-il, en élevant le barbare, mettre en scène comme plus digne de lui-même, l'adversaire qu'il allait bientôt terrasser? Du reste, César était fort habitué à mettre dans la bouche de ses interlocuteurs de beaux discours, et des raisons souvent plus fortes que les siennes. Qu'y aurait-il en effet de plus plausible que l'argument tiré du droit réciproque des conquérans, s'il y avait entre ceux qui se permettent ce funeste métier d'autre droit que celui de l'épée et du plus fort. Les applaudissemens accordés par la multitude aux vainqueurs, sans distinction, n'ont que trop souvent confirmé la sentence rapportée par Tacite, *Victoriæ rationem non reddi*.

<sup>2</sup> Tréviriens, habitans du territoire de Trèves.

des députés ; les premiers pour se plaindre de ce que les Harudes, récemment arrivés dans la Gaule, dévastaient leur territoire sans qu'il eût été possible d'acheter la paix d'Arioviste, même en lui livrant des otages ; les seconds pour annoncer que les Suèves, au nombre de cent cantons sous le commandement des deux frères Nasua et Cimberius, s'étaient approchés de la rive du Rhin pour tenter le passage de ce fleuve. Vivement touché de ces nouvelles, César pensa qu'il n'avait point de temps à perdre, dans la crainte que la résistance ne devînt plus difficile, si de nouvelles bandes de Suèves venaient à sejoindre aux vieilles troupes d'Arioviste<sup>1</sup> : ayant donc pourvu aux vivres le plus promptement qu'il put, il marcha à grandes journées contre Arioviste.

XXXVIII. Après une marche de trois jours, il lui fut annoncé qu'Arioviste se portait de son côté avec toutes ses troupes pour s'emparer de Vésontion<sup>2</sup>, grande et forte place des Séquanais, et qu'il avait dépassé ses frontières de trois journées. César avait fort à cœur d'empêcher qu'il n'occupât cette place ; car elle renfermait en abondance tous les approvisionnemens de siège, et se trouvait tellement fortifiée par la nature des lieux, qu'elle offrait beaucoup de facilité pour soutenir cette guerre ; en effet, le Doubs enveloppe presque totalement la place, comme par un cercle tracé au compas, et l'espace de six cents pieds au plus, que la rivière ne couvre pas de ses eaux, est occupé

<sup>1</sup> Les Suèves, dont César redoutait la jonction à Arioviste, occupaient en Germanie de vastes contrées, et notamment la Suabe, qui en latin a conservé leur nom *Suevia* ; il sera souvent parlé de ce peuple german.

<sup>2</sup> Besançon, alors capitale de la Séquanie, et aujourd'hui de la Franche-Comté. Ici le texte présente quelques contradictions ; Divitiacus vient de dire que les Séquanais avaient mis leurs places au pouvoir d'Arioviste, et cependant nous voyons en ce moment Arioviste et César se diriger tous les deux à marches forcées sur la plus importante des places séquanaises, comme pour la gagner à la course ; Arioviste ne l'occupait donc pas, et l'on va voir César y entrer sans opposition ; il est probable que, si celui-ci eût eu le temps de revoir ses mémoires, il eût amendé ou expliqué le récit de Divitiacus, de manière au moins que la remise antérieurement faite à Arioviste ne semblât point s'appliquer à toutes les places séquanaises, mais seulement à quelques-unes.

par une très-haute montagne dont le pied touche à droite et à gauche aux rives du Doubs; un mur placé autour de cette montagne en fait une citadelle et la joint à la ville; c'est vers cette ville que César se dirigea à marche forcée tant de jour que de nuit; l'ayant occupée, il y mit garnison.

XXXIX. Il y avait peu de jours que César était à Véson-tion et s'y occupait des approvisionnemens de vivres, lorsque plusieurs rapports, faits par des Gaulois et des marchands à nos soldats qui les interrogeaient, leur représentèrent les Germains comme des hommes d'une haute stature, d'un courage incroyable, d'une grande habileté dans la guerre, et dont les Gaulois n'avaient seulement pu supporter l'air et les regards dans les nombreuses occasions où ils avaient dû combattre contre eux; ce qui répandit dans toute l'armée une terreur si grande et si subite, que tous les esprits en furent vivement troublés: cette terreur commença par les tribuns militaires, les préfets et tous ceux qui, n'ayant quitté Rome pour suivre César qu'à raison de leur amitié pour lui, peu exercés dans l'art militaire, se lamentaient sur les dangers de leur position<sup>1</sup>; les uns par une cause, les autres par une autre, prétextaient le besoin de partir, et en sollicitaient la permission; plusieurs, retenus par la honte, ne restaient que pour n'être pas soupçonnés de manquer de courage; mais ils ne pouvaient ni composer leur visage, ni même retenir leurs larmes qui coulaient par intervalles; cachés dans leurs tentes, ils gémissaient sur leurs tristes destinées, ou déploraient avec leurs amis leur commun danger. On ne voyait dans tout le camp que des hommes occupés à faire leurs testamens. Leurs do-

<sup>1</sup> Ceci nous fait connaître un peu les états-majors de ce temps-là. César peint à grands traits, et sa plume va nous faire sentir, quelques lignes plus bas, sans même l'exprimer, la différence qu'il estimait exister, quant à l'intrépidité, entre de tels officiers momentanément échappés aux douceurs de la vie citadine, et les centurions et vieux soldats dont les camps étaient la demeure fixe et perpétuelle.

léances et leurs craintes pénétrèrent peu à peu jusque dans l'âme des vieux soldats habitués à la vie des camps, des centurions et des commandans de la cavalerie. Parmi ces derniers, ceux qui voulaient éloigner d'eux le soupçon de timidité, disaient que ce n'était point l'ennemi qu'ils redoutaient, mais la difficulté des chemins, la prodigieuse étendue des forêts placées entre eux et Arioviste, enfin la presque impossibilité de transporter les subsistances; plusieurs même annoncèrent à César que, lorsqu'il ordonnerait de lever le camp et de porter les enseignes, la peur rendrait les soldats sourds à sa voix.

XL. Ayant remarqué cette consternation, et convoqué une assemblée où durent se rendre jusqu'aux centurions de la dernière classe <sup>1</sup>, César leur reprocha vivement, « d'abord, d'avoir pu croire qu'il leur appartenait  
« de chercher et d'examiner en quels lieux ils seraient  
« conduits, et dans quel dessein; que, pendant son consulat, Arioviste avait recherché avec empressement  
« l'amitié du peuple romain; comment donc porterait-  
« on un jugement assez téméraire pour le taxer de  
« vouloir manquer à ses obligations? que lui, César,  
« était persuadé que, dès qu'Arioviste connaîtrait ses  
« demandes et en aurait apprécié la justice, il se garantirait bien de renoncer à son amitié et à celle du  
« peuple romain; que si, poussé par un esprit de vertige  
« et de démence, il voulait faire la guerre, pourquoi des  
« Romains le redouteraient-ils et désespéreraient-ils de  
« leur propre courage, joint aux soins de leur général?  
« que déjà, du temps de nos pères, on s'était mesuré avec  
« un tel ennemi, lorsque, sous le commandement de  
« C. Marius, l'armée romaine chassa les Cimbres et les  
« Teutons, et parut digne d'autant d'éloges que son  
« général même; que dernièrement en Italie, dans des

<sup>1</sup> Cette dernière classe de centurions répondait à ce que nous appelons *sous-lieutenans* de compagnies dans nos régimens.

« troubles causés par des esclaves <sup>1</sup>, on avait éprouvé  
 « ce que valaient de tels hommes, même ceux qui étaient  
 « versés dans nos usages et dans la discipline que nous  
 « leur avions apprise; qu'on pouvait juger par-là de tout  
 « l'avantage d'une ferme résolution, puisque les mêmes  
 « hommes qui, sans armes, avaient, pendant quelque  
 « temps, semblé redoutables, furent depuis soumis les  
 « armes à la main, et malgré leurs premières victoires;  
 « qu'enfin ces Germains étaient les mêmes qui avaient été  
 « si souvent vaincus, soit en Helvétie, soit chez eux, par  
 « les Helvétiens mêmes, qu'on n'oserait certainement pas  
 « comparer à notre armée; que si la défaite et la fuite  
 « des Gaulois touchaient quelques esprits, ceux-là mêmes,  
 « s'ils en cherchaient la cause, la trouveraient dans la lon-  
 « gueur de la guerre et dans la fatigue des Gaulois; qu'A-  
 « rioviste, s'étant renfermé plusieurs mois dans son camp  
 « et ses marais sans qu'on eût pu en venir aux mains avec  
 « lui, attaqua tout à coup, et après leur dispersion, des  
 « hommes qui ne comptaient plus combattre, et les vain-  
 « quit par industrie et par combinaison plus que par son  
 « courage; mais que de tels moyens, bons à employer con-  
 « tre des hommes ignorans et barbares, ne pouvaient  
 « réussir contre des armées romaines, et qu'Arioviste  
 « lui-même ne s'en flattait pas; qu'à l'égard de ceux qui  
 « alléguaient, pour déguiser leur crainte, soit le manque  
 « de vivres, soit la difficulté des chemins, ceux-là s'ar-  
 « rogeaient un droit qui ne leur appartenait pas, ou en  
 « se défiant de la manière dont il remplirait ses devoirs  
 « de général, ou en voulant la lui prescrire; que ce soin  
 « ne regardait que lui; que les Séquanais, les Leuques <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> César veut sans doute désigner la guerre de Spartacus, qui avait eu lieu une quinzaine d'années auparavant. Cette guerre, terminée par Crassus, avait fort inquiété les Romains durant trois ans: Crixus et OEnomaüs en avaient partagé le commandement avec Spartacus.

<sup>2</sup> Peuple qui occupait le territoire de Toul, au pays que récemment encore nous appelions *les Trois Évêchés*.

« les Lingons <sup>1</sup>, fourniraient du blé; que même il y en  
 « avait déjà de mûr dans les champs; que, relativement  
 « aux chemins, ils en jugeraient bientôt eux-mêmes; qu'il  
 « n'était point embarrassé pour répondre à ceux qui pré-  
 « tendaient que les soldats ne lui obéiraient pas, et ne  
 « porteraient point les enseignes; qu'il n'ignorait pas  
 « que, si l'armée avait quelquefois désobéi à ses géné-  
 « raux, c'était ou à ceux qui avaient été malheureux  
 « par leur faute, ou à ceux qui étaient convaincus d'avoir  
 « voulu satisfaire leur avarice par des voies criminelles;  
 « mais que la vie entière de César déposait de son désin-  
 « téressement, comme la guerre helvétique attestait son  
 « bonheur; qu'ainsi il allait accélérer ce qu'il aurait pu  
 « faire à une époque plus éloignée; et que, dès la pro-  
 « chaine nuit, à la quatrième veille <sup>2</sup>, il lèverait son  
 « camp, et connaîtrait bientôt quel était le sentiment qui  
 « prévalait chez eux, de l'honneur et du devoir, ou de la  
 « crainte; que, s'ils ne le suivaient point, il n'en partirait  
 « pas moins avec la dixième légion toute seule, du courage  
 « de laquelle il ne doutait pas, et qui lui servirait de co-  
 « horte prétorienne. <sup>3</sup> » César portait une affection toute  
 particulière à cette légion, et il avait la plus grande con-  
 fiance dans sa valeur.

XLI. Après ce discours, tous les esprits se trouvèrent  
 changés d'une manière étonnante; il fit renaître avec  
 la sérénité le désir de combattre, et la dixième légion

<sup>1</sup> Territoire de Langres, comme il a été déjà dit ci-dessus.

<sup>2</sup> De trois à six heures du matin. Nous prions le lecteur de se rappeler la manière dont les Romains comptaient et appelaient les heures tant du jour que de la nuit; nous ne la retracerons plus.

<sup>3</sup> Ce discours nous rappelle les paroles que Quinte-Curce met dans la bouche d'Alexandre lorsque ses soldats découragés semblaient refuser de le suivre. « Je trouverai, dit le héros, des hommes prêts à suivre celui que vous abandonnez : les Scythes et les Bactriens viendront avec moi; naguère mes ennemis, ils vont devenir mes soldats » : *Inveniam qui desertum à vobis sequantur : Scythæ Bactrianique erunt mecum, hostes paulò antè, nunc milites nostri.* Lib. ix, cap. 2.

fut la première qui, par l'organe des tribuns militaires, s'empessa de remercier César de la bonne opinion qu'il avait eue d'elle, et de lui confirmer qu'elle était toute prête à le suivre à la guerre; les autres légions lui firent également porter leurs excuses par des tribuns et centurions de première classe, en lui protestant qu'elles n'avaient jamais eu ni doutes ni craintes, ni aucune prétention de substituer leurs vues à celles de leur général sur la conduite de la guerre. Après que leurs excuses eurent été reçues <sup>1</sup>, et que Divitiacus, celui d'entre les Gaulois à qui César accordait le plus de confiance, eut cherché et trouvé, au moyen d'un détour de plus de quarante milles <sup>2</sup>, un chemin qui permettait de conduire l'armée sur des pays découverts, César partit à la quatrième veille, comme il l'avait annoncé, et, au septième jour d'une marche non interrompue, il fut instruit par ses éclaireurs que les troupes d'Arioviste n'étaient plus qu'à vingt-quatre milles des nôtres.

XLII. A la nouvelle de l'arrivée de César, Arioviste lui envoya des députés pour lui annoncer son consentement à l'entretien demandé précédemment, et qu'il estimait en ce moment sans danger, vu le rapprochement des deux armées. Loin de rejeter cette ouverture, César crut apercevoir qu'Arioviste commençait à se mettre à la raison, en offrant de son propre mouvement ce qu'il avait re-

<sup>1</sup> Le triomphe que César remporte ici est celui de l'éloquence, et il lui en préparait d'une autre nature. Dans le parallèle que Salluste fait de César avec Caton (*Bell. Catil.* lib. iv), il assimile l'un à l'autre pour l'éloquence. Plutarque (*Vie de César*) nous apprend que César, fort jeune encore, tenait le second rang parmi les orateurs de Rome, et qu'il était sur le point d'atteindre le premier quand il renonça pour la guerre aux exercices du barreau. Suétone va plus loin, et ne fait aucune difficulté d'accorder ce premier rang à César. Voici ses expressions : *Eloquentiâ aut æquavit præstantissimorum gloriam aut excessit.*

<sup>2</sup> Un peu plus de treize lieues. Désormais nous ne ferons plus la réduction des milles en lieues; il suffit de se souvenir que la lieue se compose de trois milles.

fusé jusqu'alors ; il espérait beaucoup que le souvenir de tous les avantages qu'Arioviste avait reçus de lui et du peuple romain viendrait, avec les explications qui lui seraient données, à bout de vaincre son opiniâtreté. L'entrevue fut fixée au cinquième jour. Dans cet intervalle et dans l'un des messages qu'on s'envoyait réciproquement, Arioviste demanda, comme redoutant quelques embûches, que César n'amènât aucun homme de pied à leur entrevue, et que l'un et l'autre vinsent seulement avec leurs cavaliers, déclarant qu'il ne viendrait lui-même qu'à cette condition. César, qui ne voulait point que l'entretien manquât par ce prétexte, mais qui ne se regardait pas comme suffisamment en sûreté avec la cavalerie gauloise <sup>1</sup>, imagina comme expédient, après avoir mis à pied les cavaliers gaulois, de faire monter leurs chevaux par les soldats romains de cette dixième légion, dans laquelle il avait la plus grande confiance, le tout afin d'être au besoin secouru par une garde très-affectionnée. Pendant qu'on exécutait cette disposition, certain soldat de cette légion dit fort plaisamment « que César faisait plus qu'il ne promettait ; qu'il avait seulement promis à la dixième légion de l'employer comme cohorte prétorienne <sup>2</sup>, mais qu'il en faisait des chevaliers <sup>3</sup>. »

XLIII. Il y avait, à distance à peu près égale des deux camps, une grande plaine dans laquelle se trouvait un

<sup>1</sup> D'après ce que nous avons rapporté dans le *Précis historique* touchant cette cavalerie gauloise, que Strabon dépeint comme la meilleure qui fût de son temps employée par les Romains, il y a lieu de croire qu'en recourant à l'échange cité dans ce passage, César se défiait plus de l'affection des cavaliers gaulois que de leur courage.

<sup>2</sup> La cohorte prétorienne était celle qui devait servir de garde au général ; il y avait ordinairement plusieurs cohortes employées à cet usage.

<sup>3</sup> Les chevaliers étaient de fort ancienne institution à Rome ; cette institution était d'abord purement militaire ; depuis, les chevaliers furent chargés de la levée des revenus publics ; ils partagèrent aussi pendant quelque temps avec les préteurs l'administration de la justice ; enfin, du temps des Gracques, ils parvinrent à former comme un troisième ordre dans l'état. Voyez les détails donnés à ce sujet dans l'*Histoire romaine* de Rollin, tome 1<sup>er</sup>, p. 39.

tertre assez élevé; ce fut là que César et Arioviste se rendirent comme il avait été convenu. César plaça sa légion, devenue sa cavalerie, à deux cents pas du tertre; les cavaliers d'Arioviste s'arrêtèrent à même distance; Arioviste demanda que les deux chefs s'entretinssent à cheval, et que chacun d'eux pût en outre faire approcher dix cavaliers de sa personne. Quand on fut à portée de s'entendre, César commença par rappeler à Arioviste toutes les grâces qu'il avait reçues de lui et du sénat; « que par ce « sénat il avait été appelé roi, ami, et comblé des plus « riches présens, faveur dont avant lui il y avait eu « très-peu d'exemples, et que les Romains n'étaient dans « l'usage d'accorder que pour récompenser les plus grands « services; que cependant Arioviste avait joui de cette « insigne distinction sans avoir rien fait qui l'autorisât à la « demander, et par la seule libéralité de César et du sénat; « il lui fit remarquer aussi combien étaient anciennes et « justes les causes de l'amitié qui unissait les Romains « avec les Éduens, et combien de sénatus-consultes « avaient été rendus en faveur de ce peuple allié, qui « de tout temps, et même avant son alliance avec Rome, « avait tenu le premier rang dans la Gaule; que tels étaient « les usages du peuple romain et sa volonté, que non-seulement ses alliés et ses amis ne perdissent rien de leur « puissance, mais qu'ils s'accrussent en crédit, en dignités « et en honneurs. Comment donc César pourrait-il souffrir qu'on leur enlevât ce qu'ils tenaient de l'amitié du « peuple romain? » Après cet exposé, César forma les mêmes demandes que celles qui avaient été l'objet du premier message, savoir : « qu'Arioviste ne fît la guerre « ni aux Éduens ni à leurs alliés; qu'il rendît les otages, « et qu'enfin, s'il ne pouvait renvoyer chez eux aucune « partie de ses Germains, du moins il ne permît plus à « d'autres de passer le Rhin. »

XLIV. Arioviste s'appliqua peu à répondre aux deman-

des de César; il se vanta beaucoup lui-même, et dit  
 « que, s'il avait passé le Rhin, ce n'était pas de son propre  
 « mouvement, mais à la prière des Gaulois qui l'avaient  
 « appelé à leur secours; que de grandes espérances lui  
 « avaient été permises, et qu'un grand dédommagement  
 « lui était dû pour avoir quitté son pays et ses proches;  
 « que l'établissement qu'il avait dans la Gaule lui avait  
 « été accordé par les Gaulois eux-mêmes; que les otages  
 « lui avaient été volontairement donnés par eux; que  
 « les impôts qu'il levait n'étaient que la suite accou-  
 « tumée de ce droit que la guerre donne aux vainqueurs  
 « sur les vaincus; que ce n'était pas lui qui avait com-  
 « mencé la guerre contre les Gaulois, mais au contraire  
 « les Gaulois contre lui-même; que tous les peuples de  
 « la Gaule étaient venus sur lui pour l'accabler; mais qu'il  
 « avait, dans un seul combat, vaincu et dispersé toutes  
 « leurs troupes; que, s'ils veulent de nouveau tenter le  
 « sort des armes, ils le trouveront prêt à combattre,  
 « mais que, s'ils préfèrent rester en paix, ils ne sauraient  
 « sans injustice lui refuser les impôts par eux volonta-  
 « rement payés jusqu'à ce jour; que l'amitié du peuple  
 « romain, dont il avait espéré tirer avantage et hon-  
 « neur, ne devait point tourner à son détriment; et que,  
 « si les Romains prétendaient lui enlever ses tributs et  
 « les peuples ses tributaires, il renoncerait à cette amitié  
 « avec autant d'empressement qu'il l'avait recherchée; que,  
 « s'il faisait passer un grand nombre de Germains dans  
 « la Gaule, c'était pour sa propre sûreté, et non pour atta-  
 « quer les Gaulois, intention qu'on ne pouvait lui sup-  
 « poser, quand il était prouvé qu'il n'était venu qu'à la  
 « prière des habitans, et qu'il n'avait fait la guerre que  
 « pour se défendre, et non offensivement; que d'ailleurs  
 « il était venu dans la Gaule avant les Romains; que ja-  
 « mais avant ce temps armée romaine n'avait dépassé  
 « les limites de la province : qu'est-ce donc que voudrait

« César ? et pourquoi viendrait-il le troubler dans ses sessions ? que lui, Arioviste, avait sa province comme nous la nôtre, et que, de même que, s'il voulait pénétrer dans celle-ci, il faudrait l'en empêcher, de même nous ne pouvions, sans injustice, l'interpeller sur la manière dont il usait de son droit ; qu'à l'égard de notre amitié avec les Éduens, déclarée par des sénatus-consultes, il n'était ni assez barbare ni assez peu instruit de ce qui s'était passé pour ignorer que, dans la dernière guerre des Allobroges <sup>1</sup>, les Éduens n'avaient pas plus prêté de secours aux Romains qu'ils n'en avaient reçu d'eux dans leurs propres démêlés avec Arioviste et les Séquanais ; qu'il avait tout lieu de soupçonner que, sous prétexte de son amitié avec les Éduens, le vrai but de César était de tomber sur lui avec l'armée qu'il avait dans la Gaule ; qu'ainsi il le tiendrait, non pour ami, mais pour ennemi, s'il ne faisait retirer son armée ; que, s'il parvenait à lui donner la mort, il gagnerait la faveur et l'amitié de beaucoup de patriciens et des principaux de Rome <sup>2</sup>, à qui cet événement serait très-agréable, selon qu'ils le lui avaient fait savoir par divers messagers ; mais que, si César se retirait et le laissait jouir librement de la Gaule par lui conquise, ce général en serait amplement récompensé par la faculté qu'il aurait d'entreprendre quelque autre guerre que ce fût sans peines et sans périls. »

XLV. A tous ces raisonnemens César en opposa beau-

<sup>1</sup> Cette dernière guerre des Allobroges (*bellum proximum*) ne saurait être celle qui avait eu lieu soixante ans auparavant, et qui avait été suivie de la soumission des Allobroges, et de l'adjonction de leur pays à la province romaine. Arioviste faisait probablement allusion à une révolte qui avait eu lieu chez les mêmes Allobroges, peu de temps avant l'arrivée de César en Gaule. Cette révolte, conduite par Catugnatus, avait été assez facilement réprimée par C. Ponsinius, sans le secours des Éduens ni d'autres peuples gaulois.

<sup>2</sup> Ainsi l'ambition de César, comme il nous l'apprend lui-même, était déjà suspecte à plusieurs de ses compatriotes, et pourtant il n'était qu'au commencement du rôle qu'il parcourut et développa depuis pour la satisfaire.

coup d'autres pour établir qu'il ne pouvait se désister de son dessein; il dit « qu'il n'était ni dans ses habitudes ni « dans celles du peuple romain d'abandonner des alliés « qui avaient bien mérité de la république; qu'il ne voyait « pas d'ailleurs pourquoi la Gaule appartiendrait à Ario- « viste plutôt qu'aux Romains; qu'autrefois Q. Fabius « Maximus avait vaincu les Arverniens et les Ruténiens <sup>1</sup>, « auxquels, la république avait pardonné, sans les réduire « en province romaine et sans les rendre ses tributaires; « que, s'il fallait donc s'en rapporter à la priorité de temps, « elle serait pour le peuple romain un juste titre à l'em- « pire de la Gaule; mais qu'à s'en tenir à la décision du sé- « nat, la Gaule devait rester libre, puisqu'il avait voulu « que vaincue elle conservât ses lois. »

**XLVI.** Pendant ce colloque, on vint annoncer à César que les cavaliers d'Arioviste s'approchaient du tertre et s'avançaient vers les nôtres, sur lesquels ils lançaient déjà des pierres et des traits. Aussitôt il mit fin à son discours, et se replia sur les siens, auxquels il défendit de renvoyer un seul trait aux ennemis; car, bien qu'il jugeât que sa légion d'élite pouvait sans danger soutenir ce combat, il voulait se garder qu'on pût dire, après que les ennemis auraient été repoussés, que ç'avait été l'effet d'une surprise dirigée contre des hommes trop confians dans l'entrevue des chefs; mais lorsque le bruit se fut répandu parmi les soldats de l'arrogance avec laquelle Arioviste avait parlé, de la défense qu'il osait faire aux Romains de rester dans aucune partie de la Gaule, et de l'attaque

<sup>1</sup> Habitans de l'Auvergne et du Rouergue. Il a été parlé dans le *Précis historique* (v<sup>ie</sup> partie) de leur sanglante défaite, que les anciens historiens ont vraisemblablement un peu exagérée. L'un d'eux (Plinie, lib. vii, cap. 51, n<sup>o</sup> 50) rapporte une particularité relative à la même affaire : c'est que le général romain ayant eu la fièvre quarte, en fut délivré pendant la bataille. *Febri quartana liberatus est in acie*. Ce fait est plus croyable que les cent vingt ou même cent trente mille hommes que, deux pays seulement de la Gaule eussent perdus en un seul combat.

commencée par ses cavaliers contre les nôtres (attaque qui avait rompu la conférence), l'armée en ressentit une bien plus grande impatience et un bien plus vif désir de combattre.

XLVII. Deux jours après, Arioviste députa vers César pour lui annoncer qu'il désirait reprendre la conférence qui était restée imparfaite, l'invitant à fixer un jour pour un nouvel entretien, ou tout au moins à lui envoyer quelqu'un de ses lieutenans pour cet objet. César n'apercevait aucune raison de renouer la négociation, d'autant plus que la veille encore on n'avait pu empêcher les Germains de lancer des traits sur nos troupes; et d'un autre côté il trouvait trop périlleux d'envoyer un de ses lieutenans, qu'il exposerait par-là aux mauvais traitemens de ces hommes féroces. Ce qui lui parut le plus expédient, ce fut de députer vers Arioviste C. Valerius Proculus, fils de C. Valerius Caburus, dont le père tenait ses droits de cité de C. Valerius Flaccus <sup>1</sup>, jeune homme d'un grand courage uni à beaucoup d'instruction, propre à cette mission par sa fidélité, par la connaissance qu'il avait de la langue gauloise, devenue très-familière à Arioviste, enfin par l'absence de tout prétexte qui permit aux Germains de le maltraiter. César lui adjoignit M. Mettius, uni à Arioviste par un pacte d'hospitalité, et il les chargea l'un et l'autre de prendre connaissance de ce que dirait Ario-

<sup>1</sup> Par la voie de l'*adrogation*, sans doute, et non de l'*adoption* proprement dite; celle-ci n'avait lieu que de Romain à Romain, et envers des fils de famille, auxquels les étrangers n'étaient jamais assimilés, parce qu'à Rome la puissance paternelle était considérée comme un droit spécial, exclusivement attaché à la qualité de citoyen romain: *Jus patriæ potestatis proprium est civium romanorum.* (Inst. tit. de *Patriæ potestate.*) Ainsi un citoyen romain pouvait adopter le fils d'un autre citoyen romain sans recourir à la puissance publique; mais la faculté d'introduire un étranger dans une famille romaine était subordonnée à la permission qu'en accordait l'autorité souveraine. L'*adrogation* admise emportait la naturalisation; cette admission était, sous la république, prononcée par une loi émanant du peuple; et, sous les empereurs, par un rescrit du prince. Voy. lib. xi. de *Adoptionibus.* Voy. aussi Middleton, the Life of Cicero.

viste et de lui en faire le rapport. A peine furent-ils arrivés au camp et aperçus d'Arioviste, que celui-ci, élevant la voix, et en présence de son armée, leur demanda « pourquoi ils « étaient venus, et si c'était pour espionner. » Ils voulurent répondre; mais il leur coupa la parole, et les fit jeter dans les fers.

XLVIII. Le même jour, il leva son camp et alla prendre position au pied d'une montagne, à six milles du camp de César. Le lendemain il fit marcher ses troupes à la vue du camp romain, et alla asseoir le sien à deux milles au delà de César, afin de lui couper les vivres qu'envoyaient les Séquanais et les Éduens. De son côté, pendant les cinq jours qui suivirent, César tenait ses troupes déployées et l'armée rangée en bataille à la tête du camp, afin qu'Arioviste, si la volonté lui en venait, n'éprouvât aucun obstacle pour engager le combat; mais, durant ces cinq jours, Arioviste retint son armée dans son camp, se bornant avec sa cavalerie à escarmoucher journellement : genre de combat dans lequel les Germains ont acquis une grande habileté. A six mille cavaliers ils joignent pareil nombre de fantassins choisis un à un <sup>1</sup> par chaque cavalier pour sa sûreté personnelle, parmi les plus agiles et les plus courageux de toutes les troupes à pied; ils combattent ensemble de manière que les cavaliers puissent se replier sur les fantassins, et ceux-ci, en cas de danger, accourir au secours des cavaliers que quelques blessures graves auraient fait tomber de cheval. S'il faut avancer plus rapidement, ou faire une retraite plus précipitée, telle est la célérité acquise par ces fantassins dans leurs exercices, que, prenant les chevaux à la crinière, ils les égalent à la course.

<sup>1</sup> Ces mots *un à un* semblent seuls propres à rendre exactement le texte *singuli singulos* : au fond c'était un usage bien étrange que le droit attribué à chaque cavalier de choisir lui-même son compagnon fantassin; il devait s'établir entre ces compagnons de propre choix un service de bien vive affection. C'était néanmoins, comme l'observe Toulougeon, *l'enfance de l'art*.

XLIX. César, apercevant le dessein où était Arioviste de se tenir renfermé dans son camp, et craignant que les vivres ne lui fussent plus long-temps coupés à lui-même, choisit une position avantageuse à six cents pas environ au delà du camp des Germains, et, ayant rangé l'armée sur trois lignes <sup>1</sup>, il vint occuper cette position. Il fit tenir la première et la seconde lignes sous les armes, et ordonna à la troisième de fortifier le camp; ce lieu était, comme on l'a dit, à peu près à six cents pas de l'ennemi. Arioviste dirigea sur ce point environ seize mille hommes de pied avec toute sa cavalerie, pour effrayer les travailleurs et empêcher les travaux; mais César, selon qu'il l'avait arrêté d'avance, ordonna aux deux premières lignes de repousser l'ennemi, et à la troisième d'achever les retranchemens. Ce nouveau camp étant suffisamment fortifié, César y laissa deux légions avec une partie des auxiliaires, et ramena les quatre autres légions à l'ancien camp.

L. Le jour suivant, selon son usage, il fit sortir toutes les troupes des deux camps, et s'étant porté un peu en avant du grand camp, il rangea l'armée en bataille et présenta le combat aux ennemis; mais voyant qu'ils ne faisaient aucun mouvement, il fit rentrer l'armée dans les camps vers le milieu du jour. Arioviste envoya alors une partie de ses troupes attaquer le petit camp, près duquel s'engagea une action très-vive qui dura jusqu'au soir, et où il y eut beaucoup de blessés de part et d'autre. Au coucher du soleil, Arioviste fit rentrer ses troupes dans leur camp. César ayant demandé aux prisonniers pourquoi Arioviste évitait un engagement général, il en découvrit la cause dans l'habitude où étaient les Germains

<sup>1</sup> La première ligne se composait des *hastaires*, la deuxième des *princes*, et la troisième des *traires*; il y avait aussi des *vérites*, qui n'appartenaient spécialement à aucune des trois lignes, mais qui combattaient dans les intervalles, et se portaient partout où il était besoin.

d'attendre que les mères de famille eussent déclaré, d'après certains sortilèges et divinations, s'il était ou non opportun de combattre, et dans la déclaration faite par ces femmes en cette conjoncture, que les Germains ne pouvaient être vainqueurs, s'ils livraient bataille avant la nouvelle lune <sup>1</sup>.

LI. Le lendemain César, ayant laissé dans l'un et l'autre camp une garnison qui lui parut suffisante, commença par développer, à la vue des ennemis et en avant du petit camp, tous les auxiliaires <sup>2</sup> dont il voulait d'abord se servir pour la montre, vu que le nombre des légionnaires était fort inférieur à celui des ennemis. Ayant ensuite rangé l'armée sur trois lignes, il avança lui-même jusqu'au camp ennemi. Alors enfin les Germains, ne pouvant plus éluder le combat, firent sortir leurs troupes de leur camp, et les placèrent par ordre de nations <sup>3</sup>, rangeant à des intervalles égaux les Harudes, les Marcomans <sup>4</sup>, les

<sup>1</sup> Cette superstition n'existait pas seulement chez les Germains; c'était elle qui, lors de l'invasion de Darius en Grèce, avait privé les Spartiates de l'honneur de concourir à la victoire de Marathon; ils avaient craint de se mettre en marche avant la nouvelle lune.

<sup>2</sup> Le texte porte *alarii*, mais comme il entrait dans le service des *auxiliaires* de se tenir sur les ailes, l'emploi de cette dernière expression ne présente aucune équivoque; les légionnaires se réservaient toujours la position centrale.

<sup>3</sup> Cet arrangement par ordre de cités, de régions, ou même de familles, était généralement observé dans l'antiquité: *Range les combattans par leurs tribus, ou familles*, dit Nestor à Agamemnon (II<sup>e</sup> liv. de l'Iliade), et cette méthode, tout antique qu'elle est, n'a pas semblé à de fort habiles gens inapplicable aux états modernes qui sauraient emprunter des plus vieilles institutions ce qu'elles peuvent offrir d'utile. Le comte de La Luzerne, traducteur de Xénophon (en son discours préliminaire, pag. 27), aperçoit un avantage réel à former un *faisceau d'hommes attachés les uns aux autres par les liens du voisinage, de l'amitié et de la consanguinité*: et cet avantage s'est réalisé de nos jours dans l'organisation qui, en France, classait les bataillons par départemens, c'est-à-dire par divisions territoriales. On n'a pas oublié combien de victoires la France seule remporta sur la coalition européenne; à la vérité, cette France combattait alors pour sa liberté, et chaque fraction du peuple pour l'honneur particulier de son canton.

<sup>4</sup> Harudes et Marcomans, peuples germains, dont le point de départ ne peut être spécifié.

Tribocques <sup>1</sup>, les Vangions <sup>2</sup>, les Némètes <sup>3</sup>, les Sédu-siens <sup>4</sup>, les Suèves <sup>5</sup>, et formèrent autour de leur armée, avec leurs chariots et gros bagages, une barrière propre à fermer le passage à ceux qui voudraient fuir. Ce fut là qu'ils déposèrent les femmes, qui, les cheveux épars et les larmes aux yeux, suppliaient leurs pères et leurs époux, de ne point les laisser tomber comme esclaves au pouvoir des Romains.

LII. César, après avoir placé son questeur près de l'une des légions, et l'un de ses lieutenans près de chacune des autres, afin de donner à chaque soldat de hauts témoins de sa valeur, commença l'attaque par son aile droite, ayant remarqué que la partie en face de cette aile était la plus faible de l'armée ennemie. Au signal donné les troupes romaines fondirent avec impétuosité sur les ennemis, qui, de leur côté, accoururent au-devant d'elles avec tant de célérité, qu'on n'eut pas le temps de lancer les javelots, et qu'après s'en être débarrassé, l'on combattit incontinent à l'épée. Les Germains s'étant promptement formés en phalange, selon leur usage, pour soutenir notre attaque, il y eut un grand nombre de nos soldats qui, s'élançant sur leur phalange, leur arrachèrent leurs boucliers, et blessèrent quantité d'ennemis en les frappant d'en haut; mais lorsque l'aile gauche des Germains était rompue et mise en fuite, leur aile droite pressait vivement notre aile gauche par sa grande supériorité en nombre. Le jeune P. Crassus <sup>6</sup>, qui commandait la cava-

<sup>1</sup> Alsaciens.

<sup>2</sup> Habitans du territoire de Worms.

<sup>3</sup> Idem de Spire.

<sup>4</sup> Inconnus.

<sup>5</sup> Suabe et pays voisins, comme il est dit ci-dessus.

<sup>6</sup> Ce P. Crassus était l'un des fils de M. Licinius Crassus, si célèbre par ses richesses et par sa malheureuse expédition chez les Parthes. C'est dans cette guerre qu'environ six ans après l'époque retracée dans ce livre, périt en héros ce jeune P. Crassus dont il est question ici : il avait un frère (Marcus Crassus), que nous trouverons questeur de César dans le *xv*<sup>e</sup> liv. de ces mémoires.

lerie , et se trouvait , plus que ceux qui étaient engagés dans la mêlée , à portée de voir ce qui se passait , s'étant aperçu de l'état de souffrance où était cette aile , envoya la troisième ligne à son secours.

LIII. Le combat ayant été ainsi rétabli , les ennemis eurent bientôt tourné le dos , et ne s'arrêtèrent dans leur fuite qu'après qu'ils furent parvenus au Rhin , fleuve éloigné du champ de bataille d'environ cinquante milles. Arrivés là en petit nombre , ils cherchèrent à se sauver , les plus confians dans leur force , à la nage , et les autres sur de petits bateaux trouvés à bord ; parmi ces derniers fut Arioviste qui , ayant rencontré une nacelle attachée au rivage , s'en servit pour fuir , tout le reste ayant été taillé en pièces par notre cavalerie qui s'était mise à leur poursuite. Arioviste avait deux femmes , l'une Suève de nation , qu'il avait amenée avec lui de son pays , l'autre du Norique , et sœur du roi Vocion , qu'il avait épousée dans la Gaule , après qu'elle lui eut été envoyée par son frère : l'une et l'autre périrent dans la fuite ; elles avaient deux filles , dont l'une fut tuée , et l'autre prise. C. Valérius Procillus , comme il était entraîné dans la fuite , accompagné de ses gardiens , et lié d'une triple chaîne , tomba aux mains de César lui-même , qui poursuivait la cavalerie ennemie. Cette heureuse rencontre fit à César autant de plaisir que sa victoire même , en ce qu'il recouvrait , après l'avoir délivré des ennemis , le plus honnête homme de la province , son ami et son hôte , et que la joie de sa victoire n'était point altérée par le chagrin qu'il eut ressenti de la perte d'un tel homme. Celui-ci racontait que , trois fois en sa présence , on avait consulté le sort pour savoir s'il serait brûlé sur-le-champ , ou si son supplice serait différé , et que le sort lui avait toujours été favorable. M. Mettius fut retrouvé de même et ramené à César.

LIV. Le bruit de cette victoire étant parvenu au delà du Rhin , les Suèves , qui étaient venus jusqu'aux rives

de ce fleuve, retournèrent chez eux, et furent, dans leur épouvante, poursuivis par les Ubiens <sup>1</sup>, peuple voisin du Rhin, qui en tuèrent un grand nombre. César ayant en une seule campagne terminé deux grandes guerres, mit l'armée en quartier d'hiver chez les Séquanais, un peu avant l'époque ordinaire; il en confia le commandement à Labiénus, et alla tenir l'assemblée <sup>2</sup> dans la Gaule citérieure.

<sup>1</sup> Peuple alors considéré comme germain, habitant le territoire correspondant au ci-devant électorat de Cologne.

<sup>2</sup> Je dis *l'assemblée*, et non *les états*; cette dernière locution, employée dans diverses traductions, rappelle trop, selon moi, certaines assemblées de classes ou ordres appartenant aux temps modernes; il y a toujours quelque inconvénient à appliquer le même nom à des choses plus ou moins dissemblables.

---

## LIVRE SECOND.

---

(An de Rome, 696; avant Jésus-Christ, 57.)

César arrête de faire la guerre aux Belges et se porte sur le territoire des Rémois <sup>1</sup>, qui se rendent et s'unissent à lui contre les autres Belges. Description des forces militaires de chacun des peuples composant la Belgique. Les Belges attaquent Bibrax <sup>2</sup>, place rémoise, et abandonnent cette attaque à l'approche de César. Défaite des Belges <sup>3</sup> près la rivière d'Aisne. Soumission successive des Suesioniens, des Bellovaques et des Ambianiens <sup>4</sup>. Guerre des Nerviens <sup>5</sup>. Grande bataille dont le succès vivement disputé reste enfin aux Romains. Ceux-ci se dirigent contre les Atuatiques <sup>6</sup>, qui, renfermés dans leur place, se rendent après une courte résistance. Surprise tentée par ces Atuatiques, mais déjouée et suivie du sac de leur ville. Annonce faite à César des succès obtenus dans l'Arménique <sup>7</sup> par P. Crassus. César va passer l'hiver dans la Gaule cisalpine <sup>8</sup>.

I. **T**ANDIS que César hivernait dans la Gaule citérieure <sup>9</sup>, comme on l'a dit plus haut, il lui revint de toutes parts, et il lui fut confirmé par des lettres de Labiénus que tous les peuples de cette partie de la Gaule que nous avons appelée *Belgique* <sup>10</sup> se liguèrent contre les Romains,

<sup>1</sup> Reims.

<sup>2</sup> Bièvre, au pays rémois.

<sup>3</sup> La Belgique d'alors s'étendait jusqu'au territoire parisien.

<sup>4</sup> Soissonnais, Beauvoisis et Picardie.

<sup>5</sup> Hainaut et partie du Brabant.

<sup>6</sup> Comté de Namur.

<sup>7</sup> Notre Bretagne d'aujourd'hui.

<sup>8</sup> Lombardie.

<sup>9</sup> Ou Cisalpine (Lombardie).

<sup>10</sup> La Belgique, telle qu'elle a été comprise par César, et qu'elle était de son temps, ne doit être confondue ni avec la Belgique actuelle, qui n'est qu'une fraction de la première, ni avec la Belgique recomposée par Auguste dans la nouvelle division des Gaules: les différences applicables à ces trois époques sont très-bien indiquées dans l'*Histoire de la Belgique*, par M.

et se livraient réciproquement des otages; que cette ligue avait diverses causes; d'abord la crainte que notre armée ne se portât sur leur territoire après la pacification de la Celtique, et ensuite les vives instances d'un grand nombre de Celtes <sup>1</sup>, dont les uns, ayant naguère vivement désiré l'expulsion des Germains, ne supportaient pas moins impatiemment notre long séjour chez eux; et dont les autres appelaient un changement par la seule mobilité et légèreté de leur esprit. Plusieurs aussi entraient dans ces vues, comme étant les plus puissans de leur pays, et parce que, dans la Gaule, ceux-là parvenaient ordinairement à se saisir du pouvoir, qui avaient le plus de moyens pour lever et entretenir des troupes, chose qu'ils prévoyaient devoir être moins facile sous notre domination.

II. Déterminé par ces avis <sup>2</sup>, César leva deux nouvelles légions dans la Gaule citérieure, et les envoya, au commencement de l'été, dans la Gaule intérieure, sous le commandement de Q. Pedius, son lieutenant. Lui-même rejoignit l'armée dès qu'il y eut assez de fourrages. Il chargea les Sénonais <sup>3</sup> et autres Gaulois les plus voisins

Dewez : j'engage le lecteur à les étudier dans ce bon livre, dont le savant auteur m'a personnellement fourni d'utiles renseignemens dans le cours de mon travail.

<sup>1</sup> Les mots *Celtique* et *Celtes* sont ici employés, dans le sens de César, par opposition avec Belgique et Belges.

<sup>2</sup> Qu'y avait-il à conclure de ces avis, sinon que les Belges, redoutant l'invasion de leur territoire, se mettaient en état de se défendre? et qu'y avait-il en cela d'alarmant pour César, s'il lui eût plu de retourner en sa province? Assurément cette province n'était point menacée, et les Belges étaient bien loin de songer à l'attaquer; mais César voulait conquérir; et que lui fallait-il, aux yeux des Romains, pour justifier son entreprise? Du succès. Un profond écrivain n'a que trop bien peint la force et la valeur des résultats de guerre, lorsque, parlant des sanglans démêlés de Rome et de Carthage, il observe que *ce ne fut que la victoire qui décida s'il fallait dire la foi punique ou la foi romaine* (Montesquieu *Esprit des lois*, liv. XXI, chap. 11); bien plus sages seraient les temps et les pays où l'opinion publique flétrirait une guerre injuste, fût-elle même heureuse : il n'y en a que trop de cette classe !

<sup>3</sup> Habitans du territoire de Sens (alors *Agedincum*), ou, selon plusieurs éditions, *Agedincum*.

de la Belgique d'observer ce qui s'y passerait, et de l'en instruire. Ils lui annoncèrent unanimement qu'on y levait des troupes, et qu'une armée s'y rassemblait. César arrêta son départ à douze jours de là, pour s'y porter lui-même. Ayant mis ordre aux vivres, il leva son camp, et parvint en quinze jours aux frontières de la Belgique.

### *Guerre des Belges.*

III. A son arrivée, qui eut lieu inopinément, et beaucoup plus tôt qu'on ne s'y attendait, les Rémois<sup>1</sup>, peuple belge le plus voisin de la Celtique, lui députèrent leurs deux plus considérables habitans, Yccius et Antebrogus, pour lui déclarer qu'ils se mettaient, eux et leurs biens, sous la foi et la puissance du peuple romain; qu'ils n'avaient fait aucun pacte avec les autres Belges, et qu'ils étaient étrangers à la ligue ourdie contre les Romains; qu'au surplus ils étaient prêts à donner des otages, à faire ce qui leur serait prescrit, à recevoir des garnisons dans leurs places, et à fournir les vivres et autres secours qui leur seraient demandés; que tous les autres Belges étaient en armes; qu'à ces Belges s'étaient joints les Germains habitant en deçà du Rhin, et que telle était la fureur de cette multitude, qu'eux-mêmes (Rémois) n'avaient pu détourner de cette ligue les Suessioniens<sup>2</sup>, leurs frères et alliés, jouissant des mêmes droits qu'eux dans leur cité, suivant les mêmes lois, vivant sous le même gouvernement et les mêmes magistrats.

IV. César, ayant demandé à ces députés quels étaient

<sup>1</sup> Nation dont le chef-lieu était Durocortore (depuis Reims). C'était, après les Éduens, le peuple gaulois qui était le plus dans la faveur de César, comme on le verra ci-après.

<sup>2</sup> Habitans du Soissonnais, territoire contigu à celui des Rémois.

les peuples en armes, leur nombre et leurs forces militaires, il lui fut répondu que les Belges étaient pour la plupart d'origine germanique; que leurs ancêtres, après avoir passé le Rhin, s'étaient fixés en Belgique à cause de la fertilité du sol, et en avaient chassé les Gaulois qui l'habitaient auparavant; qu'ils étaient les seuls qui, selon la tradition de nos pères, eussent empêché les Cimbres et les Teutons, après les dégâts commis par ces barbares dans toute la Gaule <sup>1</sup>, de pénétrer sur leur propre territoire; ce qui, par le souvenir qu'on en gardait, leur donnait un grand crédit, et leur avait fait prendre à eux-mêmes une haute opinion de leur capacité dans l'art militaire. Quant à leur nombre, les Rémois dirent qu'ils avaient à ce sujet les données les plus certaines, ayant, à cause de leurs liaisons de voisinage et de parenté, été à même de connaître les contingens que, dans l'assemblée générale des Belges, chaque peuple avait promis de fournir pour cette guerre; qu'au premier rang pour le crédit, le courage et la population, se plaçaient les Bellovaques <sup>2</sup>, capables de mettre cent mille hommes sous les armes; qu'ils en avaient promis soixante mille d'élite, et demandaient le commandement de toute l'armée; que leurs voisins, les Suessioniens, possesseurs d'un territoire très-étendu et très-fertile, avaient eu pour roi, dans un temps même fort récent, Divitiacus, le plus puissant prince de la Gaule, dont l'empire s'étendait non-seulement sur une grande partie de ces régions, mais encore sur la Bretagne <sup>3</sup>; qu'aujourd'hui ils avaient pour roi Galba, à qui, d'un vœu unanime, les alliés avaient déferé la suprême direction de la guerre, à cause de sa justice et de sa prudence; que ce

<sup>1</sup> Ces mots *toute la Gaule* ne peuvent s'entendre que de la Gaule appelée Celtique par César : ce passage même indique que la Belgique s'était, par son courage, préservée de l'invasion des Cimbres.

<sup>2</sup> Peuples habitant le Beauvoisis, et diverses portions des provinces contiguës.

<sup>3</sup> L'Angleterre. La province de France portait aujourd'hui le nom de Bretagne, était alors l'Armorique, divisée en plusieurs nations.

prince possédait douze villes, et avait promis d'armer cinquante mille hommes; que les Nerviens <sup>1</sup>, habitant l'extrémité de la Belgique, et passant pour les plus barbares d'entre les Belges, fournissaient pareil nombre de cinquante mille hommes, les Atrebares <sup>2</sup> quinze mille, les Ambianiens <sup>3</sup> dix mille, les Morins <sup>4</sup> vingt-cinq mille, les Ménapiens <sup>5</sup> neuf mille, les Calètes <sup>6</sup> dix mille, les Vélocasses <sup>7</sup> et les Véromanduens <sup>8</sup> ensemble pareil nombre, les Atuatiques <sup>9</sup> vingt-neuf mille; que les Condrusiens <sup>10</sup>, les Éburons <sup>11</sup>, les Cérésiens et les Pémaniens <sup>12</sup>, tous connus sous la dénomination commune de Germains, étaient estimés devoir fournir quarante mille hommes <sup>13</sup>.

<sup>1</sup> Le Hainaut, tant français que ci-devant dit autrichien, le Cambrésis et une partie du Brabant, en comprenant les peuples cliens.

<sup>2</sup> La majeure partie de l'Artois; chef-lieu, Némétocenne (Arras).

<sup>3</sup> La majeure partie de la Picardie; chef-lieu, Samarobrive (Amiens).

<sup>4</sup> Le Boulonnais et une partie de la Flandre maritime.

<sup>5</sup> Territoire contigu au précédent, et embrassant vraisemblablement, outre la partie septentrionale de la Flandre maritime, quelques parties ou lisères du Brabant, en tirant vers la Gueldre.

<sup>6</sup> Pays de Caux, en Normandie.

<sup>7</sup> Le Vexin, tant français que normand.

<sup>8</sup> Le Vermandois.

<sup>9</sup> La province de Namur. *N. B.* Pour cet article comme pour les précédens, et pour ceux qui suivront, il ne faut pas espérer une concordance parfaite dans les circonscriptions anciennes et modernes: la désignation par le nom moderne de *province* ou de *ville*, s'applique à la portion du territoire où s'aperçoit l'ancien chef-lieu, sans exclure les additions ou restrictions apportées par les nouvelles démarcations de territoire: par exemple, il est probable que les Atuatiques possédaient quelques fragmens du pays liégeois, et sinon la totalité du Brabant-Wallon, du moins une grande partie. (*Voy.* la note sur les Atuatiques, ci-après, liv. v, chap. 40.)

<sup>10</sup> Le Condrotz, ayant aujourd'hui pour capitale ou chef-lieu la petite ville d'Hui.

<sup>11</sup> Pays liégeois sur les deux rives de la Meuse. (*Voy.* au surplus la note, liv. v, chap. 40.)

<sup>12</sup> Les Cérésiens et les Pémaniens devaient occuper la province de Luxembourg et une petite partie de l'électorat de Trèves.

<sup>13</sup> Pour compléter la nomenclature des vingt-quatre nations que César attri-

V. Après avoir, dans les termes les plus obligeans, engagé les Rémois à persévérer dans leurs sentimens, César ordonna que leur sénat se rendît près de lui, et que les enfans de leurs principaux habitans lui fussent amenés comme otages ; ce qui fut ponctuellement fait au jour indiqué. Il représenta en même temps, et avec les plus vives instances, à l'Éduen Divitiacus combien il importait à la république et au salut commun que les troupes ennemies fussent occupées sur plusieurs points, afin qu'on n'eût pas à lutter sur un seul contre une si grande multitude d'hommes, inconvénient que l'on éviterait, si les Éduens faisaient entrer leurs troupes sur le territoire des Bellovaques pour le dévaster. César fit partir Divitiacus avec cette mission. Ayant été informé par ses éclaireurs et par les Rémois que toutes les troupes belges marchaient sur lui en masse, et n'étaient déjà plus qu'à une très-petite distance, il se hâta de faire passer à son armée la rivière d'Aisne, qui est à l'extrême frontière du pays rémois, et il porta son camp sur l'autre rive : ainsi la rivière même défendait un des côtés du camp, et cette position, en mettant à l'abri tout ce qui était à la suite de César, établissait ses communications avec les Rémois et autres pays, d'où il pouvait sans danger tirer ses vivres. Sur cette rivière était un pont, où il plaça une garnison, laissant de l'autre côté Q. Titurius Sabinus<sup>1</sup>

bue à la Belgique, il suffirait d'ajouter ici 1° les Tréviriens, 2° les Ambivètes (territoire présumé d'Anvers), 3° les Centrons, Grudiens, Lévaques, Pleumosiens et Gorduniens, petits peuples cliens des Nerviens ; à la vérité, Strabon (liv. iv), parlant de la Belgique en masse, ne lui attribue que quinze nations, parce que vraisemblablement il n'aura eu égard qu'aux principales. Le moderne historien de la Belgique (M. Dewez) a recueilli toutes les désignations de César, et en a indiqué les positions de la manière la plus plausible, dans un travail qui permet rarement d'atteindre l'évidence : il présume que les Centrons, Grudiens, Lévaques, Pleumosiens et Gorduniens occupaient la partie septentrionale du Brabant, borné par l'Escant, la Seine et le Rupel.

<sup>1</sup> L'un des lieutenans de César (grade correspondant à celui de nos lieutenans)

avec six cohortes. Il fit garnir son camp d'un rempart de douze pieds de hauteur, et d'un fossé de dix-huit pieds de profondeur.

VI. A huit milles de ce camp était la place de Bibrax <sup>1</sup>, que les Belges attaquèrent vivement dans leur marche; et l'on eut ce jour-là beaucoup de peine à la défendre. La manière d'attaquer les places est la même chez les Gaulois et chez les Belges : lorsqu'ils ont, avec toutes leurs troupes, cerné le rempart, et qu'à force d'y lancer des pierres de tous côtés, ils en ont écarté ceux qui le défendent, ils placent leurs boucliers sur leurs têtes, s'approchent des portes et sapent la muraille; ce qui alors est devenu facile, attendu qu'au milieu des pierres et des traits lancés par une si grande multitude, personne n'a pu rester sur le rempart. La nuit ayant mis fin à l'attaque, le Rémois Yccius, l'un des députés précédemment envoyés à César, homme d'une haute naissance, d'un grand crédit, et qui alors commandait la place, dépêcha des courriers à César pour l'instruire qu'il ne pouvait tenir plus long-temps, s'il n'était promptement secouru.

VII. Vers le milieu de la nuit, et se servant pour guides des courriers mêmes qui étaient venus de la part d'Yccius, César envoya au secours des assiégés ses Numides, ses archers crétois et ses frondeurs baléares <sup>2</sup>.

nans-généraux). Le général en chef en plaçait ordinairement un à la tête de chaque légion : Pompée eut vingt-cinq lieutenans dans la guerre des pirates : c'est le plus haut nombre qu'il y en ait eu sous un seul général. Cicéron (*ad famil.*, 15, n<sup>o</sup> 4) nous apprend qu'étant proconsul de Cilicie, il en avait quatre. César, que nous verrons, dans sa septième campagne, commander à neuf légions, n'avait pas plus de huit lieutenans et d'un questeur, celui-ci réunissant assez habituellement à ses fonctions de questeur celles d'un neuvième lieutenant.

<sup>1</sup> Bièvre, selon d'Anville; Sanson avait désigné Fisme; mais cette opinion nous a semblé très-bien réfutée. (*Voy. la Notice de la Gaule*, par d'Anville, au mot *Bibrax*.)

<sup>2</sup> Dans les îles Baléares, aujourd'hui Majorque, Minorque et Iviça, les enfans étaient, selon Strabon, liv. III, exercés dès le plus bas âge à lancer la fronde, et n'obtenaient leur déjeuné qu'après avoir atteint le but.

Leur arrivée releva le courage des Rémois, en leur rendant l'espoir d'une utile défense, et la même cause ravit aux ennemis l'espérance d'emporter la place; de sorte qu'après avoir rôdé quelque temps autour, ils se mirent à ravager la campagne, à brûler les bourgs et habitations qui se trouvaient près de leur route, et se dirigèrent avec toutes leurs troupes sur le camp de César, près duquel, et à la distance de deux milles seulement, ils posèrent le leur, dont la fumée et les feux indiquaient l'étendue comme étant de plus de huit milles.

VIII. César prit d'abord la résolution d'ajourner toute bataille décisive, tant à cause du grand nombre des ennemis <sup>1</sup> qu'à raison de la haute valeur dont ils avaient la réputation. Cependant, par des combats de cavalerie, il essayait chaque jour ce dont étaient capables tant la cavalerie ennemie que celle des Romains; et, quand il se fut assuré que celle-ci n'était point inférieure <sup>2</sup> à l'autre, il marqua le champ de bataille en avant du camp, dans le lieu le plus propre au développement des troupes; le camp était lui-même sur une colline qui ne s'élevait que peu au-dessus de la plaine, ayant autant d'étendue qu'il en fallait pour ranger l'armée en bataille, s'abaissant à droite et à gauche, et qui, se relevant légèrement vers le centre, venait en pente douce rejoindre la plaine. A l'un et l'autre côté de la colline, César fit faire un fossé transversal d'environ quatre cents pas, et construisit à chacune de ses extrémités des forts,

C'est, selon nos voyageurs modernes, le moyen dont se servent certains peuples sauvages de l'Amérique pour rendre leurs enfans habiles à tirer de l'arc.

<sup>1</sup> Ces ennemis ( d'après les détails du chap. 4 ), étaient au nombre de trois cent mille au moins, et l'armée romaine ne devait pas aller au delà de cinquante-deux à cinquante-cinq mille hommes, bien que César eût alors huit légions au lieu de six, avec lesquelles il avait fait sa première campagne.

<sup>2</sup> La cavalerie de César était entièrement composée d'auxiliaires gaulois (Celtses et Tréviriens); la cavalerie ennemie se composait de Gaulois-Belges: César essayait donc la valeur de ses auxiliaires gaulois contre d'autres Gaulois; des Romains eussent été à ses yeux hors de tout parallèle.

où il plaça ses machines de guerre , afin d'éviter que des ennemis si supérieurs en nombre ne vissent tourner l'armée par les flancs pendant qu'elle combattait. Après ces dispositions, et ayant laissé dans son camp les deux légions nouvellement levées, pour porter du secours sur les points qui pourraient en avoir besoin, il rangea les six autres légions en bataille. De leur côté les ennemis, étant sortis de leur camp, se placèrent en ligne.

IX. Il y avait entre les deux armées un marais de peu d'étendue, et chacune attendait sous les armes que l'autre entreprît de le passer, afin d'attaquer celle qui s'engagerait dans cette incommode position; en attendant, les troupes à cheval escarmouchaient dans l'intervalle des deux armées, mais, comme ni l'une ni l'autre ne voulut prendre l'initiative du passage, César fit rentrer les légions au camp, après un combat de cavalerie où nous avons eu l'avantage. Aussitôt les ennemis se dirigèrent vers la rivière d'Aisne, qui était, comme on l'a dit, derrière notre camp: y ayant trouvé des endroits guéables, ils tentèrent de faire passer la rivière à une partie de leurs troupes, dans le dessein, soit d'emporter, s'ils le pouvaient, le fort commandé par le lieutenant Q. Titurius, et de couper le pont; soit, en cas de non-réussite, de ravager du moins le territoire rémois d'où nous tirions nos vivres, et qui nous était d'une grande utilité pour soutenir cette guerre.

X. Averti de cette marche par Titurius, César fit passer le pont à toute sa cavalerie, aux Numides armés à la légère<sup>1</sup>, aux frondeurs, aux archers, et marcha à l'ennemi. L'action fut très-vive en ce lieu. Nos troupes, ayant attaqué les Belges au moment et dans les embarras du passage, en tuèrent un grand nombre, et repoussèrent par une

<sup>1</sup> Ces Numides armés à la légère jouissaient d'une grande réputation de valeur et d'habileté, surtout depuis qu'ils avaient délivré le consul Minucius, cerné par les Liguriens, en l'an 560 de la fondation de Rome. Ils soutinrent fort mal leur réputation dans la guerre d'Afrique, où ils eurent à combattre César lui-même.

grêle de traits ceux à qui il restait assez de courage pour se frayer un passage à travers les cadavres de leurs compagnons ; notre cavalerie, ayant enveloppé ceux qui avaient passé les premiers, en fit un grand carnage. Les ennemis, se voyant déçus de l'espoir d'emporter le fort et de traverser le fleuve, reconnaissant d'ailleurs qu'ils tenteraient inutilement de nous attirer dans quelque position qui leur devînt avantageuse, pressés enfin par la disette qui commençait à se faire sentir, tinrent conseil, et arrêtèrent que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de retourner chacun chez eux, et de se tenir prêts à voler de tous les points à la défense des lieux où pénétrerait l'armée romaine ; qu'ainsi les Belges combattraient sur leur propre territoire : avec plus d'avantage que sur des terres étrangères, et trouveraient aisément à se nourrir chez eux. Un puissant motif qui venait avec les autres appuyer cette résolution, c'était la connaissance qu'on venait d'acquérir que Divitiacus et les Éduens approchaient du territoire des Bellovaques ; il était devenu impossible de persuader à ceux-ci qu'ils dussent rester plus long-temps sans secourir leurs propres foyers.

XI. Le départ étant résolu, ils sortirent de leur camp à la seconde veille, en tumulte et en poussant de grands cris, sans ordre fixe et sans être commandés par personne, prenant chacun le premier chemin qu'il rencontrait, et se hâtant tous de gagner leur pays ; de sorte que ce départ ressemblait à une vraie fuite. Instruit par ses vedettes de cette évasion, dont il n'avait point encore pénétré la cause, et craignant qu'elle ne couvrît quelques embûches, César retint au camp toute l'armée, même la cavalerie. Au point du jour, quand le départ des ennemis

<sup>1</sup> Géographiquement parlant, le lieu même où les armées étaient alors appartenait au territoire belge, puisque les Rémois faisaient partie de la Belgique ; mais ces dissidens ayant ouvert leur pays à l'armée romaine, les autres Belges ne pouvaient plus considérer ce pays que comme étranger, et même comme ennemi : la locution employée au texte est donc bien justifiée.

eut été confirmé par les éclaireurs, César, pour harceler l'arrière garde ennemie, fit partir toute sa cavalerie sous le commandement de Q. Pedius et de L. Aurunculeius-Cotta, ses lieutenans, et ordonna à L. Labienus de suivre avec trois légions. L'arrière-garde ennemie, ayant été attaquée et poursuivie pendant plusieurs milles, il avait déjà été tué une fort grande quantité de fuyards, lorsque les derniers rangs, auxquels nous étions arrivés, firent halte et soutinrent notre choc avec beaucoup de vigueur; mais ceux qui étaient en avant, ne voyant pas le danger si près d'eux, n'étant ni contraints par la nécessité de se défendre, ni contenus par les ordres d'aucun chef, ayant ouï les cris des combattans et s'étant mis en désordre, ne songèrent tous qu'à trouver leur salut dans la fuite. C'est ainsi que sans péril les nôtres tuèrent à l'ennemi autant d'hommes que le permit la durée du jour : ils cessèrent leur poursuite au coucher du soleil, et rentrèrent au camp comme il leur avait été ordonné.

XII. Le lendemain, avant que l'ennemi se fût rallié et remis de sa terreur, César conduisit l'armée sur le territoire des Suessioniens, contigu à celui des Rémois, et, après une longue traite, il parvint à la place de Noviodun<sup>1</sup>. Ayant entrepris de l'emporter d'un coup de main,

<sup>1</sup> Aujourd'hui Soissons (*Augusta Suessionum*), nom qui lui fut appliqué lorsque la plupart des chefs-lieux prirent celui des peuples de leurs ressorts. La position dont il s'agit a été réclamée par Noyon, dont le nom semblerait en effet la lui attribuer, si le mot *Noviodunum* n'eût été, dans ce temps, une dénomination très-commune, et que Soissons pouvait fort bien porter anciennement, de même que Noyon, Nevers, Neuvy, etc.: du reste, il nous semble qu'il y a plusieurs raisons de résoudre la difficulté en faveur de Soissons: 1<sup>o</sup> Cellarius observe que Noyon devait appartenir au Vermandois, et le texte nous apprend que César faisait le siège d'une place appartenant aux Soissonnais; 2<sup>o</sup> vaincus en pleine campagne, les Soissonnais se retireraient vraisemblablement, et selon l'usage des Gaulois, sur leur capitale, comme étant ordinairement le point le mieux fortifié, et n'étant jamais à de trop grandes distances; or, cette capitale n'était autre que la ville actuelle de Soissons. Il est à regretter que d'Anville, qui s'est occupé dans sa *Notice de la Gaule*, de plusieurs lieux portant le nom de *Noviodunum*, ait omis de s'ex-

parce qu'il avait ouï dire qu'elle manquait de garnison , il ne put, bien qu'elle ne fût défendue que par un petit nombre d'hommes, s'en rendre maître , à cause de la largeur des fossés et de la hauteur des murs. Il se mit donc à retrancher son camp, à faire des mantelets, et à préparer tout ce qui était nécessaire pour un siège régulier. Pendant ces préparatifs et la nuit suivante, tout ce qu'il y avait de Suessioniens, échappés par la fuite à la défaite des Belges, vinrent se jeter dans la place. Les mantelets ayant été dressés, la terrasse élevée, et les tours établies avec une grande célérité, la grandeur de ces travaux que les Gaulois n'avaient jamais vus, et dont ils n'avaient même jamais ouï parler auparavant, frappèrent les ennemis d'un tel étonnement, qu'ils envoyèrent des députés pour se rendre, et, sur la prière des Rémois, ils obtinrent que la vie leur fût laissée.

XIII. César, ayant reçu pour otages les principaux d'entre eux, notamment les deux fils du roi Galba, et s'étant fait livrer toutes les armes qui étaient dans la place, accepta la soumission des Suessioniens, et fit marcher l'armée contre les Bellovaques, qui s'étaient retirés avec tout ce qu'ils avaient dans la place de *Bratus-Pantium*<sup>1</sup>. César était à cinq milles environ de cette place, lorsque

pliquer sur le *Noviodunum* des Soissonais ; mais d'Ablancourt et beaucoup d'autres n'ont pas hésité à l'attribuer à Soissons, et je partage cette opinion.

<sup>3</sup> Beauvais. Plusieurs écrivains, et notamment Toulangeon, ont cru trouver ce *Bratus-Pantium* dans un petit village appelé Gratte-Panse, qui, à la lettre initiale près, semble n'être que la traduction littérale du premier nom ; mais l'induction puisée dans cette source est bien moins sûre que celle qui est fournie par le terrain même, et ce terrain exclut toute application à Gratte-Panse, qui est situé, selon qu'on le lit dans les notes de d'Ablancourt, à trois lieues seulement d'Amiens (l'ancienne Samarobrive). Ce lieu de Gratte-Panse, quel qu'il fût alors, était donc ambianien, et non bellovaque, et ne pouvait conséquemment être ce *Bratus-Pantium*, la plus forte place bellovaque. Il est en effet impossible d'admettre que *Bratus-Pantium*, capitale des Bellovaques, et Samarobrive, capitale des Ambianiens, fussent l'une et l'autre tellement sur la limite de leurs territoires respectifs, qu'elles se touchassent en quelque sorte ; cette supposition, tout au plus applicable à deux petites bourgades, ne saurait

tous les vieillards, qui en étaient sortis pour venir au devant de lui, se mirent à lui tendre des mains suppliantes, et à crier qu'ils venaient se mettre sous sa protection et sa puissance, ne voulant point être en guerre avec le peuple romain; et, comme il approchait de la place et s'occupait à poser son camp, les femmes et les enfans, du haut des murailles, les mains étendues selon leur usage, suppliaient les Romains de leur accorder la paix.

XIV. Divitiacus parla pour eux (car, depuis la retraite des Belges, il avait renvoyé les troupes éduennes et était revenu auprès de César), *il exposa que de tout temps les Bellovaques avaient joui de la confiance et de l'amitié des Éduens; que, s'ils s'étaient rendus coupables de défection envers eux, et s'étaient armés contre le peuple romain, c'était par l'impulsion de leurs principaux habitans qui répandaient le bruit que les Éduens, réduits par César à la condition d'esclaves, souffraient toutes sortes d'indignités et d'injures; que ces instigateurs, sentant aujourd'hui à quelle calamité ils avaient livré leur pays, venaient de s'enfuir en Bretagne (Angleterre); qu'au surplus ce n'était pas les Bellovaques seuls qui suppliaient César d'user envers eux de clémence et de douceur, mais les Eduens eux-mêmes, dont le crédit, s'ils obtenaient cette faveur, s'accroîtrait beaucoup chez tous les Belges aux secours et à l'argent desquels ils étaient dans l'habitude de recourir lorsqu'il leur survenait quelque guerre*<sup>1</sup>.

l'être à deux nations dont le territoire était assez étendu pour que l'une mit sous les armes cinquante mille hommes, et l'autre dix mille. Il convient pourtant d'avertir le lecteur qu'abstraction faite de Gratte-Panse, l'on a cru aussi avoir trouvé, près du bourg de Breteil, la position de l'ancien *Bratus-Panetium*: Danville même, en sa *Notice de la Gaule*, semble incliner à cette opinion; mais les doutes qu'il exprime nous ont semblé insuffisans pour enlever à Beauvais une application adoptée par le plus grand nombre des écrivains qui se sont occupés de cette question.

<sup>1</sup> Ce Divitiacus, placé si avant dans les bonnes grâces de César, a été jugé diversement, et, en général, avec sévérité: cependant il put devenir mauvais Gaulois, pensant n'être qu'un bon Éduen. Croyons, à la décharge de notre pauvre

XV. César répondit qu'en considération de Divitiacus et des Éduens, il acceptait les soumissions des Bellovaques ; et comme ce pays était fort étendu et tenait, par son crédit et sa population, le premier rang parmi les Belges, il demanda six cents otages. Après qu'ils eurent été livrés ainsi que toutes les armes trouvées dans la place, César se porta sur le territoire des Ambianiens, qui se rendirent sans coup férir, eux et tout ce qu'ils possédaient. Au pays de ces derniers touchait immédiatement celui des Nerviens, sur le caractère et les mœurs desquels César ayant pris des informations, il lui fut répondu : « *que le commerce étranger n'avait nul accès chez eux ; qu'ils ne laissaient entrer ni vins ni autres superfluités par eux regardées comme propres à énerver les esprits et amollir le courage de leur nation ; que c'étaient des hommes féroces et intrépides, blâmant amèrement les autres Belges de s'être rendus au peuple romain, et d'avoir à ce point dégénéré de la valeur de leurs pères ; qu'en ce qui les regardait, ils étaient fermement résolus à n'envoyer aucun député et à n'accepter aucune condition de paix.* »

#### *Guerre des Nerviens.*

XVI. Après trois jours de marche sur leur territoire, César fut instruit par ses prisonniers que la Sambre n'était pas à plus de dix milles de son camp ; que les Nerviens<sup>1</sup> étaient postés au delà de cette rivière, et que, réunis aux Atrebates et aux Véromanduens, leurs voisins<sup>2</sup>, qu'ils

humanité, qu'il y a plus de dupes et de sots que de malveillans parmi ceux qui se placent sous des protections étrangères : dans les dissensions de la grande famille gauloise, l'Éduen Divitiacus ne fut vraisemblablement qu'un imprévoyant citoyen. Cette espèce d'hommes ne fut rare en aucun temps. Combien n'a-t-on pas, en lisant l'histoire, de déplorables occasions de dire avec Horace !

. . . *Cives acuisse ferrum*

*Quo graves Persæ meliùs perirent.*

Od. 2, lib. 1.

<sup>1</sup> Hainaut, Cambrésis, et une partie du Brabant et de la Flandre.

<sup>2</sup> Artois et Vermandois.

avaient décidés à faire avec eux cette campagne, ils attendaient en cette position l'arrivée des Romains ; qu'ils allaient aussi recevoir un renfort d'Atuatiques <sup>1</sup> qui étaient déjà en route ; qu'enfin ils avaient placé leurs femmes et tous ceux des leurs, qui à raison de leur âge, ne pouvaient prendre part au combat dans un lieu défendu par des marais et inaccessible à une armée.

XVII. Sur cet avis, César envoya des éclaireurs et des centurions pour choisir une place propre à asseoir son camp. Comme parmi les Belges et autres Gaulois récemment soumis il y en avait plusieurs qui avaient suivi César et fait route avec lui, il arriva (selon que depuis on l'apprit par des rapports de prisonniers) que certains d'entre eux, ayant attentivement observé la marche de notre armée pendant les trois jours qu'elle avait duré, se rendirent de nuit auprès des Nerviens <sup>2</sup> pour les instruire qu'entre chacune des légions il existait une grande quantité de bagages ; qu'à l'arrivée de la première légion séparée des autres par un grand espace, il serait extrêmement facile de l'attaquer, et que les autres légions n'oseraient pas tenir quand la première aurait été repoussée et dépouillée de ses bagages. Cet avis donné aux Nerviens

<sup>1</sup> Province de Namur.

<sup>2</sup> Ces Nerviens, qui vont se mesurer avec une armée romaine de plus de cinquante mille hommes, commandée par César, et qui tiendront quelque temps la victoire en suspens, ont bien mérité qu'on retraçât avec quelques détails le territoire qu'ils habitaient, et qu'ils ont honoré par leur bravoure. Voici comment les place l'auteur de l'*Histoire de la Belgique* : « Les Nerviens « s'étendaient dans le Cambrésis, le Hainault et la partie du Brabant et de la « Flandre, où sont les villes de Bruxelles et d'Alost, et se terminaient au « nord à la Demer, vers Malines, et au midi vers Chimai, d'où ils remontaient « dans le pays situé entre la Sambre et la Meuse. Les Centrons, les Grudiens, « les Lévaques, les Pleumosiens et les Gorduniens, qui ne sont nommés qu'une « fois par César (peuples cliens ou tributaires des Nerviens), doivent être « compris dans la même étendue de pays, dont ils occupaient très-vraisemblablement la partie septentrionale, c'est-à-dire le sud du Brabant. » *Voy. l'Abbrégé de l'Histoire de la Belgique*, par M. Dewez, pag. 3 et 4.

Cambrai et Bavai se disputent l'honneur d'avoir été la capitale de cette courageuse nation.

venait d'autant plus à leur aide, que de tout temps ils avaient passé pour de mauvaises troupes de cavalerie (s'appliquant peu, même aujourd'hui, à cette partie de l'art militaire, et toute leur force consistant dans leur infanterie); de sorte que, pour se garantir des pillages dont leurs voisins pouvaient les menacer par des excursions à cheval, ils étaient dans l'habitude de couper de jeunes arbres, de les courber, d'y placer transversalement de nombreuses branches, et d'entremêler le tout d'épines, afin qu'à l'instar d'un mur, ces haies leur servissent de retranchemens, à travers lesquels il n'était pas possible ni de pénétrer, ni même de rien voir. Ces dispositions locales ayant arrêté les courses de notre cavalerie, les Nerviens songèrent à profiter de l'avis qui leur avait été donné.

XVIII. La position, que les nôtres avaient choisie pour établir leur camp<sup>1</sup> était une colline qui, depuis son sommet, s'abaissait par une pente douce jusqu'à la Sambre; de l'autre côté du fleuve, et vis-à-vis de cette colline, s'en élevait une autre de même déclivité, à deux cents pas environ; sa partie inférieure était nue et découverte; son sommet était garni de bois assez touffus pour qu'il fût difficile de voir rien à travers: les ennemis s'y tenaient cachés; seulement quelques postes de cavalerie se montraient dans la partie découverte le long du fleuve, dont la profondeur était d'environ trois pieds.

XIX. César, ayant envoyé sa cavalerie en avant, la

<sup>1</sup> Sur la castramétation, ou sur l'arrangement des camps romains, l'on peut recourir aux descriptions qu'en a laissées Polybe. Ces détails, aujourd'hui plus curieux qu'utiles, ont été rassemblés par Rollin dans son *Histoire ancienne*; tome XI, pag. 415 et suiv., édit. in-12. La carte figurative qui y est jointe, indique fort exactement les places qu'occupaient le général, le préteur, les tribuns, les légionnaires, la cavalerie, etc.; l'on y voit aussi représentés les intervalles qui constituaient les rues. Les camps étaient de forme carrée; ils étaient toujours arrangés dans le même ordre, et leur construction symétrique ressemblant plutôt, comme le dit Rollin, à une ville qu'à un camp, était souvent l'ouvrage d'une heure ou deux.

suivait avec les légions ; mais dans un ordre et d'après des dispositions tout autres qu'il n'avait été annoncé par les Belges aux Nerviens ; car , en arrivant près de l'ennemi, César avait , selon sa coutume , rapproché les légions , dont six marchaient ensemble et sans bagages ; les équipages de toute l'armée venaient ensuite, et se trouvaient sous la garde des deux légions le plus nouvellement levées , qui fermaient la marche <sup>1</sup>. Ayant passé le fleuve avec les frondeurs et les archers , nos cavaliers engagèrent avec la cavalerie ennemie un combat dans lequel celle-ci , tour à tour se repliant sur le bois et revenant à la charge , ne put néanmoins déterminer les nôtres à la poursuivre au delà de l'espace qui était découvert. Pendant ce temps , les six légions arrivées les premières , après s'être distribué le travail , commençaient à retrancher le camp ; mais dès que les ennemis cachés sur la hauteur eurent aperçu la tête de nos équipages (moment convenu entre eux pour attaquer) , ils sortirent de leurs bois où ils s'étaient formés en bataille , et , pleins de confiance dans l'avis qu'ils avaient reçu , ils s'élançèrent subitement avec toutes leurs troupes sur notre cavalerie , qui , ayant été facilement repoussée et mise en désordre , fut poursuivie jusqu'au fleuve avec une si incroyable vitesse , que , presque en un seul et même instant , on vit les ennemis sortir de leurs bois , traverser la rivière , arriver sur nous , et , se dirigeant avec la même célérité sur la colline que nous occupions , fondre sur notre camp , et sur les travailleurs occupés à le retrancher.

XX. César avait tout à faire à la fois : planter l'éten-

<sup>1</sup> Ces huit légions de six mille hommes chacune , ou de quarante-huit mille ensemble , et une cavalerie proportionnelle , c'est-à-dire d'environ cinq mille hommes , formaient bien , comme on l'a avancé plus haut , une armée de plus de cinquante mille hommes. César n'avait qu'une légion de plus lorsque , cinq ans plus tard , il eut à combattre les forces de toute la Gaule , près d'Aliso.

dard (signal usité pour faire courir aux armes), faire sonner de la trompette, rappeler les soldats occupés aux travaux du camp, rassembler ceux qui s'étaient écartés pour chercher du bois, ranger l'armée en bataille, haranguer les soldats, donner le signal du combat : de tant de choses à faire, une partie devenait impossible, vu la brièveté du temps et le choc des ennemis. A côté de ces difficultés s'offraient pourtant deux ressources ; d'abord la science et l'expérience des soldats qui, instruits par tant de combats antérieurs, pouvaient, sans commandement ni leçons d'autrui, se tracer à eux-mêmes ce qu'ils avaient à faire, et ensuite, près de chaque légion, la présence des lieutenans, à qui César avait défendu de s'éloigner des travailleurs avant que le camp fût retranché ; ces lieutenans, pressés par la proximité de l'ennemi, n'attendaient plus les ordres de César, et faisaient par eux-mêmes ce qui leur semblait le mieux convenir.

XXI. Après avoir pourvu au plus nécessaire, César courut haranguer les soldats, selon que le hasard les lui offrait, et il parvint à la dixième légion : pour toute harangue, il invita les soldats à se souvenir de leur ancienne valeur, à ne point se troubler, et à soutenir avec courage le choc des ennemis : comme ceux-ci étaient à portée du trait, il donna le signal du combat ; et, étant parti pour faire ailleurs la même exhortation, il trouva les soldats combattant déjà. L'engagement fut si rapide, et l'ennemi était tellement prêt à combattre, que le temps manqua non-seulement pour déployer les enseignes, mais même pour se revêtir des casques, et pour ôter aux boucliers leurs enveloppes ; le point sur lequel, en revenant des travaux, chacun des soldats se trouva par hasard, et aperçut un de nos drapeaux, devint le lieu où il se plaça, pour ne pas employer le temps de la bataille à chercher le sien.

XXII. L'armée s'étant donc rangée, plutôt comme

l'avaient permis la nature du lieu, la pente de la colline et la brièveté du temps, que comme le demandaient l'ordre et la science militaires, et pendant que les légions résistaient aux ennemis, les unes ici, les autres là, mais toutes sans se voir, à cause des épaisses broussailles qui étaient interposées entre elles, comme nous l'avons dit, il n'était possible ni de porter les secours d'une manière certaine, ni de pourvoir aux besoins de chaque endroit, ni enfin de faire émaner tous les ordres d'un centre unique : dans un si grand désordre, les événemens partiels étaient fort variés.

XXIII. Les soldats des neuvième et dixième légions, placés à l'aile gauche de l'armée, ayant lancé leurs javelots sur le corps ennemi qu'ils avaient en face, et qui était composé des Atrébates, eurent bientôt repoussé de la hauteur jusqu'au fleuve ces hommes harassés de fatigue, hors d'haleine et percés de coups; poursuivis l'épée dans les reins, et embarrassés au passage du fleuve, qu'ils s'efforçaient de traverser en hâte, un grand nombre de ces Atrébates furent tués par nos soldats; mais ceux-ci ayant eux-mêmes voulu traverser le fleuve, et s'étant avancés dans une mauvaise position, eurent à soutenir un nouveau combat contre les Atrébates, qui étaient revenus sur leurs pas, et qui furent encore une fois mis en fuite : sur un autre point combattaient deux légions diverses (les onzième et huitième) qui, engagées avec les Véromanduens<sup>1</sup>, et les ayant défaits, les menaient battant depuis la hauteur jusque sur les rives mêmes du fleuve; mais ces mouvemens opérés en avant, tant par notre centre que par notre aile gauche, avaient mis presque entièrement à découvert notre aile droite, composée de la douzième légion et de la septième, placée à peu de distance de la douzième; Ce fut sur ce point que se portèrent en masse très-ser-

<sup>1</sup> Habitans du Vermandois, comme il a déjà été dit

rée tous les Nerviens sous la conduite du général en chef Boduognatus; et tandis qu'une partie d'entre eux enveloppait nos légions par le flanc découvert, l'autre partie commençait à gagner le haut du camp.

XXIV. Dans ce moment même nos cavaliers et nos fantassins armés à la légère, qui avaient été repoussés ensemble dans le premier choc de l'ennemi, se reliaient sur notre camp, et, y ayant rencontré l'ennemi de front, se mirent à fuir sur d'autres points. Cet exemple fut bientôt imité par les serviteurs à la suite de l'armée qui, depuis la porte Décumane <sup>1</sup> et le sommet de la colline, ayant vu les nôtres traverser le fleuve en vainqueurs, s'étaient avancés eux-mêmes pour prendre part au butin, mais qui, voyant alors les ennemis dans notre propre camp, se mirent à fuir à toutes jambes. Dans le même temps, on entendait les cris des conducteurs de bagages, qui, saisis d'épouvante, se portaient çà et là sans savoir où se fixer. Frappés d'un tel spectacle, les cavaliers trévirien eux-mêmes, si renommés parmi les Gaulois pour leur bravoure, et qui avaient été envoyés comme auxiliaires à César par leur propre cité <sup>2</sup>, voyant que notre camp était rempli d'une multitude d'ennemis, que nos légions étaient pressées et presque enveloppées, que les valets de l'armée, les cavaliers, les frondeurs, les Numides dispersés fuyaient sur tous les points, désespérant de nos affaires, prirent la route de leur pays, publiant sur leur chemin que les Romains avaient été repoussés et vaincus; que leur camp et leurs bagages étaient tombés au pouvoir des ennemis.

XXV. César, après avoir harangué la dixième légion, se

<sup>1</sup> La porte Décumane était celle de derrière le camp.

<sup>2</sup> C'est ici pour la première fois que César prononce le nom des Trévirien (habitans du territoire de Trèves); et ce passage explique comment cette nation ne figurait pas dans la confédération belge, parmi les ennemis des Romains; elle était au contraire leur alliée; ce qui se déduit évidemment de ces expressions appliquées aux cavaliers trévirien, à *civitate missi*.

porta à l'aile droite, et vit au rapprochement des enseignes que les Romains étaient vivement pressés, et que les soldats de la douzième légion, très-serrés entre eux, se faisaient obstacle à eux-mêmes pour combattre : ayant appris en même temps que tous les centurions de la quatrième cohorte avaient été tués ; que le porte-enseigne de cette cohorte l'avait été de même ; que son enseigne était perdue ; que presque tous les centurions des autres cohortes avaient été blessés ou tués ; que de ce nombre était le primipile <sup>1</sup> P. Sextius Baculus, homme très-brave, atteint de nombreuses et graves blessures qui ne lui permettaient plus de se soutenir ; que d'autres étaient restés en arrière, et que plusieurs centurions de l'arrière-garde, abandonnés par leurs soldats, s'étaient eux-mêmes retirés du combat et mis hors la portée des traits ; qu'au contraire les ennemis recevaient sans interruption, du bas de la colline, des renforts avec lesquels ils nous pressaient de tous côtés ; qu'enfin les affaires étaient dans le plus mauvais état, et qu'il n'y avait aucun corps de réserve qui pût venir les rétablir, César saisit le bouclier de l'un des soldats de l'arrière-garde <sup>2</sup> ( car lui-même était venu sans en apporter ), et il s'avança vers la première ligne ; là, ayant appelé les centurions par leurs noms et encouragé les autres militaires, il ordonna de porter les enseignes en avant, et de desserrer les rangs, afin qu'on pût faire plus aisément usage de l'épée. Son arrivée ayant ranimé l'espoir et relevé le courage de l'armée, et chacun, sous les yeux du général, cherchant à se surpasser dans de

<sup>1</sup> Le primipile était le premier des centurions ; il commandait quelquefois à plusieurs compagnies, ou même à toutes celles de la cohorte. Quoiqu'il fut inférieur aux tribuns, il avait, comme eux, entrée et voix aux conseils.

<sup>2</sup> Plutarque (*Vie de César*) cite et loue cette action ; il observe que, sans elle et sans le secours immédiat de la dixième légion, il ne serait pas resté un seul Romain ; la présence d'esprit n'était pas au nombre des qualités qui manquaient à César.

si graves extrémités , on parvint à ralentir un peu l'impétuosité de l'ennemi.

XXVI. S'étant aperçu aussique la septième légion placée à peu de distance de la douzième , n'était pas moins vivement que celle-ci pressée par les Gaulois , César avertit les tribuns légionnaires d'opérer peu à peu la jonction de ces deux légions , afin que , réunies , elles pussent marcher sur l'ennemi. Cette manœuvre ayant été exécutée , les légionnaires , se prêtant un mutuel secours , et ne craignant plus d'être enveloppés , commencèrent à résister avec plus d'audace et à combattre avec plus de courage. Pendant ce temps , les deux légions restées en arrière-garde pour protéger les bagages , accourant à la nouvelle du combat , se montraient aux ennemis du haut de la colline. De son côté , T. Labienus , qui s'était emparé du camp belge , et qui de cette position élevée avait vu ce qui se passait dans le nôtre , envoyait la dixième légion à notre secours ; tous faisaient la plus grande diligence , ne doutant pas , en voyant fuir les cavaliers et les valets , du mauvais état de nos affaires , et du péril où se trouvaient le camp , les légions et le général.

XXVII. Leur arrivée changea tellement la face des affaires que ceux des nôtres que leurs blessures avaient mis hors de combat , appuyés sur leurs boucliers , reprirent part à la bataille , et que les serviteurs à la suite de l'armée , même sans armes , osaient courir sur les ennemis ; mais les cavaliers surtout <sup>†</sup> , pour effacer la honte de leur fuite , se trouvaient partout où il y avait à combattre , et tâchaient de l'emporter en courage , même sur les légions. De leur côté , les ennemis , dans le dernier espoir de leur salut , se montraient si intrépides , que , lorsque leurs premiers rangs avaient succombé , ceux qui suivaient , placés sur les

<sup>†</sup> L'on doit vraisemblablement excepter ceux de Trèves , qui avaient repris la route de leur pays , et que rien n'indique être revenus sur leurs pas.

corps de leurs camarades gisant par terre, combattaient de dessus ces corps, et que des cadavres amoncelés formaient pour les survivans une espèce de tertre d'où ils lançaient leurs traits et nous renvoyaient nos propres javelots, de sorte qu'il n'y avait plus à s'étonner que des hommes d'une si haute valeur eussent osé franchir un fleuve très-large, gravir des rives très-élevées, et attaquer les positions les plus escarpées; difficultés très-grandes sans doute, mais qui s'évanouissaient devant leur courage <sup>1</sup>.

XXVIII. Après cette bataille, où la nation et le nom des Nerviens furent presque entièrement anéantis, les vieillards, qui, selon qu'on l'a dit, s'étaient retirés dans des marais avec les femmes et les enfans, instruits de la déroute des leurs, et sentant qu'il n'y avait plus de difficultés pour les vainqueurs, ni de sécurité pour les vaincus, de l'avis unanime de ceux qui avaient survécu à ce désastre, députèrent à César pour lui faire leurs soumissions. Afin de laisser le souvenir des calamités que leur pays venait d'essuyer, ils rapportèrent que le nombre de leurs sénateurs se trouvait réduit de six cents <sup>2</sup> à

<sup>1</sup> Cet éloge n'est point suspect; César ne les prodiguait pas ordinairement à ses ennemis, et il se connaissait en courage. Le récit d'une si noble résistance inspire naturellement le désir de connaître le lieu qui en fut le théâtre.

L'*Abrégé de l'Histoire de la Belgique*, page 9, désigne le village de *Préles* sur la Sambre, dans les environs de Chatelet. L'étymologie de ce nom venant de *prælium* (combat), ainsi qu'une grande quantité d'ossements humains trouvés en ce lieu, et plusieurs circonstances, telles que la hauteur des rives et la largeur du lit de cette rivière, conformes aux dimensions décrites par César, ont semblé à M. Dewez justifier ce placement, sur lequel le P. Boucher et Desroches avaient été plus anciennement divisés. Dans un mémoire soumis à l'académie de Bruxelles, et récemment inséré dans les mémoires de cette académie, cet estimable savant a ajouté d'autres motifs déduits tant du site que des distances calculées d'après le nombre des journées de marche, et les points de départ indiqués par le texte. Si le fait qu'il tend à établir n'obtient pas la conviction due à la seule évidence, il prendra rang au moins parmi les faits probables.

<sup>2</sup> Il a été parlé de ces sénateurs dans le *Précis historique*, VIII<sup>e</sup> partie, chap. 2, § 2.

trois seulement, et que, de soixante mille hommes en état de porter les armes, il leur en restait à peine cinq cents. Touché de compassion envers ces infortunés supplians, et voulant leur témoigner sa clémence, César se hâta non-seulement de leur laisser la vie, mais de leur remettre leur territoire et leurs villes; enjoignant de plus aux peuples voisins de ne leur faire aucun mauvais traitement, et de ne point souffrir qu'il leur en fût fait par les leurs.

### *Guerre des Atuatiques.*

XXIX. Les Atuatiques <sup>1</sup>, dont il a été parlé plus haut, et qui étaient venus avec toutes leurs troupes au secours des Nerviens, ayant appris l'issue de cette bataille, rebroussèrent chemin et retournèrent chez eux. Ayant abandonné leurs villes et leurs forts, ils se retirèrent, avec tout ce qu'ils possédaient, dans une seule place extrêmement forte par sa position. Environnée dans son circuit et de tous côtés par de très-hauts rochers et de profonds précipices, elle ne présentait qu'une avenue en pente douce, n'ayant pas plus de deux cents pieds de largeur, et cette partie avait été fortifiée par une double enceinte de murs très-élevés, qui étaient soutenus par de grosses masses de pierres, et par des poutres aiguisées et infixées dans le mur même <sup>2</sup>. Ces Atuatiques descendaient des Cimbres et des Teutons, qui, marchant sur notre province, et de là sur l'Italie, avaient laissé en deçà du Rhin les bagages qu'ils ne pouvaient emporter avec eux, et en avaient confié la garde à six mille de leurs compagnons. Ceux-ci, après la déroute des Cimbres et de longues contestations avec

<sup>1</sup> Ces Atuatiques sont appelés, par quelques auteurs, Aduatiques; mais, sous l'un comme sous l'autre nom, il faut entendre la nation qui habitait le pays formant aujourd'hui la province de Namur, et vraisemblablement aussi quelques parties des pays contigus. Voy. la note sur le chap. 40 du v<sup>e</sup> livre.

<sup>2</sup> Nous avons rendu le mot à mot du texte; en termes techniques, nous eussions pu dire *contre-forts* et *arcs-boutans*.

leurs voisins, suivies de guerres soit offensives, soit défensives, avaient enfin conclu la paix, et d'un commun accord fixé leur résidence dans le lieu qu'ils habitent aujourd'hui.

XXX. D'abord, et à notre arrivée, ils firent sur nous de fréquentes sorties, et engagèrent plusieurs petits combats ; mais, quand nous eûmes établi notre circonvallation par un mur de douze pieds de haut, dans un circuit de quinze milles, et par des forts très-rapprochés les uns des autres, les ennemis se tinrent renfermés dans leur place ; de là, quand ils virent, après la confection de nos mantelets et de nos plates-formes, que nous construisions une tour, ils commencèrent à en rire du haut de leurs murailles, et à demander en raillant dans quel dessein l'on dressait à une si grande distance une si énorme machine, et avec quelles mains et quelles forces des hommes, surtout d'une si petite stature, espéraient poser contre leurs remparts une tour d'un si grand poids ( car la plupart des Gaulois, à cause de leur grande taille, avaient un profond mépris pour la petitesse de la nôtre <sup>1</sup> ).

XXXI. Mais, dès qu'ils virent cette énorme machine <sup>2</sup> se mouvoir et approcher de leurs murailles, frappés d'étonnement à la vue d'une chose si nouvelle, ils envoyèrent à César, pour traiter de la paix, des députés qui lui dirent *qu'ils ne pensaient pas que les Romains fissent la guerre sans la protection divine, puisqu'ils pouvaient faire mouvoir avec tant de promptitude des machines d'une si grande hauteur, et les faire servir à attaquer de si près ;*

<sup>1</sup> Cette différence ne s'aperçoit plus aujourd'hui ; elle s'est à peu près effacée par le mélange des races, et surtout par un genre de vie devenu semblable chez la plupart des peuples européens.

<sup>2</sup> Il est inutile de dire que l'invention de la poudre à canon et nos nouveaux projectiles ont totalement changé l'art d'attaquer et de défendre les places : le lecteur qui désirera connaître avec quelques détails tout ce qui regarde les machines de guerre anciennement employées par les Romains devra recourir à la description qu'en a faite le chevalier Folard dans son savant commentaire sur Polybe.

*qu'ils se mettaient donc avec tout ce qu'ils possédaient au pouvoir de César, en le priant, si ce qu'ils avaient ouï dire de sa clémence et de sa générosité le portait à leur conserver la vie, de ne point les dépouiller de leurs armes; qu'en effet ils avaient pour ennemis tous leurs voisins, jaloux de leur courage, et contre lesquels ils ne pourraient se défendre; s'ils étaient désarmés; qu'en ce cas ils aimeraient mieux, quel que dût être leur sort, se mettre à la merci du peuple romain que de mourir au milieu des supplices à eux réservés par des hommes auxquels ils avaient longtemps fait la loi.*

**XXXII.** A cette demande, César répondit que d'après son habitude, beaucoup plus que d'après ce qu'eût mérité leur conduite, il était prêt à conserver leur état, s'ils se rendaient avant que le bélier touchât leurs murailles <sup>1</sup>, mais que nulle proposition venant d'eux ne serait écoutée qu'après la remise de leurs armes; qu'au surplus il ferait pour eux ce qu'il avait fait pour les Nerviens, en défendant à leurs voisins d'exercer aucun mauvais traitement sur un peuple qui se serait rendu aux Romains. Cette réponse ayant été rapportée aux Atuatiques, ils firent connaître qu'ils allaient obéir; et du haut de leur rempart ils jetèrent dans le fossé qui était devant la place une telle quantité d'armes, que, bien qu'ils en eussent cédé le tiers, comme on l'apprit par la suite, le monceau formé par ces armes s'élevait presque à la hauteur du rempart et de notre terrasse; ils ouvrirent incontinent leurs portes, et furent dès ce jour traités comme en paix.

**XXXIII.** Sur le soir César fit fermer les portes, après avoir fait sortir de la place les soldats dont il craignait que les habitans ne reçussent de mauvais traitemens pendant la

<sup>1</sup> L'usage des anciens était que, lorsque le bélier avait frappé les murailles, il n'y avait plus lieu d'entrer en arrangement, et que la place, avec tout ce qu'elle renfermait, devenait butin de guerre, si elle était emportée; la première partie de la réponse de César est relative à cet usage et le confirme.

nuît; mais les Atuatiques, comme on ne tarda point à l'apprendre, avaient médité une surprise fondée sur l'opinion où ils étaient qu'après leur soumission, nous ne nous tiendrions point sur nos gardes, ou nous y tiendrions négligemment: armés donc en partie de ces mêmes armes qu'ils avaient retenues et cachées, et en partie de boucliers faits avec de l'écorce d'arbre ou de l'osier, et couverts de peaux, le tout à la hâte, vu la brièveté du temps, ils sortirent de la place à la troisième veille, et fondirent subitement avec toutes leurs troupes sur la partie par laquelle l'accès de nos retranchemens leur sembla le moins difficile; de notre côté, l'alarme ayant été donnée par de grands feux, qui étaient le signal prescrit et accoutumé, l'on accourut de tous les forts voisins sur le point attaqué. Les ennemis se battirent avec l'acharnement et la bravoure de gens presque désespérés, qui, accablés, dans la plus mauvaise position, de tous les traits lancés sur eux du rempart et des tours, n'entrevoyaient une lueur de salut que dans leur seul courage. Il en fut tué environ quatre mille, et le reste fut rejeté dans la place. Le lendemain, les portes restées sans défenseurs ayant été enfoncées, et nos soldats étant entrés dans la place, César fit vendre comme butin de guerre tout ce qu'elle renfermait. Il lui fut rapporté que le nombre des têtes montait à cinquante-trois mille. <sup>1</sup>

XXXIV. Dans le même temps, César fut instruit par P. Crassus, qu'il avait envoyé avec une légion <sup>2</sup> contre les

<sup>1</sup> Les anciens comptaient par têtes d'esclaves comme nous par têtes de bétail, les hommes en état d'esclavage, étant mis sur le même niveau des bêtes: ici la punition était bien sévère; du reste César aimait beaucoup le butin, et Suétone ne nous le laisse pas ignorer, lorsque, après avoir cité les brigandages dont ce général avait accablé l'Espagne et la Lusitanie, il retrace sa conduite dans la Gaule. *In Gallia sana, templaque deorum donis referta expilavit, urbes diruit, sæpius ob prædam quam ob delictum.* In Cæs., cap. 54. Cette partie honteuse de la vie du héros est demeurée comme ensevelie sous ses lauriers; peu d'écrivains se sont permis de la retracer.

<sup>2</sup> César n'avait pas, dans l'ordre des faits, parlé de ce détachement qui

Vénètes <sup>1</sup>, les Unelliens <sup>2</sup>, les Osismiens, les Curiosolites <sup>3</sup> et les Sésuviens <sup>4</sup>, les Aulerciens <sup>5</sup> et les Rhédons <sup>6</sup>, pays maritimes et contigus à l'Océan, que toutes ces nations s'étaient rendues au peuple romain.

XXXV. Après tous ces exploits et l'entière pacification de la Gaule, le récit de cette guerre donna aux barbares une telle opinion de notre valeur, que, parmi les nations mêmes habitant au delà du Rhin, il y en eut qui députèrent à César pour lui annoncer qu'elles étaient prêtes à se soumettre et à donner des otages. César, qui était pressé de se rendre en Italie et en Illyrie, ordonna aux députés de ces nations de se rendre près de lui au commencement de l'été suivant. Ayant ensuite envoyé les légions prendre leurs quartiers d'hiver chez les Carnutes <sup>7</sup>, les Andes <sup>8</sup> et les Turons <sup>9</sup>, pays voisins de ceux qui avaient été le théâtre de la guerre, il partit lui-même pour l'Italie <sup>10</sup>. Tous ces événemens, annoncés à Rome par les

devait être postérieur à la défaite des Nerviens, puisque, le jour même de cette défaite, les huit légions formant la totalité de l'armée romaine avaient pris part à la bataille.

<sup>1</sup> Vannes et son territoire.

<sup>2</sup> Le Cotentin, chef-lieu Coutance, Basse-Normandie.

<sup>3</sup> Peuples habitant notre Basse-Bretagne, aujourd'hui départemens des Côtes-du-Nord et du Finistère.

<sup>4</sup> Vraisemblablement le territoire de Séez, qui se reconnaît mieux dans le nom *Sessui*, de l'altération duquel a pu résulter celui *Sesuvii*.

<sup>5</sup> Maine, Perche et pays d'Évreux. Ces trois peuples étaient Aulerciens; ils avaient des dénominations spéciales, Cénomans, Diablintes et Éburovices. Le texte, employant le mot générique, paraît embrasser les trois pays.

<sup>6</sup> Rennes et son territoire, qui devait se prolonger jusqu'à la mer. Voy. d'Anville, au mot *Rhedones*.

<sup>7</sup> Pays chartrain.

<sup>8</sup> Anjou.

<sup>9</sup> Touraine.

<sup>10</sup> César manquait le moins qu'il lui était possible de faire ce voyage chaque année. Plutarque rapporte que, lorsque César était dans son gouvernement de la Gaule cisalpine, on s'y rendait de Rome en foule, et qu'il renvoyait ceux qui étaient venus le visiter ou comblés de présens, ou pleins d'espérance. Dans tout le cours de cette guerre, ajoute cet historien, *Pompée ne se douta même pas que tour à tour César domptait ses ennemis avec les armes des Romains, et qu'il*

lettres de César, firent décréter quinze jours de sacrifices aux dieux <sup>1</sup>, ce qui avant ce temps n'était arrivé en faveur d'aucun général <sup>2</sup>.

*gagnait les Romains avec l'argent des ennemis.* (Traduction de Ricard, *Vie de César.*)

<sup>1</sup> Le terme *supplicatio*, employé au texte, désignait des actions de grâces; la cérémonie appelée *obsecratio* avait pour objet d'implorer le secours des Dieux. (Voy. *l'explication des coutumes et cérémonies des Romains*, par Nieuport.)

<sup>2</sup> Ces derniers mots ne sont relatifs qu'à la durée des sacrifices, car d'autres généraux avaient obtenu cet honneur, mais pour un terme moindre; ce temps n'avait jamais excédé six jours jusqu'à la mort de Mithridate, pour laquelle on sortit de cette limite en faveur de Pompé; la solennité dura six jours. (Cicer *de Prov. cons.* cap. 27.)

FIN DU SECOND LIVRE.

---

## LIVRE TROISIÈME.

---

(An de Rome, 697; avant Jésus-Christ, 56.)

Galba, l'un des lieutenans de César, ayant ses quartiers à Octodur <sup>1</sup>, est attaqué par les Véragres et les Séduiniens <sup>2</sup>; il les bat et change ses quartiers. L'Armorique se soulève et arrête plusieurs préfets et tribuns chargés de missions, par P. Crassus, autre lieutenant de César. Guerre des Vénètes <sup>3</sup>. Description des ports, places et vaisseaux des peuples habitant cette côte, et de leur manière de combattre sur mer. Ils sont vaincus par César. Son lieutenant Sabinus bat les Unelliens et les Auleriens <sup>4</sup>; de son côté, P. Crassus remporte en Aquitaine deux victoires, la première sur les Sotiates <sup>5</sup> et la seconde sur les Vocates et Tarusates <sup>6</sup>. César, pour employer le reste de la campagne, se porte en personne sur le territoire des Morins <sup>7</sup> et des Ménapiens <sup>8</sup>, mais l'intempérie de la saison le force à ramener l'armée et à la mettre en quartier d'hiver.

I. **EN** partant pour l'Italie <sup>9</sup>, César avait envoyé Ser. Galba <sup>10</sup> avec la 12<sup>e</sup> légion et une partie de la cavalerie chez les Nantuates <sup>11</sup>, les Véragres <sup>12</sup> et les Séduiniens <sup>13</sup>,

<sup>1</sup> Martigni.

<sup>2</sup> Habitans du Haut et du Bas-Valais.

<sup>3</sup> Vannes et son territoire.

<sup>4</sup> Habitans d'une partie de la Normandie et du Maine.

<sup>5</sup> Soz, en Gascogne.

<sup>6</sup> Le Bazadois et le Tursan.

<sup>7</sup> Le Boulonnais.

<sup>8</sup> Flandre maritime et une partie du Brabant.

<sup>9</sup> L'Italie s'entend ici de la Gaule cisalpine, faisant aussi partie du gouvernement de César.

<sup>10</sup> Les historiens citent diversement le prénom de ce lieutenant de César, qui par la suite devint son ennemi. Les uns écrivent Sergius, et les autres Servius. Suétone se sert de cette dernière expression dans la vie de l'empereur Galba.

<sup>11</sup> Partie du Chablais et du Valais, près le lac Léman. Voy. d'Anville, *Notice de la Gaule*, au mot *Nantuates*.

<sup>12</sup> Partie du Valais dépendante d'Octodur, aujourd'hui Martigni.

<sup>13</sup> Partie du Valais qui avait pour chef-lieu Slon, aujourd'hui capitale de toute la contrée.

peuples occupant le pays situé depuis le territoire des Allobroges, le lac Léman et le Rhône jusqu'aux Hautes-Alpes : le but de cette expédition était d'obtenir que le chemin des Alpes restât libre et ouvert au commerce, qui jusqu'alors n'avait pu s'y faire qu'avec danger et en payant de forts impôts <sup>1</sup>. Il avait été laissé à la volonté de Galba de faire hiverner en ces contrées la légion qu'il commandait, s'il le jugeait nécessaire. Après quelques combats qui s'étaient terminés à notre avantage, et la prise de plusieurs forteresses, des députés ayant été de toutes parts envoyés à Galba avec des otages, et la paix étant faite, ce lieutenant plaça deux cohortes chez les Nantuates, et alla en personne, avec le reste de la légion, prendre ses quartiers d'hiver au bourg d'Octodur <sup>2</sup> qui appartient aux Vérages. Ce bourg, placé dans un vallon fort resserré, est de tous côtés renfermé entre de très-hautes montagnes : comme une rivière le traverse et le divise en deux parties, l'une d'elles fut attribuée aux Gaulois pour y loger, et l'autre aux cohortes, pour leur quartier, qu'on fortifia par un retranchement et un fossé.

### *Guerre des Vérages et Séduniens.*

II. Après plusieurs jours passés au quartier et employés par Galba à donner des ordres pour les approvisionnemens, il fut tout à coup instruit par ses éclaireurs que tous les Gaulois avaient, pendant la nuit, abandonné la partie du bourg qui leur avait été laissée pour habitation, et que déjà une multitude immense de Séduniens et de Vérages occupaient les montagnes qui dominaient Octodur. Plusieurs causes avaient suggéré aux Gaulois le dessein de renouveler la guerre et de fondre sur

<sup>1</sup> Le commerce dont César se déclare ici le protecteur était sans doute celui de la province romaine avec les Valaisans. Ne pouvait-on donc négocier et traiter avec ceux-ci ? Mais l'esprit de conquête aspirait à autre chose.

<sup>2</sup> *Ut supra*, Martigni, aussi appelé Martinach.

notre légion : d'abord , leur mépris pour le petit nombre d'hommes restant à une légion dont il avait été retiré deux cohortes et fait plusieurs détachemens pour escorter les convois ; ensuite l'opinion où ils étaient qu'en se précipitant de leurs montagnes et lançant leurs traits sur nos soldats très-désavantageusement postés, ceux-ci ne pourraient soutenir même leur premier choc : à ces causes se joignaient la douleur d'être séparés de leurs enfans enlevés à titre d'otages , et enfin la persuasion que les Romains n'aspiraient pas seulement à obtenir un libre passage par les Alpes , mais à s'en rendre maîtres à perpétuité , et à les réunir à la province dont elles étaient limitrophes <sup>1</sup>.

III. A cette annonce , Galba qui s'était cru en toute sécurité après la soumission des Gaulois suivie de la remise de leurs otages , et qui n'avait ni achevé de fortifier ses quartiers , ni suffisamment pourvu aux subsistances de la troupe , se hâta de convoquer un conseil pour en recueillir les avis. Dans un si grand danger survenu contre toute attente , comme déjà l'on voyait presque toutes les hauteurs couvertes d'ennemis en armes , et que les chemins , tous interceptés , ne permettaient de recevoir aucun secours ni en hommes , ni en vivres , il y eut plusieurs voix pour abandonner les bagages , et pour ne chercher , dans cette position presque désespérée , de salut qu'en se faisant jour à travers les ennemis , afin de regagner les chemins par lesquels on était venu ; cependant , en ajournant cette résolution à la dernière extrémité , la majorité des voix fut pour tenter en ce moment le sort des armes , et défendre le camp.

IV. Peu d'instans s'étaient écoulés depuis cette résolution ,

<sup>1</sup> En supposant ces vues à César , les Valaisans avaient fort bien deviné sa pensée ; aussi César ne dit-il pas un mot pour se purger d'un soupçon qui eût été mal fondé : les conquérans ne cherchent pas ordinairement à légitimer leurs entreprises autrement que par le succès ; et le besoin de se justifier ne regarde que les généraux malheureux.

et à peine avait-on eu le temps de faire les dispositions relatives, que les ennemis, accourus de toutes parts à un signal donné, se mirent à lancer des pierres et des gèses <sup>1</sup> sur nos retranchemens. Les légionnaires, au commencement, et tant que leurs forces furent entières, opposèrent la plus vive résistance, et de dessus le rempart ne lançoient pas un seul trait qui ne portât coup : s'il y avait quelque endroit faible et qui fût vivement pressé, ils accouraient aussitôt à son secours ; mais ce qui leur était fort désavantageux, c'était que les ennemis, en se retirant pour se remettre des fatigues inséparables d'un combat aussi long, étaient immédiatement remplacés par des troupes fraîches, tandis que le trop petit nombre des légionnaires ne permettait ni aux hommes fatigués de se retirer du combat, ni même aux blessés de quitter la place où ils se trouvaient.

V. Il y avait déjà plus de six heures que le combat durait sans interruption, et non-seulement les forces, mais les traits même commençaient à manquer à nos soldats ; de leur côté, les ennemis attaquaient avec d'autant plus de vigueur que la résistance devenait plus molle ; déjà ils avaient fait des brèches au rempart et commençaient à combler le fossé : en un mot, nos affaires étaient dans le plus grand péril, lorsque le primipile P. Sextius Baculus (le même qui avait été criblé de blessures dans la bataille contre les Nerviens), et le tribun légionnaire C. Volusenus <sup>2</sup> également ferme dans le conseil et dans

<sup>1</sup> Le *gæsum* des Gaulois était une arme à hampe, toute de fer : telle est la définition qu'en donnent nos dictionnaires, sans indiquer le mot simple, propre à une traduction française : ce silence s'explique aisément : il a pu sembler inutile de créer un mot français correspondant à un sujet qui n'existait plus, long-temps avant que notre langue existât elle-même. J'ai employé l'expression *gèse* ; afin d'éviter une longue périphrase.

<sup>2</sup> Ce Volusenus, justement loué dans cette conjoncture, est le même homme que nous verrons plus tard se permettre un affreux guet-apens sur la personne de l'Atrébate Comius. Ce tribun, si ferme dans le conseil et dans l'action, ne reculait pas même devant l'idée de commettre un assassinat !

l'action accoururent à Galba, pour lui remontrer qu'il n'y avait plus de salut à attendre que d'une vigoureuse sortie, et qu'il fallait essayer cette dernière ressource. En conséquence, les centurions ayant été appelés, il fut aussitôt ordonné aux légionnaires de combattre avec un peu moins d'activité, de parer seulement les coups, et de reprendre ainsi des forces, afin qu'ils pussent, au premier signal, fondre sur l'ennemi avec cette intrépidité qui seule leur offrait quelque espoir de salut.

VI. Ces ordres furent suivis, et nos soldats, s'élançant tout à coup hors du camp par toutes ses issues, ne laissèrent aux ennemis ni le temps de juger ce qui se passait, ni celui de se rallier. Dans un tel changement de fortune, ceux qui avaient été sur le point de s'emparer de notre camp, enveloppés eux-mêmes de toutes parts, furent taillés en pièces, et de plus de trente mille hommes dont il était constant que se composait l'armée des barbares, plus du tiers ayant été tué, le reste, épouvanté, prit la fuite, et fut poursuivi si vivement, qu'il ne put se rallier sur les hauteurs : ayant ainsi dissipé toutes les troupes ennemies et enlevé leurs armes, nos soldats rentrèrent dans leur camp. Après cette victoire, Galba, qui ne voulait plus tenter le sort des combats, et qui avait pris ses quartiers d'hiver dans un tout autre dessein, forcé d'ailleurs de se livrer à d'autres soins, et surtout d'obvier à la disette dont il était menacé, fit le lendemain même mettre le feu à toutes les maisons du bourg et prit la route de la province. Comme sa marche ne fut ni arrêtée ni retardée par aucune rencontre ennemie, il conduisit sa légion sans perte chez les Nantuates, et de là chez les Allobroges, où il fixa ses quartiers d'hiver.

VII. Après cette expédition, et lorsque, par une foule de motifs puisés dans la défaite des Belges, dans l'expulsion des Germains et dans la victoire remportée sur les Séduviens, César regardait la Gaule comme en paix, et

s'était, vers le commencement de l'hiver, déterminé à partir lui-même <sup>1</sup> pour l'Illyrie <sup>2</sup>, dont il désirait aussi visiter les nations et connaître le territoire, une nouvelle guerre s'éleva subitement dans la Gaule. Voici quelle en fut la cause: le jeune <sup>3</sup> P. Crassus hivernait avec la troisième légion près de l'Océan, chez les Andes <sup>4</sup>. Pour se procurer des vivres dont il manquait, il avait député chez les peuples voisins plusieurs préfets et tribuns légionnaires <sup>5</sup> au nombre desquels étaient T. Terrasidius, envoyé chez les Eusubiens <sup>6</sup>, M. Trebius chez les Curiosolites <sup>7</sup> et Q. Velanius avec T. Silius chez les Vénètes <sup>8</sup>.

### *Guerre des Vénètes.*

#### VIII. Ces Vénètes jouissent d'un crédit immense sur

<sup>1</sup> Le point de départ se prend en ce moment, non de la Gaule ultérieure que César avait quittée depuis plusieurs mois, mais de la Gaule cisalpine, où il était pour lors.

<sup>2</sup> L'Illyrie faisait aussi, comme on l'a dit plus haut, partie du gouvernement de César.

<sup>3</sup> Le mot du texte *adolescens* aurait été traduit avec plus d'exactitude peut-être par notre mot français *adolescent*, s'il eût été dans nos habitudes de regarder comme *adolescens* tous ceux que les Romains considéraient comme tels. L'on était à Rome qualifié assez ordinairement *adolescent* jusqu'à l'âge de quarante-trois ans, comme le rapporte Nieuport, d'après divers auteurs. Salluste aussi (Catil. XLIX) nous fournit un exemple d'autant plus irrécusable qu'il s'applique au héros ou à l'auteur même de ces mémoires. Catulus était en concurrence pour le souverain pontificat avec César, et se vit préférer celui-ci encore très-jeune : *Ab adolescentulo Cæsare victus*. Or ce petit adolescent avait alors trente-six ans : il fut consul quatre ans après.

<sup>4</sup> Habitans de l'Anjou.

<sup>5</sup> L'expression *tribuns légionnaires* est ici et sera, dans tout le cours de ces mémoires, employée comme ne désignant qu'un grade dans l'armée fort différent de la dignité remplie par ces tribuns militaires qui avaient à Rome remplacé pendant quelque temps les consuls.

<sup>6</sup> Nom vraisemblablement altéré, et qu'on ne retrouve, même approximativement, dans aucun des anciens textes composant les documens géographiques de notre Gaule : il est vraisemblable que le peuple désigné par César occupait une partie des côtes de l'Océan, c'est-à-dire du pays appelé Armorique; mais on ne saurait indiquer plus spécialement sa position.

<sup>7</sup> Partie de l'Armorique, ou de notre Bretagne, chef-lieu Quimper.

<sup>8</sup> Vannes et son territoire.

toute cette côte maritime, soit comme possesseurs d'un grand nombre de vaisseaux avec lesquels ils trafiquent en Bretagne <sup>1</sup>, soit comme plus instruits et plus expérimentés que tous leurs voisins dans l'art nautique, soit enfin comme maîtres du très-petit nombre de ports où l'on peut se mettre à l'abri des ouragans sur une mer aussi ouverte <sup>2</sup>, circonstance qui rend tributaires de cette nation presque tous les navigateurs étrangers. En commençant par retenir Silius et Velanius, les Vénètes espéraient recouvrer en échanges les otages qu'ils avaient livrés à Crassus. Entraînés par la force d'un tel exemple, avec cette prompte et soudaine résolution qui caractérise les Gaulois leurs voisins, animés des mêmes vues, retinrent Trebius et Terrasidius, et s'étant aussitôt envoyé des députés, ils arrêterent entre eux, par l'organe de leurs principaux habitans, de ne rien faire que de concert et de courir le même sort : ils sollicitèrent en même temps les autres contrées à s'unir à eux, pour se maintenir dans la liberté qu'ils avaient reçue de leurs pères plutôt que de tomber sous le joug des Romains. Ces

<sup>1</sup> Angleterre : le nom primitif de ce pays, *Britannia*, lui aurait-il été donné, dans la plus haute antiquité, par des Celtes ou Gaulois arrivant de cette partie de la France actuelle qu'on appelle *Bretagne* ? C'est ce que paraît croire le père d'Orléans (*Hist. des révolutions d'Angleterre*), tome 1<sup>er</sup>, p. 2). *Il y a apparence*, dit-il, *que la petite Bretagne a produit les conquérans de la grande*. Rien, selon nous, n'est moins apparent, et si nous nous renfermons dans les temps réellement connus, il nous semble au contraire très-évident que le pays appelé Armorique, au temps de César, et qui depuis a été nommé Bretagne, a reçu ce nom de la Grande-Bretagne, loin de lui avoir donné le sien.

<sup>2</sup> Ces expressions, *mer ouverte*, employées ici, et *mer fermée*, que nous rencontrerons plus bas, n'ont rien de commun avec certain point de droit public fort controversé entre Grotius et Selden, dont les dissertations sur la mer ouverte ou libre, et sur la mer close n'avaient en vue que le droit de navigation dans ses rapports avec la souveraineté du littoral. La politique des Gaulois n'allait pas jusque-là, et César ne s'amusa point à agiter de telles questions. Les mots n'ont ici que leur plus simple signification. L'Océan est appelé *mer ouverte* par comparaison et en opposition avec la Méditerranée, que les Romains qualifiaient quelquefois *mer fermée*, comme nous le verrons un peu plus tard.

sentimens furent promptement partagés par toute la côte maritime, et ces peuples députèrent en commun à Crassus, pour lui signifier qu'il eût à leur remettre leurs otages, s'il voulait que ses députés lui fussent rendus.

IX. Très-éloigné pour lors, mais informé de ces faits par Crassus, César ordonna de construire des galères sur la Loire, qui se jette dans l'Océan, de tirer des rameurs de la province, et enfin de se procurer des matelots et des pilotes. Après qu'il eut été pourvu à ces divers objets en toute diligence, et dès que la saison le permit, César se rendit lui-même à l'armée. Les Vénètes <sup>1</sup> et leurs alliés, connaissant son arrivée, et sentant combien ils s'étaient rendus coupables envers lui pour avoir retenu et jeté dans les fers des députés, dont le nom fut toujours sacré et inviolable chez toutes les nations <sup>2</sup>, se hâtèrent de faire des préparatifs proportionnés à la grandeur de leur péril, et principalement d'équiper leurs vaisseaux, vu que, pour leur défense par terre, ils se confiaient beaucoup dans la nature même des lieux. Ils savaient très-bien que, d'une part, les chemins de pied étaient comme interceptés par les hautes marées, et que, d'une autre part, toute navigation sur cette mer était très-difficile pour des étrangers qui ne connaissaient point les localités, où les ports étaient

<sup>1</sup> Ces Venètes habitaient, comme on l'a déjà dit, le territoire de Vannes. Strabon (liv. iv) présuma que le territoire italien dont Venise devint depuis la capitale, et qui, de son temps même, s'appelait Vénétie, était une colonie de ces Vénètes-Gaulois, *Venetiarum in Adriatico sinu auctores*; et Casaubon, son annotateur, adopte cette présomption; mais cette origine est plus que douteuse, lorsqu'on lit les opinions diverses qui s'y rapportent et qui sont rappelées dans l'excellente *Histoire de Venise*, par M. Daru, (tom. 1<sup>er</sup>, p. 13 et suiv.): la plus plausible de ces opinions, ou celle qui a du moins en sa faveur le plus grand nombre d'autorités, nous semble être celle qui fait descendre les anciens habitans de la Vénétie des Hénetes, peuple paphlagonien, dont le nom, transporté à cette colonie, aurait été par la suite un peu altéré.

<sup>2</sup> Les officiers envoyés par Crassus avaient-ils une mission authentique près des magistrats gaulois? ou étaient-ils simplement chargés de négocier des marchés particuliers? C'est ce que le texte n'éclaircit pas. Voy. au reste la note sur le chap. 16, ci-après.

en très-petit nombre : ils se persuadaient en outre que, faute de vivres, nos armées ne pourraient séjourner longtemps sur leur territoire; ils considéraient enfin que, lors même que tous ces sujets d'espérance viendraient à leur manquer, il leur resterait toujours un grand avantage dans la force de leur marine; que les Romains ne pourraient tirer aucun parti de leurs propres vaisseaux, qu'ils ne connaissent ni les bas-fonds, ni les ports, ni les îles des parages où ils feraient la guerre, et qu'il était bien différent de naviguer sur une mer fermée, ou sur une mer aussi vaste et aussi ouverte que l'était l'Océan. Leurs résolutions étant prises, les ennemis approvisionnèrent leurs places, et y firent apporter de la campagne une grande quantité de blé; ils rassemblèrent le plus de vaisseaux qu'ils purent chez les Vénètes, contre lesquels ils ne doutaient point que César ne dirigeât ses premières attaques. Ils s'associèrent, pour soutenir cette guerre, les Osismiens <sup>1</sup>, les Lexoviens <sup>2</sup>, les Nannètes <sup>3</sup>, les Ambianiens <sup>4</sup>, les Diablintes <sup>5</sup>, les Morins <sup>6</sup> et les Ménapiens <sup>7</sup> : ils appelèrent aussi à leur secours les Bretons, habitant une grande île située vis-à-vis de ces régions <sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Portion de l'Armorique embrassant une grande partie des deux départemens de France, aujourd'hui connus sous les noms du *Finistère* et des *Côtes-du-Nord*.

<sup>2</sup> Territoire de Lisieux.

<sup>3</sup> Comté nantais.

<sup>4</sup> Territoire d'Amiens.

<sup>5</sup> Le Perche, selon l'opinion la plus commune.

<sup>6</sup> Le Boulonnais, avec quelques fragmens de la Flandre maritime et de l'Artois. Ce pays avait pour chef-lieu Téroüane, que l'empereur Charles-Quint fit raser dans le seizième siècle.

<sup>7</sup> Partie de la Flandre maritime contiguë au pays des Morins, et partie aussi du Brabant, en tirant vers la Gueldre, qui appartenait au territoire ménapien : il est difficile de désigner mieux des contrées qui n'avaient encore ni villes, ni bourgs, ni même de limites bien déterminées. Cette population ménapienne était vraisemblablement peu ramassée et fort vagabonde; c'était la partie la moins civilisée de toute la Belgique.

<sup>8</sup> Cette île était la Grande-Bretagne ou l'Angleterre, dont il sera plus particulièrement parlé, liv. iv et v.

X. Nous venons d'exposer les difficultés d'une guerre que César se trouvait néanmoins porté à faire par une foule de motifs, savoir : l'arrestation injurieuse de chevaliers romains, une révolte après des soumissions, une défection après une livraison d'otages, une conjuration formée par tant de peuples ; mais, par-dessus tout, le besoin d'empêcher que d'autres nations ne se crussent permis d'en faire autant, si de tels délits restaient sans vengeance. Pénétrant donc que presque tous les Gaulois aspiraient à un changement, facilement poussés à la guerre par leur mobilité naturelle, et d'ailleurs n'ignorant pas qu'il est dans le caractère de tous les hommes de chérir la liberté et de haïr l'esclavage <sup>1</sup>, César jugea à propos de partager son armée et de la distribuer sur plus de points, avant qu'un plus grand nombre de pays n'entrassent dans cette ligue.

XI. Il envoya donc son lieutenant T. Labienus avec de la cavalerie chez les Tréviriens <sup>2</sup>, peuple voisin du Rhin ; il chargea ce lieutenant de visiter en même temps les Rémois et autres Belges, pour les contenir dans le devoir, et de s'opposer au passage du Rhin que pourraient tenter les Germains, dont on disait que les Belges avaient sollicité le secours. Il ordonna à P. Crassus de se rendre en Aquitaine <sup>3</sup> avec douze cohortes légionnaires et un

<sup>1</sup> Quelle réflexion et quel hommage à la liberté dans la bouche d'un conquérant ! Pourquoi donc s'était-il armé sans provocation primitive contre des peuples inoffensifs, contre un principe qu'il avoue et reconnaît lui-même, enfin contre cet amour de la liberté que la nature a placé, selon lui, dans le cœur de tous les hommes ? Voilà de ces bizarreries dont l'histoire et la société nous offrent des milliers d'exemples. Combien y a-t-il peu d'hommes à qui l'on ne puisse, dans les grandes comme dans les petites choses, appliquer ces paroles d'Ovide !

. . . . . *Video meliora, proboque,  
Deteriora sequor.*

<sup>2</sup> Territoire de Trèves.

<sup>3</sup> Guyenne, Gascogne, et tout le pays compris entre la Garonne et les Pyrénées. Jusqu'à cette époque, César n'avait point encore envoyé de troupes dans cette troisième partie de la Gaule.

grand nombre de cavaliers, pour empêcher que les habitants de ces contrées ne fussent envoyés comme auxiliaires dans la Gaule celtique <sup>1</sup>, et que tant de nations ne réunissent leurs forces contre nous. Il envoya son lieutenant Q. Titurius Sabinus avec trois légions chez les Unelliens, les Curiosolites et les Lexoviens <sup>2</sup>, pour tenir ces régions en respect. Enfin il mit le jeune D. Brutus <sup>3</sup> à la tête de la flotte et des vaisseaux gaulois qu'il avait fait venir de chez les Pictons <sup>4</sup>, les Santons <sup>5</sup>, et autres pays en paix avec les Romains; il ordonna à ce lieutenant de se rendre le plus tôt qu'il pourrait chez les Vénètes, contre lesquels il marcha lui-même avec les troupes de pied.

XII. Telle était la disposition de la plupart des places de l'ennemi, que, situées à l'extrémité de langues de terre et sur des promontoires, elles n'offraient d'accès ni aux gens de pied quand la mer était haute (ce qui arrive constamment deux fois par jour, de douze en douze heures), ni aux vaisseaux qui se trouvaient à sec quand la mer se retirait : par l'une et l'autre de ces causes, il était extrêmement difficile d'assiéger de telles places; que, si forcés quelquefois de céder à d'immenses

<sup>1</sup> *Ne in Galliam mittantur*, porte le texte; mais, puisque les Aquitains eux-mêmes étaient Gaulois, la crainte exprimée dans ce passage, était qu'ils n'allassent dans cette partie de la Gaule que César appelait *Celtique* : l'on a ajouté ce mot pour plus de clarté.

<sup>2</sup> Trois nations occupant les territoires actuels de Coutances, Quimper et Lisieux.

<sup>3</sup> Ce D. Brutus ne doit pas être confondu avec Marcus Brutus, gendre de Caton, et d'un des meurtriers de César : le Brutus ici désigné, et qu'on surnommait Albinus est celui que César appelait par son testament à son hérité en second ordre; il fut néanmoins soupçonné d'avoir lui-même pris part à la conjuration sous les poignards de laquelle César succomba; mais cette participation peut rester fort douteuse; car tout ce que l'histoire impute à Décimus, c'est d'avoir insisté auprès de César pour qu'il se rendit au sénat malgré les sinistres présages dont il était menacé; or c'est ce que pouvaient faire beaucoup d'hommes étrangers au complot, fort loyalement et sans autre cause que de ne pas ajouter foi à de tels présages.

<sup>4</sup> Le Poitou.

<sup>5</sup> La Saintonge.

travaux, tels que des terrasses ou môles construits par le moyen de batardeaux, et s'élevant jusqu'à la hauteur de leurs remparts <sup>1</sup>, les assiégés venaient à désespérer du salut de la place, ils avaient la ressource très-facile de rassembler des vaisseaux en grand nombre, d'y transporter tout ce qu'ils possédaient, et de se retirer en d'autres places les plus voisines, où ils trouvaient les mêmes avantages locaux pour une nouvelle défense. Durant une grande partie de l'été, ils avaient d'autant moins d'obstacles à craindre pour leur retraite, que nos vaisseaux étaient retenus par des vents contraires, et ne pouvaient que très-difficilement naviguer sur une mer vaste, ouverte, sujette à de hautes marées, et presque entièrement dépourvue de ports.

XIII. Quant aux vaisseaux des ennemis, ils étaient construits et armés de la manière suivante : la carène en est un peu plus plate que celle des nôtres, ce qui leur donne plus de facilité pour se tirer des bas-fonds et de la basse-mer. Leurs proues sont très-hautes, et leurs poupes de nature à résister aux grandes vagues et aux tempêtes; leurs navires, entièrement construits en bois de chêne, peuvent supporter les chocs les plus violens; les bancs, formés de poutres d'un pied d'équarissage, sont attachés par des clous de la grosseur d'un pouce; leurs ancres sont retenues par des chaînes de fer au lieu de cordages; des peaux mégissées et très-amincies leur

<sup>1</sup> Ces immenses travaux étaient dus, pour la plus grande partie, aux soldats romains, qu'on employait également à manier la pioche et l'épée; du reste, ces masses élevées à la hâte, mais appliquées à des points fixes, sont beaucoup plus facilement conçues par les modernes que ces tours du premier ordre, béliers et autres ouvrages dont le volume énorme et la destination mobile exigeaient des peines infinies, soit pour les construire sur place, soit pour les faire mouvoir. Rollin a rassemblé sur ce sujet, principalement d'après Vitruve et Végèce, quelques notions bonnes à recueillir. (*Voy. son Histoire ancienne*, tome II, pag. 502 et suivantes.) Mais, de tous nos auteurs modernes, le chevalier Folard est celui qui s'est le plus livré à cette étude, et qui peut être consulté avec le plus de fruit.

servent de voiles , soit qu'ils manquent de lin ou ne sachent pas l'employer , soit qu'ils regardent (ce qui est plus vraisemblable) nos voiles comme incapables de soutenir les tempêtes , ainsi que les coups de vent de l'Océan , et comme peu propres à la direction de vaisseaux aussi pesans que les leurs <sup>1</sup>. Dans l'abordage de ces navires avec les nôtres , ceux-ci ne l'emportent que par la légèreté <sup>2</sup> et par une plus vive action des rames ; mais tout ce qui peut servir par la nature des lieux et contre la force des tempêtes est en faveur des vaisseaux ennemis ; les nôtres ne peuvent entamer de tels navires avec leurs éperons , tant ils sont solides ; leur hauteur en rend l'attaque très-difficile , et par la même cause ils redoutent moins les brisans ; ajoutons enfin que , lorsque le vent commence à se faire sentir avec violence , ils ont beaucoup moins à souffrir , soit de la tempête même , soit de la rencontre des bas-fonds , soit des pointes et rochers au temps du reflux ; circonstances qui au contraire étaient toutes redoutables pour nos vaisseaux.

XIV. César avait déjà enlevé plusieurs places aux Vénètes , lorsque , sentant qu'il prenait une peine inutile , et qu'il ne pouvait ni empêcher la retraite des ennemis en leur prenant des places , ni les incommoder pendant leur retraite , il résolut d'attendre sa flotte. Dès qu'elle fut arrivée et aperçue des ennemis , ils allèrent se placer devant

<sup>1</sup> De combien de connaissances dans les arts mécaniques le simple passage dont il s'agit n'atteste-t-il pas l'existence en Gaule , dès le temps où César entra dans ce pays ?

<sup>2</sup> Dans la première guerre punique , c'est-à-dire deux siècles avant celle-ci , c'étaient les vaisseaux romains qui étaient lourds et mauvais marcheurs ; c'est ainsi que Florus (lib. II , cap. 2) dépeint ceux de cette époque , *graves tardæque naves*. Mais de quels progrès l'industrie humaine n'est-elle point capable , surtout lorsqu'elle est aiguillonnée par le besoin ! Les deux siècles qui séparent cette première guerre punique de celle des Gaules eussent très-vraisemblablement porté la marine romaine à un degré d'avancement bien plus haut encore , si , dans cet intervalle , la terre ferme n'eût été le théâtre presque exclusif des opérations militaires des Romains , et s'ils eussent un peu plus dirigé leurs pensées vers les expéditions maritimes.

elle au nombre d'environ deux cent vingt vaisseaux, parfaitement équipés et armés <sup>1</sup>. Le commandant de la flotte, Brutus, ainsi que les tribuns et centurions qui commandaient particulièrement chaque vaisseau <sup>2</sup>, n'étaient rien moins que fixés sur ce qu'ils avaient à faire et sur la manière dont ils devaient engager le combat; car ils savaient que l'éperon de nos vaisseaux était incapable de nuire aux navires ennemis, et que nos tours, à quelque hauteur qu'elles fussent portées, étaient tellement surpassées par les poupes des vaisseaux des barbares, que nos traits lancés d'en bas ne pouvaient leur faire beaucoup de mal, tandis que les leurs tombaient bien plus grièvement sur nous. Une seule chose qui nous était d'une grande utilité, c'était des faux extrêmement tranchantes, emmanchées de longues perches, et peu différentes de celles qu'on emploie dans les sièges <sup>3</sup>. Quand les câbles qui tiennent les

<sup>1</sup> Un si grand nombre de vaisseaux donne lieu de croire que les dimensions de chacun n'étaient pas fort considérables. L'on connaissait pourtant, même en des temps antérieurs, de très-grands vaisseaux. Plutarque ( *in Demetrio* ) parle de galères à quinze ou seize rangs de rameurs, et Athénée, lib. v, nous donne la description presque incroyable de l'énorme vaisseau qu'Hiéron aurait fait construire sous la direction d'Archimède; mais ces exemples s'appliquent aux nations qui tenaient le premier rang parmi les peuples navigateurs, et il est d'ailleurs très-peu présumable que le vaisseau d'Hiéron fût autre chose qu'une espèce de citadelle propre à défendre quelque passage, mais non à manœuvrer en ligne. Les vaisseaux des Gaulois, comme ceux des Romains, ne s'éloignaient des côtes que le moins possible, et les combats avaient toujours lieu près de terre; il fallait donc se servir de vaisseaux qui ne tirassent que peu d'eau, et dont les dimensions fussent conséquemment très-médiocres.

<sup>2</sup> L'on voit que Rome n'avait point d'officiers de marine formant une arme spéciale et un corps à part des officiers de terre : la navigation des temps postérieurs, beaucoup plus étendue, grâce à l'invention de la boussole, de grands combats se livrant en pleine mer et très-loin des côtes; enfin l'emploi de nouveaux projectiles, toutes ces causes ont produit de nouvelles combinaisons dans lesquelles l'habileté des manœuvres devait jouer un très-grand rôle : alors s'est établi pour le service militaire de mer une organisation distincte de celle qui regardait l'armée de terre, et la marine a eu ses officiers spéciaux.

<sup>3</sup> Ces faux tranchantes et propres à accrocher les câbles s'appelaient *corbeaux* : Polybe en donne la description; mais pour en bien comprendre les formes, il est utile de recourir au Commentaire du chevalier Folard (liv. 1er, pag. 83 et suivantes). C'est à l'heureux emploi de ces corbeaux que les Ro-

vergues attachées aux mâts avaient été accrochés et étaient amenés par ces faux, ils se rompaient par l'action que nous donnions à nos navires à force de rames ; une fois coupés, ils entraînaient la chute des vergues, et avec cette chute, tout usage des voiles et agrès, dans lesquels consistait toute la force des vaisseaux gaulois. En cet état, le succès ne dépendait plus que du courage, et sous ce rapport nos hommes étaient bien supérieurs aux Gaulois, surtout dans une action qui se passait sous les yeux de César et de l'armée, auxquels rien d'un peu remarquable ne pouvait échapper, attendu que l'armée occupait toutes les collines et hauteurs d'où l'on voyait la mer à très-peu de distance <sup>1</sup>.

XV. Dès qu'un vaisseau ennemi avait perdu par la chute des antennes l'usage de ses voiles, il était aussitôt enveloppé par deux ou trois des nôtres, dont l'équipage sautait à l'abordage. Les ennemis ayant de cette manière perdu plusieurs de leurs navires, et s'étant convaincus que tous leurs efforts étaient impuissans contre cette manœuvre, cherchèrent leur salut dans la fuite ; et déjà ils avaient tourné leurs navires vers la partie qui lui offrait l'avantage du vent, lorsque tout à coup il survint un si grand calme, qu'il ne leur fut plus possible de se mouvoir. Cet événement survenait très à propos pour terminer une si grande affaire ; car de tous les vaisseaux ennemis, attaqués un à un par les nôtres, il n'en resta qu'un bien petit nombre qui put, à la faveur de la nuit, regagner la terre après un combat qui avait duré depuis la

mans furent redevables de la victoire remportée sur les Carthaginois par le consul Duillius, l'an de Rome 492. C'était la première bataille navale qu'ils livraient.

<sup>1</sup> Ainsi l'armée était presque tout entière à terre, simple spectatrice du combat ; ceci fournit un argument de plus sur l'exiguité du nombre de combattans que portait chaque vaisseau, et par conséquent aussi sur celle de chacun des nombreux navires employés dans cette guerre ; car il est à présumer, bien que le texte ne l'exprime pas, que les Romains n'avaient pas moins de vaisseaux que les Vénètes.

quatrième heure du jour<sup>1</sup> jusqu'au coucher du soleil.

XVI. Cette bataille mit fin à la guerre des Vénètes et de toute la côte maritime ; car tout ce qu'il y avait de jeunes gens, et même d'hommes d'un âge plus mûr, distingués par leurs qualités personnelles ou par leurs emplois, s'étaient rendus à cette guerre, pour laquelle tous les vaisseaux qu'ils avaient en divers endroits avaient été rassemblés sur un seul point, celui où ils venaient d'être vaincus ; de sorte qu'après la perte de ces vaisseaux, il ne restait aux autres habitans ni moyens de retraite, ni ressources pour défendre leurs places. Ils se rendirent donc avec tout ce qu'ils possédaient à César, qui crut devoir exercer sur eux une vengeance d'autant plus éclatante que, par cet exemple, les barbares apprendraient à respecter mieux désormais le droit sacré des ambassadeurs ; il fit donc mettre à mort tous les sénateurs, et vendre le reste des habitans comme butin de guerre.<sup>2</sup>

#### *Guerre des Unelliens.*

XVII. Tandis que ces événemens se passaient chez les Vénètes, Q. Titurius-Sabinus était arrivé sur le territoire des Unelliens<sup>3</sup> avec les troupes que César lui avait confiées. A la tête de cette nation était Viridovix, réunissant sous son commandement tous les peuples révoltés dont il avait tiré une puissante armée. Il y avait peu de jours que les

<sup>1</sup> Environ neuf à dix heures du matin.

<sup>2</sup> Quel carnage ! car ceci n'est pas une simple repréaille ; et pourtant celui qui ordonne ce massacre est l'homme pour lequel (ainsi que nous l'apprend Dion, liv. XLIV) les Romains élevèrent un temple dédié à la Clémence, qui y était représentée tenant César par la main. O flatterie... ! Il est juste toutefois de reconnaître que, si en plus d'une occasion ce conquérant se montra impitoyable envers des étrangers vaincus, il sut s'abstenir, envers les citoyens de son propre pays, de ces nombreuses vengeances dont avant et après lui tant de princes ont offert le déplorable spectacle à Rome et ailleurs.

<sup>3</sup> Le Cotentin ou territoire de Coutances.

Aulerciens , <sup>1</sup> les Éburovices <sup>2</sup> et les Lexoviens <sup>3</sup> , après avoir égorgé leurs sénateurs qui s'opposaient à la guerre , avaient fermé leurs portes <sup>4</sup> et fait alliance avec Viridovix . A ces peuples étaient venus de tous les points de la Gaule se joindre une multitude de débiteurs obérés , et de brigands à qui la passion de la guerre et l'espoir du butin avaient fait abandonner l'agriculture et leurs travaux journaliers . Sabinus , ayant établi son camp dans un lieu propre à toutes sortes de dispositions , s'y tenait renfermé pendant que Viridovix , campé à une distance de deux milles seulement , lui offrait tous les jours , en déployant ses troupes , l'occasion d'engager la bataille , de sorte que Sabinus s'attirait non-seulement le mépris des ennemis , mais encore le blâme de nos propres soldats : l'opinion qu'il avait donnée de sa frayeur était même déjà telle , que les ennemis avaient osé s'avancer jusqu'à ses retranchemens . Le motif de Sabinus pour agir ainsi était qu'il ne croyait point convenable à un lieutenant de se commettre , surtout en l'absence du général en chef , avec une si grande multitude d'ennemis , à moins qu'il ne fût favorisé par la nature même des lieux , ou par quelque autre circonstance de même poids .

XVIII. L'opinion que les ennemis avaient de sa frayeur s'étant de plus en plus confirmée , il choisit , parmi les Gaulois qu'il avait près de lui comme auxiliaires , l'un d'entre eux , homme habile et fin <sup>5</sup> , auquel il persuade ,

<sup>1</sup> Le Maine.

<sup>2</sup> Le territoire d'Évreux en Normandie.

<sup>3</sup> Le territoire de Lisieux.

<sup>4</sup> La clôture des portes était l'un des signes de l'état de guerre.

<sup>5</sup> Ce Gaulois auxiliaire des Romains était-il placé près d'eux par sa propre position , et lors même qu'elle lui eût permis de combattre d'autres Gaulois , il ne pouvait , sans se rendre coupable d'une insigne trahison , accepter la honteuse mission de tromper ses compatriotes sous les dehors de l'amitié . Du reste , quelque histoire qu'on lise , à quelque peuple , à quelque temps qu'elle appartienne , combien de traitres envers leur patrie ne signale-t-elle pas , de-

à force de récompenses et de promesses , de passer aux ennemis avec les instructions qu'il lui donne. Dès que cet homme est arrivé comme transfuge au camp des Gaulois , il ne parle que de la peur des Romains, et des embarras où se trouvait César lui-même , enveloppé par les Vénètes. Il annonce que , *pas plus tard que la nuit suivante, Sabinus doit sortir secrètement de son camp avec l'armée pour se porter au secours de César.* Ces paroles ne sont pas plus tôt recueillies par les Gaulois , que tous s'écrient *qu'ils ne doivent pas laisser échapper une si belle occasion et qu'il faut marcher sur notre camp.* Cette résolution leur était suggérée par beaucoup de circonstances , l'hésitation que Sabinus avait montrée les jours précédens , le rapport du transfuge rendu très-probable par la disette de vivres dont les Romains n'avaient pas eu soin de s'approvisionner , l'espoir que la guerre des Vénètes avait tourné à l'avantage des leurs , enfin la pente naturelle qu'ont presque tous les hommes à croire ce qu'ils désirent <sup>1</sup>. Excités par tant de causes , ils ne laissent point sortir du conseil Viridovix , ni les autres chefs , avant qu'ils aient donné l'ordre de prendre les armes et de marcher sur notre camp. Pleins de joie alors , et comme-assurés de la victoire , ils se mettent en marche , emportant des fascines pour combler les fossés des Romains.

XIX. Le camp de ceux-ci était sur une hauteur à

puis ce maître d'école de Veïes qui offrit à Camille de lui livrer ses propres élèves , jusqu'à certains généraux de nos jours , abandonnant à prix convenu ou espéré , les armées et les places confiées à leurs soins ! Quelquefois , il est vrai , ces transfuges furent négligés par les princes auxquels ils s'étaient vendus ; l'on en vit même qui furent punis par eux : ainsi furent traités par Antigone les misérables qui lui avaient livré Eumène. Mais de tels exemples sont bien rares , tandis qu'on voit tant de traîtres récompensés , qui , dans leur honteuse opulence , semblent braver le mépris public. Pauvre humanité !

<sup>1</sup> Les Unelliens n'avaient certainement instruit des motifs de leur résolution ni Sabinus , ni César ; mais celui-ci les déduit , avec beaucoup de vraisemblance , des faits antécédens , auxquels il applique ses propres réflexions : César connaissait bien le cœur humain.

laquelle on arrivait par une pente douce d'environ mille pas. Les ennemis, qui y avaient accouru de toutes leurs forces, afin de laisser aux Romains le moins de temps possible pour se rassembler et s'armer, étaient hors d'haleine quand ils arrivèrent. Aussitôt Sabinus harangue les soldats, leur donne le signal si long-temps désiré, et les fait sortir par les deux portes du camp <sup>1</sup>, en ordonnant que de l'une et de l'autre on fonde rapidement sur les ennemis embarrassés par les charges qu'ils portaient. L'avantage de notre position, l'imprévoyance des ennemis, leur extrême fatigue, le courage des soldats romains et leur expérience dans les combats, toutes ces causes firent que les barbares ne soutinrent pas même notre premier choc, et qu'ils tournèrent aussitôt le dos. Nos soldats, dont les forces étaient entières, s'étant mis à leur poursuite, en firent un grand carnage, et la cavalerie, ayant continué de donner sur ceux qui avaient pu échapper par la fuite, n'en laissa qu'un petit nombre. C'est ainsi que dans le même temps Sabinus fut instruit de l'heureuse issue du combat naval, et César de la victoire remportée par Sabinus. Tous les peuples de cette contrée se rendirent sur-le-champ à Titurius; car de même que l'esprit des Gaulois est vif et prompt à entreprendre des guerres, de même aussi est-il mou et peu propre à supporter les revers <sup>2</sup>.

*Guerre d'Aquitaine et de Gascogne.*

XX. Presqu'à la même époque, P. Crassus s'était rendu en Aquitaine, pays qui, à raison de son étendue et de sa population, peut être estimé, comme on l'a déjà dit,

<sup>1</sup> Les camps romains avaient ordinairement plusieurs issues; et ces mémoires en font foi eux-mêmes; mais il n'y avait que deux portes principales, les portes Prétorienne et Décumane; c'est de celles-là qu'il s'agit en ce moment; la première était devant le camp, et la seconde derrière.

<sup>2</sup> Sur ce caractère, voyez ce qui est dit dans le *Précis historique*, huitième partie, chap. 7.

le tiers de la Gaule <sup>1</sup>. Prévoyant bien qu'il aurait à guerroyer dans des contrées où peu d'années auparavant le lieutenant L. Valerius Præconinus avait été vaincu et tué, et d'où le proconsul L. Manilius avait été chassé avec perte de ses bagages <sup>2</sup>, Crassus sentait qu'il ne pouvait agir avec trop de précautions et de soins. Ayant donc pourvu aux vivres, rassemblé des auxiliaires et de la cavalerie, et spécialement appelé près de lui beaucoup d'hommes courageux de Toulouse, Carcassonne et Narbonne, pays dépendans de la province romaine et limitrophes de l'Aquitaine, il conduisit l'armée sur les frontières des Sotiates <sup>3</sup>. A la nouvelle de son arrivée, ces peuples, en troupes nombreuses, surtout

<sup>1</sup> Ce qui avait été dit précédemment, c'était que l'Aquitaine formait l'une des trois parties de la Gaule, selon la division indiquée par César; mais ces parties du même tout pouvaient être, et étaient en effet très-inégaies entre elles: c'est donc une énonciation erronée que celle qui présente ici l'Aquitaine comme formant le tiers de la Gaule en étendue et en population; cette erreur, prouvée par le terrain, a été remarquée par D. Bouquet, d'après Cluvier: *Observat Cluverius latitudinem sive magnitudinem Aquitaniae, quam Cæsar, in principio Commentariorum, Garumna, Oceano et Pyreneo includit, si cum reliquis Gallia comata conferas, profectò vix ex octava ejus parte censendam fore.* ( *Recueil des hist.* tome 1<sup>er</sup>, p. 230.

<sup>2</sup> Cette affaire doit se rapporter aux campagnes de Sertorius; la partie de l'Aquitaine la plus voisine de l'Espagne se confondait aisément avec l'Espagne même, et l'armée de Sertorius comptait beaucoup de Gascons dans ses cadres: ce fut donc vraisemblablement sur quelque point limitrophe de l'Espagne et de la Gascogne que se livra la bataille dont parle Tite-Live ( *Epitome*, lib. xc ), et dans laquelle Herculeius, questeur de Sertorius, vainquit le proconsul L. Manilius, l'an de Rome 675.

<sup>3</sup> Ces Sotiates, que Pline appelle *Sotiates*, et Athénée *Sontiani*, sont placés par Marca au territoire d'Aire; d'Ablancourt leur attribue au contraire la position de Lectoure, et son opinion a été suivie par Wailly et Toulangeon ( *Voy.* les remarques de d'Ablancourt sur la carte de l'ancienne Gaule, v<sup>o</sup> *Sontiates* ). Dans une dissertation fort développée sur les Basques, M. de La Bastide, académicien de Montauban, indique le pays de Soz comme la position qui s'applique aux anciens Sotiates. Antérieurement, Danville, en sa *Notice de la Gaule* ( v<sup>o</sup> *Sotiates* ) avait été de la même opinion, que la nouvelle dissertation nous semble avoir fortifiée de plusieurs motifs fort plausibles, indépendamment de la faveur due à l'analogie des noms. La position de Soz est donc celle que nous adoptons, non comme certaine, mais comme la plus vraisemblable, en avouant que cette question peut rester encore long-temps litigieuse.

de cavaliers qui faisaient leur principale force, attaquèrent notre armée pendant sa marche, et engagèrent avec elle un combat de cavalerie dans lequel ayant été repoussés et poursuivis par la nôtre, ils firent tout à coup paraître leur infanterie qui était embusquée dans un vallon, et rengagèrent le combat en attaquant ceux d'entre les nôtres qui s'étaient dispersés dans la poursuite.

XXI. Ce combat fut long et opiniâtre ; car d'une part les Sotiates, fiers de leurs anciennes victoires, regardaient le salut de l'Aquitaine comme attaché à leur courage, et de l'autre, les troupes romaines voulaient faire voir ce dont elles étaient capables sous la conduite d'un jeune homme en l'absence du général en chef, et sans le secours du reste des légions : couverts de blessures les ennemis enfin tournèrent le dos, et après qu'il en eut été tué un grand nombre, Crassus, continuant sa route, alla immédiatement attaquer la place de ces Sotiates ; mais la forte résistance qu'il éprouva l'obligea à faire usage des mantelets et des tours. Tantôt par des sorties, tantôt par des mines pratiquées sous nos travaux ( chose en laquelle les Sotiates étaient très-expérimentés à raison des nombreuses mines qui existent dans l'Aquitaine ), ils essayèrent, mais en vain, de faire lever le siège ; de sorte que, voyant tous leurs efforts échouer contre l'activité romaine, ils députèrent à Crassus pour se rendre à ce lieutenant, qui accepta leur soumission sous condition qu'ils remettraient leurs armes, ce qui commença aussitôt à s'effectuer.

XXII. Toute l'attention des vainqueurs était fixée sur l'exécution de ce traité, quand elle dut se reporter sur une autre partie de la place où était le général en chef Adcantuanus avec six cents hommes dévoués à sa personne, et que les habitans de ces lieux appellent Solduriens. Telle est la condition de ces hommes, qu'ils jouissent de toutes les commodités de la vie en commun avec

ceux auxquels ils se sont consacrés par le pacte d'amitié; si leur patron périt de mort violente, ils n'hésitent point ou de partager son sort, ou de se donner eux-mêmes la mort; et il n'est point encore arrivé, de mémoire d'homme, qu'aucun Soldurien ait refusé de mourir après qu'a été tué le chef auquel il s'était dévoué par amitié<sup>1</sup>. Adcantuanus venait de tenter une sortie, et de grands cris s'élevaient sur cette partie du rempart, les Romains coururent aux armes, et, à la suite d'un combat très-vif, rejetèrent dans la place ce général, qui obtint néanmoins de Crassus d'être traité de même que les autres Sotiates<sup>2</sup>.

XXIII. Après s'être fait livrer les armes et donner des otages, Crassus marcha vers le territoire des Vocates<sup>3</sup>, et des Tarusates<sup>4</sup> qui vivement alarmés en voyant qu'une

<sup>1</sup> S'il était vrai que les Solduriens fussent le type ou la souche des grands vassaux ou des grands seigneurs féodaux du moyen âge, il faudrait au moins convenir que l'institution primitive aurait éprouvé une prodigieuse dégénération, et que le dévouement au chef ou patron se serait bien altéré, car les grands vassaux firent beaucoup plus souvent des ennemis que des appuis pour le suzerain. Au reste, l'opinion des écrivains qui avaient cru pouvoir rattacher à la Soldurie les premiers chaînons du régime féodal doit conserver peu de partisans aujourd'hui. Cette opinion, déjà fortement combattue par d'habiles et profonds publicistes, vient d'être éminemment détruite par les raisons et les nombreux documens que renferme l'ouvrage de M. Guisot, intitulé *Essai sur l'histoire de France*. Le livre de ce savant professeur établit très-bien qu'on ne peut faire remonter au delà des derniers Carlovingiens l'origine de ces institutions féodales, qui ne firent pas moins contraires à l'autorité des rois qu'aux intérêts des peuples.

<sup>2</sup> Voilà de la générosité sans doute : César n'en avait pas montré autant envers les six mille Helvétiens du canton d'Urbigène, dont il est parlé au chapitre 28 du livre 1<sup>er</sup> de ces mémoires; eux-ci pourtant n'étaient coupables que d'une évasion, tandis qu'Adcantuanus et ses compagnons avaient tenté une surprise à main armée contre la foi des traités! Ainsi les moins coupables furent seuls punis : c'est ce qui arrive souvent dans le train ordinaire des sociétés humaines, et plus particulièrement encore à la guerre.

<sup>3</sup> Territoire de Bazas, d'après la plupart des commentateurs, et spécialement d'après Dauville, qui regarde le nom *Vocates* comme corrompu ou altéré de *Vasates*. Voy. sa *Notice de la Gaule*, v<sup>o</sup> *Vasates*.

<sup>4</sup> Le Tursan, petite contrée de Gascogne, ayant Aire pour chef-lieu. (Voy. Dauville, v<sup>o</sup> *Tarusates*. Voyez aussi dans les remarques de d'Abiancourt sur l'ancienne carte de la Gaule, comment il concilie les dénominations *Vocates* et *Tarusates* avec celles que Plinè a données à ces deux peuples.

place défendue par la nature du terrain et par une armée s'était rendue à Crassus peu de jours après avoir été attaquée, s'empressèrent d'envoyer des députés chez les peuples voisins, de se liguier avec eux, de se donner réciproquement des otages, et de lever des troupes. Ils députèrent aussi aux contrées de l'Espagne citérieure les plus voisines de l'Aquitaine, pour en recevoir des secours et des chefs : à leur arrivée, ils se mirent en campagne avec toute la confiance que leur inspiraient leur grand nombre et les officiers par lesquels ils étaient commandés, et qui passaient pour très-habiles dans l'art militaire, ayant tous servi sous les ordres de Q. Sertorius <sup>1</sup>. Ils arrêtaient de prendre leurs positions, de fortifier leur camp et de nous couper les vivres, le tout à la manière des Romains. Crassus, s'en étant aperçu, sentait en même temps qu'il ne pouvait détacher aucune partie de ses troupes, déjà trop peu nombreuses, contre des ennemis qui, sans trop dégarnir leur camp, se trouvaient partout et interceptaient tous les chemins. Il prévoyait aussi qu'il lui serait très-difficile de faire arriver ses vivres; et considérant d'ailleurs que le nombre des ennemis croissait de jour en jour, il pensa qu'il était urgent de livrer bataille; et l'ayant proposé dans un conseil, où tout le monde partagea son avis, il arrêta le jour du combat pour le lendemain même <sup>2</sup>.

XXIV. Ayant donc dès le point du jour fait sortir du camp toutes les troupes, et les ayant rangées sur deux lignes au milieu desquelles il plaça les auxiliaires, il attendait que les ennemis se missent eux-mêmes en mou-

<sup>1</sup> Il y avait, lors de la troisième campagne de César, vingt ans que Sertorius avait été assassiné par Perperna : des officiers qui avaient servi sous ce grand capitaine ne pouvaient être fort jeunes, et ils avaient sans doute fort mal profité des leçons et des exemples de leur ancien général, ou ils les avaient oubliés; car nous allons voir que leur camp était mal gardé et leurs retranchemens trop faibles.

<sup>2</sup> Dans toute cette affaire, Crassus montra autant de prudence que de courage; il s'était déjà bien conduit dans la guerre des Germains, ou d'Arioviste (*Voy.* au surplus notre note sur le chap. 52 du 1<sup>er</sup> livre).

vement, mais bien qu'à raison de leur nombre et de leur ancienne gloire militaire, ils se crussent assurés de vaincre une poignée de Romains, ils tenaient pour plus sûr encore, étant maîtres de tous les chemins et interceptant tous les vivres, d'obtenir une victoire qui ne leur coûterait pas une goutte de sang, et ils se proposaient seulement, lorsque le manque de vivres forcerait les Romains à la retraite, de les attaquer au milieu des embarras et du découragement qu'ils éprouveraient sous leurs bagages. D'après ce dessein, approuvé par leurs chefs, les ennemis se tenaient renfermés dans leur camp, tandis que l'armée romaine était rangée en bataille. Ayant pénétré le but de cette inaction, dont l'effet pourtant fut d'inspirer à nos soldats d'autant plus d'ardeur à combattre, que le retard et l'hésitation des ennemis semblaient montrer en eux plus de timidité, et cédant au cri général qui s'éleva pour qu'on ne différât pas un instant de se porter sur le camp des ennemis, Crassus, après avoir harangué l'armée <sup>1</sup>, commanda l'attaque à la grande satisfaction de tous les siens.

XXV. Là, tandis qu'une partie de nos soldats comblait les fossés, et qu'une autre écartait l'ennemi du rempart en y lançant une multitude de traits, les auxiliaires, auxquels Crassus n'accordait que peu de confiance pour le combat, étaient employés soit à passer les traits et les

<sup>1</sup> La harangue avant la bataille était, chez les Romains, non-seulement un usage, mais un devoir dont aucun général ne se dispensait, excepté toutefois le cas où une attaque inopinée exigeait une défense subite. Ordinairement le général se plaçait debout sur une légère élévation, ou sur un tertre d'où il pût être entendu d'un assez grand nombre de soldats. Quand ce tertre n'était pas naturellement offert par le local, on y suppléait par un banc de gazon sur lequel montait le général pour faire sa harangue. A travers un grand nombre d'exemples que nous pourrions citer, nous nous bornerons à celui qu'on trouve dans la Pharsale de Lucain (liv. v, vers 316). César y est représenté allant haranguer :

..... *Stetit aggere fultus.*  
*Cespitis.*

pierrés aux combattans, soit à apporter de la terre pour les travaux, et ils figuraient sur le champ de bataille comme ceux mêmes qui se battaient : de leur côté, les ennemis déployaient beaucoup de constance et de courage ; et lançant leurs traits d'une position plus élevée, ils nous faisaient beaucoup de mal, lorsque les cavaliers qui avaient fait le tour du camp ennemi vinrent annoncer à Crassus que ce camp était faiblement retranché du côté de la porte Décumane, et qu'il était facile d'y pénétrer par ce point <sup>1</sup>.

XXVI. Crassus instruisit aussitôt de son dessein les préfets de la cavalerie <sup>2</sup>, auxquels il recommanda d'exciter le zèle de leurs cavaliers en leur promettant de grandes récompenses. Ces préfets, ayant pris avec eux, selon qu'il leur fut ordonné, quatre cohortes toutes fraîches parmi celles qui avaient été laissées pour la garde du camp, leur firent faire un long détour, afin qu'elles ne fussent point aperçues du camp ennemi, où tous les yeux et tous les esprits étaient fixés sur le champ de bataille : ces cohortes parvinrent promptement à la partie faiblement retranchée, par laquelle ayant aussitôt pénétré, elles se trouvèrent dans le camp des ennemis avant que ceux-ci les eussent vues, ou sussent seulement ce qui arrivait. De grands cris s'étant alors fait entendre de ce côté, nos soldats recouvrant leurs forces ( comme il arrive ordinairement quand on a l'espoir d'une victoire prochaine ), commencèrent à mettre plus de vigueur dans leur attaque, et les ennemis, enveloppés de toutes parts, ne songèrent plus, dans l'état désespéré de leurs affaires, qu'à se jeter à bas de leurs remparts pour chercher leur salut dans la fuite. La cavalerie, les ayant poursuivis avec tout l'avantage que lui offrait une campagne très-décou-

<sup>1</sup> Il convient de se rappeler que, des deux portes principales du camp, la porte Décumane était celle de derrière.

<sup>2</sup> Grade correspondant à celui de nos colonels.

verte, ne rentra au camp qu'à la nuit, déjà fort avancée, laissant à peine aux ennemis le quart de cinquante mille hommes fournis tant par l'Aquitaine que par le pays des Cantabres <sup>1</sup>.

XXVII. Sur le bruit de cette victoire <sup>2</sup>, la plus grande partie de l'Aquitaine se rendit à Crassus, et de son propre mouvement lui envoya des otages. Au nombre de ces peuples étaient les Tarbelliens <sup>3</sup>, les Bigerrions <sup>4</sup>, les Précianiens <sup>5</sup>, les Vocates <sup>6</sup>, les Tarusates <sup>7</sup>, les Élusates <sup>8</sup>, les Garites <sup>9</sup>, les Ausciens <sup>10</sup>, les Garomniens, les Sibutzates et les Cocosates <sup>11</sup>. Quelques nations plus éloignées, mais en petit nombre, négligèrent de suivre

<sup>1</sup> La province espagnole de Biscaye.

<sup>2</sup> Dans la dissertation déjà citée de M. de La Bastide, cet auteur nie la dé faite complète des Gascons, et surtout leur soumission; il réduit à fort peu de chose la campagne et les exploits du lieutenant de César: « Ce n'était, dit-il, qu'une diversion de Crassus, qui ne songeait pas à conquérir leur pays (des Gascons), mais à empêcher qu'ils ne portassent du secours à la Celtique: le reste n'est qu'une fiction de César. » Parmi les motifs de M. de La Bastide, figure principalement la bravoure d'une nation qui ne se serait point laissée vaincre par une poignée de Romains. Mais, sans refuser à cette nation une qualité que César lui-même lui a reconnue, la conclusion de l'auteur moderne n'est-elle pas outrée? Cette licence gasconne ne saurait assurément détruire un fait devenu historique depuis près de deux mille ans.

<sup>3</sup> Territoire de Dax, connu aussi sous le nom d'Acqs, et dont la position semble attestée par le nom même que lui donnèrent les Latins, *Aquæ Tarbellicæ*: ce territoire était assez étendu, et Bayonne pouvait bien s'y trouver comprise. Voy. Dauville, *v<sup>o</sup> Tarbelli*.

<sup>4</sup> Comté de Bigorre.

<sup>5</sup> Position spéciale très-incertaine.

<sup>6</sup> Le Bazadois.

<sup>7</sup> Le Tursan.

<sup>8</sup> Le pays d'Euse.

<sup>9</sup> Position spéciale peu connue.

<sup>10</sup> Le territoire d'Auch, ou partie de l'Armagnac.

<sup>11</sup> Trois petites nations dont la position spéciale n'est pas mieux connue que celle des Précianiens et des Garites. Samson a hasardé de les placer toutes, et Valois l'a entrepris pour quelques-unes; d'Anville rapporte leurs opinions sans donner la sienne, qu'il paraît craindre d'exprimer, sinon en ce qui regarde les *Garumni*: encore les explications qu'il donne laissent-elles beaucoup à désirer pour obtenir la conviction. Tout ce qui est constant, c'est que les Précianiens, les Garites, les Garomniens, les Sibutzates et les Cocosates, se plaçaient *inter Vascones*, et que plusieurs, les Garomniens surtout, devaient, comme leur uom

cet exemple , se confiant sans doute dans la saison avancée et l'approche de l'hiver.

*Guerre contre les Morins et les Ménapiens.*

XXVIII. Presque dans le même temps , et bien que l'été fût déjà près de sa fin , comme toute la Gaule était pacifiée , à l'exception des Morins et des Ménapiens <sup>1</sup> qui seuls restaient en armes , et étaient les seuls qui n'eussent jamais député à César pour lui demander la paix , il fit marcher l'armée contre eux , estimant que cette guerre pouvait se terminer promptement ; mais ces peuples avaient arrêté de la soutenir tout autrement que les autres Gaulois n'avaient soutenu les leurs ; car , voyant que de grandes nations avaient été repoussées et vaincues en livrant des batailles , ils préférèrent de se transporter avec tout ce qu'ils possédaient dans les forêts et les marais dont leurs pays était couvert. Lorsque César fut parvenu à l'entrée de ces forêts , et commençait à retrancher son camp sans qu'un seul ennemi se fût montré jusqu'alors , tout à coup , et pendant que nos gens étaient dispersés pour vaquer aux travaux , les ennemis fondirent avec impétuosité sur eux. Les Romains se saisirent promptement de leurs armes et repoussèrent ces Gaulois dans leurs forêts ; mais comme , après en avoir tué plusieurs , ils avaient poursuivi les autres trop loin et s'étaient engagés dans de mauvaises positions , ils essayèrent eux-mêmes quelques pertes.

XXIX. Dans les jours qui suivirent , César fit travailler à l'abatis des forêts ; et pour empêcher qu'on ne prît en flanc et par surprise ceux des siens qui seraient sans armes , il ordonna que tout le bois coupé fût placé en tas regar-

seul l'indique , toucher à la Garonne , mais sur quel point et dans quelle étendue ? Voilà ce qui est peu clair , et me force à dire avec D. Bouquet : ( *Rec. des Hist.* ) *Preciani , Garites , Garumni , Sibutzates , Cocosates , Aquitaniae populi , sed prorsus ignoti , licet quosdam esse sciam qui iis sedes assignare conentur.*

<sup>1</sup> Le Boulonnais et parties de Flandre et Brabant. ( *Ut supra.* )

dant l'ennemi et de manière qu'il pût de chaque côté servir de rempart. Ce travail avait été, en peu de jours et avec une incroyable vitesse, exécuté sur un grand espace de terrain, et déjà maîtres du bétail des ennemis et de leurs derniers rangs de bagages, nous allions pénétrer dans l'épaisseur des forêts, lorsque le temps devint tel, que les travaux furent nécessairement interrompus et les soldats contraints par la continuité des pluies à trouver des abris ailleurs que sous leurs tentes <sup>1</sup>. Ayant donc fait ravager le pays, et brûler les bourgs et maisons des ennemis, César ramena l'armée, <sup>2</sup> qu'il mit en quartier d'hiver chez les Aulerciens <sup>3</sup>, les Lexoviens <sup>4</sup> et les autres peuples qu'il avait récemment vaincus.

<sup>1</sup> Le texte porte : *sub pellibus*, parce que les tentes militaires étaient ordinairement faites de peaux que l'on tendait avec des cordes : de là, c'est-à-dire du verbe *tendere*, venait aussi le mot *tentorium* (tente). *Camper* en hiver (chose fort rare chez les Romains) se disait : *sub pellibus hiemare*. *Voy.* Florus II, cap. 12.

<sup>2</sup> *L'armée*, et non pas *son armée*, comme le portent plusieurs traductions. Il est en effet remarquable que, si notre texte offre quelquefois ces expressions *suæ copiæ* (ses troupes), le pronom possessif *son* disparaît toutes les fois que César emploie le nom plus révérend *exercitus* (armée). Vous ne trouverez nulle part dans ces mémoires *suus* ou *Cæsaris exercitus*, mais *noster exercitus* (notre armée), ou *exercitus p. romani* (l'armée romaine), et le plus souvent l'expression simple *exercitus* (l'armée). Les ambitieux s'astreignent plus que les autres à ces sortes de convenances; or, au temps où ces mémoires furent écrits, ces mots *mon armée*, comme ceux-ci, *mon peuple*, que notre état monarchique nous a habitués à entendre, sortant de la bouche de César, auraient probablement choqué des oreilles romaines, plus encore que celles de nos pères ne furent blessées de ces paroles malheureusement répétées de nos jours, et où se peint le despotisme tout entier, *l'état, c'est moi*. Lors donc qu'on a inséré dans quelques traductions le mot *son*, qui ne se trouve point au texte, on a, ce me semble, habillé un ancien à la moderne, et un peu altéré la physiologie de César.

<sup>3</sup> Nous avons déjà parlé de trois peuples portant ce nom générique, et ayant pour désignations spéciales, *Cenomani* (le Maine), *Diablintes* (le Perche) et *Eburovices* (le territoire d'Évreux) : leur contiguïté, jointe à l'emploi du seul nom générique, donne lieu de croire que les quartiers de César étaient répandus sur ces trois pays.

<sup>4</sup> Le territoire de Lisieux (partie de la Normandie).

---

# LIVRE QUATRIÈME.

---

( An de Rome 698 ; avant Jésus-Christ, 55. )

Les Usipètes et les Tenchtères , peuples germains , pressés par les Suèves , passent le Rhin. Description des mœurs des Suèves <sup>1</sup>. César marche contre les Usipètes. Messages et négociations entre ces derniers et César. Surprise ou embûche qui coûte la vie à plusieurs cavaliers auxiliaires des Romains. César fait arrêter les députés germains , et fond inopinément sur leur armée , qui est mise dans une grande déroute. César résout de passer le Rhin. Description du fameux pont construit sur ce fleuve. Après le passage du Rhin , et un court séjour sur l'autre rive , César revient dans la Gaule. Il projette de passer dans la Grande-Bretagne <sup>2</sup> ; préparatifs à ce sujet. Son embarquement. Sa descente. Il bat les insulaires. Ceux-ci demandent et obtiennent la paix ; malheur survenu à la flotte romaine dans les hautes marées de l'équinoxe. Les Bretons reprennent les armes. César en est vainqueur. Il repasse sur le continent. Les Morins , au retour , attaquent un détachement de trois cents Romains. César envoie au secours de ces derniers la cavalerie , qui fait un grand carnage des ennemis. Labienus est envoyé chez les Morins , qui tombent presque tous en son pouvoir.

## *Mœurs des Suèves.*

I. L'HIVER suivant, sous le consulat de Cn. Pompée et de M. Crassus, les Usipètes <sup>3</sup> et les Tenchtères <sup>4</sup>, peu-

<sup>1</sup> Grande contrée de l'Allemagne embrassant notamment la Souabe de nos jours.

<sup>2</sup> Angleterre.

<sup>3</sup> Ce fut sous ce consulat que César obtint la prorogation de son gouvernement pour un second *quinquennium* : l'on verra au VIII<sup>e</sup> livre que les amis de César opposèrent cet acte du consulat de Pompée et de Crassus aux hommes qui voulaient lui faire retirer le commandement de l'armée avant l'expiration des dix ans : c'était un bien long terme sans doute, et une forte dérogation aux anciens usages qui, dans les premiers temps de la république, n'accordaient qu'un an de durée à chaque gouvernement.

<sup>4</sup> Ces Usipètes, que Tacite appelle *Usipii* (Usipiens), étaient, selon cet historien, ainsi que les Tenchtères, voisins des Cattes, *proximi Cattis*. (Germ. xxxii.) Mais il est à remarquer que cette position est celle qu'ils prirent, ou que les Sicambres leur assignèrent quand César les eut contraints à repasser le Rhin.

ples germains , passèrent le Rhin non loin de l'endroit où ce fleuve se jette dans la mer. Ils émigraient, parce que, tourmentés depuis plusieurs années par les Suèves <sup>1</sup> qui leur faisaient la guerre sans relâche , ils ne pouvaient cultiver leurs terres. La nation des Suèves est la plus considérable et la plus belliqueuse de toute la Germanie. Ils passent pour avoir cent cantons de chacun desquels ils tirent chaque année mille hommes armés en guerre ; le reste demeure au pays, et cultive tant pour les présens que pour les absens ; l'année suivante, ils prennent les armes à leur tour, et les premiers partis rentrent chez eux : c'est ainsi que ni l'agriculture, ni la science ou l'habitude de la guerre n'éprouvent d'interruption chez ce peuple ; aucun d'eux ne possède de terres en propre, et il ne leur est pas permis de demeurer plus d'un an dans le même lieu <sup>2</sup> : ils consomment peu de blé et vivent, en grande partie, de laitage, de la chair de leurs troupeaux et du produit de leur chasse, à laquelle ils s'adonnent beaucoup <sup>3</sup>.

Un savant belge, ( M. Raepsaet ) dans son *Précis topographique de l'ancienne Belgique*, les place, à leur retour, ou après leur expulsion, au delà du Rhin, entre Wesel et Lipstâd : leur invasion momentanée du territoire belge, entre la Meuse et le Rhin, avait embrassé une partie de la Gueldre et du comté de Zutphen, d'où ils s'étaient avancés par le pays de Liège jusqu'au Luxembourg : ces contrées sont celles d'où ils furent chassés par César.

<sup>1</sup> La Souabe ou Snahe, en latin *Suevia*. La contrée connue aujourd'hui sous ce nom embrasse le duché de Wurtemberg, le margraviat de Bade, les principautés de Hohenzollern, Oettingen et Mindelheim, les évêchés de Constance et Coire, etc., ce qui forme un territoire fort étendu : toutefois il est vraisemblable que les anciens Germains, portant le nom commun de *Suèves*, occupaient une étendue de terrain beaucoup plus vaste encore, car ils tenaient, selon Tacite, la majeure partie de la Germanie : *majorem Germaniæ partem obtinent.* ( Germ. xxxviii. )

<sup>2</sup> Tacite parle des Suèves à peu près comme César : *Colunt discreti ac diversi, ut fons, ut campus, ut nemus placuit.* ( Germ. xvi. ) *Agri pro numero cultorum ab universis per vices occupantur... Arva per annos mutant.* ( Germ. xxvi. ) Horace ( ode xxiv, lib. iii ) attribue le même mode de culture aux Scythes et aux Gètes, qu'en ces temps anciens l'on confondait assez fréquemment avec les Germains : *Nec cultura placet longior annuâ.*

<sup>3</sup> Les Suèves différaient-ils des autres Germains ? ou l'amour des Germains

Cette manière de vivre et de se nourrir , leurs exercices journaliers et la liberté dont ils jouissent , parce que , n'étant dès leur enfance assujétis à aucun devoir , ni habitués à aucune discipline , ils ne suivent absolument que leur volonté ; toutes ces causes en font des hommes très-robustes et d'une force prodigieuse. Ils se sont aussi accoutumés , dans un climat très-froid , à se baigner dans les rivières , et à ne se vêtir que de peaux dont la petitesse laisse une grande partie de leur corps à découvert <sup>1</sup>.

II. Ils ont laissé accès chez eux aux marchands , mais plutôt pour leur vendre ce qu'ils ont pris à la guerre que pour rien acheter d'eux , pas même de ces chevaux qui plaisent tant dans la Gaule , et qu'on y paie à si haut prix , mais dont les Germains ne se servent point : les leurs sont laids et mal faits <sup>2</sup> ; mais , en les exerçant continuellement , ils les rendent infatigables. Dans les combats , il arrive souvent que les cavaliers sautent à bas de leurs montures pour se battre à pied , et ces chevaux sont habitués à rester en place , de manière que leurs maîtres puissent s'en ressaisir promptement , quand ils en ont besoin. Dans les mœurs des Germains , rien ne passe pour plus honteux ni ne dénote plus de mollesse que de se servir de selle ; aussi ne craignent-ils pas , en quelque petit nombre qu'ils soient eux-mêmes , d'attaquer de très-gros corps de cavaliers , ainsi montés. L'entrée du vin est

pour la chasse se serait-il éteint dans le cours d'environ un siècle et demi qui sépare l'époque de César de celle de Tacite ? Ce dernier historien est en opposition directe avec le premier : *Quotiens bella non ineunt, non multum venatibus, plus per otium transigunt, dediti somno ciboque.* Ainsi , d'après Tacite , la chasse occupait peu les Germains , ils aimaient mieux dormir , manger et ne rien faire ; ce qui donne lieu à cet auteur d'admirer cette diversité de nature qui fait que les mêmes hommes aiment l'oisiveté et haïssent le repos : *Ament inertiam et oderint quietem.* Les deux textes de César et de Tacite ne sont pas faciles à concilier ; l'on reviendra plus tard sur ce sujet.

<sup>1</sup> Ce court vêtement est le *sagum* , dont parle Tacite. ( Germ. xvii. )

<sup>2</sup> Tacite dit aussi ; *Equi non formâ, non velocitate conspicui.* ( Germ. vii. )

sévèrement prohibée chez eux <sup>1</sup>, parce qu'ils en regardent l'usage comme efféminant les hommes et les rendant moins propres à supporter les fatigues.

III. Ils considèrent comme un haut titre de gloire d'être environnés de vastes déserts ; ce qui signifie qu'un grand nombre de nations n'ont pu leur résister <sup>2</sup> ; aussi rapporte-t-on que, de l'un des côtés du pays occupé par les Suèves, il se trouve un espace inhabité d'environ six cents milles ; d'un autre côté, ils ont pour voisins les Ubiens <sup>3</sup>, peuple autrefois nombreux et florissant, autant qu'on peut le dire des Germains, avec lesquels ils ont une commune origine, et ne différant du surplus de cette nation que par un peu plus de civilisation, parce qu'ils touchent au Rhin, communiquent avec beaucoup de marchands étrangers, et sont, par les rapports de voisinage, plus façonnés aux mœurs gauloises. Les Suèves, les ayant fatigués par de nombreuses guerres, sans avoir pu les chasser de leur territoire, vu son étendue et sa population, étaient cependant parvenus à les rendre leurs tributaires et à les abaisser et affaiblir considérablement.

#### *Guerre contre les Usipètes et les Tenchtères.*

IV. Persécutés de même par les Suèves, et après leur avoir résisté pendant nombre d'années, les Usipètes et

<sup>1</sup> Cette défense avait éprouvé ou des modifications ou des infractions, au temps de Tacite, qui nous apprend que l'usage et le commerce du vin avaient pénétré dans la partie du territoire germanique qui était la plus voisine du Rhin : *Proximi ripæ et vinum mercantur.* ( Germ. xvii. )

<sup>2</sup> Ceci est répété, ainsi que plusieurs des détails ci-dessus, au liv. vi, ci-après, dans la description qui y est faite des mœurs germaniques en général : cette description est beaucoup plus étendue que le *tableau particulier* tracé par César relativement aux Suèves.

<sup>3</sup> Territoire de Cologne (*colonia agrippinensis*), dont l'origine germanique est également attestée par tous les auteurs, et notamment par Tacite (Germ. xxviii), *Ne Ubii quidem, quanquam romana colonia esse meruerint, ac libentius agrippinenses conditoris sui nomine vocentur, origine erubescunt.*

les Tenchtères <sup>1</sup>, déjà nommés plus haut, avaient, à la fin, été chassés de leur territoire, et, ayant erré pendant trois ans sur divers points de la Germanie, ils étaient arrivés jusqu'au Rhin et à ces régions qu'habitaient les Ménapiens <sup>2</sup>, possesseurs de champs, de maisons et de bourgs, situés sur l'une et l'autre rives du fleuve; effrayés de l'arrivée d'une telle multitude, les Ménapiens, après avoir abandonné leurs possessions transrhénanes, avaient fortifié la partie cisrhénane <sup>3</sup>, et en fermaient le passage aux Germains. Ceux-ci, après maints essais, n'ayant pu traverser le fleuve, ni de vive force, parce qu'ils manquaient de bateaux, ni à la dérobée, parce qu'ils étaient observés par les postes ménapiens, feignirent de retourner chez eux, et marchèrent en effet pendant trois jours, après lesquels, revenant tout à coup sur leurs pas, et ayant fait faire à leur cavalerie, en une seule nuit, tout le chemin des trois journées précédentes, ils fondirent à l'improviste sur les Ménapiens transrhénans, qui, se croyant sûrs du départ des Germains d'après les rapports de leurs propres éclaireurs, étaient revenus sans crainte dans leurs premières demeures. Après en avoir fait un grand carnage et s'être emparés de leurs bateaux, les Germains avaient passé le Rhin avant que leur retour fût connu des Ménapiens cisrhénans, et, s'étant rendus maîtres de leur pays, ils se nourrirent pendant le reste de l'hiver des provisions qu'ils y trouvèrent.

V. Instruit de ces événemens, et redoutant la faiblesse avec laquelle les Gaulois changent de résolutions et se

<sup>1</sup> Ces Tenchtères, que César nomme *Tenchteri*, et Tacite *Tencteri*, étaient en grande réputation pour leur cavalerie : *Tencteri, super solitum bellorum decus, equestris disciplinæ arte præcellunt.* ( Tac. Germ. XXXII. )

<sup>2</sup> L'on a déjà eu occasion d'indiquer la position de ces Ménapiens qui, outre leurs possessions transrhénanes, occupaient en deçà, entre Rhin et Meuse, le pays de Gueldres, et s'étendaient aussi fort avant dans le Brabant, dont ils devaient tenir une longue lisière, par laquelle ils se rapprochaient des Morins.

<sup>3</sup> C'est-à-dire, le pays de Gueldres.

laissent emporter vers les nouveautés, César pensa qu'il ne devait point se fier à des hommes de ce caractère. Telle est, en effet, l'habitude des Gaulois, qu'ils obligent les voyageurs à s'arrêter, et les interrogent sur ce que chacun d'eux sait ou peut avoir ouï dire. Dans les villes, la populace environne les marchands pour leur faire dire de quelles régions ils viennent et ce qu'ils y ont appris. Vivement frappés de ces bruits et des rapports qu'on leur fait, les Gaulois les prennent souvent, et dans les choses les plus importantes, pour bases de résolutions dont ils ont bientôt à se repentir, parce qu'ils se fient trop à des nouvelles incertaines, et que les réponses qu'ils obtiennent sont ordinairement moins conformes à la vérité qu'à leurs désirs.

VI. Connaissant cette habitude des Gaulois, César, afin de prévenir de plus grands embarras, partit pour l'armée<sup>1</sup> plus tôt que de coutume. Y étant arrivé, il connut bientôt que ce qu'il soupçonnait avait réellement eu lieu; que plusieurs nations gauloises avaient déjà envoyé des députations aux Germains; qu'ils avaient été invités à quitter les bords du Rhin, et qu'on leur avait promis de tenir à leur disposition tout ce qu'ils demanderaient<sup>2</sup>. Séduits par cet espoir, les Germains avaient déjà pénétré fort avant, et étaient parvenus au territoire des Éburons<sup>3</sup> et des Condrusiens<sup>4</sup>, qui sont dans la clientèle des Tréviriens. César, ayant fait venir près de lui les personnages principaux de la Gaule, jugea convenable de dissimuler ce qu'il avait appris de leurs menées;

<sup>1</sup> Il l'avait donc quittée, et était allé passer l'hiver dans la Gaule cisalpine; ce voyage n'est pas indiqué dans le livre précédent; mais il entrait dans les habitudes de César.

<sup>2</sup> Pressés entre ces deux ennemis, les Gaulois choisissaient-ils bien celui auquel ils avaient recours? L'on ne peut que plaindre ou blâmer toute nation qui, dans une position semblable, manque assez de force ou d'énergie pour chercher son salut ailleurs qu'en elle-même.

<sup>3</sup> Une grande partie du pays aujourd'hui liégeois.

<sup>4</sup> Le Condrotz, ayant ainsi conservé son nom primitif.

il leur parla même en termes obligeans et propres à les encourager, et, après leur avoir prescrit des levées de cavalerie, il résolut de marcher contre les Germains.

VII. Ayant pourvu aux vivres, et s'étant fait accompagner de cavaliers d'élite, il commença donc à se diriger vers les lieux où il avait entendu dire qu'étaient les Germains. Il n'en était plus éloigné que de peu de journées, quand il reçut de leur part une députation dont l'orateur lui exposa : « Que les Germains ne voulaient pas être les  
« premiers à déclarer la guerre aux Romains ; mais que,  
« si on la leur faisait, ils étaient prêts à la soutenir, la  
« coutume, à eux transmise par leurs ancêtres, étant de se  
« défendre, et non de s'abaisser à des prières envers ceux  
« qui les attaquaient ; que cependant ils avaient à repré-  
« senter à César que, s'ils étaient venus dans la Gaule,  
« c'était malgré eux-mêmes, et après avoir été chassés  
« de leur pays ; que, si les Romains voulaient acquérir  
« leur amitié, elle pourrait leur être très-utile ; que,  
« pour l'obtenir, ils devaient ou leur assigner un terri-  
« toire, ou souffrir qu'ils gardassent celui qu'ils avaient  
« conquis par les armes ; que, du reste, leur nation ne  
« le cédaient en valeur qu'aux Suèves seuls qui n'avaient  
« point d'égaux, pas même les dieux immortels ; mais  
« qu'à l'exception des Suèves, il n'était aucun peuple sur  
« la terre dont ils ne pussent être vainqueurs <sup>1</sup>. »

VIII. César répondit à ce discours comme il jugea convenable ; mais sa conclusion fut « que les Germains  
« ne pouvaient prétendre à son amitié, s'ils restaient dans  
« la Gaule ; et qu'il n'était pas juste que ceux qui n'avaient

<sup>1</sup> Le continuateur de Rollin (*Hist. romaine*, tome XII, p. 504), en rapportant ce discours, y découvre un langage où, à travers des traits de fierté et des bravades dans le goût des barbares, il était aisé d'apercevoir quelque inquiétude et quelque crainte. Pouvait-il en être autrement ? Les Tenchères n'ignoraient pas la défaite qu'avaient essuyée, trois ans auparavant, les Suèves, faisant partie de l'armée d'Arioviste ; et plus ils exaltaient la valeur de ces Suèves, plus ils devaient redouter le capitaine qui les avait vaincus.

« pu défendre leur propre territoire vissent occuper  
 « celui des autres; qu'il n'y avait aucune partie de la  
 « Gaule qui fût vacante, ni susceptible d'être donnée,  
 « surtout à une si grande multitude, sans faire tort à  
 « ceux qui y étaient établis; mais que, s'ils voulaient s'en  
 « contenter, il leur serait loisible de se fixer chez les  
 « Ubiens; qu'il avait actuellement près de lui des députés  
 « de cette nation venus pour réclamer son secours contre  
 « les Suèves, dont ils avaient à se plaindre, et qu'il se  
 « chargeait de faire agréer cet arrangement aux Ubiens. »

IX. Les députés germains promirent qu'ils feraient part de cette proposition à leur nation, et qu'ils seraient dans trois jours de retour auprès de César pour lui faire connaître le résultat de la délibération : en attendant, ils le priaient de ne point avancer davantage; mais César leur déclara qu'il lui était impossible d'acquiescer à cette demande; car il était instruit que, plusieurs jours auparavant, une grande partie de leur cavalerie avait été envoyée au delà de la Meuse pour y exercer le pillage et y ramasser des vivres; il savait aussi qu'elle avait pénétré jusque sur le territoire des Ambivarites <sup>1</sup>, et il était persuadé que l'attente de ces cavaliers était l'unique motif du délai demandé.

X. La Meuse prend sa source dans les montagnes des Vosges, au pays des Lingons <sup>2</sup>. Après avoir reçu la partie

<sup>1</sup> Asez probablement le territoire qui depuis a porté le nom de province, ou marquisat d'Anvers : entre ce territoire et celui des Éburons (pays liégeois), où se trouvaient alors les Germains, il y avait en effet plusieurs jours de marche, comme l'indique le texte, et la cavalerie des Usipètes ne s'était vraisemblablement point portée ou arrêtée sur les parties du Brabant que tenaient, soit les Ménapiens, soit les petits peuples cliens des Nerviens; car César eût désigné ces peuples par les noms qu'il leur avait déjà donnés, et non par la dénomination nouvelle *Ambivarites* : cette position était donc autre que celles qui appartenaient aux diverses parties du Brabant, et néanmoins elle devait en être assez voisine, ce qui paraît convenir au territoire d'Anvers, dont le nom d'ailleurs n'est pas sans quelque analogie avec celui des *Ambivarites*.

<sup>2</sup> Territoire de Langres, pays d'une grande étendue. (Voyez la note sur le chap. 26 du livre 1<sup>er</sup>.)

du Rhin que l'on nomme le Wahal, elle forme l'île des Bataves <sup>1</sup>, et, à quatre-vingts milles environ, elle va se

<sup>1</sup> Aujourd'hui la Hollande, dénomination appliquée non-seulement au pays qu'embrassait l'île des Bataves, mais encore à plusieurs provinces voisines dont l'ensemble forma, sur la fin du seizième siècle, la république des Provinces-Unies. Il y avait lors de l'entrée de César dans les Gaules, environ un demi-siècle que l'île des Bataves avait reçu ce nom d'une peuplade de Germains, chassés par des guerres intestines de leurs propres pays, aujourd'hui connus sous les noms de Westphalie et de Hesse. Ces Germains fugitifs, et établis en Batavie, sont désignés par les anciens auteurs, et notamment par Tacite, comme une fraction des Cattes (*Catti*), nom qui, un peu altéré, a pu donner naissance à la dénomination *Batti* (Battes), d'où assez vraisemblablement *Batavi*. Cette île était-elle antérieurement inhabitée, *vacua cultoribus*, comme le dit Tacite? Si l'on est disposé à croire qu'elle comptait peu d'habitans, il pourra bien rester douteux qu'elle en fût totalement dépourvue. Quoi qu'il en soit, ce fut après l'émigration des Cattes, à peu près contemporaine de l'invasion des Cimbres dans la Gaule, que commença à être connue cette nation batave que Pline qualifie *nobilissima*, et aux frontières de laquelle s'arrêtèrent les armes victorieuses de César. Ce fut donc par suite d'arrangemens volontaires que l'on vit les Bataves décorés du nom de *frères et amis du peuple romain*, servir avec tant de gloire, d'abord sous César, tant en Espagne qu'en Italie, et depuis sous divers empereurs, notamment sous Claude, dans la Grande-Bretagne. Mais ces Romains, les maîtres du monde, pouvaient-ils respecter longtemps l'indépendance et les droits d'une petite nation, leur alliée? L'histoire a retracé les nobles efforts que fit *Civilis* pour soutenir ces droits, les armes à la main. Si, après de brillans succès, il dut céder au colosse romain, il obtint du moins pour sa patrie des conditions dont elle n'eut point à rougir : Tacite nous apprend qu'elle resta exempte de tributs pécuniaires, et qu'elle fut seulement assujétie envers Rome à quelques services militaires. Tel était l'état des Bataves sous Vespasien, et tel il resta assez long-temps encore après cet empereur. Nous ne les suivrons pas à ces époques de troubles et de confusion, où l'empire romain croula peu à peu sous les attaques sans cesse renaissantes d'une foule de peuples barbares. Nous ne parlerons pas davantage de l'organisation politique qui régît la Hollande sous le long gouvernement de ses comtes, ni de ses sanglans démêlés avec des états voisins, dont plusieurs n'étaient eux-mêmes que des démembrements de l'ancienne nation batave, ou des descendans de ses alliés les Caninéfates. Nous n'écrivons pas l'histoire de cette nation, sur laquelle, au seizième siècle, pesait une main de fer, lorsque, parmi les rejetons de ces anciens Bataves, il apparut un grand homme, un prince citoyen qui délivra son pays de la tyrannie de Philippe II, l'affranchit du double joug de l'Espagne et de l'inquisition, et fit maître, ou prépara pour les Hollandais ces jours de gloire et de prospérité, où la liberté et le génie du commerce les rendirent l'objet de tant d'admiration et d'envie. Guillaume, surnommé *le Taciturne*, parce qu'il pensait beaucoup et parlait peu, fut pour la Hollande, ce qu'environ cent ans après lui, devint pour l'Angleterre un autre

jeter dans l'Océan. Quant au Rhin, il prend sa source chez les Lépointiens <sup>1</sup>, habitans des Alpes, et parcourt rapidement, dans un long espace, les terres des Nantuates, des Helvétiens, des Séquanais, des Médiomatriciens, des Tribocques, des Tréviriens <sup>2</sup>; et lorsqu'il approche de l'Océan, il se divise en plusieurs parties formant beaucoup de grandes îles, dont la plupart sont habitées par des nations féroces et barbares, parmi lesquelles il en est qui passent pour ne vivre que de poissons et d'œufs d'oiseaux : enfin il se jette dans l'Océan par beaucoup d'embouchures <sup>3</sup>.

## XI. César n'était pas à plus de douze milles de l'en-

prince de son nom et de son illustre famille : les institutions qu'ils introduisirent dans ces deux états ne furent point de ces frêles concessions arrachées à la faiblesse ou dictées par la peur : c'étaient de vraies conquêtes que l'un et l'autre de ces princes avaient faites à main armée, tant sur le fanatisme religieux que sur le despotisme, et que le premier scella même de son généreux sang. Honneur à de tels princes, et gloire aux héritiers d'un nom qui a appris aux nations et aux rois que la légitime et nécessaire autorité des chefs n'est point incompatible avec les justes et imprescriptibles droits des peuples.

<sup>1</sup> Le pays des Grisons.

<sup>2</sup> C'est-à-dire, le Valais, la Suisse, la Franche-Comté, le pays Messin, l'Alsace et le territoire de Trèves.

<sup>3</sup> Dans l'exactitude géographique, on ne saurait dire aujourd'hui que le Rhin se jette dans l'Océan par beaucoup d'embouchures, puisque la seule partie de ce fleuve, qui retient son nom primitif aux approches de la mer, va elle-même se perdre dans les sables, près de Catwick. A la vérité, il est très-probable que cette infiltration s'est faite postérieurement au temps de César. Quant à la jonction où commence le *Wahal*, elle a été connue de César, puisqu'il la cite avec le nom que le fleuve prenait en cet endroit, et qu'il porte encore aujourd'hui; mais César ne parle point de cette partie considérable du même fleuve, qui, sous le nom de *Leck*, va, s'unir à la *Merwe*, laquelle se confond bientôt elle-même avec la Meuse, peu avant l'embouchure de ce dernier fleuve. Il est fort douteux que ces accidens aient été bien connus, même de Plinie, qui pourtant semble les indiquer, du moins en termes généraux : *Ostia in qua effusus Rhenus, ab septentrione in lacus, ab occidente in amnem Mosam se spargit, medio inter hæc ore modicum nomini suo custodiens alveum.* ( Lib. ix, cap. 29. ) Du reste, ces grandes masses d'eau, toutes fort peu éloignées de la mer, ont pu depuis vingt siècles éprouver les plus grandes variations, non moins par la nature du terrain que par la main des hommes. Les travaux faits par ordre de Drusus, et qui avaient pris son nom, étaient seuls propres à rendre méconnaissable, en plus d'un point, l'état antérieur du Rhin, vers les parties de ce fleuve voisines de son embouchure.

nemi, quand les députés revinrent le trouver comme il avait été convenu, et, l'ayant abordé en route, lui renouvelèrent leurs instances pour qu'il ne continuât point sa marche : n'ayant pu l'obtenir, ils demandèrent qu'au moins il fût expédié à la cavalerie qui précédait l'armée, des défenses d'engager aucune action avant qu'on eût le temps de députer aux Ubiens; protestant que, si le sénat et les principaux habitans de cette nation s'engageaient par serment à les recevoir, ils étaient personnellement prêts à déférer à toute condition que César leur imposerait, après un délai de trois jours qui leur serait accordé pour consommer cet arrangement. César pensait bien que tant d'insistance de leur part n'avait d'autre but que de donner à leurs cavaliers absens le temps de revenir; néanmoins il déclara qu'il n'avancerait pas ce jour-là de plus de quatre milles, espace qu'il devait franchir pour trouver de l'eau, et recommanda aux députés de faire trouver le lendemain le plus grand nombre possible de Germains en ce lieu où il prendrait connaissance de leurs demandes. En même temps il envoya aux préfets qui étaient partis en avant avec toute la cavalerie l'ordre de ne point attaquer, et s'ils étaient attaqués eux-mêmes, de tenir ferme jusqu'à ce qu'il se fût rapproché d'eux avec l'armée <sup>1</sup>.

XII. Cependant, comme notre cavalerie ne se défiait de rien, vu que les députés germains venaient à peine de quitter César, et que ce jour-là même était celui où ils avaient demandé une trêve, il arriva que cette cavalerie, qui était au nombre de cinq mille hommes, ayant été aperçue de l'ennemi, fut chargée avec impétuosité et promptement mise en désordre par les cavaliers germains, qui n'étaient eux-mêmes qu'au nombre de huit cents, en l'absence de ceux qui étaient allés fourrager au delà de la Meuse, et qui n'étaient pas encore de retour. Notre

<sup>1</sup> C'est-à-dire avec les légions.

cavalerie s'étant toutefois ralliée et mise en défense, les ennemis sautèrent, selon leur coutume, à terre, tuèrent un grand nombre de nos chevaux, renversèrent quantité de nos cavaliers, mirent le reste en fuite, et les frappèrent tous d'une telle épouvante, qu'ils ne songèrent à s'arrêter que lorsqu'ils aperçurent nos cohortes <sup>1</sup>. Il périt dans ce combat soixante-quatorze de nos cavaliers : de ce nombre était Pison d'Aquitaine, homme d'un grand courage et d'une très-haute naissance, dont l'aïeul avait régné dans sa cité, et obtenu de notre sénat le nom d'ami <sup>2</sup>. Acçouru au secours de son frère qui était enveloppé par les ennemis, il était parvenu à le leur arracher : renversé lui-même ensuite de son cheval qui avait été blessé, il s'était défendu vaillamment et aussi longtemps que ses forces le lui avaient permis ; mais, entouré de toutes parts et percé de coups, il avait enfin succombé, lorsque son frère, déjà retiré de la mêlée, s'étant

<sup>1</sup> L'on a bien de la peine à comprendre comment cinq mille hommes armés et en marche purent être l'objet d'une surprise tentée par huit cents, et surtout comment, après s'être ralliés, ils ne reprirent point l'avantage dû à l'immense supériorité de leur nombre ; en admettant même qu'il y ait eu d'un côté quelque perfidie, il est difficile de ne pas apercevoir de l'autre beaucoup de lâcheté dans la masse, ou d'inhabileté dans les chefs : César n'était point là.

<sup>2</sup> Ce Pison, petit-fils de roi, n'était pourtant pas ce que nous appelons un prince du sang, puisque dans la Gaule nulle famille n'était propriétaire de la royauté. Le trône n'y était pas *héréditaire*, et bien moins encore y soupçonnait-on ce que quelques docteurs du moyen âge ont appelé *droit divin*, ou pouvoir conféré par le Ciel même à quelques familles de la terre de régner comme il leur plairait sur toutes les autres. Si cette doctrine eût frappé les oreilles des anciens Gaulois, il est assez probable que ces bonnes gens, qui n'avaient, pour y répondre et la combattre, ni des *Needham*, ni des *Harrington*, se seraient bornés à dire : *Nous ne vous entendons pas* ; et cette réponse eût peut-être été la meilleure de toutes. Mais, à côté de cette mystique et incompréhensible doctrine, se présentait aussi l'*hérédité* fondée sur le consentement des peuples, et sur un contrat ou des usages qui eussent marqué les droits et devoirs réciproques du chef et de la nation : cette hérédité-là, très-intelligible dans tous les temps et pour tous les hommes, manquait à la Gaule ; les castes privilégiées repoussaient une institution qui aurait abaissé leur puissance.

de loin aperçu de son sort , piqua son cheval , vint s'offrir aux ennemis et se fit tuer par eux <sup>1</sup>.

XIII. Après un tel combat , César jugea qu'il ne devait plus écouter les députés , ni recevoir les propositions de gens qui , usant de dol et d'embûches , s'étaient permis des actes de guerre au moment même où ils demandaient la paix : il pensa qu'il serait tout-à-fait déraisonnable de donner à leurs troupes le temps de s'augmenter , et à leur cavalerie celui de revenir. Connaissant aussi l'esprit inconstant des Gaulois , et sentant combien déjà l'issue d'un seul combat les portait à s'exagérer la puissance de l'ennemi , il estima ne pas devoir leur laisser le temps de prendre des conseils. Ayant donc arrêté et communiqué tant à ses lieutenans qu'à son questeur <sup>2</sup> la résolution où il était de ne pas différer de livrer bataille , il arriva très à propos que le lendemain même , au matin , poussés par cet esprit de perfidie et de dissimulation dont ils avaient déjà fait preuve , les Germains en grand nombre , et ayant à leur tête tous leurs principaux habitans et leurs vieillards , vinrent au camp de César , dans le dessein de se justifier , disait-on , de l'attaque faite la veille au mépris de ce qui avait été réglé et demandé par eux-mêmes , et pour obtenir , s'il leur était possible , une suspension d'armes à la faveur de cette démarche fallacieuse. Ravi d'en trouver l'occasion , César fit arrêter ces hommes dès qu'ils s'offrirent à lui <sup>3</sup> ; puis il fit sortir du camp toutes les

<sup>1</sup> Le charmant épisode de Nisus et d'Euryale ( *Énéid.* ) s'est souvent réalisé sur les champs de bataille , tant anciens que modernes. Il semble s'être établi de frère à frère ou d'ami à ami , combattant l'un à côté de l'autre , un engagement tacite de vaincre ou de mourir ensemble. Il est surtout bien difficile de survivre à celui par le dévouement duquel on a été sauvé.

<sup>2</sup> Ces mots *son questeur* indiquent assez clairement qu'il n'en avait qu'un seul , et pourtant nous trouverons plus tard un texte ( liv. v , chap. 25 ) qui semble lui en attribuer plusieurs : il y a erreur dans l'une des deux énonciations ; la plus exacte nous semble être celle qui est employée dans le présent chapitre. ( *Voyez au surplus la note sur le chap. 25 du 6<sup>e</sup> livre.* )

<sup>3</sup> César fit-il bien ? Certain document antique permet d'en douter. Plutarque

troupes, à la suite desquelles il fit placer la cavalerie, ne l'estimant point encore remise de la terreur qu'elle avait éprouvée dans le dernier combat.

XIV. Ayant rangé l'armée sur trois lignes, il fit avec une extrême vitesse un chemin de huit milles, et parvint au camp des ennemis avant qu'ils pussent connaître ce qui venait de se passer au sien. Frappés d'une terreur subite par la promptitude de notre arrivée, manquant de chefs, et n'ayant le temps ni d'assembler un conseil, ni de prendre les armes, ils ne savaient, dans leur trouble, à quel parti s'arrêter, ou de faire sortir les troupes pour combattre, ou de se borner à la défense de leur camp, ou enfin de chercher leur salut dans la fuite. Au milieu des courses et des cris par lesquels ces Germains signalaient leur frayeur, nos soldats, irrités de leur perfidie de la veille, fondirent sur leur camp. Ceux d'entre les ennemis qui avaient usé d'assez de promptitude pour s'armer opposèrent un peu de résistance, et se battirent entre les chars et les bagages; mais tout le reste, y compris les

rapporte d'après Canusius que, « le sénat ayant décrété une seconde fois des sacrifices et des fêtes pour cette victoire, Caton opinait qu'il fallait livrer César aux barbares, pour détourner de dessus Rome la punition que méritait l'infraction de la trêve, et en faire retomber la malédiction sur son auteur. » Ces expressions rendent la culpabilité des Germains fort équivoque. La prétendue surprise pouvait n'être qu'un résultat de l'ignorance où auraient été les cavaliers usipètes touchant l'état des négociations; ce pouvait n'être qu'un malentendu, comme il y en a tant à la guerre, et celui-ci était d'autant plus probable, qu'il n'était pas naturel que, sans aucun avantage de terrain, huit cents hommes en attaquaient cinq mille aussi bien armés qu'eux, s'ils ne se fussent regardés comme très-instamment menacés eux-mêmes. Du reste, en admettant que le tort primitif fût du côté des Germains, qu'était-ce que cet échange de perfidie auquel on voit César recourir? Cinq mille hommes armés avaient bien pu se défendre en pleine campagne contre huit cents; mais les chefs et les vieillards germains étaient sans défense quand ils venaient, l'olivier à la main, traiter de la paix au camp de César. Si ce général se croyait trop offensé pour entendre leur justification, il pouvait leur interdire son approche, et leur faire savoir qu'il ne restait plus entre eux qu'à tirer l'épée. Ainsi eussent agi les capitaines des beaux temps de la république; mais ces temps étaient passés, et Caton prêchait dans le désert.

femmes et les enfans ( car les Germains étaient sortis de leur pays et avaient passé le Rhin avec tout ce qu'ils possédaient ), se mirent à fuir çà et là devant la cavalerie que César envoya à leur poursuite.

XV. Ceux qui combattaient, entendant de grands cris derrière eux, et voyant le carnage qu'on faisait de leurs camarades, ne songèrent plus, jetant leurs armes et abandonnant leurs enseignes, qu'à se sauver du camp. Lorsqu'ils furent parvenus au confluent de la Meuse<sup>1</sup> et du Rhin, que l'espoir de fuir plus loin leur fut ravi, et qu'un grand nombre d'entre eux eût été tué, le reste se précipita dans le fleuve, et y périt accablé par la peur, la lassitude et la violence des eaux. Les nôtres, sans qu'il en eût été tué un seul, et comptant à peine quelques blessés, rentrèrent dans leur camp, délivrés des inquiétudes d'une si grande guerre, soutenue contre des ennemis dont le nombre s'était élevé à quatre cent trente mille<sup>2</sup>. César accorda aux Germains qu'il avait retenus dans son camp la faculté de s'en aller; mais, comme ils redoutaient les plus cruels traitemens de la part des Gaulois, dont ils avaient dévasté le territoire, ils exprimèrent le désir de rester auprès de César, qui voulut bien le leur permettre<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Plusieurs hommes instruits, notamment Cluvier, Valois, Samson et d'Anville, ont conjecturé qu'il y avait ici quelque altération dans le texte, et que César avait désigné ou voulu désigner, non le confluent de la Meuse et du Rhin, mais celui de la Moselle et du Rhin. D'après cette opinion, il faudrait lire dans le texte, *Mosellæ*, et non *Mosæ*. L'erreur est, en effet, très-probable; car il est dans l'ordre naturel que ceux qui fuient et cherchent un abri donnent la préférence au plus prochain: les Tenchtères, battus sur les frontières du Luxembourg, devaient donc diriger leur retraite vers le confluent de la Moselle, au lieu de la prolonger jusqu'à la jonction du Wahal avec la Meuse. ( Voy. d'Anville, *Notice de la Gaule*, v<sup>o</sup> *Mosella*.)

<sup>2</sup> Faut-il prendre ce nombre à la lettre? Plutarque, en rappelant cette campagne des Germains (in Cat. LXVIII), réduit leur nombre à trois cent mille, et il serait fort possible que cette restriction fût encore supérieure à la réalité.

<sup>3</sup> Cette permission était d'une nature assez remarquable; elle eut pu être considérée comme une faveur, si elle n'eût été une espèce de réparation que César sentait intérieurement devoir à des hommes qu'il avait fait arrêter contre toutes

*Passage du Rhin.*

XVI. La guerre germanique étant terminée, César résolut de passer le Rhin par beaucoup de motifs, dont le principal était de réprimer la trop facile impulsion des Germains à venir dans la Gaule : en leur prouvant que l'armée romaine osait et pouvait aussi traverser ce fleuve, César voulait leur inspirer la crainte de l'invasion de leur propre territoire. A ce motif venait s'en joindre un autre, tiré de ce que les cavaliers usipètes et tenchtères, qui, selon qu'on l'a dit plus haut, avaient passé la Meuse pour fourrager, et n'avaient point assisté à la bataille, s'étaient retirés, après la déroute de leurs compatriotes, chez les Sicambres<sup>1</sup>, avec lesquels ils venaient de s'allier. César, ayant député aux Sicambres pour qu'ils lui livrassent les transfuges qui avaient porté les armes contre lui et les Gaulois, reçut pour réponse, « que le Rhin formait la « limite à laquelle s'arrêtait l'empire du peuple romain, « et que, si César ne trouvait pas juste que les Germains « vissent dans la Gaule, il ne devait, de son côté, pré- « tendre à aucune espèce de domination ni d'autorité au « delà du fleuve. » Sur ces entrefaites, le seul de tous les peuples d'outre-Rhin qui eût député à César, se fût allié avec lui et lui eût livré des otages, les Ubiens<sup>2</sup>, le suppliaient dans les termes les plus pressans, ou de venir les secourir contre les Suèves, par qui ils étaient vivement

les formes avouées par le droit des gens : il se jugeait ici lui-même, et cherchait à s'absoudre d'une action honteuse ; il peut être juste de lui tenir compte de ce retour vers la justice, car la puissance se met rarement en peine d'atténuer les torts qu'elle a eus.

<sup>1</sup> Peuple german ; c'est de cette nation que descendaient nos premiers roi francs, ainsi que la plupart de leurs compagnons. L'évêque Remi, donnant le baptême à Clovis, rappelle cette origine, lorsqu'il adresse au roi ces mémorables paroles : *Sicamber, incende quod adorasti, et adora quod incendiasti.* ( Voy. au surplus la note 1<sup>re</sup>, chap. 35 du liv. VI.)

<sup>2</sup> *Ut supra*, Cologne et son territoire.

pressés, ou du moins, si les soins qu'il devait aux affaires de la république ne le lui permettaient pas, de vouloir bien faire passer le Rhin à l'armée, exposant à César que cette « marche *seule* leur offrirait un secours suffisant et « un moyen de sécurité pour l'avenir; qu'en effet la dé- « faite d'Arioviste et la victoire plus récemment rempor- « tée sur les Usipètes et les Tenchtères<sup>3</sup> avaient, chez les « nations germanes, même les plus reculées, tellement « établi la réputation de l'armée romaine, et donné une « si haute opinion de sa valeur, qu'avec cette opinion et « l'amitié du peuple romain, il ne leur resterait rien à « craindre. » Ils promettaient en même temps de fournir un grand nombre de bateaux pour le passage de l'armée.

*Description du pont sur le Rhin.*

XVII. Déterminé par tous ces motifs, César avait donc résolu de passer le Rhin : mais le traverser sur des bateaux ! ce mode ne lui semblait ni offrir assez de sûreté, ni s'accorder avec sa dignité et celle du peuple romain. Ainsi, malgré l'extrême difficulté que présentait la construction d'un pont, à cause de la largeur, de la rapidité et de la profondeur du Rhin, il jugea qu'il devait tenter ce moyen, et renoncer à toute autre manière de faire passer l'armée. Il entreprit donc ce pont sur le plan suivant : deux pilotis d'un pied et demi d'équarrissage, d'une hauteur proportionnée à celle du fleuve, et un peu aiguillés dans leur partie inférieure, étaient assemblés à deux pieds d'intervalle ; introduits dans le fleuve à l'aide des

<sup>3</sup> Ces Usipètes et Tenchtères qui, après avoir été expulsés de Germanie par les Suèves, s'étaient établis vers Clèves et Zutphen, et qui, après s'être avancés jusque dans le Luxembourg, où ils avaient été battus par César, avaient été rejetés au delà du Rhin, et s'étaient retirés chez les Sicambres, sont les mêmes peuples qu'un siècle et demi plus tard Tacite trouva dans le voisinage des Cattes, et dans la position qu'on croit être aujourd'hui représentée par les pays situés entre Wesel et Lipstad. (*Voy.* la note 2<sup>e</sup> du chapitre 1<sup>er</sup> du présent livre.)

machines, ils étaient fichés dans le sol et enfoncés à coups de masses, non dans une direction verticale, mais en suivant une ligne inclinée selon le fil de l'eau ; en face et en descendant, à la distance de quarante pieds, étaient deux autres pilotis assemblés de la même manière, mais tournés et dirigés contre le courant du fleuve. Ces quatre pilotis supportaient une longue poutre de deux pieds d'équarrissage, qui y était enclavée de manière à remplir juste l'intervalle existant entre eux, et fixée, à chaque bout, par deux fortes chevilles : tel était l'effet de cet assemblage, que l'union des pilotis et de la poutre formant leur traverse devenait plus forte, et la solidité du tout plus grande à mesure que l'action des eaux était plus violente. L'ouvrage ainsi continué dans toute la largeur du fleuve <sup>1</sup>, on couvrit les traverses de fascines et de claies pour servir au passage. Des pieux obliquement fichés en terre vers la partie inférieure du fleuve venaient s'appuyer contre les pilotis en forme de contre-forts, et servaient à briser le courant. Enfin d'autres pieux étaient placés en avant du pont, et à peu de distance des piles, afin de les préserver du choc des troncs d'arbres, bateaux et autres corps durs que les barbares pouvaient lancer à l'eau, dans le dessein de détruire ce pont<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *L'ouvrage ainsi continué dans toute la largeur du fleuve : ces mots ne sont pas dans le texte, mais ils y sont nécessairement sous-entendus ; car une seule pile soutenant avec sa correspondante une poutre de deux pieds de largeur n'edt rien offert que d'incomplet.*

<sup>2</sup> Ce pont a été le sujet d'une longue admiration : « L'on vit, dit Plutarque, la chose qui paraissait la plus incroyable, un pont entièrement achevé en dix jours. » Il n'est pas difficile aujourd'hui, avec nos ponts volans, de franchir le plus large de nos fleuves en beaucoup moins de temps encore ; mais, en se reportant à l'époque de ces mémoires, et en fixant son attention sur les seuls moyens qui fussent alors connus et pratiqués, l'on ne peut que s'étonner de la masse et de la rapidité des travaux qu'un général romain aimé des soldats pouvait en obtenir. Quant aux détails d'architecture, et à la gloire qu'y attachait César, je me bornerai à citer un auteur dont le style a vieilli, mais dont les pensées sont encore jeunes et fortes. *Voyez* (dit Montaigne dans ses *Essais*, livre 1<sup>er</sup>, chapitre 16) *combien César se desploye largement à nous faire en-*

XVIII. Cet ouvrage ayant été terminé en dix jours , à compter de celui où l'on avait commencé à apporter les matériaux sur place , César fit passer l'armée au delà du fleuve , et se dirigea vers le territoire des Sicambres , après avoir laissé une forte garnison à chaque tête de pont. Ayant , pendant sa marche , reçu diverses députations de peuples qui venaient réclamer la paix et son amitié , il leur fit bon accueil , et leur ordonna de lui envoyer des otages. De leur côté , les Sicambres avaient , sur la prière des Usipètes et des Tenchtëres réfugiés chez eux , tout préparé pour fuir dès le jour où l'on avait commencé la construction du pont , et ils venaient d'abandonner leur pays , emportant tous leurs effets avec lesquels ils s'étaient cachés dans des déserts et des forêts.

XIX. Après un très-court séjour chez les Sicambres , dont il brûla et saccagea le territoire et les récoltes , César se rendit chez les Ubiens , auxquels il promit son secours contre les Suèves , si ceux-ci les attaquaient. Là , il fut informé que , sur l'avis qu'ils avaient reçu de la construction de notre pont , et à la suite d'un conseil tenu selon leurs usages , ces Suèves avaient député à tous les pays de leur dépendance pour obtenir d'eux l'abandon de leurs places , le dépôt de leurs femmes , de leurs enfans et de leurs effets dans les forêts , et le rassemblement en un seul et même lieu de tous les hommes en état de porter les armes. Il apprit en même temps que ce point de réunion était à peu près au centre des vastes régions occupées par les Suèves , et qu'ils y attendaient les Romains avec la ferme résolution de les combattre. Instruit de ce dessein , et ayant obtenu tous les résultats qu'il

*tendre ses inventions à bastir ponts et engins , et combien au prix il va se serrant lorsqu'il parle des offices de sa profession , de sa vaillance et conduite de sa milice. Ses exploits le vérifient assez capitaine excellent ; il se veut faire connoître excellent ingénieur , qualité aucunement estrangère. Cette remarque est fort juste , et s'applique à ceux qu'on appelle grands hommes , plus spécialement peut-être qu'à tous autres : ils veulent être universels ou le patraire.*

s'était proposés en faisant passer le Rhin à l'armée, savoir, de se venger des Sicambres, et de dégager les Ubiens pressés par les Suèves, César, après dix-huit jours en tout passés au delà du Rhin, estimant qu'il avait satisfait à ce qu'exigeaient l'honneur et l'avantage de la république, revint dans la Gaule, et fit couper le pont.

*Première expédition en Angleterre.*

XX. Il ne restait plus qu'une petite partie de l'été ; et bien que les hivers soient hatifs dans toute la Gaule, à cause de sa position septentrionale <sup>1</sup>, César résolut néanmoins de passer en Bretagne <sup>2</sup>, pays qui avait fourni des secours à nos ennemis, dans presque toutes les guerres de la Gaule <sup>3</sup> : il jugeait que, s'il ne lui restait pas en cette année assez de temps pour terminer cette expédition, il lui serait du moins très-avantageux d'aborder en cette île, pour observer l'espèce d'hommes qui l'habitaient, et en reconnaître les localités, les ports et les avenues, connaissances qui manquaient presque totalement aux Gaulois, dont aucun n'osait visiter ce pays, à l'exception de quelques marchands qui n'en connaissaient eux-mêmes que les côtes et les parties les plus voisines de la Gaule ; car,

<sup>1</sup> Relativement à l'Italie.

<sup>2</sup> C'est-à-dire la Grande-Bretagne ou l'Angleterre, que la suite de ces mémoires ne permet d'ailleurs pas de confondre avec la province française qui a pris ce nom de Bretagne long-temps après César.

<sup>3</sup> Voilà encore une agression singulièrement motivée : comment deux nations qui ne se connaissaient à peu près que de noms, se seraient-elles réciproquement secourues ? et comment César établit-il qu'elles l'eussent fait ? La guerre britannique ne pouvait donc être présentée comme l'accession d'une autre guerre (*accessio belli alieni*) ; c'était une guerre nouvelle pour laquelle il eut au moins fallu ce que les Romains appelaient *nova indictio*. (voy. Grotius, de Jure belli ac pac., lib. III, cap. 3, 8, 9 et 10), c'est-à-dire une nouvelle autorisation du peuple romain, ou ce que Gronovius (dict. loc.) qualifie *lex, sive rogatio comitiū centuriatis perlata, et inde denuntiatio per feciales*. Mais qu'était-ce que de telles règles au temps de César ? et quel empire pouvaient-elles exercer sur ce conquérant ?

ayant fait venir près de lui un grand nombre de ces marchands, il ne put apprendre d'eux ni quelle était la grandeur de l'île, ni par quels peuples elle était habitée, et en quel nombre ni comment ces peuples faisaient la guerre ou étaient gouvernés, ni quels étaient ceux de leurs ports capables de contenir un grand nombre de vaisseaux du premier rang.

XXI. Pour acquérir ces connaissances avant de s'engager dans l'expédition qu'il avait en vue, César fit partir sur une galère C. Volusenus, qu'il jugeait propre à cette mission, et qu'il envoya en avant avec ordre de revenir au plus tôt lui rendre compte de ses découvertes. Lui-même partit avec toutes les troupes pour le pays des Morins<sup>1</sup>, d'où le trajet en Bretagne est très-court. Arrivé là, il y rassemble tous les vaisseaux qu'il peut tirer des régions voisines, ainsi que la flotte qui lui avait servi l'été précédent dans la guerre des Vénètes. A peine son projet est-il connu et rapporté aux Bretons par les marchands qui fréquentaient leur île, que plusieurs nations britanniques lui envoient des députés pour annoncer leur soumission au peuple romain, avec promesse de livrer des otages. Après avoir entendu ces députés et les avoir, en termes obligeans, exhorté à persévérer dans les mêmes sentimens, César les renvoya chez eux, accompagnés de Comius, qu'il avait lui-même, à la suite de ses précédentes victoires sur les Atrébates, fait roi de cette nation, homme qui lui était très-dévoué, dont il connaissait le courage et la prudence, et qui passait pour jouir d'un grand crédit en Bretagne<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le Boulonnais, et une partie de la Flandre maritime, comme il a été dit plus haut.

<sup>2</sup> Ce roi d'Artois à qui la royauté n'avait été déferée ni par le choix de son pays, ni par un acte du sénat romain, mais par la grâce de César, avait-il dans la Grande-Bretagne le crédit que le texte lui suppose? Nous apprendrons bientôt qu'il fut arrêté en mettant le pied sur le territoire britannique, sans qu'aucune voix se fût élevée pour lui éviter cet outrage. Plus tard nous verrons figurer au rang des principaux ennemis de César, le même *Comius*, qui parait en ce moment lui être si dévoué.

César lui avait ordonné de visiter le plus grand nombre de nations qu'il pourrait, de les exhorter à s'abandonner à la foi du peuple romain, et de leur annoncer sa prochaine arrivée. De son côté, Volusenus ayant inspecté les régions autant que le pouvait un homme qui n'avait osé quitter son vaisseau, ni se commettre avec les barbares, revint le cinquième jour auprès de César, et lui rendit compte de ce qu'il avait aperçu<sup>1</sup>.

XXII. Tandis que César était retenu en ces lieux par les préparatifs qu'exigeait la flotte, il lui vint des députés de la plupart des pays occupés par les Morins, qui, s'excusant de leur conduite passée et de la guerre qu'ils avaient faite aux Romains, sur leur qualité d'étrangers peu instruits de nos usages, promettaient de faire tout ce qui leur serait commandé. Ces soumissions arrivaient très à propos pour César, qui ne voulait point laisser d'ennemis derrière lui, et qui, n'ayant pas le temps de faire une telle guerre, à cause de la saison trop avancée, la regardait d'ailleurs comme étant d'un ordre bien inférieur à son entreprise contre la Grande-Bretagne. Il ordonna donc aux Morins de lui livrer un grand nombre d'otages; et quand ils lui eurent été amenés, il reçut la soumission de ces peuples. Ayant ensuite rassemblé environ quatre-vingts vaisseaux de charge, qu'il jugea suffisans pour le transport de deux légions, il distribua à son questeur, à ses lieutenans et aux préfets tout ce qu'il avait de galères : à huit milles de là<sup>2</sup> se trouvaient dix-huit autres vaisseaux de

<sup>1</sup> Ce compte, d'après les détails mêmes de ce chapitre, ne pouvait se rapporter qu'à l'état des côtes : Volusenus avait-il bien examiné et déterminé leur position? En avait-il bien sondé les abords? Ce fut d'après ces renseignemens que dut s'effectuer la descente, et qu'elle s'effectua en effet; César les cite au chapitre suivant, où l'on voit qu'il en donna communication aux principaux officiers de la flotte.

<sup>2</sup> César ne désigne en ce passage ni le port d'où il partit, ni celui à distance de huit milles où sa cavalerie devait s'embarquer; il est vraisemblable que le port d'où devait s'effectuer le départ du gros de l'armée était celui de *Wies*

charge retenus par le vent, et qui n'avaient pu se rendre dans le même port. César destina ces vaisseaux au transport de la cavalerie, et envoya le reste de l'armée, sous le commandement de Q. Titurinus Sabinus et L. Aurunculeius Cotta, ses lieutenans, chez les Ménapiens<sup>1</sup> et sur les points du territoire morin qui ne lui avaient pas encore envoyé de députations. Il préposa à la garde du camp son lieutenant P. Sulpicius Rufus<sup>2</sup>, avec une garnison qu'il jugeait suffisante.

XXIII. Après toutes ces dispositions, César profitant d'un bon vent, leva l'ancre vers la troisième veille : il avait ordonné à la cavalerie de se rendre au port où l'attendaient les dix-huit navires pour s'y embarquer et le suivre ; mais, comme elle fit peu de diligence, César se trouva n'avoir avec lui que ses premiers vaisseaux lorsqu'il atteignit, environ vers la quatrième heure du jour, le rivage britannique : là, il vit les troupes ennemies sous les armes et occupant toutes les collines. Telle était la nature des lieux que la mer semblait contenue par d'étroites montagnes<sup>3</sup> du sommet desquelles les traits lancés par l'ennemi pouvaient parvenir jusqu'au rivage. César, ayant jugé cet endroit très-peu favorable à un débarque-

san, et l'autre, désigné pour l'embarquement de la cavalerie, Boulogne. ( Voy. la note sur le port *Itius*, au livre suivant. )

<sup>1</sup> Ces Ménapiens occupant la Gueldre devaient, par une lisière prise sur le Brabant, venir joindre les Morins sur quelques points de la Flandre maritime ; il serait bien difficile d'expliquer autrement la contiguité de ces deux peuples, citée nombre de fois dans les mémoires de César. Il convient néanmoins d'avertir le lecteur que le savant et judicieux d'Anville n'adopte point cette position, bien qu'il n'en indique aucune autre, et qu'il repousse lui-même le remplacement qu'on voudrait en faire par le *pagus menpiscus* du moyen âge, comme trop éloigné du Rhin.

<sup>2</sup> Ce P. *Sulpicius Rufus* ne doit pas être confondu avec le Romain du même nom, si célèbre comme jurisconsulte, qui fut accusateur de Murena, et devint depuis consul avec Marcellus. Le prénom du consul était *Servius*, et non *Publius*. Le même *Ser. Sulpicius* obtint par la suite un gouvernement de César ; mais il n'avait jamais été son lieutenant, ni en Gaule, ni ailleurs.

<sup>3</sup> Le mot français *dunes*, que désignent ici les expressions du texte *angustis montibus*, n'avait point son correspondant simple dans la langue latine, ce qui

ment, attendit à l'ancre le reste de sa flotte jusqu'à la neuvième heure ; dans cet intervalle , il avait assemblé ses lieutenans et les tribuns légionnaires pour leur communiquer les renseignemens de Volusenus , et leur donner ses ordres : du reste , il les avertit d'agir aussi d'après eux-mêmes et selon les circonstances , comme le comportait la guerre , et surtout une guerre maritime où il n'y a pas un instant à perdre , ni un mouvement à négliger. Les ayant ensuite envoyés à leurs postes , et favorisé par le vent et la marée , Cesar donna le signal du départ , leva l'ancre , et alla mouiller , à sept milles de là ou environ , sur une plage ouverte et unie <sup>1</sup>.

XXIV. De leur côté , les barbares , s'étant aperçus du dessein des Romains , envoyèrent en avant leur cavalerie et les *essedaires* <sup>2</sup> dont ils avaient coutume de se servir dans les combats , et les ayant suivis avec le reste de leurs troupes , ils bordaient la côte pour s'opposer à notre débarquement. La descente était fort difficile , tant à raison de la grandeur de nos navires , grandeur qui les obligeait à s'arrêter dans la haute mer , qu'à cause de l'embaras

obligeait à employer une périphrase. Le mot *simple* n'existait pas chez les Romains , parce que la *chose* elle-même avait été long-temps ignorée d'un peuple dont la navigation se bornait à la Méditerranée , où il n'y a point de *flux* et de *reflux* , du moins sensible et propre à former ces amoncellemens de sable que nous appelons *dunes*.

<sup>1</sup> Ce lieu ne saurait être désigné avec cette précision qui ne peut naître que de la certitude. *César*, dit Hume, après avoir essayé quelque résistance, descendit, à ce qu'on prétend, à Deal ( Histoire d'Angleterre, traduction imprimée à Amsterdam, 1769, tome 1<sup>er</sup>, p. 10.) Les expressions de l'historien indiquent assez ses doutes personnels, et tout ce qui se montre comme indubitable, c'est que la descente s'effectua vers la partie des côtes d'Angleterre qui regarde Boulogne et Calais.

<sup>2</sup> *Essedarü*, porte le texte (*soldats qui combattaient sur des chars*), pour éviter cette longue périphrase, la plupart des traducteurs ont simplement employé le mot *chars*; mais cette locution ne rend plus complètement le sens attaché au mot latin; car, lorsqu'on admettrait que la *voiture* emporte communément l'idée du *voiturier*, elle n'entraîne pas également à sa suite l'idée du *combattant*: j'ai donc employé le mot *essedaires*, comme indiqué, ou tout au moins comme justifié par son affinité avec l'expression latine.

des soldats, qui, sans connaissance des localités, gênés dans l'usage de leurs mains, et accablés par le poids de leurs armes, devaient tout à la fois s'élançer du vaisseau, s'arrêter dans l'eau et faire face aux ennemis, tandis que ceux-ci, combattant sur un terrain à sec, ou du moins très-peu avancés dans l'eau, libres de tous leurs membres et connaissant bien les lieux, lançaient leurs traits avec assurance, et poussaient sur nous leurs chevaux faits à cette manœuvre. Frappés d'un tel concours de circonstances, et tout à fait inexpérimentés dans un tel genre de combat, nos soldats étaient loin d'avoir tous cette ardeur et cet aplomb qui leur étaient si ordinaires dans les combats de terre ferme.

XXV. S'étant aperçu de leur anxiété, César fit un peu éloigner des vaisseaux de charge ses galères, dont l'espèce était moins connue, des barbares, et dont la manœuvre était plus facile; il les fit, à force de rames, diriger vers le flanc découvert des ennemis; et ordonna que de là, par le moyen des machines <sup>3</sup>, et à coups de frondes et de flèches, les ennemis fussent chassés de leur position. Ce mouvement nous fut d'une grande utilité; les ennemis, étonnés de la forme de nos navires, de leur manœuvre et d'un genre de machines dont ils ne connaissaient pas l'emploi, s'arrêtèrent, et firent même quelques pas en arrière. Cependant, comme nos soldats hésitaient encore, surtout à cause de la profondeur des eaux: *Soldats*, s'écrie le porte-aigle de la dixième légion <sup>2</sup>, après avoir prié les

<sup>1</sup> Ces machines étaient de la classe de celles qu'on désigne sous le nom de *machines de jet*, telles que balistes, scorpions, catapultes, etc., assez souvent confondues, soit qu'elles aient été mal décrites par les anciens ou mal comprises par les modernes. ( *Voy. le Commentaire sur Polybe, du chevalier Folard, Traité de l'attaque des places*, art. 21 et suivans, tom. II. )

<sup>2</sup> Ne semble-t-il pas que l'initiative des hauts faits soit réservée à cette dixième légion dont César était toujours accompagné, et dont il se complaisait à louer le courage? C'est un bien vif aiguillon qu'un juste et solennel éloge, et les annales de nos jours sont fécondes en exemples de ce genre: citons-en un parmi cent. Lorsqu'un grand général avait consigné dans un bulletin ces paroles d'un

dieux de couronner son entreprise d'un plein succès, *jetez-vous à la mer et suivez-moi, si vous ne voulez pas que votre aigle tombe au pouvoir de l'ennemi; pour moi, certes, je remplirai mes devoirs envers la république et envers mon général.* A peine, d'une voix forte, a-t-il prononcé ces paroles, qu'il s'élance de son navire et se porte avec son aigle sur les ennemis. Alors ses compagnons, pour ne pas encourir le déshonneur attaché à la perte de leur aigle, sautent tous à bas du vaisseau; ce qui étant aperçu des navires voisins, est bientôt imité par eux, et l'on approche de l'ennemi.

XXVI. De part et d'autre on se battit avec opiniâtreté; cependant il régnaît parmi nos légionnaires une grande confusion, parce qu'ils n'avaient pu ni garder leurs rangs, ni tenir ferme, ni rester sous leurs enseignes, de sorte que chacun se plaçait sous les premières qui s'offraient à lui, à quelque vaisseau qu'il appartînt. Les ennemis, au contraire, qui connaissaient bien tous les gués, fondaient à grande course de cheval sur nos soldats, à mesure que du rivage ils en voyaient quelques-uns sortis des vaisseaux, et dans les embarras de l'abordage : de cette manière, c'était un grand nombre qui en enveloppait un petit, et la masse, prenant en flanc le gros de notre armée, l'accablait d'une grêle de traits. Ce fâcheux état ayant été aperçu de César, il fit monter, tant sur les chaloupes et les galères que sur d'autres légères barques, autant d'hommes qu'elles pouvaient en contenir, et il les envoya au secours de ceux qui étaient en souffrance. Dès que nos premiers détachemens eurent pris terre et se virent suivis de tous les autres, ils fondirent avec impétuosité

magique effet : « J'étais tranquille sur ce point, la brave 32<sup>e</sup> demi-brigade y était. » Ce corps pouvait-il désormais rien faire qui dérogeât à sa réputation ? Pour de tels hommes, il était devenu plus aisé de mourir que de reculer, à l'aspect même du plus grand péril.

sur les ennemis et les mirent en fuite , mais sans pouvoir les poursuivre bien loin , parce que notre cavalerie n'avait pu suivre sa route ni aborder en l'île. Ce fut la seule chose qui manqua à la fortune habituelle de César <sup>1</sup>.

XXVII. Après leur défaite et dès qu'ils furent rentrés chez eux , les ennemis se hâtèrent de députer à César pour lui demander la paix , lui offrir des otages et se soumettre à ses ordres. Avec leurs députés était Comius , roi des Atrébates , qui avait été envoyé en avant avec les instructions du général , comme on l'a déjà dit , et qui , à peine descendu de son navire <sup>2</sup> avait été saisi et jeté dans les fers <sup>3</sup>. La liberté ne lui avait été rendue qu'après le combat , et le blâme d'une telle action était rejeté sur la multitude , dont , à raison de son ignorance , le pardon était sollicité avec la paix. Après s'être plaint de ce que les Bretons s'étaient conduits en ennemis sans cause , et même en opposition avec les députations qu'ils lui avaient , de leur propre mouvement , envoyées jusque sur le continent , pour lui demander la paix , César déclara qu'il voulait bien recevoir leur excuse , et leur demanda des otages. Ils en livrèrent sur-le-champ une partie , et promirent que le reste serait remis sous peu de jours , et dans le délai seulement qui était nécessaire pour les faire arriver d'assez loin. En même temps ils licenciè-

<sup>1</sup> *La fortune de César!* idée familière dès ce temps à ce grand capitaine , et depuis consacrée par sa célèbre apostrophe au patron de la barque qui le conduisait , sans le connaître , à Brindes , où il allait presser le départ des troupes nécessaires pour faire face à Pompée : un violent orage survient ; le patron veut faire rétrograder son léger esquif ; César s'y oppose et se fait connaître : *Que crains-tu , dit-il , tu portes César et sa fortune.*

<sup>2</sup> La mission de Comius , attestée par la seule présence des députés bretons qui lui avaient , en quelque façon servi d'escorte , eût été un titre respectable chez des nations civilisées ; mais chez des barbares , l'arrestation des ambassadeurs était le prélude ordinaire de l'état hostile : de nos jours encore les Turcs agissent-ils autrement ? De tels hommes appartiennent-ils donc à la civilisation européenne ?

rent leurs troupes, et leurs principaux habitans vinrent de tous côtés se recommander à César, eux et leurs cités respectives.

XXVIII. La paix semblait donc assurée, et il y avait quatre jours que César était arrivé en Bretagne, lorsque les dix-huit vaisseaux, sur lesquels était la cavalerie, et dont on a parlé plus haut, partirent, par un bon vent, du port des Morins. Ils approchaient de l'île, et déjà ils étaient à la vue du camp, lorsqu'il s'éleva tout à coup une tempête si violente, qu'aucun d'eux ne put suivre sa route, et qu'ils furent les uns rejetés au point de leur départ, et les autres poussés, en courant les plus grands dangers, vers la partie inférieure de l'île qui est à l'occident. Ceux-ci, ayant jeté l'ancre, mais n'ayant pu y tenir, à cause des vagues qui les inondaient, se virent forcés de reprendre, en cette nuit orageuse, la haute mer, et de regagner le continent.

XXIX. Il se trouva que cette nuit-là même la lune était en son plein, et que c'était, chose à nous inconnue, le temps des plus hautes marées de l'Océan : l'eau eut donc bientôt rempli les galères qui, après avoir servi au transport de l'armée, avaient été déposées sur la grève, et en même temps les vaisseaux de charge restés à l'ancre dans la rade étaient battus par les flots, sans qu'il y eût aucun moyen de les gouverner ni de les secourir. Comme beaucoup de ces navires furent brisés, et que les autres cessèrent d'être propres à la navigation, ayant perdu câbles, ancres et autres agrès, il était impossible qu'un

<sup>1</sup> Il y avait pourtant quatre ans que les Romains étaient dans la Gaule, et, dès leur seconde campagne, ils s'étaient portés vers les côtes de l'Océan; de sorte qu'ils auraient pu, en observant mieux les époques et les effets des marées, se prémunir davantage contre les avaries qui pouvaient en résulter; mais les guerres de terre leur avaient laissé peu de temps pour des observations de cette nature, et vraisemblablement César lui-même n'avait pas songé, dans ces premiers temps, à l'expédition maritime qu'il tenta depuis sur l'Angleterre: l'esprit de conquête vient comme l'appétit, mais il ne s'apaise pas de même.

tel malheur ne jetât pas un grand trouble dans l'esprit de l'armée ; car il n'y avait point d'autres vaisseaux pour la reporter sur le continent, et l'on manquait de tout ce qui eût été nécessaire pour le radoub ; enfin nulle provision de vivres n'avait été faite pour passer l'hiver en cette île , d'après l'opinion générale où l'on avait toujours été qu'on hivernerait dans la Gaule.

XXX. Notre détresse étant connue des Bretons , ceux de leurs chefs qui , après la bataille , s'étaient réunis pour faire leur soumission à César , tinrent de nouvelles conférences ; et voyant que les Romains étaient dépourvus de cavalerie , de vaisseaux et de vivres , jugeant aussi de notre petit nombre à l'exiguité de notre camp qui occupait d'autant moins d'espace que les légions s'étaient embarquées sans bagages , ils crurent ne pouvoir profiter d'un moment plus favorable pour se révolter , et pour nous couper les vivres , en traînant l'affaire en longueur jusqu'à l'hiver. Ils se tenaient pour assurés qu'après que notre armée aurait été vaincue , ou privée de tout moyen de retour , nul n'entreprendrait de traverser de nouveau la mer pour porter la guerre dans leur île <sup>1</sup>.

XXXI La conjuration étant donc formée <sup>2</sup> , ces chefs commencèrent à se retirer peu à peu du camp romain , et à faire secrètement revenir les hommes qu'ils

<sup>1</sup> Pour surmonter tant de conjonctures qui semblaient accablantes , il ne fallait sans doute rien moins que cette prodigieuse activité que Pline définit , *celeritas quodam igne volucris* , et dont César était doué au plus haut point. Combien de calculs , d'ailleurs fort raisonnables , ont été déjoués ou renversés par ce feu qui ressemble à la foudre !

<sup>2</sup> Les traducteurs qui m'ont précédé semblent avoir évité l'emploi de ce mot *conjuration* , vraisemblablement parce que , dans nos usages , il ne s'entend guère que d'un complot tramé par des particuliers contre l'état ou le prince , et non de la coalition de certains états contre d'autres. Cependant j'ai suivi littéralement les expressions du texte , et j'ai cru le devoir comme simple traducteur de César , qui , habitué à ne voir que des subordonnés dans des rois vaincus et soumis , assimilait aisément toute défection concertée entre eux à une *conspiration* ou *conjuration contre le peuple-roi*. C'est un Romain qui parle selon les habitudes et les formules de son temps.

avaient licenciés. Quoique César ne connût point encore leurs desseins, le malheur survenu à sa flotte et l'interruption apportée à la livraison des otages, lui donnaient de violens soupçons sur cette trame; il se tenait donc prêt à tout événement; car chaque jour il faisait entrer des vivres au camp; il employait le bois et le cuivre des navires les plus avariés à la réparation de ceux qui l'étaient le moins, et faisait venir du continent les matériaux et instrumens propres à ce genre de travaux. C'est ainsi qu'aïdé par le zèle extrême des soldats<sup>1</sup>, il parvint à mettre tous ses navires en état de naviguer, à l'exception de douze seulement qui se trouvèrent manquer au nombre primitif.

XXXII. Pendant qu'on s'occupait de ces travaux, il y avait journellement une légion envoyée au fourrage; c'était le tour de la septième, et jusqu'à ce jour il y avait eu d'autant moins lieu de soupçonner des hostilités prochaines qu'une partie des Bretons était restée dans la campagne, tandis que plusieurs autres communiquaient avec notre camp, en allant et venant comme en état de paix. Tout à coup les gardes du camp viennent annoncer à César qu'une poussière beaucoup plus épaisse que de coutume se fait apercevoir sur le chemin que la légion avait pris. César, soupçonnant ce que c'était, et se doutant de quelque nouvelle entreprise formée par les barbares, se

<sup>1</sup> Quel général, plus que César, obtint jamais de ses soldats ce zèle extraordinaire, ou plutôt ce dévouement qui peut seul enfanter des prodiges? Au commencement de la guerre civile, les centurions lui offrent d'entretenir chacun un cavalier à leurs frais, et les fantassins de le servir sans paie ni vivres. Après un échec reçu dans les environs de Dyrrachium, ses soldats viennent eux-mêmes le supplier de les punir. Dans cette même guerre, une de ses légions tient *seule* contre quatre de Pompée, pendant plusieurs heures, et se fait cribler de blessures plutôt que de manquer à son général. Une autre fois, la vie est offerte à plusieurs de ses soldats faits prisonniers, s'ils veulent changer de parti, et ils rejettent cette condition! Tous ces faits, consignés dans l'histoire, sont rapprochés par Suétone (*in Jul. Cæs.*).

mit à la tête des cohortes de garde, qu'il fit marcher vers le lieu désigné, après avoir ordonné à deux autres cohortes d'aller les remplacer dans la garde du camp, et à toutes les autres de s'armer et de le suivre en toute hâte. Lorsqu'il se fut un peu avancé, il s'aperçut que la septième légion, fortement pressée par les ennemis, souffrait beaucoup, et que, très - serrée, elle était exposée à une grêle de traits; car les barbares, ayant précédemment remarqué que cet endroit était le seul où le blé n'eût pas encore été moissonné, et présumant bien que ce serait là que viendrait la légion, s'y étaient eux-mêmes réunis en forces, et pendant la nuit ils s'étaient cachés dans les forêts voisines, d'où, après l'arrivée de nos soldats, les voyant dispersés, sans armes, et, occupés à couper le grain, ils avaient subitement fondu sur eux, en avaient tué plusieurs, et répandu un grand trouble parmi les autres dont les rangs n'étaient pas formés, et qui s'étaient trouvés enveloppés en même temps par la cavalerie et par les chars ennemis.

**XXXIII.** Voici la manière de combattre de dessus les chars. Les essédaires commencent par courir sur tous les points; ils lancent çà et là des traits, et le plus souvent ils parviennent à rompre les rangs par la terreur qu'inspirent l'approche des chevaux et le bruit des roues. Quand ils ont pénétré à travers des escadrons, ils sautent à bas de leurs chars et combattent à pied. Les conducteurs s'éloignent alors un peu de la mêlée, et se placent de manière que les combattans puissent aisément se replier sur eux, s'ils viennent à être pressés par des forces supérieures. C'est ainsi qu'ils réunissent dans les combats l'agilité du cavalier à la fermeté du fantassin; et tel est chez eux l'effet de l'habitude et de leurs exercices journaliers, que, dans les pentes les plus rapides, ils savent arrêter tout court leurs chevaux, même au galop, les

modérer ou les faire tourner, comme il leur plaît, courir eux-mêmes le long du timon, se tenir sur le joug, et de là revenir très-prompement sur leurs chars<sup>1</sup>.

XXXIV. Une manière de combattre aussi nouvelle pour les Romains les avait jetés dans un grand trouble, et César arriva très-heureusement à leur secours; car, à son approche, les ennemis s'arrêtèrent, et nos gens se se remirent de leur frayeur : mais, ayant obtenu ce résultat, et ne jugeant point le moment opportun pour attaquer l'ennemi et engager un combat, César, après être resté quelque temps en cette position, ramena les légions au camp. Pendant cette expédition, tout ce qui restait de Bretons dans la campagne s'en était retiré, voyant que nous étions tous occupés ailleurs. Il y eut les jours suivans plusieurs tempêtes qui ne permirent ni aux nôtres de sortir de leur camp, ni à l'ennemi de les attaquer. Dans cet intervalle, les barbares avaient député partout aux leurs pour leur exposer combien nous étions peu nombreux, et avec quelle facilité ils pouvaient tout à la fois faire un grand butin et recouvrer à jamais leur liberté en chassant les Romains. Dans ces vues, il se

<sup>1</sup> Les détails de ce chapitre nous instruisent que chacun des chars bretons destinés à la guerre était monté par deux hommes; l'un combattant, c'était l'essédair ( *essedarius* ), l'autre, simple cocher ou conducteur, *auriga*. Jusque-là il y a quelque conformité avec les anciens chars grecs si souvent cités dans l'Iliade; mais les combats de chars à chars, usités chez les Grecs de la plus haute antiquité, devaient exiger une manœuvre toute différente de celle des chars bretons dirigés contre des escadrons ou bataillons qu'ils cherchaient à rompre; le but ou la fin de ceux-ci semblait avoir plus d'analogie avec les chars à faux dont Cyrus, selon Xénophon, introduisit l'usage en Asie, où il se maintint quelque temps; mais les formes n'étaient point les mêmes, et les moyens de direction devaient aussi offrir d'assez grandes différences : quelle que soit, au reste, l'idée qu'on attache à ces diverses espèces de chars, de tels instrumens de guerre devaient souvent être plus embarrassans qu'utiles; un terrain inégal pouvait gêner leur marche, et un simple fossé les arrêter tout court; aussi voit-on que l'usage n'en fut point admis par les peuples qui entendaient le mieux la guerre : les Romains ne se servirent jamais de chariots que pour le transport des bagages et autres services semblables.

rassembla bientôt une multitude de troupes à cheval et à pied , qui marchèrent sur notre camp.

XXXV. Quoique César prévît bien , d'après ce qui s'était passé précédemment , que , pour peu qu'il poussât les ennemis , il les mettrait aussitôt en fuite , il commença néanmoins par ranger les légions en bataille , à la tête du camp , n'ayant pour toute cavalerie qu'environ trente chevaux ayant servi d'escorte à l'Atrébate Comius et recouverts de la manière qui a été racontée plus haut. Le combat s'étant ensuite engagé , les ennemis ne purent soutenir un seul instant notre choc , et tournèrent le dos : nos soldats , les ayant poursuivis aussi loin et aussi vite que leurs forces le leur permirent , en tuèrent un grand nombre , et rentrèrent dans leur camp après avoir tout brûlé et saccagé çà et là sur leur passage.

XXXVI. Ce jour-là même , les ennemis envoyèrent demander la paix à César , qui doubla le nombre des otages , et en ordonna le prompt envoi sur le continent , parce que le temps de l'équinoxe approchait , et qu'il ne jugeait point prudent d'entreprendre une navigation d'hiver avec des vaisseaux aussi endommagés que l'étaient les siens : ayant donc profité d'un temps favorable pour le départ , il leva l'ancre peu après minuit , et tous ses navires regagnèrent les rives du continent sans éprouver de nouvelles avaries : il arriva seulement que deux vaisseaux de charge ( les seuls qui ne purent aborder au

<sup>1</sup> Le texte porte *diutius* , littéralement , *plus long-temps* ; locution qui , prise dans sa valeur grammaticale , supposerait quelque antécédent et un terme de comparaison , comme s'il eût été dit , par exemple : « Les Bretons se battirent pendant tant d'heures , mais ils ne purent résister *plus long-temps* » : mais il n'y a rien de pareil dans notre texte ; le seul antécédent immédiat qu'il présente est le mouvement ou la marche que César dirige contre les Bretons (Anglais) , qui prirent vraisemblablement la fuite au seul aspect du fer ennemi , puisqu'ils ne purent supporter le choc ou l'attaque qui appartient essentiellement aux premiers momens de l'action : *Impetum ferre non potuerunt*. Et voilà les hommes qui se flattaient tout à l'heure de rendre la liberté à leur pays ; aucun d'eux ne mourut sur le champ de bataille : on ne leur tua que des *fuyards*.

même port que les autres), furent portés vers un point de la côte un peu inférieur <sup>1</sup>.

XXXVII. Sur ces derniers vaisseaux étaient environ trois cents légionnaires qui, après en être descendus, se rendaient au camp, lorsque les Morins <sup>2</sup>, avec lesquels César avait fait la paix avant son départ pour la Bretagne, séduits en ce moment par l'appât du butin, se mirent en nombre d'abord peu considérable à envelopper ce détachement, auquel ils ordonnèrent de mettre bas les armes sous peine de la vie. Ces trois cents hommes s'étaient rangés en rond et mis en défense, quand au bruit ac-

<sup>1</sup> Voilà donc ce à quoi se réduisit cette expédition maritime ! « César, comme le remarque Plutarque, fit plus de mal aux ennemis qu'il ne procura d'avantages à ses troupes ; elles ne purent rien tirer de ces peuples qui menaient une vie pauvre et misérable. ( Traduction de Ricard. ) » Avant Plutarque, Cicéron, dans sa correspondance avec Atticus, avait parlé de cet état alors misérable de la Grande-Bretagne, et finissait même par en plaisanter : *Jam cognitum est neque argenti scrupulum esse ullum in illâ insulâ, neque ullam spem prædæ, nisi ex mancipiis ex quibus nullos puto te literis, aut musicis eruditis exspectare.* ( Lib. IV, épist. 16 ) Si Plutarque et Cicéron pouvaient revivre et voir la Grande-Bretagne de nos jours, ce ne serait plus sans doute avec les yeux de la pitié ou du mépris. L'amour de la liberté, né, chez les Anglais, de la tyrannie même, qui pesa long-temps sur eux ; l'application au commerce qui leur était conseillée par leur position toute maritime ; enfin jusqu'à cette espèce d'isolement topographique qui a imprimé un caractère plus énergiquement national à cette grande famille et à chacun de ses membres, toutes ces causes ont fait prendre à l'Angleterre un bien haut rang parmi les nations européennes : que manque-t-il à un tel peuple ? l'amitié des autres, parce que ce sentiment se nourrit de réciprocité, et que l'Anglais ne voit, n'aime et n'estime que lui-même : toutefois son voisinage *seul* n'a pas été sans utilité politique aux autres peuples d'Europe. Le gouvernement que l'Angleterre se donna au dix septième siècle n'était pas sans imperfections, mais c'était le moins mauvais de cette époque ; et « ses principes, comme le dit Raynal ( liv. XIX, tome 2, p. 88 ), ont été présentés aux monarques et à leurs délégués, qui, pour éviter l'accusation de tyrannie, se sont vus contraints de les adopter avec plus ou moins de modifications. » Mais revenons à l'ancienne Bretagne. Qu'est-ce que César pouvait se proposer en envahissant un pays alors si dénué de tout ce qui tente la cupidité humaine ? Il n'aspirait qu'à se glorifier d'une entreprise que nul n'avait tentée avant lui : combien d'autres expéditions n'ont eu ni un but plus solide, ni un plus utile résultat !

<sup>2</sup> L'on doit se rappeler que les Morins occupaient le Boulonnais et une grande partie tant de l'Artois que de la Flandre maritime.

coururent environ six mille barbares venant renforcer leurs camarades. A cette annonce, César fit sortir du camp toute la cavalerie qu'il envoya au secours des légionnaires. Ceux-ci avaient résisté à tous les efforts de l'ennemi, et combattu avec un grand courage pendant plus de quatre heures; très-peu d'entre eux étaient blessés, et même ils avaient tué un assez grand nombre de barbares; mais quand notre cavalerie se montra, tout ce qui restait d'ennemis ayant jeté leurs armes et tourné le dos, il en fut fait un grand carnage.

XXXVIII. Le jour suivant, César envoya son lieutenant T. Labienus avec les légions qu'il avait ramenées de la Grande-Bretagne<sup>1</sup>, chez les Morins, coupables de la révolte dont il vient d'être parlé. Comme les marais se trouvaient à sec, et que les ennemis étaient privés d'un refuge qui leur avait été d'une si grande utilité l'année précédente, ils tombèrent presque tous au pouvoir de Labienus. Quant aux légions que César, avant de partir pour la Bretagne, avait envoyées chez les Ménapiens sous la conduite de ses lieutenans Q. Titurius et L. Cotta<sup>2</sup>, elles n'avaient pu atteindre les ennemis, qui, à leur approche, s'étaient enfoncés dans d'épaisses forêts; ces légions rejoignirent César, après avoir dévasté le territoire, coupé les blés et brûlé les habitations des Ménapiens. A la suite de ces diverses expéditions, César arrêta que toutes les légions hiverneraient chez les Belges. De toutes les nations britanniques, il n'y en eut que deux

<sup>1</sup> Ces légions n'étaient qu'au nombre de deux. Voy. le chap. 22 du présent livre.

<sup>2</sup> Ce lieutenant Cotta est, dans le cours de ces mémoires, désigné plusieurs fois sous le nom L. *Aurunculeius Cotta*, et quelques personnes ont douté s'il ne fallait pas lire *Aurelius Cotta*, nom très-connu d'une famille patricienne ayant fourni, à diverses époques, plusieurs consuls, dont l'avant-dernier avait occupé cette magistrature avec Lucullus, et le dernier avec L. Manlius, l'an de Rome 687. L'erreur soupçonnée n'est pas hors de toute probabilité; mais comme elle est d'ailleurs de fort peu de conséquence, je me suis abstenu de toute correction, et j'ai suivi le texte.

qui envoyèrent en ce lieu les otages promis; les autres négligèrent de remplir ce devoir. Lorsque tous les événemens de cette campagne eurent été annoncés au sénat par les lettres de César <sup>1</sup>, il fut décrété que pendant vingt jours il serait rendu des actions de grâces aux dieux.

<sup>1</sup> Ces lettres ou ce récit embrassaient, selon l'usage, tous les événemens de la campagne, parmi lesquels devait figurer la guerre des Germains ou des Tenchtëres, au sujet de laquelle Caton avait fait entendre les imprécations rapportées en notre note sur le chap. 15 du présent livre: les actions de grâces passèrent donc contre l'avis de Caton. Le commentateur de Polybe a essayé de justifier le traitement que César se permit envers les Tenchtëres; mais un fait contemporain de Caton devait être connu et apprécié par lui mieux que par le chevalier Folard.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

---

## LIVRE CINQ.

---

( Au de Rome 699; avant Jésus-Christ 54. )

César réprime les Pirustes, dont les incursions inquiétaient l'Illyrie comprise dans son gouvernement, et il revient dans la Gaule. Il se rend chez les Tréviriens <sup>1</sup> et y prend connaissance des différends survenus entre Cingétorix et Induciomare, au sujet du suprême pouvoir. Il accorde sa faveur au premier. Nouveaux préparatifs pour une seconde descente dans la Grande-Bretagne. L'Eduen Dumnorix reçoit l'ordre de s'embarquer. Sa résistance, sa mort. Départ de la flotte romaine, son débarquement. Engagement avec les insulaires, qui sont repoussés. Violente tempête qui brise ou jette à la côte presque tous les vaisseaux romains. Travaux ordonnés et exécutés pour la réparation de ce dégât. Description de la Grande-Bretagne. Premier combat de cavalerie entre les Romains et les Bretons <sup>2</sup>. Les Romains traversent la Tamise à la vue des Bretons, commandés par Cassivellaune. Les Trinobantes <sup>3</sup> et plusieurs autres peuples bretons députent à César, et se rendent à ce général. Après quelque résistance, Cassivellaune en fait autant. César revient sur le continent. Arrivé à Samarobrive <sup>4</sup>, il distribue les légions sur les points où il était le plus facile de leur procurer des vivres très-rares en cette année. Il envoie l'un de ses lieutenans chez les Carnutes <sup>5</sup>, qui avaient tué leur roi Tasgetius à eux donné par César. Soulèvement de la Gaule. Commencemens de la révolte, au pays des Éburons <sup>6</sup>. Messages et négociations entre Ambiorix et Cativulce, rois des Eburons, et Sabinus et Cotta, lieutenans de César. Dissentiment de ces deux lieutenans. Leur défaite et leur mort. Ambiorix se dirige contre le camp de Q. Cicéron, autre lieutenant de César, et tâche de le circonvenir par le même stratagème qu'il avait employé envers Sabinus. Ferme conduite et admirable réponse de Quintus Cicéron. Épisode de Pulfion et Varenus. César, instruit de la position de son lieutenant, marche à son secours. A son approche, les Gaulois ces-

<sup>1</sup> Territoire de Trèves.

<sup>2</sup> Anglais.

<sup>3</sup> Territoire d'Essex et Middlesex.

<sup>4</sup> Amiens.

<sup>5</sup> Habitans de l'Orléanais et du pays chartrain.

<sup>6</sup> Aujourd'hui l'évêché de Liège.

sent d'assiéger le camp de Cicéron et tournent toutes leurs forces contre César. Ils sont mis en déroute. César se rend au camp de Cicéron et distribue les plus grands éloges, tant à son lieutenant qu'aux soldats. Presque tous les peuples de la Gaule se soumettent, à l'exception des Sénonais <sup>1</sup> et des Tréviriens <sup>2</sup>. Les premiers ayant fait périr leur roi Cavarinus, reçoivent de César l'ordre de lui envoyer leurs sénateurs, et ils n'obéissent point. Les seconds, ayant Induciomare à leur tête, soutiennent pendant l'hiver une guerre que Labienus, lieutenant de César, termine par leur défaite et par la mort d'Induciomare.

### *Répression des Pirustes.*

I. **S**OUS le consulat de Lucius Domitius et d'Ap. Claudius, César, quittant ses quartiers pour le voyage d'Italie, qu'il avait coutume de faire tous les ans, avait ordonné aux lieutenans laissés à la tête des légions de mettre tous leurs soins à ce que l'on construisît le plus grand nombre de vaisseaux qu'il serait possible, et à ce qu'on réparât les anciens. Il avait lui-même indiqué la forme et les proportions des vaisseaux à construire. Pour qu'on pût les charger, et les mettre à sec plus promptement, il les désirait un peu *plus bas* que ceux dont nous nous servons sur la Méditerranée, ayant remarqué que sur les côtes de l'Océan les vagues étaient moins grosses à cause du flux et reflux : il les avait commandés *plus larges*, afin qu'ils portassent plus de bagages et de chevaux ; et *moins hauts*, pour qu'ils fussent meilleurs voiliers, qualité à laquelle un bord peu élevé devait contribuer beaucoup : il avait ordonné, de plus, qu'on fit venir d'Espagne tout ce qui était nécessaire pour l'armement de ces vaisseaux. Après avoir tenu l'assemblée de la Gaule citérieure <sup>3</sup>, lui-même était parti pour l'Illyrie, ayant appris que les Pirustes <sup>4</sup>

<sup>1</sup> Habitans du territoire de Seus.

<sup>2</sup> *Ut supra*, Trèves.

<sup>3</sup> Ou *cisalpine* : Lombardie, Piémont, etc., *ut supra*.

<sup>4</sup> Position douteuse : quelques-uns l'attribuent à l'*Albanie*.

faisaient des incursions et du dégât sur l'extrême frontière de cette province. A son arrivée, il ordonna à chaque cité de lever des troupes, auxquelles il assigna un point de réunion. Informés de ces ordres, les Pirustes députèrent sur-le-champ à César pour lui exposer que rien de ce qui s'était passé n'était la suite d'une résolution nationale, mais seulement l'ouvrage de quelques particuliers dont ils étaient prêts à réparer tous les torts. En acceptant leurs excuses, César leur prescrivit de lui amener des otages au jour qui fut fixé, à défaut de quoi il les menaçait de porter la guerre dans leur pays. Les otages ayant été livrés au jour convenu, César nomma des arbitres pour estimer le dommage et en régler la réparation.

II. Cette affaire étant terminée, et l'assemblée d'Illyrie close, César revint dans la Gaule citérieure, et partit de là pour l'armée. Y étant arrivé, et en ayant visité tous les quartiers, il trouva que le zèle extraordinaire des soldats était parvenu, malgré la pénurie de toutes choses, à lui procurer environ six cents navires de l'espèce décrite plus haut, et vingt-huit galères, le tout en état d'être mis en mer sous peu de jours. Après avoir comblé d'éloges tant les soldats que les directeurs des travaux, César les instruisit de ses intentions, et leur ordonna à tous de se rendre au port *Itius*, d'où le trajet à la Grande-Bretagne est très-commode, et seulement de trente milles, à partir du continent <sup>1</sup>. Il laissa pour cette expédition le nombre de troupes qu'il jugea suffire, et se ren-

<sup>1</sup> *Wissan*, il y a peu de positions qui aient, autant que celle-ci, donné lieu à des conjectures diverses. *Boulogne*, *Calais*, *Mardick*, *Ambleteuse*, *Saint-Omer* même, qui n'est plus aujourd'hui sur la mer, ont été, plus ou moins, désignés comme occupant la place où était le port *Itius*, appelé par quelques-uns *Iccius*. Cependant, après de longs débats, la question ne semble plus agitée sérieusement qu'entre *Wissan* et *Boulogne*: *Cambden*, *Somner*, *Gibson*, *Dufresne*, *Ducange*, *d'Auville*, et plusieurs autres, se sont déclarés pour *Wissan*. *Clavier*, *Riccioli*, *Bucherius*, *Samson*, *Lequien*, et d'autres encore, pour *Boulogne*. *Cellarius* hésite entre ces deux opinions, et ne se prononce point. Une savante dissertation de l'abbé *Mann*, insérée dans les mémoires de l'académie

dit lui-même, à la tête de quatre légions et de huit cents cavaliers, chez les Tréviriens, qui ne venaient point aux assemblées, n'obéissaient pas à ses ordres, et passaient pour solliciter l'alliance des Germains d'outre-Rhin.

III. Cette nation, qui l'emporte sur toutes celles de la Gaule en cavalerie <sup>1</sup>, et qui possède aussi beaucoup de troupes à pied, habite, comme nous l'avons dit, les bords du Rhin. Deux chefs, Induciomare et Cingétorix, s'y disputaient le suprême pouvoir. A peine instruit de l'arrivée de César avec les légions, Cingétorix s'était rendu près de lui, et l'avait assuré que tant lui que les siens ne manqueraient jamais à leurs devoirs, ni à l'amitié du peuple romain; il lui avait en même temps fait part de tout ce qui se passait chez les Tréviriens. Induciomare, au contraire, avait déjà rassemblé des troupes et tout disposé pour la guerre; il avait fait cacher tous ceux qui, à raison de leur âge, n'y étaient pas propres <sup>2</sup>, dans les Ardennes, grande forêt qui traverse le territoire des Tréviriens, et s'étend depuis le Rhin jusqu'au pays des Rhémois; mais, lorsqu'il vit plusieurs des principaux Tréviriens, entraînés par leurs liaisons avec Cingétorix, ou effrayés par l'arrivée de nos troupes, se rendre auprès de César et ne s'occuper avec lui que de leurs intérêts particuliers, sans égard pour les intérêts

de Bruxelles (année 1772, tome III), place le port Itius à Boulogne; mais un *essai historique sur Boulogne*, publié il y a peu d'années, démontre, autant que le permet la matière, que la position de l'ancien port Itius appartient à Wissant. J'adopte cette dernière opinion, que je sais d'ailleurs être celle du respectable et savant professeur Daunou. Au surplus, ceux qui voudront approfondir cette question devront recourir aux dissertations indiquées, et dont il est impossible de rendre compte dans le cadre étroit de ces notes: l'ancien port de Wissant se trouve aujourd'hui, par l'amoncellement successif des sables, placé à plus de quatre cents pas de la mer: Boulogne est l'ancien *Gessoriacum*, depuis *Bononia*.

<sup>1</sup> L'on a vu (liv. II) les cavaliers tréviriens, auxiliaires de César, prendre la fuite; mais c'était le résultat d'une erreur: ils croyaient les Romains en pleine déroute.

<sup>2</sup> Ces retraites temporaires étaient fort usitées alors; c'était une espèce d'abri pour la partie de la population qui ne pouvait point prendre part aux combats.

généraux de leur cité, Induciomare, craignant d'être abandonné de tout le monde, envoya des députés à César pour lui représenter que, s'il n'était pas venu plus tôt et n'avait point voulu s'éloigner des siens, ç'avait été pour les contenir plus facilement dans le devoir, et empêcher la multitude de se porter aux résolutions les plus imprudentes en l'absence de toute la noblesse ; qu'au surplus, il avait tout pouvoir sur ce pays ; et que, si César le permettait, il se rendrait au camp, pour mettre à sa disposition ses intérêts particuliers et ceux de sa nation.

IV. Bien que César ne se méprît point sur la cause qui avait détourné Induciomare de son premier projet, et l'engageait à tenir actuellement ce langage, cependant, comme lui-même ne voulait point se voir forcé de passer l'été chez les Tréviriens, vu qu'il avait tout préparé pour la guerre britannique, il ordonna à Induciomare de se rendre auprès de lui avec deux cents otages, parmi lesquels étaient spécialement désignés son fils et tous ses proches parens : à l'arrivée des otages, César adressa à ce Tréviriens des paroles de consolation, et l'exhorta à rester dans le devoir : toutefois, ayant assemblé les principaux habitans de cette nation, il s'appliqua à les attacher particulièrement à Cingétorix, tant à cause de son mérite personnel qu'à raison de l'importance que César apercevait à augmenter chez les Tréviriens le crédit d'un homme qui lui avait marqué tant de bonne volonté. De son côté, Induciomare ne supporta qu'avec peine la diminution de son autorité, et la douleur qu'il en ressentit accrut à un bien plus haut point l'inimitié qu'il nous portait déjà auparavant.

V. Après ces arrangemens, César se rendit avec les légions au port *Itius* ; arrivé là, il apprit que quarante navires construits chez les Belges, repoussés par une tempête, n'avaient pu tenir la mer, et étaient rentrés dans les ports d'où ils étaient partis : il trouva les autres prêts

à mettre à la voile et pourvus de tout ce qui leur était nécessaire. Dans ce lieu étaient réunis tous les cavaliers fournis par la Gaule, au nombre de quatre mille, ainsi que les principaux habitans de toutes ces nations, parmi lesquels César avait résolu de ne laisser sur le continent que ceux, en petit nombre, dont la fidélité lui était bien connue, voulant emmener avec lui tous les autres comme autant d'otages, parce qu'il redoutait les mouvemens dont la Gaule pourrait être travaillée en son absence.

VI. Entre autres chefs qui lui étaient suspects se trouvait l'Éduen Dumnorix, dont nous avons déjà parlé : c'était lui surtout dont César avait résolu de se faire accompagner, parce qu'il le connaissait avide de nouveautés, ambitieux, doué d'un grand courage, et jouissant de beaucoup d'autorité parmi les Gaulois : à ce motif venait se joindre certaine jactance de ce Dumnorix qui déjà, dans une assemblée des Éduens, avait annoncé *que César lui offrait la royauté dans son pays*; propos dont les Éduens avaient ressenti une vive douleur, sans avoir toutefois osé adresser à ce sujet ni refus ni prières à César, qui n'avait appris ces détails que par ses hôtes. Pour rester dans la Gaule, Dumnorix avait d'abord eu recours à toutes sortes de supplications, disant, tantôt qu'il craignait la mer, à laquelle il n'était nullement habitué; tantôt qu'il était retenu par des scrupules de religion. Mais voyant que César persévérait dans son refus, et ayant perdu tout espoir d'obtenir sa demande, il commença à intriguer auprès des principaux Gaulois, à les voir en particulier, à les presser vivement de rester sur le continent, et à les y déterminer par la crainte, en leur disant que ce n'était pas sans cause qu'on dégarnissait la Gaule de toute sa noblesse, et que le dessein de César était de faire périr, après leur passage en Bretagne, tous ceux qu'il n'osait égorger à la vue des Gaulois : en

même temps il engageait sa foi aux autres chefs, et sollicitait la leur pour faire de concert tout ce qu'ils croiraient utile à la Gaule.

VII. Ces menées ayant été rapportées à César, il résolut, vu l'estime toute particulière qu'il accordait à la nation éduenne, de détourner Dumnorix de ses mauvais desseins, ou de les réprimer par tous les moyens possibles, voulant empêcher, si Dumnorix persévérait dans sa folle conduite, qu'elle ne devint préjudiciable à César et à la république. Il s'appliqua donc à contenir cet Éduen dans le devoir, et à faire observer toutes ses démarches durant les vingt-cinq jours environ qu'il resta au port *Itius*, retenu par un vent du nord-ouest qui souffle habituellement dans ces parages. Enfin le vent devint favorable, et César ordonna tant aux soldats qu'aux cavaliers <sup>1</sup> de s'embarquer; mais pendant que tout le monde s'occupait à exécuter cet ordre, Dumnorix, à l'insu de César, était sorti du camp avec la cavalerie éduenne pour retourner dans son pays. César, sur l'avis qui lui en fut donné, suspendant son départ et ajournant toute autre affaire, envoya à sa poursuite une grande partie de la cavalerie, avec ordre de le ramener, et même de le tuer, s'il faisait résistance ou refusait de revenir, estimant qu'un homme qui en sa présence même avait méprisé ses ordres, ne pourrait être que fort dangereux en son absence. Dumnorix, atteint et

<sup>1</sup> Le texte porte : *milités equitesque*, termes fréquemment employés par César, et dont la conjonction même indique l'acception du mot *milités* comme restreinte à une seule espèce, ou classe de ceux qui portaient les armes. Chez nous, le mot *soldat* est le nom *générique* tant du *fantassin* que du *cavalier* : A Rome, ce nom était spécialement réservé à *l'infanterie pesamment armée*, c'est-à-dire aux légionnaires, toujours tirés de la ville même ou des colonies et provinces romaines, tandis que les *simples cavaliers* étaient ordinairement des *étrangers* employés comme auxiliaires, et le plus souvent commandés par des préfets romains. La désignation par le mot *milités* était tellement *propre aux légionnaires*, qu'elle était inapplicable, même aux fantassins armés à la légère : ceux-ci s'appelaient *pedites*.

sommé de revenir, avait commencé à résister, à se défendre et à implorer la fidélité des siens, s'écriant à plusieurs reprises *qu'il était libre et appartenait à un pays libre*, lorsque, selon les ordres donnés, il fut enveloppé et mis à mort <sup>1</sup>. Les cavaliers éduens revinrent tous au camp de César.

### *Seconde expédition dans la Grande-Bretagne.*

VIII. Ayant, après cette exécution, laissé sur le continent Labienus avec trois légions et deux mille cavaliers pour défendre le port, rassembler les provisions, connaître ce qui se passerait dans la Gaule, et prendre conseil du temps et des circonstances, César lui-même, avec cinq légions et un nombre de cavaliers égal à celui qu'il laissait sur le continent, leva l'ancre vers le coucher du soleil, par un petit vent du sud-ouest qui, ayant cessé vers le milieu de la nuit, ne lui permit pas de continuer sa route; de sorte qu'ayant éprouvé une assez forte dérivation par la marée, il aperçut au point du jour la Bretagne qu'il avait laissée sur la gauche : le reflux ayant lieu pour lors, il fit faire force de rames, afin de prendre terre en cette partie de l'île où il avait appris l'été précédent que la descente pouvait se faire le plus commodément. On ne put trop louer en cette circonstance le zèle des soldats, qui, en ramant sans interruption, parvinrent à

<sup>1</sup> Cette punition était sans doute d'une extrême sévérité; mais était-elle l'abus de la force, comme semble l'insinuer Toulangeon dans sa note sur cet article? Dummorix, placé par son pays même sous les ordres de César, n'était plus qu'un officier soumis aux lois de la discipline romaine; il y avait d'ailleurs en sa conduite plus que de la *désobéissance*; il y avait *défection ouverte*, puisqu'il entraînait avec lui sa troupe, à la tête de laquelle il fut tué sous les armes, résistant, et comme *pris en flagrant délit*. Si, dans nos dernières guerres, certains généraux prussiens, saxons et autres, placés comme alliés sous les drapeaux de la France, eussent été arrêtés lorsqu'ils les abandonnaient, et punis de leur défection, y aurait-il eu matière à s'en étonner?

rendre la course des vaisseaux de transport et des plus lourds navires aussi prompte que celle des galères. Toute la flotte prit terre environ vers midi, sans qu'aucun ennemi se montrât au lieu du débarquement. Cependant, selon que César l'apprit depuis de la bouche des prisonniers, beaucoup de troupes y étaient réunies très-peu de temps auparavant, et elles n'avaient quitté le rivage, pour se retirer sur les hauteurs, qu'à cause de la frayeur que leur avait causée l'aspect de nos vaisseaux, dont le nombre leur avait semblé s'élever à plus de huit cents, compris ceux qui étaient chargés de vivres, et les embarcations à l'usage des particuliers.

IX. Lorsque l'armée fut débarquée, et que César eut choisi un terrain propre à camper, instruit par ses prisonniers du lieu où s'étaient retirées les troupes ennemies, il laissa vers la mer, pour la garde de sa flotte, dix cohortes et trois cents cavaliers sous le commandement de Quintus Atrius; puis, à la troisième veille, il marcha lui-même sur l'ennemi, sans nulle inquiétude pour des vaisseaux qu'il laissait attachés à l'ancre sur un rivage uni et découvert. Il avait fait pendant la nuit environ douze milles, lorsqu'au point du jour il aperçut sur une hauteur les troupes ennemies dont la cavalerie et les chars, s'étant avancés jusqu'à une rivière, commencèrent à en défendre le passage et à engager le combat. Repoussés par notre cavalerie, les ennemis se retirèrent dans leurs forêts et dans un lieu admirablement fortifié, tant par la nature que par l'art, et qui semblait avoir déjà anciennement servi à cet usage dans des guerres civiles, car toutes ses avenues étaient bouchées par une grande quantité d'arbres abattus. En ne combattant que par pelotons depuis leurs forêts, ils défendaient l'approche de leurs retranchemens; mais les soldats de la septième légion, ayant placé leurs boucliers

au-dessus d'eux en forme de tortue <sup>1</sup>, et élevé une terrasse <sup>2</sup> contre les retranchemens ennemis, parvinrent avec très-peu de perte à s'emparer de cette position et à chasser les Bretons de leurs forêts : César défendit toutefois que les fuyards fussent poursuivis trop loin, soit parce que la nature des lieux n'était pas connue, soit parce qu'une grande partie du jour étant déjà consommée, il voulait qu'on employât le reste à fortifier le camp.

X. Le lendemain matin, ayant partagé les légions et la cavalerie en trois corps, il les envoya à la poursuite des fuyards; mais elles étaient à peine en chemin, et même leurs derniers rangs étaient encore à la vue du camp, lorsque survinrent des cavaliers envoyés par Q. Atrius à César pour lui annoncer que la nuit précédente il s'était élevé une violente tempête par laquelle

<sup>1</sup> Ce moyen de se garantir de la chute des traits et des pierres était trop simple pour n'avoir pas été pratiqué dès les plus anciens temps. Dans le chant xii de l'Iliade, nous voyons des Grecs placés sur leurs tours *en munir les faîtes d'un rang de boucliers* : c'est cette sorte de tortue que Folard, dans son *Traité de la colonne*, chap. 9, définit par *rangs et files serrées, bouclier contre bouclier*, et le nom de *tortue (testudo)* est une assez juste image de ces rangs de boucliers qui, placés au-dessus des soldats, était pour eux ce qu'est pour la tortue l'écaille dont elle est couverte. Du reste, ce moyen n'était guère employé qu'en des cas urgens et improvisés; pour les *sièges en règle*, les travailleurs se mettaient à l'abri sous des toits de bois ou charpentes qui portaient aussi le nom de *tortues militaires*, et suivaient les armées, comme faisant partie des machines de guerre.

<sup>2</sup> Le mot latin *agger*, qui, en général, signifie *tas, monceau*, appliqué *spécialement aux fortifications*, ne ferait jamais équivoque, s'il représentait toujours une *terrasse*, ou bien ce que nous appelons un *cavalier*; mais, selon Folard, (art. 10 du *Traité de l'attaque des places*, ce mot *agger* était aussi employé pour exprimer les *tranchées, claiés parallèles, et le comblement des fossés*; ce qui conduit le commentateur de Polybe à reprendre *Juste-Lipse*, comme s'étant souvent mépris à ce sujet. Quoi qu'il en soit, il ne peut s'agir dans le passage actuel que d'une *terrasse*, et il n'est pas inutile d'observer que ces *terrasses* n'étaient pas de simples tas ou monceaux de terre et de pierres : elles étaient d'intervalle à autre soutenues par des pièces de bois et des fascines; aussi n'étaient-elles pas incombustibles, comme nous le verrons dans le récit du siège d'Uxellodunum, liv. viii de ces mémoires.

presque tous les vaisseaux avaient été brisés et jetés sur le rivage; que ni ancres ni cordages n'avaient pu résister; que les efforts des pilotes et des matelots avaient été impuissans, et que le choc des vaisseaux entre eux leur avait causé de grandes avaries.

XI. A ces nouvelles, César rappela tant les légions que la cavalerie, et leur fit rebrousser chemin : lui-même revint à sa flotte, et reconnut de ses propres yeux une partie des choses qui lui avaient été annoncées; de telle sorte pourtant qu'à l'exception d'une soixantaine de navires, ou environ, qui étaient totalement perdus, les autres paraissaient susceptibles d'être réparés avec beaucoup de travail. Il choisit donc dans les légions les ouvriers les plus propres à ces travaux, et il ordonna qu'on en fit venir d'autres du continent. Il écrivit à Labienus de faire construire le plus de vaisseaux qu'il pourrait par les légions qu'il avait avec lui : lui-même arrêta comme très-important, malgré l'extrême difficulté d'une telle entreprise, que toute la flotte fût amenée sur la grève et jointe au camp par des fortifications communes. L'on employa à ce travail environ dix jours, pendant lesquels on s'en occupa sans relâche, même de nuit. Quand les navires furent à sec et le camp parfaitement fortifié, César y laissa pour garnison les mêmes troupes qu'auparavant, et retourna en personne au même lieu d'où il était revenu <sup>1</sup>. Lorsqu'il y arriva, de nombreuses troupes de Bre-

<sup>1</sup> L'on ne peut qu'être frappé de la fermeté d'âme avec laquelle César apprend, supporte et répare un si grand désastre. De nos jours aussi s'est montré un autre grand capitaine dans une position plus critique encore. A peine descendu à terre avec son armée, il voit périr la flotte qui l'a porté et déposé à *six cents lieues* de sa patrie; il s'établit et se maintient par la victoire sur ces plages lointaines, dont il étudie le sol et explore les monumens, en attendant avec une sécurité qu'il sait inspirer à ses compagnons les moyens de retour que la fortune pourra lui offrir. La vie de ces deux hommes *extraordinaires* présente plus d'un point de comparaison : pourquoi, en admirant de si mâles caractères, est-on ramené à déplorer cette funeste ambition qui leur fit dépasser la limite où reste et se reconnaît l'homme véritablement grand?

tons s'y étaient déjà rassemblées de toutes parts, et la direction suprême, tant du civil que de la guerre, avait été, d'un commun consentement, donnée à Cassivellaune, dont les états étaient séparés des pays maritimes par une rivière appelée *la Tamise*, distante de la mer d'environ quatre-vingts milles. Dans les temps antérieurs, ce prince avait été continuellement en guerre avec les autres nations britanniques; mais elles venaient, dans l'effroi que leur causait notre arrivée, de lui déférer le commandement général.

*Description de la Grande-Bretagne.*

XII. L'intérieur de la Bretagne est habité par les natifs de l'île, dont les ancêtres passent pour s'y être établis avant aucune époque que puisse assigner la mémoire des hommes. La partie maritime est occupée par des gens que la guerre ou l'appât du butin y ont fait venir du pays des Belges; ceux-ci ont presque tous conservé les noms des pays d'où ils tiraient leur origine quand, les armes à la main, ils vinrent s'établir en Bretagne et en cultiver le sol. La population de l'île est très-forte; les maisons y sont très-nombreuses et fort ressemblantes à celles des Gaulois; le bétail y est abondant; pour monnaie, les Bretons se servent de cuivre ou de petits anneaux de fer d'un poids réglé: dans le centre du pays se trouvent des mines d'étain, et sur les côtes des mines de fer, mais peu productives<sup>1</sup>: le cuivre qu'on y emploie y arrive de l'étranger<sup>2</sup>: il y croît des arbres de toute espèce, comme dans la Gaule, à l'exception du

<sup>1</sup> Strabon (lib. ix) dit qu'il y avait aussi des mines d'or et d'argent dans la Grande-Bretagne. Le silence gardé par César sur ce point donne lieu de croire qu'on les avait jugées trop peu productives pour valoir la peine et les dépenses de l'exploitation.

<sup>2</sup> Les mines de cuivre de Cornouailles n'étaient sans doute pas encore découvertes: quant à la mine d'*Anglesea*, si riche en cuivre, on sait qu'elle n'a été trouvée que dans le siècle dernier.

hêtre et du sapin <sup>1</sup>. Les Bretons regardent comme défendu de manger du lièvre, de la poule et de l'oie. Cependant ils nourrissent de ces animaux par forme d'amusement. La température de ce pays est plus douce que celle de la Gaule, et les froids y sont moins rigoureux <sup>2</sup>.

XIII. Cette île est de forme triangulaire; l'un des côtés du triangle est contre la Gaule; des deux angles de ce côté, l'un est au levant et embrasse le pays de Kent, où viennent mouiller presque tous les vaisseaux arrivant de la Gaule; l'autre angle plus bas est au midi: la longueur totale de ce côté peut être d'environ cinq cents milles; un autre côté de l'île regarde l'Espagne et le couchant; dans cette direction est l'Hibernie <sup>3</sup>, autre île estimée d'une moitié moindre que la Bretagne, et séparée de celle-ci par une distance égale à celle de Bretagne à la Gaule; dans l'espace intermédiaire se trouve l'île de Mona <sup>4</sup>. L'on croit en outre qu'il y en a plusieurs de moindre grandeur, que certains écrivains ont dit être totalement privées de la lumière du soleil pendant trente jours de suite, vers le solstice d'hiver; mais nos observations ne nous ont rien appris sur ce point, sinon, à la faveur de certaines horloges d'eau, que les nuits y étaient, pendant notre séjour, plus courtes que sur le continent <sup>5</sup>. La longueur de ce côté du triangle

<sup>1</sup> Ces deux espèces d'arbres ne sont plus étrangères au sol anglais; il n'est point rare d'en trouver dans ces *bouquets de bois* dont l'Angleterre abonde, à défaut de ces grandes masses qu'on appelle *forêts*.

<sup>2</sup> Voy. sur la température ce qui est dit dans notre *Précis historique*, septième partie, chap. 2, d'après Diodore de Sicile, Strabon, Pline, Dioscoride, etc.

<sup>3</sup> Aujourd'hui l'Irlande, pays alors presque sauvage, et même anthropophage selon Strabon, liv. IX. Ce pays n'a été réuni à la couronne d'Angleterre que sous Henri II, le premier des *Plantagenets*.

<sup>4</sup> *Anglesey*. Ce fut dans cette île que, plus d'un siècle après César, sous l'empire de Néron, et non de Claude (comme il nous était échappé de le dire dans notre *Précis historique*), les druides furent à peu près exterminés. (Voy. Suétone et Hume.)

<sup>5</sup> Ces nuits dont la longueur semble ne laisser aucune place au jour, et réci-

est, selon l'opinion des mêmes écrivains, de sept cents milles. Le troisième côté est vis-à-vis le septentrion, et ne regarde aucune terre, sinon une partie de la Germanie à l'un de ses angles; sa longueur est estimée être de huit cents milles. Le circuit total de l'île est ainsi de vingt fois cent milles <sup>1</sup>.

XIV. De tous les peuples bretons, les plus civilisés sont ceux qui habitent le pays de Kent, région toute maritime, et dont les usages diffèrent peu de ceux des Gaulois. Quant aux habitans de l'intérieur de l'île, la plupart ne cultivent pas le blé; ils ne vivent que de lait et de chair, et ne sont vêtus que de peaux. Tous les Bretons se barbouillent de pastel <sup>2</sup>, ce qui leur donne

proquement à la saison opposée, ces longs jours presque sans nuits se remarquent d'autant plus qu'on s'élève davantage vers le pôle, et n'appartiennent pas à la latitude d'Angleterre beaucoup plus qu'à celle des départemens septentrionaux de la France. Pline, liv. iv, n. 30, applique ces longues nuits et ces longs jours à *Thulé*, que beaucoup de personnes ont cru être notre *Islande* d'aujourd'hui; mais l'*Islande* est-elle bien l'*ultima Thule* des anciens? Mallet le nie dans son *Introduction à l'histoire du Danemark* (voy. le chap. 11, page 231, note 2<sup>e</sup>), notamment par le motif que l'*Islande* n'a été habitée qu'au neuvième siècle de l'ère chrétienne. A combien de controverses, au surplus, n'a pas donné lieu cette île de *Thulé*, depuis ce *Pitheas* qui en a écrit l'histoire, et que Strabon (lib. 1, ) qualifie *homo mendacissimus* (*homme très-menteur*)! Toutes ces controverses n'ont pas beaucoup éclairci la vraie position de *Thulé*.

<sup>1</sup> Environ six à sept cents lieues de tour. Selon Pline, ce circuit serait beaucoup plus considérable; mais toute discussion géographique, d'après les anciens textes, serait oiseuse, quand le terrain même offre un guide beaucoup plus sûr. Comment César, Pline et Tacite auraient-ils pu déterminer avec précision le circuit d'un pays peu connu de leur temps, et dont les côtes n'avaient point encore été relevées avec exactitude? En général, les anciens auteurs étaient fort exposés à de graves erreurs dans leurs applications géographiques aux contrées avec lesquelles les Grecs et les Romains n'avaient point de relations, ou n'en avaient que peu. Montesquieu (*Esprit des lois*, liv. xxi, chap. 10) remarque que Ptolémée, l'un des plus habiles géographes de l'antiquité, faisait un simple lac de la mer des Indes.

<sup>2</sup> *Pastel*, produit de la plante appelée *isatis*, qui, broyée et pourie, forme la pâte nommée *pastel*: l'art d'en extraire l'indigo surpassait sans doute l'industrie des anciens Bretons. Quant à l'emploi qu'ils faisaient de cette pâte pour se donner une physionomie plus terrible, nous serait-il permis d'en rire, à nous chez qui des *femmelettes*, et même certains hommes appelés *petits-maitres* se peignent le visage de rouge et de blanc pour se rendre plus agréables, et

une couleur azurée, et rend leur regard horrible dans les combats; ils laissent pendre leurs cheveux et se rasent tout le reste du corps, excepté la tête et la lèvre supérieure. Ils s'unissent dix à douze, et principalement les frères avec leurs frères, les pères avec leurs fils, pour vivre avec des épouses qui sont communes entre eux : quand il naît des enfans, ils sont censés avoir pour père celui qui le premier a introduit dans la société la mère de ces enfans <sup>1</sup>.

---

CÉSAR REPREND LE RÉCIT DE SA CAMPAGNE.

*Guerre britannique et défaite de Cassivellaune.*

XV. L'armée était en marche lorsque les cavaliers ennemis et les essédaires <sup>2</sup> attaquèrent vivement notre cavalerie, qui fut partout victorieuse, et les repoussa jusque dans leurs forêts et sur leurs collines; mais elle fit elle-même quelques pertes, parce qu'après avoir tué un grand nombre d'ennemis, elle s'était trop acharnée à en poursuivre les restes. Quelque temps après, comme les nôtres se tenaient peu sur leurs gardes et travaillaient aux retranchemens, tout à coup les Bretons, s'élançant de leurs forêts, fondirent sur la garde du camp et la chargèrent vivement. Aussitôt César envoya, pour la soutenir, deux cohortes qui étaient les premières de leurs légions <sup>3</sup>, mais bien que ces cohortes eussent pris position

font, pour ajouter à la beauté, ce qu'il y a de plus propre à la détruire en gâtant la peau ?

<sup>1</sup> Le *Cantium*, ou pays de Kent, plus civilisé, n'admettait point, ou n'admettait plus, au temps de César, ce bizarre usage : il en paraît excepté par notre texte même.

<sup>2</sup> J'ai, plus haut, justifié l'emploi de ce mot.

<sup>3</sup> Les deux cohortes dont il va être parlé étaient chacune la première de leurs légions respectives; c'étaient donc des cohortes d'élite : ainsi pour les cohortes comme pour les compagnies, le numéro n'était pas un simple ordre nominal in-

à peu de distance l'une de l'autre, l'étonnement que leur causa ce nouveau genre de combat fut tel, que les ennemis purent traverser audacieusement l'intervalle laissé entre elles, et échapper sans perte. Ce jour-là, périt Quintus-Labérius-Durus, tribun militaire : plusieurs autres cohortes envoyées contre les ennemis les chassèrent entièrement.

XVI. Comme cette action s'était passée devant le camp et sous les yeux de toute l'armée, il fut aisé de comprendre que la pesanteur des armes de nos légionnaires les rendait moins propres à ce genre de combat, parce que, n'osant s'éloigner de leurs drapeaux, ils ne pouvaient poursuivre avec fruit l'ennemi cédant le terrain; que, d'un autre côté, nos cavaliers ne pouvaient se battre sans un grand péril, en ce que, le plus souvent, la retraite apparente des Bretons n'était qu'une ruse pratiquée pour éloigner des légions notre cavalerie avec laquelle, sautant à bas de leurs chars, ils engageaient à pied un combat inégal, tandis qu'un combat ordinaire de cavalerie n'eût offert aux uns et aux autres que d'égales chances, soit dans la poursuite, soit dans la retraite : et ce qu'il convient d'ajouter, c'est que les ennemis évitaient tout engagement en masse et ne combattaient que par pelotons, fort éloignés les uns des autres, mais s'appuyant sur des corps de réserve prêts à les recueillir, et à remplacer par des troupes fraîches les hommes fatigués.

XVII. Le jour suivant, les ennemis prirent position sur des collines assez éloignées de notre camp, ils ne se montrèrent qu'en petit nombre, et mirent beaucoup moins d'ardeur que la veille dans leurs escarmouches avec notre cavalerie ; mais, vers le milieu du

trouvé par la nécessité de les discerner entre elles; c'était un *rang*, et le 1er numéro un honneur très-apprécié : dans les armées romaines, tout était combiné pour devenir sujet d'émulation.

jour, César ayant envoyé au fourrage toute la cavalerie avec trois légions <sup>1</sup>, sous les ordres du lieutenant C. Trébonius, l'on vit les Bretons fondre tout à coup et de tous côtés sur nos fourrageurs, distribués <sup>2</sup> cette fois de manière à n'être point trop éloignés des enseignes, et à être promptement secourus par les légions. Les ennemis furent donc vigoureusement repoussés et poursuivis sans relâche par notre cavalerie, qui, voyant les légions l'appuyer et la suivre, n'eut point de cesse qu'elle n'eût culbuté les insulaires : il en fut tué un très-grand nombre, auxquels on n'avait laissé le temps ni de se rallier, ni de s'arrêter, ni de descendre de leurs chars. Après cette déroute, les secours qui leur arrivaient se retirèrent, et depuis ce jour ils n'essayèrent plus de nous opposer de grandes forces.

XVIII. César, ayant pénétré leur dessein de temporiser, se dirigea vers la Tamise sur le territoire de Cassivellaune. Ce fleuve n'offrait qu'une seule place où l'on pût le passer à pied, et même avec peine ; César, y étant arrivé, s'aperçut qu'une multitude d'ennemis était rangée sur l'autre rive. Cette rive était garnie de pieux très-aigus placés en avant, et d'autres pieux du même genre étaient enfoncés dans le lit du fleuve et cachés sous l'eau <sup>3</sup>. Instruit de ces dispositions par des prisonniers

<sup>1</sup> César qui, dans sa seconde expédition d'Angleterre, s'était fait accompagner de cinq légions, en emploie trois au fourrage dont il s'agit ; il en restait deux pour la garde du camp.

<sup>2</sup> *Distribués cette fois de manière, etc.*, entre ces deux mots du texte, *sic et uti*, il me semble qu'il y en a un d'*omis*, tel que *distributos, dispositos*, ou autre de même valeur, et qu'il faut lire : *pabulatores sic distributos uti, etc.*, en supprimant simplement ce membre de la phrase, comme l'ont fait plusieurs traducteurs, c'est trop commodément éluder la difficulté, si toutefois on peut en apercevoir une, quand le sens montre la lacune, et commande de la remplir.

<sup>3</sup> L'emploi de ces pièges était très-fréquent dans les anciennes guerres : nous verrons, au VII<sup>e</sup> livre de ces mémoires, César lui-même recourir à un stratagème de cette nature. Des siècles bien postérieurs ont vu encore ce moyen employé, et quelquefois avec un grand succès. Robert Bruce, roi d'Écosse, lui

et des déserteurs, César envoya en avant la cavalerie, qu'il fit immédiatement suivre par les légions, ce qui fut exécuté avec tant de vitesse et d'impétuosité par les soldats, ayant de l'eau jusqu'au cou, que les ennemis, n'ayant pu soutenir le choc simultanément des légions et de la cavalerie, abandonnèrent le rivage et s'enfuirent.

XIX. Désespérant de l'emporter sur nous en bataille rangée, et, ayant renvoyé la majeure partie de ses troupes, dont il ne garda qu'environ quatre mille essédaires, Cassivellaune se borna à observer notre marche, en se tenant à quelque distance de notre route, et se cachant dans des bois et autres lieux de difficile accès, où il faisait retirer tout le bétail et tous les habitans des pays par lesquels il prévoyait que nous devions passer. Puis, lorsque nos cavaliers se répandaient dans la campagne pour y exercer le pillage, Cassivellaune faisait, par tous les chemins et sentiers qui lui étaient bien connus, sortir des forêts ses essédaires, qui tombaient alors sur notre cavalerie, la mettaient en grand danger, et lui imprimaient assez de peur pour arrêter ses courses : ce qui ne laissa à César d'autre parti à prendre que celui de défendre lui-même qu'on se portât hors de l'espace que pouvaient protéger les légions, et de prescrire qu'on se renfermât, pour piller et harceler les ennemis, dans des limites qui n'excédassent point les fatigues que pouvaient supporter et le chemin que pouvaient faire les légionnaires.

XX. Sur ces entrefaites, des députés furent envoyés à César par les Trinobantes<sup>1</sup>, l'un des plus puissans peuples de ces régions, patrie du jeune Mandubratius

fut redevable de la mémorable victoire qu'il remporta à Bannock-Burn sur le roi d'Angleterre, Édouard II. ( Voy. *Histoire d'Angleterre*, par David Hume, année 1314.

<sup>1</sup> Selon quelques-uns, *Essex*; selon d'autres, *Middlesex*; enfin, selon plusieurs, *Essex* et *Middlesex* tout à la fois. Cette dernière opinion est fort plausible, puisqu'il s'agit d'un peuple que le texte désigne comme fort puissant.

qui s'était mis sous la protection de César, et s'était réfugié près de lui dans la Gaule, pour éviter, par ce moyen, le sort de son père *Imanuentius* <sup>1</sup>, roi des Trinobantes, que Cassivellaune avait fait mourir. Ces députés, en offrant à César les soumissions de leur pays, le suppliaient de protéger contre Cassivellaune le jeune Mandubratius, et de le leur renvoyer pour qu'il pût se mettre à la tête de leur nation : César, après avoir prescrit de lui livrer quarante otages et des vivres pour l'armée, leur renvoya Mandubratius ; de leur côté, ils s'empressèrent d'obéir et de fournir tant les vivres que les otages exigés.

XXI. A l'exemple des Trinobantes que ces soumissions mettaient à l'abri de toute mesure hostile, les Célimagnes, les Ségontiaques, les Ancalites, les Bibroques et les Cassiens <sup>2</sup> députèrent à César pour se rendre à lui. Il apprit d'eux que la place où s'était retiré Cassivellaune était à peu de distance, qu'elle était défendue par des bois et des marais, et renfermait un assez grand nombre d'hommes et de bestiaux. Les Bretons donnent le nom de *place* à tout lieu boisé qu'ils environnent d'un rempart et d'un fossé, et où ils viennent se mettre à l'abri

C'est chez ces Trinobantes que nos vieux romanciers plaçaient leurs *chevaliers de la Table ronde*.

<sup>1</sup> Voilà deux noms à *terminaisons latines* donnés à des insulaires sans communications avec Rome, et sans relations avec elle, ni pour les manières, ni pour le langage ; il est évident que ces noms ont été arrangés à *la romaine*. L'on a vu, bien des siècles après, la langue latine considérée comme la *langue commune des savans*, s'adapter à leurs propres noms, de quelque pays qu'ils fussent ; néanmoins, comme cet arrangement n'a pas une origine très-ancienne, nous savons que *Grotius* s'appelait *de Groot* en Hollande, *Salmasius*, *Saunaise* en France, etc. Mais il n'est pas aussi aisé de savoir sous quels noms *Imanuentius* et *Mandubratius* étaient connus dans le pays des *Trinobantes*, et en langue bretonne.

<sup>2</sup> Cinq petits peuples vraisemblablement voisins d'Essex, et occupant dans les provinces de l'est quelques-uns des points où se placent aujourd'hui Cambridge, Suffolk, etc. L'on manque de documens propres à assigner à chacune de ces petites nations sa position précise.

des courses de l'ennemi. César marcha avec les légions contre eux, et trouva leur position parfaitement défendue par la nature et par l'art ; cependant il n'hésita pas de l'attaquer par deux endroits à la fois : les ennemis , ayant d'abord opposé quelque résistance , ne purent supporter long-temps le choc impétueux des légions, et se mirent à fuir par une autre partie de la place. On y trouva beaucoup de bétail , et un grand nombre d'ennemis furent pris ou tués en fuyant.

XXII. Tandis qu'en cet endroit les choses se passaient ainsi, Cassivellaune avait envoyé dans le pays de Kent, situé, comme on l'a dit, sur les côtes maritimes, à Cingétorix, Carvilius, Taximagule et Ségonax, rois de diverses parties de cette contrée <sup>1</sup>, l'ordre de réunir toutes leurs troupes, et d'attaquer à l'improviste le camp servant de retraite à nos vaisseaux ; mais à peine ces princes furent-ils arrivés devant le camp, que les Romains exécutèrent une vive sortie sur leurs troupes, leur tuèrent beaucoup de monde, firent prisonnier Lugétorix, général d'une grande distinction, et rentrèrent au camp sans avoir fait la moindre perte. A l'annonce de ce mauvais succès, Cassivellaune, accablé par tant de revers, voyant son territoire ravagé, et se sentant surtout rebuté par la défection de plusieurs peuples de l'île, envoya, sous les auspices de l'Atrébate Comius, des députés à César pour lui faire sa soumission. Comme les perpétuelles et subites révoltes de la Gaule avaient inspiré à César la résolution

<sup>1</sup> Ainsi l'une des cinquante-deux provinces de l'Angleterre actuelle ( voyez leur énumération dans Laurent Echard ), la province de Kent, formait à elle seule quatre petits royaumes ; car il est remarquable qu'au temps de César, le *Cantium* devait se renfermer dans les limites, ou à peu près, du pays aujourd'hui connu sous le nom de *Kent*, puisqu'*Essex* et *Middlesex* formaient alors un royaume à part ( celui des Trinobantes ), et n'entrèrent dans le royaume de *Kent* que lorsque ce dernier fut fondé par Hengist, plus de cinq siècles après César. ( Voy. David Hume, *Histoire d'Angleterre.* ) Après l'heptarchie, ces pays ont été de nouveau divisés, et ont repris chacun leurs anciens noms, et approximativement leurs anciennes limites.

d'hiverner sur le continent, que l'été touchait à sa fin, et que l'affaire eût pu traîner encore en longueur, César ordonna qu'il lui fût livré des otages, et fixa le tribut que les Bretons paieraient chaque année au peuple romain<sup>1</sup>. Il défendit expressément à Cassivellaune de causer le moindre dommage à Mandubratius et aux Trinobantes.

XXIII. Après avoir reçu les otages, il ramena l'armée sur la côte, et y trouva tous les navires réparés. Les ayant fait mettre en mer, il résolut de faire passer les troupes sur le continent en deux voyages, devenus nécessaires, parce qu'il avait un grand nombre de prisonniers, et que plusieurs de ses vaisseaux avaient péri par l'effet de la tempête : il n'en manquait pourtant alors aucun de ceux qui avaient spécialement servi au transport des soldats, bien que ces vaisseaux fussent en grand nombre, et eussent beaucoup navigué, tant cette année que la précédente; mais il arriva qu'après le premier envoi, et le dépôt fait sur le continent de la première division de l'armée, les navires, renvoyés à *vide* pour le passage de la seconde division, et les soixante qui,

<sup>1</sup> Selon Strabon ( liv. iv ), ce tribut se payait en menues marchandises envoyées sans contrainte, soit directement d'Angleterre, soit intermédiairement par la Gaule, sans qu'il y eût dans l'île aucune garnison romaine dont l'entretien eût absorbé la valeur du tribut. Tacite ( *Agricola*, xiii ) nous donne lieu de douter que ce tribut fût exactement acquitté, même après les conquêtes de Claude et au temps de Vespasien. Avant ce temps, la Grande-Bretagne était soumise à la domination romaine, *plus en apparence qu'en réalité*, dit Hume, lequel ajoute que, depuis César, les Bretons avaient joui sans trouble de leur liberté pendant près d'un siècle, lorsque les Romains, sous le règne de Claudius, songèrent sérieusement à la subjuguier : l'expédition de César se borna donc à l'occupation momentanée de l'un des rivages de cette île, et, comme le dit Tacite ( *loco cit.* ) il ne fit que montrer ce pays à ceux qui pourraient s'en emparer un jour : *ostendisse posteris, non tradidisse*. Cette prise de possession fut l'ouvrage de Claude et de ses successeurs, mais non d'Auguste, qu'Horace pourtant ose en féliciter ( ode 3, lib. v ), *adjectis Britannis imperio* : un grand poète, fort enclin d'ailleurs à flatter la puissance, n'est pas toujours une grave autorité pour l'histoire. Tacite, qui écrivait après Horace, nous a appris à apprécier son témoignage.

depuis l'arrivée de César en l'île, avaient été construits dans la Gaule par les soins de Labienus, ne purent qu'en très-petit nombre se rendre à bon port, la presque totalité ayant été rejetée sur la côte. Après les avoir vainement attendu quelque temps, César se vit contraint d'entasser les troupes, pour en effectuer le départ, jugé urgent à cause de l'approche de l'équinoxe et des mauvais temps, qui l'eussent plus tard rendu impraticable. Ayant donc levé l'ancre par un temps très-favorable, et au commencement de la seconde veille, il prit terre au point du jour, sans avoir, dans cette traversée, perdu un seul vaisseau.

XXIV. Après avoir fait mettre ses navires à sec, il se rendit à Samarobrive <sup>1</sup>; et, y ayant tenu l'assemblée de la Gaule, il se trouva forcé, à raison du tort qu'une grande sécheresse avait fait à la récolte de cette année, de former ses quartiers d'hiver autrement qu'il ne l'avait fait les années précédentes; il distribua donc les légions dans diverses contrées; il en envoya une chez les Morins <sup>2</sup>, sous le commandement de C. Fabius, une autre chez les Nerviens <sup>3</sup>, sous les ordres de Q. Cicéron <sup>4</sup>; une troi-

<sup>1</sup> *Amiens*, tirant son nom du peuple *Ambiani*; dont Samarobrive était la capitale: c'est ainsi que, lors de l'organisation romaine des Gaules, beaucoup de villes prirent le nom des peuples dont elles avaient été et restaient les chefs-lieux: *Durocortore* devint *Reims*, de *Remi*; *Lutèce-Paris*, de *Parisii*, etc. Cependant, à des époques plus ou moins rapprochées de la conquête, plusieurs villes tirèrent aussi leurs nouveaux noms du peuple qui les avait soumises. *Bibracte* fut appelée *Autun* (*Augustodunum*) du nom d'Auguste; et plus tard, *Genève*, *Orléans*, du nom d'Aurélien. Dans cette grande révolution, quelques villes principales gardèrent pourtant leurs anciens noms, et les ont conservés jusqu'à nos jours; telle fut la capitale des Séquanais, *Kesontio*, qui aujourd'hui encore porte son nom primitif, que nous traduisons par *Besançon*. Ces changements de noms furent très-rare à l'égard des villes qui n'étaient pas anciennement capitales ou chefs-lieux. Dans cette classe, *Genève* semble être une exception; *Châlons-sur-Saône* et *Mâcon* sont restées comme au temps de César, *Cabillon*, *Matisco*.

<sup>2</sup> Le Boulonnais et partie de la Flandre maritime.

<sup>3</sup> Hainaut, Cambésis, et parties de Brabant et Flandre, en comprenant les cliens de cette nation.

<sup>4</sup> Frère du célèbre orateur: ce *Quintus*, avant d'être lieutenant de César,

sième chez les Essuens <sup>1</sup>, sous le commandement de L. Roscius <sup>2</sup>; une quatrième chez les Rémois <sup>3</sup>, frontière des Tréviriens, sous T. Labienus, et il en plaça trois dans le Belgium <sup>4</sup>, sous les ordres de son questeur M. Crassus, et de ses lieutenans L. Munatius Plancus <sup>5</sup> et C. Trébonius. Il envoya chez les Éburons <sup>6</sup>, dont le pays, situé en grande partie entre la Meuse et le Rhin, était gouverné par Ambiorix et Cativolce, une légion

avait été préteur, et, à sa sortie de la préture, gouverneur d'Asie pendant trois ans. Parmi les lettres que lui écrivit son frère *Tullius*, l'on distingue surtout la première, que Rollin signale comme renfermant les plus sages maximes et les avis les plus excellens pour tous ceux qui occupent de grandes places.

<sup>1</sup> Territoire de *Sees* : le texte porte *Essui* ; mais il n'existait pas de peuple *Essui* en Gaule, et l'on tient assez généralement ce mot pour corrompu de *Sessui* ou de *Edui* : dans cette alternative, ceux qui tiennent pour *Edui* se prévalent de ce que le texte désigne la nation dont il s'agit comme la plus pacifique et la plus tranquille, qualification qui convenait à la nation *éduenne* plus qu'à aucune autre : cette induction, quoiqu'un peu vague, serait néanmoins plausible, si l'on ne trouvait pas au chap. 53 du présent livre, une indication fort contraire et beaucoup plus directe. Roscius instruit César que les troupes de l'*Armorique* n'étaient plus qu'à deux ou trois lieues de son camp, lorsque la nouvelle de la victoire remportée sur Ambiorix leur fit rebrousser chemin. Le quartier de Roscius était donc peu distant de notre Bretagne, ce qui s'allie fort bien avec la position de *Sees* ; il était au contraire fort éloigné d'*Autun*.

<sup>2</sup> Ce Roscius n'était assurément pas le célèbre comédien qui instruisit Cicéron dans l'art de la déclamation ; il n'était pas davantage celui pour qui l'orateur romain composa son premier plaidoyer, et dont le prénom était *Sextius*.

<sup>3</sup> Territoire de Reims.

<sup>4</sup> Le *Belgium* ne doit pas être confondu avec la Belgique : d'après notre texte même, les Morins, les Nerviens, les Tréviriens et les Éburons, peuples belges, sont placés hors du *Belgium*, qui n'embrassait pas beaucoup au delà de la Picardie, de l'Artois et du Beauvoisis.

<sup>5</sup> L. Munatius Plancus fut, quelques années plus tard, le fondateur de la célèbre ville de Lyon, qu'il ne bâtit, dit-on, que par forme de passe-temps, pendant que Pompée et César étaient aux prises, et pour savoir de quel côté se rangerait la fortune ; elle fut pour César, Plancus aussi ; plus tard, il s'attacha à Antoine, qu'il quitta ensuite pour s'unir à Octave ; cet homme, toujours prêt à s'unir au plus fort, est dépeint sous les plus odieuses couleurs par Velleius Paterculus, (lib. II, LXXXIII) *obscenissimarum rerum et auctor et minister*. Horace n'a pourtant pas dédaigné de lui adresser son ode commençant par ces mots, *laudabunt alii*. Combien, au reste, notre propre siècle n'a-t-il pas vu de Plancus ! et combien peu en est-il qui aient mérité par des établissemens utiles l'indulgence de la postérité !

<sup>6</sup> Territoire liégeois.

nouvellement levée au delà du Pô, et en outre cinq cohortes, le tout sous le commandement de Q. Titurius Sabinus et de L. Aurunculeius Cotta. En distribuant ainsi les légions, César crut remédier suffisamment aux inconvéniens de la disette, et, malgré cette dissémination, les quartiers se trouvaient tous renfermés dans un espace qui n'excédait pas cent milles (à l'exception de celui de Roscius, qui était plus éloigné, mais placé dans la partie la plus pacifique et la plus tranquille de la Gaule). Du reste, César jugea convenable de ne point quitter le pays avant qu'il eût vu les légions dans les places qu'il leur avait assignées, et leurs quartiers bien fortifiés.

XXV. Il y avait chez les Carnutes \* un homme de très-haute naissance, Tasgetius, dont les ancêtres avaient régné sur cette nation. César lui avait rendu le rang de ses aïeux, en considération de sa valeur, du zèle qu'il lui avait montré et des services qu'il lui avait rendus à la guerre. Ce prince était à la troisième année de son règne, lorsqu'il fut publiquement assassiné par des ennemis, au nombre desquels se trouvaient beaucoup d'hommes de sa nation. Instruit de cet événement, César craignit (ce qui tenait à plusieurs causes) que les meurtriers n'excitassent ce pays à la révolte; il ordonna donc à L. Plancus de partir du Belgium avec sa légion, pour se rendre en toute hâte chez les Carnutes, y établir ses quartiers, et faire la recherche des coupables, dont il devait se saisir pour les lui envoyer. Dans le même temps César fut informé par les lieutenans et questeur <sup>2</sup> aux-

\* Territoire de Chartres, dont l'Orléanais et le Blésois étaient des annexes.

<sup>2</sup> Le texte porte *quæstoribus*, mais ce doit être une erreur que j'ai pris la liberté de rectifier, en substituant le *singulier* au *pluriel*, vu qu'il n'y avait qu'un *questeur* attaché à chaque armée ou à chaque gouverneur de province; en voici plusieurs preuves: 1<sup>o</sup> Tite-Live (lib. 17, n. 43), après avoir parlé des questeurs de la ville, nous apprend qu'en l'an de Rome 334, il en fut attaché deux aux consuls pour les affaires de la guerre, *duo consulis ad ministeria belli*, ce

quels il avait donné le commandement des légions, qu'elles étaient arrivées à leurs quartiers et y étaient déjà retranchées.

*Soulevement de la Gaule.*

XXVI. Quinze jours environ s'étaient écoulés depuis qu'on était dans les quartiers, quand un commencement de révolte éclata par Ambiorix et Cativulce, qui, après être allés au devant de Sabinus et de Cotta, jusqu'aux limites de leur territoire, et même après avoir porté du blé dans nos quartiers, venaient cependant, sur les sollicitations du Tréviriens Induciomare, de faire prendre les armes aux habitans de leurs états. Après avoir subitement fondu sur nos travailleurs, les Éburons vinrent en grand nombre attaquer notre camp. Les nôtres ayant aussitôt pris les armes et garni le rempart, les cavaliers espagnols furent envoyés sur un point où ils combattirent avec tant d'avantage, que les ennemis, désespérant du succès de leur entreprise, abandonnèrent l'attaque. Poussant alors de grands cris selon leur habitude, ils demandèrent que quelques-uns des nôtres vinsent conférer avec eux, ayant à les entretenir d'objets d'un intérêt commun, et sur lesquels ils espéraient que l'on pourrait s'arranger.

qu'il est naturel d'expliquer par un à chaque consul, vu le partage que les consuls faisaient entre eux des expéditions guerrières; 2<sup>o</sup> Cicéron (*Epist. ad famil.* lib. II, n. 15) nous apprend que, lorsqu'il quitta sa province, il en laissa le commandement à son questeur Cælius, et, au même livre, n. 18, nous trouvons une de ses lettres par laquelle il conseille au propréteur d'Asie de mettre à la tête de sa province son questeur plutôt qu'un lieutenant; 3<sup>o</sup> dans les mémoires mêmes de César on ne cite jamais que Crassus, dans les premières campagnes, et après son départ, M. Antoine, avec cette qualité de questeur qui, répondant à l'emploi de nos intendans d'armée, était, de sa nature, très-peu divisible entre plusieurs pour le service de la même armée ou de la même province. Enfin, et pour compléter notre démonstration, il suffit de renvoyer au n. 24 du présent livre; on y trouve bien nettement nommés et désignés huit lieutenans et un seul questeur. Or, le passage actuel doit s'expliquer par son antécédent et s'accorder avec lui.

XXVII. A cet effet, on leur envoie C. Arpinus, chevalier romain, ami de Titurius et l'Espagnol Q. Junius, qui déjà avait rempli près d'Ambiorix plusieurs missions de la part de César. Lorsqu'ils sont auprès d'Ambiorix, celui-ci commence par dire « qu'il a de grandes obligations à César pour les bienfaits qu'il en a reçus; que c'est par lui qu'il a été rédimé des subsides, jusqu'à lors exigés par les Atuatiques ses voisins <sup>1</sup>; qu'il lui doit également la liberté de son fils et celle du fils de son frère; lesquels, envoyés comme otages aux Atuatiques, avaient été par eux traités en esclaves et mis aux fers <sup>2</sup>. Qu'en ce qui regarde l'attaque de notre camp, il ne l'avait ni voulue, ni approuvée; mais que la volonté de sa nation l'avait emporté sur la sienne; que telles sont en effet les bornes de son autorité que la multitude n'a pas moins de pouvoir sur lui que lui sur elle <sup>3</sup>; qu'au surplus son pays même ne s'est porté à cette guerre que dans l'impuissance de résister au torrent de la coalition gauloise, et que sa propre faiblesse est une preuve de cette coalition; qu'en effet il n'est pas assez ignare pour se croire capable de vaincre les Romains avec ses seules troupes; mais qu'il s'agit d'un projet commun à toute la Gaule; que ce jour-là même est celui où tous les quartiers de César doivent être attaqués à la fois, afin que nulle légion ne puisse secourir les autres; qu'au surplus il était bien difficile à des Gaulois de refuser leur concours à d'autres Gaulois, surtout dans une entreprise qui a pour but de recouvrer la liberté commune. Mais qu'après avoir satisfait à ses devoirs envers sa patrie, il a maintenant à remplir envers César ceux de la reconnaissance; qu'ainsi, comme

<sup>1</sup> Habitans du *Namurois* et de quelques parties contiguës.

<sup>2</sup> Les services rappelés ici n'avaient pas été mentionnés dans l'ordre des faits; il était de la nature de ces mémoires que César y omit des détails qui lui semblaient trop peu importans pour y figurer en ordre direct.

<sup>3</sup> Ce roi-là n'exaltait pas ses prérogatives.

« hôte et ami, il avertit et supplie Titurius de pourvoir  
 « à son salut et à celui de l'armée; que de nombreuses  
 « troupes de Germains viennent de passer le Rhin, et ar-  
 « riveront dans deux jours. Que Titurius et les Romains  
 « ont à délibérer s'ils veulent, avant que les peuples voi-  
 « sins soient en état de s'y opposer, faire sortir l'armée  
 « de ses quartiers pour joindre Cicéron ou Labienus, dont  
 « l'un n'est qu'à environ cinquante milles, et l'autre à très-  
 « peu de distance de plus; que lui personnellement leur  
 « promet et affirme par serment qu'ils jouiront d'un  
 « libre passage par ses états; qu'enfin, en se conduisant  
 « ainsi, il croit tout à la fois servir son pays, que le dé-  
 « part de l'armée soulagera beaucoup, et s'acquitter envers  
 « César des services qu'il en a reçus. Après ce discours,  
 « Ambiorix se retira. »

XXVIII. C. Arpinus et Junius rapportèrent ce qu'ils  
 avaient entendu aux deux lieutenans, qui, frappés d'un  
 changement si subit, ne crurent pas devoir négliger de  
 tels avis, malgré la source ennemie d'où ils provenaient :  
 ce qui les frappait le plus, c'était que les Éburons, peuple  
 faible et sans considération, eussent osé ( chose presque  
 incroyable ) entreprendre de faire *seuls* la guerre aux Ro-  
 mains. L'affaire est donc portée à un conseil, où il s'élève  
 un vif débat entre les lieutenans. L. Aurunculeius, ainsi  
 que plusieurs tribuns légionnaires et centurions, sont d'a-  
 vis *de ne rien faire imprudemment, et de ne point quitter  
 les quartiers sans l'ordre de César* : ils représentent « que  
 « l'armée, retranchée comme elle l'est, peut résister aux  
 « Germains, en quelque nombre qu'ils arrivent; que la  
 « preuve s'en puise dans le résultat même de la première  
 « attaque tentée par les ennemis, et dans laquelle ils ont  
 « été repoussés avec grande perte; qu'on ne manque pas de  
 « vivres; que durant la défense on recevra des secours des  
 « quartiers les plus voisins et de César lui-même; enfin qu'il  
 « n'y aurait rien de plus léger ni même de plus honteux que

« de prendre , dans une conjoncture aussi grave , conseil  
« de son ennemi. »

XXIX. Titurius s'élève contre cette opinion , et se met à crier « qu'il sera trop tard pour agir quand de nouvelles troupes renforcées par les Germains seront arrivées aux ennemis , ou quand les quartiers voisins auront éprouvé des revers ; qu'il ne reste qu'une occasion et un moment pour sauver l'armée ; qu'il croit César parti pour l'Italie , qu'autrement , et s'il fût resté dans la Gaule , les Carnutes n'auraient jamais conçu le dessein de tuer Tasgétius , ni les Éburons celui d'attaquer notre camp avec un si grand mépris de nos forces ; qu'il ne s'arrête point au caractère ennemi de ceux qui ont donné l'avis , mais au fond de la chose ; que le Rhin est tout proche ; que les Germains gardent un vif ressentiment de la mort d'Arioviste et de nos précédentes victoires ; que de son côté la Gaule , réduite sous la puissance du peuple romain , supporte impatiemment tant d'affronts reçus et la perte de sa réputation militaire. Enfin , s'écrie-t-il , qui pourrait se persuader que , sans être sûr du succès , Ambiorix se fût engagé dans une telle entreprise ? qu'au surplus son opinion n'offre que sécurité dans tous les cas ; qu'en effet , s'il n'y a nul sujet de justes inquiétudes , la jonction avec la légion la plus voisine s'opérera sans risques , et qu'au contraire , si la coalition des Gaulois avec les Germains est réelle , un prompt départ est le seul moyen de salut. Eh ! quelle serait , continue-t-il , l'issue de l'avis de Cotta et des autres opposans , puisque , même en supposant qu'il n'y eût pas de danger actuel , il y aurait toujours lieu de craindre une disette certaine à la suite d'un long siège ? »

XXX. Après une longue dispute de part et d'autre , et comme Cotta et les principaux officiers continuaient de résister vivement à l'avis de Sabinus : « Emportez-le donc ,

puisqu'elle est votre volonté », dit celui-ci en élevant la voix pour être entendu d'une grande partie des soldats ,  
 « quant à moi , je ne suis pas homme à être effrayé de la  
 « mort plus qu'aucun de vous ; mais , s'il arrive des revers  
 « on en connaîtra les auteurs , et il leur en sera demandé  
 « raison par ceux-là mêmes qui , si vous le permettiez ,  
 « réunis après-demain aux quartiers voisins , soutien-  
 « draient avec eux les chances d'une guerre qui leur est  
 « commune , et ne resteraient pas exposés à périr par le  
 « fer ou la faim , relégués loin de leurs camarades. »

XXXI. En cet instant on se lève pour sortir du conseil ; mais les assistans se pressent autour des deux lieutenans , et les supplient de ne pas mettre la chose publique en danger par un dissentiment opiniâtre : ils disent « qu'il  
 « y a de grandes ressources , soit qu'on reste , soit qu'on  
 « parte , pourvu que tout le monde soit du même avis ,  
 « ou se range à celui qui passera ; mais qu'il n'y a point de  
 « salut à espérer , si la division continue. » Le débat se prolonge jusque vers le milieu de la nuit. Alors enfin Cotta ,  
 cédant à tant d'insistance , donne les mains <sup>1</sup> , et l'avis de Sabinus l'emporte : l'on annonce donc que le départ aura lieu au point du jour. Le reste de la nuit se passa sans dormir , chacun étant occupé au triage des effets qu'il pouvait emporter , et de ceux qu'il était contraint de laisser ; il semblait que tout se fit pour qu'on ne pût *rester* sans danger ni se *mettre en route* sans en augmenter la difficulté pour des soldats accablés de fatigues et de veilles.

<sup>1</sup> J'ai conservé l'expression même du texte , *dat manus* , d'abord parce que mon but ordinaire est de traduire *littéralement* , autant qu'il est possible et convenable ; mais encore et plus spécialement dans cette circonstance , parce qu'il s'agissait d'un mot caractéristique et qui retrace un ancien usage encore pratiqué de nos jours. Homère ( 11<sup>e</sup> livre de l'Iliade ) décrit comme gage de conciliation , ou sceau d'une promesse , l'action de deux personnes qui se donnent ou se serrent la main ; Virgile ( *Æneid.* ) dit aussi : *En dextra fidesque*. J'aurais pu sans doute ( comme cela se voit dans plusieurs traductions ) , me servir de ces expressions : *Cotta se rend* : le sens ne serait pas blessé , mais l'image n'y serait plus.

C'est en cet état qu'on sortit du camp à la pointe du jour, les troupes rangées en longues files et accompagnées d'un très-gros bagage, parce qu'on était persuadé que l'avis donné à Sabinus par Ambiorix provenait, non d'un ennemi, mais d'un homme très-attaché aux Romains.

XXXII. De leur côté, les ennemis ayant, par les mouvemens et le bruit qui s'étaient faits au camp durant la nuit, connu nos préparatifs de départ, s'étaient partagés en deux corps dans leurs forêts, et avaient formé une embuscade dans un lieu très-propre à cet objet, à deux milles environ du camp, et où ils s'étaient cachés en attendant l'arrivée des Romains. Lorsque la plus grande partie de nos troupes se trouva engagée dans une vallée longue et étroite, tout à coup, à l'une et à l'autre de ses issues se montrèrent les ennemis, pressant d'un côté notre arrière-garde, tandis que de l'autre ils fermaient l'accès de la montée à notre avant-garde: c'est ainsi qu'ils engagèrent le combat dans une position qui nous était extrêmement désavantageuse <sup>1</sup>.

#### *Défaite et mort des lieutenans Sabinus et Cotta.*

XXXIII. Dans cette crise, Titurius, en homme qui n'avait pourvu à rien, alarmé et courant çà et là, cherchait à mettre les cohortes en ordre, mais avec la timidité ordinaire à ceux qui, se croyant sans ressources, comme manquant de tout, sont pourtant forcés de prendre un parti sur-le-champ. Quant à son collègue Cotta qui avait pensé au danger de se mettre en route, et qui, par cette

<sup>1</sup> Cette position des Romains est fort semblable à celle où, deux cent quatre-vingts ans auparavant, s'étaient trouvés leurs aïeux lorsqu'ils furent comme enfermés par les Samnites dans une gorge près de Caudium. Cette journée des *fourches caudines* avait été la suite aussi de faux renseignemens donnés aux Romains par des bergers que *Pontius* avait apostés tout exprès; mais ce général n'était pas entré en conférence, et n'avait pas engagé sa parole: les Romains n'avaient donc été, à cette ancienne époque, que les victimes de leur imprudente crédulité, ou d'une ruse de guerre, et non d'un manque de foi.

raison-là même, s'était opposé au départ, il conservait toute la présence d'esprit qu'exigeait le salut commun ; il remplissait les devoirs du général en exhortant et encourageant les soldats, de même qu'il s'associait aux leurs en combattant avec eux. Comme à raison du long espace qu'occupaient les troupes, les lieutenans éprouvaient plus de difficulté à tout faire par eux-mêmes, et à pourvoir aux besoins de chaque point du champ de bataille, ils firent publier l'ordre d'abandonner les bagages et de se tenir en rond ; résolution qui, bien qu'elle ne fût pas répréhensible dans cette conjoncture, avait pourtant cela de fâcheux, qu'elle diminuait la confiance de nos soldats et donnait au contraire plus d'ardeur aux ennemis, parce que cette disposition semblait être l'effet de la crainte et du désespoir. Il en résulta en outre un inconvénient inévitable, c'est que partout les soldats s'éloignaient de leurs drapeaux pour courir aux bagages, et en retirer chacun ce qu'il avait de plus cher ; en un mot, on n'entendait que cris et lamentations.

XXXIV. De leur côté, les barbares ne manquèrent point d'habileté<sup>1</sup> ; car leurs chefs firent, dans toute leur armée, mettre à l'ordre du jour « que nul ne quittât son rang, que tout ce que laisserait l'ennemi deviendrait le butin des vainqueurs, et leur serait fidèlement réservé ; qu'ainsi toutes les pensées devaient en ce moment se diriger vers la victoire. » Nous ne leur étions inférieurs, ni en nombre, ni en valeur ; nos soldats, bien qu'éloignés de leur général et abandonnés de la fortune, plaçaient encore dans leur courage l'espoir de leur salut, et chaque fois qu'une de nos cohortes se précipi-

<sup>1</sup> Assurément le langage et la conduite d'Ambiorix étaient plus d'un homme déloyal que d'un barbare ; l'on y trouve toute l'astuce qu'ont pu déployer, à quelque époque où l'on veuille se placer, les hommes les plus exercés en perfidie : l'histoire nous peint les anciens Gaulois comme des hommes francs et dépourvus de toute finesse, *homines aperti minimè que insidiosii*. Ambiorix faisait nécessairement exception à ce tableau.

tait sur les ennemis, elle en faisait un grand carnage. S'en étant aperçu, Ambiorix fit porter à tous les siens l'ordre de lancer leurs traits de loin, de ne point trop approcher des cohortes, et même de céder sur les points où nous nous porterions vivement, de telle sorte que ses troupes armées à la légère, et rendues agiles par leurs exercices journaliers, ne s'exposassent à aucune perte, et revinssent sur nous seulement lorsque nous retournerions vers nos enseignes.

XXXV. Cet ordre fut ponctuellement exécuté, et, lorsqu'une cohorte quelconque était sortie du cercle pour charger les ennemis, ils s'enfuyaient avec une vitesse extrême; mais, pour exécuter cette charge, il avait fallu dégarnir quelque partie de notre position, et nous restions exposés aux traits de l'ennemi par le flanc découvert; la cohorte revenait-elle vers le point d'où elle était partie; elle se trouvait enveloppée tant par les ennemis qu'elle avait d'abord fait reculer que par ceux qui, les plus voisins de la position quittée, s'y étaient établis. Nos soldats voulaient-ils tenir ferme, leur valeur devenait inutile et ne pouvait les garantir, serrés comme ils l'étaient, des traits lancés sur eux par une si grande multitude d'ennemis. Toutefois, accablés de tant d'accidens et tout couverts de blessures, nos soldats résistaient encore, et une grande partie du jour s'était écoulée, puisqu'ils avaient combattu depuis le lever du soleil jusqu'à la huitième heure <sup>1</sup>, sans avoir rien fait qui fut indigne d'eux-mêmes; mais alors T. Belvention, qui, l'année précédente, avait commandé comme primipile, homme brave et en grande réputation, fut atteint d'un javelot qui lui traversa les deux cuisses; Q. Lucanius, officier de même classe, fut tué en combattant avec une

<sup>1</sup> La huitième heure commençait à deux heures de l'après-midi. Voy l v. 1er, chap. 12, la note relative à la manière dont les Romains divisaient cet espace de vingt-quatre heures, que nous appelons une *ournée*.

extrême valeur pour secourir son fils que les ennemis avaient enveloppé; le lieutenant Cotta lui-même fut blessé au visage par une fronde, lorsqu'il parcourait les rangs pour encourager les soldats.

XXXVI. Troublé par tant d'événemens, Q. Titurius, ayant de loin aperçu Ambiorix qui animait ses troupes, lui envoya son interprète Cn. Pompée <sup>1</sup> pour le prier de l'épargner, lui et les siens. À ce message, Ambiorix répondit que « Titurius pouvait, s'il le voulait, venir s'entretenir avec lui; que lui-même ne désespérait pas d'obtenir des conditions favorables à l'armée romaine; qu'au reste Titurius devait tenir pour certain qu'en se rendant à cette conférence il ne serait fait aucun mal à sa personne, et qu'il en donnait lui-même sa parole. » Titurius communiqua cette réponse à son collègue blessé, en l'invitant, s'il y voyait de l'avantage, à quitter la mêlée pour aller ensemble conférer avec Ambiorix, dont il espérait obtenir des conditions tolérables tant pour les chefs que pour les soldats; mais Cotta protesta « qu'il ne se rendrait jamais auprès d'un ennemi armé <sup>2</sup> », et il fut inébranlable dans cette résolution.

<sup>1</sup> Ce Cneius Pompée, alors attaché à l'armée que commandait César, était fils aîné du grand Pompée, et frère de Sextus. L'histoire nous apprend ce qui plus tard fut tenté par ces deux frères pour venger la mort de leur père, et quels furent leurs propres désastres. Celui dont il s'agit en ce moment périt en Espagne, où il fut défait près de *Munda*. La célèbre bataille qui porte ce nom coûta la vie, dit-on, à trente mille Romains du parti de Pompée, parmi lesquels se trouva aussi Labienus.

<sup>2</sup> Les anciens Romains tenaient pour maxime de ne point accepter de conditions dictées par un *ennemi sous les armes*, et nous verrons bientôt Quintus Cicéron imiter Cotta, mais avec plus de succès. On remarque, en lisant l'histoire, que souvent ces Romains déployèrent, dans les circonstances difficiles, plus de fierté que dans l'état prospère : que penser d'un peuple qui, ayant l'ennemi à ses portes, mettait à l'encan, pour subvenir aux besoins de l'état, le terrain même sur lequel l'ennemi était campé, et comment louer assez le patriotisme d'acquéreurs qui se présentaient en foule, et portaient ce terrain à son plus haut prix ! De pareils traits ne peuvent manquer de trouver encore des admirateurs ; mais où trouveraient-ils aujourd'hui des imitateurs ?

XXXVII. Sabinus alors ordonne aux tribuns légionnaires et aux centurions de première classe qui se trouvaient avec lui de le suivre. Arrivé auprès d'Ambiorix, il en reçoit l'ordre de mettre bas les armes; il obéit, et lui-même ordonne aux officiers de sa suite de déposer les leurs. Cependant, et tandis que l'on discute les conditions dans un entretien qu'Ambiorix prolonge à dessein, Sabinus est peu à peu enveloppé et mis à mort <sup>1</sup>. Puis, se mettant à pousser de grands cris de victoire, les ennemis fondent sur nos troupes, qui furent bientôt mises en désordre. Là fut tué, les armes à la main, Cotta avec la plus grande partie des soldats romains; le petit nombre qui en restait se retira sur le camp d'où l'on était parti le matin; parmi ces derniers était le porte-aigle <sup>2</sup> L. Petrosidius, qui, dans la retraite, pressé par une multitude d'ennemis, jeta son aigle dans les retranchemens, et fut tué devant le camp, en combattant avec la plus

<sup>1</sup> Quel horrible guet-à-pens! car, malgré cet axiome si souvent répété, *qu'à la guerre tout moyen est bon pour se défaire de son ennemi*, axiome qui paraît lui-même n'être que la traduction de ce vers célèbre :

*Dolus, an virtus, quis in hoste requirat?* (Virg. *Æneid.*)

En aucun lieu, ni en aucun temps, l'assassinat de Sabinus ne pourra être considéré qu'avec horreur. Il n'est assurément pas nécessaire de recourir aux écrits de Grotius et de Vatel sur les ruses de guerre *permises*, et sur celles qui sont *illicites*, pour sentir et prononcer que le meurtre d'un homme qu'on avait appelé soi-même pour traiter de la paix ne put jamais être qu'un crime atroce. La conduite de Sabinus pourra bien être taxée d'inconsidération, et même de timidité; il ne se conduisit point en *vieux Romain*, pourra-t-on dire; soit: par-là, la victime est moins intéressante, mais le bourreau est toujours odieux.

<sup>2</sup> Cette expression *porte-aigle* est peu usitée, je le sais, et me la suis néanmoins permise, parce qu'elle seule m'a semblé répondre exactement à cette espèce d'enseigne romaine qui était surmontée d'une aigle. Il n'y en avait qu'une de cette sorte par légion, tandis que chaque compagnie avait son *enseigne particulière*, laquelle avait été originairement une *botte de foin* (*manipulus feni*,) portée au bout d'une longue perche, d'où était venu le nom *manipule*, pour désigner une compagnie. D'après ces détails, tirés des anciens auteurs, et retracés par Nieuport dans son livre intitulé, *Explication des coutumes et cérémonies des anciens Romains*, il est évident que le *porte-aigle* (*aquilifer*) occupait un grade supérieur à celui du simple *porte-enseigne* (*signifer*), et qu'ainsi le *porte-aigle* doit être appelé de ce nom, pour le distinguer du nom attribué à un grade inférieur.

grande intrépidité. Quelques autres, avec beaucoup de peine, soutinrent le combat jusqu'à la nuit, et cependant cette nuit-là même, dans leur extrême désespoir, ils s'entre-tuèrent tous jusqu'au dernier <sup>1</sup>. Un très-petit nombre seulement avait pu, le jour précédent, échapper du milieu de la mêlée : ceux-ci, sans suivre de routes fixes, parvinrent, à travers les forêts, jusqu'au camp de Labienus, qu'ils instruisirent de cette catastrophe.

XXXVIII. Enflé de sa victoire, Ambiorix ne perd pas un instant pour se rendre, avec sa cavalerie, chez les Atuatiques <sup>2</sup>, peuple limitrophe de ses états, et marche jour et nuit, après avoir laissé à son infanterie l'ordre de le suivre. Arrivé chez les Atuatiques, il leur fait le récit de sa victoire et les excite à prendre les armes. Le jour suivant, il se rend chez les Nerviens, et les presse vivement « de ne point laisser échapper l'occasion de s'affranchir à jamais, et de se venger sur les Romains de tous les maux qu'ils en ont reçus; il leur représente que les deux lieutenans ont été tués, et qu'une grande partie de l'armée romaine a péri; qu'ainsi il ne sera pas fort difficile de détruire, en l'attaquant subitement, la légion qui hiverne chez eux avec Cicéron <sup>3</sup>, et qu'il aidera lui-même les Nerviens dans cette entreprise. » Ceux-ci se laissent aisément persuader par ce discours.

<sup>1</sup> Il était digne de ces braves de préférer la mort à l'esclavage; mais ne pouvaient-ils, au lieu de se rendre le douloureux service de s'entre-tuer eux-mêmes, vendre assez cher encore aux ennemis cette vie dont ils avaient fait le sacrifice? Quel que fut de ces deux partis le meilleur, il est difficile de lire ce passage sans cette vive émotion qu'inspire une action aussi extraordinaire.

<sup>2</sup> ( *Ut supra* ) comté de Namur et quelques parties des territoires adjacens.

<sup>3</sup> Par les distances indiquées des différens quartiers, par le nom que *Mons* portait anciennement ( *Castri locus* ), par la position de certains ruisseaux et rivières, enfin par le calcul des journées de marche, il est assez probable que la légion et le camp de César étaient à *Mons*. Le développement de cette proposition se trouve avec beaucoup de clarté dans une note que M. Dewez, auteur de l'*Histoire belge*, a insérée dans son nouvel abrégé de cette histoire, page 37 et 38; j'engage le lecteur à y recourir, ainsi qu'aux dissertations de ce savant, postérieurement insérées dans les mémoires de l'académie de Bruxelles.

*Attaque du camp de Cicéron.*

XXXIX. Ayant donc sur-le-champ envoyé des courriers aux Centrons, aux Grudiens, aux Lévaques, aux Pleumosiens et aux Gorduniens <sup>1</sup>, peuples qui étaient tous dans leur dépendance, ils y rassemblent le plus grand nombre de troupes qu'ils peuvent, et volent à l'improviste sur les quartiers de Cicéron, avant que le bruit de la mort de Titurius soit parvenu jusqu'à lui; de là il arriva ( ce qui était inévitable ) que beaucoup de soldats, répandus dans les forêts et occupés à y faire du bois et des fascines, furent séparés de leurs corps par la subite irruption des cavaliers ennemis, et se virent enveloppés par un nombre considérable d'Éburons <sup>2</sup>, d'Atuatiques <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Cinq petits peuples sur lesquels il sera fourni quelques développemens dans l'une des notes du chap. ou n° suivant.

<sup>2</sup> Dans le *Précis topographique de la Belgique*, récemment publié par M. Raep-saet, ce savant assigne aux Éburons les territoires actuels de *Juliers, Limbourg*, et les quartiers de *Louvain* et *Bruxelles*. Plusieurs motifs nous semblent s'élever contre cette opinion; 1° si les Éburons eussent occupé tout le terrain que leur attribue l'auteur du nouveau précis, comment César n'eût-il vu en eux qu'une nation chétive (*humilis*)? 2° il est hors de doute que les quartiers de Louvain et Bruxelles étaient occupés par quelques-uns des petits peuples aliens des *Nerviens*; 3° toutes les traditions ont jusqu'à ce jour fixé la position des Éburons au pays de Liège. A la vérité, ce même pays de Liège est devenu, depuis César, la résidence d'un nouveau peuple, connu sous le nom de *Tungri* ou *Tongriens*: *Eburones*, postea *Tungri*, a dit Danville, et ce changement de nom s'explique fort bien; César, comme il nous l'apprend, avait voulu exterminer, et avait exterminé en effet la nation éburonne: celle-ci fut remplacée par les *Tongres*, que César ne cite en aucun passage de ses mémoires, parce qu'ils n'existaient pas encore, de même que Pline, parlant des *Tungri*, n'a point cité les *Éburons*, qui n'existaient plus. Loin donc que ces historiens se contredisent, ils s'expliquent très-bien l'un par l'autre, et laissent facilement apercevoir comment la même position a été successivement occupée par deux peuples de noms différens. Dans l'*Histoire de Liège*, récemment publiée par M. Dewez, ce savant a adopté l'opinion commune, et qui nous paraît la seule bien établie: *Eburones*, postea *Tungri*.

<sup>3</sup> Comté de Namur et quelques points contigus, notamment, selon toute vraisemblance, le *Brabant wallon*, en tout ou partie. Cette adjonction du pays wallon indiquée par le *Précis topographique* déjà cité, a pour appui la très-ancienne identité de mœurs et de langage entre les habitans de ces deux pays.

et de Nerviens, auxquels s'étaient joints leurs cliens <sup>1</sup>. Cette multitude ne tarda pas à attaquer la légion même, dont les soldats coururent promptement aux armes et bordèrent aussitôt leurs retranchemens; mais ils eurent ce jour-là beaucoup de peine à résister à des ennemis qui plaçaient toutes leurs espérances dans ce coup de main, et se flattaient, quand ils auraient remporté cette victoire, d'être désormais invincibles.

XL. Cicéron écrivit sur-le-champ à César, promettant de grandes récompenses à ceux qui lui remettraient ses lettres; mais les chemins étaient tellement gardés, que nul courrier ne put passer; toutefois la nuit fut employée à construire, avec le bois déjà apporté au camp, cent vingt tours, et à mettre la dernière main aux retranchemens; ce qui se fit avec une célérité incroyable. Le lendemain les Gaulois, en bien plus grand nombre que la veille, vinrent encore attaquer le camp et combler les fossés. L'on résista comme le jour précédent, et les choses se passèrent de même plusieurs jours de suite; il n'y avait de relâche au travail pas plus la nuit que le jour; les malades, les blessés ne pouvaient eux-mêmes prendre aucun repos: chaque nuit l'on s'occupait à faire ce qui pouvait être nécessaire pour la défense du lendemain; l'on façonnait quantité de pieux pour servir aux palissades, ainsi qu'une multitude de dards à l'usage des remparts; de nouveaux étages étaient ajoutés aux tours; l'on tressait des claies et l'on faisait des man-

<sup>1</sup> L'on a vu que cette clientèle se composait des *Centrons, Grudiens, Gorduniens, Lévaques et Pleumosiens*, dont la position géographique répond, selon M. Raepsaet, au pays d'*Alost, Termonde, et Bornhem*. M. Dewez, dans son *Abrégé de l'histoire de la Belgique*, avait (ce qui ne diffère que par les expressions) placé ces peuples cliens des Nerviens dans le canton du *Brabant qui est borné par l'Escaut, la Senne et le Rupel*. Plusieurs traducteurs de César se sont permis d'ajouter à cette clientèle des Nerviens les territoires de Courtrai, Bruges et Gand; mais cette application excède les limites indiquées par les deux savans qu'on vient de citer, et il est fort vraisemblable qu'une grande partie de cet excédant appartenait aux *Ménapiens*.

telets. Cicéron lui-même, quoique d'une très-faible santé, ne se permettait aucun repos, même pendant la nuit, bien que les soldats, par des instances unanimes, voulassent le forcer à se ménager davantage.

XLI. Alors les chefs des Nerviens et les principaux de cette nation, qui avaient eu avec Cicéron quelques rapports de société, ou quelques liaisons d'amitié, lui firent savoir qu'ils désiraient s'entretenir avec lui. Cicéron ayant consenti à cet entretien, ils ne manquèrent pas de lui exposer, comme Ambiorix l'avait fait à Titurius <sup>1</sup>, « que toute la Gaule était en armes, que les Germains « avaient passé le Rhin, et qu'en ce moment les quar-  
« tiers, tant de César que de ses lieutenans, étaient atta-  
« qués. » A ce récit ils ajoutent toutes les circonstances de la mort de Sabinus <sup>2</sup>; et, pour en faire foi, ils font paraître Ambiorix lui-même : « ce serait, *continuaient-*  
« *ils*, une illusion que d'attendre le moindre secours des  
« autres légions, puisqu'il n'en est aucune qui ne déses-  
« père de ses propres affaires; ils font valoir leur modé-  
« ration envers César et les Romains, auxquels ils ne  
« demandent autre chose, sinon qu'ils sortent de leurs  
« quartiers, et renoncent à l'habitude d'occuper la Gaule;  
« ils terminent en protestant que les Romains peuvent  
« quitter leurs quartiers sans qu'il leur soit fait aucun  
« mal, et partir sans crainte par tel chemin qu'il leur  
« plaira de choisir. » A cette proposition, Cicéron se borne à répondre : « Que le peuple romain n'est point  
« dans l'usage d'accepter des conditions imposées par un  
« ennemi sous les armes; mais que, si les Gaulois, en  
« commençant par déposer les leurs, désirent envoyer,

<sup>1</sup> La répétition de cette scène prouve assez que nul des légionnaires échappés au désastre de Sabinus n'avait eu le temps ou la pensée de se réfugier au camp de Cicéron; ils s'étaient, selon notre texte, dirigés vers le camp de Labienus, vraisemblablement comme plus voisin.

<sup>2</sup> Dans ce récit ne figura point sans doute la parole donnée et violée par le roi des Éburons.

« sous ses propres auspices , des députés à César , il espère  
 « qu'ils obtiendront de la justice de ce général tout ce  
 « qu'il pourra leur accorder <sup>1</sup>. »

XLII. Déchus de leur espérance, les Nerviens se mirent à envelopper les quartiers de Cicéron d'un rempart de onze pieds de hauteur, et d'un fossé de quinze pieds de profondeur. Ils tenaient de nous la connaissance de ces travaux qu'ils avaient observés dans les précédentes campagnes, et nous ayant fait quelques prisonniers, ils se faisaient enseigner par eux la manière de les exécuter; mais ils n'avaient aucun des instrumens de fer propres à à cet usage, et se trouvaient réduits à couper les gazons avec leurs épées, et à transporter la terre avec leurs mains et dans leurs habits <sup>2</sup>. Du reste, l'on put, à l'œuvre même, se faire une idée de leur nombre prodigieux, puisqu'en moins de trois heures ils parvinrent à faire cette circonvallation qui avait quinze milles de circuit. Les jours suivans, ils se mirent à élever des tours <sup>3</sup> à la hau-

<sup>1</sup> Fut-il jamais, dans une position aussi fâcheuse, fait une réponse plus noble et plus digne des beaux temps de la république? Quelques fragmens historiques semblent indiquer que ce *Quintus* n'agit pas toujours en bon frère ( ce qui d'ailleurs n'est pas très-bien éclairci ); mais il fut certainement un intrépide capitaine, et le parti qu'il prit de s'attacher, dans les dissensions civiles, à la cause que Caton jugeait la meilleure, autorise à croire qu'il fut aussi un bon citoyen.

<sup>2</sup> Ce passage ne saurait signifier que les Gaulois ignorassent la manière de fabriquer, plus ou moins grossièrement, des pioches et des bèches, quand ils savaient façonner le fer et en tirer des épées et des socs de charrue; ils savaient aussi construire des chariots, comment n'essent-ils pas connu les brouettes? Il est donc fort difficile d'apercevoir ici autre chose que de l'*imprévoyance*; les Gaulois ne s'étaient point attendus à faire un siège en règle.

<sup>3</sup> Il s'agit ici de tours employées par des assiégés, conséquemment de *tours mobiles*; et nulle part César n'indique comment on les faisait mouvoir. Ce silence est observé par le commentateur de Polybe, qui y a suppléé par des explications très-plausibles, quoique conjecturales, pour la plupart. Selon lui, l'opinion commune qui voit ces tours construites sur des roulettes, et mues ensuite par des leviers ordinaires, n'est tout au plus admissible que pour les petites tours, et non pour ces énormes masses qui constituaient les tours du premier rang: à l'égard de celles-ci, il les suppose nécessairement établies sur de fortes poutres cylindriques, et il opère le développement de la force mo-

teur de nos remparts, et à préparer et faire des faux de siège et des tortues <sup>1</sup>, d'après les instructions des mêmes prisonniers.

XLIII. L'on était au septième jour du siège, lorsqu'un vent très-violent s'étant élevé, les ennemis lancèrent tant avec la fronde, des boulets d'argile rougis au feu, qu'avec la main, des dards enflammés, sur les huttes de nos soldats, couvertes en paille à la manière gauloise. Ces huttes eurent bientôt pris feu, et la violence du vent porta en un instant la flamme sur tout le camp. Poussant alors de grands cris, comme s'ils eussent déjà remporté la victoire, les ennemis firent avancer leurs tours et leurs tortues, et montèrent à l'escalade; mais tels furent le courage et la présence d'esprit de nos soldats, qu'étant de toutes parts environnés de flammes, en butte à une multitude de traits, et sentant bien tous que leurs bagages allaient être la proie de l'incendie, non-seulement aucun d'eux ne quitta le rempart pour sauver ses effets, mais qu'à peine ils regardaient de ce côté, ne songeant tous en ce moment qu'à se battre avec la plus grande intrépidité. Ce jour-là fut très-rude pour nous; mais il eut pourtant ce résultat, que beaucoup d'ennemis furent tués ou blessés, parce qu'ils étaient extrêmement serrés au pied du rempart, et que, dans leur retraite, les uns faisaient obstacle aux autres. Les flammes s'étant un peu apaisées, et les ennemis ayant fait avancer l'une de leurs tours près du rempart, les centurions de la troisième co-

trice par des moyens fort complexes, qu'il convient de lire dans l'ouvrage même de ce commentateur. (*Traité de l'attaque des places*, art. 15.)

<sup>1</sup> Les faux de siège devaient peu différer de nos haches, puisqu'elles étaient destinées à la sape des murs. Quant aux tortues employées pour les approches du rempart, Vitruve en a donné la description que Folard rapporte dans le traité déjà cité: ces tortues, dont la destination était de mettre les travailleurs à l'abri, se composaient d'une charpente très-solide et capable de résister à toutes les machines et à tous les efforts de l'ennemi. Pour faire approcher du rempart ces masses ambulantes, on se servait des procédés applicables aux tours mobiles.

horte, postés en cet endroit, s'en étant un peu éloignés, et ayant fait faire aux leurs le même mouvement rétrograde, se mirent à appeler les ennemis, leur faisant comprendre, tant du geste que de la voix, qu'il leur était loisible d'entrer, s'ils l'osaient; mais aucun d'entre eux ne l'osa, et, après qu'ils eurent tous été chassés par une grêle de pierres lancées sur eux de toutes parts, l'on mit le feu à leur tour <sup>1</sup>.

XLIV. Il y avait dans cette légion deux centurions, hommes du plus grand courage, et qui approchaient déjà des premiers grades, T. Pulfion et L. Varénus. Il existait entre eux de perpétuelles contestations sur la préférence que chacun prétendait mériter, et tous les ans ils se disputaient le rang avec une ardeur qui dégénérait en haine. Comme les ennemis attaquaient vivement nos retranchemens: « Qu'hésitez-vous, » dit Pulfion à Varenus? « et quelle plus belle occasion attendez-vous pour faire preuve de votre courage? C'est aujourd'hui qu'on jugera notre différend. » A ces mots, il sort des retranchemens et fond sur la partie la plus épaisse des bataillons ennemis. Varénus ne peut alors se contenir, et, craignant de passer pour moins brave que son rival, il le suit de très-près. Pulfion lance son javelot sur les ennemis, et perce de part en part l'un de ceux qui s'avançaient en foule sur lui: tous aussitôt couvrent de leurs boucliers leur camarade mort, dirigent leurs traits contre Pulfion et lui coupent la retraite; son bouclier est traversé par un dard qui s'enfonce jusque dans son bau-

<sup>1</sup> Ces sortes de provocations étaient vraisemblablement très-communes chez les peuples de la plus haute antiquité. Le prince des poètes épiques en a tiré un grand parti dans son *Iliade*; et bien qu'il fût le créateur de ses épisodes, on ne saurait douter que le fréquent emploi de ces *provocations par paroles et par gestes* ne fût en harmonie avec les mœurs des temps qu'il décrit. Ce n'était plus la même chose au temps et dans l'armée de César; l'épée romaine agissait et frappait sans bravades préalables; celle-ci est la première qui soit citée dans ces mémoires.

drier ; le même coup détourne le fourreau duquel la main droite de Pulfion cherche vainement à tirer l'épée. Au milieu de tant d'embarras, il est enveloppé par les ennemis, quand Varenus son rival accourt et vient le secourir. Aussitôt cette multitude quitte Pulfion, qu'elle croyait mis hors de combat par le dard dont il avait été frappé, et se tourne contre Varenus. Celui-ci, l'épée à la main, fond sur cette masse et frappe d'estoc et de taille ; il venait de tuer un Gaulois, et les autres commençaient à plier, lorsque, les ayant poussés avec trop d'ardeur, il tombe lui-même dans un creux, et sur-le-champ est enveloppé : mais, à son tour, Pulfion vient le secourir, et tous deux, après avoir tué bon nombre d'ennemis, rentrent au camp, aux applaudissemens universels, sans avoir reçu une seule blessure. Ainsi, dans cette lutte, la fortune distribua tellement ses faveurs entre les deux rivaux, qu'après s'être réciproquement secourus et sauvés, il restait impossible de juger lequel des deux l'emportait sur l'autre en valeur et en générosité <sup>1</sup>.

XLV. Plus le siège de jour en jour devenait rude et difficile à soutenir avec le petit nombre d'hommes auquel la garnison était réduite par la quantité de nos blessés, plus Cicéron dépêchait de courriers à César ; mais la plupart étaient arrêtés et mis à mort avec des raffinemens de cruauté, à la vue de nos soldats. Il se trouva heureusement au camp un Nervien nommé Vertiscon <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> *Deux guerriers francs*, dit Toulangeon dans une note sur cet article, *se seraient battus pour décider du plus vaillant*. Mais à laquelle des deux époques ; et auquel des deux peuples, Romain ou Franc, l'épisode de Pulfion et Varenus rend-il la comparaison favorable ? *Je voudrais* (dit Montaigne en ses *Essais*, liv. II, chap. 27) *qu'on me fist raison de ces lois d'honneur qui vont si souvent choquant et troublant celles de la raison*. Il est fort à craindre qu'on ne le dise long-temps encore, avant que ce vœu se réalise.

<sup>2</sup> L'on est ici pressé entre deux sentimens de nature fort opposée : si, d'une part, on aime à voir un moyen de salut s'offrir à un général dont la bravoure est digne du plus haut intérêt, l'on s'indigne, d'une autre part, que ce moyen lui soit fourni par un Gaulois même, c'est-à-dire par un transfuge de la cause

homme d'une naissance honnête, qui, dès le commencement du siège, s'était réfugié auprès de Cicéron, et lui avait engagé sa foi et ses services. Ce Nervien détermina l'un de ses esclaves, par l'espoir de la liberté et l'appât de grandes récompenses, à porter une lettre à César. L'esclave la lia dans son javelot, puis, traversant le camp des Gaulois, sans leur inspirer l'ombre de défiance, comme étant Gaulois lui-même, il parvint jusqu'à César, et l'instruisit du danger où étaient Cicéron et la légion sous ses ordres.

XLVI. Ayant reçu cet avis environ vers la 11<sup>e</sup> heure du jour<sup>1</sup>, César envoya aussitôt un courrier au questeur M. Crassus, dont le quartier était chez les Bellovaques et à vingt-cinq milles seulement de distance; il lui ordonna de faire partir sa légion dans le milieu de la nuit, et de venir le joindre en toute diligence. Crassus partit avec le courrier même. Il en fut expédié un autre au lieutenant C. Fabius, pour qu'il conduisit sa légion sur le territoire atrébate<sup>2</sup>, où était la route que César se proposait de suivre. Il fut de même écrit à Labienus de se rendre avec sa légion chez les Nerviens<sup>3</sup>, s'il le pouvait, sans compromettre les intérêts de la république. Quant au reste des troupes placées à de plus grandes

nationale. Tacite a dit avec beaucoup de vérité : *Proditores etiam iis quos antepouunt invidi sunt.* ( *Ann.* lib. 1, cap. 58. ) Mais si les trahitres et les transfuges ne peuvent éviter de devenir odieux à ceux mêmes qui s'en servent, que doivent-ils attendre des autres ! Tout le monde connaît la noble leçon donnée par *Bayard mourant au connétable de Bourbon* : Bayard était éminemment Français, mais l'honneur est de tous les pays, et sa voix s'était aussi fait entendre de l'Espagnol marquis de Villano, lorsque, invité par Charles-Quint à prêter son palais pour y loger Bourbon, il répondit à l'empereur « qu'il n'avait rien à lui » refuser, mais que, si le connétable logeait en sa maison, il y mettrait le feu « aussitôt après son départ. » Existait-il des faveurs ou des récompenses qui pussent compenser une telle avanie ?

<sup>1</sup> Cette onzième heure du jour répond à quatre à cinq heures du soir.

<sup>2</sup> L'Artois.

<sup>3</sup> Le Hainaut. Le territoire des Nerviens s'étendait au delà, mais l'indication actuelle semble regarder le Hainaut même.

distances, César ne jugea pas à propos de les attendre : il rassembla des quartiers voisins environ quatre cents cavaliers.

XLVII. Vers la troisième heure du jour <sup>1</sup>, César fut instruit par ses éclaireurs de l'arrivée de Crassus ; le même jour, il avança de vingt milles, et plaça Crassus à Sana-robrive <sup>2</sup>, où il eut le commandement de la légion préposée à la garde des bagages, des otages, des archives et de tous les vivres transportés en ce lieu pour le service de l'hiver. De son côté, Fabius, selon l'ordre qu'il avait reçu, ne perdit pas de temps, et rejoignit avec sa légion César en route. Quant à Labienus, sur le camp duquel s'étaient portées les troupes trévirienne, depuis qu'elles avaient appris la mort de Sabinus et le massacre des cohortes, il avait craint, en effectuant un départ qui eût ressemblé à une fuite, de ne pouvoir résister à des ennemis rendus plus audacieux, surtout par la récente victoire d'Ambiorix. Dans sa réponse à César, il lui fit sentir à quels dangers il exposerait la légion, s'il la faisait sortir de ses quartiers ; il lui détailla ce qui s'était passé chez les Eburons, et l'instruisit que toutes les forces des Trévirien, tant en infanterie que cavalerie, n'étaient pas à plus de trois milles de son camp.

XLVIII. En approuvant les motifs de Labienus, César

<sup>1</sup> Huit à neuf heures du matin ; ce qui s'applique nécessairement au lendemain du jour indiqué en l'article ou n<sup>o</sup> précédent. Les énonciations de dates précises sont rares chez les écrivains de l'ancienne Rome ; quand ils ont fait connaître l'année par les noms des consuls en exercice, ils se bornent à raconter les faits dans l'ordre où ils se sont passés : ainsi le lecteur peut facilement distinguer, entre deux événemens de la même année, celui qui est antérieur ou postérieur à l'autre ; mais il ne saurait assigner à chacun sa date précise, ni même sa durée dans le cours de l'année. Quelquefois, et même souvent, César emploie ces locutions : *la veille, le lendemain, trois jours après, etc.*, comme se liant à une action commencée ; mais quand on cherche la date de ce commencement, on ne trouve ni *jour* ni *mois* à y appliquer.

<sup>2</sup> *Amiens*, ayant tiré son nouveau nom de l'ancien peuple (*Ambiani*) dont elle était la capitale.

réduit à deux légions, au lieu de trois qu'il avait espéré de réunir, n'apercevait toujours de salut que dans une extrême diligence. Il s'avança donc à grandes journées sur le territoire des Nerviens. Là, il apprit, par les récits des prisonniers, ce qui se passait au camp de Cicéron, et l'extrême danger où il se trouvait. En ces conjonctures, à l'appât de grandes récompenses, il obtint de certain cavalier gaulois qu'il portât une lettre à Cicéron. Cette lettre était écrite en grec, afin que les ennemis, même en l'interceptant, ne pussent connaître nos projets : dans le cas où ce Gaulois ne pourrait arriver jusqu'à Cicéron, il lui avait été recommandé d'attacher la lettre à la courroie de son javelot, et de la lancer dans le camp. Elle contenait avis que César, parti avec les légions, allait bientôt arriver, et l'on y exhortait Cicéron à persévérer dans sa courageuse conduite. Dans la crainte de s'exposer, et selon ses instructions, le cavalier gaulois lança son javelot, qui, par hasard, alla se planter contre une tour, où la lettre, inaperçue pendant deux jours, ne fut découverte que le troisième par un soldat qui la prit et la porta à Cicéron<sup>1</sup>. La lecture qui en fut faite en présence des troupes y fit naître la joie la plus vive. Alors aussi l'on commença à apercevoir la fumée des incendies<sup>2</sup>, et il ne put rester aucun doute sur l'approche des légions.

<sup>1</sup> Cette lettre était conçue en ces termes : Καίσαρ Κικέρωνι θαρρῆαῖν προσδέχου βόηθειαν ; ce qui peut être rendu *en latin* par ces mots : *Cæsar Ciceroni : Euge, exspecta auxilium*, et en français par ceux-ci : *César à Cicéron : Prenez courage, attendez le secours qui vous arrive*. L'emploi fait, dans une telle conjoncture, de la langue grecque, vient à l'appui de l'opinion développée dans notre *Précis historique*, partie VIII, chap. 6. César, que Suétone (*in Jul. Cæs.*, cap. 56) nous représente comme l'inventeur de la correspondance par chiffres de lettres transposées, aurait aussi pu faire usage de ce moyen, s'il y eût songé, et en eût donné la clef à Cicéron.

<sup>2</sup> Ces incendies, dont César n'explique point la nature, étaient ceux qu'alors se permettait habituellement sur le territoire ennemi toute armée qui n'avait pas le dessein ou le pouvoir de faire tourner à son profit les ressources du sol.

XLIX. A cette approche annoncée aux Gaulois par leurs éclaireurs, ils levèrent le siège, et se dirigèrent contre César avec toutes leurs troupes, au nombre d'environ soixante mille hommes. Ainsi dégagé, Cicéron se procura, par le moyen de ce même Vertiscon dont il a déjà été parlé, un nouveau messager gaulois qu'il chargea d'une lettre pour César, avec avertissement de la porter prudemment et en toute diligence. Dans cette lettre, Cicéron donnait avis que les ennemis s'étaient éloignés de lui, et tournaient en ce moment toutes leurs forces contre le général. César, ayant reçu cette dépêche vers le milieu de la nuit, en fit part aux siens, et les disposa à combattre. Le lendemain au point du jour, il leva son camp, et, ayant fait environ quatre milles, il aperçut une multitude d'ennemis au delà d'une grande vallée traversée par un ruisseau. Il eût été extrêmement périlleux de se mesurer, dans une mauvaise position, avec des adversaires si supérieurs en nombre; et comme alors César connaissait la délivrance de Cicéron, et qu'il ne jugeait plus du tout nécessaire d'accélérer sa marche, il s'arrêta et s'occupa à choisir le poste le plus avantageux pour s'y retrancher. Du reste, bien que le camp eût très-peu d'étendue par lui-même, puisqu'il renfermait à peine sept mille hommes sans bagages, César s'efforça de le resserrer encore dans le moindre espace possible, afin que l'ennemi conçût un grand mépris pour une si faible poignée de monde : en même temps il envoya

Quel genre de guerre ! c'est encore ainsi que la font les Tartares ; mais la civilisation moderne n'avoue plus que les dégâts strictement nécessaires à l'attaque ou à la défense : cette malheureuse conséquence de l'état hostile est assez déplorable en elle-même pour qu'on n'aille pas au delà : aussi l'histoire du dix-septième siècle ne cite-t-elle qu'avec horreur les incendies et la dévastation du Palatinat, exécutés par les généraux d'un roi surnommé *le Grand*, et conformément aux ordres d'un ministre, qui vraisemblablement ne les avait pas donnés de sa pure et unique volonté, mais à qui, selon les convenances monarchiques, on a laissé tout l'odieux de cette mesure, sans aucun partage.

partout des éclaireurs, afin de découvrir le chemin le plus commode pour traverser le vallon.

L. Cette journée se passa à escarmoucher vers le ruisseau ; mais de part et d'autre on resta dans ses positions, les Gaulois, parce qu'ils attendaient des renforts, et César, parce qu'il entraînait dans ses vues, ou de combattre à la tête de son camp, en deçà du ruisseau, s'il parvenait à y attirer les ennemis en feignant de les craindre, ou, dans le cas contraire, de se donner au moins le temps de reconnaître les chemins par lesquels il pourrait traverser avec le moins de danger la vallée et le ruisseau. Le lendemain, dès le point du jour, la cavalerie ennemie s'avança sur notre camp, et vint escarmoucher avec la nôtre. Aussitôt, et avec dessein, César ordonna que celle-ci cédât le terrain et se réfugiat dans le camp. En même temps et partout il fit donner plus de hauteur aux remparts et boucher les portes ; il prescrivit que tout cela se fit en courant çà et là, et en donnant les plus grands signes de frayeur.

LI. Séduits par cette feinte, les ennemis passèrent le ruisseau, et rangèrent leur armée en bataille dans une mauvaise position. Les légionnaires ayant alors dégarni le rempart, l'ennemi en approcha davantage, y fit pleuvoir une grêle de traits, et publier tout autour de nos retranchemens, par des hérauts d'armes, que *tout homme, soit Gaulois, soit Romain, qui voudrait passer de leur côté avant la troisième heure, pouvait le faire sans danger ; mais qu'après ce temps nul ne serait admis*. Enfin le mépris qu'ils témoignaient pour nous arriva à tel point que, croyant trouver trop de difficulté à forcer nos portes qu'ils ignoraient n'être bouchées que par une simple couche de gazon pour la forme, ils se mirent, les uns à grimper au rempart à l'aide seulement de leurs mains, et les autres à combler les fossés. César, ayant alors fait une vive sortie par toutes les portes à la fois, et

ayant fait donner la cavalerie, eut bientôt mis les ennemis en fuite sans l'ombre de résistance <sup>1</sup>. Il en fut tué un grand nombre, et tous furent dépouillés de leurs armes.

LII. Craignant de s'engager trop avant dans une poursuite que les bois et les marais rendaient fort dangereuse, et jugeant d'ailleurs qu'il n'avait pas fait peu de mal aux ennemis, en les ayant contraints à abandonner cette position, César, sans avoir perdu un seul homme, se rendit le même jour au camp de Cicéron. Il ne vit pas sans étonnement les tours, les tortues et les retranchemens qu'avaient élevés les ennemis, et, ayant passé la légion en revue, il trouva qu'il n'y avait pas la dixième partie des soldats qui fût sans blessures; témoignage glorieux du courage avec lequel ils s'étaient tirés d'un grand danger. Après avoir accordé à Cicéron et à la légion toutes les louanges qui leur étaient dues, César fit une mention particulière des centurions et des tribuns militaires dont les hauts faits d'armes lui avaient été signalés par leur chef. D'un autre côté, les prisonniers l'instruisirent plus à fond de la catastrophe de Sabinus et de Cotta. Le jour suivant il tint une assemblée dans laquelle, après avoir rappelé ce qui s'était passé, il consola et encouragea les soldats, en leur exposant qu'un revers, amené par les fautes et l'imprudence d'un de ses lieutenans, devait être supporté d'un esprit ferme, avec d'autant plus de raison que, par la protection des dieux immortels <sup>2</sup> et par

<sup>1</sup> Soixante mille hommes armés fuir devant sept mille, sans l'ombre de résistance! Qu'était donc devenu ce jour là le courage de ces *Nerviens* qui, trois ans auparavant, s'étaient montrés si intrépides ( voy. le liv. Ite ); et ces *Éburons* qui, naguère, à nombre égal, avaient détruit une légion et cinq cohortes! et ces *Atuatiques*, descendans des Cimbres et des Teutons! les voilà tous fuyant au premier choc d'une poignée de Romains! Ils furent surpris, soit: mais après quelques pertes ( résultat nécessaire de cette surprise ), ne restaient-ils pas encore huit contre un? L'habileté manqua sans doute à leurs chefs, et les Romains étaient dirigés par César.

<sup>2</sup> Au temps de César, les institutions religieuses de Numa, bien que prati-

le courage des légions, ce revers avait déjà été réparé, et n'avait procuré, ni aux ennemis une longue joie, ni aux Romains un long sujet de douleur.

LIII. Cependant le bruit de la victoire remportée par César était parvenu à Labienus, chez les Rémois, avec une si incroyable vitesse, que, bien qu'il fût à cinquante milles du quartier de Cicéron, où César n'était arrivé lui-même qu'après la neuvième heure du jour, ce bruit commença à circuler aux portes du camp avant minuit<sup>1</sup>, et que déjà, par leurs cris de joie, les Rémois en félicitaient Labienus. Cette nouvelle, parvenue en même temps aux Tréviriens, détermina Induciomare, qui comptait le lendemain attaquer le camp de Labienus, à s'enfuir pendant la nuit, et à ramener toutes ses troupes dans son pays. César renvoya Fabius dans ses quartiers avec sa légion : il résolut d'hiverner lui-même dans les environs de Samarobrive<sup>2</sup>, avec trois légions qu'il distribua en différens quartiers. Les grands mouvemens qui avaient eu lieu dans la Gaule lui firent adopter le dessein

quées encore, étaient loin de jouir de cette antique vénération dont elles avaient été l'objet : ce n'était plus seulement des augures qu'on pouvait dire *qu'ils ne savaient se regarder sans rire*; beaucoup de gens riaient des augures sans l'être eux-mêmes. Toutefois le nom de la religion et celui des *dieux immortels*, étaient encore environnés d'un grand respect; l'on acquittait Claudius, profanateur des mystères de la Bonne Déesse; mais les généraux, comme les philosophes, s'honoraient d'invoquer les *dieux immortels*.

<sup>1</sup> Cette nouvelle fut vraisemblablement transmise par des piétons communiquant de proche en proche, et se relevant de distance à autre, comme il est dit en un autre endroit de ces mémoires. La neuvième heure du jour répondant à nos deux à trois heures de l'après-midi, et les soixante milles de distance à seize à dix-sept de nos lieues, un pareil trajet, fait en neuf à dix heures, l'avait sans doute été fort promptement; si la transmission se fût faite à course de cheval, elle n'eût rien présenté d'extraordinaire, et bien moins encore, si elle se fût opérée par des signaux, mais les Gaulois ne connaissaient point les télégraphes, et les *signaux par feu*, réduits à une signification unique, ne pouvaient avoir qu'une valeur *concertée d'avance*: *l'incroyable vitesse* remarquée dans notre texte s'applique évidemment à une transmission faite à *course d'hommes*. ( Voy. d'ailleurs la note sur le chap. 3 du liv. VII. )

<sup>2</sup> Amiens, ut *suprà*.

de ne point s'absenter de l'armée pendant tout l'hiver <sup>1</sup>; car la situation fâcheuse qu'avait amenée la mort de Sabinus s'étant fait connaître au loin, presque tous les peuples de la Gaule s'occupaient de nouveaux projets de guerre, et envoyaient partout des messages et des députations pour s'informer réciproquement de leurs résolutions, et savoir par où les hostilités recommenceraient. L'on tenait des assemblées nocturnes dans des lieux écartés; et pendant tout cet hiver passé dans l'inquiétude il n'y eut presque pas un seul jour où César ne reçût des avis touchant quelques réunions suspectes, ou quelques nouveaux mouvemens des Gaulois. Au nombre de ces avis était celui que lui donna son lieutenant Q. Roscius, commandant la troisième légion, en l'instruisant qu'un grand nombre de troupes gauloises de la région qu'on appelle *Armorique* <sup>2</sup> s'étaient mises en marche pour l'attaquer, et n'étaient plus qu'à huit milles de ses quartiers, lorsqu'ayant appris la victoire de César elles s'étaient retirées en telle hâte, que leur départ ressemblait à une véritable fuite.

LIV. Après avoir fait venir près de lui les principaux habitans de chaque nation, César parvint à contenir dans le devoir le plus grand nombre des peuples gaulois, en effrayant les uns par l'annonce des avis qu'il avait reçus touchant leurs desseins, et en exhortant les autres à rester fidèles. Cependant les Sénonais <sup>3</sup>, nation très-puissante et jouissant d'un grand crédit parmi les Gaulois, avaient en plein conseil résolu la mort de Cavarinus, que

<sup>1</sup> L'on a pu remarquer dans les livres précédens que César profitait du repos que lui laissait l'hiver pour aller habituellement passer cette saison dans la partie d'Italie qu'on appelait *Gaule cisalpine*.

<sup>2</sup> Notre *Bretagne* : la marche des Bretons devait se diriger sur le territoire de Séez (Basse-Normandie), où nous avons placé le quartier de Roscius. (*Voy. la note y relative*, chap. 24 du présent livre.)

<sup>3</sup> Habitans du territoire de Sens.

César leur avait donné pour roi <sup>1</sup>, prince descendant lui-même des anciens rois de ce pays, et frère de Moritasgus, qui y régnait encore à l'arrivée de César dans la Gaule. Cavarinus, qui avait pressenti sa condamnation et s'était enfui, avait été poursuivi jusqu'aux limites de ses états, et déclaré déchu tant du trône que de la cité. Les Sénonais, ayant envoyé une députation à César pour justifier leur conduite, n'obtinrent pour réponse que l'ordre à tous leurs sénateurs de se rendre près de lui; mais ils n'obéirent point. Ce refus était un événement de si haute importance pour les barbares, voyant quelques-uns d'entre eux se mettre en avant pour la guerre, et il en résulta un tel changement dans tous les esprits, qu'il n'y eut presque plus aucun peuple gaulois qui ne nous fût justement suspect, à l'exception des Éduens et des Rémois <sup>2</sup>, que César tint toujours en singulière recommandation, les premiers, à cause de leur ancien et perpétuel attachement au peuple romain; les seconds, à cause des récents services qu'ils lui avaient rendus dans cette guerre. Du reste, je ne sais pas <sup>3</sup> ce qu'on pourrait

<sup>1</sup> Il est remarquable que César, plaçant presque partout des rois à sa dévotion, ne cite aucune de ces nominations dans l'ordre *direct et principal* des faits qu'il raconte; il n'en parle jamais qu'*incidemment*; ce qui dénote assez qu'il n'accordait à ces nominations de rois qu'une place fort secondaire dans son histoire: il se souvenait sans doute d'avoir vu des rois plus puissans que ceux de la Gaule se présenter comme supplians devant le sénat romain; sa jeunesse s'était passée au milieu de républicains qui s'estimaient beaucoup plus que les rois auxquels ils donnaient des lois ou des ordres, et ces impressions du premier âge ne s'étaient point entièrement effacées chez le conquérant des Gaules.

<sup>2</sup> L'on doit se rappeler que ces deux peuples habitaient, le premier, la Bourgogne méridionale et quelques contrées adjacentes; le second une partie de la Champagne et de la Lorraine.

<sup>3</sup> Je prie le lecteur de remarquer ces expressions, *je ne sais pas* (*haud scio*). César oublie sa locution ordinaire à la *troisième personne*; il se replace et parle à la *première*: c'est le sentiment qui l'emporte; il prend pour un moment le rôle de Gaulois et y applique l'âme de César, mais de César jeune et républicain, frémissant du joug qu'on lui auraitapprété, ou impatient de celui qu'on

trouver d'étonnant dans cette conduite d'une nation qui, par divers motifs, mais principalement comme ayant eu la réputation de l'emporter sur toutes les autres en valeur militaire, et se voyant aujourd'hui si fort déchue de ce rang dans l'opinion publique, ne pouvait sans une vive douleur supporter le joug du peuple romain.

*Guerre de Labienus contre les Tréviriens.*

LV. Durant tout l'hiver, les Tréviriens et Induciomare ne laissèrent pas s'écouler un seul jour sans envoyer des députés au delà du Rhin pour solliciter les Germains à prendre les armes; ils leur promettaient des subsides, et leur représentaient qu'une grande partie de notre armée ayant été détruite, ses faibles restes étaient presque nuls; cependant ils ne purent déterminer à passer le Rhin aucun de ces peuples germains, doublement avertis par la guerre d'Arioviste et par le sort des Ténchtères de ne plus tenter la fortune. Déchu de cette espérance, Induciomare se mit néanmoins à lever des troupes, à en exiger des peuples voisins, à acheter des chevaux, et à appeler sous ses drapeaux, par l'espoir de grandes récompenses, tous les bannis et condamnés qui se trouvaient sur le territoire gaulois: par ces moyens il s'était déjà acquis un tel crédit dans la Gaule, que de toutes parts des députations lui étaient faites pour lui demander, soit publiquement, soit en particulier, sa protection et son amitié.

LVI. Se voyant ainsi recherché, et sentant d'une part

lui aurait imposé. J'avais, un peu plus haut, fourni quelques indications à ce sujet; le passage actuel les confirme. Voltaire me paraît avoir bien saisi le caractère de l'auteur et du héros de ces mémoires, lorsqu'il lui fait dire: .

Si je n'étais César, j'aurais été Brutus.

*Mort de César, act. I, sc. I.*

En recueillant certaines paroles, et en jugeant certaines actions d'un très-célèbre personnage de nos jours, on serait fort tenté de lui attribuer le même caractère.

que les Sénonais et les Carnutes <sup>1</sup> étaient forcément engagés dans sa cause par le souvenir même de leur crime <sup>2</sup> ; d'autre part, que les Nerviens et les Atuatiques <sup>3</sup> se préparaient aussi à faire la guerre aux Romains ; persuadé enfin qu'il ne manquerait pas de rallier à ses drapeaux une foule de volontaires hors de son territoire, quand il en aurait dépassé les limites <sup>4</sup>, Induciomare convoqua une assemblée qui, selon la coutume des Gaulois, se tient en armes au commencement de chaque guerre : là, d'après la loi générale, sont tenus de se rendre armés tous les mâles pubères, et le dernier arrivé est mis à mort, en présence de la multitude et au milieu des plus cruels tourmens <sup>5</sup>. Dans cette assemblée, Induciomare fit déclarer ennemi de la patrie Cingétorix, son gendre, chef de la faction opposée à la sienne, et resté fidèle à César, auquel il s'était attaché, comme nous l'avons dit plus haut : ses biens furent adjugés au fisc. Induciomare annonça ensuite qu'appelé par les Sénonais, les Carnutes et plusieurs autres peuples de la Gaule, il se rendrait chez eux par le territoire des Rémois, qu'il dévasterait en passant ; mais qu'avant tout il allait attaquer le camp de Labienus ; et il donna ses ordres en conséquence.

<sup>1</sup> *Sens et Chartres* : ce dernier territoire embrassait alors une grande partie de l'Orléanais, du Blésois et du Vendômois.

<sup>2</sup> Ces peuples s'étaient défaits des rois que leur avait imposés César ; le vainqueur ne pouvait apercevoir qu'un très-grand crime dans le mépris de son autorité, et les vaincus devaient redouter sa vengeance, s'ils échouaient dans l'entreprise qu'ils allaient tenter pour s'y soustraire : ceci explique l'emploi de ces mots : *conscientiâ facinoris* : c'est César qui écrit.

<sup>3</sup> *Hainaut, Brabant et Namurois*.

<sup>4</sup> Les enrôlemens de *bonne volonté* s'appliquaient aux pays extérieurs : les hommes armés par Induciomare dans l'intérieur de ses états remplissaient un *devoir* ou *service obligé*.

<sup>5</sup> Le continuateur de Rollin (*Hist. rom.*, tome xii, p. 293) condamne cet usage comme barbare ; et il serait difficile de n'être pas de son avis, surtout si l'on pouvait se persuader que la peine fût appliquée à d'autres qu'à ceux qui arrivaient *hors d'un temps marqué* ; car celui qui arrivait *le dernier*, mais dans le *déla*, n'était pas en retard.

**LVII.** Labienus, en se tenant retranché dans une position que la nature et l'art avaient rendue très-forte, n'avait rien à craindre ni pour lui ni pour la légion qu'il commandait; mais il cherchait quelque occasion de surprendre l'ennemi. Ce fut dans ces vues qu'instruit par Cingétorix et ses proches de ce qui avait été dit par Induciomare dans l'assemblée des Tréviriens, il députa aux pays voisins, et leur demanda à tous des cavaliers, pour la réunion desquels il indiqua un jour fixe. Cependant, presque tous les jours, Induciomare se promenait avec sa cavalerie devant le camp de Labienus, soit pour en bien reconnaître la situation, soit pour entrer en pour-parler avec les légionnaires et leur inspirer de l'effroi. Le plus souvent ses cavaliers lançaient en passant des traits dans nos retranchemens; mais Labienus ne s'en tenait pas moins renfermé avec les siens dans son camp, et n'omettait rien pour accroître l'opinion que les ennemis avaient de sa frayeur<sup>1</sup>.

**LVIII.** Lorsque Induciomare en fut venu au point de ne plus approcher de nos retranchemens qu'avec les plus grandes marques de mépris, Labienus fit secrètement, et dans une seule nuit, entrer en son camp les cavaliers qu'il avait fait venir des pays voisins, et en même temps il plaça des sentinelles de manière à empêcher, en retenant tout le monde au camp, que rien ne transpirât, et qu'aucun avis de ce renfort ne pût être donné aux Tréviriens. Le lendemain, selon qu'il avait coutume de le

<sup>1</sup> Cette frayeur simulée avait été un moyen de succès pour Calba chez les Vérages, pour César chez les Nerviens, et va l'être pour Labienus chez les Tréviriens! Comment nos pauvres aïeux se laissaient-ils prendre si souvent au même piège? Nous allons voir une nombreuse cavalerie entrer au camp romain sans que les Gaulois s'en doutent: comment leur service d'observation se faisait-il donc? Ceci était plus du ressort de la vigilance que de la tactique proprement dite. Chez les anciens, comme chez les modernes, chez les sauvages comme chez les nations civilisées, le premier point, ainsi que le premier besoin d'hommes en état de guerre, a été, est et sera de connaître, au moins approximativement, le nombre et l'espèce de leurs ennemis.

faire tous les jours, Induciomare approcha de notre camp, et passa près de nos retranchemens une grande partie de la journée, durant laquelle ses cavaliers lançaient des traits sur nos soldats, et les défiaient au combat avec force injures. Nulle réponse ne leur ayant été faite, et comme sur le soir ils se retiraient dispersés et sans garder aucun rang, tout à coup Labienus fit sortir par les deux portes du camp toute sa cavalerie, à laquelle il ordonna expressément de se mettre à la poursuite du seul Induciomare, lorsque les ennemis seraient en fuite, comme il prévoyait que cela devait arriver. Il défendit que nul coup fût dirigé contre d'autres ennemis avant que leur chef fût mis à mort, ne voulant point qu'Induciomare profitât du temps qu'on emploierait à poursuivre les siens pour se sauver lui-même. Labienus promit de grandes récompenses à ceux qui lui apporteraient la tête de ce chef; et il ordonna aux cohortes de suivre pour appuyer la cavalerie. La fortune seconda ses desseins; dans cette poursuite de *tous* dirigée contre un *seul* homme, Induciomare, atteint au gué même de la rivière, fut tué et sa tête apportée au camp. A leur retour, nos cavaliers attaquèrent et tuèrent tout ce qu'ils purent rencontrer d'ennemis. A l'annonce de cette déroute, toutes les troupes d'Éburons et de Nerviens qui s'étaient réunies firent retraite; et, après cet événement, César tint <sup>1</sup> la Gaule un peu plus tranquille.

<sup>1</sup> Le texte porte *habuit* (*eut*), ce que plusieurs traducteurs ont rendu par ces mots : César *vit* la Gaule, etc. : mais qui ne sent la différence qu'il y a entre *voir* et *avoir*, et combien, dans cette dernière expression, d'énergie qui manque à la première ! Le mot de César *habuit* sent le Romain qui regarde le sol gaulois comme sa propre chose. Toutefois, je n'ai osé, par déférence pour les oreilles françaises, dire : César *eut* la Gaule un peu plus tranquille; mais j'ai employé le mot qui, après celui-là, m'a semblé se rapprocher le plus du texte.

---

## LIVRE SIXIÈME.

---

(Au de Rome, 700; avant Jésus-Christ, 53.)

César obtient de Pompée le prêt d'une légion, et en réunit dix sous ses ordres, en y comprenant celles de nouvelles levées. Il marche successivement contre les Nerviens, les Sénonais et les Ménapiens<sup>1</sup> dont il reçoit les soumissions. Les Trévirien reprennent les armes. Ils sont de nouveau vaincus par Labienus. Second passage du Rhin par l'armée romaine. Description des mœurs et coutumes gauloises. Parallèle de ces mœurs et coutumes avec celles des Germains. César fait repasser le Rhin à l'armée, et la ramène sur le territoire gaulois. Il détache son lieutenant Basile contre Ambiorix. Ce prince éburon est sur le point d'être pris, et parvient à s'échapper. Cativolce, autre roi des Éburons, s'empoisonne. César place à Atuatuque<sup>2</sup>, château situé au milieu du territoire des Éburons, tous les bagages de l'armée, sous la garde d'une légion dont il donne le commandement à Quintus Cicéron. Il marche lui-même vers l'Escaut. Il appelle au pillage du territoire éburon les hommes de toutes les nations qui voudront y prendre part. Alléchés par cet appât, les Sicambres<sup>3</sup> arrivent. Ils reçoivent d'un Éburon le conseil d'attaquer le camp même de Cicéron, et ils suivent ce conseil. Danger que court le lieutenant de César. Il ne s'en tire qu'avec perte de deux cohortes. Reprimandes et réflexions de César à ce sujet. Mise à feu et à sang du pays des Éburons. Sentence de mort portée et exécutée contre Accon, chef des Sénonais.

I. **C**ÉSAR, qui par de nombreux motifs s'attendait aux plus grands mouvemens dans la Gaule, résolut de faire des levées, et chargea de ce soin ses lieutenans M. Silanus<sup>4</sup>, C. Antistius Reginus et T. Sextius. En même

<sup>1</sup> Ces trois peuples ont été, plus haut, désignés sous leurs noms actuels.

<sup>2</sup> Probablement *Witem*, village entre Maëstricht et Aix-la-Chapelle, ou autre position très-voisine de ce village.

<sup>3</sup> Peuple germain habitant la Westphalie.

<sup>4</sup> Ce Silanus est le même qui, depuis lieutenant de Lépide, prit parti contre Octave, et passa avec ses troupes dans le camp d'Antoine.

temps il pria Cn. Pompée, proconsul resté à Rome avec le commandement, à cause des besoins de l'état <sup>1</sup>, d'ordonner aux recrues qu'il avait faites dans la Gaule cisalpine, durant son dernier consulat, de se réunir sous leurs enseignes et de venir joindre César, estimant de la plus haute importance, même pour l'avenir, de convaincre les Gaulois que l'Italie avait assez de ressources, non-seulement pour réparer promptement quelques pertes essuyées à la guerre, mais encore pour déployer plus de forces qu'auparavant. Pompée ayant accédé à la demande de César, autant par amitié que pour le bien public <sup>2</sup>, et les lieutenans ayant promptement terminé les nouvelles levées, César se trouva, avant la fin de l'hiver, à la tête de trois légions de plus, ayant ainsi réparé au double <sup>3</sup> la perte des cohortes qui avaient péri avec Titurius, et ayant en même temps, par la diligence

<sup>1</sup> Les lois voulaient que Pompée, proconsul et gouverneur d'Afrique, fût dans son gouvernement, et non à Rome, avec son armée campée aux portes de la ville; mais qu'était-ce que l'autorité des lois au temps de Pompée et de César!

<sup>2</sup> *L'amitié et le bien public* jouent ici un singulier rôle : quant à l'amitié de Pompée et de César, on sait assez ce qu'elle était, et surtout ce qu'elle devint lorsque la mort de Julie, femme du premier, et fille du second, également chérie de tous deux, vint rompre ces liens de famille, barrière bien faible d'ailleurs contre l'ambition de tels hommes. A l'égard du *bien public*, Caton était bien loin de considérer le prêt fait par Pompée à César comme une action louable et utile à l'état, lorsqu'il disait en plein sénat : *Pompée vient de prêter une légion à César sans que l'un vous l'ait demandée, et sans que l'autre ait obtenu votre consentement pour la donner, en sorte que des corps de six mille hommes, avec armes et chevaux, sont des présens d'amitié entre particuliers. Voyez Plutarque, traduction de Ricard, Vie de Caton.*)

<sup>3</sup> L'on se rappelle que Titurius avait eu sous ses ordres une légion et cinq cohortes, c'est-à-dire une légion et demie; ainsi les trois nouvelles légions doubtaient le nombre de celles qu'on avait perdues chez les Éburons. Avec ce renfort, et ce qui pouvait rester d'hommes échappés aux désastres des quinze cohortes, les légions qui étaient sous les ordres de César, précédemment au nombre de huit, s'élevèrent au nombre total de dix, selon qu'on le voit dans la combinaison des chapitres 32 et 33 du présent livre, ce qui porta l'armée à soixante mille hommes, non compris la cavalerie : c'était sans contredit l'une des plus nombreuses armées qu'on eût réunies, hors de l'Italie, sous les aigles romaines.

avec laquelle il avait rassemblé tant de troupes, prouve combien étaient grandes la discipline militaire et la puissance du peuple romain.

*Marche de César contre les Nerviens.*

II. Après la mort d'Induciomare, dont il a été parlé plus haut, les Tréviriens déférèrent le commandement à ses proches, qui se mirent à solliciter sans relâche les Germains de leur voisinage et à leur promettre des subsides. Ce qu'ils ne purent obtenir des nations les plus voisines, ils allèrent le demander à d'autres plus éloignées; et, ayant réussi auprès de quelques-unes, ils s'engagèrent par le serment accoutumé, et livrèrent des otages pour sûreté des subsides promis. Ils s'adjoignirent Ambiorix et le firent entrer dans cette alliance. Informé de ces menées, et voyant que de toutes parts on se préparait à la guerre; que les Nerviens, les Atuatiques et les Ménapiens, ainsi que tous les peuples de la Germanie cis-rhénane joints à eux, étaient en armes; que les Sénonais n'obéissaient point à ses ordres et se concertaient avec les Carnutes et autres peuples voisins; qu'enfin les Tréviriens faisaient force messages aux Germains pour solliciter leur secours, César crut que ce qu'il avait de mieux à faire était d'aller plus vite qu'eux <sup>1</sup>.

III. Ayant donc, même avant la fin de l'hiver, rassemblé les quatre plus proches légions, il fondit à l'improviste sur le territoire des Nerviens; et, avant qu'ils eussent pu ni se rassembler ni fuir, il leur prit un grand nombre d'hommes et de bestiaux qui furent abandonnés aux soldats comme butin de guerre; puis, ayant dévasté leur territoire, il les obligea à se rendre et à lui donner

<sup>1</sup> Les dénominations modernes des nations citées en ce chapitre et dans le suivant ont été déjà si souvent indiquées, qu'on aurait cru non-seulement inutile, mais même fastidieux de les rappeler ici.

des otages. Cette expédition ayant été promptement terminée, il fit rentrer les légions dans leurs quartiers; et, selon l'usage qu'il avait établi, convoqua pour le printemps l'assemblée de la Gaule <sup>1</sup>. Comme les Sénonais,

<sup>1</sup> Ces assemblées, commandées par le conquérant pour sa commodité, *ut instituerat*, et ces réunions même spontanées, auxquelles les Gaulois avaient recours en de graves circonstances, loin de représenter des institutions nationales, ne faisaient qu'en attester l'absence; car s'il y eût eu des règles permanentes et propres à unir dans leur intérêt commun les membres éparés de ce grand corps, il eût suffi d'en faire usage: l'assemblée annuelle des druides pouvait bien apaiser quelques différends, mais elle n'avait point, pour les prévenir, et surtout pour donner une direction à la masse, la force inhérente à une confédération qui eût été organisée pour être constamment représentative de cette multitude de petits états dont se composait l'ancienne Gaule; les écrivains qui attribuent ou supposent à cette Gaule de telles institutions sont vraisemblablement dans l'erreur. Du reste, en portant ses regards sur les temps postérieurs, on voit qu'il était dans les destinées de ce vaste pays, lors même qu'il forma une masse plus compacte sous un seul gouvernement, d'attendre pendant bien des siècles encore des assemblées où la nation fût réellement représentée; certes, elle ne l'était pas dans ces *champs-de-Mars* où des chefs de barbares, prenant l'avis de leurs compagnons armés, n'associaient réellement à leurs résolutions que les vainqueurs de la nation gauloise, et non cette nation elle-même. A la vérité, l'amalgame des vainqueurs et des vaincus dut s'opérer par la seule puissance du temps: mais que pouvait-il résulter de cet amalgame lorsque le régime féodal vint tout opprimer? Un grand nombre de Francs perdirent leurs droits sans que les Gaulois reconvrassent les leurs. Il ne fut plus alors question ni de *champ-de-Mars*, ni d'autres assemblées qui eussent des formes un peu populaires, jusqu'à ce que l'autorité rivale des grands vassaux, devenue importune et dangereuse pour le suzerain, obligeât le prince à chercher un appui dans les communes. Alors quelques droits furent rendus à ces communes par Louis-le-Gros, et l'on vit poindre l'idée d'un *tiers-état*, qui se trouve nommé dans quelques ordonnances de saint Louis, et qui, sous Philippe-le-Bel, commença à figurer, du moins en nom, dans des assemblées qu'on appela dès lors *états-généraux*; mais ces assemblées qui n'eurent jamais d'attributions bien marquées, dont les diverses parties manquaient d'un juste équilibre, et où tout était précaire, jusqu'à leur existence, purement subordonnée à la volonté du monarque; ces assemblées, disons-nous, formaient-elles une institution vraiment nationale? Elles en avaient si peu le caractère, et se ressentaient tellement du vice de leur origine, que créées, non pour le peuple, mais pour les besoins du prince, elles disparurent dès que celui-ci crut pouvoir s'en passer, en quoi il fut parfaitement secondé par la plume mercenaire des publicistes du dix septième siècle, dont les écrits, comme le remarque J.-J. Rousseau, en son *Contrat social* (liv. II, chap. 2) *ne tendaient qu'à dépouiller les peuples de tous leurs droits pour en revêtir les rois*. Les droits et devoirs respectifs de chacun ont été mieux appréciés de nos jours; l'on a



l'assemblée des Gaulois, et leur ordonna de lui fournir des cavaliers.

*Marche de César contre les Ménapiens.*

V. Après avoir pacifié cette partie de la Gaule, il tourna toutes ses pensées vers la guerre des Tréviriens et d'Ambiorix. Il fit partir avec lui Cavarinus et la cavalerie sénonaise, dans la crainte que les ressentimens de ce prince, ou la haine qu'il s'était attirée <sup>1</sup>, ne fissent naître des troubles dans son pays; après quoi, tenant pour certain qu'Ambiorix ne tenterait point le sort des batailles, César s'appliqua à pénétrer les autres desseins de ce Gaulois. Près du territoire des Éburons <sup>2</sup>, et sur un sol couvert de bois et de marais, étaient les Ménapiens <sup>3</sup>, les seuls de tous les Gaulois qui n'eussent pas encore envoyé de députations pour obtenir la paix des Romains. César savait qu'Ambiorix avait avec eux un pacte d'hospitalité, et que d'ailleurs il s'était allié avec les Germains par l'entremise des Tréviriens : il jugea donc convenable de lui enlever ce double appui avant de porter la guerre sur son propre territoire, afin que cet ennemi, lorsqu'il serait réduit aux dernières extrémités, ne pût ni se cacher dans les bois des Ména-

née par leurs revers, avait seule pu déterminer cette nation, dont le territoire était fort étendu, à se placer sous la protection des Rémois.

<sup>1</sup> Ainsi César craignait les résultats de son propre ouvrage : il est une vérité bien ancienne et presque triviale que Condillac (*Hist. anc.*, tome 1, chap. 9) n'a point dédaigné de retracer, parce qu'elle ne saurait trop souvent frapper l'oreille des rois : *Pour un souverain, un moyen sûr de maintenir son autorité, c'est de se faire aimer.* Mais ce précieux moyen pouvait-il appartenir à des rois de la création de César? Il fallait au conquérant des hommes dévoués à sa cause, et dans l'opposition de ses intérêts avec ceux de la Gaule, il lui était bien difficile de faire des choix qui devinssent populaires; assurément César ne pouvait croire qu'il fit une nomination agréable aux Sénonais en leur imposant pour roi Cavarinus. (*Voy.* le chap. 54 du livre ve.)

<sup>2</sup> Pays de Liège, et quelques parties des territoires voisins.

<sup>3</sup> Partie de la Flandre maritime et du Brabant tirant vers la Gueldre.

piens, ni trouver retraite chez les peuples d'outré-Rhin. Cette résolution prise, César fit diriger tous les bagages de l'armée avec deux légions sur Labienus, au pays des Tréviriens, et lui-même se porta avec cinq légions sans bagages sur le territoire des Ménapiens, qui, se confiant dans leur position, n'avaient point rassemblé de troupes, et s'enfuirent dans leurs bois et leur marais avec tout ce qu'ils possédaient.

VI. César, ayant partagé ses troupes avec le lieutenant C. Fabius et le questeur M. Crassus, fit sur-le-champ construire des ponts à l'aide desquels il pénétra sur trois points, incendia le pays ennemi, et s'y empara de quantité d'hommes et de bestiaux. Réduits à cet état, les Ménapiens lui envoyèrent demander la paix, qu'il leur accorda, après avoir reçu des otages, et en leur déclarant qu'il les tiendrait pour ennemis, s'ils donnaient asile à Ambiorix ou à ses lieutenans. Cette affaire ainsi terminée, il laissa chez les Ménapiens l'Atrebate Comius avec de la cavalerie pour surveiller ce pays, et marcha en personne contre les Tréviriens.

*Guerre et défaite des Tréviriens par Labienus.*

VII. Durant ces expéditions de César, les Tréviriens, ayant rassemblé quantité de troupes, tant infanterie que cavalerie, se préparaient à attaquer Labienus et l'unique légion qui avait hiverné avec lui sur leur territoire; et déjà ils n'en étaient plus qu'à deux journées de marche quand ils apprirent qu'il avait été joint par deux autres légions que César lui avait envoyées; ce qui les détermina à poser leur camp à quinze milles de distance et à y attendre le secours des Germains. Labienus, apercevant leur dessein, et espérant les amener à quelque engagement téméraire, laissa ses bagages sous la protection de cinq cohortes, se dirigea contre l'ennemi avec les vingt-cinq

autres cohortes <sup>1</sup> et une nombreuse cavalerie ; et, n'ayant laissé qu'un espace de mille pas entre les Trévirien et lui, il se mit à fortifier son camp. Entre les deux armées était une rivière dont le passage était difficile et les rives fort escarpées <sup>2</sup>. Labienus n'avait point le dessein de la traverser, et jugeait que, de leur côté, les ennemis n'entreprendraient point de la passer, dans leur espoir toujours croissant de l'arrivée de leurs auxiliaires ; cependant, pour les amener à ses vues, Labienus déclare tout haut et en plein conseil que, « puisque, d'après le bruit public, les Germains sont sur le point d'arriver, il ne compromettra ni le sort de l'armée ni le sien, et qu'il lèvera son camp le lendemain même au point du jour. » Ce discours ne tarda pas à être rapporté aux ennemis ; car, parmi ce grand nombre de Gaulois servant dans notre cavalerie, il était fort naturel qu'il s'en trouvât plusieurs qui favorisassent les intérêts de la Gaule. Labienus, ayant, pendant la nuit, rassemblé les tribuns et les centurions du premier ordre, leur expose son dessein ; et, pour imprimer plus facilement aux ennemis l'opinion de sa frayeur, il ordonne de lever le camp avec beaucoup plus de bruit et de tumulte que les Romains n'étaient habitués à en faire <sup>3</sup> : de cette manière, il donne

<sup>1</sup> Les trois légions de Labienus, formant en tout trente cohortes, indiquent suffisamment que chaque légion se composait de dix cohortes : c'était le nombre primitif, mais celui des hommes composant une légion s'étant progressivement élevé, chaque cohorte avait participé proportionnellement à cette augmentation ; de sorte qu'au temps de César, une cohorte au grand complet devait être de six cents hommes, puis que la légion était alors composée de six mille.

<sup>2</sup> Le texte ne nomme point cette rivière : le continuateur de Rollin (*Hist. rom.*, tome XIII, page 44, édit. de 1767) indique comme vraisemblable que c'était la Moselle, et M. Dewez la Sarre (*Abrégé de l'histoire de la Belgique*) page 44). Cependant, ayant eu occasion de m'entretenir avec ce dernier auteur sur ce sujet, j'ai trouvé que de nouvelles réflexions lui avaient fait abandonner son premier avis, sans adopter toutefois celui de Crevier ; et tout ce qui nous a semblé, d'après un nouvel examen, c'est que la position de cette rivière restait fort incertaine.

<sup>3</sup> Encore une feinte qui sera suivie de succès ; ceci entre pour beaucoup dans

à son départ toutes les apparences d'une fuite; et les camps étaient si rapprochés, qu'avant le jour ces faits avaient été rapportés aux ennemis par leurs éclaireurs.

VIII. A peine donc notre arrière garde était-elle sortie du camp, que les Gaulois, s'encourageant les uns les autres, se disent « qu'ils ne doivent point laisser échapper  
« de leurs mains la proie espérée; que, dans la terreur où  
« sont les Romains, il serait trop long d'attendre le se-  
« cours des Germains, et que la propre dignité des Tré-  
« viriens ne leur permettait pas, à eux si supérieurs en  
« nombre, de n'oser attaquer une misérable poignée de  
« fuyards embarrassés par leurs bagages. » Ils n'hésitent donc plus à passer la rivière et à se former en bataille dans une mauvaise position. Labienus, qui avait bien présumé que les choses tourneraient ainsi, usant toujours de la même feinte, s'avancait lentement afin de les attirer tous en deçà de la rivière, puis ayant fait partir en avant les bagages, qui furent placés sur une hauteur : « Soldats <sup>1</sup>, dit-il, cette faculté de combattre  
« que vous réclamiez avec tant d'instance, vous l'avez  
« maintenant; vous tenez l'ennemi engagé dans un mau-  
« vais poste; déployez-donc sous notre conduite cette  
« valeur par laquelle vous vous êtes si souvent signalés  
« sous les ordres de notre général; considérez-le comme  
« présent et ayant les yeux fixés sur nous. » Au même

l'art de la guerre, et les Romains y étaient aussi exercés que les Gaulois l'étaient peu.

<sup>1</sup> Wailly a rendu le mot du texte *militēs* par notre mot français *camarades*, dont le correspondant latin, *commilitōnes*, eût peut-être été mieux placé dans la bouche de Labienus; mais ce mot n'ayant pas été employé par ce général, ne devait pas se trouver sous la plume du traducteur, car il faut laisser à chaque personnage sa physionomie particulière, qui souvent se peint dans le discours. Le mot *camarades* (en latin *commilitōnes*) a quelque chose de caressant, qui ne se trouve pas dans le mot *militēs* (soldats). César, comme nous l'apprend Suétone (*in Jul. Cæs.*, 67) se servait souvent de ce mot caressant : *Nec militēs eos pro concione, sed blandiori nomine commilitōnes appellabat*. Mais pourquoi faire parler Labienus comme César, quand le texte le fait parler en d'autres termes ?

instant il ordonne de tourner les enseignes contre l'ennemi, et de marcher sur lui; il détache quelques escadrons pour la garde des bagages, et met le reste de la cavalerie en ordre sur ses ailes : poussant alors de grands cris, les Romains lancent leurs javelots sur les ennemis, qui, voyant, à leur grande surprise, fondre sur eux les mêmes hommes qu'ils croyaient en fuite, ne purent seulement soutenir leur premier choc, et, dispersés dès l'attaque, s'enfuirent dans les forêts voisines. Labienus, les ayant poursuivis avec la cavalerie, en tua un grand nombre, en prit beaucoup, et le pays se rendit peu de jours après; car les Germains, qui arrivaient comme auxiliaires, ayant appris cette déroute, retournèrent chez eux, accompagnés des parens d'Induciomare, lesquels, comme auteurs de la révolte, durent sortir de ce territoire, dont le gouvernement fut donné à Cingétorix, qui avait, comme nous l'avons dit, toujours été fidèle aux Romains.

### *Deuxième passage du Rhin.*

IX. Quand César fut arrivé du pays des Ménapiens <sup>1</sup> à celui des Trévirien <sup>2</sup>, il prit la résolution de passer le Rhin, par deux motifs : le premier, pour se venger des Germains qui avaient envoyé des secours à ses ennemis, et le second, pour fermer à Ambiorix toute retraite chez eux. En conséquence il arrêta de faire un pont un peu au-dessus de l'endroit où s'était antérieurement opéré le passage de l'armée. Avec la connaissance des procédés déjà employés, et le zèle extrême des soldats, cet ouvrage fut fait en peu de jours. Après avoir laissé une forte garnison à la tête de pont contiguë au territoire des Trévirien, pour prévenir ou réprimer toute révolte de la part de ce peuple, César fit passer le fleuve au reste des lé-

<sup>1</sup> Parties de la Flandre maritime et du Brabant, tirant sur la Gueldre.

<sup>2</sup> Trèves et son territoire.

gions et à la cavalerie. Les Ubiens <sup>1</sup>, dont il avait, avant ce temps, reçu la soumission avec des otages, lui députèrent pour se justifier et pour lui exposer « qu'ils « n'avaient ni prêté secours aux Tréviriens, ni enfreint « la foi jurée : » ils le suppliaient en conséquence « de les « épargner, et d'éviter que, dans sa haine générale pour « les Germains, les innocens ne supportassent des châti- « mens dus seulement aux coupables » ; ajoutant que, « s'il « voulait un plus grand nombre d'otages, ils se soumet- « taient à les lui donner. » César, s'étant informé de quelle part étaient venus les secours, et ayant appris qu'ils avaient été envoyés par les Suèves <sup>2</sup>, se tint pour satisfait de la conduite des Ubiens, et se mit à la recherche des chemins et passages qui conduisaient chez les Suèves.

X. Peu de jours s'étaient écoulés quand César fut instruit par les Ubiens que les Suèves rassemblaient toutes leurs troupes sur un seul point, et avaient ordonné aux nations qui étaient dans leur dépendance de leur envoyer des secours tant en infanterie qu'en cavalerie. Sur cet avis, César se pourvut de vivres, choisit pour camper un poste avantageux, et ordonna aux Ubiens d'abandonner la campagne, et de se retirer dans les places fortes avec leur bétail et tout ce qu'ils possédaient. César espérait amener par la famine ces Suèves barbares et ignorans à la dure nécessité de combattre. Il chargea les Ubiens d'envoyer chez les ennemis un grand nombre d'éclaireurs pour connaître ce qui s'y passait. Ses ordres furent exécutés, et peu de jours après, il lui fut rapporté que « les Suèves, ayant acquis la connaissance certaine « de l'arrivée des Romains, avaient fait retirer jusqu'à « l'extrémité de leur territoire tant leurs troupes que « celles de leurs alliés ; que là était une forêt immense

<sup>1</sup> Territoire de Cologne.

<sup>2</sup> Peuples de la *Souabe* et de plusieurs contrées contiguës.

« appelée *Bacenis* <sup>1</sup>; qu'elle s'étendait fort avant dans  
 « le pays; que, placée comme un mur naturel entre les  
 « Suèves et les Chérusques <sup>2</sup>, elle mettait ces deux peuples  
 « à l'abri de leurs incursions réciproques; et que les  
 « Suèves, postés à l'entrée de cette forêt, avaient résolu  
 « d'y attendre les Romains.

*Description des mœurs et coutumes gauloises.*

XI. Puisqu'on est parvenu à cet endroit, il ne semble pas étranger au sujet de décrire les mœurs de la Gaule et de la Germanie, et de remarquer en quoi ces deux nations diffèrent entre elles. Dans la Gaule, ce n'est pas seulement en chaque état et en chaque canton qu'il exista des factions, mais aussi dans presque toutes les familles. Ces factions ont pour chefs ceux qu'on estime les plus puissans; et c'est à la volonté et au jugement de ces chefs qu'on s'en rapporte pour tout ce qui est à faire ou à mettre en délibération. Cet usage semble avoir anciennement pris sa source dans les besoins qu'ont les petits d'être protégés contre les grands; car le patron ne souffre pas qu'on opprime ou circonvienne son client; et, s'il agissait autrement, il perdrait bientôt son crédit parmi les siens. Cette manière d'être a gagné jusqu'à la nation gauloise en corps, car toutes les cités sont divisées en deux partis <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Le continuateur de Rollin (*Hist. rom.*, tome XIII, page 46) en rapportant l'opinion de Cellarius, qui pense que cette forêt *Bacenis* est ce qu'on appelle aujourd'hui le Hartz, en Basse-Saxe, dans la principauté de Wolfenbützel, n'émet pas son propre avis sur cette position, qui paraît d'ailleurs assez incertaine.

<sup>2</sup> Peuple germain, dont la position spéciale reste inconnue.

<sup>3</sup> Dans une note de sa traduction correspondante à ce chapitre, M. de Toulougeon représente cet esprit de parti comme subsistant encore dans nos assemblées, dans nos corps politiques, dans nos cercles de sociétés, et même dans nos familles; puis il ajoute: « Il semble que la nature a voulu donner ce correctif  
 « à la mobilité de notre caractère national: ce système général d'action et de

XII. A l'arrivée de César dans la Gaule, les deux factions principales avaient pour chefs, l'une les Éduens <sup>1</sup>, l'autre les Séquanais <sup>2</sup>. Ceux-ci, moins puissans par eux-mêmes que les Éduens, dont le pouvoir remontait à des temps très-anciens, et s'appuyait sur de grandes clientelles, s'étaient alliés avec Arioviste et les Germains, et les avaient attirés chez eux par de grands présens et de plus grandes promesses. Plusieurs batailles gagnées sur les Éduens, qui y perdirent toute leur noblesse <sup>3</sup>, avaient procuré aux Séquanais une telle supériorité, qu'un grand nombre de nations, jadis attachées aux premiers, s'étaient empressées de passer dans le parti des Séquanais, lesquels, tenant en otages les fils des principaux Éduens, ayant fait prêter publiquement à cette nation le serment de ne rien entreprendre contre eux, et s'étant fait reconnaître légitimes possesseurs de la partie du territoire conquise par leurs armes, avaient ainsi obtenu la suprématie de toute la Gaule. C'était dans cette dure position que Divitiacus était allé à Rome demander des secours au sénat, et en était revenu sans avoir rien obtenu. La nouvelle face donnée aux affaires par l'ar-

« réaction tempère la prompte vivacité et même la légèreté de nos résolutions : chacun s'observe, parce qu'il sait qu'il est observé de près ; le contraire se-rait pour nous la mort civile. » Si ce tableau peut s'appliquer au passé, et même au présent, espérons que la *fixité des principes* et l'*union des esprits*, naltont de l'infailible progrès des lumières : le germe d'un meilleur avenir est déposé dans le sein des générations qui s'élèvent.

<sup>1</sup> Peuple occupant la Bourgogne méridionale, et partie des provinces voisines.

<sup>2</sup> Aujourd'hui les *Francs-Comtois*.

<sup>3</sup> Nous n'avons sans doute pas besoin d'avertir que ce mot *noblesse* n'a aucun rapport avec le blason, que plusieurs écrivains ont décoré du nom de *science héraldique* : il y avait chez les Gaulois des hommes de conditions très-iné-gales ; mais on n'y connaissait ni les *marquisats*, ni les *croix*, ni les *armoiries*. Parmi les nobles de la Gaule, les *plus considérables* étaient ceux qui avaient beaucoup de cliens, et les *moindres* ceux qui n'en avaient guère : dans un tel pays, *noblesse* et *richesse* devaient se ressembler beaucoup, et le nombre des *quartiers céder* souvent au nombre des *cliens*.

rivée de César, la restitution faite aux Éduens de leurs otages, le recouvrement de leurs anciennes clientelles, l'acquisition que leur avait procurée César de nouveaux cliens qui, à la faveur de leur amitié, jouissaient d'une condition meilleure et d'un gouvernement plus doux, enfin l'accroissement de leur crédit et de leur autorité dans tout le reste, avaient détruit la prééminence des Séquanais. À ceux-ci avaient succédé les Rémois<sup>1</sup> qui, étant considérés comme jouissant auprès de César d'une faveur égale à celle des Éduens, recevaient dans leur alliance les nations que d'anciennes inimitiés empêchaient de s'unir à ceux-ci, et ils les protégeaient avec le plus grand zèle pour maintenir leur propre crédit si nouvellement et si rapidement acquis. Tel était alors l'état des choses que, pour l'autorité, les Éduens surpassaient de beaucoup tous les autres Gaulois, et que les Rémois occupaient la seconde place<sup>2</sup>.

XIII. Dans toute la Gaule il n'y a que deux classes d'hommes qui soient honorées et comptées pour quelque chose ; car la multitude n'est guère regardée qu'à l'instar d'esclaves, qui ne peuvent rien par eux-mêmes, et ne sont admis dans aucun conseil. La plupart de ces misérables, quand ils sont ou poursuivis pour dettes, ou accablés de trop forts impôts, ou vexés par des hommes puissans, se livrent eux-mêmes en servitude à des nobles qui exercent alors sur eux tous les droits d'un maître sur ses esclaves. Quant aux deux classes honorées, l'une est

<sup>1</sup> Habitans du territoire de Reims.

<sup>2</sup> Cet ordre de choses que César se complait à décrire comme son propre ouvrage devait-il donc durer long-temps, même pour les fractions de la nation gauloise qui semblaient en recueillir quelques avantages ? Hélas ! elle n'était pas éloignée l'époque où tant les vainqueurs que les vaincus, et les Romains comme les Gaulois, allaient voir périr, les uns leur liberté, et les autres leur indépendance. Que de leçons semblables l'histoire ne nous offre-t-elle pas, et presque toujours en vain ! Pauvres nations, êtes-vous donc destinées à river mutuellement vos fers, et le plus souvent malgré vous-mêmes !

celle des druides , l'autre celle des chevaliers. Les premiers , ministres des choses divines , sont chargés des sacrifices publics et particuliers ; ils sont les interprètes des doctrines religieuses. Une nombreuse jeunesse vient s'instruire chez eux dans cette science : ils sont environnés d'un grand respect , car ils connaissent de presque toutes les contestations publiques et privées. Si quelque crime a été commis , si un meurtre a eu lieu , si des débats s'élèvent sur une hérédité ou sur une délimitation de propriété , ce sont eux qui statuent ; ils infligent les peines et décernent les récompenses. Ils interdisent la participation aux sacrifices à tout particulier ou même à tout homme public qui ne défère point à leurs sentences : cette peine est très-grave chez les Gaulois ; ceux qui en sont frappés sont mis au nombre des impies et des scélérats. Tout le monde s'en éloigne et fuit leur approche et leur conversation comme on fuit un pestiféré dans la crainte de la contagion ; tout accès en justice leur est fermé , et nul honneur ne leur est rendu. Le corps entier des druides n'a qu'un chef , qui exerce parmi eux une autorité absolue. A son décès , il a pour successeur celui des autres druides qui est le plus éminent en dignité ; mais , s'il y en a plusieurs qui soient égaux , le nouveau chef est élu par le suffrage des druides <sup>1</sup> , et la place est quelquefois disputée par les armes. A une certaine épo-

<sup>1</sup> Nous avons , dans notre *Précis historique de l'ancienne Gaule* , parlé fort amplement des druides , et assimilé à cette prérogative d'élire leur chef celle dont jouissent les cardinaux de l'église romaine dans l'élection des papes. Notre comparaison eût été plus exacte , si elle se fût appliquée au temps où le clergé en corps concourait à cette élection. Ce droit d'élire le chef de la religion a éprouvé de grandes variations chez les catholiques ; il appartenait primitivement au *peuple romain* , comme représentant la masse des fidèles ; il fut ensuite ôté au peuple par Innocent II , qui le conféra au *clergé seul*. Enfin le clergé en corps en fut privé lui-même par le troisième concile de Latran , tenu en 1179 , sous le pontificat d'Alexandre III. Ce concile renferma l'élection dans le *collège des cardinaux*. Ces limitations graduelles sont presque toujours amenées par la tendance du pouvoir à se concentrer.

que de l'année, les druides vont siéger dans un lieu consacré à cet objet, et situé au pays des Carnutes, qui est considéré comme le plus central de la Gaule. Là se rendent de toutes parts ceux qui ont des différends; ils obéissent aux jugemens et aux décrets des druides. L'opinion est que la doctrine druidique a pris naissance dans la Grande-Bretagne, d'où elle fut transportée dans la Gaule; et aujourd'hui ceux qui veulent la connaître d'une manière plus approfondie vont ordinairement en cette île pour s'y instruire.

XIV. Les druides ne vont point à la guerre, et ne paient aucun des tributs qui sont imposés aux autres Gaulois. Ils sont exempts du service militaire et de toutes autres charges publiques. A l'appât de tant de privilèges<sup>1</sup>, et de leur propre mouvement, beaucoup de jeunes gens se dirigent vers cet état, et sont envoyés aux études par leurs parens et leurs proches. L'on rapporte qu'ils y apprennent un grand nombre de vers; il en est qui passent jusqu'à vingt ans dans cet apprentissage, et il n'est permis à aucun de confier ces vers à l'écriture, tandis que, dans la plupart des autres affaires publiques et particulières, ils écrivent en caractères grecs. Cette institution me paraît avoir eu deux objets; le premier, d'empêcher que la science druidique ne devînt trop vulgaire; et le second, d'éviter que les élèves, se reposant sur un papier écrit, ne cultivassent moins soigneusement leur mémoire, comme cela arrive presque toujours à ceux qui, ayant

<sup>1</sup> Ces privilèges étaient grands sans doute, et nous avons eu occasion de le remarquer dans notre *Précis historique*; cependant on ne voit nulle part qu'ils allassent jusqu'à porter atteinte à la propriété d'aucun Gaulois: les druides n'avaient point créé de loi lévitique pour s'approprier une partie des fruits de la terre; il ne leur était pas venu à la pensée de faire tomber du ciel des lettres qui les déclarassent propriétaires de certains biens, de certains droits, etc. Ces miracles étaient réservés à d'autres temps; et si les druides eussent tenté d'en faire de semblables, les Gaulois, dans toute leur simplicité, auraient peut-être refusé d'y ajouter foi.

le sujet écrit, s'appliquent peu à le retenir par cœur. L'un des premiers points de la doctrine des druides, c'est que les âmes ne périssent pas, et qu'après la mort elles ne font que passer d'un corps dans un autre, ce qu'ils regardent comme très-propre à exciter le courage en éloignant la crainte de la mort. Les mouvemens des astres, la grandeur de l'univers<sup>1</sup>, la nature des choses, la force et la puissance des dieux immortels, tels sont en outre les objets qu'ils discutent et transmettent à la jeunesse.

XV. La seconde classe est celle des chevaliers, qui, lorsqu'il en est besoin, et qu'une guerre survient ( ce qui avait lieu presque tous les ans avant l'arrivée de César, offensivement ou défensivement ), s'arment tous et se font suivre<sup>2</sup> par leurs serviteurs et cliens, dont le nombre est d'autant plus grand pour chaque chevalier qu'il l'emporte davantage sur les autres par sa naissance et ses

<sup>1</sup> Malgré cette pompeuse description de l'enseignement druidique, il est fort probable que les druides, soit comme astronomes, soit comme géographes, étaient moins avancés encore que ne l'étaient les anciens Grecs, qui eux-mêmes l'étaient fort peu, puisqu'ils déclarèrent sacrilège et blasphémateur Anaxagore, pour avoir dit *que le soleil était plus grand que le Péloponèse*. Les progrès des sciences ont été bien lents, et souvent bien entravés : tout près de notre temps, et sans remonter au delà du dix-septième siècle, Galilée ne fut-il pas condamné à Rome pour avoir soutenu le système de Copernic sur *le mouvement de la terre autour du soleil* ? Espérons que de nos jours il n'arrivera pas même disgrâce aux savans qui croiraient devoir tirer du *Zodiaque de Denderah*, ou de tout autre monument de cette espèce, quelques inductions contraires à d'anciennes traditions.

<sup>2</sup> Chez les nations modernes, le nom ou titre de *chevalier* a été appliqué, abstraction faite de tout service à cheval, soit aux membres de certains ordres, soit, par courtoisie, aux cadets de familles nobles ; mais l'antiquité même nous offre aussi dans Sparte un exemple de la primitive destination intervertie : Lycurgue y avait institué des compagnies de cinquante *chevaliers* ou *cavaliers*, qui subsistèrent peu de temps, parce que les Spartiates, excellens fantassins, étaient les plus mauvaises troupes à cheval de toute la Grèce : cependant le titre ou le nom de *chevalier* fut depuis maintenu à Sparte, mais il y désignait alors une dignité plutôt qu'un genre de service ; c'est ce que remarque Larcher dans sa note 159, § 124, liv. VIII de l'*Histoire d'Hérodote*. Là, comme chez nous, le titre avait survécu à la fonction ; c'est le sort de beaucoup d'institutions.

richesses. Les Gaulois ne connaissent pas d'autre mode de graduer le crédit et la puissance.

XVI. Toute la nation gauloise est fort superstitieuse; par une suite de ce caractère, ceux qui sont attaqués d'une maladie grave, ceux qui vont à la guerre, et tous ceux, en un mot, qui se regardent comme en péril, immolent ou font vœu d'immoler des victimes humaines: ils estiment que la vie d'un homme est nécessaire pour racheter celle d'un autre, et que les dieux immortels ne peuvent être apaisés qu'à ce prix: ils ont même établi plusieurs sacrifices de cette espèce. Quelquefois on remplit d'hommes vivans des mannequins formés de branches d'osier entrelacées, l'on y met ensuite le feu, et les victimes périssent étouffées par la flamme. Les Gaulois pensent que les victimes les plus agréables aux dieux sont celles qui sont prises en commettant des vols, des larcins ou autres actions nuisibles; mais, quand cette espèce manque, ils livrent aux supplices même des innocens.

XVII. De tous les dieux, Mercure est celui vers lequel ils dirigent principalement leur culte; ils en ont quantité d'images et statues; ils le regardent comme l'inventeur de tous les arts, comme le guide des voyageurs, et comme présidant à toutes sortes de gains et de commerces. Après lui ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve, sur lesquels ils ont une opinion à peu près conforme à celle des autres nations. Ils regardent Apollon comme guérissant l'homme de ses maladies; Minerve, comme ayant transmis les élémens des arts et métiers; Jupiter, comme tenant l'empire du ciel; et Mars comme l'arbitre de la guerre. Quand une guerre est résolue, ils font ordinairement vœu de consacrer à Mars les dépouilles de l'ennemi; ils lui sacrifient ce qui, après la guerre, reste d'animaux par eux pris, et ils déposent en tas les choses d'une autre espèce. En beaucoup de villes, ces dépouilles,

amoncelées en forme de tertres et dans des lieux consacrés à cet usage , sont exposées aux regards du public , et il est bien rare qu'il se trouve quelqu'un d'assez impie , soit pour s'approprier clandestinement ce qu'il a pris à la guerre , soit pour enlever rien de ce qui a été ainsi exposé ; les plus cruelles tortures sont réservées pour un tel crime.

XVIII. Les Gaulois se vantent d'être issus du dieu Pluton, selon la tradition des druides ; c'est par cette raison qu'ils mesurent le temps , non par le nombre des jours , mais par celui des nuits : les jours de naissance, le commencement du mois et celui des années sont toujours comptés de manière que le jour n'entre dans le calcul qu'après la nuit<sup>1</sup>. Les autres usages des Gaulois diffèrent peu de ceux des autres nations , sinon en ce qu'ils ne souffrent pas que leurs enfans les abordent publiquement avant d'être adolescents et en état de porter les armes : ils tiennent pour honteux qu'un fils en bas âge soit , en présence de son père, aperçu en public.

XIX. Autant les maris ont reçu d'argent de leurs épouses à titre de dot, autant ils mettent de leurs propres biens en communauté, après l'estimation qui en a été faite : l'on dresse conjointement un état de ce capital, et l'on en met les fruits en réserve. Quel que soit celui des époux qui survit, c'est à lui qu'appartient la part de l'un et de l'autre avec les fruits des temps antérieurs. Les maris ont sur leurs femmes, comme sur leurs enfans, le

<sup>1</sup> Crevier remarque (*Hist. rom.*, tome XII, page 303) que plusieurs peuples anciens mesuraient le temps de la même manière que les Gaulois. Du reste, quelque opposition apparente qu'il y ait entre le *jour* et la *nuît*, la priorité que les Gaulois accordaient à celle-ci, comme point de départ pour le calcul du temps, n'offrirait, si on la compare avec nos usages actuels, que la différence d'un petit nombre d'heures, puisque l'espace de vingt-quatre heures, que nous appelons une journée, embrasse la nuit comme le jour, et que nous faisons nous-mêmes commencer et finir notre journée, non au *jour effectif*, mais vers le milieu de la nuit, c'est-à-dire à minuit.

droit de vie et de mort. Lorsqu'un père de famille d'une haute naissance vient à mourir, ses parens s'assemblent, et si quelque soupçon plane sur ses femmes, elles sont appliquées à la question comme des esclaves : si leur participation à la mort de leur époux est prouvée, on les fait périr par le feu et dans les plus horribles tourmens. Les funérailles des Gaulois sont magnifiques et somptueuses, autant que le comporte l'état de leur civilisation ; tout ce qui est réputé avoir été cher aux défunts est jeté dans le même bûcher qu'eux, jusqu'aux animaux, et il y a peu de temps encore que ces funérailles se terminaient en brûlant ensemble les esclaves et les cliens que le défunt avait le plus chéris.

XX. Les pays qui passent pour administrer le mieux les intérêts de l'état ont des lois qui prescrivent à quiconque apprend, soit de ses voisins, soit par le bruit public, une nouvelle intéressant la cité, d'en informer le magistrat sans la communiquer à nul autre ; l'expérience ayant souvent fait connaître combien des hommes imprudens et sans lumières, effrayés par de faux bruits, sont prompts à prendre un mauvais parti en décidant de choses au-dessus de leur portée. Les magistrats cachent ce qu'ils jugent à propos de tenir secret, et ne font part à la multitude que des sujets dont il est utile de l'instruire. C'est dans le conseil seulement qu'il est permis de parler des affaires publiques <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il a été fait très-peu de *remarques* sur les chapitres qui précèdent ; notre *Précis historique* ( VIII<sup>e</sup> partie ) en contient beaucoup que l'on a craint de répéter, afin d'éviter tout double emploi : l'on va maintenant copier ce qu'a dit César sur les *mœurs germanes*. Ce parallèle établi entre deux anciennes nations dont chacune tient encore aujourd'hui un haut rang dans le système européen, inviterait assez naturellement à rechercher quelle est celle des deux qui conserve le plus de traces de son caractère antique. *C'est peut-être*, a dit Raynal ( liv. XIX, tom. X, p. 26 ), en parlant de la Germanie ou Allemagne, *la nation qui ressemble le plus à ce qu'elle fut autrefois*. Mais un tel sujet de discussion est trop vaste pour entrer dans le cadre étroit de ces notes.

*Description des mœurs et coutumes des Germains.*

XXI. Les coutumes des Germains diffèrent beaucoup de celles qu'on vient de décrire. Ils n'ont ni druides qui président aux choses divines, ni sacrifices <sup>1</sup>. Ils ne reconnaissent pour dieux que ceux qu'ils voient et dont ils recueillent manifestement les bienfaits, savoir le soleil, le feu et la lune <sup>2</sup>; ils ne connaissent pas même de réputation les autres <sup>3</sup>. Toute leur vie se passe à la chasse <sup>4</sup> et

<sup>1</sup> Voilà une assertion très-positive, et à laquelle on peut d'autant moins refuser de croire, que la plus révérée des institutions n'eût pu rester inaperçue, si elle eût existé, et qu'un écrivain tel que César ne pouvait en signaler l'absence sans un fondement réel. Il faut donc admettre ce que César a dit pour son tems, bien que Tacite ait écrit tout autrement pour le sien. Il n'y a plus de contrariété en distinguant les époques, et un intervalle d'un siècle et demi était plus que suffisant pour opérer ce changement. C'est le sentiment du savant Desroches, rapporté page 259 de notre *Précis historique*; et si l'on s'étonne que les Germains aient si tard imité les Gaulois, il faut se rappeler que l'émigration des Cimbres et des Teutons fut la première que les Germains eussent tentée en *grandes masses* vers la Gaule; que les hommes de cette expédition ne revirent pas leurs foyers, et qu'enfin ce ne fut qu'au temps d'Arioviste et de César que recommencèrent ces grandes incursions, d'où les Germains vaincus, mais non exterminés, purent reporter chez eux quelques-unes des pratiques religieuses qu'ils avaient observées en Gaule.

<sup>2</sup> Ceci ressemble fort à l'état qu'on peut raisonnablement supposer avoir existé chez les premiers hommes: c'était le *sentiment religieux* distinct et dégagé de toutes *formes*; si cette distinction avait besoin de développemens, on les trouverait dans l'ouvrage récemment publié par M. Benjamin Constant, et intitulé *de la Religion*.

<sup>3</sup> Cette connaissance ne leur vint qu'avec le sacerdoce, mais la nouvelle légende ne fit point donner l'exclusion à Tuiscon, à Mannus, et autres dieux ou héros célébrés dans les chants antiques. (*Voy. Tac. Germ. II et XI.*) De tels mélanges se remarquent encore dans la plupart des cultes religieux: combien les religions n'ont-elles pas emprunté les unes des autres! Mais ce qui fut toujours assez rare, ce fut de voir le ministère se partager entre plusieurs classes de personnes. Ce fut pourtant ce qui arriva en Germanie, où l'introduction des prêtres ne détruisit ni l'influence ni les attributions des femmes *devineresses*. L'on peut voir ce que Tacite rapporte de la fameuse *Velleda*. Mais ces observations, qui se réfèrent à des temps bien anciens, restent-elles sans application aux nôtres? La Germanie ne nous a-t-elle pas donné, et n'avons-nous pas encore aujourd'hui des *Bohémiennes* et des *discuses de bonne aventure*, dont les puissans de la terre n'ont pas toujours eux-mêmes dédaigné de consulter les prétendus oracles?

<sup>4</sup> Tacite dit précisément le contraire, comme nous avons eu déjà occasion

dans les exercices militaires. Dès l'enfance ils s'appliquent au travail et à tout ce qui endurecit le corps ; ils estiment beaucoup une puberté tardive ; ils pensent que les forces en reçoivent un meilleur développement , et la vigueur un réel accroissement. C'est parmi eux une chose honteuse que d'avoir, avant l'âge de vingt ans, connu les femmes <sup>1</sup>, ce qu'ils ne peuvent cacher, vu qu'ils se baignent pêle-mêle dans les rivières, et n'ont pour vêtements que des peaux ou voiles couvrant à peine leurs reins, et laissant la plus grande partie de leur corps à découvert.

XXII. Ils s'adonnent peu à l'agriculture et vivent principalement de lait, de fromage et de chair. Nul n'a chez eux de champs déterminés, ni de terrain qui soit sa propriété ; mais tous les ans les magistrats et principaux habitans distribuent aux peuplades qui se sont mises en communauté des terres en tels lieux et quantités qu'ils jugent à propos, et les obligent à passer ailleurs l'année suivante <sup>2</sup> : cet usage est né de beaucoup de causes ; d'abord de peur que l'habitude de cultiver toujours le même champ ne fit négliger les armes pour l'agriculture ; ensuite de crainte que, chacun ne songeant qu'à étendre son domaine, les plus forts ne chassassent les plus faibles ; d'un autre côté, pour qu'on ne s'appliquât point à se

de le remarquer dans l'une de nos précédentes notes ; mais peut-on concevoir qu'un peuple qui aimait passionnément la chasse au temps de César ne s'en souciât plus au temps de Tacite, et qu'à cette seconde époque, des hommes du Nord préférassent à la chasse, dans les intervalles de paix, le *far niente* de quelques peuples méridionaux de nos jours ? Certes, c'eût été un bien grand changement dans le caractère national, et de tels changemens ne s'opèrent pas ordinairement si vite. ( Voy. aussi la deuxième note du chap. ou n. 28 du présent livre.)

<sup>1</sup> Montaigne, en ses *Essais* (livre II, chap. 8), dit précisément la même chose des *Gaulois*. N'a-t-il pas fait une fausse application du texte de César ?

<sup>2</sup> Voy. sur ce sujet ce qui est dit en la troisième note du chap. I<sup>er</sup> du I<sup>er</sup> liv. de ces mémoires : notre texte, en nous indiquant un état de choses très-peu propre à la prospérité de l'agriculture, fait néanmoins connaître que dès ce temps les Germains étaient sortis de l'état purement pastoral.

garantir du froid et du chaud par des habitations plus commodes, et que l'amour des richesses, sources des factions et des divisions, ne s'introduisît point parmi eux; enfin pour contenir plus facilement en repos la multitude qui voyait les plus puissans de la nation n'être pas plus riches que ses moindres habitans <sup>1</sup>.

XXIII. C'est pour ces peuples le plus haut titre de gloire que d'avoir pour limites des déserts, et pour voisinage des terres dévastées : ils regardent comme un témoignage de leur valeur que les premiers habitans de ces pays limitrophes aient été forcés de les abandonner, et que nul autre peuple n'ait osé venir s'y fixer; ils se considèrent par-là comme étant plus en sûreté, n'ayant point à redouter de subites invasions <sup>2</sup>. Lorsqu'il survient une guerre offensive ou défensive, la nation élit les magistrats qui doivent y présider, et qui exercent le droit de vie et de mort. Pendant la paix, il n'y a point de magistrature générale, mais toutes les contestations sont jugées ou arrangées par les principaux habitans de chaque

<sup>1</sup> Ne croirait-on pas, en lisant ce passage, être transporté à l'âge patriarcal? Les Germains arrivèrent bien tard à cet état où commence la *civilisation* comme nous la comprenons; et c'est peut-être à cette cause qu'ils dûrent ce bel éloge de Tacite : *Plus ibi boni mores valent quàm alibi bonæ leges* (Germ. xix). *Là les bonnes mœurs sont plus puissantes qu'ailleurs les bonnes lois.* En était-il ainsi lorsque, plusieurs siècles plus tard, les Francs, descendants de ces Germains, conquièrent la Gaule? Il y a lieu de croire que ces bonnes mœurs avaient déjà fort dégénéré, que la cupidité était née avec l'esprit de propriété, et que nos aïeux n'éprouvèrent que trop la puissance des vainqueurs à qui ils dûrent céder leurs meilleures terres! Toutefois, s'il est probable que les Gaulois furent alors traités avec une accablante rudesse, il n'est pas moins vraisemblable, comme le soupçonne Mably, dans le *Silence des lois et des historiens contemporains*, que dans ce traitement il n'entra point de cette *tyrannie qui, bien différente du brigandage et de la violence, demande des vues et un art dont les Germains étaient encore bien éloignés.*

<sup>2</sup> En s'isolant ainsi, ces anciens Germains s'imposaient, il est vrai, l'obligation de traverser des déserts pour porter la guerre chez d'autres nations; mais qu'était-ce que de longues marches pour ces hommes robustes et infatigables? L'immense trajet dont ils s'étaient fait une barrière contre les autres peuples n'en était donc pas une contre eux-mêmes.

région ou canton <sup>1</sup>. Aucune infamie n'est attachée aux larcins, pourvu qu'ils soient commis hors des limites du pays; ils n'ont alors pour objet, disent les Germains, que d'exercer la jeunesse et de diminuer l'oïveté <sup>2</sup>. Lorsque dans une assemblée l'un des principaux habitans se présente pour chef d'une expédition et fait appel à ceux qui voudront le suivre, ceux qui approuvent l'expédition et agrément le chef, se lèvent, s'engagent à le seconder et sont applaudis par la multitude; ceux d'entre eux qui ne suivent point leur chef sont regardés comme des déserteurs et des traîtres auxquels nulle confiance n'est ensuite accordée dans aucun genre d'affaires <sup>3</sup>. Les Germains pensent qu'il n'est jamais permis de violer l'hospitalité; ils garantissent de toute insulte, et considèrent comme des objets sacrés ceux qui, par quelque cause que ce soit, sont venus leur demander asile; toutes les maisons leur sont ouvertes, et partout les vivres sont partagés avec eux <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voilà encore du patriarcal! Cette autorité exercée, non par un officier du prince ou de l'état, mais par l'*ancien* ou le plus considéré du lieu, ce pouvoir *domestique* n'était susceptible d'exister que chez des hommes encore voisins de l'état primitif: il est inutile de se demander s'il y avait pour un tel tribunal d'autre code que celui de l'équité naturelle.

<sup>2</sup> Tacite ne rapporte point cet usage, qui se fût assez mal concilié avec l'éloge des bonnes mœurs que cet auteur attribue aux Germains; il y a lieu de croire que l'usage cité par César n'existait plus au temps de Tacite. Du reste, l'histoire nous montre chez les peuples primitifs certaines habitudes appartenant plus à l'*enfance* qu'à la *dépravation* de ces peuples. Il est assez connu qu'à Sparte le vol était autorisé, même sur le territoire spartiate, pourvu que le voleur ne se laissât point surprendre; on punissait, non le *voleur*, mais le *mal-adroit*.

<sup>3</sup> Du temps de Tacite, ce n'était plus une simple peine *morale*, mais une peine *corporelle*, qui était infligée pour la désertion et la lâcheté; les *déserteurs* étaient suspendus à des arbres, et les *lâches* plongés et noyés dans la boue. (Germ. XII) Ceci indique encore un grand changement opéré dans les mœurs germaniques durant le siècle et demi qui s'était écoulé depuis César jusqu'à Tacite. Aujourd'hui, comme lorsqu'écrivait César, la lâcheté n'est punie que du mépris public, mais lorsque nous disons d'un lâche ou d'un homme couvert d'ignominie qu'il est *plongé dans la boue*, cette locution ne trouve-t-elle pas sa source dans la peine qui était infligée aux lâches chez les Germains?

<sup>4</sup> Ce beau caractère des Germains est confirmé par Tacite (Germ. XXI):

XXIV. Il fut un temps où les Gaulois, surpassant les Germains en courage et habitués à porter la guerre chez eux, envoyèrent au delà du Rhin des colonies pour soulager leur grande population, à laquelle leur sol ne suffisait plus. C'est ainsi que les Volques-Tectosages<sup>1</sup> allèrent s'établir dans les contrées les plus fertiles de la Germanie, près de la forêt Hercinie<sup>2</sup> qui paraît avoir été, par la renommée, connue d'Ératosthène<sup>3</sup> et de plusieurs autres Grecs, sous le nom d'*Orcynie*. Cette nation s'y est maintenue jusqu'à ce jour en grande réputation de justice et de valeur, et ses habitans y vivent aujourd'hui aussi pauvres, aussi patients, et n'ayant pas plus de besoins que les Germains, dont ils ont adopté la manière de se nourrir et de se vêtir. Quant aux Gau-

*Quemcumque mortalium arcere tecto nefas habetur.* Dans l'ancienne Grèce aussi, comme le remarque Bitaubé sur le vi<sup>e</sup> chant de l'*Illiade*, *les liens de l'hospitalité étaient plus sacrés que ceux-mêmes du sang*, et la plupart des peuples antiques considéraient l'hospitalité moins comme une vertu que comme un devoir, puisqu'on devenait pour son propre ennemi, et sans pacte antérieur, une personne sacrée, quand on s'était soi-même remis entre ses mains, témoin Coriolan allant s'asseoir au foyer de Tullus. De tels exemples sont loin de nous, et notre siècle en offre de bien opposés ! Il reste pourtant sur le sol européen quelques points encore d'où n'est pas repoussé l'étranger malheureux et soumis aux lois; c'est sous les auspices d'un gouvernement humain et modéré, c'est au milieu d'un peuple hospitalier qu'un exilé a composé cet ouvrage. Puisse ce fruit de ses tristes loisirs payer, par quelques vues utiles, la dette que la reconnaissance impose à son auteur !

<sup>1</sup> Peuples habitant le haut Languedoc : les *Tectosages* pourraient bien en cette occasion avoir été confondus avec leurs voisins, les *Boyens* (*Voy. notre Précis historique*, p. III et suiv.).

<sup>2</sup> Aujourd'hui la *Forêt-Noire*, qui, malgré son étendue, ne peut être qu'une faible partie de l'ancienne forêt *Hercinie* : cette *Forêt-Noire*, située dans la Souabe, et prise dans ses dimensions actuelles, s'étend, du nord au sud, entre l'Ourtenau, le Brisgau, partie du ci-devant duché de Wirtemberg, de la principauté de Furstemberg, et vers la source du Danube jusqu'au Rhin, au-dessus de Bâle. (*Voy. le Dictionnaire géographique* de Laurent Échard, traduction de Vosgien.)

<sup>3</sup> Cet Ératosthène, géographe grec, dont les ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous, est souvent cité par Strabon. Il vivait sous les Ptolémées, et était bibliothécaire d'Alexandrie. Rollin en parle dans son premier article de la *géographie* (*Hist. anc.*, tome XIV).

lois, à qui le voisinage de la province <sup>1</sup> et le commerce maritime ont procuré l'abondance et les jouissances du luxe, habitués peu à peu à laisser prendre la supériorité aux Germains, et vaincus par eux dans un grand nombre de batailles, ils ne se comparent plus eux-mêmes à ces Germains pour la valeur.

XXV. La largeur de cette forêt d'Hercinie est de neuf jours de route, et ne peut être autrement désignée, vu que nos mesures itinéraires ne sont point connues des Germains <sup>2</sup>. Cette forêt prend sa naissance aux frontières des Helvétiens, des Némètes et des Rauraques <sup>3</sup>, et s'étend, en suivant le cours du Danube, jusqu'aux pays des Daces et des Anartes <sup>4</sup>; de là elle tourne sur la gauche, en s'éloignant du fleuve, et, dans son immense étendue, elle borde le territoire d'une multitude de nations. Il n'est aucun Germain qui dise en avoir, même après soixante jours de marche, trouvé le bout, ni découvert où elle commence. Il passe pour constant qu'elle renferme beaucoup d'animaux sauvages qu'on ne voit pas en d'autres lieux. Les espèces qui diffèrent le plus des autres, et qui paraissent mériter une mention spéciale, sont celles qui suivent.

XXVI. Dans ce nombre est une espèce de bœuf ayant la forme d'un cerf, et portant au milieu du front, entre les oreilles, une seule corne beaucoup plus élevée et placée plus verticalement que celles qui nous sont connues; à son sommet cette corne se dilate en rameaux semblables à des palmes : la femelle est de même nature que le mâle ;

<sup>1</sup> La province romaine, c'est-à-dire la *Gaule narbonnaise*.

<sup>2</sup> Chez une nation aussi exercée aux fatigues, la journée ordinaire d'un piéton peut bien être évaluée au moins à dix de nos lieues : d'après cette base, la forêt d'Hercinie aurait eu quatre-vingt-dix lieues de *largeur*, et sa dimension en *longueur* va être présentée comme étant six à sept fois plus considérable : sur un terrain aussi extraordinairement boisé, que restait-il donc pour l'habitation des hommes, sinon la forêt même !

<sup>3</sup> Suisse et territoires de Spire et Bâle (*ut supra*).

<sup>4</sup> Valaques et Transylvains.

la forme et la grandeur de ses cornes sont les mêmes <sup>1</sup>.

XXVII. Il y a une autre espèce d'animaux qu'on appelle *élans* <sup>2</sup>, ressemblant assez à des chèvres par la forme, mais étant un peu plus grands, et ayant la peau tachetée de diverses couleurs; leurs cornes semblent avoir été rompues; leurs jambes sont sans nœuds ni articulations; ils ne se couchent point pour dormir, et si quelque accident les fait tomber, ils ne peuvent ni se soulever, ni se redresser; des arbres leur servent de lits; ils s'y appliquent et reposent légèrement appuyés contre eux. Quand, à leurs traces, les chasseurs se sont aperçus des lieux où ces animaux ont l'habitude de se retirer, ils s'y rendent et se mettent à déraciner les arbres ou à les déchausser, de manière toutefois qu'ils conservent encore l'apparence d'arbres debout. Lorsque, arrivés là, ces animaux s'appuient selon leur coutume, contre des arbres tenant si faiblement au sol, ils les font fléchir par leur poids et tombent en même temps eux-mêmes.

XXVIII. Une troisième espèce est celle d'un taureau sauvage appelé *urus* <sup>3</sup>, dont la grandeur est peu inférieure

<sup>1</sup> Cette espèce n'est point rappelée dans le VIII<sup>e</sup> livre de Pline, où ce naturaliste s'occupe des *quadrupèdes*. Cette omission surprendra peu ceux qui ont eu occasion de parcourir sa nomenclature; elle s'étend peu au delà des espèces les plus communes, et devait sembler assez incomplète, même relativement au temps où écrivait cet historien. Du reste, la race de l'animal décrit par César paraît éteinte aujourd'hui; les nombreux abatis de bois lui auront ravi des retraites, et l'accroissement de la population humaine aura amené la destruction de ces animaux, en armant plus de bras contre eux.

<sup>2</sup> Buffon, dans son *Histoire naturelle des quadrupèdes*, observe que, parmi les anciens auteurs, César est le premier qui ait parlé de l'*élan*, étranger aux régions jusque-là visitées par les Grecs et les Romains : il regarde le nom *alca* comme étant fort probablement celui que l'*élan* avait reçu des Celtes, et que César aura employé, le trouvant admis. Mais le naturaliste français passe ensuite à une remarque plus importante; il observe que l'*élan* ne se rencontre plus dans la partie du territoire germain où était la forêt *Hercinie*, et qu'il s'est porté vers les régions plus septentrionales, pour y trouver le degré de froid qui lui convient; fait d'où se déduit la preuve d'un fort grand changement dans la température de l'Allemagne, opéré depuis César jusqu'à nos jours.

<sup>3</sup> Cet animal, dont le nom allemand est *auerochs*, peut être regardé, selon

à celle de l'éléphant, et dont la couleur et les formes sont semblables à celles de nos taureaux domestiques. Ces taureaux sauvages sont remarquables par leur force et leur vitesse; rien de ce qu'ils ont aperçu, hommes ou bêtes, ne peut leur échapper. On parvient à les tuer en les prenant dans des fosses très-soigneusement disposées pour cet usage; par-là les jeunes gens s'endurcissent au travail; ils s'exercent beaucoup à ce genre de chasse, et de grandes louanges sont données à ceux qui ont tué plusieurs de ces animaux, et en rapportent pour preuve les cornes qui sont exposées en public <sup>1</sup>. Il est impossible d'apprivoiser ces taureaux, même ceux qui ont été pris tout petits. Leurs cornes, pour la grandeur, la figure et

Buffon, comme la souche primitive de nos taureaux, considérés dans leur état sauvage. Ce célèbre naturaliste entre à ce sujet dans des explications auxquelles nous sommes forcé de renvoyer le lecteur: Valmont de Bomare en donne le résumé dans son *Dict. d'hist. naturelle*, v<sup>o</sup> *Aurochs*.

<sup>1</sup> César, qui plus haut nous a peints les Germains comme essentiellement adonnés à la chasse, le prouve assez bien, ce me semble, par les détails de ce chap. et du précédent: comment donc croire qu'ils ne le fussent plus, ou ne le fussent que peu au temps de Tacite? l'un des deux historiens a dû errer plus ou moins dans son assertion: celle de César est appuyée par des faits, et plus digne d'être crue. Il est au surplus remarquable que plusieurs scoliestes ont essayé de faire dire à Tacite lui-même que les Germains *aimaient beaucoup la chasse*: pour établir leur proposition, ils veulent qu'on lise dans le texte de Tacite *multum venatibus dediti*, au lieu de *non multum*, et qu'on supprime la *négative*, qu'ils supposent s'être erronément glissée dans quelques vieux manuscrits. Cette leçon, qui à la vérité mettrait nos deux historiens d'accord, a été adoptée par M. Panckouke dans sa traduction de la *Germanie* de Tacite, qu'il vient de publier tout récemment. Mais, pour admettre cette explication, il y aurait, selon nous, beaucoup d'autres suppressions ou changemens à faire. En effet, ces Germains, pour qui, hors les temps de guerre, l'oïveté et le sommeil avaient tant d'attraits, *per otium... somno dediti* ( Germ. xv ); ces hommes qui se plaisaient à passer des journées entières auprès de leurs foyers, *totos dies juxta focum atque ignem agunt* ( Germ. xvii ), de tels hommes pouvaient-ils, dans la pensée de Tacite, être en même temps de *grands amateurs de la chasse*? Cela eut impliqué contradiction. Que Tacite se soit trompé en leur déniant cette passion, ou l'amour de cet exercice, l'erreur est plus que probable; mais si c'est un motif pour réfuter le texte, ce n'en est pas un pour le corriger, et pour mettre Tacite d'accord avec César, ou, ce qui est encore plus, avec la vérité; il ne faut pas le faire tomber en contradiction avec lui-même.

l'espèce, différent beaucoup de celles de nos bœufs; elles sont avidement recherchées par les Germains, qui les garnissent d'argent par les bords, et s'en servent en forme de coupes dans leurs festins les plus solennels <sup>1</sup>.

---

ICI CÉSAR REPREND LE RÉCIT DE SES CAMPAGNES  
ET OPÉRATIONS MILITAIRES <sup>2</sup>.

XXIX. Après que César eût été instruit par ses éclaireurs ubiens <sup>3</sup> que les Suèves s'étaient retirés dans leurs forêts, il résolut de ne pas s'engager plus avant, dans la crainte que les vivres ne lui manquassent, attendu que l'agriculture est, comme on l'a dit, fort négligée dans toute la Germanie. Cependant, pour laisser aux barbares quelque appréhension de son retour, et pour retarder leur marche, en cas qu'ils voulussent envoyer des secours à ses ennemis, il fit, après que l'armée eut repassé le fleuve, rogner le pont, mais seulement dans la longueur de deux cents pieds, le reste tenant à la rive des Ubiens. A l'extrémité de la partie restante il fit construire une tour à quatre étages, mit le pont sous la protection de douze cohortes, fortifia cette position par de

<sup>1</sup> Les repas des Germains étaient ordinairement très-simples ( Tac. Germ. xxxiii ). Cependant la plupart des principaux habitans avaient des vases d'argent provenant de dons faits par des étrangers; c'est ce que nous apprend Tacite ( Germ. x ), en ajoutant que les Germains n'en faisaient pas plus de cas que de simples vases de terre : il est hors de doute que, dans les repas solennels, ils ne préférassent à des vases d'argent ceux qui étaient pour eux des trophées.

<sup>2</sup> Après avoir copié le parallèle que César a tracé entre les Gaulois et les Germains, nous regardons comme un devoir de signaler le peu de soins qu'ont mis plusieurs écrivains modernes à en faire de justes applications. Il leur est souvent arrivé de confondre ce que César a voulu distinguer, d'identifier ce qu'il a différencié, en un mot, d'attribuer aux Gaulois ce qui est dit des Germains, et réciproquement. Et c'est ainsi qu'on mutilé l'histoire !

<sup>3</sup> Habitans du territoire de Cologne, alors réputés Germains.

nombreux retranchemens, et en confia le commandement au jeune C. Volcatius Tullus <sup>1</sup>. Comme les blés commençaient à mûrir, il partit lui-même pour la guerre d'Ambiorix, en passant par la forêt des Ardennes <sup>2</sup>, qui est la plus grande de toute la Gaule, et qui, s'étendant depuis les rives du Rhin et le pays des Tréviriens jusqu'à celui des Nerviens, embrasse dans sa longueur un espace de plus de cinq cent milles. Il envoya en avant L. Minucius Basile <sup>3</sup> avec toute la cavalerie, espérant qu'une marche prompte pourrait lui offrir quelques occasions opportunes. Il l'avertit de ne point permettre qu'on allumât de feux dans le camp, afin de ne pas révéler de loin son arrivée, et il l'instruisit que lui-même allait incessamment le suivre.

*Guerre d'Ambiorix, roi des Éburons.*

XXX. Basile exécuta ponctuellement ses ordres, et, après une marche aussi rapide qu'inattendue, il prit au

<sup>1</sup> Ce jeune Romain était vraisemblablement fils de Volcatius Tullus qui avait été consul l'an de Rome 686, et qui, après le passage du Rubicon, fut l'un des premiers personnages consulaires que César attira à son parti, et dont il se fit accompagner on se rendant au sénat.

<sup>2</sup> Cette forêt, aujourd'hui partagée entre les royaumes de France et des Pays-Bas, et qui est encore la plus grande de chacun de ces états, est loin pourtant d'avoir la même étendue qu'au temps de César. Des villes se sont élevées, et des moissons se recueillent dans plusieurs parties de ces lieux où l'œil n'apercevait que des bois et des marais. Ailleurs des cités fameuses ont disparu sans qu'on puisse en découvrir les moindres traces, et de grands empires sont tombés dont il ne reste plus que le nom et le souvenir! Ainsi tout change de face avec le temps : *Nunc sejetes ubi Troja fuit.*

<sup>3</sup> Ce L.-Minucius-Basilus, ou Basile, est placé par Suétone (*Vie de Galba*) au nombre des meurtriers de César. Beaucoup de bras qui avaient servi le général républicain se levèrent contre lui quand il voulut renverser la république; et, comme il arrive ordinairement dans les orages politiques, telle action est criminelle aux yeux des uns, qui est vertueuse aux yeux des autres. Cicéron, dans sa treizième philippique contre Marc-Antoine (x, 22), s'élevant contre la qualification de *scélérat* donnée par ce dernier à l'un des meurtriers de César, n'y répond-il pas en ces termes : « De quel crime oses-tu l'accuser, si ce n'est de t'avoir, aux ides de mars, sauvé d'une peste qui t'était si bien due ? » *Quo scelere, nisi quòd te idibus martiis à debitâ tibi peste seduxit.*

dépourvu quantité d'ennemis qui étaient dans la campagne. D'après leur rapport il se dirigea vers le lieu où l'on disait qu'Ambiorix était en personne avec un petit nombre de cavaliers. La fortune peut beaucoup à la guerre comme en toutes choses ; car de même que ç'avait été un grand hasard que la marche de Basile n'eût été révélée ni par le bruit public, ni par des courriers, et qu'il eût pu surprendre Ambiorix sans gardes et sans défense, de même ce fut un singulier effet de la fortune, qu'après s'être vu enlever ses équipages, et avoir perdu armes, chars et chevaux, Ambiorix eût pu échapper à la mort. C'est pourtant ce qui arriva, parce que, sa maison étant environnée de bois (comme le sont la plupart des habitations construites par les Gaulois), ses compagnons et domestiques, placés dans un défilé, soutinrent un instant le choc de notre cavalerie ; pendant cette courte résistance, quelqu'un des siens le mit à cheval, et les forêts protégèrent sa fuite. C'est ainsi que la fortune contribua beaucoup à mettre Ambiorix en grand péril et à l'y soustraire<sup>1</sup>.

XXXI. Il est douteux si Ambiorix ne s'abstint de rassembler ses troupes qu'avec dessein, et parce qu'il ne les croyait pas en état de combattre, ou parce que le temps lui manqua, en ayant été empêché par l'arrivée subite de notre cavalerie, qu'il présumait suivie du reste de l'ar-

<sup>1</sup> Ce n'est pas de sa propre fortune que parle ici César (comme il s'y complaisait souvent), mais du hasard en général, c'est-à-dire, de cette Fortune à laquelle les Romains avaient élevé un temple dès le règne de Servius-Tullius, les *dames romaines*, un autre plus tard, et enfin *Catulus*, un troisième, après la défaite des Cimbres. Cette fortune, dont César proclame ici l'influence se trouve-t-elle souvent au train de la raison, comme l'a dit Montaigne, qui pourrait bien être contredit sur ce point, et qui avoue lui-même, en termes fort plaisans, qu'elle fit tout à contrepoil en nos guerres de Milan (liv. Ier de ses *Essais*, chap. 33). Mais laissons un sujet qu'il est aussi difficile de nier que d'expliquer. Si la fortune était toujours du côté de la justice, combien de résultats seraient différens ! et si elle nous dévoilait toujours son influence, surtout à la guerre, combien de grandes réputations seraient exposées à s'érouler !

mée; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, par des messagers envoyés dans les campagnes, il fit secrètement avertir tous les Éburons de pourvoir à leur salut comme chacun l'entendrait. Une partie d'entre eux s'enfuit dans la forêt des Ardennes; d'autres se réfugièrent dans les marais. Ceux qui étaient voisins de l'Océan se cachèrent dans les îles que les marées ont coutume de former: beaucoup, en quittant leur pays, allèrent se fixer, avec tout ce qu'ils purent emporter, dans des contrées tout-à-fait étrangères. Cativulce, roi de la moitié du pays des Éburons, qui s'était engagé avec Ambiorix dans cette funeste campagne, vieillard brisé par l'âge et également hors de l'état de supporter les fatigues de la guerre ou celles de la fuite, après avoir chargé de malédictions Ambiorix, auteur de cette entreprise, s'empoisonna avec de l'if, qui croît en abondance dans la Gaule et dans la Germanie <sup>1</sup>.

XXXII. Bientôt les Sègnes et les Condrusiens <sup>2</sup>, peuples d'origine germane, considérés eux-mêmes comme

<sup>1</sup> Desroches, dans son *Histoire générale des Pays-Bas autrichiens* (tome II, in-8°, page 181 et suiv.), explique ces mots du texte *taxo sese exanimavit*, comme signifiant que Cativulce s'était donné la mort *en se pendant à un if*, et M. Dewez, dans son *Histoire générale de la Belgique*, tome I, page 28, avait d'abord partagé cette opinion; mais ce savant, dans la seconde édition de son *Abrégé* (page 43), est revenu à l'opinion la plus générale. César a certainement voulu dire que Cativulce *s'était empoisonné avec de l'if*: les anciens regardaient cet arbre comme vénéneux. On lit dans Pline (lib. XVI, cap. 10), *vasa etiam viatoria ex eâ (taxo) vinis in Galliâ facta mortifera fuisse compertum est*. Virgile aussi dépeint la feuille et le fruit de cet arbre comme nuisible aux abeilles: *Sic tua cyrnæas fugiant examina taxos* (Buc. ecl. IX, vers 30). Quant à la question d'histoire naturelle que présente le texte sainement entendu, l'on peut recourir aux autorités citées par Valmout de Bomare dans son dictionnaire, v° *if* ou *yf*: l'avis personnel de ce savant paraît être que l'if n'est pas essentiellement vénéneux partout, et que, s'il l'est en quelques endroits, on doit l'attribuer au climat qui lui donne cette mauvaise qualité. Un livre plus récent encore (le *Dictionnaire des sciences médicales*, imprimé à Paris chez Panckouke, 1818) fait mention de plusieurs opinions contradictoires sur cette question; les personnes qui voudront l'approfondir devront consulter cet ouvrage: la solution d'une telle question n'est point du ressort de celui-ci.

<sup>2</sup> Le Limbourg et le Condrotz.

Germanins, et établis entre les Éburons et les Tréviriens <sup>1</sup>, députèrent à César pour le supplier de ne point les compter au nombre de ses ennemis, et de ne pas confondre dans une seule et même classe tous les Germanins qui habitaient en deçà du Rhin; protestant, quant à eux, qu'ils n'avaient ni eu de pensées hostiles, ni envoyé de secours à Ambiorix. César, ayant éclairci la chose, ordonna à ces deux nations de lui ramener les Éburons fugitifs qui seraient trouvés chez elles, et leur promit qu'à ce prix nul dégât ne serait fait sur leur territoire. Ayant alors distribué ses troupes en trois parties, il envoya les bagages de toutes les légions <sup>2</sup> à Atuatuque, nom d'un château situé presque au milieu du territoire éburon, et dans le lieu même où Titurius et Aurunculéius avaient précédemment eu leur quartier d'hiver. César choisit cette position <sup>3</sup> par divers motifs, et principalement pour épargner beaucoup de travail aux soldats, qui y trouveraient en leur entier et parfait état les retranchemens de l'année précédente. Il laissa pour la garde des bagages la quatorzième légion, l'une des trois qu'il avait nouvel-

<sup>1</sup> Le pays de Liège et celui de Trèves.

<sup>2</sup> Ces légions étaient au nombre de dix, selon le détail qu'on verra plus tard.

<sup>3</sup> Cette position est fort controversée: Demarne désigne *Tongres*, se fondant sur le nom même *Atuatuca Tungrorum*, lequel nom, *Tungri*, fut donné lors de l'organisation d'Auguste au ci-devant territoire des Éburons; mais cette application a été rejetée par d'autres écrivains, comme contredite par plusieurs circonstances déduites du terrain même et de la marche des Germanins. Quelques-uns ont conjecturé que la dénomination *Atuatuca* était corrompue de *Vatuca* ou *Varuca*. Dans la divergence de ces opinions, Wendelin et Foullon placent le fort dont il s'agit à *Wittem*, entre Maëstricht et Aix-la-Chapelle, Bruining à *Maëstricht* même, et l'abbé de Feller à *Varoux*. Dans une dissertation lue à l'académie de Bruxelles, séance du 16 juin 1821, et imprimée dans les mémoires de cette académie, M. Dewez a adopté la position de *Wittem* comme fort probable, et il a combattu celle de *Tongres* comme inadmissible, l'incursion des Sicambres s'étant renfermée, d'après le texte, entre le Rhin et la Meuse, tandis que le lieu portant aujourd'hui le nom de *Tongres* se trouvait, relativement aux Sicambres, au delà de ce dernier fleuve. L'opinion émise dans cette dissertation m'a semblé très-fortement motivée, et c'est celle que j'adopte.

lement levées en Italie et en avait ramenées. Il donna à Quintus Tullius Cicéron <sup>1</sup> le commandement de cette légion, et du camp auquel il attacha deux cents cavaliers.

XXXIII. En faisant le partage de l'armée, César envoya T. Labienus avec trois légions vers l'Océan, sur les frontières des Ménapiens <sup>2</sup>; il ordonna à C. Trebonius de se rendre avec un pareil nombre de légions sur la partie du territoire éburon qui confine aux Atuatiques <sup>3</sup>, et de la ravager. Il arrêta de marcher en personne avec les trois autres légions vers l'Escaut, qui se jette dans la Meuse <sup>4</sup>, et de gagner l'extrémité de la forêt des Ardennes <sup>5</sup>, où il avait ouï-dire qu'Ambiorix s'était retiré avec un petit nombre de cavaliers. Il annonça en partant qu'il serait de retour dans sept jours, époque où devait se faire la distribution des vivres à la légion laissée pour la garde des bagages; il recommanda à Labienus de revenir dans le même temps, s'il le pouvait sans inconvénients, afin de se concerter alors, et de donner à la guerre telle direction que conseilleraient la connaissance des desseins de l'ennemi.

<sup>1</sup> Ce lieutenant est le même qui, dans la précédente campagne et la plus critique position, avait si bien soutenu contre Ambiorix la dignité romaine.

<sup>2</sup> *Ut supra*, partie de la Flandre maritime et du Brabant tirant vers la Gueldre.

<sup>3</sup> Habitans du *Namurois*, pays dans lequel n'entrait point *Atuatique*, place éburonne : cette observation n'est faite que pour prévenir toute confusion qui pourrait naître du voisinage des contrées et de l'analogie des noms.

<sup>4</sup> En l'état présent, l'Escaut ne se jette pas dans la Meuse, mais dans la mer d'Allemagne. A quelques lieues au-dessus d'Anvers, ce fleuve se divise en deux branches, dont l'une va à Flessingue et prend le nom d'Escaut *occidental*; l'autre passe près de Berg-op-zoom, et se nomme Escaut *oriental*. Ces deux branches se jettent l'une et l'autre dans la mer, fort au-dessous de la *Brille*, où est l'embouchure de la Meuse; mais il y a apparence, comme l'observe l'auteur de l'histoire belge, en son *Abrégé* (page 49), que du temps de César la Meuse communiquait avec l'Escaut *oriental* par un lit différent de son lit actuel.

<sup>5</sup> Cette forêt des Ardennes s'étendait vraisemblablement alors jusqu'aux environs de Berg-op-zoom : les dix-neuf siècles écoulés depuis César ont bien restreint cette étendue.

XXXIV. Ces Éburons n'avaient, comme on l'a déjà dit, aucune troupe organisée, aucune garnison, aucune place qui fût en état de défense : ce n'étaient que bandes dispersées çà et là : se présentait-il un vallon couvert, un lieu environné de bois ou un marais de difficile accès, ces bandes s'arrêtaient partout où elles se croyaient en sûreté. Ces retraites étaient connues du voisinage, et beaucoup de précautions étaient nécessaires, non pour protéger la masse de l'armée ( car elle n'avait en corps rien à craindre d'ennemis épouvantés et dispersés ), mais pour mettre à l'abri chaque soldat en particulier ; ce qui arrivait en détail jusqu'à intéresser l'armée tout entière ; car l'appât du butin entraînait un grand nombre de soldats à de grandes distances, et les forêts les empêchaient de marcher en corps de troupes par des chemins peu frayés et très-couverts. Tel était donc l'état des choses que, si l'on voulait en finir et exterminer cette race de scélérats<sup>1</sup>, il fallait faire beaucoup de détachemens par pelotons agissant à discrétion, et que, si l'on tenait des compagnies entières réunies sous leurs enseignes, comme le demandaient l'art militaire et les usages de l'armée romaine, la nature même du pays venait au secours des barbares, qui avaient, chacun en particulier, assez d'audace pour tendre des pièges à nos soldats, et pour en-

<sup>1</sup> Ce ne sont plus seulement des barbares qu'il plaît à César de voir dans les Éburons, ce sont des scélérats. Quels scélérats ! ils défendaient leur territoire et leurs vies. On brûlait leurs maisons, on pillait leurs récoltes, et c'étaient des scélérats à exterminer, s'ils rendaient une partie du mal qui leur était fait ! A la vérité, leur roi Ambiorix avait été déloyal envers Sabinus ; César pouvait donc le tenir pour très-coupable, et même, d'après de trop nombreux exemples, se montrer sévère envers les sujets de ce prince : *Sepè luit populus pœnas unius iniqui*. Les Éburons, traités en ennemis, subissaient la conséquence de cet autre désespérant axiome : *Quidquid delirant reges plectuntur Achivi*. Tant de rigueur était assez déplorable pour que le vainqueur s'abstînt de noter d'ignominie les vaincus. La résistance des Éburons eût été célébrée comme héroïque, si elle eût été heureuse. O combien à la guerre, et plus encore dans les dissensions politiques, n'est-on pas disposé à prodiguer à son ennemi des qualifications souvent réprochées par la raison et la justice !

velopper ceux qui s'écartaient de leurs enseignes <sup>1</sup>. Dans ces difficiles conjonctures, il fallait user de toutes les précautions possibles, et, malgré l'esprit de vengeance qui animait tous nos soldats, il valait mieux faire moins de mal à l'ennemi que de s'exposer trop à en recevoir soi-même. César avait donc député à tous les pays voisins pour les inviter par l'espoir du butin à venir piller le territoire des Éburons; il aimait mieux voir périr des Gaulois que des légionnaires au milieu de ces forêts, et il espérait en même temps qu'une invasion opérée par une si grande multitude aurait pour effet d'exterminer la race, et d'effacer jusqu'au nom de cette coupable nation. Incontinent on vit accourir de tous côtés un grand nombre de pillards.

*Attaque du camp de Cicéron par les Sicambres.*

XXXV. Pendant que ces scènes de dévastation se passaient sur tous les points du territoire éburon, l'on approchait de ce septième jour où César avait résolu d'être de retour près de la légion laissée pour garder les bagages. L'on eut alors occasion de connaître combien le hasard est puissant à la guerre <sup>2</sup>, et combien d'incidents lui sont dus : les ennemis étaient dispersés et frappés d'épouvante, comme on l'a dit; il n'y avait aucune troupe qui pût nous causer le moindre sujet de crainte. Le bruit répandu que le territoire des Éburons était abandonné au pillage, et que tous leurs voisins étaient invités à fondre sur cette proie, ce bruit était parvenu au delà

<sup>1</sup> Cette manière de faire la guerre devait, sauf les modifications inhérentes à des temps et des lieux différents, offrir quelques rapports avec la tactique des guérillas espagnols. César, qui s'en trouvait fort incommodé, l'eût été vraisemblablement davantage si les Éburons eussent eu des *Mina* pour chefs.

<sup>2</sup> Voilà César remarquant encore l'influence du hasard à la guerre : certains généraux de l'époque actuelle n'en conviendraient pas avec la même franchise, et sans quelque restriction. En *cas de succès*, le résultat n'est dû qu'à leurs combinaisons, et le hasard n'a de part qu'aux *revers*.

du Rhin jusqu'aux Germains. Aussitôt les Sicambres<sup>1</sup> riverains de ce fleuve, chez lesquels s'étaient, comme on l'a dit plus haut, retirés les Usipètes et les Tenchtères<sup>2</sup> après leur défaite, rassemblèrent deux mille cavaliers qui, sur des bateaux et radeaux, passèrent le Rhin à trente milles au-dessous de l'endroit où était le reste de pont protégé par la garnison que César y avait laissée. Arrivés au territoire des Éburons, ils ramassent une multitude de fuyards et une grande quantité de bestiaux dont les barbares sont très-avides. Alléchés par le butin ils pénètrent de plus en plus avant; il n'est ni forêts, ni marais capables d'arrêter ces hommes habitués dès l'enfance à la guerre et aux brigandages. Ayant interrogé leurs prisonniers sur le lieu où était César, ils apprennent qu'il s'était porté fort au loin, et que l'armée en avait fait autant. En ce moment un de ces prisonniers leur adressant la parole : *Comment poursuivez-vous*, dit-il, *une si mince et si misérable proie, tandis que la plus haute fortune s'offre à vous ! dans trois heures vous pouvez arriver à Atuatuque : là se trouvent toutes les richesses de l'armée romaine protégées par une garnison si faible, qu'elle ne suffit pas à border le rempart, et qu'il n'est pas un seul légionnaire qui ose s'avancer hors de ses retranchemens.* Pleins d'espérance, les Germains mettent aussitôt à couvert le butin qu'ils avaient déjà fait, et

<sup>1</sup> Ces Sicambres ou Sigambres devaient habiter le pays borné par la rive droite du Rhin, entre les cours de la Lippe, de la Roër et de la Sieg, et ils avaient probablement reçu leur nom de cette dernière rivière prenant sa source non loin de Dillembourg, et se jetant dans le Rhin, à peu près vis-à-vis de Bonn : cette position est celle que M. Dewez a adoptée d'après de fort solides raisonnemens. Il est à espérer que ce savant développera bientôt lui-même son opinion, ou dans une dissertation particulière, ou dans l'un des corps d'histoire qui sont l'objet journalier de ses travaux. Cette nation sicambre est celle d'où descendait Clovis, et à laquelle se rattache avec le plus de vraisemblance l'origine des *Francs* ou *Français* qui envahirent les Gaules. (Voyez la note du liv. iv, chap. 16.)

<sup>2</sup> Sur ces *Usipètes* et *Tenchtères*, voy. la note du liv. iv, chap. 1er.

marchent sur Atuatuque, prenant pour guide le prisonnier même qui leur avait donné cet avis.

XXXVI. Cicéron, qui tous les jours précédens avait, d'après les ordres de César, mis le plus grand soin à ce que tous les soldats restassent au camp, et à ce que nul valet même ne sortît des retranchemens, voyant le septième jour arrivé, n'espérait plus que César revînt dans le terme indiqué, soit d'après le bruit répandu qu'il était allé plus loin, soit aussi dans l'absence de tout ce qui annonce un retour. Les soldats, sévèrement retenus dans l'enceinte du camp, se plaignaient de la patience d'un chef qui les traitait presque comme s'ils eussent été assiégés, et ces plaintes étaient parvenues à toucher Cicéron, qui d'ailleurs ne pouvait se figurer que, dans l'état de dispersion et presque d'anéantissement où étaient les ennemis cernés par neuf légions et une nombreuse cavalerie <sup>1</sup>, il eût à redouter aucune attaque pendant qu'une partie de son monde serait à la distance seulement de trois milles. Il envoya donc cinq cohortes couper des blés dans la campagne la plus voisine, séparée du camp par une colline seulement. Environ trois cents hommes de diverses légions, restés au camp comme malades, et entrés en convalescence depuis le départ de César, sortirent en même temps sous une seule et même enseigne; enfin une multitude de valets <sup>2</sup> et un grand nombre de chevaux, qui

<sup>1</sup> Ceci s'applique évidemment à l'ensemble des quartiers occupés par l'armée romaine. Il y avait en effet, outre la légion qui gardait les bagages dans le château d'Atuatuque, neuf autres légions distribuées comme il a été dit, chapitre 33 du présent livre. Total, dix légions.

<sup>2</sup> Les valets laissés aux bagages devaient être fort nombreux; car César, parti pour une simple expédition de quelques jours, n'en avait certainement emmené avec lui que la quantité strictement nécessaire; à la vérité, chez les Romains, les valets et les serviteurs à la suite des armées étaient en moindre nombre que chez les Perses et même chez les Grecs. On lit dans Thucydide (liv. III, chap. 17) que les *oplûtes*, qui étaient l'infanterie pesamment armée des Grecs, avaient chacun leur valet. Mais la discipline romaine ne se serait point accommodée d'un régime qui aurait admis autant de valets que de lé-

avaient été laissés en dépôt au camp, obtinrent la permission de suivre et la mirent en usage.

XXXVII. Durant cette espèce de promenade, surviennent par hasard les cavaliers germains, qui incontinent et tout d'une course entreprennent de pénétrer dans le camp par la porte Décumane. Ils n'avaient été aperçus, à cause des bois couvrant cette partie, que lorsqu'ils se furent approchés du camp à si peu de distance, que les marchands, dont les tentes étaient sous le rempart, n'eurent pas même le temps de se retirer. Dans une position aussi inopinée, un grand trouble s'empare de nos soldats, et la cohorte de garde a beaucoup de peine à soutenir le premier choc. Cependant les ennemis se répandent de tous côtés pour y chercher un passage, et nos gens se suffisent à peine pour défendre les portes; la nature du local et les fortifications qu'on y avait ajoutées défendaient seules les autres issues. L'alarme règne dans tout le camp; l'on se demande l'un à l'autre la cause de ce tumulte, et l'on ne songe ni à se réunir sous les enseignes, ni à garnir les postes. Celui-ci annonce que le camp est déjà pris, celui-là soutient que les barbares sont arrivés en vainqueurs, après avoir détruit l'armée et tué le général: la plupart se livrent à des idées superstitieuses tirées du lieu même, et n'ont plus sous les yeux que la catastrophe de Cotta et de Titurius tués dans ce même château: une si grande consternation confirme les barbares dans l'opinion que les prisonniers leur avaient donnée du dénûment de notre garnison; ils essaient donc de pénétrer de vive force, en s'exhortant eux-mêmes à ne pas laisser échapper de leurs mains une si riche proie.

gionnaires. A l'exception des domestiques spécialement attachés à quelques principaux officiers, les serviteurs à la suite de l'armée (*lixæ, calones*) avaient des supérieurs dont ils recevaient et exécutaient les ordres, chacun dans son emploi et pour le service général; mais ils n'avaient pas de maîtres particuliers.

XXXVIII. Parmi les malades restés au château d'Atuatuque se trouvait ce Publius Sextius Baculus qui avait servi sous César en qualité de primipile, et dont il a été parlé dans le récit des combats précédens <sup>1</sup>. Il y avait cinq jours qu'il n'avait pris de nourriture. Néanmoins, inquiet sur le salut de ses compagnons et sur le sien, il sort de sa tente sans armes. Il voit combien l'ennemi est proche et le péril pressant. Il s'empare des premières armes qu'il aperçoit, et se place à une porte pour la défendre. Il est suivi des centurions de la cohorte de garde, et tous ensemble ils opposent quelque résistance. Grièvement blessé, Sextius perd connaissance, et l'on a beaucoup de peine à le sauver en le passant de mains en mains. Mais, pendant le temps qu'avait duré cette résistance, les compagnons de Sextius avaient repris assez de courage pour oser rester sur le rempart et pour le garnir en apparence.

XXXIX. Cependant ceux des nôtres qui étaient allés au fourrage entendent à leur retour beaucoup de bruit. Les cavaliers courent en avant et apprennent le mauvais état de nos affaires. Il n'y avait là nul retranchement qui leur offrît un abri dans leur épouvante. Les soldats nouvellement enrôlés, et peu expérimentés dans l'art de la guerre, se tournent vers les tribuns légionnaires et vers les centurions pour attendre leurs ordres. Il n'est personne d'assez courageux pour n'être point troublé par la nouveauté d'une telle position. De leur côté, les barbares, apercevant de loin les enseignes romaines, cessent un moment leur attaque, et croient d'abord que c'est le

<sup>1</sup> Ce primipile, déjà cité au 110<sup>e</sup> livre de ces mémoires, chap. 25, ne doit pas être confondu avec Publius Sextius qui avait été tribun du peuple sous le consulat de Lentulus et Metellus, et pour qui Cicéron avait, en l'an de Rome 697, composé le plaidoyer connu sous le titre, *oratio pro Sextio*. L'identité des nom et prénom rend seulement probable que celui dont il s'agit ici, surnommé *Baculus*, appartenait à la même famille.

retour des légions que les prisonniers leur avaient dit s'être portées au loin; mais bientôt après, pleins de mépris pour des troupes si peu nombreuses, ils fondent sur elles de toutes parts.

XL. Les valets se précipitent sur un tertre voisin, d'où bientôt chassés, ils se replient sous les enseignes, et viennent épouvanter les soldats même les moins timides. Les uns pensent qu'en formant le coin, et vu la proximité du camp, ils doivent s'y porter de vive force, espérant que, si une partie d'entre eux est enveloppée et succombe, le reste du moins pourra se sauver. Les autres, au contraire, sont d'avis que l'on tienne ferme sur la colline, et que tous ensemble courent la même fortune. Ce dernier avis n'était pas celui des vieux soldats, qui, comme on l'a dit plus haut, marchaient réunis sous une même enseigne <sup>1</sup>. Ceux-ci donc, après s'être réciproquement encouragés, et sous la conduite de leur chef C. Trébonius, chevalier romain, se font jour à travers les ennemis; et tous, jusqu'au dernier, rentrent au camp sans avoir reçu de blessures. Les valets et les cavaliers

<sup>1</sup> Cette seule et même enseigne (*vexillum*) sous laquelle étaient réunis les convalescens de différens corps n'était pas l'enseigne (*signum*) qu'avait chaque manipule ou compagnie de légionnaires; l'on conçoit aisément qu'une chose aussi sacrée ne quittait pas la compagnie, et n'était pas de nature à être cédée ni prêtée à d'autres corps ou détachemens étrangers à la légion même. Ainsi, lorsque les soldats romains étaient arrivés par l'âge ou par des blessures au terme de leur service actif, ils étaient attachés, en sortant de leurs légions respectives, à un drapeau sous lequel ils vivaient en commun jusqu'à ce qu'ils eussent été mis en possession des champs qui leur avaient été promis comme récompense de leurs services. (*Voy. Calepin, v<sup>o</sup> vexillatio.*) On lit aussi dans Tacite (*Annal.*, lib. 1, cap. 36) que Germanicus, pour apaiser une sédition de soldats mécontents de ne point recevoir le prix de leurs longs services, se chargea de porter leurs plaintes à Tibère, et les retint *sub vexillo*, les dispensant dès lors de tout devoir autre que de repousser l'ennemi: *retineri sub vexillo, cæterorum immunes, nisi propulsandi hostis*. L'emploi du mot *vexillum* nous semble donc avoir plus particulièrement appartenu au drapeau que recevaient des hommes détachés de différens corps, ou placés hors d'un cadre régulier; et le texte actuel est favorable à cette explication.

qui étaient à leur suite , ayant profité de ce choc , sont également sauvés par cet acte de courage. Mais ceux qui étaient restés sur la colline , et à qui manquait l'expérience militaire , ne surent ni persévérer dans leur résolution de se défendre sur la hauteur , ni imiter la prompte et vigoureuse irruption de leurs camarades ; de sorte qu'en essayant de regagner le camp , ils s'engagèrent dans une mauvaise position. Leurs centurions , dont beaucoup avaient été portés des rangs inférieurs d'autres légions aux rangs supérieurs de celle-ci <sup>1</sup> , à titre de récompense de leur valeur , ne voulurent point perdre leur ancienne gloire , et se firent tuer en combattant avec un grand courage , dont le résultat fut du moins qu'après avoir fait reculer les ennemis , une partie de nos soldats put rentrer au camp , contre toute espérance ; l'autre partie ayant péri enveloppée par les barbares.

XLI. Lorsque les Germains virent nos soldats bien établis dans le camp , et qu'ils eurent perdu l'espoir de le forcer , ils retournèrent chez eux avec le butin qu'ils avaient déposé dans les forêts. Et telle fut la terreur qu'ils avaient inspirée , que , même après leur départ , et dans la nuit suivante , C. Volusénus , envoyé en avant avec la cavalerie de César , et rentré au camp , n'obtint pas croyance en annonçant que César arrivait lui-même avec son armée intacte. L'impression de la peur avait été si profonde , que les soldats , dont l'esprit en avait été presque aliéné , soutenaient encore que les légions avaient été détruites , que la cavalerie seule avait pu échapper par la fuite , et que , si l'armée n'avait pas éprouvé de grands revers , les Germains n'auraient point osé attaquer notre camp. L'arrivée de César put seule dissiper le doute et la crainte.

<sup>1</sup> Il s'agit ici d'un avancement *extraordinaire* , et qui avait été accordé comme une haute récompense : l'avancement *ordinaire* s'opérait dans la même légion , et d'échelon en échelon. ( Voy. Nieupoort , liv. v , chap. 2. )

XLII. A son retour, César qui n'ignorait point ce que sont les événemens de la guerre, se plaignit uniquement de ce que les cohortes étaient sorties du camp dont elles formaient la garnison. Il remontra qu'on n'aurait pas dû laisser matière au plus léger accident, et que l'arrivée subite des ennemis pouvait entraîner les plus grands malheurs, dont on avait été d'autant plus près que ce n'était pas sans beaucoup de peine qu'on était parvenu à repousser les barbares des retranchemens et des portes du camp. Ce qui, au surplus, lui semblait le plus étonnant dans cette aventure, c'était que les Germains, ayant passé le Rhin dans l'unique dessein de ravager le territoire d'Ambiorix, eussent, en venant attaquer le camp des Romains, rendu à ce même Ambiorix le plus grand service qu'il pût désirer <sup>2</sup>.

XLIII. César, s'étant de nouveau mis en route, et ayant rassemblé un grand nombre de troupes fournies par les peuples voisins, les envoya de tous côtés pour détruire les Éburons. On mit le feu à tous leurs bourgs et à toutes les habitations éparses qu'on put découvrir. Le pillage fut universel. Tout le blé qui n'avait point péri par les pluies et par une saison très-contraire fut con-

<sup>1</sup> Il est assez remarquable que César ne fasse porter ses plaintes ni sur l'impéritie ni sur la lâcheté de cinq cohortes qui pouvaient bien se défendre contre deux mille Sicambres, ou tout au moins percer à la suite des vétérans. Les détails qui précèdent indiquent assez le jugement que César portait sur leur conduite; mais sa politique lui conseillait de ne blâmer que la sortie en elle-même et toute seule, en négligeant le reste; *dégarnir le camp*, voilà, aux yeux de César, le tort primitif et la faute principale, *faute* qui n'eût pas moins existé quand la rentrée au camp se serait opérée sans perte. En réduisant ses réprimandes à ce seul point, César imprimait un plus grand respect pour la discipline; c'était son but essentiel: le passé ne lui appartenait plus; mais il songeait à l'avenir.

<sup>2</sup> Véritablement cette interversion de rôle est fort singulière, et d'autant plus remarquable qu'elle s'était opérée comme par hasard et sans combinaisons. Elle était, certes, bien étrangère à ces variations politiques qui, prenant naissance dans les cabinets des princes ou de leurs ministres, font des alliés de la veille les ennemis du lendemain.

sommé par une si grande multitude d'hommes et de chevaux, que ceux-là même d'entre les ennemis qui seraient parvenus à nous échapper en se cachant, semblaient devoir périr de faim et de misère après le départ de l'armée <sup>1</sup>. Dans des lieux parcourus en tous sens par la cavalerie, il arrivait fréquemment que des prisonniers rapportaient avoir rencontré Ambiorix dans sa fuite, et soutenaient qu'il ne pouvait être loin; de manière que, pleins d'espérance de le saisir, et se donnant une peine infinie, ceux qui aspiraient à une haute faveur près de César, mettaient à la poursuite d'Ambiorix un zèle presque surnaturel, et semblaient toujours n'avoir manqué que de peu d'instans une si importante capture. Mais à la faveur des antres, des bois et des défilés, et en se dérochant de nuit, Ambiorix parvint à gagner d'autres régions, sans autre escorte que celle de quatre cavaliers, les seuls auxquels il eût osé se confier.

**XLIV.** Après cette dévastation du territoire éburon, César ramena l'armée, diminuée toutefois de deux cohortes, à Durocortore <sup>2</sup>, capitale des Rémois; et ayant convoqué en ce lieu l'assemblée de la Gaule <sup>3</sup>, il résolut de s'y occuper de l'affaire des Sénonais et des Carnutes <sup>4</sup>. Ayant en conséquence prononcé la sentence de mort contre Accon, qui avait été le chef de la révolte, il lui fit

<sup>1</sup> En traçant ce tableau de destruction, César ne le fait point, selon son usage, précéder de réflexions sur sa *clémence*, et il semble même se complaire dans le récit de cette dévastation; certes, elle ne pouvait être plus horrible, et cependant l'on verra plus tard que le vainqueur ne jugea point cette punition complète, puisque le même territoire sera, sans nouveau motif, livré, dans sa huitième campagne, à un second pillage universel. (Voy. la note sur le chap. 39 du liv. VIII, ci-après.)

<sup>2</sup> Aujourd'hui la ville de Reims.

<sup>3</sup> Cette assemblée était de l'espèce de celles dont César avait établi l'usage pour sa propre commodité. (Voy. la note sur le chap. 3 du présent livre.)

<sup>4</sup> Peuples occupant, les premiers le territoire de Sens, et les seconds, celui de Chartres.

subir le supplice en usage chez les anciens <sup>1</sup>. Plusieurs de ses complices, craignant le même sort, prirent la fuite. Après leur avoir interdit le feu et l'eau <sup>2</sup>, César envoya deux légions hiverner chez les Tréviriens <sup>3</sup>, deux chez les Lingons <sup>4</sup>, et les six autres chez les Sénonais <sup>5</sup>. Et lorsqu'il eut pourvu aux subsistances de l'armée, il partit, selon sa coutume, pour tenir l'assemblée de la Gaule cisalpine.

<sup>1</sup> Rollin, en son Histoire romaine (tome II, pages 612 et 613), parle de divers supplices usités chez les Romains. Celui qui fut infligé à Accon dut être d'avoir la tête tranchée avec la hache que portaient les licteurs, après avoir été préalablement frappé de verges. L'ouvrage de Nieupoort retrace ces supplices avec plus de développemens, page 142 et suivantes. (Édition de 1741, in-12.)

<sup>2</sup> Cette interdiction du feu et de l'eau emportait la prohibition de reparaitre sur le territoire, et équivalait à l'*exil*, dont le mot n'était pourtant pas employé dans la condamnation. (Voy. les auteurs cités en la précédente note.)

<sup>3</sup> Territoire de Trèves.

<sup>4</sup> Territoire de Langres.

<sup>5</sup> Territoire de Sens.

} Voy. les précédentes notes concernant ces trois peuples.

---

---

## LIVRE SEPTIÈME.

---

( An de Rome 701 ; avant Jésus-Christ , 52. )

**Nouveaux mouvemens dans la Gaule. Massacre à Genabe <sup>1</sup> des Romains trouvés dans cette ville. Vercingétorix est nommé par les Gaulois commandant général de leurs armées. Marches de Vercingétorix et de Lutérius, autre chef gaulois. César accourt et se rend successivement maître de Vellaunodun <sup>2</sup>, Genabe et Noviodun <sup>3</sup>. Il se dirige sur Avarique <sup>4</sup>. Vercingétorix propose aux siens de couper les vivres à César en brûlant tout le pays. Cette proposition est adoptée, on n'excepte qu'Avarique. Siège de cette ville par les Romains. Elle se défend long-temps et vaillamment. Enfin elle est prise et ses habitans sont passés au fil de l'épée. Vercingétorix console les Gaulois et fait de nouvelles levées. César, pendant son séjour à Avarique, est informé des dissensions survenues chez les Éduens. Il convoque à Noviodun <sup>5</sup> une assemblée des principaux habitans de cette nation, et statue sur leurs différends. Vercingétorix marche vers Gergovie <sup>6</sup>, César l'y suit. Siège de Gergovie. Défection de l'Éduen Litavicus. Les Eduens, trompés par de faux rapports, arrêtent et jettent dans les fers les Romains trouvés sur leur territoire. Ils reconnaissent leur erreur et implorent leur pardon. César le leur accorde. Il poursuit les opérations du siège de Gergovie. Affaire générale dans laquelle les Romains essuient un grand échec. César lève le siège de Gergovie et tend à opérer sa jonction avec Labienus, qui occupait le territoire des Sénonais et des Parisiens. Récit de ce qui s'était passé sur ces points, et de la grande bataille que Labienus avait gagnée près de Lutèce <sup>7</sup>. Défection ouverte des Éduens. Assemblée à Bibracte <sup>8</sup> où Vercingétorix est confirmé dans le commandement général des armées gauloises. Il marche contre les Romains. Combat de cavalerie où ces derniers ont l'avantage et font prisonniers plusieurs généraux gaulois.**

<sup>1</sup> Orléans.

<sup>2</sup> Château-Landon.

<sup>3</sup> Neuvy.

<sup>4</sup> Bourges.

<sup>5</sup> Autre Noviodun, aujourd'hui *Nevers*.

<sup>6</sup> Clermont en Auvergne.

<sup>7</sup> Paris.

<sup>8</sup> Autun.

Retraite de Vercingétorix sur Alise <sup>1</sup>. Siège mémorable de cette place. Description des travaux relatifs à l'attaque et à la défense. Corps nombreux de Gaulois se mettant en mouvement pour secourir les assiégés. Embarras causés à ces derniers par la disette. Discours remarquable de Critognat à ce sujet. Arrivée des secours attendus par les assiégés. Bataille générale près d'Alise. Les Romains sont vainqueurs, la place tombe en leur pouvoir et Vercingétorix se livre à César. Les Éduens et les Arverniens se soumettent et obtiennent d'être traités avec ménagement.

I. LA Gaule étant tranquille, César, comme il l'avait arrêté, se rendit en Italie pour y tenir l'assemblée. Il y apprit le meurtre de P. Clodius <sup>2</sup>, et ayant eu connaissance du sénatus-consulte qui appelait aux armes toute la jeunesse d'Italie, il résolut de lever des troupes sur tous les points de la province. Les nouvelles de ce qui se passait à Rome parvinrent bientôt dans la Gaule transalpine, et les Gaulois ajoutaient à ces bruits (assertion rendue fort vraisemblable par les circonstances) que César était retenu en Italie par les troubles civils, et qu'en de si grandes dissensions il lui était impossible de se rendre à l'armée. Voulant donc profiter de cette occasion, les peuples qui déjà auparavant ne supportaient qu'avec douleur le joug du peuple romain commencèrent à former des projets de guerre avec plus de liberté et d'audace. Rassemblés entre eux dans des forêts et d'autres lieux écartés, les principaux Gaulois y exhalaient leurs plaintes sur la mort d'Accon; ils se disent menacés du même sort; ils déplorent le triste état de la Gaule, et cherchent, par toutes sortes de promesses et par l'espoir des plus grandes récompenses, des chefs qui veuillent

<sup>1</sup> Aujourd'hui Sainte-Reine-en-Auxois, Bourgogne.

<sup>2</sup> L'auteur de ce meurtre était Milon, dont Cicéron entreprit la défense, et pour lequel il composa ce plaidoyer que nous connaissons sous le titre *oratio pro Milone*. Le turbulent Claudius, de l'ancienne famille Claudienne, était entré par la voie de l'adoption dans la classe plébéienne, afin de pouvoir être tribun du peuple; c'était l'un des plus ardens ennemis de Cicéron.

commencer la guerre, et rendre, au péril de leurs vies, la liberté à leur pays. Ils font surtout valoir l'importance dont il est pour eux de couper à César ses communications avec l'armée, avant que leur projet éclate. Ils se disent que la chose est facile, vu que les Romains n'oseraient sortir de leurs quartiers en l'absence de leur général, ni celui-ci se diriger vers les légions, seul et sans escorte; et qu'enfin il vaut mieux mourir en combattant que de ne pas recouvrer l'ancienne gloire militaire et la liberté qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres <sup>1</sup>.

### *Révolte de la Gaule.*

II. Pendant qu'on agite ces grands intérêts, les Carnutes déclarent qu'il n'y a aucun danger qu'ils ne soient prêts à affronter pour le salut commun, et ils s'engagent les premiers à prendre les armes. Mais, comme il était impossible de s'entre-donner patemment des otages, dans la crainte d'ébruiter l'affaire, ils demandent que, selon qu'il se pratique dans leurs plus graves cérémonies, chacun jure sur les étendards réunis en faisceaux de ne point les abandonner une fois la guerre commencée. Cette proposition ayant été couverte d'applaudissemens, tous les chefs présens prêtèrent le serment <sup>2</sup>, et se sépa-

<sup>1</sup> Conçoit-on de plus nobles sentimens? et pourtant ceux qui les professent vont avoir à combattre le même homme qui, selon que l'observe Toulougeon, semble convenir qu'à leur place il en eût fait autant.

<sup>2</sup> Le serment aux drapeaux était aussi à Rome l'une des institutions les plus révérees; l'on sait toutefois de quelle manière ce serment fut observé lors de la retraite du peuple sur le mont sacré. Les soldats abandonnant leurs généraux, mais ayant le plus grand soin de garder leurs enseignes et de les emporter avec eux, crurent ne point blesser leurs devoirs religieux en déferant à la lettre de leur serment. Ce n'était chez eux qu'ignorance et simplicité; mais en d'autres temps, et chez d'autres hommes, l'on a vu toutes les facultés de l'esprit s'exercer aux plus subtiles interprétations pour éluder l'effet du serment. Les annales du jésuitisme en offrent des milliers d'exemples où il serait bien inutile de chercher de la bonne foi: cette qualité ne passa jamais pour être celle des révérends pères.

rèrent après avoir pris jour pour l'exécution de leurs projets.

III. Ce jour arrivé, les Carnutes, ayant à leur tête Co-tuatus et Conetodunus, hommes déterminés à tout, courent, à un signal donné, à Genabe<sup>1</sup>, où ils pillent et massacrent tous les citoyens de Rome qui s'y trouvaient pour affaires de commerce, et entre autres C. Fusius Cotta, honnête chevalier romain, chargé par César de l'intendance des vivres. Le bruit de ce massacre parvint bientôt aux autres pays gaulois; car, dès qu'il s'est passé dans la Gaule quelque événement d'une haute importance, la nouvelle en est portée avec de grandes clameurs aux campagnes et régions contiguës, qui se la transmettent de proche en proche avec une grande vitesse, comme il arriva dans cette circonstance, puisque ce qui s'était passé à Genabe, au lever du soleil, fut connu sur le territoire des Arverniens avant la fin de la première veille, bien qu'il y eût de l'un à l'autre pays une distance d'environ cent soixante milles<sup>2</sup>.

*Confédération de la Gaule sous le commandement de  
Vercingétorix.*

IV. Parmi ces Arverniens se trouvait Vercingétorix, fils de Celtillus, jeune homme jouissant d'un grand cré-

<sup>1</sup> Orléans.

<sup>2</sup> Ainsi de simples piétons, se relevant d'intervalle à autre, auraient transmis la nouvelle à cinquante-quatre lieues en douze à quatorze heures au plus (ce qui est tout l'espace de temps qu'on peut admettre en hiver entre le lever du soleil et huit à neuf heures du soir)! Voilà ce qu'il est difficile de croire; car c'est tout au plus ce qu'aurait pu faire, dans cette saison spécialement, un cavalier à franc étrier, et avec des relais préparés. Nous avons vu (liv. v) une nouvelle transmise à seize ou dix-sept lieues en neuf à dix heures, et c'était en été, par des chemins vraisemblablement meilleurs; la proportion était donc fort différente, et l'assertion devenait croyable, quoique déjà ce fût, selon l'historien lui-même, une espèce de tour de force. Du reste, comme dans le cas actuel il s'agissait d'un fait précédemment concerté entre plusieurs chefs, dont les uns étaient retournés à Gergovie, tandis que les autres étaient restés à

dit, et dont le père, devenu le plus puissant des Gaulois, avait été mis à mort par ses propres concitoyens, comme aspirant à la royauté. Vercingétorix, partageant le commun désir d'expulser les Romains de la Gaule, assemble ses cliens, et les enflamme aisément; mais son dessein étant connu, Gobanition, son oncle, et les autres principaux Arverniens qui n'approuvaient point cette entreprise, courent aux armes, et obligent Vercingétorix à sortir de Gergovie <sup>1</sup>. Celui-ci cependant ne renonce pas à son projet. Il enrôle dans la campagne des vagabonds et des gens perdus de dettes ou de débauches; puis, à la tête de cette troupe, il amène à son parti les Arverniens qu'il rencontre. Il les exhorte à prendre les armes pour leur commune liberté; et, ayant ainsi considérablement augmenté ses forces, il parvient à chasser de la ville les mêmes hommes qui peu de temps auparavant l'en avaient chassé lui-même. Il est immédiatement proclamé roi par son parti, et il députe de tous côtés pour exhorter chaque pays à rester fidèle à la cause commune. En très-peu de temps il obtient l'alliance des Sénonais, des Parisiens, des Pictons <sup>2</sup>, des Cadurciens <sup>3</sup>, des Turons <sup>4</sup>, des Auleriens <sup>5</sup>, des Lémovices <sup>6</sup>, des Andes <sup>7</sup>, et de tous les autres peuples qui bordent l'Océan. D'un consentement unanime on lui défère le suprême comman-

Genabe, ils avaient pu convenir de signaux pour s'instruire de l'exécution de leur projet; et la chose ainsi expliquée devient non-seulement vraisemblable, mais d'une extrême simplicité.

<sup>1</sup> Clermont, capitale de l'Auvergne, ou, plus exactement, la montagne appelée *Gergois*, qui est tout près de cette ville.

<sup>2</sup> Le Poitou.

<sup>3</sup> Le Querci.

<sup>4</sup> La Touraine.

<sup>5</sup> Il y avait trois peuples appelés *Auleriens* : *Auleri Cenomani* (le Maine) *Auleri Diablintes* (que l'on croit être le Perche), et *Auleri Ebuovices* (territoire d'Évreux en Normandie.) Le nom générique, étant seul employé, semble indiquer que ces trois peuples entraient dans l'alliance.

<sup>6</sup> Le Limousin.

<sup>7</sup> L'Anjou.

dement. Muni de cette autorité, il ordonne à tous ces peuples de lui livrer des otages, et de lui envoyer promptement un certain nombre de soldats. Il prescrit la quantité d'armes que chaque nation devra avoir chez elle, et avant quel temps le tout devra se faire. Il s'applique principalement à ce qui regarde la cavalerie. Il joint à une extrême activité beaucoup de sévérité dans son commandement. Il contraint par l'énormité des peines tous ceux dont l'opinion est flottante; car les délits majeurs étaient punis par le feu et par les plus cruelles tortures; et, pour les plus légères fautes, les coupables étaient renvoyés chez eux avec les oreilles coupées ou les yeux crevés, afin de servir d'exemple aux autres, et de les épouvanter par la grandeur du châtement.

V. Ayant par de tels moyens promptement rassemblé une armée, Vercingétorix en envoya une partie chez les Ruthéniens <sup>1</sup>, sous les ordres du Cadurcien Luterius, homme d'une extrême audace; et il marcha lui-même contre les Bituriges <sup>2</sup>. A son arrivée, ceux-ci députèrent aux Éduens, leurs alliés, pour leur demander des secours qui les missent à même de résister plus facilement aux ennemis. Les Éduens, de l'avis des lieutenans laissés par César près de l'armée, avaient envoyé au secours des Bituriges plusieurs corps, tant d'infanterie que de cavalerie; mais étant arrivés à la Loire, qui sépare le territoire de ces deux peuples, ces troupes s'arrêtèrent; et ayant passé plusieurs jours sans oser traverser le fleuve, elles revinrent en leur pays, alléguant à nos lieutenans que la crainte d'être trahies par les Bituriges leur avait fait rebrousser chemin, parce qu'elles avaient été informées que, si elles passaient le fleuve, elles seraient enveloppées d'un côté par les Bituriges, et de l'autre par les

<sup>1</sup> Le Rouergue.

<sup>2</sup> Le Berri.

Arverniens. Cette excuse était-elle fondée? ou n'était-ce qu'une perfidie des Éduens eux-mêmes? c'est un point sur lequel rien de certain ne peut-être avancé, parce qu'il n'y a rien de constant. Aussitôt après la retraite des Éduens, les Bituriges s'allièrent avec les Arverniens.

VI. Ces nouvelles étant parvenues à César dans un temps où déjà il pouvait apercevoir que le mérite de Pompée faisait prendre une meilleure face aux affaires de Rome <sup>1</sup>, il partit pour la Gaule transalpine. Y étant arrivé, il avait à surmonter une grande difficulté; c'était de savoir comment il pourrait parvenir à son armée; car il sentait que, s'il faisait venir les légions dans la province, elles pourraient être attaquées en route, et forcées de combattre en son absence; et que si, au contraire, il allait lui-même joindre l'armée, le salut de sa personne serait fort compromis, même dans les pays qui alors semblaient être encore en paix.

VII. Dans le même temps le Cadurcien Luterius, envoyé chez les Ruthéniens, avait obtenu l'alliance de ce peuple avec les Arverniens. S'étant ensuite avancé sur le territoire des Nitiobriges <sup>2</sup> et des Gabaliens <sup>3</sup>, il s'était fait donner des otages par ces deux nations; et, se trouvant à la tête d'une armée nombreuse, il menaçait la province du côté de Narbonne <sup>4</sup>. Informé de toutes ces dis-

<sup>1</sup> Cette époque est celle où, pour remédier à l'anarchie, Pompée, soutenu par César et par les amis de l'un et de l'autre, fut nommé *seul consul*; ce qui était sans exemple, et obtint néanmoins, *au grand étonnement du sénat*, comme le remarque Plutarque, l'approbation de Caton lui-même; tant les circonstances étaient graves, et tant les orages politiques amènent d'événemens auxquels doivent se plier *les caractères les plus fermes!* Tel est, dans les grandes crises de la société, le tableau de la vie humaine: il est, du reste, fort commode de critiquer les acteurs quand on ne l'a pas été soi-même.

<sup>2</sup> L'Agénois.

<sup>3</sup> Le Gévandan.

<sup>4</sup> Cette ville, qui porte encore aujourd'hui le même nom, était l'une des plus considérables de la province romaine: capitale des Arécomiciens (Bas-Languedoc), elle était, comme nous l'apprend Strabon, liv. xv, le *marché général de la Gaule*, *totius Galliarum emporium*.

positions, César n'avait rien de plus urgent que de se rendre à Narbonne même. Y étant arrivé, il rassura les hommes timides ; il plaça des garnisons dans les parties du territoire Ruthénien dépendantes de la province, chez les Volques-Arécomiciens <sup>1</sup>, chez les Tolosates <sup>2</sup>, et dans les environs de Narbonne, pays qui tous étaient voisins de l'ennemi. Enfin il ordonna à une partie des troupes qu'il avait levées dans la province, et aux recrues qu'il avait amenées d'Italie de s'assembler sur le territoire des Helviens <sup>3</sup>, contigu à celui des Arverniens.

VIII. Après ces dispositions, et lorsque Luterius se fut éloigné, parce qu'il avait trouvé dangereux de s'enfermer entre nos garnisons, César partit pour se rendre chez les Helviens. Bien que les montagnes des Cévennes, qui séparent du territoire de ces derniers celui des Arverniens, semblassent dans cette saison, la plus dure de l'année, s'opposer à tout passage, à cause de la hauteur des neiges, tel fut cependant le travail des soldats, qu'après avoir écarté la neige, haute de six pieds, et s'être ainsi ouvert des chemins, on arriva chez les Arverniens, qui se trouvèrent accablés très-inopinément, parce qu'ils s'étaient crus défendus par les Cévennes comme par une mer impénétrable, et que jamais, à pareille époque de l'année, il n'y avait existé même de simples sentiers propres au passage d'un seul homme. César commanda aux cavaliers de se répandre çà et là, en battant le plus de

<sup>1</sup> Le *Bas-Languedoc*, comme il vient d'être dit.

<sup>2</sup> Le territoire de Toulouse : notre Languedoc se divisait alors en deux nations principales, les Volques-Arécomiciens, ou Bas-Languedoc, et les Volques-Tectosages, ou Haut-Languedoc. Toulouse était dans les *Tectosages* ; c'en était le chef-lien. Les *Tolosates* proprement dits, n'étaient qu'une fraction ou sous-division de ces Tectosages.

<sup>3</sup> Le Vivarais. Ainsi, d'après notre texte, une partie du Vivarais devait être, dès ce temps, dans la province romaine ; et l'on a vu plus haut qu'une partie du Rouergue y entraînait aussi ; mais cette ancienne incorporation ne regardait vraisemblablement qu'une faible lisière de l'une et de l'autre de ces contrées dont la majeure partie était *extra provinciale* à l'époque qui nous occupe.

terrain , et en imprimant à l'ennemi le plus de terreur qu'il serait possible. La renommée et des messages spéciaux portèrent bientôt cette nouvelle à Vercingétorix. Alors tous les Arverniens effrayés l'entourent , le supplient de pourvoir aux intérêts de leur patrie , et le conjurent de la garantir du pillage , étant bien évident que tout le fort de la guerre allait tomber sur leur pays. Touché de leurs prières , Vercingétorix leva son camp , et quitta le pays des Bituriges pour se rendre chez les Arverniens.

IX. De son côté , après s'être arrêté deux jours chez les Helviens , César , qui avait prévu la nouvelle marche de Vercingétorix , quitta l'armée comme pour faire des recrues et pour rassembler de la cavalerie. Il laissa le commandement au jeune Brutus , lui recommanda de faire battre le terrain le plus généralement et le plus au loin qu'il pourrait , et l'avertit que lui-même mettrait tous ses soins à n'être pas absent du camp plus de trois jours. Après ces arrangemens , et sans être attendu à Vienne <sup>1</sup> , il s'y rendit en toute diligence. Y ayant pris sous sa conduite la cavalerie provenant des nouvelles levées , et qu'il avait envoyée là , un assez grand nombre de jours auparavant , il continua sa marche tant de jour que de nuit , en se dirigeant vers le territoire des Lingons <sup>2</sup> , où hivernaient deux des légions , et en traversant le pays des Éduens , afin de gagner ceux-ci de vitesse , dans le cas où ils eussent été mal intentionnés. Arrivé chez les Lingons , il envoya aux autres légions l'ordre de s'y rendre , et les rassembla toutes avant que la nouvelle de son arrivée eût pu être annoncée aux Arverniens <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Ville du Dauphiné , à l'extrême frontière de la province romaine , du côté du Lyonnais , qui était alors le pays des Ségusiens.

<sup>2</sup> L'on doit se rappeler que les Lingons occupaient une partie de la Champagne , et quelques fragmens de la Bourgogne actuelle. (*Foy.* au liv. 1<sup>er</sup> la note sur le chapitre 26. )

<sup>3</sup> Dans une note relative à tout ce passage , Toulangeon admire le plan que

Lorsque Vercingétorix eut connaissance de cet état de choses, il reconduisit son armée chez les Bituriges, d'où il alla assiéger la place de Gergovie <sup>1</sup>, tenue par les Boyens, que César y avait établis sous la clientèle des Éduens, après avoir vaincu ces Boyens dans la guerre helvétique.

X. Dans ces conjonctures, de grandes difficultés s'offraient à César sur le parti qu'il devait prendre. Si pendant l'hiver il laissait les légions dans le lieu qu'elles occupaient, il avait à craindre que la réduction d'une place appartenante à un peuple client <sup>2</sup> des Éduens n'entraînât la défection de toute la Gaule, qui ne verrait plus dans le titre d'alliée de César une utile protection ; si, au contraire, il quittait ses quartiers plus tôt que de coutume, il avait à redouter que les subsistances ne lui manquassent par la difficulté des transports. Dans cette alternative, il jugea qu'il valait mieux s'exposer à tous les inconvénients de la saison que de subir un affront propre à lui aliéner l'esprit de ses alliés. Ayant donc vivement pressé les Éduens de faire arriver des vivres, il dépêcha des courriers aux Boyens pour leur annoncer sa marche, en les exhortant à rester fidèles à leur devoir, et à soutenir courageusement l'attaque dirigée contre

César conçut et exécuta. L'homme *in omnia præceptis* se retrouve souvent dans le conquérant des Gaules.

<sup>1</sup> Moulins en Bourbonnais. Cette position n'est pas douteuse, et il est d'ailleurs difficile de comprendre pourquoi d'Ablancourt regarde le nom *Gergovia*, écrit dans ce chapitre, comme une erreur échappée à la plume de César ou à l'attention de ses premiers copistes. L'on trouve en ces mémoires d'assez nombreux exemples du même nom appliqué non-seulement à deux, mais à trois ou quatre villes ou peuples différens. Il y avait deux *Gergovies* ; celle des Boyens (Moulins), que César assiégeait en ce moment, et celle des Arverniens (Clermont), dont il sera parlé plus tard.

<sup>2</sup> Les expressions du texte *stipendiariis Eduorum* auraient pu littéralement se traduire par celles-ci : *stipendiaires des Éduens* ; mais cette désignation, ordinairement appliquée à un service accidentel et purement mercenaire, semblait ici peu convenable. Le mot *stipendiariis* se rend quelquefois par notre mot français *tributaires* ; mais cette locution conviendrait moins encore que la première, et

eux : puis , ayant laissé à Agenticum <sup>1</sup> deux légions <sup>2</sup> avec les bagages de toute l'armée , il partit pour se rendre chez les Boyens.

*Prise de Château-Landon et d'Orléans.*

XI. Le lendemain , étant arrivé devant Vellaunodun <sup>3</sup> place qui appartenait aux Sénonais , il résolut de l'attaquer , pour ne pas laisser derrière lui d'ennemis qui pussent gêner l'arrivée des subsistances. Deux jours suffirent pour faire la circonvallation de cette place , qui le troisième jour , députa pour se rendre. Il fut ordonné aux assiégés d'apporter leurs armes , de livrer leurs chevaux et de donner six cents otages. César laissa son lieutenant C. Trébonius <sup>4</sup> pour terminer cette affaire , et lui-même

ne serait point en harmonie avec la qualité ou condition honorable dont nous avons vu les Boyens investis dans la cité éduenne ( liv. 1<sup>er</sup>, chap. 28 ). Il est donc vraisemblable que la pensée de César se portait tout entière sur les services que les cliens devaient à leurs patrons , et sur l'entretien que ceux-ci devaient à leurs cliens pendant qu'ils en étaient servis. La préférence que nous avons accordée au mot *cliens* est d'ailleurs justifiée par l'état connu des deux peuples.

<sup>1</sup> Sens, capitale des Sénonais.

<sup>2</sup> L'on a vu , à la fin du précédent livre , dix légions mises en quartier d'hiver tant chez les Sénonais que chez les Tréviriens et les Lingons ; César en emmène huit , puisqu'il en laisse deux à Agenticum.

<sup>3</sup> Château-Landon , selon l'opinion la plus générale et contre celle de d'Anville , qui attribue la position de Vellaunodun à la petite commune de *Beaune* , ( département du Loiret ). Ce géographe déduit son opinion de ce que Beaune était sur la route de Sens à Orléans , et à deux jours de marche de cette dernière ville ; mais le même calcul peut s'appliquer à Château-Landon , avec la seule différence qu'à partir de ce lieu , les deux journées pour arriver à Orléans étaient *très-fortes* , tandis qu'à partir de Beaune , elles étaient *for médiocres*. Or cette différence même est en faveur de Château-Landon , puisque César n'arriva le second jour à Orléans que vers le soir , c'est-à-dire fort tard , et dut remettre au lendemain les travaux relatifs à l'attaque. Quant aux indications analogiques qu'on voudrait chercher dans les noms , il serait assurément fort difficile de reconnaître Vellaunodun dans *Belna* plutôt que dans *Landon*.

<sup>4</sup> Ce C. Trebonius est le même dont Middleton ( *the Life of M. T. Cicero* , t. 11 , p. 238 ) trace le portrait comme il suit : « Sa naissance n'avait rien

marcha tout d'une traite sur Genabe<sup>1</sup>, au pays des Carnutes. Ceux-ci récemment instruits du siège de Vellau-nodun, et présumant qu'il tirerait plus en longueur, commençaient seulement leurs préparatifs pour secourir les assiégés. César arriva le second jour à Genabe, et posa son camp devant la place, mais l'approche de la nuit ne lui permettant pas de donner immédiatement l'assaut, il le remit au lendemain, et prescrivit dans l'intervalle tout ce qui pouvait y être relatif. Comme cette place avait un pont sur la Loire, César fit veiller deux légions sous les armes, dans la crainte que les assiégés n'échappassent nuitamment. En effet, un peu avant minuit, sortis en silence, ils commençaient à passer le fleuve, lorsque César, sur l'avis qui lui en fut donné par ses éclaireurs, fit mettre le feu aux portes de la place, y introduisit les

« dont il put se prévaloir ; c'était un homme tout nouveau, et l'ouvrage de la  
 « puissance de César qui le poussa à toutes les dignités de la république jus-  
 « qu'à son dernier consulat de trois mois. Antoine le fait naître d'un bouffon  
 « de théâtre, mais Cicéron lui donne pour père, un chevalier distingué. C'était  
 « un homme qui réunissait beaucoup de belles qualités : prudent, intègre, hu-  
 « main, il était versé dans les beaux-arts ; il avait l'esprit vif et semillant, et il  
 « en donna des preuves en publiant, après la mort de César, un recueil des  
 « bons mots de Cicéron, qu'il avait pris soin de rassembler : Cicéron lui-même  
 « le félicite sur l'élégance avec laquelle il les a présentés, et le remercie de leur  
 « avoir prêté une nouvelle force, et d'en avoir rehaussé le mérite par la phy-  
 « sionomie enjouée qu'il leur donne. Comme les historiens ne nous font pas  
 « même entrevoir les motifs qui purent le porter, lui et Décimus Brutus, à de-  
 « venir les meurtriers d'un homme à qui ils avaient des obligations infinies,  
 « nous pouvons raisonnablement l'imputer, comme le fait Cicéron ( c'est tou-  
 « jours Middleton qui parle ), à la grandeur d'âme et à l'ardent amour de la  
 « patrie, qui, ne leur permettant pas de balancer entre la liberté de Rome et  
 « l'amitié de qui ce fût, leur fit préférer le rôle de destructeurs de la ty-  
 « rannie à l'avantage de s'y associer. »

<sup>1</sup> Orléans. Cette ville, qui appartenait alors au territoire chartrain, n'en était pourtant point le chef-lieu, puisque le nom de la nation ( *Carnutes* ) fut, peu de temps après, attribué à une autre ville ( *Chartres* ), et que cette attribution était un honneur réservé aux capitales. Mais il paraît ( et ces mémoires même en offrent la preuve ) qu'à raison de sa position, Genabe était, dès le temps de César, et plus anciennement, le centre du commerce de ces contrées. Il est assez connu que le nom actuel de cette ville lui vint plus tard de l'empereur Aurélien.

les deux légions de garde, et se rendit maître, non seulement de Genabe, mais du plus grand nombre des ennemis, qui furent presque tous faits prisonniers, parce que le pont et les issues s'étaient trouvés trop étroits pour la fuite d'une si grande multitude. La ville fut livrée au pillage, incendiée, et le butin abandonné aux soldats. César fit ensuite passer la Loire à l'armée, et arriva sur le territoire des Bituriges.

*Occupation de Noviodun (Neuvy).*

XII. Son arrivée n'est pas plus tôt connue de Vercingétorix, qu'il lève le siège <sup>1</sup> et vient au devant de César. Il entrait dans les vues de celui-ci d'assiéger Noviodun <sup>2</sup>, place biturige qui se trouvait sur sa route; mais les habitans de cette place lui ayant député pour obtenir leur pardon et la vie, César, pour avancer dans le reste de ses projets aussi rapidement qu'il l'avait fait pour les antécédens, ordonna qu'on lui remît sans retard armes, chevaux et otages. Déjà une partie des otages avait été livrée, et le surplus de la convention s'exécutait en présence des centurions et d'un petit nombre de soldats qu'on avait fait entrer dans la place pour recueillir les armes et les chevaux, lorsqu'on aperçut au loin la cavalerie ennemie qui précédait l'armée de Vercingétorix. A cet aspect, qui rendait aux habitans l'espoir d'être secourus, ils commencèrent, en poussant de grands cris, à s'armer, à fermer les portes et à border le rempart. Les centurions qui étaient dans la place, ayant bien compris, aux mouvemens et aux cris des Gaulois, qu'ils avaient quelque nou-

<sup>1</sup> Le siège que lève en ce moment Vercingétorix est celui de Moulins.

<sup>2</sup> Neuvy, petite ville du Berri confinant à l'Orléanais. Plusieurs écrivains placent ailleurs le *Noviodunum Biturigum*, et Lancelot notamment attribue cette position à Nouan-le-Fuselier. Cependant l'attribution faite à Neuvy a prévalu, et peut être adoptée, sinon comme certaine ( caractère bien rare dans ces sortes d'applications ), du moins comme celle qui réunit en sa faveur le plus de suffrages et de probabilités.

veau dessein, mirent l'épée à la main, s'emparèrent des portes et rassemblèrent près d'eux tous les leurs sans en avoir perdu aucun.

XIII. César fit aussitôt sortir du camp et envoya contre les cavaliers ennemis sa cavalerie, qui, engagée, commençait à souffrir, lorsqu'il la fit soutenir par environ six cents cavaliers germains <sup>1</sup> qu'il avait avec lui depuis le commencement de cette campagne. Les Gaulois ne purent soutenir leur choc; et, mis en fuite après avoir perdu beaucoup des leurs, ils se replièrent sur leur armée. Après cette défaite, la peur s'empara de nouveau des habitans de la place, qui, ayant arrêté ceux qu'ils regardaient comme les provocateurs du mouvement populaire, les conduisirent à César, et se rendirent à lui. Ayant mis fin à cette affaire, César se dirigea sur Avarique, la plus grande et la mieux fortifiée de toutes les places bituriges, située aussi dans la partie la plus fertile de ces contrées. Il espérait que la prise de cette place le rendrait maître de tout le pays.

XIV. Vercingétorix ayant éprouvé coup sur coup tant de revers à Vellaunodun, à Genabe et à Noviodun <sup>2</sup>, convoqua un conseil où il remontra « que cette guerre « devait être conduite tout autrement qu'elle ne l'avait été « jusqu'alors; qu'il fallait surtout s'appliquer à couper « aux Romains les vivres et les fourrages, ce qui était facile aux Gaulois, supérieurs en cavalerie, et favorisés « par la saison même; qu'en effet les prés n'offrant pas « encore d'herbe à couper, les ennemis seraient con-

<sup>1</sup> Ces cavaliers n'étaient pas un contingent fourni par des peuples alliés, car César n'avait d'alliance avec aucun peuple germain : ces six cents hommes provenaient donc d'enrôlemens volontaires. Tacite ( Germ. vi ) représente les cavaliers germains comme combattans mélangés avec des fantassins par lesquels ils sont soutenus. Mais il paraît que dans l'affaire ici décrite les cavaliers seuls combattirent.

<sup>2</sup> Ces trois places sont, comme il vient d'être dit, Château-Landon, Orléans et Neuvy.

« traints de se disperser pour aller chercher leurs fourra-  
 « ges dans les habitations particulières, et qu'ils pouvaient  
 « chaque jour être détruits en détail par la cavalerie gau-  
 « loise; qu'il convenait, au surplus, de sacrifier toutes  
 « les commodités domestiques au salut de l'état; qu'en  
 « conséquence il fallait incendier les bourgs et habitations  
 « depuis le territoire des Boyens <sup>1</sup>, et de tous côtés, dans  
 « l'espace que pouvait parcourir l'ennemi pour chercher  
 « des fourrages; qu'en ce qui les regardait eux-mêmes,  
 « ils n'en manqueraient pas, sûrs d'être approvisionnés  
 « par les pays limitrophes; qu'au contraire les Romains  
 « devraient, ou souffrir beaucoup de la disette, ou s'ex-  
 « poser à de grands dangers en allant chercher des vivres  
 « loin de leur camp; qu'il était assez indifférent de se dé-  
 « faire d'eux en les tuant, ou seulement en les dépoignant  
 « de leurs bagages <sup>2</sup>, après la perte desquels ils ne pour-  
 « raient continuer la guerre; qu'en outre il était nécessaire  
 « de livrer également aux flammes toutes les places qui  
 « n'étaient pas inexpugnables, soit par leur situation,  
 « soit par la nature de leurs fortifications, afin qu'elles

<sup>1</sup> Le texte porte à *Boïä*, que plusieurs ont cru être un nom de ville, et que Wailly désigne pour être *Bourbon-l'Archambaud*; mais ces mots à *Boïä* ne sont-ils pas plutôt synonymes de ceux-ci, à *civitate Boïorum*? Le pays boyen, contigu aux Bituriges, est ici indiqué, non comme le territoire sur lequel devaient se porter les incendies, mais comme la limite de laquelle devaient partir les Bituriges pour brûler leurs propres villes: il s'agissait d'un dévouement patriotique et du pénible sacrifice de la chose domestique: or tout cela ne s'entendrait plus si l'on voulait en faire l'application à une ville étrangère au Berri, et spécialement à Bourbon-l'Archambaud, qui est dans le Bourbonnais.

<sup>2</sup> De quels bagages Vercingétorix entendait-il parler? L'on a vu plus haut (n. 10) que les gros bagages de toute l'armée étaient restés à Agendicum (Sens). Vercingétorix se trompait donc s'il croyait que les gros bagages avaient suivi l'armée romaine; les légions n'avaient, au commencement de cette campagne, que le nécessaire, appelé le *petit fournement*; elles marchaient comme en simple expédition. Il était du reste fort possible que Vercingétorix le sût, mais voulût faire croire le contraire à ses troupes pour les enflammer davantage: d'ailleurs ces gros bagages devaient arriver à la belle saison, et les vues de Vercingétorix s'étendaient au delà du moment présent.

« n'offrissent, ni à ceux des leurs qui s'écarteraient de  
 « leurs corps une facile retraite, ni aux Romains des vi-  
 « vres et du butin à enlever; qu'enfin, si une telle réso-  
 « lution semblait dure et rigoureuse, les Gaulois devaient  
 « tenir pour beaucoup plus dur encore de voir leurs femmes  
 « et leurs enfans eulevés comme esclaves, et d'être eux-  
 « mêmes mis à mort, comme cela ne manquerait pas d'ar-  
 « river aux vaincus <sup>1</sup>. »

XV. Cet avis étant unanimement adopté, l'on met dans un seul et même jour le feu à plus de vingt villes bituriges <sup>2</sup>. Les peuples alliés du voisinage en font autant chez eux. De toutes part on ne voit qu'incendies; et bien que tous les habitans en ressentissent une profonde douleur, ils cherchaient à se consoler par la confiance où ils étaient que, prochainement vainqueurs à ce prix, ils recouvreraient bientôt tout ce qu'ils venaient de perdre. L'on agite dans l'assemblée générale s'il convient de brûler Avarique <sup>3</sup>, où de la défendre; mais les Bituriges, se jetant aux pieds des autres Gaulois, les supplient « de  
 « ne point les obliger à incendier de leurs propres mains  
 « une des plus belles villes de la Gaule, et l'ornement  
 « non moins que le soutien de tout le pays. Ils représen-  
 « tent qu'il leur sera très-aisé de défendre, par la nature  
 « même des lieux, une place qui est presque de toutes parts

<sup>1</sup> Qu'a-t-il manqué à un tel général, sinon des soldats aussi expérimentés que l'étaient les Romains? L'époque où nous vivons a été témoin d'une résolution semblable à celle de Veroingétorix: les cendres de Moscou fumeront long-temps pour les cœurs vraiment français.

<sup>2</sup> Il ne faut pas donner trop de valeur à cette expression *villes*, que nous n'avons employée que pour rendre fidèlement le mot du texte *urbes*. Les villes dont parle César n'étaient très-vraisemblablement que des groupes ou assemblages de maisons et cabanes, tels à peu près que nos villages ou nos bourgs; car il serait difficile de comprendre et d'admettre que dans les seuls environs de Bourges, il y eut une vingtaine de ces masses d'habitations entourées de murailles (*oppida muro cincta*), auxquelles nos usages ont restreint l'acception du nom *villes*.

<sup>3</sup> Bourges, ville aujourd'hui bien déchue de son ancienne importance.

« environnée d'une rivière et d'un marais, et qui n'offre qu'une seule avenue, et même très-étroite. » Ils obtiennent la grâce qu'ils demandent, et Vercingétorix, qui d'abord s'y était refusé, finit par y accéder lui-même, fléchi par leurs prières, et touché de compassion pour cette multitude. La défense de la ville fut confiée à des hommes d'élite.

*Siège d'Avarique ( Bourges ).*

XVI. Vercingétorix suivait César à petites journées, et alla camper à seize milles d'Avarique, dans un lieu défendu par des marais et des bois. Là, par des éclaireurs dont il était sûr, il apprenait, à chaque instant du jour, ce qui se passait dans la place, et il y transmettait ses ordres <sup>1</sup>. Il observait tous les points sur lesquels nous allions ramasser des fourrages et des subsistances, et il ne manquait pas de tomber sur les hommes dispersés qui s'étaient portés un peu trop en avant, comme cela arrivait nécessairement à plusieurs. Enfin il nous incommodait beaucoup, malgré l'attention que nous avions, autant que le comporte la prudence humaine, de ne sortir qu'à des heures variées, et par des chemins divers.

XVII. Ayant posé son camp vis-à-vis cette partie de la place où l'interruption tant de la rivière que du marais formait l'étroite avenue dont nous avons parlé, César se mit à élever une terrasse, à dresser des mantelets et à construire deux tours; car la nature des lieux rendait une circonvallation impossible. Cependant il ne cessait de demander des subsistances aux Boyens et aux Éduens, dont les derniers, peu zélés, lui étaient de fort peu de secours <sup>2</sup>; tandis que les autres, pauvres et faibles, avaient

<sup>1</sup> Le siège commençait, et les travaux propres à gêner les communications étaient peu avancés, comme la suite l'apprend.

<sup>2</sup> Ces derniers, c'est-à-dire les Éduens, jusque-là si affectionnés pour les Romains, commençaient donc à sentir que l'amitié même de César leur était fort onéreuse; elle était le prix des hommes, de l'argent et des subsistances

déjà consommé leur modique récolte. Au milieu des difficultés extrêmes qu'éprouvaient les approvisionnements de l'armée par le dénûment des Boyens, par le peu de zèle des Éduens, et par l'incendie des habitations (difficultés portées à un tel point, que pendant plusieurs jours les soldats avaient manqué de blé, et n'étaient parvenus à sustenter leur plus grande faim qu'à l'aide de quelques bestiaux amenés de fort loin), on n'entendit pourtant s'élever aucune voix qui fût indigne de la majesté du peuple romain ni des précédentes victoires; tellement que, César ayant, en visitant les travaux, appelé chacune des légions, et leur ayant déclaré que, si elles ne pouvaient supporter plus long-temps cette disette, il leverait le siège, tous les soldats le supplièrent de n'en rien faire, lui exposant « que pendant plusieurs années, sous son commandement, ils n'avaient rien fait d'ignominieux, « ni laissé aucune entreprise imparfaite; qu'ils se tenaient pour déshonorés s'ils abandonnaient le siège « commencé, et que tous ils aimaient mieux supporter les « plus rudes privations que de ne pas tirer vengeance du « meurtre des citoyens romains qui avaient péri à Genabe « par la perfidie des Gaulois <sup>1</sup>. » Ils firent les mêmes protestations aux centurions et aux tribuns légionnaires, afin qu'elles fussent par eux reportées à César.

XVIII. Déjà nos tours approchaient du rempart, lorsque César apprit par des prisonniers que Vercingétorix, après avoir consommé tous ses fourrages, avait rapproché

qu'exigeait leur puissant allié : l'on était à la septième année de la guerre, et la fin n'en était pas aperçue; la longueur des sacrifices amène la lassitude; la lassitude éteint le zèle, et de là à la défection il n'y a qu'un pas. Bientôt nous verrons ce pa franchis par les Éduens.

<sup>1</sup> En parlant de vengeance à tirer d'une action réellement très-criminelle, les soldats de César avaient-ils oublié le sac d'Orléans? et ne comptaient-ils pour rien la punition infligée à toute une ville pour le crime de quelques chefs? Mais y avait-il, en matière de vengeance, une règle pour les gens de guerre? c'était avec une épée, et non avec des balances que Mars était représenté.

son camp d'Avarique, et que lui-même était parti avec sa cavalerie et son infanterie légère, habituée à combattre au milieu des escadrons, pour s'embusquer en certain lieu où il présumait que nous irions le lendemain au fourrage. D'après cet avis, César partit au milieu de la nuit dans le plus grand silence, et arriva le matin devant le camp des ennemis. Ceux-ci, ayant été promptement informés par leurs éclaireurs de l'arrivée de César, cachèrent leurs chariots et leurs bagages dans le plus épais des forêts, et déployèrent leurs troupes en bataille sur une hauteur pleinement découverte. Sur l'annonce qui en fut faite à César, celui-ci ordonna de son côté que les soldats, après avoir déposé leurs sacs <sup>1</sup>, au plus vite et en tas, se tinsent prêts à combattre.

XIX. La colline où étaient les ennemis s'élevait depuis sa base en pente douce ; un marais n'ayant pas plus de cinquante pieds de largeur l'entourait presque entièrement, et en rendait le passage difficile et dangereux. Les Gaulois, après avoir rompu les ponts, se tenaient sur cette colline, pleins de confiance dans le local. Distribués par nations <sup>2</sup>, ils gardaient tous les gués et défilés du marais, et ils se montraient disposés, si les Romains tentaient de le franchir, à profiter de l'élévation de leur poste pour nous accabler au passage. De telle sorte qu'en voyant de si près des ennemis ainsi disposés, on eût pu les croire animés, pour le combat, d'une ardeur presque égale à la nôtre ; mais, en considérant l'inégalité des posi-

<sup>1</sup> J'ai employé cette expression pour que l'on ne confondît pas le petit paquet que chaque soldat portait ordinairement avec lui (*sarcina*) avec le gros bagage (*impedimenta*) qui était transporté sur des voitures. Cette distinction est clairement établie par Calepin (*voyez son dictionnaire octo-ling. V<sup>o</sup> sarcina*). Dans l'expédition qui est ici décrite, il n'y avait point de gros bagages, comme on l'a remarqué plus haut ; ils n'arrivèrent que plus tard.

<sup>2</sup> Cet arrangement était usité chez la plupart des anciens peuples ; et comme alors le territoire était distribué entre un nombre infini de petites nations, il devait arriver souvent qu'une compagnie ou un bataillon se trouvât composé d'hommes appartenant au même lieu, et presque à la même famille.

tions, il ne devenait pas difficile de juger que la résolution dont ils faisaient parade naissait de l'impossibilité où nous étions de les attaquer. Cependant nos soldats, indignés de voir un ennemi séparé d'eux par un si petit espace oser seulement soutenir leurs regards, appelaient le signal du combat, lorsque César leur représenta « à quel prix et « par la mort de combien de braves il faudrait acheter la « victoire ; que, témoin de leur ardeur et du courage avec « lequel ils voulaient affronter tous les dangers pour la « gloire de leur général, il se rendrait lui-même coupable « de la plus inexcusable ingratitude, si leur vie ne lui de- « venait pas plus chère que la sienne propre. » Après ces paroles consolantes, il les ramena le même jour au camp <sup>1</sup>, et s'appliqua à régler tout ce qui regardait le siège.

XX. De retour près des siens, Vercingétorix est accusé de trahison pour avoir rapproché son camp de celui des Romains ; pour être parti avec toute la cavalerie, et avoir laissé l'infanterie sans commandant ; enfin pour avoir, par son départ, offert aux Romains un prompt moyen de venir les attaquer eux-mêmes. Ils soutiennent que tout cela n'a pu arriver par hasard et sans dessein, et que Vercingétorix a mieux aimé devenir roi de la Gaule par la grâce de César que par leur propre choix. A cette accusation Vercingétorix répond « que s'il a levé son camp, « c'était parce qu'il manquait de fourrages, et parce qu'eux- « mêmes l'en avaient prié ; qu'en se rapprochant des Ro- « mains, il savait que son infanterie restait, par la seule « force de sa position, à l'abri de toute insulte ; que s'il « avait emmené avec lui sa cavalerie, c'était parce qu'elle

<sup>1</sup> Ceci prouve combien César savait se commander à lui-même. Suétone (in Jul. Cæs.) semble mettre en question s'il était plus prudent qu'audacieux : *in obeundis expeditionibus dubium cautior aut audentior*, était-ce bien la thèse à poser ? César fut-il prudent quand il le fallait, et audacieux quand il convenait de l'être ? En lisant sa vie militaire, on voit qu'il fut l'un et l'autre selon le le temps et le lieu, et presque toujours à propos certes, ce ne fut point l'habileté qui manqua à César.

« ne pouvait rendre aucun service dans des marais, tandis  
 « qu'elle lui avait été très-utile dans le lieu où il l'avait  
 « conduite ; que si, en partant, il n'avait laissé le com-  
 « mandement en chef à personne , c'était avec dessein, et  
 « dans la crainte que l'homme qu'il eût investi de ce com-  
 « mandement ne se fût laissé entraîner par la multitude  
 « aux hasards d'une bataille, ce à quoi il s'était aperçu que  
 « tous inclinaient par mollesse, et comme incapables de  
 « supporter plus long-temps les fatigues de la guerre ; que  
 « si les Romains étaient survenus par hasard, il fallait en re-  
 « mercier la fortune; et que, si quelqu'un les y avait poussés,  
 « il lui serait dû des actions de grâces , puisque du haut de  
 « leur colline les Gaulois avaient pu se convaincre du petit  
 « nombre de leurs ennemis, et du peu de courage de ces  
 « Romains qui, n'ayant osé engager le combat, s'étaient  
 « honteusement retirés dans leur camp. Qu'au surplus il  
 « était loin de vouloir obtenir par la trahison ce que lui  
 « promettait une victoire non douteuse, et qu'il était prêt  
 « à se démettre de toute autorité qu'on le supposerait avoir  
 « acceptée plus pour sa gloire personnelle que pour le  
 « salut commun. Pour rester convaincus de la sincérité de  
 « mon discours, ajouta-t-il, entendez les soldats romains.»  
 Au même instant il fait paraître quelques valets pris dans  
 les fourrages des jours précédens, et qu'il avait réduits  
 par la faim et par les fers à l'état le plus misérable. Instruits  
 d'avance de ce qu'ils devaient répondre quand ils se-  
 raient interrogés, ces prisonniers disent « qu'ils sont des  
 « soldats légionnaires ; que, pressés par la faim, et man-  
 « quant de tout, ils sont secrètement sortis du camp pour  
 « voir s'ils pourraient trouver dans la campagne ou du  
 « blé, ou des bestiaux ; que la même disette accable toute  
 « l'armée; que déjà il ne reste à personne assez de force  
 « pour supporter les travaux du camp, et que le général  
 « a résolu de lever le siège dans trois jours, si la place ne  
 « peut-être emportée avant ce terme. » « C'est à moi, re-

« prend alors Vercingétorix, que vous devez ces avan-  
 « tages, à moi que vous accusez de trahison, et par les  
 « soins de qui vous voyez, sans qu'il vous en ait coûté  
 « une goutte de sang, une si grande armée victo-  
 « rieuse, presque mourant de faim, et menacée, grâce  
 « à ma prévoyance, de ne trouver dans sa honteuse  
 « fuite, aucun pays qui veuille lui donner asile <sup>1</sup>. »

XXI. Après ce discours la multitude applaudit, et fait résonner ses armes en signe d'approbation selon sa coutume <sup>2</sup>. Tous les Gaulois s'écrient que Vercingétorix est un grand capitaine; qu'il n'y a pas lieu de douter de sa foi, et qu'il est impossible de conduire la guerre avec plus d'habileté. Ils arrêtent que dix mille hommes choisis dans tous les corps des diverses nations seront employés à la défense de la place, ne voulant point confier le salut commun aux seuls Bituriges, qui ne manqueraient pas, en cas de succès, de s'attribuer l'entier honneur de la victoire.

XXII. Le courage propre à chacun de nos soldats rencontra de nombreux obstacles dans les ruses de tout genre que leur opposaient les Gaulois, gens très-adroits et très-aptés à imiter et faire ce qu'ils voient faire par d'autres. Avec des liens crochus de fer <sup>3</sup> ils détournaient

<sup>1</sup> Cet insidieux emploi du pouvoir que Vercingétorix exerce sur ces prisonniers; ses discours, dont le fond reste et doit être admis, quand on supposerait, avec assez de vraisemblance, que César les a arrangés à sa propre manière; les marches de ce chef gaulois, ses résolutions surtout, la plupart grandes et fortes, tout prouve qu'enfin la Gaule avait trouvé un homme auquel pouvaient s'appliquer ces vers de Virgile :

..... *Si Pergama dextrâ*  
*Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.*

<sup>2</sup> Tacite (Germ. xi) nous apprend que le même mode d'approbation ou d'improbation était usité chez les Germains : *Si displicuit sententia, fremitu adspernantur; sin placuit, frameas concutiunt.*

<sup>3</sup> D'Ablancourt se sert de l'expression *lacs-courans*, qui s'entend ordinairement d'une corde plus ou moins ouverte, et disposée de manière à former un nœud; mais l'instrument dont se servaient les Gaulois pour arrêter des faux

nos faux, et lorsqu'ils les avaient accrochées, ils les ramenaient, au moyen de leurs machines, en dedans de leur rempart. D'un autre côté, ils ruinaient nos terrasses en les minant par-dessous, ce en quoi ils étaient d'autant plus habiles qu'à raison des mines de fer si abondantes en leur pays, il n'était aucun travail souterrain qui leur fût inconnu et dont ils n'eussent l'habitude. Dans toute la circonférence de leur rempart, ils avaient élevé des tours recouvertes de cuir : par de fréquentes sorties faites tant le jour que la nuit, ils venaient, ou mettre le feu à nos ouvrages, ou fondre sur nos travailleurs. Plus nos tours acquéraient de hauteur par l'élévation journalière de nos plate-formes, plus ils élevaient les leurs pour égaler les nôtres au moyen de mâts dressés et reliés ensemble <sup>1</sup>. Ouvrions-nous des mines, ils les éventaient; et soit en bouchant nos galeries avec des pieux pointus et durcis au feu, soit en y faisant couler de la poix bouillante et rouler de grosses pierres, ils arrêtaient nos mineurs, et les empêchaient d'approcher des murs.

XXIII. Voici quelle est à peu près la forme de ces murs dans toute la Gaule : des poutres sont posées en longueur à la distance de deux pieds l'une de l'autre, et se lient entre elles intérieurement par des traverses ; l'intervalle qui les sépare, rempli de terre en dedans, est sur le devant revêtu de grosses pierres ; au premier rang, ainsi posé et assemblé, on en ajoute un second, en observant les mêmes intervalles, mais de manière que les

*tranchantes* et les accrocher, devait être de *fer* aussi, et recourbé à son extrémité : puis il devait tenir par une forte chaîne à un corps infixe au sol du rempart, depuis lequel son action était dirigée d'abord jusqu'à ce qu'on eût atteint la faux, et ensuite pour l'attirer en dedans du rempart.

<sup>1</sup> J'ai ici emprunté de Toulangeon quelques mots qui feraient une addition au texte, si l'on n'en considérait que la lettre, mais qui, au fond, n'en sont que la conséquence nécessaire et l'explication naturelle. Des mâts simplement posés sur une tour n'eussent présenté aucun but, s'ils n'eussent été *reliés ensemble* et par des *traverses* propres à multiplier les étages.

poutres du second rang soient placées sur les pierres du premier , et ainsi de suite , jusqu'à ce que le mur ait atteint sa hauteur complète. Une telle construction , formée de rangs alternatifs de poutres et de pierres n'est point , dans son espèce , et par cette variété même , désagréable à l'œil ; mais elle est encore d'une grande utilité pour la défense des villes ; car la pierre protège le mur contre les incendies , comme le bois contre les ravages du bélier : les poutres ont ordinairement quarante pieds de long et la muraille autant d'épaisseur ; de sorte qu'un tel ouvrage résiste à toute rupture et à tout écartement <sup>1</sup>.

XXIV. Tant d'obstacles faisaient traîner le siège en longueur , et les soldats étaient en même temps retardés par les boues, le froid et les pluies continuelles : cependant, par un travail opiniâtre, ils surmontèrent toutes ces difficultés , et construisirent en vingt-cinq jours une terrasse large de trois cent trente pieds , et haute de quatre-vingts. Comme elle était près d'atteindre en hauteur le mur des ennemis , et que César , veillant aux travaux selon sa coutume , exhortait les soldats à ne pas perdre un instant, on aperçut , peu avant la troisième veille <sup>2</sup>, de la fumée sortant de cette terrasse , à laquelle les Gaulois avaient mis le feu par le moyen de leurs mines. Dans le même temps de grands cris se faisaient entendre tout le long du rempart , et les assiégés faisaient une sortie par deux issues de chaque côté des tours : les uns , du haut des remparts, jetaient sur notre terrasse des torches allumées et du bois

<sup>1</sup> De tels murs remplissaient donc leur destination aussi amplement qu'il était possible, et la combinaison dont ils étaient le produit indique assez combien, à cette époque , l'industrie gauloise était supérieure à celle des Germaux qui n'avaient encore que des cabanes éparses ; et même à celle des Bretons , qui , manquant de villes fortifiées ou de forteresses permanentes , y suppléaient par des enceintes retranchées dans les bois.

<sup>2</sup> Il convient de se rappeler que la première veille commençait à six heures du soir, la deuxième à neuf et la troisième à minuit. Le passage actuel désigne donc l'heure d'*environ minuit*.

sec ; les autres y faisaient couler de la poix et diverses matières inflammables ; de sorte que nous ne savions ni où courir ni où porter secours : cependant , comme , d'après l'usage de César , il y avait toujours deux légions de garde dans les retranchemens , tandis que plusieurs autres étaient à tour de rôle employées aux travaux , il arriva assez promptement que partie des nôtres purent résister aux assaillans , d'autres ramener les tours et faire les coupures propres à arrêter l'incendie , et toute l'armée enfin accourir du camp pour éteindre le feu.

XXV. Une partie de la nuit s'était déjà passée à combattre sur tous les points , et les ennemis se confirmaient d'autant plus dans l'espoir du succès , qu'ils voyaient les mantelets de nos tours détruits par le feu , et nos soldats , privés de tout abri , fort embarrassés pour secourir ces tours : du côté des ennemis , au contraire , y avait-il des hommes fatigués , ils étaient relevés par des troupes fraîches , sans interruption , et avec tout le zèle d'hommes convaincus que ce moment allait décider du sort de la Gaule. Dans cette conjoncture , et sous nos yeux , se passa un fait digne de mémoire , et dont nous n'avons pas cru devoir omettre le récit. Hors la porte de la place était posté certain Gaulois recevant des boules de suif et de poix qu'on lui passait de main en main , et qu'il lançait ensuite dans le feu vis à-vis d'une de nos tours : il eut le flanc droit traversé par un trait d'arbalète <sup>1</sup> et tomba sans vie. Un de ses voisins , ayant passé sur le corps de son camarade s'acquittait du même emploi , lorsque , frappé aussi d'un trait , il expira de la même manière. Un troisième lui succéda , et à celui-ci un quatrième. Enfin ce poste si

<sup>1</sup> Le scorpion , dont le nom est employé dans notre texte (*scorpio*) était une arbalète de fortes dimensions , se montant par le moyen d'un cric , et classée parmi les machines de guerre , et non parmi les armes simplement portatives à bras. Le trait que lançait le scorpion était beaucoup plus court que le javelot ; mais la force de sa projection le rendait ordinairement plus meurtrier.

périlleux ne fut abandonné par les combattans qu'après que l'incendie de la terrasse fut éteint, et que la défaite des ennemis, repoussés de toutes parts dans leur place, eut mis fin au combat <sup>1</sup>.

XXVI. Rebutés par tant d'expériences infructueuses, les Gaulois assemblés le jour suivant arrêterent, de l'avis de Vercingétorix, et même par ses ordres, d'abandonner la place. Ils se flattaient, en profitant du silence de la nuit, d'effectuer ce départ sans grande perte des leurs, vu qu'ils étaient à peu de distance du camp de Vercingétorix, et protégés par un marais qui, dans toute son étendue, les séparant des Romains, devait retarder ceux-ci dans leur poursuite. Déjà pendant la nuit tout avait été préparé pour l'exécution de ce projet, quand tout à coup les mères de famille accoururent tout éplorées, et se jetèrent aux pieds de leurs maris, en les suppliant de ne point les livrer, elles et leurs enfans, aux supplices que leur réservaient les ennemis, et de ne pas abandonner des êtres que la faiblesse de leur sexe ou de leur âge empêchait de fuir avec eux <sup>2</sup>. Mais quand elles virent ces maris persé-

<sup>1</sup> Qu'eussent pu faire de plus des Romains eux-mêmes? Et ces Gaulois qui venaient affronter une mort certaine et annoncée à chacun d'eux par celle de leurs devanciers, étaient-ils fort inférieurs en dévouement à cet Horatius Coclès dont l'histoire nous a conservé le nom, parce qu'il appartenait à la nation victorieuse, et que cette nation eut des historiens? L'action que rapporte ici César fût restée ignorée (comme tant d'autres sans doute aussi honorables), si le vainqueur lui-même n'eût eu la générosité de nous en instruire. Il y avait donc des Gaulois qui n'étaient pas dénués de constance et de fermeté à la fin d'un combat malheureux; et le passage actuel prouve qu'il y avait des exceptions au portrait attribué aux Gaulois par Strabon (lib. iv) : *intolerabiles ubi vincunt, et ubi vincuntur, planè consternati*.

<sup>2</sup> Tacite (Germ. viii) nous apprend que, selon les traditions des Germains, ils avaient été souvent ramenés aux combats et à la victoire par les prières de leurs femmes et le tableau des misères dont elles étaient menacées, *constantia precum, et objectu pectorum, et monstrata cominus captivitate, etc.* : c'est précisément ce que tentent ici les femmes gauloises; mais leur succès d'un moment sera bientôt suivi d'une grande calamité; leurs maris pouvaient, en exécutant leur premier projet, se retirer sans perte; et il est vraisemblable qu'elles-mêmes n'eussent point perdu la vie; tout à l'heure il sera fait main-basse sur tous sans

vérer dans leur résolution (tant la peur dans un grand péril l'emporte ordinairement sur la pitié!), elle se mirent, pour avertir les Romains de cette fuite, à jeter de grands cris qui obligèrent les Gaulois à abandonner leur projet, en leur faisant craindre que la cavalerie romaine ne se rendît avant eux maîtresse de tous les passages.

XXVII. Le jour suivant, comme on avançait une tour et qu'on achevait des travaux ordonnés par César, il survint une grande pluie, dont il jugea qu'il pouvait tirer parti. S'étant aperçu que le rempart de la place était, à cause du temps même, gardé avec un peu moins de précaution que de coutume, il fit de son côté ralentir les travaux, et donna sur-le-champ connaissance de son dessein : ayant donc harangué les légions qui étaient à couvert dans la tranchée, il les exhorta à recueillir enfin les fruits de la victoire due à tant de travaux : il proposa des prix pour ceux qui monteraient les premiers à l'assaut, et donna le signal aux soldats. Sur-le-champ ceux-ci s'élançèrent de toute parts, et ils eurent bientôt couvert la muraille.

XXVIII. Les ennemis, effrayés d'une attaque aussi inattendue, repoussés de leur rempart et de leurs tours, se portèrent sur la place publique et dans les lieux les plus ouverts, où ils se rangèrent en bataillons carrés, <sup>1</sup> afin de faire face à l'ennemi, de quelque côté que vînt l'attaque;

distinction d'âge ni de sexe! Faut-il pour cela blâmer l'action de ces femmes? L'on n'est pas toujours heureux dans l'emploi du même moyen.

<sup>1</sup> Le texte porte *cuneatim*, mot qui, traduit littéralement, signifie en forme de coin, c'est-à-dire de l'instrument ainsi nommé qu'on introduit dans le bois pour le fendre. Pour bien comprendre ceci, j'invite le lecteur à consulter le chevalier Folard, chap. 5 de son *Traité de la colonne*, où il analyse l'*embolon* ou le *cuneus* des anciens. De cette dissertation il résulte que, si le *cuneus* dont il ne nous a pas été laissé, par les contemporains, de tradition bien claire, n'était pas exactement le *bataillon carré* des modernes, il devait du moins avoir beaucoup de rapports avec lui : ce qui justifiera l'emploi que nous avons fait de cette expression *bataillon carré*. Il est à observer aussi qu'elle a été employée par Toulangeon, *homme de l'art*, dans la traduction du passage actuel.

mais , quand ils virent que nul des nôtres ne les suivait dans la position qu'ils avaient prise , et que nos soldats se répandaient de tous côtés le long de la muraille , la crainte de se voir fermer toute retraite les fit , après qu'ils eurent jeté leurs armes , courir tout d'une haleine jusqu'aux extrémités de la place : là , les uns , se pressant pour sortir par des portes devenues trop étroites pour une si grande foule , étaient tués par les légions , tandis que notre cavalerie écrasait ceux qui étaient parvenus à franchir les portes ; et l'on ne vit nul des nôtres se laisser distraire par l'appât du butin. Animés par le souvenir des meurtres commis à Genabe , et emportés par la chaleur de l'action , ils n'épargnèrent ni les vieillards , ni les femmes , ni les enfans. Enfin de tout ce nombre d'ennemis qui avait été d'environ quarante mille , à peine en parvint-il sans blessures au camp de Vercingétorix , huit cents , qui , dès les premiers cris , s'étaient enfuis de la place. Dans la crainte que l'arrivée subite de ces fuyards et la compassion qu'ils inspireraient à la multitude ne fissent naître quelque sédition dans son camp , Vercingétorix voulut qu'ils n'entrassent que de nuit et en silence , et il envoya même au devant d'eux plusieurs de ses affidés , et les principaux de chaque nation , afin que chacun recueillît les siens et les conduisît séparément dans les divers quartiers assignés à chacune de ces nations dès le commencement de la campagne.

XXIX. Ayant le lendemain assemblé un conseil , il consola ses compatriotes et les exhorta « à ne point perdre  
« courage , et à ne pas se laisser abattre par ce revers ;  
« ajoutant que , si les Romains avaient remporté ces avan-  
« tages , ce n'était ni par leur valeur , ni en bataille rangée ,  
« mais par un certain art et une connaissance particulière  
« des sièges , avantage qui , à la vérité , manquait aux  
« Gaulois ; mais que d'ailleurs on se tromperait si l'on  
« prétendait être toujours heureux à la guerre ; que lui

« personnellement n'avait jamais été d'avis de défendre  
 « Avarique<sup>1</sup>, et qu'illes en prenait eux-mêmes à témoins;  
 « que l'échec essuyé provenait de l'obstination des Bitu-  
 « riges et de la trop grande condescendance des autres  
 « Gaulois; que toutefois ce malheur serait bientôt réparé  
 « par de bien plus grands avantages; qu'en effet, par ses  
 « soins, les pays jusque-là d'un parti opposé au leur  
 « allaient entrer dans l'alliance, et faire de toute la Gaule  
 « un seul faisceau dont le concert offrirait les moyens de  
 « résister à toute la terre; qu'il regardait la chose comme  
 « presque déjà faite; qu'il convenait toutefois à la sûreté  
 « commune de retrancher le camp, afin de repousser plus  
 « facilement les attaques inopinées que l'ennemi pourrait  
 « tenter. <sup>2</sup> »

XXX. Ce discours ne fut point désagréable aux Gau-  
 lois, principalement en ce que leur chef n'avait point  
 perdu courage après un si grand revers, et ne s'était ni  
 caché, ni dérobé aux regards de la multitude<sup>3</sup>: on lui  
 trouva même d'autant plus de prudence et de prévoyance,  
 qu'à l'époque où les choses étaient entières il avait le  
 premier été d'avis qu'on incendiât Avarique, et que plus  
 tard il avait opiné pour qu'on abandonnât cette place:  
 ainsi, et tandis que les revers diminuent le crédit des

<sup>1</sup> *Bourges*. L'obstination des Bituriges, mentionnée deux lignes plus bas, se rapporte à leur primitive instance pour faire retrancher cette ville du nombre de celles qui étaient dévouées aux flammes.

<sup>2</sup> Après la célèbre bataille de Cannes, perdue par l'inhabileté du consul Varron, le sénat vota des remerciemens à ce consul, uniquement parce qu'à la suite d'un si grand revers, il n'avait point désespéré du salut de la république; mais les Romains se gardèrent bien de lui confier désormais le soin de la défendre. Vercingétorix méritait plus que de telles félicitations, et il conserva le commandement. Toulangeon le compare à l'Hector de l'Iliade. Que n'eut-il pas obtenu avec des soldats plus exercés que les siens aux fatigues et en l'art de la guerre!

<sup>3</sup> Ces derniers mots nous révèlent une ancienne coutume; les généraux gaulois étaient donc dans l'habitude de se cacher après une défaite, puisque Vercingétorix est loué d'avoir osé se montrer.

autres généraux, il arriva au contraire que le crédit de Vercingétorix s'accrut de jour en jour, après la malheureuse affaire d'Avarique. L'assurance qu'il donnait à ses troupes de leur prochaine union avec les autres peuples de la Gaule les remplissait d'une vive espérance. Ce fut en ce temps qu'on les vit pour la première fois retrancher leur camp <sup>1</sup>; et telle fut sur leur esprit l'influence de l'adversité, que ces hommes inhabitués aux travaux purent supporter patiemment tous ceux qui leur étaient commandés.

XXXI. De son côté Vercingétorix ne s'appliquait pas moins qu'il ne l'avait promis à faire entrer les autres pays dans son alliance; il y attirait leurs principaux habitans par des dons et de grandes promesses; il choisissait des hommes propres à les capter ou par des discours adroits, ou par des relations d'amitié; il faisait armer et vêtir ceux qui avaient échappé aux désastres d'Avarique; en même temps, pour recruter ses troupes fort diminuées, il ordonnait à chaque cité de faire trouver au camp, à des jours marqués, le nombre de soldats qu'il leur assignait pour contingent; enfin il faisait rechercher et arriver tout ce qu'il pouvait enrôler d'archers très-nombreux dans la Gaule. Par ces moyens, les pertes qu'il avait faites à Avarique furent promptement réparées. Sur ces entreprises Theutomatus fils d'Ollovicon, roides Nitiobriges <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Comment le besoin des retranchemens s'était-il fait si tard sentir chez les Gaulois! Le courage n'exclut pas les moyens propres à diminuer les risques de la guerre, et les Romains, qui ne passaient point pour lâches, se retranchaient avec beaucoup de soin. Les peuples envahis par eux n'avaient donc sur ce point qu'à les imiter. Quatre-vingt-dix ans avant la guerre des Gaules, le Lusitanien *Viriatius*, qui de simple pâtre était devenu un grand général, et qui vainquit tant de fois les Romains en Espagne, ne négligeait pas plus qu'eux-mêmes de se retrancher quand le local l'exigeait et que le temps le permettait.

<sup>2</sup> *L'Agénois*: notre texte va nous apprendre que cette petite nation était naguère gouvernée par un roi dont le nom était inscrit au nombre des amis du peuple romain. L'on sait assez que cette manière de s'immiscer dans les affaires de tous les pays fut presque toujours pour l'ambition romaine un piège

dont le père avait été décoré du nom d'ami par notre sénat, arriva au camp de Vercingétorix avec un grand nombre de cavaliers levés tant dans ses propres états que dans l'Aquitaine.

XXXII. César, ayant trouvé à Avarique une grande quantité de blé et d'autres vivres, y passa plusieurs jours, et donna à l'armée le temps de se refaire de ses fatigues et de ses privations. Déjà l'hiver touchait à sa fin, et, appelé aux combats par une saison plus favorable à la guerre <sup>1</sup>, César avait résolu de marcher à l'ennemi, soit pour l'attirer hors de ses bois et de ses marais, soit pour l'y tenir comme assiégé, lorsque les principaux Éduens vinrent en députation le supplier de les secourir dans les circonstances les plus critiques. Ils lui exposèrent « que leur état se trouvait dans le plus grand péril, « parce qu'au mépris de leurs anciens usages, qui ne permettaient de déférer la magistrature qu'à un seul homme « jouissant de la puissance royale pendant un an <sup>2</sup>, cette « puissance était aujourd'hui exercée par deux citoyens

tendu sous l'apparence d'un bienfait : les premiers coups dirigés ordinairement contre les *voisins du roi protégé*, tardaient rarement à atteindre celui-ci lui-même (Voy. Montesquieu dans les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, chap. 6).

<sup>1</sup> Le texte, qui donne rarement des dates précises, nous place ici dans le commencement ou au milieu de mars; et cependant l'arrivée de César à travers les Cévennes, son séjour chez les Lingons pour y arranger son armée, ses marches successives sur Château-Landon, Orléans et Neuvy; le siège de Bourges surtout, qui dut être fort long, puisque la seule construction d'une terrasse employa vingt-cinq jours (voy. le chap. 29 ci-dessus); enfin le rafraichissement des troupes en la ville prise, voilà ce qui s'était passé en hiver, et avait dû en occuper la plus grande partie; c'était déjà beaucoup d'ouvrage fait, et César s'exprime comme si la campagne allait s'ouvrir! C'est bien là l'homme que Lucain a dépeint.

..... *Cæsar in omnia præceps  
Nil actum credens, cum quid superesset agendum.*

PHARS., lib. II.

<sup>2</sup> Cette magistrature était celle du *vergobret* dont il a déjà été parlé, livre I<sup>er</sup>, chap. 16.

\* dont chacun se prétendait légalement nommé ; que l'un  
 \* d'eux était *Convictolitan*, jeune homme d'une haute  
 \* distinction ; que l'autre, ayant nom *Cotus*, issu d'une  
 \* très-ancienne famille et très-puissant tant par lui-même  
 \* que par ses alliances, était frère de Védéliacus, qui  
 \* l'année précédente avait exercé la même magistrature ;  
 \* que tout le pays était en armes, que le sénat était di-  
 \* visé, que le peuple l'était aussi en deux partis for-  
 \* més par les clientelles des deux prétendans ; que, si  
 \* cette division se prolongeait, on verrait une partie  
 \* des habitans en venir aux mains avec l'autre, et que  
 \* l'autorité de César, promptement déployée, était seule  
 \* capable de prévenir ce malheur. »

XXXIII. Quoique César sentît combien il lui était dés-  
 avantageux de s'éloigner de l'ennemi, il n'ignorait pas,  
 d'un autre côté, combien de dommages pouvaient naître  
 des dissensions qui lui étaient dénoncées, et il crut de-  
 voir avant tout obvier à ce qu'une nation de cette im-  
 portance, jusque-là si étroitement liée avec le peuple  
 romain, et qu'il avait lui-même élevée et comblée de tant  
 d'honneurs, n'en vînt aux violences et aux armes, et que  
 la partie de cette nation qui se confierait le moins dans  
 ses propres forces, ne demandât du secours à Vercingé-  
 torix. Or, comme d'après les lois éduennes, ceux qui  
 étaient investis de la suprême magistrature ne pouvaient  
 sortir de leur territoire, César résolut de s'y rendre lui-  
 même, afin qu'on ne pût voir aucune atteinte portée à  
 leur législation <sup>2</sup>, et il convoqua près de lui à De-

<sup>1</sup> Cette division du *peuple*, c'est-à-dire des *clients*, comme cela est expliqué  
 quelques lignes plus bas, ne se rattachait à aucun droit qui leur fût propre,  
 et ils n'avaient pas de vote légal à émettre, puisqu'il n'y avait que les prêtres  
 et les nobles ou chevaliers qui entrassent dans les assemblées de la nation,  
 (comme on l'a vu, liv. VI) ; mais en cas de dissidence parmi les chefs, les  
 clients devenaient des instrumens utiles aux grands, et ceux-ci savent caresser  
 les petits quand ils ont besoin de leurs services.

<sup>2</sup> Les Éduens étaient pour les Romains un peuple allié, et non conquis ; César

cèce<sup>1</sup> tout le sénat éduen avec les deux prétendants. Presque toute la nation s'y étant rendue, et César ayant appris de quelques Éduens qu'il avait interrogés en particulier que Cotus avait été proclamé par son frère dans un lieu et à une époque autres qu'il n'eût fallu, et qu'au fond les lois ne permettaient pas au parent d'un magistrat sorti de la fonction suprême, d'y être promu, ni même admis au sénat tant que vivait l'ancien magistrat<sup>2</sup>, il obligea Cotus à se démettre, et ordonna que Convictolitan, élu par les prêtres, selon qu'il était d'usage pendant la vacance de la magistrature<sup>3</sup>, garderait le pouvoir.

XXXIV. Après cette décision César exhorta les Éduens à oublier tous leurs sujets de querelles et de divisions, et à s'occuper de la guerre, toute autre affaire cessante, bien assurés qu'ils devaient être d'obtenir, après la soumission de la Gaule, les récompenses qu'ils auraient méritées. Il leur recommanda en même temps de lui envoyer promptement toute leur cavalerie et dix mille fantassins qu'il destinait à former les garnisons pour le service des vivres. Il divisa l'armée en deux parties; il donna à Labienus quatre légions avec lesquelles il devait se diriger contre les Sénonais et les Parisiens, et se mit lui-même

devait montrer quelque respect pour leurs lois; et telle était d'ailleurs sa politique ordinaire, même envers les nations conquises, quand sa propre autorité n'en recevait point d'atteinte notable. Montesquieu (*Esp. des lois*, liv. x, chap. 3) loue en général la *modération* de César; ce qu'on remarque le mieux dans la circonstance particulière, c'est sa *prudence*: du reste cette qualité a bien son mérite aussi.

<sup>1</sup> Aujourd'hui *Décise*, dans le Nivernais: La petite province du Nivernais était alors dans le territoire éduen. Voy. la notice de la Gaule par Danville, v<sup>o</sup> *Edui*.

<sup>2</sup> Une telle loi contre le népotisme figurerait avec honneur en beaucoup de contrées; elle ne pouvait *seule* ériger en bon gouvernement celui qui était entre les mains des prêtres et des nobles; mais elle devait tempérer les inconvénients de l'aristocratie éduenne.

<sup>3</sup> Quelle attribution plus éminente pouvait-il y avoir que celle de nommer le chef annuel de l'état sans le concours même du sénat, quand la première magistrature était vacante et l'élection contentieuse? Et cette attribution appartenait au sacerdoce chez les Éduens !!

à la tête des six autres, avec lesquelles il marcha contre la place de Gergovie <sup>1</sup>, en côtoyant la rivière d'Allier : il avait donné une partie de la cavalerie à Labienus, et gardé l'autre. Dès que Vercingétorix eut connaissance de ces dispositions, il fit couper tous les ponts de l'Allier, et se mit à faire route de l'autre côté de cette rivière.

XXXV. Comme les deux armées étaient en présence, que les camps étaient presque vis-à-vis l'un de l'autre, et que les éclaireurs de Vercingétorix mettaient obstacle à ce que les Romains construisissent à son insu un pont pour faire passer l'armée, César se trouvait fort embarrassé ; car il craignait de perdre la majeure partie de l'été sans pouvoir traverser la rivière, qui n'est presque jamais guéable avant l'automne. Pour surmonter cet obstacle, il alla d'abord camper dans un lieu couvert de bois, vis-à-vis les piles de l'un des ponts que Vercingétorix avait détruits, et le jour suivant il s'y tint caché avec deux légions. Il fit mettre en marche le reste de l'armée avec tous les bagages <sup>2</sup> dans l'ordre accoutumé, et forma sa réserve de vingt-quatre cohortes, dont quatre avaient été prises sur chacune des six légions, afin que le nombre de celles-ci parût être le même qu'auparavant. Il ordonna de se porter le plus au loin qu'on pourrait ; et, lorsqu'il se fut écoulé assez de temps pour lui donner lieu de croire que les légions étaient arrivées à leur campement, il se mit à construire le pont sur les anciens pilotis, dont la partie inférieure restait entière. Cet ouvrage ayant été promptement terminé, et les légions les plus proches ayant passé la rivière,

<sup>1</sup> Cette Gergovie n'est plus celle des Boyeus, mais celle des Arverniens située sur la montagne encore aujourd'hui appelée *Gergoie*, tout près de *Clermont en Auvergne*.

<sup>2</sup> Ces bagages étaient donc revenus de Sens avec les deux légions qui y avaient passé l'hiver. César n'a pas fait mention de ce retour dans l'ordre des faits ; mais il eut vraisemblablement lieu au commencement du printemps, et lorsque les chemins étaient devenus plus praticables. Les dix légions qui composaient l'armée entière se trouvèrent alors réunies, et furent de nouveau distribuées, comme il est dit au chap. 34.

César se campa avantageusement, et fit revenir près de lui le reste de l'armée. Instruit de cette manœuvre, Vercingétorix, qui ne voulait pas être réduit à la nécessité d'un combat, s'avança à grandes journées vers Gergovie<sup>1</sup>.

*Siège de Gergovie ( Clermont ).*

XXXVI. César y parvint lui-même en cinq campemens. Le jour même de son arrivée il y eut quelques légères escarmouches de cavalerie, durant lesquelles il inspecta la position de la ville, qui, située sur une très-haute montagne, était partout d'un difficile accès; il désespéra donc de l'emporter d'un coup de main, et crut ne devoir point en commencer le siège<sup>2</sup> avant d'avoir pourvu aux subsistances. De son côté Vercingétorix avait posé son camp près de la place, sur une haute montagne où il avait rangé, par ordre de nations et à de médiocres intervalles, ses troupes, qui occupaient depuis le sommet de la montagne toute la côte d'où elles se présentaient avec un aspect formidable. Tous les jours, dès le lever du soleil, les chefs de ces nations, choisis par Vercingétorix pour former son conseil, se rendaient près de lui, soit pour faire ou recevoir des communi-

<sup>1</sup> Clermont (*ut supra*), bien que l'application de l'ancienne à la nouvelle ville ne soit pas d'une exactitude parfaite, puisque la montagne de *Gergoie*, regardée comme la primitive position, se trouve hors de l'enceinte de la ville actuelle; mais l'*approximation* est telle, qu'avec cette explication elle peut être admise comme l'*identité* même.

<sup>2</sup> Le siège de Gergovie parait avoir été mal compris par l'historien Florus, (lib. III, cap. II, *Bello gall.*), lorsqu'il y fait rapporter et attribue à César devant cette place les succès qu'il n'obtint que depuis devant Alise. Quant au siège de Gergovie ou Clermont, que César se vit contraint de lever, et où les Gaulois montrèrent non-seulement du courage, mais encore de l'industrie, il nous rappelle l'épigramme d'un livre fort récent: *dans la défense des places fortes, la valeur et l'industrie ne suffisent point l'une sans l'autre, mais elles peuvent tout étant réunies.* L'auteur qui écrivait ce précepte en 1810 (Carnot) y joignit, en l'année 1814, son propre exemple dans sa belle défense d'Anvers contre les Anglais. Ce grand citoyen vient de terminer dans l'exil une vie consacrée tout entière à sa patrie.

cations, soit pour régler quelques objets d'administration, et Vercingétorix ne laissait s'écouler presque pas un seul jour sans essayer dans des combats de cavalerie le courage et la valeur de ses troupes, parmi lesquelles étaient entremêlés les archers. Vis-à-vis la place, et du bas même de la montagne s'élevait une colline escarpée de toutes parts, et dont la position était très-forte : si nous parvenions à nous en rendre maîtres, nous devions priver les ennemis d'une grande partie de leur eau, et les incommoder beaucoup pour leurs fourrages ; cette position était alors occupée par les ennemis, mais avec une faible garnison. Profitant du silence de la nuit, et avant qu'aucun secours eût pu venir de la place, César sortit de son camp, chassa la garnison de ce poste et s'en empara. Il y plaça deux légions, et fit faire deux fossés de douze pieds, qu'il conduisit du grand au petit camp, afin que, dans le cas d'une attaque subitement tentée par les ennemis, les communications de l'un à l'autre camp se fissent avec sûreté.

XXXVII. Tandis que les choses étaient en cet état vers Gergovie, l'Éduen Convictolitan, à qui César avait déferé la magistrature (comme on l'a dit plus haut), sollicité par les Arverniens et gagné par leur argent, s'abouche avec plusieurs jeunes gens, à la tête desquels étaient Litavicus et ses frères, appartenant à l'une des premières familles éduennes. Il partage avec eux le prix qu'il a reçu, et les exhorte à se souvenir « qu'ils sont d'origine libre et nés pour commander ; il leur expose que « la nation éduenne est la seule qui retarde l'indubitable « triomphe de la Gaule ; que les autres peuples ne sont « retenus que par le crédit des Éduens, qui, s'ils changeaient de parti, ne laisseraient aux Romains aucun « point du territoire gaulois pour appui ou pour retraite ; « qu'en ce qui le regarde personnellement, il n'a point « oublié le service que César lui a rendu, bien que ce « service n'ait consisté que dans un acte de la plus stricte

« justice » ; mais que la liberté générale est bien supérieure à de telles considérations. Et pourquoi (continuait-il) les Éduens recourraient-ils à César, comme arbitre de leurs droits et de leur législation, plutôt que les Romains aux Éduens, comme arbitres des leurs propres ? » Promptement séduits par le discours et les largesses de leur magistrat, ces jeunes gens, après avoir déclaré qu'ils se mettaient à la tête de l'entreprise, ne songèrent plus qu'aux moyens de l'exécuter. Comme ils n'avaient pas l'espoir que leur nation voulût légèrement s'engager dans une telle guerre, ils arrêtaient que Litavicus aurait le commandement des dix mille hommes destinés à l'armée romaine, et qu'il aurait soin de se trouver à leur tête, tandis que ses frères se rendraient en avant auprès de César. La manière dont le reste devait se faire fut convenue entre eux.

XXXVIII. Litavicus, avec l'armée mise sous ses ordres, n'était plus qu'à trente milles environ de Gergovie, lorsqu'assemblant tout à coup les siens : « *Où allons-nous, soldats ?* » leur dit-il : les larmes aux yeux, toute notre cavalerie, toute notre noblesse a péri ; nos principaux citoyens, Eporédorix et Virдумare, accusés de trahison par les Romains, ont été mis à mort sans forme de procès. Apprenez-en les détails de la bouche même de ceux qui par la fuite ont échappé à ce massacre ; car, pour moi, après avoir perdu mes frères et tous mes proches, la douleur m'empêche de vous faire le récit de tout ce qui s'est passé. » Au même instant il fait paraître des hommes qu'il avait endoctrinés sur ce qu'il voulait leur faire dire, et ils répètent devant la multitude, comme

<sup>1</sup> Ainsi, dans le soulèvement général qui se préparait en Gaule, César allait bientôt avoir à combattre les *rois mêmes qu'il avait faits*. Quelque chose d'assez semblable est arrivé de nos jours à un autre grand capitaine. Dans les nombreuses scènes dont se compose le grand drame de l'histoire ancienne, il en est bien peu qui ne rencontrent leurs semblables, ou tout au moins leurs analogues dans les événements modernes.

l'avait annoncé Litavicus : « qu'un grand nombre de chevaliers éduens ont été mis à mort sous prétexte de s'être abouchés avec des Arverniens, et qu'eux-mêmes ne s'étaient soustraits par la fuite au carnage qu'après s'être cachés dans la foule des soldats. » A ce récit, les Éduens poussent de grands cris et supplient Litavicus de pourvoir à leur salut. « Comme s'il y avait, dit-il, à délibérer, et que nous ne fussions pas dans la nécessité de nous diriger vers Gergovie et de nous joindre aux Arverniens ! pouvons-nous en effet douter que les Romains, après le crime inouï dont ils se sont rendus coupables, n'accourent déjà pour nous massacrer nous-mêmes ? Si donc, il nous reste quelque courage, portons la mort à ceux qui l'ont si indignement donnée aux nôtres, et tuons ces brigands. » En même temps il désigne de l'œil plusieurs citoyens romains qui se croyaient en sûreté sous sa propre escorte ; il livre au pillage un grand convoi de subsistances qu'ils conduisaient, et les fait expirer eux-mêmes au milieu des plus cruels tourmens<sup>1</sup>. Puis il envoie des messages sur tous les points du territoire éduen, et cherche à les soulever par ce même récit mensonger du meurtre commis sur leurs chevaliers et principaux habitans, il les exhorte à en tirer vengeance comme il l'avait fait lui-même.

XXXIX. Au nombre des chevaliers gaulois qui étaient au camp, et que César avait spécialement appelés près de lui, se trouvaient l'Éduen Éporédorix, jeune homme d'une haute naissance, très-puissant dans son pays ; et Virдумare, de même âge, jouissant d'un égal crédit, mais de moindre extraction, précédemment recommandé par Divitiacus à César, qui l'avait élevé d'une condition obscure aux plus hautes dignités. Ces deux Éduens riva-

<sup>1</sup> Quelle atrocité, et à quelles représailles Litavicus n'exposait-il pas son propre pays ! ( Voy. la note sur le chap. 41 ci-après.)

lisaient de pouvoir; et dans le débat qui s'était agité sur la suprême magistrature, ils s'étaient prononcés de la manière la plus vive, l'un pour Convictolitan, et l'autre pour Cotus. Éporédorix, instruit des vues de Litavicus, vient vers minuit environ, en faire le rapport à César, et le supplie *de ne point souffrir que, par les mauvais conseils de quelques jeunes gens, son pays manque à l'amitié du peuple romain, ce qui probablement arriverait, si l'on voyait passer du côté des ennemis tant de milliers d'Éduens, dont le sort ultérieur ne saurait être indifférent à leurs proches, ni sembler d'un léger intérêt pour le pays même.*

XL. Vivement affecté de cette nouvelle, en raison de l'extrême affection qu'il avait toujours portée aux Éduens, César fait, sans hésiter et sur-le-champ, sortir quatre légions sans bagages, ainsi que toute la cavalerie, du camp, qu'il ne prit pas même le temps de resserrer, tant il était persuadé que tout succès dépendait d'une grande célérité. Il laisse son lieutenant C. Fabius avec deux légions pour la garde du camp, et ayant ordonné qu'on se saisît des frères de Litavicus, il apprend que peu d'heures auparavant ils s'étaient enfuis et dirigés vers le camp ennemi. César exhorte alors les soldats à ne point se laisser décourager par les difficultés de la route dans un moment si critique. Il les trouve animés du plus grand zèle, et, s'étant avancé à la distance d'environ vingt-cinq milles, il aperçoit les troupes éduennes. Aussitôt il ordonne à sa cavalerie de se porter en avant, pour retarder leur marche et leur fermer le passage; il fait les plus expresses défenses à qui que ce soit de tuer personne; il enjoint à Éporédorix et à Virдумare que les Éduens croyaient morts, de se montrer aux premiers rangs, et d'appeler leurs compatriotes. Lorsqu'ils se sont fait reconnaître et que la fraude de Litavicus est découverte, les Éduens se mettent

à tendre les mains en signe de reddition, à jeter leurs armes, et à implorer leur grâce <sup>1</sup>. Quant à Litavicus, il s'enfuit à Gergovie avec ses chiens, auxquels les mœurs gauloises ne permettent pas d'abandonner leurs patrons, même dans la plus mauvaise fortune <sup>2</sup>.

XLI. Après avoir envoyé chez les Éduens des messages pour leur faire savoir qu'il voulait bien laisser la vie à des hommes que le droit de la guerre lui permettait de faire mettre à mort <sup>3</sup>, et après avoir accordé à l'armée trois heures de repos pendant la nuit, César regagna son camp sous Gergovie. Presqu'à mi-chemin des cavaliers, dépêchés par Fabius l'instruisirent que nos affaires étaient dans le plus grand péril; que notre camp avait été attaqué par une multitude d'ennemis qui, à mesure qu'ils étaient fatigués, se trouvaient relevés par des troupes fraîches, tandis que nos soldats étaient épuisés par un travail sans relâche, vu la grande étendue du camp dont

<sup>1</sup> Ceci n'est pas un résultat de la peur ordinaire, de cette peur que décrivent Théophraste dans ses *caractères* et Montaigne dans ses *Essais*. Il n'y a rien ici qui appartienne à la poltronnerie; on n'y aperçoit que la *consternation de la probité trompée*, sentiment capable de faire tomber les armes des mains du plus brave. Tout à l'heure les Éduens étaient disposés à se battre à outrance, parce qu'ils se croyaient appelés à venger un grand crime; maintenant ils reconnaissent que le crime est de leur côté, et le courage les abandonne.

<sup>2</sup> Sur les trop amples inductions tirées de cet usage, voy. ce qui est dit dans notre *précis historique*, huitième partie.

<sup>3</sup> Le traitement que Lisandre fit éprouver à la flotte athénienne, la destruction de Corinthe après une violation du droit des gens, et mille autres exemples de cette nature ne font que trop connaître les idées que s'étaient formées les anciens du droit de punir la multitude pour les crimes ou les fautes de ses chefs, et de frapper des masses innocentes pour se venger de quelques coupables: il y eut cependant de tout temps des vainqueurs généreux. Scipion, regardant comme indigne de lui de se venger sur des otages désarmés, en est loué par Tite-Live; mais que prouve cet éloge même, sinon qu'il ne s'agissait pas d'une vertu ni d'une action communes? Nos docteurs modernes et Grotius entre autres ont essayé de poser des règles ou d'indiquer des limites sur les représailles (*repressulæ*) Vatel conseille la modération, et encore plus la générosité en cette matière: puisse enfin la raison modifier ce terrible code qu'on appelle le *droit de la guerre*, et qu'on ne place que trop souvent à la *pointe de l'épée!*

la défense exigeait que les mêmes hommes restassent continuellement sur le rempart ; qu'un grand nombre d'entre eux avaient été blessés par une grêle de flèches et de traits ; que dans ces conjonctures nos machines avaient été d'une grande utilité pour soutenir une si rude attaque avec si peu de monde <sup>1</sup> ; qu'au départ des courriers, Fabius avait fait boucher toutes les portes du camp, à l'exception de deux ; qu'il ajoutait des parapets aux remparts, et se préparait pour le lendemain à la même défense. Instruit de ces faits, et secondé par le zèle extrême des soldats, César parvint au camp avant le lever du soleil.

XLII. Pendant que ces événemens se passaient vers Gergovie, les premiers messages de Litavicus parviennent aux Éduens, qui ne prennent pas le temps d'en éclaircir l'objet. Entraînés, les uns par la cupidité, les autres par la colère et l'irréflexion propres au caractère d'hommes qui tenaient le plus léger bruit pour une vérité constante, ils se mettent à piller les Romains, à en tuer plusieurs, et à traîner les autres en prison. Convictolitan favorisait ces violences et poussait la multitude aux plus grands excès, afin que leur gravité même fût un obstacle pour rentrer dans le devoir. M. Aristius, tribun légionnaire, était en route pour joindre sa légion. On le fait sortir

<sup>1</sup> Il n'est pas étonnant que César ne donne nulle part la description de ces machines de guerre que les Romains appelaient *tormenta*, et dont les formes leur étaient bien connues : cette description appartenait plus spécialement à un traité de mécanique ou autre ouvrage de ce genre. Vitruve et Végèce ont fourni plusieurs documens sur ce sujet ; cependant le chevalier Folard regrette que ce qui a été transmis par les contemporains n'ait été ni assez clair, ni assez complet pour épargner à la postérité des conjectures sur la forme et la puissance exactes d'objets qui n'existent plus depuis plusieurs siècles. Il s'élève contre diverses interprétations données par les modernes, et taxe notamment Juste Lipse, le P. Daniel et d'autres savans d'avoir fort mal compris la plupart de ces machines, parce qu'ils n'étaient ni militaires, ni mécaniciens, quoique fort instruits d'ailleurs. Le lecteur qui voudra approfondir cette matière, aujourd'hui de pure curiosité, devra recourir au commentateur de Polybe, en son traité de l'attaque des places. Le sujet y est traité avec beaucoup d'étendue.

de la place de Cabillon <sup>1</sup>, avec promesse qu'il ne lui sera fait aucun mal. On oblige également à en sortir tous les Romains qui s'y étaient arrêtés pour les affaires de leur négoce; ils sont attaqués en chemin et dépouillés de tous leurs bagages; ceux qui résistent sont poursuivis et assaillis nuit et jour; enfin il y avait eu déjà beaucoup de tués de part et d'autre, et les Éduens appelaient aux armes un plus grand nombre des leurs.

XLIII. Sur ces entrefaites, ils reçoivent la nouvelle que toutes leurs troupes sont rentrées sous le pouvoir de César, et ils ont aussitôt recours à Aristius : ils lui protestent que rien de ce qui s'est fait, ne l'a été par ordre de l'autorité publique; ils ordonnent une information sur les pillages qui ont eu lieu; ils confisquent les biens de Litavicus et de ses frères, et envoient, pour se justifier, des députés à César. Toutes ces démarches leur étaient dictées par le désir de recouvrer leurs troupes; mais poussés, d'abord par l'idée de la souillure que leur avait imprimée leur crime, ensuite par le déplaisir de rendre des biens distribués à beaucoup d'entre eux, et enfin par la crainte des peines qu'ils avaient encourues, ils ne tardent point à reprendre, dans des assemblées secrètes leurs projets de guerre, et à y exciter les autres nations par des messages. Ces menées, quoique connues de César, ne l'empêchèrent pas de recevoir leurs députés avec le plus de douceur qu'il put leur montrer, et de leur dire « qu'il ne voulait pas juger leur nation, « trop sévèrement pour une conduite uniquement causée

<sup>1</sup> *Châlon-sur-Saône*, qui appartenait conséquemment au territoire éduen, (voy. la note première sur le chap. 11 du 1<sup>er</sup> livre). Il est peu de villes comme le remarque D. Bouquet (*Recueil des hist.* tome 1<sup>er</sup>, page 24), dont le nom ait été plus diversement cité par les anciens auteurs. En effet César l'appelle *Cabillonum*, Strabon *Cabillinum*, Stolémeé *Caballinum*, les tables de Peutinger *Cabillio*, l'itinéraire d'Antonin *Cabellio*, les notices de l'empire *Caballodunum*, et Ammien Marcellin *Cabillo*, *Cabillones*, sous ces noms plus ou moins différens: c'est incontestablement le même lieu.

« par une méprise et par la légèreté de la populace ;  
 « qu'ainsi sa bienveillance envers les Éduens n'était nullement diminuée. »<sup>1</sup> Cependant, comme il s'attendait à de plus grands mouvemens, et qu'il craignait d'être enveloppé par toutes les nations de la Gaule, il avisait aux moyens de s'éloigner de Gergovie, et de concentrer de nouveau toute l'armée, sans que son départ, prenant uniquement sa source dans la crainte d'une défection, pût être assimilé à une fuite.

XLIV. Comme il formait ce dessein, il s'offrit à lui une occasion qui lui sembla propre à ses vues ; car, s'étant rendu dans le petit camp pour y inspecter les travaux, il s'aperçut qu'une colline, peu auparavant occupée par les ennemis en si grand nombre qu'ils couvraient entièrement le terrain, était alors tout-à-fait dégarnie. Étonné de ce changement, il en demande la cause à des transfuges qui journallement lui arrivaient en grand nombre ; ils s'accordent tous à dire, comme les éclaireurs de César le lui avaient déjà rapporté, que la croupe de cette colline est presque plate, mais couverte de bois et fort étroite de l'autre côté qui conduit à la place ; ils ajoutent que les assiégés avaient conçu de vives inquiétudes sur ce point, sentant bien qu'ils seraient presque enveloppés de manière à ne pouvoir sortir ni aller au fourrage, si, déjà maîtres d'une colline, nous leur enlevions celle-ci, et que c'est pour obvier à cet inconvénient que Vercingétorix a ordonné à tout son monde de se rendre en cet endroit pour le fortifier.

XLV. D'après ces instructions, César envoie, dans le milieu de la nuit, vers cette partie de la colline, plusieurs

<sup>1</sup> César montre ici pour les Éduens une indulgence qui lui fut sans doute conseillée par sa politique, un précepte bien ancien rappelé dans un livre très-récemment (l'Italie, par Lady Morgan, chap. 4) ; c'est que, *quand il y a trop à punir, il y a de la folie à ne pas tout pardonner*. A la vérité, ce conseil de la sagesse n'a été que trop souvent méconnu, et César lui-même ne fut pas toujours un vainqueur indulgent ; mais il ne frappa jamais après avoir pardonné.

escadrons auxquels il ordonne de rôder en tous sens, et avec un peu plus de bruit que de coutume. Dès le point du jour il étalè en dehors du camp une grande quantité de bagages et de mulets; il fait également sortir les fourrages et mettre des casques aux muletiers, afin de leur donner l'apparence de cavaliers; il ordonne que tous ces équipages fassent le tour des collines, et il leur adjoint un petit nombre de cavaliers qui, pour la montre, devaient se répandre çà et là sur le plus vaste espace possible; enfin il assigne à tout ce monde un point de réunion par un long circuit. Tous ces mouvemens étaient aperçus de loin par les assiégés, qui avaient vue sur notre camp, mais à une trop grande distance pour qu'ils pussent apprécier chaque chose à sa juste valeur. En même temps César dirige contre la colline une légion qui d'abord avance un peu, puis s'arrête dans un fond et se cache dans les forêts. Les Gaulois ne s'en confirment que mieux dans leurs soupçons, et ils se transportent tous sur le point qu'ils croient menacés. Voyant alors leur camp évacué, César fait couvrir les enseignes, cacher tous les signes militaires, et passer les soldats du grand au petit camp, par pelotons seulement, afin qu'ils ne soient point aperçus de la place; il développe ses intentions aux lieutenans placés à la tête de chaque légion; il les avertit surtout d'empêcher les soldats de s'engager trop en avant, soit par l'ardeur de combattre, soit par le désir du pillage; il leur fait remarquer que la célérité seule peut les préserver des inconvéniens attachés à une mauvaise position, et qu'enfin il s'agit de profiter d'une occasion, mais non d'engager une bataille en règle<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voilà une exposition faite par César de manière à pouvoir lui servir bientôt de justification : il n'emploie ordinairement que peu de paroles pour retracer ses opérations heureuses, parce qu'elles lui étaient plus familières que des revers. Du reste, il est remarquable que cette affaire-ci, présentée comme une simple *occasion* ( expression dont le sens est un peu vague ), fut bien

Après ces recommandations, il donne le signal, et fait en même temps monter les Éduens sur la droite par un autre chemin.

XLVI. Le rempart de la place était à douze cents pas de la plaine et du pied de la colline, en calculant la distance par uneligne droite, et comme s'il n'y eût pas eu de détours ; mais cet espace devait être augmenté de ce qu'y ajoutait un circuit pratiqué pour adoucir la pente. Environ vers le milieu de la colline, et dans toute sa longueur, autant que le permettait la nature du sol, était un mur haut de six pieds, construit de fortes pierres de taille, et propre à garantir d'un premier choc. Les Gaulois, qui avaient abandonné tout l'espace inférieur, n'en garnissaient que mieux avec leurs troupes nombreuses et serrées toute la partie supérieure jusqu'au rempart de la place. Après le signal donné, nos soldats parviennent bientôt à ce premier mur, et, l'ayant franchi, ils s'emparent de trois retranchemens avec tant de promptitude, que Theutomatus, roi des Nitiobriges <sup>1</sup>, subitement attaqué dans sa tente pendant le repos qu'il prenait au milieu du jour <sup>2</sup>, à moitié nu, et ayant eu son cheval blessé sous lui, s'échappa à peine des mains des pillards.

XLVII. Ayant obtenu ce qu'il s'était proposé, César ordonna de sonner la retraite, et fit faire halte à la dixième légion qui l'accompagnait ; mais les autres légions séparées de celle-ci par une assez grande vallée, n'avaient point entendu le son de la trompette ; et bien que leurs tribuns et centurions continssent leur ardeur, selon les ordres donnés par César, il arriva qu'emportés par l'espérance d'une prompte victoire, par l'aspect des

près d'être couronnée d'un succès complet. Si la place eût été prise, César eût-il présenté ce résultat comme contraire à ses ordres ? Beaucoup de personnes seroient vraisemblablement disposées à en douter.

<sup>1</sup> Agen et son territoire. ( *ut supra.* )

<sup>2</sup> C'est ce que nous appelons vulgairement *faire la méridienne.*

ennemis en fuite, et par le souvenir de tant de succès antérieurs, nos soldats ne trouvant rien de si ardu dont ils ne pussent venir à bout par leur courage, ne cessèrent de poursuivre l'ennemi qu'aux approches du rempart, et aux portes mêmes de la place. En ce moment, de grands cris s'étant élevés de tous côtés dans la ville, ceux d'entre les Gaulois qui étaient loin du rempart, effrayés d'un tumulte aussi subit, et croyant que nous avions déjà pénétré dans la place même, se glissaient de leurs murailles en bas. Du haut du rempart, les mères de famille jetaient leurs vêtemens, leur argent, et, s'avancant la poitrine nue et les mains étendues, elles suppliaient les Romains de leur laisser la vie, et de ne point traiter les femmes et les enfans comme ils l'avaient fait à Avarique. Plusieurs d'entre elles, s'aidant de main en main à descendre du rempart, allaient se rendre à nos soldats. Dans le même temps L. Fabius, centurion de la huitième légion<sup>1</sup>, accompagné de trois soldats, et soulevé par eux, était parvenu à gagner le dessus du rempart, et, recevant lui-même à son tour un à un ses compagnons, il les avait amenés sur la muraille. C'était ce Fabius qui ce jour là même avait publiquement déclaré que le souvenir des récompenses distribuées à Avarique l'enflammait encore, et qu'il ne souffrirait pas que personne escaladât le rempart avant lui.

XLVIII. Cependant les Gaulois, occupés, comme on l'a dit, à fortifier l'autre côté de la ville, aux premiers cris qu'ils entendirent, et pressés par de nombreux avis qui leur annonçaient les Romains déjà maîtres de la place, accoururent en foule sur le point menacé, après avoir

<sup>1</sup> Pouvait-on s'appeler *Fabius*, et ne pas chercher à surpasser ses compagnons en valeur ? Quand ce nom est prononcé, la pensée se porte aussitôt sur ces trois cents Fabius qui, formant à eux seuls une petite armée, trouvèrent tous la mort le même jour et sur le même champ de bataille, dans les premiers temps de la république.

envoyé leur cavalerie en avant. A mesure que chacun d'eux arrivait, il s'arrêtait sous la muraille, et augmentait le nombre des combattans. Lorsqu'ils furent réunis en foule, les mères de famille qui, peu d'instans auparavant tendaient aux Romains des mains suppliantes, maintenant les cheveux épars, à la manière gauloise, se mettent à implorer le secours de leurs maris, et à leur présenter leurs enfans pour exciter leur courage. Le combat n'était égal, ni quant au lieu, ni quant au nombre ; car les Romains, fatigués tout à la fois, et par les marches qu'ils avaient faites, et par le combat qu'ils soutenaient depuis long-temps, se trouvaient hors d'état de résister à des troupes qui arrivaient sur l'heure, et dont les forces étaient entières.

XLIX. Craignant pour les siens qu'il voyait engagés dans une mauvaise position avec des ennemis qui recevaient de continuels renforts, César envoie à son lieutenant T. Sextius, chargé de la garde du petit camp, l'ordre d'en faire sortir promptement les cohortes, et de les placer au pied de la colline sur le flanc droit des Gaulois, afin que, s'il voyait nos soldats repoussés, il inspirât assez de terreur à l'ennemi pour l'arrêter dans sa poursuite. Puis, s'étant avancé lui-même avec la dixième légion <sup>1</sup>, un peu au delà de l'endroit où il lui avait d'abord fait faire halte, il attendait là l'issue du combat.

L. Comme on se battait avec acharnement, et de très-près, les ennemis, se confiant dans leur position et leur nombre, comme les Romains dans leur courage, tout à coup ceux-ci aperçurent sur leur flanc les Éduens que César avait envoyés, par un chemin différent, sur la droite

<sup>1</sup> Cette dixième légion se trouvait toujours avec César et près de sa personne : dans le partage qu'il était souvent obligé de faire avec ses lieutenans, il avait soin de se réserver cette légion d'élite. Elle était pour César ce que fut de nos jours pour un autre grand guerrier cet intrépide corps qu'on appelait *la vieille garde*.

de la colline, pour y tenir l'ennemi en respect. Ces Éduens, par la similitude de leurs armes avec celles des autres Gaulois, causèrent à nos soldats une grande terreur; car, bien qu'ils eussent le bras droit nu ( ce qui était la marque distinctive des peuples gaulois en paix avec les Romains ), ceux-ci crurent que c'était une feinte employée pour les tromper. Dans le même temps le centurion L. Fabius, et ceux qui étaient montés avec lui sur le rempart venaient d'y être enveloppés et tués, et leurs corps étaient précipités du haut de la muraille. Un autre centurion de la même légion, Marcus Petreius <sup>1</sup>, comme il s'efforçait de briser les portes, était accablé par le nombre. Désespérant de sa vie, et déjà tout couvert de blessures, il s'adresse aux hommes de sa compagnie <sup>2</sup> qui l'avaient suivi : « Certes, leur dit-il, puisqu'il m'est impossible de me sauver avec vous, je pourvoirai du moins à votre salut, moi qui, entraîné par l'amour de la gloire, vous ai mis en péril. Ne songez donc qu'à échapper à la mort, vous qui le pouvez encore. » Au même instant il s'élança au milieu des ennemis, et, après en avoir tué deux, il parvint à éloigner un peu les autres, et cria à ses compagnons qui tentaient de le secourir : « Vainement essaieriez-vous de conserver la vie à un homme que le sang et les forces abandonnent. Retirez-vous d'ici pendant que vous le pouvez, et rejoignez votre légion. » Ce fut en combattant ainsi, et peu après avoir prononcé

<sup>1</sup> Ce Petreius était vraisemblablement de la famille du Romain de même nom, que César eut à combattre en Espagne quelques années plus tard. Dans les chocs produits par les dissensions civiles, il n'est point rare de voir figurer, sous des enseignes fort opposées les mêmes noms, et successivement jusqu'aux mêmes personnages : notre propre siècle n'est que trop fréquent en exemples de ce genre.

*In commune nefas, infestisque obvia signis  
Signa, pares aquilas, et pila minantia pilis.*

PHARS.

<sup>2</sup> C'est à-dire du manipule dont il avait le commandement.

ces mots, qu'il succomba en sauvant la vie à ses compagnons.

LI. Pressés de toutes parts, et après avoir perdu quarante-six centurions, nos soldats furent chassés de leur position; et ils étaient vivement poursuivis par les Gaulois, lorsque ceux-ci furent arrêtés par la dixième légion, qui, pour soutenir ses camarades, s'était emparée d'un poste un peu moins désavantageux, et fut à son tour renforcée par les cohortes de la treizième, qui, sous la conduite de T. Sextius, s'étaient portées du petit camp sur une hauteur. Dès que les légions eurent regagné la plaine, elles firent face à l'ennemi, et alors Vercingétorix ramena ses troupes du pied de la colline dans ses retranchemens. Nous perdîmes ce jour-là environ sept cents légionnaires <sup>1</sup>.

LII. Dans une assemblée tenue le lendemain, César réprimanda les soldats sur leur témérité et leur cupidité : il les blâma de s'être permis de juger eux-mêmes de ce qu'ils avaient à faire, et des points jusques auxquels ils

<sup>1</sup> Cet écheo est, selon toute apparence, celui dont Plutarque (*in Jul. Cæs.*) entend parler, et qu'il fait rapporter à un temps postérieur à la défection des Éduens. Peut-être a-t-il confondu l'apparition des Éduens sur la droite de la colline (apparition qui causa tant de frayeur aux Romains) avec la défection ouverte qui n'eut pourtant lieu que plus tard. Du reste, cet historien ne parle qu'assez vaguement de la plupart des faits d'armes de César dans la Gaule, et il est fort vraisemblable qu'il n'avait pas sous les yeux les mémoires de César quand il écrivit la vie de ce général : les auteurs de ce temps n'avaient pas toujours à la main le *manuscrit exact et complet* des textes qui leur eussent été utiles pour la composition de leurs propres ouvrages : ils devaient sans doute se contenter souvent d'*extraits* et de *notes*, et trouver le reste dans leur mémoire ; l'imprimerie nous a procuré beaucoup de facilités que n'avaient pas les écrivains antérieurs à cette admirable découverte. A l'occasion de l'avantage remporté par Vercingétorix, le même Plutarque raconte que les Arverniens conservaient dans un de leurs temples une épée qu'ils disaient être une *déposille prise sur César*, et l'historien ajoute : « Il l'y vit lui-même dans la suite, et ne « fit qu'en rire : ses amis l'engageaient à la faire ôter ; mais il ne le voulut pas, « parce qu'il la regardait comme une chose sacrée (traduction de Ricard) : le rire de César et son refus ne venaient-ils pas plutôt de la persuasion où il était que personne de sensé ne se méprendrait sur le fait ? Cette épée était probablement celle de Fabius, ou de l'un des autres centurions tués avec lui.

pouvaient avancer, de ne s'être pas arrêtés au signal de la retraite <sup>1</sup> et de n'avoir pu être retenus, ni par leurs tribuns, ni par ses lieutenans <sup>2</sup> : « il leur représenta ensuite combien était redoutable une mauvaise position, et quel jugement il en avait lui-même porté à Avarique, lorsque, ayant trouvé les ennemis sans chef <sup>3</sup> et sans cavalerie, il aima mieux renoncer à une victoire certaine que de s'exposer à une perte, même légère, dans un poste désavantageux ; qu'autant il admirait la grandeur d'âme de ceux qui ne pouvaient être arrêtés ni par les retranchemens d'un camp, ni par la hauteur d'une montagne, ni par les remparts d'une place, autant il blâmait l'insubordination et la présomption de ceux qui croyaient en savoir plus que leur général sur les moyens d'obtenir la victoire, et de profiter des événemens ; qu'enfin il n'estimait pas moins dans un soldat la modestie et la retenue que la valeur et une grande fermeté. »

### *Levée du siège de Clermont.*

#### LIII. Pour relever le courage des soldats, César leur

<sup>1</sup> César a dit plus haut que ce signal n'avait pu être entendu que de la dixième légion, et non du surplus de l'armée, à cause d'une large vallée qui était entre deux : jusque-là les soldats n'avaient donc point désobéi, et il n'y avait pas lieu de les réprimander à cet égard.

<sup>2</sup> L'un des traducteurs de César ( le général Toulangeon, dans une note sur ce chapitre ) accorde à César des éloges que pouvait mériter son dessein primitif, s'il était tel que le texte l'expose ; mais on alla beaucoup au delà, selon que le rapporte César lui-même ; et c'est pour un général d'armée un grand malheur que d'être mal compris ou mal obéi. Il paraît donc fort difficile d'appliquer au siège de Clermont ces paroles écrites à la fin de la note de Toulangeon : *le succès de cette entreprise explique la constance de la fortune en faveur des armes romaines.* De quelque manière qu'on envisage la chose, elle ne présente qu'un revers.

<sup>3</sup> L'application du fait rappelé est un peu équivoque. On voit bien, au chapitre 19, que l'infanterie gauloise était un moment restée *sans chef et sans cavalerie* ; mais l'ennemi en présence duquel s'était trouvé César, et qu'il n'avait point voulu combattre<sup>1</sup>, était la cavalerie même, commandée par Vercingétorix : il pourrait bien y avoir ici quelque altération dans le texte.

dit, en terminant son discours, « qu'ils ne devaient ni se  
 « laisser abattre par cet événement, ni attribuer à la  
 « valeur de l'ennemi le simple résultat de la mauvaise  
 « position où ils étaient eux-mêmes. » Du reste, ne songeant toujours qu'à son départ, il fit sortir les légions du camp, et ayant pris une position avantageuse, il y rangea l'armée en bataille. Vercingétorix n'ayant pas jugé à propos de descendre dans la plaine, César fit rentrer l'armée au camp après un léger combat de cavalerie terminé à son avantage. Le lendemain, ayant fait de même, et estimant qu'il y en avait assez pour diminuer la vanité des Gaulois et pour raffermir le courage des soldats romains, César se dirigea sur le territoire des Éduens. Les ennemis n'ayant pas même essayé de le poursuivre, il arriva le troisième jour à la rivière de l'Allier, reconstruisit le pont et y fit passer l'armée.

LIV. Là, dans un entretien qu'il eut avec les Éduens Virдумare et Éporédorix, il apprit que Litavicus était parti avec tous ses cavaliers<sup>1</sup> pour faire soulever son pays, et ces Éduens ajoutaient qu'il était de toute nécessité qu'eux-mêmes le devançaient, pour retenir cette nation dans le devoir; or, bien que César fût, par beaucoup de motifs, porté à considérer leur proposition comme une perfidie, et leur départ comme un moyen d'accélérer la défection des Éduens, néanmoins il ne jugea pas convenable de les retenir, soit pour ne pas leur faire une apparente injure, soit pour ne pas donner lieu

<sup>1</sup> *Cum omni equitatu*, porte le texte; mais ces cavaliers n'étaient et ne pouvaient être que les chiens de Litavicus, dont il est parlé dans le chap. 50 du présent livre, et qui suivirent leur patron, lorsque abandonné des autres Éduens, il se réfugia auprès de Vercingétorix. Quelque générales que semblent les expressions du texte prises isolément, elles se restreignent nécessairement à la cavalerie particulière de Litavicus. Il n'en fallait pas plus à celui-ci pour faire soulever un pays d'ailleurs si disposé à la défection, et Vercingétorix avait nécessairement conservé près de sa personne la masse de la cavalerie gauloise, qu'on voit d'ailleurs agir dans divers combats postérieurs.

de croire qu'il craignît cette défection. Comme ils allaient partir, il leur retraça brièvement tout ce qu'il avait fait pour les Éduens; il leur rappelle « l'état d'abaissement « dans lequel il les avait trouvés à son arrivée dans la « Gaule, confinés dans leurs places, leurs campagnes dé- « vastées, leurs troupes détruites, eux-mêmes soumis à de « honteux tributs, et forcés de livrer des otages en grand « nombre : il les invite ensuite à considérer quelles sont « leur prospérité et leur puissance actuelles, tellement « accrues, qu'ils n'ont pas seulement recouvré leur ancien « état, mais acquis plus d'importance et de crédit qu'ils « n'en avaient eu en aucun temps. » Après avoir fait ses recommandations à Virдумare et Éporédorix, il les congédia.

LV. Sur les rives de la Loire, dans une position très-avantageuse, était la place de Noviodun<sup>1</sup>, appartenant aux Éduens : c'était là que César avait réuni tous les otages de la Gaule, les subsistances, le trésor public et une grande partie tant de ses propres bagages que de ceux de l'armée : c'était là aussi qu'il avait envoyé pour les besoins de la guerre un grand nombre de chevaux achetés en Italie et en Espagne. Lorsque Éporédorix et Virдумare furent arrivés en cette place, qu'ils eurent pris connaissance de l'état du pays, qu'ils furent instruits de l'accueil que Litavicus avait reçu des Éduens à Bibracte, leur principale ville<sup>2</sup>; lors enfin qu'ils surent que le magistrat Convictolitan et une grande partie du sénat s'étaient rendus près de lui, et qu'il avait été fait une députation solennelle à Vercingétorix pour conclure avec lui un traité de paix et d'alliance, ils crurent devoir tirer parti de tant de favorables circonstances. Ayant donc fait mettre à mort<sup>3</sup> tant les Romains chargés de garder la place, que

<sup>1</sup> Nevers.

<sup>2</sup> Autun.

<sup>3</sup> Ainsi chaque rupture commençait par un massacre. On est aujourd'hui

ceux qui s'y trouvaient, soit pour affaires de négoce, soit en passant comme simples voyageurs, ils partagèrent entre eux l'argent et les chevaux; ils envoyèrent à Bibracte tous les otages des diverses nations gauloises, pour être à la disposition de leur magistrat, et brûlèrent la place de Noviodun, qu'ils ne jugeaient pas en état de se défendre, afin qu'elle ne pût un jour servir aux Romains. Tout le blé qui put être promptement chargé fut mis dans des bateaux, et le reste jeté dans le fleuve ou livré aux flammes. Ils s'occupèrent immédiatement à lever des troupes dans le voisinage, à placer des garnisons et des postes sur les bords de la Loire, et à faire rôder leur cavalerie sur tous les points, dans la vue d'imprimer une grande terreur, et dans l'espoir ou de couper les vivres aux Romains, ou de les contraindre par la crainte de la famine à évacuer le pays<sup>1</sup>. Ils étaient d'autant plus disposés à s'en flatter, que la Loire accrue par la fonte des neiges, ne semblait offrir absolument aucun gué propre à un passage.

LVI. Instruit de toutes ces circonstances, César jugea que, dans le cas où il y aurait des ponts à reconstruire ou à réparer, il ne devait pas perdre un instant pour s'en occuper, et pour en venir aux mains avec les ennemis avant qu'ils fussent plus en forces; car, changer totalement de plan et rétrograder sur la province, c'eût été un parti dont non-seulement il ne sentait pas la nécessité, mais qui, ignominieux en soi, eut de plus été d'une exécution

moins barbare dans les guerres que n'engendre pas l'esprit de parti, et il s'est à peu près accompli, ce vœu de Tite Live: *non ab inermi, sed ab armato hoste pœnas expetiturum*. Lib. xxviii.

<sup>1</sup> Le continuateur de Rollin (*Hist. rom.*, tom. XIII, page 230) estime avec raison que ces mots du texte, *ex provinciâ expellere*, sont corrompus ou altérés, parce que le but des Gaulois ne pouvait être de chasser l'armée romaine de la province où elle n'était pas, mais de la contraindre à y retourner. En substituant le mot *pays* à celui de *province*, le surplus du texte peut être suivi, car l'évacuation du pays ne devra plus s'entendre que du pays occupé par l'armée, et ce pays était la Gaule chevelue.

presque impossible, à cause de la barrière des Cévennes, et de la difficulté des chemins. <sup>1</sup> Il avait d'ailleurs fort à cœur de rejoindre Labienus et les légions qui étaient sous ses ordres. Ayant donc fait route en toute hâte, et tant de jour que de nuit, il parvint à la Loire au moment où l'on s'y attendait le moins : la cavalerie y trouva un gué, dont on se contenta par nécessité, et que les légionnaires traversèrent, ayant les épaules et les bras hors de l'eau, de manière à pouvoir soulever leurs armes; les cavaliers étaient placés au dessus pour rompre le courant du fleuve, et l'armée, dont le seul aspect avait porté l'épouvante chez les ennemis, gagna l'autre rive sans avoir perdu un seul homme. César, ayant trouvé quantité de blé et de troupeaux dans la campagne, en fit une ample provision et prit le chemin du territoire sénonais <sup>2</sup>.

### *Guerre de Labienus contre les Parisiens.*

LVII. Pendant ces divers mouvemens de l'armée placée sous les ordres immédiats de César, Labienus de son côté, ayant laissé à Agendicum <sup>3</sup>, pour la garde des bagages, les recrues récemment arrivées d'Italie, s'était porté avec ses quatre légions sur Lutèce <sup>4</sup>, place appartenant aux Pari-

<sup>1</sup> Il pourrait sembler au premier aspect assez étonnant que César jugeât difficile en été une marche qu'il avait exécutée plusieurs mois auparavant et en plein hiver; mais cet étonnement devra cesser, si l'on réfléchit qu'à la première époque les Gaulois n'étaient pas en mesure de s'y opposer, comme à la seconde, où tous les mouvemens de César étaient observés et suivis par des ennemis alors très-nombreux; pleins de confiance et fiers de l'avantage qu'ils avaient remporté à Gergovie: les positions respectives des deux armées ayant éprouvé de grands changemens, les calculs de César devait changer aussi.

<sup>2</sup> Territoire dont *Agendicum* (aujourd'hui *Sens*) était le chef lieu.

<sup>3</sup> *Sens*, comme il vient d'être dit.

<sup>4</sup> *Paris*, ou, plus exactement, la partie de cette ville, qu'aujourd'hui l'on appelle spécialement *la Cité*. L'histoire parle peu de Lutèce depuis César jusqu'à l'empereur Julien qui affectionnait beaucoup cette ville, et se plaisait à y séjourner. Clovis la déclara en 510 la capitale de ses conquêtes. On lit dans Saint-Foix (essais historiques sur Paris) que, vers la fin de la seconde race, Paris, *to* . . . s'enfermé entre les deux bras de la rivière, n'était pas plus étendu

siens, et située dans une île de la Seine. A la nouvelle de son arrivée, l'on vit se réunir de tous les pays voisins un grand nombre de troupes ennemies dont le commandement en chef fut déferé à l'Aulercien Camulogène <sup>1</sup>, homme très-âgé, mais qu'on n'en avait pas moins jugé digne de cet honneur, à cause de son profond savoir dans l'art militaire; ce général, ayant remarqué que tout autour de Lutèce se trouvait un marais aboutissant à la Seine, et protégeant admirablement la place, y établit son camp pour nous disputer le passage.

LVIII. De son côté, Labienus fit d'abord dresser des mantelets, sous la protection desquels, en remplissant le marais de terre et de claies, il essaya de s'y procurer un passage; mais voyant que cette entreprise était trop difficile, il sortit de son camp en silence, à la troisième veille, et retourna vers Mélodun <sup>2</sup> par le même chemin qu'il avait pris pour venir. Cette place des Sénonais est, de même que Lutèce, dans une île de la Seine. S'étant emparé d'environ cinquante bateaux qu'il se hâta de joindre, et sur lesquels il fit passer les soldats, Labienus se rendit maître de la place sans éprouver de résistance, et par l'effet de la peur que cette attaque inopinée causa aux habitans, dont une grande partie d'ailleurs avait été appelée sous les drapeaux de Camulogène. Ayant ensuite reconstruit le pont que

*que du temps de César* : ce qui paraît vrai, si l'on ne considère que ce qui constituait la ville proprement dite. Mais avant l'invasion des Normands, cette ville avait déjà des faubourgs, et divers groupés d'habitations, tels que bourgs ou villages, s'étaient élevés à peu de distance de la Cité, principalement sur la rive septentrionale de la Seine. Voyez à ce sujet les détails donnés par Dulaure dans son *Histoire de Paris*.

<sup>1</sup> Il y avait trois peuples *Aulerciens* (Maine, Perche, et une petite partie de notre Normandie, ayant Évreux pour chef-lieu). Le texte ne désigne pas à laquelle des trois nations appartenait Camulogène.

<sup>2</sup> *Melun*, à peu près à moitié chemin de Paris à Sens : Saint-Foix rapporte dans ses *Essais sur Paris* qu'Isis était adorée à Melun; et l'on a dit la 'même chose de Lutèce; on a même imaginé que le village d'Issy, près Paris, tirait son nom de cette déesse égyptienne. Toutes ces fables ont été appréciées à leur vraie valeur par Dulaure, en son *Histoire de Paris*, tome 1<sup>er</sup>.

les ennemis avaient coupé les jours précédens , Labienus y fit passer l'armée, et se dirigea sur Lutèce en suivant le cours du fleuve<sup>1</sup> : les ennemis, instruits de cette marche par ceux d'entre eux qui s'étaient enfuis de Mélodun, incendièrent Lutèce et coupèrent ses ponts<sup>2</sup> : après avoir franchi leur marais, ils vinrent camper sur les bords de la Seine, vis-à-vis l'emplacement de Lutèce, et en face du camp de Labienus.

LIX. Déjà le bruit courait à Lutèce que César s'était retiré de Gergovie<sup>3</sup> ; déjà circulait la nouvelle de la défection des Éduens et des succès obtenus par la Gaule soulevée. Dans leurs entretiens, les Gaulois soutenaient que César, à qui l'on avait coupé sa route et tout accès à la Loire, s'était vu, faute de vivres, forcé de se retirer vers la province romaine. De leur côté, les Bellovaques<sup>5</sup>, dont la fidélité n'était auparavant rien moins que sincère, instruits alors de la défection des Eduens<sup>6</sup>, commencèrent

<sup>1</sup> C'est-à-dire en côtoyant le fleuve : l'armée marchait, et les cinquante bateaux dont il est parlé plus haut, très-évidemment insuffisans pour porter quatre légions ou vingt-quatre mille hommes, avaient simplement rendu le service d'un pont ; on leur fit ensuite descendre la rivière, et nous les retrouverons un peu plus tard employés près de Meudon, toujours pour le même usage de pont de bateaux.

<sup>2</sup> L'expression du texte *pontes* indique que Paris avait dès lors, malgré sa petitesse, plus d'un pont. Quatre siècles après César, l'empereur Julien, parlant de sa chère Lutèce, nous apprend qu'on y entrait par deux ponts. ( *Voy. Saint-Foix.* ) Il en était de même encore au neuvième siècle, selon le témoignage d'Abbon, et à la tête de chacun de ces ponts était un fort. Le plus petit des deux forts fut appelé *le Petit-Châtelet*, et l'autre, *le Grand-Châtelet*. Ils étaient situés, l'un sur la rive méridionale, et l'autre sur la rive septentrionale de la Seine. *Voyez* au surplus *l'Histoire de Paris* par Dulaure. Toutes les spécialités qui regardent cette ville, si faible lorsqu'elle n'était que Lutèce, et si considérable aujourd'hui, n'ont été nulle part plus judicieusement et plus complètement rassemblés.

<sup>3</sup> Ou Clermont, comme il a été dit ci-dessus.

<sup>4</sup> Cette défection, d'abord tentée par Litavicus, et réprimée à cette première époque, venait d'éclater par le massacre de Nevers.

<sup>5</sup> Habitans du Beauvoisis.

<sup>6</sup> Il n'était pas étonnant que la défection des Éduens obtint une si grande influence sur les résolutions des autres peuples gaulois : c'était alors une grande

à rassembler des troupes et à se préparer ouvertement à la guerre. Au milieu de si grands changemens, Labienus sentit bien qu'il devait recourir à des résolutions tout autres qu'auparavant ; il ne songea plus à gagner du terrain , ni à harceler les ennemis , mais à ramener l'armée sans perte à Agendicum<sup>1</sup> ; car, d'un côté , il était menacé par les Bellovaques, peuple jouissant dans la Gaule d'une haute réputation de valeur ; d'un autre côté , Camulogène , maître du pays , était à la tête d'une armée toute formée et en état de combattre ; enfin un grand fleuve séparait les légions du lieu où étaient les bagages avec la garnison destinée à les protéger<sup>2</sup>. Pour surmonter de si grandes difficultés survenues si subitement , Labienus n'apercevait de ressources que dans un grand courage.

LX. Ayant donc sur le soir convoqué un conseil de guerre , il exhorta les officiers à faire avec le plus de diligence et d'adresse qu'il leur serait possible , tout ce qu'il leur ordonnerait. Il confia le commandement de chacun des bateaux qu'il avait amenés de Mélodun à un pareil nombre de chevaliers romains auxquels il prescrivit de descendre la rivière , à la fin de la première veille<sup>3</sup> , d'avancer en silence jusqu'à quatre milles , et de l'attendre là. Il laissa pour la garde du camp les cinq cohortes qu'il regardait comme les moins aguerries , et il donna aux

nation que celle dont le territoire embrassait l'Autunois , le Chàlonnais , le Mâconnais et le Nivernais , et qui avait dans sa clientèle plusieurs contrées contiguës , notamment le Lyonnais et le Bourbonnais. ( *Voy. au surplus la Notice de la Gaule* ) par Danville, v<sup>o</sup> *Edui*.

<sup>1</sup> *Sens*, où étaient restés les gros bagages de l'armée , du moins en grande partie , comme on le lit deux lignes plus bas.

<sup>2</sup> Cette séparation était le résultat des marches et opérations antérieures : depuis que les légions avaient passé le fleuve à Melun pour fondre sur Lutèce , elles se trouvaient sur la *rive gauche* du fleuve *descendant* , et Sens est sur la *rive droite*. De son côté , Camulogène , après avoir brûlé Lutèce , s'était porté sur la rive droite : ainsi les deux armées étaient alors à l'inverse de leurs positions primitives.

<sup>3</sup> Environ neuf heures du soir.

cinq autres cohortes de la même légion l'ordre de remonter le long du fleuve avec les bagages, en faisant beaucoup de bruit. S'étant aussi emparé de plusieurs nacelles, il ordonna qu'elles suivissent la même direction, à grand bruit de rames. Peu d'instans après, Labienus partit lui-même en silence avec trois légions, et se rendit au lieu où il avait ordonné de conduire les bateaux.

LXI. Lorsqu'on y fut arrivé, les éclaireurs de l'ennemi, placés le long du fleuve, attaqués à l'improviste et pendant une tempête qui s'était subitement élevée, furent taillés en pièces, et, tant les légions que la cavalerie, traversèrent incontinent le fleuve, au moyen des dispositions faites par les chevaliers romains, chargés de cette opération. Au point du jour et presque au même instant, il fut annoncé aux ennemis qu'un bruit beaucoup plus grand que de coutume se faisait entendre dans le camp des Romains; qu'un corps considérable de troupes remontait le fleuve, et qu'on entendait sur le même point un grand bruit de rames; qu'enfin un peu au-dessous de Lutèce<sup>1</sup> il y avait des bateaux qui transportaient des soldats d'une rive à l'autre. A ce récit les ennemis jugèrent que les légions passaient sur trois points, et que l'armée tout entière, troublée par la défection des Éduens, ne songeait qu'à fuir: en conséquence ils distribuèrent aussi leurs troupes en trois corps. Ils laissèrent le premier vis-à-vis de notre camp pour la garde du leur; ils envoyèrent le second corps vers Métiosède<sup>2</sup>, avec ordre de

<sup>1</sup> Paris.

<sup>2</sup> Il n'y a pas de doute que la plaine de Saint-Cloud ne soit le lieu où il convient de placer le théâtre de la sanglante bataille que Camulogène perdit contre Labienus: des trois positions indiquées par le texte et occupées par les troupes tant romaines que gauloises, celle au-dessous de Lutèce, en descendant le fleuve, s'applique très-bien à l'emplacement actuel de Meudon, où était Labienus avant de traverser le fleuve. Mais de ce fait incontestable il ne faut pas conclure que le *Meudon* d'aujourd'hui fut le *Metiosedum* du temps de César; car les *analogies de noms* ne sauraient l'emporter sur les démonstrations fournies par le terrain: or, il est ici démontré que, des deux positions entre

ne pas avancer plus loin que ne le feraient les bateaux , et ils marchèrent contre Labienus avec le reste de leurs troupes.

LXII. Les nôtres avaient, dès le point du jour, traversé le fleuve , et l'on découvrait l'armée ennemie rangée en bataille. Là, après avoir exhorté les soldats à se souvenir de leur ancienne valeur, ainsi que des nombreux succès qui en avaient été la suite, et à se figurer comme présent César lui-même, sous la conduite duquel ils avaient si souvent été vainqueurs, Labienus donna le signal du combat. Dès le premier choc, la septième légion, placée à l'aile droite, repoussa les ennemis et les mit en fuite; mais à l'aile gauche qu'occupait la douzième légion, lorsque les premiers rangs de l'ennemi furent tombés, percés de nos dards, les autres continuaient d'opposer une vive résistance, et nul ne montrait de dispositions à fuir : Camulogène, leur général était avec eux et soutenait leur courage. Le succès était donc douteux sur ce point, lorsque les tribuns <sup>1</sup> de la septième légion, instruits de la résis-

lesquelles se trouvait placé Lutèce ou Paris formant la troisième, celle de Métiosède ou *Metiosedum*, étant désignée comme la supérieure, devait tirer en remontant le fleuve vers Charenton et au delà : donc, la position inférieure ou descendante, celle où était Labienus, et où se livra la bataille, n'était point celle de *Metiosedum*. Quelle que soit la cause qui ait fait attribuer ce nom, depuis francisé, au village qui le porte aujourd'hui, il n'en reste pas moins évident que le lieu, dans la plaine duquel s'est bien certainement livrée la bataille qu'on va retracer, constituait, par cette raison-là même, une position tout-à-fait inverse de celle de l'ancien *Metiosedum*, qui était au dessus de Paris, et où l'on ne s'est point battu : ainsi le Meudon de nos jours, en face duquel se livra réellement la bataille, ne pouvait être le *Metiosedum* de César. Quelques écrivains attribuent cette position à Corbeil; nous admettons qu'elle était de ce côté, mais vraisemblablement à une moindre distance de Paris.

<sup>1</sup> Ces tribuns légionnaires étaient ordinairement au nombre de six par légion; leur grade équivalait à celui de nos colonels, et chacun d'eux commandait à son tour la légion entière, sous l'autorité toutefois du général ou de son lieutenant. Du reste, pour tout ce qui regarde la distribution et l'exercice des fonctions militaires chez les Romains, il convient de consulter les anciens auteurs, et notamment Polybe, liv. vi, chap. 9. Le lecteur qui n'aurait pas le temps ou la volonté de puiser dans ces sources primitives les notions relatives

tance qu'éprouvait l'aile gauche, vinrent avec leur légion prendre les ennemis en queue et les charger. Dans cette position même, on ne vit pas un seul Gaulois abandonner sa place; tous furent enveloppés et tués; Camulogène subit le même sort. D'un autre côté, le corps ennemi qui avait été laissé en face du camp de Labienus, instruit que l'on se battait, était venu au secours des Gaulois, et avait pris position sur une colline; mais ce tardif renfort ne put soutenir le choc de nos soldats victorieux, et, fuyant pêle-mêle, ceux d'entre les ennemis qui ne purent se procurer l'abri des bois ou des montagnes, furent taillés en pièces par notre cavalerie. Après cette expédition, Labienus retourna à Agendicum, où avaient été laissés les bagages de toute l'armée<sup>1</sup> et d'où il partit pour rejoindre César avec toutes les troupes qu'il avait sous ses ordres.

*Récit des événements postérieurs à la jonction de César et de Labienus.*

LXIII. La connaissance de la défection des Éduens donnait alors plus d'intensité à la guerre; de toutes parts les Gaulois s'envoient des députés; crédit, autorité, argent, tout est mis en usage pour faire soulever les diverses na-

à l'ensemble des institutions militaires des Romains, pourra recourir à l'abrégé qu'en donne Rollin, Hist. anc., liv. xxiii de la Science militaire.

<sup>1</sup> Ces mots, de toute l'armée, copiés exactement du texte, *totius exercitûs*, recevraient une application vraisemblablement excessive, si on l'étendait aux bagages mêmes des six légions que César avait gardées près de sa personne : il paraît bien que durant tout l'hiver précédent, et pendant les courses que César avait faites comme en simple expédition, à Château-Landon, Orléans et Neuvy, les gros bagages de l'armée tout entière, c'est-à-dire des dix légions, étaient restés à Sens; mais ils en étaient revenus au printemps; ils avaient rejoint l'armée pour les besoins de la campagne, et le chap. 35 du présent livre fait mention des bagages qui accompagnaient César lorsqu'il se dirigea sur Clermont. Les bagages dont il s'agit au passage actuel ne peuvent donc s'entendre que de ceux appartenant aux quatre légions avec lesquelles Labienus avait été renvoyé à Sens, et que ce lieutenant avait derechef laissés à Sens pendant son expédition contre les Parisiens. C'étaient les bagages de toute la partie d'armée placée sous les ordres de Labienus, mais non de toute l'armée romaine employée dans la Gaule.

tions. Devenus maîtres des otages que César avait déposés chez eux, les Éduens effraient par la menace des supplices réservés à ces otages tout pays qui ose hésiter. Ils prient Vercingétorix de se rendre auprès d'eux pour se concerter sur les moyens de conduire la guerre : il se rend à leur invitation ; mais alors ils élèvent la prétention d'obtenir le commandement en chef ; et comme cette demande éprouve de l'opposition , ils convoquent une assemblée générale de la Gaule à Bibracte. Les Gaulois s'y rendent en foule et de toutes parts. La décision est soumise aux suffrages de la multitude<sup>1</sup>, et tous sans exception se portent sur Vercingétorix, qui est élu généralissime<sup>2</sup>. Il ne manqua à cette assemblée que les Rémois, les Lingons et les Tréviriens<sup>3</sup>, les deux premiers de ces peuples, à cause de leur fidélité envers les Romains, et les Tréviriens, à raison tant de leur éloignement que des incursions germanes qu'ils avaient à repousser : ces peuples restèrent donc totalement étrangers à cette guerre, et n'envoyèrent de secours ni aux uns ni aux autres des belligérans. Cependant, profondément affligés de n'avoir pas obtenu le commandement en chef, les Éduens commencèrent dès lors à déplorer le changement de leur fortune et à re-

<sup>1</sup> Ces mots, *les suffrages de la multitude*, auraient pu, chez les Germains, être pris dans le sens le plus étendu, car il n'y avait pas un seul Germain qui n'eût le droit de voter dans les affaires majeures : *de minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes* ( Tacit. Germ. xi ). Mais les expressions de notre texte semblent se restreindre à la masse des druides et chevaliers réunis à Bibracte en très-grand nombre : le droit de suffrage n'appartenait dans la Gaule qu'à ces classes privilégiées.

<sup>2</sup> Le titre *imperator* donné par le texte à Vercingétorix ne paraît point ici répondre à l'emploi qu'en faisaient chez eux les Romains, lorsqu'ils le décernaient à un *général victorieux* ; il semble seulement désigner ici une qualité plus éminente que celle d'un général ordinaire, *dux*, et c'est ce qui nous a conduit à employer le mot *généralissime*, qui nous a paru d'autant plus convenable, que Vercingétorix avait sous ses ordres même des rois, notamment celui des Nitiobriges.

<sup>3</sup> Ces trois nations avaient pour chefs-lieux, comme on l'a dit plus haut, la première Reims, la seconde Langres, et la troisième Trèves.

gretter les faveurs dont César les avait comblés ; mais comme la guerre était entreprise , ils n'osaient séparer leur cause de celle des autres Gaulois. Eporédorix et Virдумare , jeunes gens de la plus haute espérance , n'obéissaient que malgré eux à Vircingétorix <sup>1</sup>.

LXIV. Le généralissime demande des otages à toutes les nations , et désigne le jour où ils devront lui être livrés ; il ordonne qu'on lui fournisse sur-le-champ quinze mille cavaliers ; il annonce « qu'il se contente de l'infanterie « qu'il a déjà , attendu qu'il ne veut point s'exposer à « combattre en batailles rangées ; mais il manifeste la vo- « lonté d'avoir une nombreuse cavalerie pour couper les « vivres aux Romains et pour empêcher leurs fourrages , « ce qui deviendrait , dit-il , très-facile , surtout si les « Gaulois prenaient la forte et courageuse résolution de « corrompre leurs récoltes , de brûler leurs habitations , « et de ne voir dans ces pertes domestiques que le moyen « de recouvrer à jamais leur indépendance et leur li- « berté. » Les choses ainsi réglées , il ordonne aux Éduens et aux Ségusiens <sup>2</sup> , ces derniers étant limitrophes de la province , de lever dix mille fantassins ; il y adjoint huit cents cavaliers , et donne le commandement de ce corps au frère d'Éporédorix , en lui ordonnant de porter la guerre chez les Allobroges <sup>3</sup>. D'un autre côté , il envoie

<sup>1</sup> Ainsi cette confédération offrait , dès le début , des germes de divisions : pouvait-elle commencer sous de plus fâcheux auspices ? Et cependant quelle alliance eut jamais un but plus noble et plus sacré ? Les Gaulois confédérés ne menaçaient point l'indépendance des autres nations ; ils n'aspiraient qu'à conserver ou recouvrer la leur : c'était la *sainte alliance des peuples*.

<sup>2</sup> Aujourd'hui le *Lyonnais*. Ici César ne leur donne pas , comme il le fait plus bas , la qualité de *cliens des Éduens* ; Strabon parle des Ségusiens sans leur attribuer cette qualité , et Pline les fait *liberi*. Mais dès le temps de Pline , le Lyonnais , devenu une grande métropole , avait acquis une importance que les Ségusiens étaient loin d'avoir au temps de César. En toute hypothèse , le territoire des Ségusiens devait être fort étendu , et , outre le Lyonnais proprement dit , il embrassait vraisemblablement une partie du Beaujolais et du Forez. Voy. les remarques de d'Ablancourt sur la carte de l'ancienne Gaule , v<sup>o</sup> *Segusiani*.

<sup>3</sup> Dauphiné et Savoie.

ravager le territoire des Helviens<sup>1</sup> par les Gabaliens<sup>2</sup> et par les habitans des cantons arvernien qui en étaient les plus voisins : il envoie de même les Rhuténiens<sup>3</sup> et les Cadurciens<sup>4</sup> dévaster le pays des Volques-Arécomiciens. En même temps, et par de secrètes communications, il tâche d'attirer à lui les Allobroges, dont il espérait trouver les esprits encore pleins des ressentimens de la dernière guerre qu'ils avaient soutenue contre les Romains : il promet aux chefs de l'argent, et à la nation la suprématie sur toute la province<sup>5</sup>.

LXV. Pour faire face à tant d'attaques, le lieutenant Lucius César<sup>6</sup> n'avait à distribuer, comme garnisons, sur tout le territoire de la province, que vingt-deux cohortes tirées de cette province même. Tel était l'état des choses quand les Helviens, s'étant témérairement engagés dans un combat avec leurs voisins, furent repoussés et obligés de se renfermer dans leurs places, après avoir perdu C. Valerius-Dunotaurus, chef de leur nation, et plusieurs autres de leurs citoyens. De leur côté, les Allobroges, ayant placé de nombreuses garnisons près du Rhône, mettaient un grand zèle à la défense de leur territoire. Cependant César, sentant la supériorité des ennemis en cavalerie, et l'impossibilité où il était d'en faire venir, soit

<sup>1</sup> Le Vivarais, dont une partie était dans la province romaine, et l'autre partie dehors : celle-ci, qui était la plus considérable, figure dans le chap. ci-après, parmi les nations qui fournirent leur contingent à la grande confédération gauloise.

<sup>2</sup> Le Gévaudan.

<sup>3</sup> Le Rouergue.

<sup>4</sup> Le Querci.

<sup>5</sup> Cette promesse était faite dans la supposition que la province serait soustraite à la domination romaine et redeviendrait purement gauloise.

<sup>6</sup> Ce Lucius César est le même qui depuis, enfermé dans Utique avec Caton, fut député vers son parent, alors dictateur, pour plaider la cause des *trois cents*. Ce jeune Romain était devenu l'un des plus grands ennemis du héros de ces mémoires, et fut tué par les soldats de Jules César dans une espèce d'émeute qui passa pour avoir été suscitée par celui-ci même. (Voy. Suet. in *Cæs.* n. 75.)

de la province, soit de l'Italie, à cause de l'interception des chemins, se décida à envoyer au delà du Rhin, près des peuples germains avec lesquels on avait fait la paix dans les années précédentes, afin d'en tirer des cavaliers, ainsi que de ces fantassins qui sont accoutumés à combattre entre-mêlés avec la cavalerie. Comme à leur arrivée, leurs chevaux se trouvèrent moins propres que les nôtres à la guerre<sup>1</sup>, César ôta non-seulement aux tribuns légionnaires et aux autres officiers montés, mais même aux chevaliers romains et aux employés de l'armée, leurs chevaux, qu'il distribua aux Germains.

LXVI. Pendant le temps employé à toutes ces choses, les ennemis avaient, de leur côté, été joints par les troupes attendues du pays des Arverniens, ainsi que par les cavaliers dont la levée avait été prescrite dans toute la Gaule. A la tête de si grandes forces qui s'étaient réunies pendant que César<sup>2</sup>, pour se mettre en état de secourir plus facilement la province, s'était dirigé sur le territoire des Séquanais par l'extrême frontière des Lingons, Vercingétorix vient en trois campemens prendre position environ à dix milles des Romains; puis il assemble les préfets de la cavalerie, et leur expose « que le temps de « vaincre est arrivé; que les Romains fuient vers leur « province et abandonnent la Gaule; mais que, si cela suffit « pour recouvrer présentement la liberté, il en résultera

<sup>1</sup> On a cependant lu (liv. iv, chap. 2 de ces mémoires) que les chevaux des Germains, quoique laids et malfaits, étaient habitués à supporter les plus grandes fatigues; mais peut-être fallait-il ici des chevaux doués de vitesse, et cette qualité n'était pas celle des chevaux de cette nation, *non velocitate conspici*, a dit Tacite. Quinze à seize siècles plus tard, l'on a vu les descendants des anciens Germains se louer encore, mais comme *fantassins*, aux puissances qui voulaient acheter leurs services: les Lansquenets que le roi de France Charles VIII employa dans ses armées, étaient, non de la cavalerie; mais de l'infanterie allemande.

<sup>2</sup> Ce nom ne s'applique plus à Lucius César dont il est parlé au chapitre précédent, mais au général en chef, auteur de ces mémoires. Toutes les citations qui suivent sous le même nom ne regardent également que Jules: il ne sera désormais plus question de Lucius César.

« peu de profit pour la paix et le repos de l'avenir, que  
 « les Romains reviendront avec de plus grandes forces  
 « et ne mettront point de terme à la guerre : qu'il con-  
 « vient donc de les attaquer pendant leur retraite et sous  
 « leurs bagages ; que si les fantassins viennent au secours  
 « de leur cavalerie , et éprouvent le plus léger retard , ils  
 « ne pourront arriver à temps ; que si au contraire ( ce  
 « qui paraît plus probable ), ils ne songent qu'à leur pro-  
 « pre salut et abandonnent leurs bagages, ils perdront ,  
 « outre l'honneur, quantité d'instrumens nécessaires à la  
 « guerre. Qu'à l'égard des cavaliers ennemis, il n'est pas  
 « permis de soupçonner qu'aucun d'eux ose faire seule-  
 « ment un pas hors de ses escadrons : que du reste, pour  
 « inspirer encore plus de courage à ses propres troupes ,  
 « il va les déployer en avant du camp, ce qui causera  
 « aussi plus de terreur aux ennemis <sup>1</sup>. » Après ce discours,  
 tous les préfets s'écrient « qu'il faut s'engager par le plus  
 « sacré des sermens à interdire tout asile, et à fermer  
 « toute retraite, même chez père, mère, épouse ou en-  
 « fans, à quiconque d'entre eux n'aura pas traversé deux  
 « fois les rangs ennemis. »

LXVII. Ce serment ayant été prêté d'un consentement unanime, et la cavalerie gauloise ayant été dès le lendemain distribuée en trois corps, deux de ces corps se déploient et forment deux ailes, tandis que le centre se présente de front à notre avant-garde pour lui fermer le passage. Instruit de ces dispositions, César partage aussi

<sup>1</sup> Lorsque notre auteur rapporte des discours tenus en son absence, il est fort naturel de penser qu'il les arrange à sa manière. Mais s'ils lui appartiennent, du moins en grande partie, pour le style, il est fort vraisemblable aussi que, pour le fond, ils s'éloignent peu du vrai, comme émanés de renseignemens fraîchement recueillis par le général romain, qu'on voit d'ailleurs fort rarement, dans les discours qu'il retrace, se permettre des ornemens purement oratoires : l'on doit, en effet, à César la justice de reconnaître qu'il use de ces ornemens avec beaucoup plus de sobriété que ne l'a fait Quinte-Curce dans la Vie d'Alexandre.

sa cavalerie en trois corps, et la fait marcher contre l'ennemi. Partout le combat s'engage : l'infanterie fait halte, et tous les bagages sont placés entre les légions : si nos cavaliers fléchissent ou sont trop vivement pressés sur quelque point, César y fait marcher des cohortes, et dirige les enseignes vers ce point, afin d'arrêter les ennemis dans leur poursuite, et de ranimer la vigueur de nos cavaliers à l'aspect d'un prochain secours. Les Germains parviennent enfin à gagner le sommet d'une colline à droite, qui était occupée par les ennemis, les en chassent, les poursuivent jusqu'à la rivière ou Vercingétorix s'était arrêté avec son infanterie, et en tue un grand nombre. Les autres Gaulois témoins de cette défaite prennent tous aussi la fuite, dans la crainte d'être enveloppés, et partout il en est fait un grand carnage. Trois Éduens de la plus haute distinction sont pris et amenés à César; savoir, Cotus, préfet de la cavalerie, qui avait été en concurrence avec Convictolitan aux derniers comices<sup>1</sup>; Cavarinus, qui, après la defection de Litavicus, avait été mis à la tête de l'infanterie; et Éporédorix, sous le commandement duquel les Éduens avaient soutenu la guerre contre les Séquanais avant l'arrivée de César.

LXVIII. Voyant toute sa cavalerie en déroute, Vercingétorix fit rentrer en son camp l'infanterie qu'il avait placée en avant, et, après avoir ordonné que les bagages le suivissent sans retard, il se mit incontinent en route pour se rendre à Alise, place qui appartient aux Mandubiens<sup>2</sup>. De son côté, César, ayant déposé ses bagages sur

<sup>1</sup> Cette expression, empruntée des *comices de Rome*, doit sembler fort étrange dans son application à l'assemblée des principaux Éduens en la ville de Nevers : qu'est-ce en effet qu'avaient été ces *prétendus comices* ? et qu'avaient-ils fait ? César s'était réservé la décision, et il nous a lui-même appris qu'il s'était principalement dirigé par des renseignemens qu'il avait pris *en particulier*. De tels comices étaient-ils donc autre chose qu'une jonglerie, ou une espèce de *fausse monnaie* avec laquelle les forts et les fourbes de tous les temps ont su payer ou amuser les faibles et les sots.

<sup>2</sup> L'Auxois, petite contrée de Bourgogne.

un coteau voisin, et les ayant laissés à la garde de deux légions, poursuivit l'ennemi tant que le jour dura, lui tua environ trois mille hommes de l'arrière-garde, et vint le lendemain camper devant Alise <sup>1</sup>. Ayant reconnu la place, et voyant les ennemis encore frappés de la terreur que leur avait causée la déroute de leur cavalerie, qu'ils considéraient comme la principale force de leur armée, César exhorta les soldats au travail, et commença ses lignes de circonvallation.

### *Siège d'Alise.*

LXIX. La place d'Alise, située au sommet d'une haute colline, laissait assez voir par sa position qu'elle ne pouvait être emportée sans un siège en règle <sup>2</sup>. Au

<sup>1</sup> En *Auxois*, petite contrée de la Bourgogne. Ricard, dans sa traduction de Plutarque, vie de César, note 39, a cru apercevoir sur la position d'Alise un dissentiment qui n'est qu'un malentendu. « Les uns, dit-il, placent Alise au-  
« près de la petite ville de Sainte-Reine en Bourgogne, qui a été bâtie de ses  
« ruines; d'autres veulent que ce soit Alise, village en Auxois, dans le duché  
« de Bourgogne, entre Semur et Saint-Seine. » Eh bien! sauf les expressions, ces deux opinions n'en font qu'une seule et même; car la petite ville de Sainte-Reine, ou, plus exactement, le bourg de ce nom, est le lieu que plusieurs appellent *Alise*; il n'y a point dans la contrée d'autre lieu portant ce nom d'*Alise*, et Sainte-Reine ou Alise se trouve effectivement entre Semur et Saint-Seine, près la petite ville de Flavigny, et environ à dix lieues de Dijon. J'ai visité cette contrée dans ma jeunesse: l'ancienne *Alise* était située sur le plateau de la montagne maintenant appelée *Mont-Auxois*. La charrue passe aujourd'hui sur ce plateau très-fertile, et qui domine toutes les autres montagnes: sur le revers ouest du *Mont-Auxois* a été bâtie la *nouvelle Alise* ou Sainte-Reine. Ce petit bourg descend par une pente fort rapide vers le vallon décrit par César, et arrosé au nord par l'*Oze*, et au midi par l'*Ozerain*: ces deux ruisseaux se joignent à peu de distance, et forment par leur jonction la petite rivière de *Brême*.

<sup>2</sup> Nous voici arrivés à ce fameux siège d'Alise, cité par Plutarque comme le fait d'armes « qui acquit à César la gloire la mieux méritée, et comme celui « de tous ses exploits où il montra le plus d'audace et d'habileté (traduction de Ricard, n° 20). » Patercule en parle en termes encore plus pompeux, lorsqu'il dit « qu'il fallait être plus qu'homme pour tenter ce que César fit à Alise, « et presque un dieu pour l'exécuter. *Quanta audere vix hominis, perficere, penè nullius, nisi dei, fuerit.* » (Vell. Paterc. Hist. lib. 11, 47). Un saffrage qui n'est

pied de la colline coulaient deux rivières de deux côtés différens ; devant la place était une plaine d'environ trois milles de longueur, et tout autour se montraient d'autres collines séparées entre elles par de médiocres intervalles, mais toutes d'une égale hauteur. Sous le mur du rempart, du côté qui regardait le soleil levant, était campé l'ennemi couvrant entièrement de ses troupes cette partie du coteau, et ayant en avant de lui, outre un fossé, un mur à sec de six pieds de hauteur. De leur côté, les Romains avaient formé des lignes de circonvallation qui occupaient un circuit d'environ onze milles ; leur camp était dans une très-bonne position ; ils avaient élevé vingt-trois forts dans lesquels ils faisaient pendant le jour une garde exacte pour se prémunir contre toute attaque subite : ils y tenaient pendant la nuit de fortes garnisons avec des sentinelles.

LXX. Pendant que l'on s'occupait des travaux relatifs au siège, et dans cette plaine dont il vient d'être parlé, longue d'environ trois milles et ceintes de collines entrecoupées, il s'engage un combat de cavalerie qui est de part et d'autre soutenu avec acharnement. Nos cavaliers commençaient à souffrir quand César envoie les Germains à leur secours, et place les légions en avant du camp, pour arrêter les irruptions subites que pourrait tenter l'infanterie gauloise. Cet appui des légions relève le cou-

pas sans poids aussi, quoique bien plus moderne, c'est celui du chevalier Folard. En parlant du blocus d'Alise (car il lui refuse le nom de *siège*) : « C'est « ici, dit-il, le chef-d'œuvre du plus grand capitaine dont l'histoire ancienne « et moderne fasse mention : un général d'armée qui n'aurait d'autre titre à « produire qu'un fait tout semblable à celui d'Alise, aurait de quoi s'immortaliser. » Mais en même temps que Folard accorde cet éloge à César, il soutient que ses commentateurs n'ont presque rien compris dans la description de ce siège ou blocus, et il reprend, entre autres, Vigénère et Juste-Lipse sur plusieurs de leurs applications relatives à ce blocus. Tout lecteur qui voudra approfondir ces sujets de controverses devra recourir aux dissertations qu'ils ont fait naître, et particulièrement à ce qu'a écrit Folard en son *Traité de l'attaque des places*, joint à la traduction de Polybe, art. 6, tome II.

rage de nos cavaliers ; les ennemis sont mis en fuite ; ils s'embarrassent eux-mêmes par leur propre multitude , et trop serrés pour passer tous par des issues devenues trop étroites , ils laissent en arrière beaucoup des leurs , qui sont poursuivis jusqu'à leurs retranchemens par les Germains , et taillés en pièces : quelques uns , ayant abandonné leurs chevaux , essaient de traverser le fossé et de franchir le mur. En ce moment , César fait faire un mouvement en avant aux légions qui étaient à la tête du camp : ce mouvement porte l'effroi chez les Gaulois mêmes qui occupaient les retranchemens extérieurs ; croyant qu'on se dirige sur eux , ils crient aux armes , et dans leur épouvante ils se précipitent dans la place , dont Vercingétorix fit fermer les portes en toute hâte , dans la crainte que le camp ne se trouvât totalement abandonné. Les Germains ne se retirèrent qu'après avoir tué beaucoup de monde à l'ennemi et lui avoir pris quantité de chevaux.

LXXI. Vercingétorix résolut alors de renvoyer nuitamment toute sa cavalerie avant que les Romains eussent achevé leur circonvallation. Avant le départ de ces cavaliers , il leur recommande d'aller chacun dans leur pays , et d'y faire enrôler pour la guerre tous ceux qui sont en âge de porter les armes : il leur fait valoir les services qu'il leur a rendus , et les conjure de veiller à son salut , et de ne point laisser à la merci des ennemis un général qui a tant fait pour la liberté commune. Il leur expose que leur négligence entraînerait avec sa perte celle de quatre-vingt mille hommes d'élite : que , calcul fait , il n'a de vivres que pour trente jours , mais qu'en les ménageant , ils peuvent lui suffire pour quelque temps de plus. Après ces recommandations , il fait partir sa cavalerie à la seconde veille , et en silence , par l'un des intervalles que nos lignes ne fermaient point encore. Il ordonne aux habitans de lui apporter tout leur blé , et porte peine de mort contre quiconque n'obéira pas à cet ordre. A l'égard

du bétail dont les Mandubiens avaient rassemblé une grande quantité, il le distribue par tête, et arrête que le blé sera livré de même, par petites quantités, au fur et à mesure des besoins; enfin il fait rentrer dans la place toutes les troupes qu'il avait placées en avant. C'est ainsi qu'il se disposait à attendre les secours de la Gaule pour soutenir la guerre <sup>1</sup>.

LXXII. Instruit de toutes ces dispositions par les rapports des déserteurs et des prisonniers, César arrêta son plan de fortifications comme il suit. Il fit creuser un fossé large de vingt pieds, dont les côtés étaient taillés perpendiculairement, et dont la profondeur était égale à la largeur. A quatre cents pieds <sup>2</sup> en arrière de ce fossé <sup>3</sup>, il établit l'ensemble de ses fortifications. Cet intervalle de quatre cents pieds avait été laissé, afin que les ennemis ne pussent à l'improviste et pendant la nuit, fondre en masse sur nos travaux, ni inquiéter nos travailleurs pendant le jour en leur lançant des traits; car il avait fallu embrasser un si grand espace, qu'il n'était point facile à

<sup>1</sup> Toulangeon observe que *tout cet ordre établi n'est rien moins que barbare*; mais Folard blâme Vercingétorix en termes fort aigres de s'être enfermé dans Alise lorsqu'il pouvait combattre à la tête de quatre-vingt-mille hommes. Est-il donc probable qu'il eût mieux réussi avec ces quatre-vingt mille hommes qu'il ne le fit depuis avec près de trois cent mille.

<sup>2</sup> L'intervalle de quatre cents pas eût peut-être mieux convenu pour se mettre à l'abri des traits, et de là vient probablement que plusieurs traducteurs ont dit *quatre cents pas*; mais, dans les diverses éditions que j'ai vues, le texte porte uniformément *pedibus quadringentis*, et non point *passibus*. Or à Rome, comme chez nous, le *pied* et le *pas* constituaient des mesures différentes. Le *pas commun* était de deux pieds et demi, le *pas géométrique* de cinq pieds, et mille pas faisaient ce qui fut appelé un mille. ( Voy. Bridault, *des mœurs et usages des Romains*, livre 1<sup>er</sup>, chap. 21. ) Le stade, selon Pline, livre ix, chap. 21, n. 23, était de cent vingt-cinq pas ou de six cent vingt-cinq pieds; c'était du pas géométrique au pied la même proportion d'un à cinq; mais le pied romain était un peu plus petit que notre *pied de roi*: cinq pieds, ou le pas des Romains, répondaient à quatre de nos pieds, six pouces, cinq lignes, avant l'introduction du nouveau système des mesures. ( Voy. les tables de Barthélemi insérées à la suite du *Voyage du jeune Anacharsis*. )

<sup>3</sup> Ce premier fossé était ce qu'en termes de l'art on appelle un *fossé perdu*.

nos soldats d'en garnir tous les points. Après cet intervalle, César fit faire encore deux fossés de quinze pieds de largeur et d'une profondeur égale; celui qui était intérieur, creusé dans la plaine et dans les lieux les plus bas, fut rempli d'eau par des rigoles tirées depuis la rivière : derrière ces fossés s'élevaient une terrasse et un rempart de douze pieds de haut; ce rempart était garni d'un parapet avec des créneaux, et, pour en rendre l'abord plus difficile aux ennemis, de grosses pièces de bois fourchu<sup>1</sup> étaient plantées à la jonction du parapet et du rempart : le tout était flanqué de tours placées à quatre-vingts pieds les unes des autres<sup>2</sup>.

LXXIII. Il fallait dans le même temps aller chercher du bois et des vivres, et employer aux travaux des fortifications les troupes diminuées de tout ce qui composait les détachemens envoyés au loin : souvent, en faisant des sorties par plusieurs portes, les Gaulois essayaient de troubler nos travailleurs. César jugea donc à propos d'ajouter quelque chose à ses fortifications, afin qu'elles pussent être défendues par un moindre nombre de soldats : à cet effet, l'on abattit des arbres dont les troncs ou les plus fortes branches furent polis et aiguisés à l'un des bouts; puis on ouvrit devant les lignes une tranchée de cinq pieds de profondeur, où l'on enfonça ces pieux, qui, liés par le pied de manière à ne pouvoir être arrachés, ne montraient que leur partie supérieure : il y en avait cinq rangs joints entre eux et tellement entrelacés,

<sup>1</sup> C'est ce que nous appelons *chevaux de frise*.

<sup>2</sup> Pour bien comprendre ces détails, ainsi que ceux du chap. suivant, il convient de lire Folard en son *Traité de l'attaque des places* (art. 6, blocus d'Alexia), et de jeter les yeux sur la carte qui y est jointe, et qui représente le *profil d'une partie de la circonvallation avec son fossé et avant-fossé*. Folard reprend les commentateurs de César, et particulièrement Vigénère et Juste-Lipse comme ayant mal saisi plusieurs de ces détails. Vigénère a aussi donné la *figure du siège d'Alise*. Ne voulant point moi-même m'ériger en commentateur d'une matière qui m'est peu familière, je me suis borné à rendre le texte le plus littéralement que j'ai pu.

que quiconque s'y engageait se trouvait pris et blessé par ces corps saillans et aigus que nos soldats appelaient des *ceps*. En avant étaient des fosses de trois pieds de profondeur, un peu étroites par le haut, et disposées obliquement en quinconce: on y planta des pieux ronds, de la grosseur de la cuisse, durcis au feu et aiguisés à leur extrémité, qui ne sortaient de terre que de quatre doigts: le pied de chacun était chaussé de terre fortement battue pour qu'il tînt plus ferme; et, afin de cacher l'embûche, la fosse était recouverte de ronces et de branchages. Il y avait huit rangs de cette espèce qui étaient à trois pieds de distance les uns des autres, et qui avaient reçu le nom de *lis* à cause de leur ressemblance avec cette fleur. En avant du tout étaient des espèces de chausse-trapes composées de morceaux de bois d'un pied de long qu'on fichait en terre, et au bout desquelles se trouvaient attachées des pointes de fer restant à la surface du sol: il en fut disséminé partout à de très-médiocres intervalles; on leur donnait le nom d'*aiguillons*.

LXXIV. Ce travail fini, César fit tirer dans les lieux qui s'y prêtèrent le plus commodément et dans un circuit de quatorze milles, sa ligne de contre-vallation, de même genre que la précédente, et n'en différant qu'en ce qu'elle regardait la partie par où pouvaient arriver les ennemis du dehors. Ce que César s'était proposé par-là, c'était d'empêcher que, si par hasard il était absent, les ennemis, en quelque nombre qu'ils fussent, ne pussent investir pleinement ses fortifications; et, afin d'éviter les dangers attachés aux sorties du camp, qui pourraient devenir nécessaires pour se procurer des vivres et des fourrages, il ordonna à tout son monde de s'en pourvoir pour trente jours <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'ensemble et les détails de ce plan sont dignes sans doute des éloges que leur accordent Folard et Toulougeon, bien qu'ils remarquent eux-mêmes que la portée des bouches à feu a changé tout le système de l'ancienne école. Cette an-

LXXV. Pendant que les choses se passaient ainsi vers Alise, les principaux habitans de la Gaule, réunis en assemblée générale, avaient décidé d'appeler aux armes, non pas tous ceux qui étaient en état de les porter, (comme Vercingétorix en avait été d'avis), mais seulement un certain nombre que devrait fournir chaque nation, afin que la confusion inséparable d'une trop grande multitude ne devînt pas un obstacle, soit pour se reconnaître, soit pour maintenir la discipline et se procurer des vivres. Il fut donc réglé que ces divers pays fourniraient, savoir: les Éduens avec leurs cliens, les Séguisiens <sup>1</sup>, les Ambivarites, les Brannovices et les Brannoviens <sup>2</sup>, trente-cinq mille hommes; les Arverniens avec les peuples de leur dépendance, tels que les Cadurciens <sup>3</sup>, les Gabales <sup>4</sup> et les Vélauniens <sup>5</sup>, pareil nombre; les Sénonais <sup>6</sup>, les Séquanais <sup>7</sup>, les Bituriges <sup>8</sup>, les Santons <sup>9</sup>, les Ruthéniens <sup>10</sup>, les Carnutes <sup>11</sup>, douze mille hommes; les Bellovaques <sup>12</sup> dix mille; les Lémovices <sup>13</sup> autant; les Pictons <sup>14</sup>, les Turons <sup>15</sup>, les Parisiens, les Helviens <sup>16</sup>

cienne école ne pouvait ressembler ni à celle des *Cohorn*, ni à celle des *Vauban*.

<sup>1</sup> Lyonnais. ( Voy. la note sur le chap. 54 du présent livre ).

<sup>2</sup> Ces Ambivarites, Brannovices et Brannoviens devaient être voisins du Lyonnais et du Mâconnais. La position plus précise que leur attribue d'Ablancourt est un peu hasardée. Danville, plus circonspect, n'affirme que ce voisinage. ( Voy. sa Notice de la Gaule, n<sup>o</sup> *Aulerici-Brannovices.* )

<sup>3</sup> Quercy.

<sup>4</sup> Gévaudan.

<sup>5</sup> Velay.

<sup>6</sup> Territoire de Sens.

<sup>7</sup> Franche-Comté.

<sup>8</sup> Berri.

<sup>9</sup> Saintonge.

<sup>10</sup> Rouergue.

<sup>11</sup> Pays chartrain.

<sup>12</sup> Beauvoisis.

<sup>13</sup> Limousin.

<sup>14</sup> Poitou.

<sup>15</sup> Touraine.

<sup>16</sup> Le Vivarais, pour la partie qui était alors détachée ou indépendante de la province romaine.

huit mille ; les Suessioniens <sup>1</sup>, les Ambianiens <sup>2</sup>, les Médio-Matriciens <sup>3</sup>, les Pétrororiens <sup>4</sup>, les Nerviens <sup>5</sup>, les Morins <sup>6</sup>, les Nitiobriges <sup>7</sup>, cinq mille hommes ; les Aulerciens-Cénomans <sup>8</sup>, autant ; les Atrébates <sup>9</sup>, quatre mille ; les Bellocasses, <sup>10</sup> les Lexoviens <sup>11</sup>, les Aulerciens Éburovices <sup>12</sup> trois mille ; les Rauragues <sup>13</sup>, et les Boïens <sup>14</sup> trente mille ; enfin tous les pays situés le long de l'Océan, et que les Gaulois appellent Armoriques, au nombre desquels sont les Curiosolites <sup>15</sup>, les Rhédons <sup>16</sup>, les Calètes <sup>17</sup>, les Osismiens <sup>18</sup>, les Lémovices <sup>19</sup>, les Vénètes <sup>20</sup> et les Unelliens <sup>21</sup>, devaient fournir six mille hommes. Dans tous ces contingens <sup>22</sup>, les Bellovaques

<sup>1</sup> Soissonnais.

<sup>2</sup> Partie de Picardie, territoire d'Amiens.

<sup>3</sup> Pays-Messin.

<sup>4</sup> Périgord.

<sup>5</sup> Hainaut et Cambresis, avec parties de Flandre et de Brabant.

<sup>6</sup> Boulonnais.

<sup>7</sup> Agénois.

<sup>8</sup> Maine.

<sup>9</sup> Artois.

<sup>10</sup> Vexin.

<sup>11</sup> Partie de Normandie, chef-lieu Lisieux.

<sup>12</sup> Territoire d'Évreux.

<sup>13</sup> Territoire de Bâle.

<sup>14</sup> Bourbonnais.

<sup>15</sup> Pays de Cornouailles, chef-lieu Quimper.

<sup>16</sup> Rennes et son territoire.

<sup>17</sup> Pays de Caux en Normandie.

<sup>18</sup> et <sup>19</sup>. Vraisemblablement les territoires de *Saint-Paul de Léz* et *Tréguier*.

<sup>20</sup> Territoire de Vannes.

<sup>21</sup> Territoire de Coutances.

<sup>22</sup> Ceci exige une explication : quand plusieurs peuples sont désignés dans le même membre de phrase (*conjuncti in verbis*) comme fournissant telle ou telle quantité d'hommes, l'ordre du discours semble commander que l'application du nombre entier se fasse, non à chacun de ces peuples *en particulier*, mais à tous *ensemble*. Plusieurs traducteurs l'ont cependant entendu autrement. Ce qui peut leur avoir fait naître l'idée d'ajouter au texte le mot *chacun*, c'est qu'en additionnant simplement les nombres exprimés pour les divers contingens, on ne trouve que cent soixante-trois mille hommes, et non les deux cent quarante mille que César va citer dans un instant comme *présens à la revue générale* ; mais d'un autre côté, si l'on adopte l'augmentation que donnerait le mot *cha-*

seuls ne fournirent point le leur, alléguant qu'ils voulaient eux-mêmes faire la guerre aux Romains en leur propre nom et selon leurs vues, sans recevoir d'ordres de personne. Cependant, sur les instances de Comius, et en considération de leur alliance avec lui, ils envoyèrent deux mille hommes.

LXXVI. C'était ce même Comius dont César, ainsi que nous l'avons dit plus haut, s'était servi comme d'un agent fidèle et utile dans la guerre britannique, quelques années auparavant. En reconnaissance de ses services, César avait non-seulement affranchi les Atrébates de tout tribut, et rendu à ce peuple ses droits et sa législation, mais il avait de plus annexé les Morins à leur état : telle fut pourtant alors l'unanimité des sentimens qui animaient les Gaulois pour le recouvrement de leur liberté et de leur antique gloire militaire, que, ni les anciens bienfaits ni les souvenirs de l'amitié, n'étaient capables de les toucher, et que nul sacrifice ne leur était pénible pour une guerre dans laquelle ils avaient rassemblé huit mille cavaliers et environ deux cents quarante mille fantassins. Ces troupes furent passées en revue, et le dénombrement en fut fait dans le pays des Éduens : des préfets furent établis, et le commandement en chef donné à l'Atrébate Comius, aux Éduens Virдумare et Éporédorix, et à l'Arvernien Vergasillaune, cousin de Vercingétorix<sup>1</sup>. Près d'eux furent placés des hommes d'élite tirés de chaque pays, et par les conseils desquels la guerre devait être conduite. Tous partirent pour Alise, pleins d'ardeur

*cun*, l'on aura trois cent trente-neuf mille hommes : dans l'un de ces calculs, il se présente un déficit de soixante-dix-sept mille, et dans l'autre un excédant de quatre-vingt-dix-neuf mille ; le texte renferme donc une contradiction que je me suis abstenu de corriger, manquant d'éléments propres à découvrir de quel côté est l'erreur.

<sup>1</sup> L'on ne voit pas qu'aucun de ces quatre chefs eût la moindre prééminence sur les autres, ni que l'autorité principale alternât entre eux de jour à autre, ou à d'autres périodes. Une telle situation était fort défectueuse en l'absence du généralissime.

et de confiance, n'y en ayant pas un seul qui pensât que les Romains pussent seulement soutenir l'aspect d'une si grande multitude, lorsque surtout, pressés au dehors par de si grandes forces tant à cheval qu'à pied, ils auraient de plus à faire face aux sorties qui se feraient de la place d'Alise.

LXXVII. Cependant ceux qui étaient enfermés dans Alise, voyant que le jour où ils avaient espéré d'être secourus était passé, et que tout leur blé était consommé, ignorant d'ailleurs ce qui se passait chez les Éduens, s'étaient assemblés en conseil, et délibéraient sur le parti qu'ils avaient à prendre. Parmi diverses opinions dont les unes tendaient à se rendre, et les autres à tenter une sortie vigoureuse, tandis qu'il restait encore aux assiégés assez de forces pour l'exécuter, l'on ne saurait passer sous silence un discours de Critognat, remarquable par sa singulière et horrible cruauté <sup>1</sup>. « Je n'ai point à dis-  
« cuter, dit-il, l'opinion de ceux qui appellent simple-  
« ment reddition le plus honteux esclavage, et j'estime  
« qu'ils ne doivent ni être regardés comme citoyens, ni  
« rester dans cette assemblée; je ne réponds donc qu'à  
« ceux qui proposent de se faire jour à travers les enne-  
« mis, et dont l'avis, comme vous le reconnaissez tous,  
« conserve du moins les traces de notre antique valeur;  
« mais n'y a-t-il pas plus de mollesse que de courage à  
« ne pouvoir pendant quelque temps supporter la disette?

<sup>1</sup> Ce mot *cruauté*, copié du texte, était-il bien le mot propre à qualifier la proposition de Critognat? Qu'elle fût *monstrueuse* et *repoussante*, l'on en demeurerait aisément d'accord; mais il restera permis de douter qu'elle fût *cruelle*. L'affreux aliment que nous allons voir Critognat présenter à ses compatriotes, comme la dernière ressource du désespoir, n'était pas une proie offerte à des cannibales, et l'on ne saurait dire qui eût été le plus à plaindre du Gaulois qui eût dû faire le sacrifice de sa vie, ou de celui qui n'eût pu soutenir la sienne qu'avec un tel aliment: de part et d'autre ce n'eût été que le comble du dévouement pratiqué par un moyen plus *horrible* que *cruel*. Ce moyen avait été employé dans le fameux siège de Numance, sans qu'on eût taxé les Numantins de cruauté pour avoir défendu leur ville à ce terrible prix.

« En effet, ceux qui affrontent la mort sans hésitation ,  
 « sont plus faciles à trouver que ceux qui sont capables  
 « d'endurer la douleur<sup>1</sup>. Toutefois je pourrais moi-même  
 « ( car tout ce qui respire un sentiment d'honneur a  
 « beaucoup d'empire sur moi ), oui, je pourrais approu-  
 « ver la tentative proposée, si je n'y voyais de péril que  
 « pour notre propre vie; mais, avant de nous décider,  
 « jetons nos regards sur toute cette Gaule que nous  
 « avons appelée à notre secours. Lorsque quatre-vingt  
 « mille de nos compatriotes auront péri dans cette ten-  
 « tative, quel courage pensez-vous que conservent nos  
 « parens et nos proches, s'ils ne peuvent, pour ainsi dire,  
 « combattre que sur nos cadavres? Gardez-vous donc de  
 « priver de votre secours ceux qui n'ont pas craint de  
 « s'exposer pour votre salut, et n'allez pas sottement et  
 « témérairement, ou par faiblesse, perdre votre pays et  
 « le livrer à un perpétuel esclavage. Douteriez-vous de  
 « la foi et de la constance de vos auxiliaires, parce qu'ils  
 « ne sont point arrivés au jour nommé? Eh quoi! pensez-  
 « vous que ce soit seulement pour se tenir en haleine,  
 « que les Romains travaillent journallement à leurs re-  
 « tranchemens ultérieurs? Si donc vous ne pouvez être  
 « instruits de l'approche des Gaulois par des messages  
 « auxquels tout accès est fermé, voyez-en la preuve dans  
 « les travaux auxquels se livrent nuit et jour les enne-  
 « mis épouvantés de cette approche. Quel est donc mon  
 « avis? C'est de faire ce que firent nos ancêtres dans  
 « la guerre des Cimbres et des Teutons, bien que cette  
 « guerre ne fût pas comparable à celle-ci : ceux qui,  
 « bloqués dans les places, se trouvaient, comme nous  
 « aujourd'hui, privés de vivres, soutinrent leur vie en

<sup>1</sup> La patience en de grandes extrémités naît souvent du courage même : c'est cette pensée qu'exprime Valère Maxime ( lib. III , cap. 3, de *Patientiâ* ) lorsqu'il dit que la première de ces vertus s'unit à la seconde avec une telle ressemblance, qu'on peut la croire née de celle-ci, ou du moins avec elle : *ita similitudine juncta, ut cum eâ, vel ex eâ nata videri possit.*

« se nourrissant de la chair des hommes trop âgés pour  
 « être utiles à la guerre, et ils ne se rendirent point. Si  
 « nous n'avions pas reçu ce grand exemple, je trouverais  
 « très-beau que nous le donnassions nous-mêmes pour  
 « la défense de notre liberté, et que nous le transmis-  
 « sions à nos descendans. Quelle guerre en effet peut-on  
 « comparer à celle-ci ? Les Cimbres, après avoir ravagé  
 « la Gaule et lui avoir fait de grands maux, sortirent  
 « enfin de notre territoire, et gagnèrent d'autres con-  
 « trées ; ils nous laissèrent nos droits, nos lois, nos  
 « champs, notre liberté : mais qu'est ce que demandent,  
 « ou, plus exactement, qu'est ce que veulent les Romains  
 « dans leur jalousie contre tous les peuples doués d'une  
 « grande réputation militaire, si ce n'est de s'établir sur  
 « leur territoire et de leur imposer un joug éternel ?  
 « Car ils n'ont jamais fait la guerre dans d'autres vues.  
 « Que si vous ignorez comment ils se conduisent chez  
 « les nations éloignées de vous, voyez cette partie de la  
 « Gaule qui vous touche et qui est plongée dans une  
 « servitude sans fin, réduite en province, privée de ses  
 « droits, de ses lois, et soumise aux haches romaines <sup>1</sup>. »

LXXVIII. Les avis ayant été recueillis, il fut arrêté  
 que ceux qui, à raison de leur âge ou de leur santé, ne  
 pouvaient rendre de services à la guerre, sortiraient de  
 la place, et qu'il n'était rien qu'on ne dût tenter avant  
 d'en venir au parti proposé par Critognat, en recon-  
 naissant toutefois que, si l'on y était contraint, et que  
 les secours tardassent trop à arriver, la proposition de  
 Critognat serait suivie plutôt que de se rendre ou de  
 subir la loi des Romains. Les Mandubiens <sup>2</sup>, qui avaient

<sup>1</sup> César est-il jamais plus éloquent que lorsqu'il plaide ou fait plaider contre lui-même la cause des peuples qu'il veut asservir ?

<sup>2</sup> Habitans de la contrée portant aujourd'hui le nom d'*Auxois*, dans la ci-devant province de Bourgogne. La petite ville de *Semur*, distante d'*Alise* ou *Sainte-Reine* d'environ trois lieues, est maintenant le chef-lieu de cette contrée, formant l'un des arrondissemens communaux du département de la Côte-d'Or.

reçu les autres Gaulois dans leur place furent donc forcés d'en sortir eux-mêmes; mais comme ils approchaient de nos retranchemens, fondant en larmes et implorant l'esclavage et du pain, César défendit de les recevoir, et, pour les repousser, plaça des gardes sur le rempart.

LXXIX. Sur ces entrefaits, Comius et les autres chefs investis du commandement arrivèrent à Alise avec toutes leurs troupes, et prirent position sur l'une des collines qui entouraient la plaine, à la distance d'environ cinq cents pas de nos retranchemens. Ayant le lendemain fait sortir la cavalerie de leur camp, ils en couvrirent toute cette plaine de trois milles de longueur dont nous avons déjà parlé, et ils tenaient, à peu de distance de là, leur infanterie cachée sur des hauteurs <sup>1</sup>. La place d'Alise avait aspect sur la campagne; les secours arrivés aux assiégés étant aperçus d'eux, ils se mettent tous à courir, à se féliciter entre eux, et à donner les plus vives démonstrations de joie. Ils déploient incontinent leurs troupes, prennent position en avant de la place, comblent notre premier fossé, le couvrent de claies <sup>2</sup>, et se préparent à nous attaquer et à affronter tous les hasards.

LXXX. Ayant de son côté distribué l'armée tout entière sur l'une et l'autre de ses lignes, afin que chacun connût bien son poste, et sût s'y tenir au moment du besoin, César fait sortir de son camp la cavalerie, à laquelle il ordonne d'engager le combat. De tous les camps placés au sommet des collines, on avait aspect sur le champ de bataille, et tous les soldats étaient at-

<sup>1</sup> A la faveur des bois, les points les plus éminens étaient aussi propres que tous autres à procurer à ces fantassins une *position inaperçue* : les hauteurs dont il s'agit étaient vraisemblablement couvertes de bois, et bien que notre texte ne l'exprime pas littéralement, le but et l'emploi marqués l'indiquent implicitement.

<sup>2</sup> Ce premier fossé était celui qu'on appelle en termes techniques le *fossé perdu*.

tentifs à l'issue. Les Gaulois avaient mêlé dans leurs escadrons un petit nombre d'archers et de fantassins armés à la légère, tant pour soutenir leur cavalerie, si elle venait à plier, que pour arrêter le choc de la nôtre. Plusieurs de nos cavaliers, surpris par ces fantassins, avaient été blessés et forcés de quitter le combat. Se croyant alors vainqueurs, et nous voyant pressés par le nombre, les Gaulois de l'intérieur de la place, ainsi que ceux du dehors, se mirent de toutes parts à pousser de grands cris pour s'encourager réciproquement. Comme la chose se passait sous les yeux de tout le monde, et que rien de beau ni de honteux ne pouvait échapper aux regards, l'on était de part et d'autre excité à se bien conduire, tant par le désir de mériter des éloges que par la crainte de se couvrir d'ignominie. L'on avait combattu depuis midi jusqu'au coucher du soleil, et la victoire était encore incertaine, lorsque les Germains, réunis sur un seul point en escadrons très-serrés, chargèrent et parvinrent à repousser les cavaliers ennemis. Après que ceux-ci eurent été mis en fuite, les archers enveloppés furent taillés en pièces, et les fuyards poursuivis jusqu'à leur camp, sans qu'on leur donnât le temps de se rallier. Les assiégés qui étaient sortis d'Alise se hâtèrent alors d'y rentrer, le chagrin dans le cœur, et désespérant presque d'obtenir jamais la victoire.

LXXXI. Après un intervalle de vingt-quatre heures employé par les Gaulois à faire une grande quantité de claies, d'échelles et de harpons, ils sortent silencieusement de leur camp vers le milieu de la nuit, et s'approchent de la partie de nos retranchemens qui regardait la campagne; puis, tout à coup se mettant à pousser de grands cris pour avertir les assiégés de leur arrivée, ils jettent leurs claies, lancent sur notre rempart des frondes, des flèches et des pierres pour en chasser nos soldats, et font toutes les dispositions qu'exige un assaut.

Dans le même temps, Vercingétorix, entendant les cris du dehors, donne le signal aux assiégés et les fait sortir de la place. Aussitôt, de leur côté, nos légionnaires prennent sur le rempart les postes qui avaient été, les jours précédens, assignés à chacun d'eux, et parviennent à étonner les Gaulois par la quantité de frondes, de boulets de plomb, de dards, de pierres, qui, préparés et amassés auparavant dans nos retranchemens, étaient en ce moment lancés sur les ennemis. Comme la nuit empêchait qu'on ne se vît, il y avait de part et d'autre beaucoup de blessés par les traits partant des machines de guerre. Cependant les lieutenans M. Antoine <sup>1</sup> et C. Trebonius, à qui était échue la défense des quartiers attaqués, tiraient des forts plus éloignés une partie des troupes pour secourir les légionnaires sur les points où ils étaient le plus vivement pressés.

LXXXII. Tant que l'on ne se battit que de loin, les Gaulois nous incommodaient par la grande quantité de leurs traits, beaucoup plus que lorsqu'ils se furent approchés davantage; car alors il arriva ou qu'ils se trouvaient inopinément embarrassés dans nos chausse-trapes, ou qu'ils se perçaient eux-mêmes en tombant dans les fosses, ou enfin qu'ils étaient traversés par les traits <sup>2</sup> lancés sur eux du rempart et des tours. Après avoir perdu

<sup>1</sup> Cet Antoine, cité ici pour la première fois (petit-fils du célèbre orateur Marc-Antoine), est le même qui depuis joua un si grand rôle dans les troubles civils de Rome, et qui, vainqueur de Brutus à Philippes, fut ensuite vaincu lui-même à Actium par Octave : son extravagante passion pour Cléopâtre contribua beaucoup à sa ruine. Il est, dans le passage actuel, uni à Trebonius dans la qualification de lieutenant de César (*legati*), parce qu'il en remplissait les fonctions. Sa qualité fixe était alors celle de *questeur*, comme on le verra ci-après.

<sup>2</sup> Le texte porte *pili murales*, expressions qui seraient littéralement rendues par celles-ci, *javelots ou traits de murailles ou de remparts*; ces javelots ou traits étaient lancés par le moyen des machines, et non simplement à force de bras : le traducteur Wailly s'est donc trompé en se servant de l'expression *javelots jetés*, qui paraît appartenir plus particulièrement à ce dernier cas.

beaucoup de monde sans être parvenus à faire de brèches nulle part, voyant le jour approcher, et craignant d'être pris en flanc par les troupes que nous avions sur les hauteurs, les ennemis du dehors se replièrent sur leur camp; mais ceux qui appartenaient à la place comblaient notre premier fossé, afin de préparer l'attaque que se proposait Vercingétorix, et ils continuaient leurs travaux, dans lesquels ils avaient été assez retardés, lorsqu'ils s'aperçurent de la retraite de leurs compatriotes avant d'avoir pu approcher de nos retranchemens. Ils rentrèrent alors eux-mêmes dans Alise après cette affaire manquée.

LXXXIII. Repoussés deux fois avec beaucoup de perte, les Gaulois<sup>1</sup> tiennent conseil sur ce qu'ils ont à faire: ils ont recours à des hommes connaissant à fond les localités et se font instruire par eux de tout ce qui regardait le site de nos forts supérieurs et la manière dont ils étaient fortifiés. Il y avait au septentrion une colline qu'il avait été impossible de renfermer dans nos lignes à cause de son trop grand circuit, ce qui nous avait obligés à établir notre camp sur le penchant de la colline, et dans une position peu favorable: là commandaient les lieutenans C. Antistius Reginus et C. Caninius Rebilus avec deux légions. Les généraux ennemis, ayant fait reconnaître le terrain par leurs éclaireurs, forment un corps de cinquante-cinq mille hommes choisis sur toute l'armée gauloise, et spécialement parmi les nations qui avaient la plus haute réputation de courage. Cela fait, ils arrêtent secrètement entre eux quand et comment ils doivent agir; ils fixent l'attaque à l'heure de midi, et mettent l'Arvernien Vergasillaune, parent de Vercingétorix, et l'un de leurs quatre chefs, à la tête de ces troupes d'élite. Ce général étant sorti du camp à la pre-

<sup>1</sup> Ces Gaulois étaient ceux de l'extérieur ou du dehors, c'est-à-dire ceux qui tenaient la campagne.

mière veille, et ayant terminé son chemin un peu avant le point du jour, fit cacher ses troupes derrière la montagne et leur ordonna de s'y reposer des fatigues de la nuit. Vers midi, il se dirigea sur le quartier faible dont nous venons de parler; dans le même temps la cavalerie ennemie s'avança vers la partie de nos retranchemens qui regardait la campagne, et le reste des troupes gauloises commença à se déployer en bataille à la tête de leur camp.

*Bataille générale près d'Alise.*

LXXXIV. Du haut de la citadelle d'Alise, Vercingétorix les aperçoit et sort lui-même de la place, emportant avec lui ses longues perches, ses galeries couvertes, ses faux, et tout ce qu'il avait préparé pour l'attaque. Partout le combat s'engage en même temps; partout on fait les plus grands efforts : est-il un point qui semble faiblir? on s'empresse d'y porter secours. Telle était pourtant l'étendue de nos fortifications, que nous ne pouvions ni en garder tous les points, ni accourir partout à la fois<sup>1</sup>. De grands cris qui se faisaient entendre derrière nos soldats leur imprimaient aussi une terreur d'autant plus grande qu'ils sentaient leur salut dépendre du courage qu'on déployait ailleurs, et qu'ordinairement l'inquiétude croît en raison de l'éloignement des sujets qui la causent.

LXXXV. Placé sur une hauteur, César voit ce qui se passe sur chaque point, et envoie des secours partout où il les juge nécessaires. De part et d'autre on sent que

<sup>1</sup> C'était pour l'armée commandée par César une position vraiment nouvelle que celle où elle se trouve en ce moment; c'est le camp de César qui se trouve assiégé; mais il l'avait prévu, lorsque, par la nature de ses fortifications et la multitude de ses pièges, il s'était mis, avec soixante mille hommes, en mesure de l'emporter sur trois cent mille. Toutefois, dans cette conjoncture César ne fut pas moins heureux qu'habile. En lisant les détails qui vont suivre, on se convaincra facilement que le succès tint à peu de chose, et que ce jour fut sans contredit l'un de ceux où César eut le plus à se louer de sa fortune.

le moment présent est celui où l'on doit déployer toute sa vigueur. Les Gaulois désespèrent de se sauver s'ils ne parviennent à forcer nos retranchemens, et de leur côté les Romains ne voient la fin de leurs travaux que dans la victoire, s'il peuvent l'obtenir. Le plus fort de la bataille se passait vers cette partie des fortifications où s'était porté Vergasillaune, et l'étroite sommité qui dominait le coteau donnait beaucoup davantage aux ennemis : les uns nous lancent des traits; les autres se couvrent de leurs boucliers et arrivent au pied de notre rempart; des hommes tirés de troupes fraîches viennent, sans discontinuer, relever ceux qui étaient fatigués; tous jettent dans nos retranchemens de la terre et des fascines qui, par leur amoncellement, couvrent les pièges cachés en terre par les Romains, et procurent aux Gaulois les moyens d'aller plus avant; déjà les armes et les forces commençaient à nous manquer.

LXXXVI. Voyant combien nous souffrions sur ce point, César envoie à son secours Labienus avec six cohortes : il lui ordonne, dans le cas où le rempart ne pourrait tenir, de ramener les cohortes, en faisant une vive sortie sur l'ennemi, mais de ne recourir à ce moyen qu'à toute extrémité; il va lui-même visiter les autres quartiers, il les exhorte à ne pas perdre courage, et leur expose que ce jour, cette heure, vont décider du fruit de tous les combats antérieurs. Dans le même temps, ceux d'entre les Gaulois qui appartenaient à la place, ayant perdu l'espoir de forcer nos retranchemens de la plaine, à cause de leur grandeur, tentent de s'emparer des hauteurs. Ils dirigent donc contre nos forts tous leurs moyens d'attaque; ils délogent par une grêle de traits ceux qui combattaient de dessus les tours; ils se procurent des passages en comblant les fossés de terre et de fascines; enfin, avec leurs faux, ils coupent le rempart et le parapet.

LXXXVII. Pour les arrêter, César envoie d'abord

contre eux le jeune Brutus avec six cohortes, et ensuite, avec sept autres cohortes, son lieutenant Fabius. Lui-même enfin, lorsque l'on combattait avec le plus de violence sur ce point, s'y transporte avec un renfort de troupes fraîches. Après avoir rétabli le combat et repoussé les ennemis, il se dirige vers la partie où il avait envoyé Labienus. Il tire quatre cohortes du fort le plus voisin, se fait suivre de plusieurs escadrons, et ordonne à d'autres de faire le tour des lignes en dehors et de venir prendre les ennemis à dos. Comme ni fossé ni rempart n'avaient pu arrêter l'ennemi, Labienus venait de rassembler trente-neuf cohortes tirées des forts les plus voisins, selon que le hasard les lui avait offertes; et, résolu de combattre, il informe César de son dessein<sup>1</sup>. Celui-ci redouble de vitesse pour assister au combat.

LXXXVIII. A son arrivée, connue par la couleur des vêtemens qu'il avait coutume de porter dans les batailles, et à l'aspect tant des escadrons que des cohortes dont il s'était fait suivre, et qui, sur la pente où ils se trouvaient alors, étaient facilement aperçus de tous les lieux plus élevés, les ennemis engagent le combat. De grands cris s'étant élevés de part et d'autre, ils sont bientôt répétés sur le rempart et dans tous les retranchemens. Nos soldats, après avoir lancé leurs javelots, mettent incontinent l'épée à la main. Tout à coup, sur les derrières de l'ennemi, se montre notre cavalerie<sup>2</sup>, et l'on voit ap-

<sup>1</sup> Ce Labienus était un homme de tête : la soudaine résolution qu'il prit n'était pas dans ses instructions primitives ; mais elle fut approuvée par César et par la fortune. Le sort des plus grandes batailles, et même la destinée des empires dépendent souvent de la résolution ou de l'irrésolution d'un homme et d'un moment. Qui peut calculer et dire quel serait aujourd'hui l'état de l'Europe si, dans un lieu devenu, en 1815, célèbre par la catastrophe d'un grand capitaine, l'un de ses lieutenans eût accouru au bruit du canon, au lieu de rester à un poste qui lui avait été vraisemblablement assigné, mais où il ne pouvait rendre aucun service.

<sup>2</sup> C'est-à-dire les escadrons auxquels César avait ordonné de faire le tour des lignes en dehors.

procher d'autres cohortes. Les ennemis tournent le dos ; nos cavaliers viennent barrer le passage aux fuyards, et en font un grand carnage. Sedulius, général et prince des Lémovices, est tué ; l'Arvernien Vergasillaune, arrêté dans sa fuite, est fait prisonnier. Soixante-quatorze enseignes sont rapportées à César. D'un si grand nombre de Gaulois, bien peu rentrèrent au camp sans blessures. De leur côté, les assiégés, voyant depuis leurs murs le carnage et la fuite de leurs compatriotes, et ne conservant plus aucun espoir de se sauver eux-mêmes, font rentrer les troupes qui avaient attaqué nos forts. A l'annonce de cette défaite, ceux des Gaulois qui étaient restés dans leur camp <sup>1</sup> se mettent aussi à fuir en toute hâte. Si nos soldats eussent été moins harassés des nombreux efforts qu'ils avaient faits pour se secourir, et de tous les autres travaux du jour, ils auraient pu détruire l'armée des ennemis tout entière. La cavalerie, envoyée à leur poursuite vers le milieu de la nuit, atteignit leur arrière-garde, dont une grande partie fut prise ou tuée. Le reste échappa par la fuite et regagna l'intérieur du pays.

### *Prise d'Alise.*

LXXXIX. Le jour suivant, Vercingétorix convoque son conseil. Il y expose « qu'il n'a entrepris cette guerre

<sup>1</sup> Ces Gaulois qui étaient restés au camp et n'avaient point pris part à la bataille devaient former une notable partie de l'armée gauloise, si l'on se borne à compter pour combattans ceux que César nous montre *agissant sur le terrain* : la garnison d'Alise, sous la conduite de Vercingétorix, et l'élite de cinquante-cinq mille hommes, commandée par Vergasillaune, voilà tout ce qu'on aperçoit de Gaulois sur le champ de bataille. Que faisaient donc Comius, Virдумare et Éporédorix ! Certain maréchal du siècle dernier disait, assez plaisamment, que *Dieu était pour les gros bataillons* ; mais il entendait parler de *bataillons en ligne* ; il eût, au reste, pu dire, avec plus de vérité encore, que *Dieu est ordinairement pour les armées bien conduites, contre celles qui le sont mal*. Or, d'après ce que laisse entrevoir notre texte, il est assez probable

« que pour la défense de la liberté commune, et non pour  
 « son avantage personnel; mais que, puisqu'il faut céder  
 « à la fortune, il s'offre à ses compatriotes, afin qu'ils  
 « apaisent les Romains en lui donnant la mort, ou en le  
 « livrant vivant, laissant à leur volonté le choix du sa-  
 « crifice <sup>1</sup>. » En conséquence on députa à César, qui or-  
 donne de lui apporter les armes et de lui amener les  
 chefs. Assis sur son tribunal, à la tête de son camp, il  
 fait paraître devant lui les généraux ennemis; Vercingé-  
 torix est mis en son pouvoir, et toutes les armes sont  
 déposées aux pieds du général vainqueur. Immédiately,  
 et à l'exception des Éduens et des Arverniens, dont il  
 voulait recouvrer l'affection en ménageant les  
 hommes de ces deux nations qui étaient tombés entre  
 ses mains. César ordonne que, sur tout le reste des pri-  
 sonniers, il en soit pris et distribué un à chaque soldat  
 romain, à titre de butin de guerre.

que les quatre généraux commandant la partie extérieure de l'armée gau-  
 loise, sans communication avec le généralissime enfermé dans Alise, s'enten-  
 dirent assez mal entre eux-mêmes.

<sup>1</sup> Quelle magnanimité! et que deviendra un tel homme! Réservé pour le  
 triomphe du vainqueur, il devra attendre pendant six ans que ce triomphe  
 puisse avoir lieu; enfin ce jour arrive: « Un grand nombre de prisonniers, dit  
 « le continuateur de Rollin, précédaient le char, et entre autres, ou plutôt  
 « par-dessus tous, se faisait remarquer Vercingétorix, ce chef infortuné de  
 « toute la Gaule liguée, qui fut, après la cérémonie, jeté dans un cachot et  
 « mis à mort. Triste fin pour un homme dont le crime était d'avoir voulu être  
 « le vengeur de la liberté de son pays! » Qu'étaient donc devenues les anciennes  
 maximes, et cette *modération dans la bonne fortune* dont se piquaient les Ro-  
 mains des beaux temps de la république, et dont Tite-Live les loue (liv. II,  
 n. 62)? Mais les Romains contemporains de César approchaient de cette ter-  
 rible catastrophe qui devait, en détruisant leur propre liberté, et comme pour  
 venger le reste de l'univers, leur donner pour maîtres des hommes qui, pour  
 la plupart, ne furent que des *bêtes féroces*. J'emprunte cette expression de  
 Thomas Gordon dans ses discours sur Tacite. Cet écrivain remarque aussi que,  
 dans l'intervalle qui sépare les temps de César et de Charlemagne, trente des  
 successeurs du premier reçurent la mort de la main de leurs sujets, et que  
 quatre se la donnèrent eux-mêmes. Dans ce nombre il en était à peine trois ou  
 quatre qui méritassent d'être plaints, et encore moins regrettés..

XC. Ayant ainsi terminé cette campagne, il part pour le pays des Éduens ; il y reçoit leurs soumissions. Là, des députés arverniens lui apportent celles de leur nation. César exige d'eux un grand nombre d'otages ; il rend aux Eduens et aux Arverniens environ vingt mille prisonniers, et met les légions en quartier d'hiver. Il fait partir Labienus pour le pays des Séquanais <sup>1</sup> avec deux légions et la cavalerie ; il lui adjoint M. Sempronius Rutilus. Il place C. Fabius, et L. Minutius Basile avec deux légions, chez les Rhémois <sup>2</sup>, afin de protéger ce peuple contre toute attaque de la part des Bellovaques <sup>3</sup>. Il envoie C. Antistius Reginus chez les Ambivarètes <sup>4</sup>, T. Sextius chez les Bituriges <sup>5</sup> et Caninius Rebilus chez les Ruthéniens <sup>6</sup>, chacun avec une légion : il donne à Q. Tullius Cicéron et à P. Sulpicius les postes de Cabillon <sup>7</sup> et de Matiscon <sup>8</sup>, au pays des Éduens, afin de protéger les approvisionnemens ; enfin il prend la résolution de passer lui-même l'hiver à Bibracte <sup>9</sup>. Tous les

<sup>1</sup> La Franche-Comté.

<sup>2</sup> Le territoire de Reims.

<sup>3</sup> Le Beauvoisis.

<sup>4</sup> La position de cette nation est peu certaine : d'Ablancourt, suivi par Wailly, désigne le Nivernais, et Toulangeon le Vivarais. Danville ne s'est point expliqué sur ces *Ambivarètes* dans sa *Notice de la Gaule*. Il serait, ce semble, fort raisonnable de chercher les *Ambivarètes* dans le nord de la Belgique, que très-vraisemblablement César ne pouvait ni ne voulait laisser totalement dégarinée de troupes romaines. Il est à observer aussi qu'au rve livre de ces mémoires, chap. 9, l'on trouve un peuple, *Ambivariti*, dont le nom légèrement altéré, soit dans ce livre, soit dans celui-ci, pourrait bien se rapporter au même peuple. Or, le peuple mentionné au livre iv, devait être dans le nord de la Belgique, et non loin de l'Escaut. Nous lui avons présomptivement attribué la position d'Anvers, et c'est, des diverses positions indiquées, celle qui nous semble la plus plausible, si César, comme nous le croyons, a entendu parler ici du même peuple que celui qu'il avait déjà cité au chap. 9 du liv. iv. (*Voy. an surplus notre note sur ce chap.*)

<sup>5</sup> Le Berri.

<sup>6</sup> Le Rouergue.

<sup>7</sup> Châlons-sur-Saône.

<sup>8</sup> Mâcon.

<sup>9</sup> Autun.

événemens de cette campagne ayant été annoncés à Rome, on y ordonna en actions de grâces vingt jours de cérémonies religieuses <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sur l'emploi et l'application du mot *supplicatio*, voy. notre dernière note du second livre. Après la seconde campagne de César, les prières furent de quinze jours ( solennité la plus longue qui eût eu lieu jusqu'alors ), mais après la quatrième campagne, comme après celle-ci, la solennité dura plus encore ; elle fut de vingt jours.

FIN DU LIVRE SEPTIÈME.

---

---

# LIVRE HUITIÈME,

ÉCRIT PAR A. HIRTIUS <sup>1</sup>.

---

{ An de Rome, 700; avant Jésus-Christ, 53. }

Préface du continuateur, après lequel le récit des événemens est repris dans l'ordre suivant. Nouveaux projets hostiles des Gaulois. César marche contre les Carnutes <sup>2</sup> qu'il réduit à se disperser et à chercher des refuges chez les nations voisines. Nouvelle guerre contre les Bellovaques <sup>3</sup>. Combat de cavalerie où Verticus, général et prince des Rémois alliés des Romains, est vaincu et tué. Embuscade des Bellovaques révélée à César par un prisonnier. Dispositions faites en conséquence de cette découverte. Long et opiniâtre combat de cavalerie où les Romains sont vainqueurs. Mort de Correus, général des Bellovaques. Cette nation se soumet. Fuite de Comius. Récit de l'assassinat qui avait été antérieurement tenté sur sa personne par Volusenus. César marche sur le territoire des Eburons et y met tout à feu et à sang. Son lieutenant C. Caninius vient au secours de Duracius, chef des Pictons <sup>3</sup> et ami des Romains, assiégé par

<sup>1</sup> C'a été un point autrefois controversé, que celui de savoir à qui il fallait attribuer ce *livre supplémentaire*, ou d'*Hirtius*, ou d'un certain *Oppius*. L'opinion est aujourd'hui fixée en faveur d'*Hirtius*, mais ce nom même est susceptible d'une remarque : en effet, plusieurs éditions attribuent à Hirtius le surnom de *Pansa*, sur lequel d'autres se taisent. Dans cette divergence, l'attribution du surnom nous semble une erreur dont il est facile de soupçonner la cause. Hirtius fut consul en l'année qui suivit la mort de César (710 de Rome), et il eut pour collègue C. *Vibius Pansa*; les consuls de cette année étaient donc *Hirtius* et *Pansa*. Vraisemblablement le surnom du second, souvent accolé au nom du premier, aura été considéré comme appartenant à celui-ci, et l'erreur ou l'équivoque se sera ainsi propagée. Je me bornerai donc au seul nom *Hirtius*. Cet *Hirtius*, très-dévoué à César, comme on le voit par ses propres paroles, vivait aussi dans la familiarité de Cicéron, qui le cite (lib. ix. ad fam. epist. 16) : *Hirtium ego et Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros*. Hirtius fut tué en l'année même de son consulat, dans un combat contre Antoine. L'autre consul, le vrai *Pansa*, mourut, peu de temps après lui, des suites d'une blessure reçue dans une autre bataille.

<sup>2</sup> Pays chartrain.

<sup>3</sup> Beauvoisis.

<sup>4</sup> Poitou.

Dumnacus chef des Andes. 1 Caninius , se jugeant trop faible , se borne à prendre une bonne position et attend la coopération de C. Fabius , autre lieutenant de César. Fabius arrive. Bataille où les Romains sont vainqueurs. Disparition de Dumnacus. Les débris de l'armée vaincue sont recueillis par le Sénonais Drapès , et par le Cadurcien 2 Luterius. Guerre des Cadurciens 3. Siège de la place d'Uxellodun 4 ; intrépide défense de cette place. César, instruit par Caninius de la résistance qu'il éprouve , se transporte lui-même à Uxellodun. Suite du siège. Privée d'eau, la place se rend. César fait couper les mains à tous les hommes de la garnison. Un Arvernien livre à César Luterius enchaîné. Récit des succès obtenus dans le même temps chez les Tréviriens par Labiénus. César va visiter l'Aquitaine 5, se rend ensuite dans la Gaule narbonnaise 6 où il distribue des récompenses, et revient dans la Belgique. Récit des hostilités qui pendant son absence avaient eu lieu entre les Romains et l'Atrébate 7 Comius. César quitte la Gaule chevelue. Sa marche triomphale dans la Gaule Cisalpine 8. Indication des premières causes de la guerre civile de Rome.

---

## PRÉFACE DU CONTINUATEUR.

CÉDANT à vos instances, Balbus 9, puisque mes refus réitérés vous ont semblé être, non l'excuse d'un homme sentant son insuffisance, mais la défaite d'un paresseux,

1 Anjou.

2 Habitant du Querci.

3 Le Querci.

4 Capdenac en Querci.

5 Guienne et Gascogne.

6 Dauphiné, Savoie, Languedoc et Provence.

7 Artésien.

8 Piémont, Lombardie, etc.

9 Ce Balbus est le même pour qui Cicéron composa son trente-troisième plaidoyer. On lui contestait ses droits de cité, dans lesquels l'orateur romain le fit maintenir. Né à Cadix, Balbus avait servi dans la guerre contre Sertorius, et il avait obtenu la bienveillance de Pompée. Il sut par la suite se rendre agréable à César. Cet Espagnol, d'abord fait citoyen romain par L. Cornelius, fut le premier étranger qui parvint au consulat, et devint, comme le dit Patercule (lib. II. 51), *ex privato consularis*. Le continuateur de Rollin en parle dans son *Histoire romaine*, tome xv, p. 330.

j'ai entrepris une tâche très-difficile : j'ai continué les mémoires de notre César sur la guerre des Gaules , mais sans vouloir comparer mes écrits à ceux qu'il nous a laissés , tant sur cette guerre que sur nos dissensions civiles. J'ai moi-même , tout récemment , composé de nouveaux mémoires sur les événemens qui se sont passés à Alexandrie , et depuis jusqu'à la fin , non de la guerre civile , dont malheureusement nous n'apercevons pas le terme , mais de la vie de César. Puissent ceux qui liront cette suite de mémoires savoir combien j'ai entrepris ce travail malgré moi , afin que je sois plus facilement justifié du reproche d'avoir été assez présomptueux et vain pour mêler mes écrits avec ceux de César ! C'est , en effet , une vérité reconnue de tout le monde , qu'il n'est point de mémoires , même parmi les plus laborieusement composés , qui n'aient été surpassés en élégance par ceux de César , mis pourtant au jour comme de simples documens pour ceux qui écriront l'histoire , mais dont la supériorité est si généralement sentie , qu'elle semble plutôt ravir aux autres que leur laisser la faculté d'écrire sur le même sujet <sup>1</sup>. Nous avons lieu d'admirer ces mémoires encore plus que personne ; car si tout lecteur peut sentir combien ils sont purement et correctement écrits , nous savons de plus avec quelle facilité et quelle promptitude ils ont été composés. A ce talent d'écrire avec autant d'aisance que d'élégance César joignait la connaissance la plus exacte des choses qu'il avait à expliquer , et qui n'étaient que la suite de ses propres desseins. Je n'ai pas , comme lui , l'avantage d'avoir été présent ,

<sup>1</sup> C'est à peu près dans les mêmes termes que Cicéron (*in Bruto*) s'exprime sur les mémoires de César : *Commentarios scripsit valdè quidem probandos ; nudi sunt , recti et venusti , omni ornatu orationis tanquam veste detractâ : sed dum voluit alios habere parata , undè sumerent qui vellent scribere historiam , ineptis gratum fortassè fecit , qui illa volunt calamistris inurere : sanos quidem homines à scribendo deterruit.*

ni à la guerre d'Alexandrie , ni à celle d'Afrique ; et bien que je tienne , de la propre bouche de César , une partie des détails relatifs à ces guerres , autre chose est d'entendre des récits auxquels on n'attache que l'intérêt de la nouveauté ou le prestige de l'admiration , et autre chose de les recueillir avec l'intention de les transmettre à la postérité. Mais je m'aperçois qu'en rassemblant tous les motifs que j'ai de n'oser me comparer à César , je m'expose moi-même à être accusé de présomption , en paraissant croire que l'idée de faire cette comparaison puisse venir à quelqu'un. Adieu.

---

## SUITE DES MÉMOIRES.

### LIVRE SUPPLÉMENTAIRE OU HUITIÈME.

I. **T**OUTE la Gaule étant vaincue , César , qui avait passé l'été précédent à faire la guerre sans la moindre interruption , désirait que l'armée pût au moins , dans ses quartiers d'hiver , se délasser de si grandes fatigues , lorsqu'il lui fut annoncé que plusieurs nations songeaient à reprendre simultanément les armes , et se concertaient à ce sujet. L'on donnait à ce dessein , pour cause vraisemblable , la conviction où étaient alors les Gaulois que , réunis en masse et sur un seul point , ils ne pourraient jamais résister aux Romains , mais que , si la guerre se faisait en même temps , et en diverses contrées , l'armée romaine n'aurait ni assez de temps , ni assez d'hommes pour suffire à tout , et qu'au reste , nul pays en particulier ne devait se refuser à souffrir de grandes incommodités , si , par un tel moyen d'embarasser l'ennemi , tous les autres pays parvenaient à recouvrer leur liberté.

*Expédition contre les Bituriges (Berry).*

II. Pour ne pas laisser aux Gaulois le temps de se confirmer dans cette opinion <sup>1</sup>, César, après avoir mis le questeur M. Antoine à la tête de ses quartiers d'hiver, partit lui-même de Bibracte avec une escorte de cavalerie, la veille des calendes de janvier <sup>2</sup>, et se rendit près de la douzième légion, qu'il avait placée sur les frontières des Bituriges, à peu de distance du territoire éduen <sup>3</sup>. Il joignit à cette légion la onzième, qui en était la plus proche, et, après avoir laissé deux cohortes seulement pour la garde des bagages, il fit entrer tout le surplus des deux légions dans le fertile pays des Bituriges, qui, ayant un vaste territoire et beaucoup de places fortes, n'avaient pu être arrêtés par la présence d'une seule légion dans leurs préparatifs de guerre et leurs projets de révolte.

III. La soudaine arrivée de César produisit son infaillible effet sur des hommes dispersés et qui n'étaient préparés à aucune défense : cultivant leurs champs sans

<sup>1</sup> En supposant quelque réalité aux projets énoncés dans le chapitre précédent, et à l'opinion dont on veut arrêter le développement, n'y avait-il pas d'autres moyens de les déjouer que ceux dont il va être fait usage ? Que César eût dit deux mots, et tout se fût calmé ou dissipé à la voix du vainqueur tout-puissant ; mais il voulait frapper et non pacifier ; le Berry était un pays riche, et il fallait du butin aux soldats ; la brusque attaque et le carnage d'une population sans défiance et sans armes, voilà le moyen par lequel on va se procurer ce butin : n'est-ce donc point le cas d'appliquer ici les paroles de Suétone déjà citées : *Potius ob prædam quam ob delictum ?*

<sup>2</sup> C'est-à-dire le 31 décembre, vu que les calendes commençaient le mois, et que les *calendes de janvier* n'étaient conséquemment autre chose que le premier janvier même.

<sup>3</sup> Ce territoire éduen, outre ses clientelles, occupait une grande partie de la Bourgogne méridionale, et s'étendait par le Nivernais jusqu'au Berry. La douzième légion se trouvait donc placée dans la partie du département de la Nièvre qui confine au département du Cher, partie qui embrasse tout l'espace compris entre Saint-Pierre-le-Moutier et Neuvy ; rien ne désigne le *point intermédiaire* d'où partit la légion pour entrer dans le Berry.

aucune espèce de crainte , ils furent écrasés par la cavalerie , avant de pouvoir rentrer dans leurs places <sup>1</sup> ; car César , tant pour ne pas s'exposer à manquer de vivres et de fourrages , s'il voulait avancer dans le pays , que pour ne pas offrir aux habitans l'occasion de lui échapper en les épouvantant d'avance <sup>2</sup> , avait sévèrement défendu qu'on ne mit le feu nulle part , contre l'usage ordinairement pratiqué dans les guerres d'invasion. Après donc qu'il eut été fait un nombre considérable de prisonniers , ceux d'entre les Bituriges qui , dans les premiers momens de terreur , avaient pu fuir , allèrent chercher des asiles chez les nations voisines avec lesquelles ils avaient des alliances ou des pactes particuliers d'hospitalité ; mais ce fut en vain ; car César y mit obstacle sur tous les points , par des marches forcées , et ne laissa à aucune de ces nations le loisir de songer au salut des autres plutôt qu'au leur propre. En agissant avec cette extrême promptitude , il retenait les peuples amis dans leur devoir , et amenait par la terreur à la soumission ceux dont les sentimens étaient douteux. En cet état , les Bituriges , voyant que la clémence <sup>3</sup> de César leur offrait un moyen de recouvrer

<sup>1</sup> Dans le chapitre précédent. les Bituriges étaient dépeints comme des hommes qu'on n'avait point pu empêcher de *se préparer à la guerre* , et maintenant aucun d'eux ne se trouve prêt à se défendre : n'y a-t-il point là *contradiction dans les termes* ? Il est probable qu'elle n'eût pas été aussi saillante sous la plume de César , comme il est vraisemblable aussi que ce général n'eût pas mis autant d'*ingénuité* qu'Hirtius dans tout le récit de cette honteuse expédition , qui eût bien figuré , quelques siècles plus tard , parmi celles des *Genéric* et des *Attila*.

<sup>2</sup> J'ai ici ajouté au texte quelques expressions qui m'ont semblé nécessaires pour en compléter le sens , et ne pas embarrasser l'esprit du lecteur : *inspirer de l'épouvante à l'ennemi* , c'est ordinairement ce qu'on cherche au lieu de l'éviter , et c'est pourtant ce que César *défend* en ce moment ; mais pourquoi ? c'est qu'il s'agissait , non de vaincre ou disperser des adversaires armés , mais d'arracher de paisibles laboureurs à leurs charrues ; et voilà ce qui motivait la défense de rien faire qui pût les avertir de se soustraire à cette ignoble victoire.

<sup>3</sup> La clémence de César est-elle citée ici bien à propos ? Pour résoudre cette question , il ne faut que recourir aux antécédens les plus immédiats.

son amitié <sup>1</sup>, et que les pays voisins s'étaient décidés sans peine à livrer des otages , suivirent cet exemple.

IV. Pour récompenser de tant de travaux et de patience des soldats dont le zèle extrême n'avait été ralenti , en des jours d'hiver , ni par la difficulté des chemins , ni par la rigueur de froids insupportables , César promit à chacun d'eux deux cents sesterces , et aux centurions deux mille nummes <sup>2</sup>. Puis, ayant renvoyé les légions dans leurs quartiers , il revint lui-même à Bibracte , le quarantième jour après celui où il en était sorti. Pendant qu'il s'occupait à y rendre la justice , les Bituriges lui députèrent , pour se plaindre des Carnutes , et réclamer son secours contre cette nation , qui leur faisait la guerre. A cette nouvelle , et bien qu'il ne se fût pas écoulé plus de vingt-deux jours depuis son retour à Bibracte , César tira les quatorzième et sixième légions de leurs quartiers d'hiver , près la Saône , où il les avait placées pour protéger les approvisionnemens ( comme il est dit au livre précédent ) , et il partit avec ces deux légions pour réduire les Carnutes <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Quelle amitié! ce mot se trouve au texte, et j'ai dû le rendre.

<sup>2</sup> Le *sesterce* valait deux as ( ou sous ) et demi. Il n'était primitivement que le quart du *numme* ou denier d'argent ; il paraît cependant qu'il avait prévalu , dans les comptes usuels , d'appeler indistinctement le *sesterce* et le *numme* de l'un ou de l'autre de ces deux noms ; ce qui a vraisemblablement décidé Wailly à ne parler que de *sesterces* dans sa traduction du passage actuel ; mais j'ai cru devoir employer les deux expressions du texte , et les montrer dans l'ordre où elles y sont placées , pour ne rien hasarder dans une matière qui a donné lieu à beaucoup de calculs et de controverses. Il y avait aussi le *numme d'or* , mais d'une valeur trop supérieure aux deux espèces ci-dessus pour être confondu avec elles. Au surplus , voy. Pline ( XXXIII , 3 ) , Rollin , *Hist. rom.* , tome v , page 62 et suiv. , Nieuport ( liv. v , chap. 3 ) , et les auteurs qu'il cite , notamment les antiquités du père Montfaucon.

<sup>3</sup> Habitans du pays chartrain , embrassant alors l'Orléanais et le Blésois.

*Expéditions contre les Carnutes (pays chartrain).*

V. Le bruit s'étant répandu que l'armée marchait contre eux , les ennemis prirent la fuite et se dispersèrent de côté et d'autre , redoutant les mêmes malheurs qu'avaient essuyés les Bituriges , et laissant déserts leurs places et leurs bourgs , qui , ruinés pour la plupart dans la dernière guerre , n'offraient plus que quelques chétives cabanes , dressées depuis à la hâte pour pouvoir y passer l'hiver. Comme César ne voulait point exposer l'armée aux rigueurs épouvantables de la saison où l'on était alors , il alla camper à Genabe<sup>1</sup>, place appartenante aux Carnutes, et procura des abris aux soldats , en les logeant , partie dans les maisons gauloises qui restaient encore sur pied , et partie dans des cabanes élevées sur les ruines des anciennes habitations , et n'étant guère que des espèces de tentes recouvertes à la hâte d'un peu de chaume. Quant à la cavalerie et l'infanterie légère<sup>2</sup>, César les envoya battre tous les lieux où l'on rapportait que les ennemis s'étaient réfugiés. Ce ne fut pas en vain ; car nos gens revinrent , pour la plupart , chargés d'un butin immense. De leur côté , accablés par un rigoureux hiver , frappés de terreur , chassés de leurs demeures sans oser s'arrêter long-temps nulle part , privés même de l'abri de leurs forêts par les plus affreuses tempêtes , dispersés enfin çà et là , et ayant perdu une grande partie de leur monde , les Carnutes se répandirent chez les diverses nations voisines.

VI. Satisfait d'avoir , dans cette saison la plus fâcheuse de l'année , dissipé les troupes qui cherchaient à

<sup>1</sup> Orléans , comme il a été dit plusieurs fois ci-dessus.

<sup>2</sup> Cette infanterie légère (*levis armatura* , seu *pedites* ) se composait ordinairement , ainsi que la cavalerie , d'étrangers auxiliaires. Rome fournissait les principaux officiers à ces corps , et principalement à la cavalerie , dont les préfets étaient presque tous chevaliers romains.

se réunir <sup>1</sup>, et d'avoir ainsi prévenu une nouvelle guerre ; persuadé d'ailleurs , autant que la raison pouvait le lui indiquer , que nulle guerre importante n'aurait lieu pendant l'été , César envoya Trebonius hiverner à Genabe avec les deux légions qui l'y avaient suivi. Sur ces entre-faites , les Rhémois l'informaient que les Bellovaques , peuple dont la réputation militaire l'emportait sur celle de tous les Celtes et de tous les Belges <sup>2</sup>, levaient , de concert avec plusieurs nations de leur voisinage , et rassemblaient , sous les ordres du Bellovaque Corréus et de l'Atrébate Comius , une armée qui devait fondre en masse sur le territoire des Suessioniens <sup>3</sup>, annexés aux Rémois. Jugeant alors qu'autant pour sa sûreté que pour son honneur , il ne lui était pas permis de laisser exposés à la moindre calamité , des alliés qui avaient toujours si bien mérité de la république , César fait de nouveau sortir de ses quartiers d'hiver la onzième légion , et écrit à C. Fabius de se porter sur la frontière des Suessioniens avec les deux légions qu'il commandait. Il fait également venir des quartiers de T. Labienus , l'une des deux légions commandées par ce lieutenant. C'est

<sup>1</sup> L'on pourrait se demander quelles étaient ces troupes , car une population fugitive et sans armes ne représente pas ces corps qu'exprime ordinairement le mot latin *manus* ; mais ceci s'explique par le caractère hostile qu'Hirtius suppose à tout le pays. César dissipe , non des *troupes formées* , mais qui , selon l'historien , allaient bientôt l'être.

<sup>2</sup> Ce premier rang qu'on accorde aux Bellovaques ( habitans du Beauvoisis ) n'aurait-il pu leur être contesté par d'autres nations gauloises , et notamment par les Nerviens ? L'on peut se rappeler avec quel courage ceux-ci défendirent leur territoire , tandis que les Bellovaques cédèrent le leur presque sans coup férir : César eût peut-être réglé les rangs d'une autre manière , mais c'est Hirtius qui écrit.

<sup>3</sup> Dans la nomenclature des peuples belges , rapportée au deuxième livre de ces mémoires , on voit les habitans du *Soissonais* figurer comme nation indépendante de toute autre , et notamment des Rémois , alors même divisés avec eux d'opinions et de parti : l'annexe citée dans le présent chapitre était donc fort récente , et vraisemblablement l'effet de la haute faveur où les Rémois étaient parvenus près de César.

ainsi que , perpétuellement occupé lui-même , César répartissait le fardeau des expéditions entre les légions , à tour de rôle , autant que le permettaient la position des quartiers et le bien du service.

*Guerre contre les Bellovaques (habitans du Beauvoisis).*

VII. Après avoir rassemblé ces troupes , César partit pour le pays des Bellovaques , et ayant posé son camp sur leurs frontières , il envoya de tous côtés des détachemens de cavalerie , afin de faire des prisonniers par la bouche desquels il pût connaître les desseins de l'ennemi. A la suite de cette mission , les cavaliers rapportèrent qu'ils avaient trouvé très-peu d'habitans dans leurs demeures , et que ce petit nombre se composait , non d'hommes qui fussent restés pour la culture des terres , mais de quelques gens laissés pour espionner. Ceux-ci , interrogés par César sur le lieu où s'était portée la masse des habitans , et sur leur dessein , répondirent « que tous les Bellovaques  
« en état de porter les armes s'étaient réunis sur un seul  
« et même point , avec les Ambianiens <sup>1</sup> , les Aulerciens <sup>2</sup> ,  
« les Calètes <sup>3</sup> , les Velloccasses <sup>4</sup> et les Atrébatés <sup>5</sup> ; qu'ils  
« avaient choisi pour la position de leur camp un  
« lieu élevé et environné d'un marais impénétrable ;  
« qu'ils avaient déposé tous leurs bagages dans des forêts  
« situées au delà ; qu'ils avaient été excités à cette guerre  
« par plusieurs chefs ; mais que celui d'entre eux qui  
« exerçait le plus d'autorité sur la multitude était Correus ,  
« dont on connaissait la haine extrême pour le nom ro-  
« main ; que , peu de jours auparavant , Comius était parti

<sup>1</sup> Territoire d'Amiens.

<sup>2</sup> Le Maine.

<sup>3</sup> Le pays de Caux.

<sup>4</sup> Le Vexin.

<sup>5</sup> Grande partie de l'Artois.

« du camp pour se rendre dans les contrées germanes les  
 « plus proches, et en ramener des secours considérables <sup>1</sup> ;  
 « qu'au surplus, les Bellovaques avaient arrêté, du con-  
 « sentement de tous les chefs, et à la grande satisfaction  
 « de la multitude, que si, comme on le disait, César ne  
 « marchait contre eux qu'avec trois légions, ils lui pré-  
 « senteraient la bataille, dans la crainte d'être de pire et plus  
 « dure condition lorsqu'ils auraient l'armée entière sur les  
 « bras; que si, au contraire, César amenait un plus grand  
 « nombre de légions, ils se tiendraient renfermés dans  
 « le lieu où ils avaient pris position, et se borneraient, en  
 « tendant des pièges aux Romains, à les priver de vivres  
 « et de fourrages qui, vu l'époque où l'on se trouvait,  
 « étaient très-rares et fort disséminés. »

VIII. S'étant assuré de la vérité de ces faits par leur concordance avec plusieurs autres rapports, et trouvant ce plan rempli de prudence et bien éloigné de la témérité ordinaire aux barbares <sup>2</sup>, César jugea qu'il devait tout mettre en œuvre pour engager les ennemis, par le mépris de ses propres forces, à en venir aux mains avec lui le plus tôt possible. Il avait près de sa personne trois légions de vétérans, les septième, huitième et neuvième, composées d'hommes d'un courage éprouvé, et de plus la onzième, formée d'une jeunesse choisie, donnant de

<sup>1</sup> Ainsi les Germains se louaient aux diverses parties belligérantes : c'est, comme l'a remarqué D. Bouquet, *ce que font encore les Suisses de nos jours*, mais avec cette différence, ou cette particularité, qu'au moyen de leurs capitulations, les Suisses ont su se faire un métier, *même en temps de paix*, d'un service auquel on ne recourait autrefois qu'accidentellement et *en temps de guerre* : un secours *temporaire* s'est converti en un engagement *perpétuel*, contre lequel se sont récemment élevées de solennelles mais inutiles réclamations.

<sup>2</sup> Ces expressions rappellent celles de Pyrrhus, roi d'Épire, qui, sur le point de combattre le consul Levinus, et fort étonné de la sagesse de ses dispositions, ne put s'empêcher de dire à l'un de ses compagnons : « Mégacles, l'ordonnance de ces barbares n'est nullement barbare ; nous verrons si le reste « y répondra. » C'étaient les Romains qui, deux cent trente ans avant la huitième campagne de César, étaient des *barbares* aux yeux des Grecs.

grandes espérances, comptant déjà huit années de services, mais n'ayant pourtant pas encore, par comparaison avec les autres, cette réputation que donne une ancienne valeur <sup>1</sup>. Ayant donc convoqué un conseil, il y expose tout ce qui lui avait été rapporté; il échauffe le courage des troupes; et, afin de déterminer, s'il était possible, les ennemis à combattre en ne leur montrant que trois légions, il règle la marche de l'armée en conséquence; il ordonne aux septième, huitième et neuvième légions d'aller en avant des bagages dont le volume était peu considérable ( comme il est d'usage dans les simples expéditions ), et à la onzième légion de se mettre à la suite, le tout dans le dessein de ne pas offrir aux regards des ennemis un nombre supérieur à celui avec lequel ils avaient annoncé la résolution de se mesurer. Dans cet ordre, formant à peu près un bataillon carré <sup>2</sup>, César arriva à la vue des ennemis avant qu'ils s'y attendissent.

IX. Mais quand les Gaulois, dont la détermination avait été représentée à César comme certaine, virent tout à coup les légions marcher à eux en ordre de bataille et d'un pas assuré, ils se bornèrent à ranger leurs troupes en avant de leur camp et sans quitter la hauteur qu'ils occupaient, soit crainte de combattre, soit simple étonnement de notre arrivée, soit pure attente du parti que nous prendrions. De son côté, César, malgré son désir de

<sup>1</sup> Dans un temps et un pays où l'on devait vingt-neuf ans de service à sa patrie ( depuis dix-sept ans jusqu'à quarante six ), et où les chevaliers ne pouvaient aspirer aux dignités de l'état qu'après dix ans de services militaires ( voy. Polybe ); il n'était pas étonnant que l'on fût long-temps réputé *novice*, et qu'on acquit fort tard le nom et la réputation de *vieux corps*.

<sup>2</sup> Pour marcher dans un ordre qui requiert presque autant de front et de largeur que de profondeur, il faut trouver des emplacements vastes et découverts, qui, ainsi que le remarque le général Toulangeou, devaient être fort rares dans la Gaule, pays alors beaucoup plus couvert qu'il ne l'est aujourd'hui. « Il faut « croire, ajoute le général traducteur, que les Romains marchaient par front « de pelotons rapprochés, et formant plusieurs petites colonnes. » Je livre cette conjecture aux gens de l'art; elle me semble très-plausible.

combattre, considérant cette multitude d'ennemis auxquels il ne pouvait arriver qu'en traversant un vallon plus profond que large, se détermina à asseoir son camp en face du leur. Il ordonna en conséquence d'élever un rempart de douze pieds avec un parapet proportionné à cette hauteur; il fit creuser en avant deux fossés de quinze pieds, et dont chaque côté était coupé en ligne droite <sup>1</sup>; il fit de plus dresser un grand nombre de tours à trois étages, se joignant ou communiquant de l'une à l'autre par des galeries en charpente garnies de mantelets d'osier, et réunissant contre l'ennemi, et, pour le repousser, l'avantage de deux rangs de combattans, dont le premier, plus élevé et conséquemment moins exposé, lançait ses traits avec plus d'assurance et de portée; tandis que le second rang, placé sur le rempart même et plus près de l'ennemi, était protégé par la galerie contre la chute des traits <sup>2</sup>. A toutes les issues du camp César fit placer des portes sur lesquelles on éleva des tours.

X. En se retranchant ainsi il avait un double motif; car, d'une part, il espérait que de si grands travaux, pris pour indices de sa frayeur, augmenteraient la confiance des barbares; et comme, d'un autre côté, il devait envoyer fort loin ramasser ses fourrages et ses vivres, il trouvait, dans la nature même de ses fortifications, le moyen de les défendre avec peu de troupes. Cependant de fréquentes escarmouches avaient lieu entre les cavaliers des deux camps, qui n'étaient séparés que par un

<sup>1</sup> J'ai rendu, autant qu'il était en moi, ces mots du texte : *lateribus directis*. J'aurais pu dire, comme quelques autres l'ont fait : à fond de cuve, ou à bords sans talus; mais il m'a semblé que ces termes techniques, admis figurativement, seraient un peu déplacés dans la bouche d'Hirtius, qui ne songeait vraisemblablement ni à *caves*, ni à *talus*, quand il écrivait, il y a dix-neuf cents ans, *lateribus directis*.

<sup>2</sup> Toulangeon remarque comme une chose jusqu'alors inusitée ce retranchement à deux étages; et, en effet, les sièges décrits dans les sept livres précédens ne mentionnent rien de semblable: c'était donc, selon toute apparence, une nouvelle et fort ingénieuse invention de César.

marais : quelquefois, c'étaient nos auxiliaires gaulois ou germains qui passaient ce marais et pressaient vivement les ennemis; quelquefois, à leur tour, c'étaient ceux-ci qui, ayant franchi le marais, se mettaient à nous pousser fort loin. Il arrivait aussi, vu l'obligation où l'on était tous les jours de se diviser pour aller chercher les fourrages dans des habitations éparses, que nos fourrageurs dispersés et rencontrés dans de mauvais pas, y étaient enveloppés; ce qui (bien que le dommage se réduisît à la perte d'un petit nombre de valets et de chevaux) ne laissait pas d'augmenter la folle présomption des barbares, d'autant plus que Comius, envoyé en Germanie, comme on l'a dit, pour y chercher des auxiliaires, en était revenu avec des cavaliers dont le nombre n'excédait pas cinq cents, mais dont l'arrivée avait néanmoins rendu les barbares plus arrogans <sup>1</sup>.

XI. César, voyant que les ennemis, défendus par un marais et par leur position élevée, se tenaient depuis plusieurs jours obstinément renfermés dans leur camp, et jugeant qu'il ne pouvait ni les y attaquer sans de grandes pertes, ni les enfermer par des lignes sans un renfort de troupes, écrivit à Trebonius de faire venir en toute diligence la treizième légion qui hivernait chez les Bituriges avec le lieutenant T. Sextius <sup>2</sup>, et de se rendre à grandes journées avec cette légion et les deux autres plus anciennement placées sous ses ordres, auprès de César, qui, en attendant ce renfort <sup>3</sup>, employait tour à

<sup>1</sup> On voit qu'Hirtius se complaisait à employer cette expression ou cette qualification de *barbares*, qu'il applique trois fois aux Bellovaques dans ce court chapitre.

<sup>2</sup> Ce lieutenant T. Sextius ne doit pas être confondu avec le Romain de même nom pour lequel Cicéron composa son trente-unième plaidoyer. Le prénom de ce dernier était *Publius*.

<sup>3</sup> Ce renfort de trois légions ajouté aux quatre dont César était accompagné à l'ouverture de cette campagne (*voy. chap. 8*) dut porter son *infanterie pesamment armée* à plus de quarante mille hommes, non compris la cavalerie et

tour la cavalerie des Rémois, celle des Lingons <sup>1</sup> et les nombreux auxiliaires tirés des autres pays à protéger les fourrages de l'armée, et à arrêter les courses de l'ennemi.

XII. Comme tous les jours se passaient de la même manière, et que déjà, par l'habitude même, on était devenu moins diligent (effet ordinaire de tout ce qui dure long-temps), les Bellovaques, sachant où se rendait habituellement notre cavalerie, formèrent un corps de fantassins d'élite qu'ils placèrent en embuscade dans un bois : le lendemain ils envoyèrent de ce côté leurs cavaliers, qui manœuvrèrent de manière à attirer les nôtres dans l'embuscade où ils voulaient les surprendre. Ce malheureux sort tomba sur les Rémois, qui ce jour-là se trouvaient en tour de service. Ayant aperçu les cavaliers ennemis, auxquels ils se croyaient supérieurs, et méprisant leur petit nombre, ils se mirent à les poursuivre avec trop d'ardeur, et furent enveloppés par les fantassins embusqués. Frappés d'étonnement, ils battirent en retraite beaucoup plus vite que ne le comporte ordinairement un combat de cavalerie, après avoir perdu le chef de leur nation et leur commandant Vertiscus, homme qui pouvait à peine se soutenir à cheval, tant il était âgé, et qui, par respect pour les coutumes gauloises, n'avait cependant ni fait valoir cette excuse de l'âge pour se dispenser du commandement, ni voulu que l'on combattît sans lui <sup>2</sup>. La vanité des ennemis s'accrut beau-

l'infanterie légère. Une telle armée annonçait assez qu'il ne s'agissait plus d'une simple expédition, mais d'une guerre sérieuse et grave.

<sup>1</sup> *Rémois et Lingons ( ut supra )*, territoires de Reims et de Langres.

<sup>2</sup> Dans notre *Précis historique de l'ancienne Gaule*, nous avons indiqué quelques inconvéniens attachés à cet usage, tout en reconnaissant qu'il était propre à élever l'âme des *chefs* gaulois. Mais jusqu'où ce sentiment pénétrait-il? et qu'était-ce que les soldats de cette nation? Ce n'étaient point des membres de la cité, comme ces légionnaires tirés des *centuries romaines*, et rarement même de la *sixième* ou dernière, jusqu'au temps de Marius, où l'admission commença à s'introduire sans distinction de *centuries*.

coup par l'avantage qu'ils venaient de remporter, et par la mort du prince et préfet des Rémois; mais cet échec fut pour nos gens un avertissement de mettre plus de soin à explorer les lieux, et plus de modération dans la poursuite de l'ennemi, lorsqu'il céderait le terrain.

XIII. Cependant il ne se passait pas un seul jour où il n'y eût, à la vue des deux camps, quelques petits combats vers les gués et les parties du marais susceptibles d'offrir passage. Dans l'une de ces escarmouches, l'infanterie germane <sup>1</sup>, que César avait fait venir d'outre-Rhin, et dont l'usage était de combattre mêlée avec la cavalerie, ayant tout entière franchi le marais avec la plus grande intrépidité, et tué le petit nombre d'ennemis qui avaient fait résistance, poursuivit le reste avec une telle vigueur, qu'elle frappa d'épouvante non-seulement les ennemis qu'elle serrait de près, ou qui étaient encore à portée du trait, mais ceux qui étaient placés plus loin pour venir au secours des premiers, et que tous, ayant honteusement pris la fuite, chassés de hauteurs en hauteurs, ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils furent arrivés à leur camp. La peur en emporta même plusieurs au delà; et tel fut le trouble où le danger avait mis cette multitude, qu'il était difficile de juger ce qui l'emportait, chez de tels hommes, ou de l'insolence dans les plus légers succès, ou de la timidité dans les plus petits revers <sup>2</sup>.

XIV. Après plusieurs jours passés en leur camp, et, à la nouvelle de l'approche des légions qu'amenait le lieutenant C. Trebonius, les chefs bellovaques, redoutant

<sup>1</sup> Dans l'une et l'autre armée, ces auxiliaires germains étaient fort peu nombreux, mais très-renommés pour leur audace : *magna corpora, et tantum ad impetum valida.* ( Tac., Germ. iv. )

<sup>2</sup> Comme traducteur, j'ai dû copier ce sévère jugement; comme Français, je désire qu'il devienne inapplicable à la nation qui me compte parmi ses enfans! La constance qui, selon Montaigne, *se joue principalement à porter les inconvéniens de pied ferme*, est souvent aussi un puissant moyen pour les réparer.

un siège semblable à celui d'Alise, firent nuitamment sortir, avec tous les bagages, les hommes qui n'étaient point propres à la guerre, à cause de leur âge ou de leurs infirmités. Tandis qu'ils s'occupaient à mettre en ordre cette multitude, remplie de trouble et de confusion (car les Gaulois sont habitués, même dans les plus légères expéditions, à se faire suivre d'un grand nombre de chariots), ils furent surpris par le jour, et rangèrent quelques troupes en bataille, à la tête de leur camp, pour donner à leurs bagages le temps de s'éloigner avant que les Romains se missent à leur poursuite. De son côté, César ne jugeait convenable, ni de faire une attaque de front, vu la difficulté de la montée, ni de laisser nos légions assez immobiles pour que les barbares pussent effectuer leur retraite sans péril et sans être harcelés. Estimant donc que la traversée de l'un à l'autre camp, vu le marais qui les séparait, serait fort disputée (ce qui pourrait apporter beaucoup de retard dans la poursuite qu'il se proposait), mais réfléchissant en même temps que cette hauteur, qui était au delà du marais, touchait presque au camp ennemi, dont elle n'était séparée que par un médiocre vallon, César jeta des ponts de claies sur la partie du marais qui regardait la colline, fit ainsi passer les légions, et gagna rapidement le pied de cette colline, descendant par une pente douce sur les deux flancs des légions qui y montèrent en ordre de bataille, et étant parvenues au sommet, s'y déployèrent dans une position d'où les traits lancés par nos machines pouvaient porter jusque sur l'ennemi <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « On voit là, dit Toulangeon, dans une note sur ce chapitre, que les Romains s'aidaient aussi d'une artillerie de campagne. » En effet, les *machines de jet* des anciens étaient à leurs simples armes portatives ce que sont nos *canons* et nos *mortiers* à nos *fusils* ou *mousquets*. Du reste, il est plusieurs de ces anciennes machines dont les *formes*, et surtout la *portée*, n'ont pas été bien nettement détaillées dans les anciens documens; le chevalier Folard a entrepris de suppléer par la force de son imagination, et par l'étendue de ses connais-

XV. Confians dans la bonté de leur position , les barbares continuaient de s'y tenir en bataille , sans refuser le combat , au cas que les Romains vissent les attaquer en montant à eux , mais sans oser faire partiellement filer leurs troupes , de crainte qu'en détail elles ne fussent mises en désordre <sup>1</sup>. César , les voyant obstinés à garder ce poste , laissa vingt cohortes sous les armes , et ayant lui-même marqué son camp sur la colline , il s'occupa à le faire fortifier. Lorsque ces travaux furent achevés , il rangea les légions à la tête de ses retranchemens en ordre de bataille , et plaça aux avant-postes les cavaliers avec leurs chevaux tout bridés. Les Bellovaques , voyant les Romains toujours prêts à les suivre , et sentant qu'ils ne pouvaient eux-mêmes , ni veiller toutes les nuits , ni séjourner plus long-temps sans vivres dans leur position , imaginèrent d'effectuer leur retraite par le moyen qui suit : comme l'usage des Gaulois , ainsi qu'il a été dit dans les livres précédens <sup>2</sup>, est de s'asseoir , quand ils restent en ligne , sur des faisceaux de branches et de paille , les ennemis en avaient une grande quantité qu'ils se passèrent de mains en mains , et qu'ils placèrent à la tête de leur camp ; puis à la fin du jour , et à un signal donné , ils mirent le feu à tous ces faisceaux en même temps. Ainsi , et tout à coup , la flamme ravit aux Romains la vue des barbares , qui s'enfuirent à toutes jambes.

XVI. Bien que César ne pût apercevoir le départ des ennemis , à raison des incendies qu'il avait en face , il ne laissa pas de soupçonner aussitôt que ceci n'était

sances en mécanique , aux lacunes et aux obscurités de l'histoire. L'on peut voir ce qu'il a écrit à ce sujet dans son commentaire sur Polybe , *passim*.

<sup>1</sup> L'on ne voit pas si les Bellovaques étaient parvenus à faire évacuer antérieurement les bagages , comme ils se l'étaient proposé d'abord.

<sup>2</sup> Cela n'est indiqué dans aucun des livres précédens ; mais l'inexactitude de cette mention ou de ce renvoi n'est d'aucune importance.

qu'une ruse propre à couvrir leur retraite ; il fit donc avancer les légions , et envoya plusieurs escadrons à la poursuite ; mais lui-même n'avança que lentement , dans la crainte de quelques embûches, et de peur que l'ennemi, peut-être resté en la même place, ne cherchât à attirer nos soldats dans quelque mauvaise position. De leur côté , nos cavaliers n'osaient pénétrer à travers une flamme et une fumée très-épaisses ; et si quelques-uns , plus audacieux que les autres , essayaient d'avancer , à peine apercevaient-ils la tête de leurs chevaux ; de sorte que , dans la crainte d'une embuscade , ils laissèrent à l'ennemi tout le temps nécessaire pour effectuer pleinement sa retraite. C'est ainsi que , par un stratagème où la peur et l'adresse avaient également concouru <sup>1</sup>, les Bellovaques parvinrent sans la moindre perte à franchir un espace de dix milles , et à poser leur camp dans un lieu très-fort , d'où leurs cavaliers et leurs fantassins incommodaient beaucoup nos fourrageurs par leurs fréquentes embuscades.

XVII. Ces fâcheuses rencontres se renouvelaient souvent , lorsque César apprit d'un certain prisonnier <sup>2</sup> que Correus , chef des Bellovaques , avait , parmi tous les

<sup>1</sup> Ce stratagème rappelle les *bateaux enflammés* dont les Romains se servirent dans leur guerre contre les Sabins , sous le règne de Tarquin l'Ancien. Il rappelle aussi , et plus particulièrement encore , le moyen employé par Annibal , lorsque enfermé entre plusieurs armées romaines , il imagina de se tirer de cette mauvaise position , et de se frayer un passage en attachant des fagots aux cornes de deux mille bœufs , qu'il fit chasser vers les défilés occupés par les Romains , après avoir mis le feu à ces fagots.

<sup>2</sup> Encore un traître à sa patrie ! Comment donc peuvent-ils être si nombreux , ces enfans dénaturés qui , selon l'expression d'un ancien , *pour vendre leur pays , commencent par se vendre eux-mêmes !* et existe-t-il des richesses et des dignités dont puissent jouir sans remords des hommes qui ne sauraient se trouver en face d'un citoyen vertueux , sans lire sur son front indigné ces vers de Lucain :

*Nunquam nostræ salus pretium mercesque nefandæ  
Proditionis erit.... ?*

corps de son armée, fait choix de six mille de ses plus courageux fantassins, et de mille cavaliers, avec lesquels il devait s'embusquer dans un lieu où une grande abondance de blés et de fourrages lui faisait soupçonner que les Romains seraient envoyés pour faire leurs approvisionnementens. Instruit de ce dessein, César fit sortir un plus grand nombre de légions que de coutume, et envoya en avant la cavalerie qu'il était dans l'usage de donner pour escorte aux fourrageurs ; il entremêla, dans cette cavalerie, des fantassins armés à la légère, et lui-même s'avança, avec les légions, le plus qu'il lui fut possible.

XVIII. Les ennemis ayant fait choix, pour leur embuscade, d'une plaine qui n'offrait pas en tout sens un découvert de plus de mille pas, et qui était, comme par une espèce de filet, ceinte de tous côtés par de très-épaisses forêts et une rivière très-profonde, nous commençâmes par cerner cette position. Instruits des dispositions de l'ennemi, et ayant le cœur non moins préparé que leurs armes au combat, nos cavaliers se répandirent sur cette plaine en escadrons, bien déterminés à ne refuser aucun genre de combat, parce qu'ils se sentaient appuyés des légions. Correus, jugeant l'occasion favorable, se montra d'abord avec peu de monde, et chargea ceux de nos escadrons qui se trouvèrent le plus près de lui. Ceux-ci soutinrent ce choc avec beaucoup de fermeté, et sans se reformer en masse, ce qui arrive ordinairement dans les combats de cavalerie quand la peur s'y introduit, et ce qui devient très-nuisible, à raison même de l'accumulation d'un trop grand nombre d'hommes sur un même point.

XIX. Comme, selon leurs dispositions, les escadrons ennemis n'apparaissaient que tour à tour, en petit nombre, et manœuvrant de manière à ne point se laisser prendre en flanc, tout à coup le reste de la cavalerie ennemie sort avec impétuosité des forêts,

ayant Correus à sa tête. L'engagement devient alors plus vif, et l'avantage était depuis long-temps disputé, lorsque les fantassins ennemis, sortis peu à peu de leur embuscade, s'avancent en ordre de bataille, et font plier notre cavalerie, au secours de laquelle arrivent aussitôt les armés à la légère, que César, comme on l'a dit, avait envoyés en avant des légions, et qui, mêlés dans les escadrons, combattirent avec un grand courage. L'affaire resta quelque temps encore indécise; mais ensuite, selon que le comportait un combat de cette nature, les hommes qui avaient résisté au premier choc des ennemis embusqués, obtinrent la supériorité, par cela même qu'ils avaient échappé aux effets de la surprise. Pendant ce temps, les légions approchaient de plus en plus, et de nombreux courriers<sup>1</sup> annonçaient, tant aux Romains qu'aux ennemis, la prochaine arrivée de César à la tête des légions en bataille. A cette annonce, nos cavaliers et fantassins armés à la légère, sûrs de l'appui des cohortes, et craignant de partager avec les légions l'honneur de la victoire, si elle se décidait plus tard, n'en combattent qu'avec plus d'ardeur; les ennemis, au contraire, perdent courage, et cherchent à s'enfuir par divers chemins; mais en vain, car ils étaient arrêtés par les obstacles même qu'ils avaient disposés pour enfermer les Romains. Vaincus et repoussés, après avoir perdu la plus grande partie de leur monde, ils fuyaient consternés, là où le hasard les portait, les uns vers les forêts, les autres vers la rivière, et ils étaient achevés par notre cavalerie, qui les poursuivait l'épée dans les reins. Cependant Correus, que n'avait point abattu le malheur; Correus, qui n'avait voulu ni quitter le combat, ni gagner les forêts, ni se

<sup>1</sup> L'on comprend aisément que ces nombreux courriers (*nuncii*), quoique cités *confusément* dans le texte, appartenaient *distinctement*, les uns aux Romains, et les autres aux Gaulois : ils rapportaient le même fait, mais à des adresses fort différentes.

rendre , malgré nos pressantes invitations , ne cessa de se battre avec le courage du désespoir , et de nous blesser beaucoup de monde , que lorsqu'il eut forcé les vainqueurs irrités à le percer de leurs traits <sup>1</sup>.

XX. Après ce succès , César , marchant environné des récentes impressions de sa victoire , ne doutait pas qu'aussitôt que la nouvelle en parviendrait aux ennemis , abattus par un si grand revers , ils n'abandonnassent leur camp , situé à huit milles environ du lieu où s'était livrée la bataille : aussi , et bien qu'il y eût une rivière à traverser , César n'hésita point de la faire passer à l'armée et de marcher en avant. Mais , de leur côté , les Bellovaques et leurs alliés , instruits de la dernière déroute par le petit nombre de fuyards et de blessés qui avaient pu échapper au carnage , à la faveur des bois ; contrariés en tout par la fortune , et considérant que Correus avait été tué ; qu'ils avaient perdu leur cavalerie et l'élite de leur infanterie ; qu'enfin ils allaient avoir l'armée romaine sur les bras , convoquèrent aussitôt une assemblée , s'écriant qu'il fallait envoyer à César des députés et des otages.

XXI. Cet avis ayant été unanimement adopté , l'Atrébate Comius s'enfuit chez ces mêmes Germains , dont il était allé naguère emprunter des secours pour cette guerre. Les autres Gaulois députèrent sur-le-champ à César , pour le supplier de se contenter de la punition qu'ils avaient subie , et qui était telle , que jamais le clément et humain <sup>2</sup> César ne leur en eût infligé d'aussi forte avant le combat , et lorsque les choses étaient entières ; ils lui représentèrent « que la dernière bataille avait détruit toute

<sup>1</sup> Le caractère de Correus est fort remarquable : il existait donc sur le vieux sol gaulois des hommes à qui déjà pouvait convenir cette devise : *Je meurs , et ne me rends pas*.

<sup>2</sup> En cette occasion , du moins , l'on verra le mot s'accorder avec la chose , et César justifiera cette fois le compliment qui lui est adressé.

« leur cavalerie ; que leurs fantassins d'élite avaient péri  
 « au nombre de plusieurs milliers ; qu'à peine quelques-  
 « uns des leurs avaient pu échapper au carnage , comme  
 « pour l'annoncer ; que pourtant , au milieu de tant de  
 « calamités , les Bellovaques avaient recueilli un grand  
 « avantage de la mort de Correus, auteur de cette guerre,  
 « instigateur de la multitude , et durant la vie duquel  
 « une populace ignorante avait toujours eu , chez leur  
 « nation , plus d'autorité que leur sénat même. »

XXII. César répond à cette harangue et aux prières des députés en leur rappelant « que , dans le même  
 « temps, l'année précédente, les Bellovaques et les autres  
 « peuples de la Gaule lui avaient déjà fait la guerre ; mais  
 « que, de toutes ces nations , la leur est celle qui s'est le  
 « plus obstinée à suivre cette entreprise , sans avoir pu  
 « être ramenée à la raison par la reddition des autres  
 « peuples ; qu'au surplus il est très - commode , comme  
 « il le sait fort bien , de rejeter sur des morts les fautes  
 « que l'on a faites ; mais que nul particulier n'est assez  
 « puissant par lui-même, ou avec le secours d'une misé-  
 « rable poignée de populace , pour engager sa nation  
 « dans une guerre, et pour la lui faire soutenir sans  
 « l'assentiment des principaux habitans , malgré le sénat  
 « et contre le vœu de tous les gens de bien <sup>1</sup>. » Il termine

<sup>1</sup> Tout lecteur instruit et judicieux remarquera aisément la contradiction qui règne entre le langage actuel de César et la conduite qu'il tint postérieurement ; ce qu'il nie et repousse en ce moment comme impossible est pourtant ce qu'il réalisa lui-même quelques années plus tard , et sur un bien plus grand théâtre. Qu'était-ce en effet que César passant le Rubicon ? Un particulier aimé de la populace romaine qu'il caressait depuis long-temps , et des soldats qu'il avait commandés ? Mais tous les notables de Rome , tout le sénat , tous les gens vraiment attachés à la république étaient alors contre lui ; et cependant il fut assez puissant pour engager son pays dans une guerre civile dont les suites sont assez connues. L'influence d'un homme sur la multitude n'était donc point un paradoxe qu'il dût traiter comme absurde , quand sa propre histoire devait en offrir un exemple en sa personne. A la vérité , cette influence est aussi mobile que l'instrument sur lequel elle s'exerce et se fonde : nous n'avons pas sur ce point d'exemples à demander aux siècles passés ; le nôtre nous en offre assez.

toutefois en disant qu'il veut bien se contenter du mal que les Bellovaques se sont fait à eux-mêmes.

XXIII. La nuit suivante, cette réponse est portée aux Bellovaques, qui désignent aussitôt leurs otages. Les autres peuples, qui étaient dans l'attente du résultat, s'empressent, dès qu'il leur est connu, de livrer des otages et de faire leurs soumissions; à l'exception de Comius, qui ne voulait se confier à qui que ce fût, dans la crainte de quelque surprise. En effet, l'année précédente, pendant que César rendait la justice dans la Gaule citérieure, T. Labienus ayant découvert que Comius sollicitait plusieurs nations à se révolter contre les Romains, ce lieutenant avait cru, sans se rendre coupable de perfidie, pouvoir user de tous les moyens propres à comprimer une telle infidélité; en conséquence, présumant que Comius ne viendrait pas au camp, s'il y était appelé, et craignant aussi que l'invitation de s'y rendre ne devînt pour lui un avertissement de mieux se tenir sur ses gardes, il avait envoyé vers lui C. Volusenus Quadratus, qui, sous prétexte d'une entrevue, était chargé de le tuer<sup>1</sup>. Des centurions propres à l'exécution de ce projet lui avaient été donnés pour escorte. Lorsqu'on fut arrivé au lieu désigné pour l'entretien, et que, selon le signal convenu, Volusenus eut pris la main de Comius, un centurion, comme étonné d'une telle familiarité, et tirant de là occasion de donner la mort à Comius, n'en fut empêché que par l'escorte de ce Gaulois, auquel il avait déjà fait une blessure fort grave, d'un premier coup d'épée qu'il lui avait porté à la tête. Les glaives furent bientôt tirés de part et d'autre; mais

<sup>1</sup> Ce terme *tuer* m'a semblé aussi dur que le projet de Labienus était atroce; mais il fallait rendre ces mots, *curaret interficiendum*: l'entrevue dont Hirtius donne le récit était antérieure à la septième campagne de César; il avait peut-être répugné à ce général de rapporter dans son septième livre une action si basse et si honteuse.

moins pour se battre que pour se procurer la retraite, les nôtres croyant Comius mortellement blessé, et les Gaulois, redoutant plus de mal encore qu'ils n'en avaient essuyé du piège à eux tendu. Le bruit courait que, depuis cet événement, Comius avait résolu de ne se trouver jamais en la présence d'aucun Romain <sup>1</sup>.

XXIV. Après avoir vaincu les nations les plus belliqueuses, César n'en apercevait plus qui se préparassent à la guerre, ni qui pussent lui résister; mais voyant qu'un grand nombre d'habitans abandonnaient les villes, ou fuyaient de la campagne, pour éviter de vivre sous la domination romaine, il résolut de distribuer l'armée sur différens points. Il garda auprès de lui le questeur M. Antoine avec la onzième légion; il envoya le lieutenant C. Fabius, avec vingt-cinq cohortes, à l'extrémité opposée de la Gaule, ayant ouï dire qu'il y avait là quelques peuples en armes, et n'estimant pas que son lieutenant C. Caninius Rebilus <sup>2</sup>, qui commandait en ces contrées, fût assez fort avec les deux légions qu'il avait sous ses ordres. Il fit venir près de lui T. Labienus, et envoya la douzième légion, qui avait hiverné avec ce lieutenant, protéger, dans la Gaule citérieure, les colonies romaines et les préserver de calamités semblables à celles

<sup>1</sup> Quel ingénu récit d'un horrible guet-apens! et quelle énorme distance de ce Labienus et de ses compagnons qu'on pourrait appeler ses complices, à ces Romains qui s'étaient honorés autrefois, non en refusant d'être des assassins (ce qui n'eût été qu'une action commune), mais en dénonçant à leur propre ennemi la trahison dont il devait être la victime! L'on eût alors rongé de succès dus à un assassinat; mais le temps des Fabricius était passé. Existe-t-il au reste dans l'histoire ancienne des crimes que l'on ne retrouve pas dans nos annales modernes? Le commandant anglais qui, de nos jours, et dans les dernières guerres du Canada, laissa massacrer sous ses yeux *Jumonville* venant, de son aveu, traiter de la paix avec lui, était-il moins coupable que Labienus et Volusenus?

<sup>2</sup> Ce lieutenant est le même *Caninius* qui, l'an 707 de Rome, ayant été nommé consul en remplacement de Fabius, mort le 31 décembre, ne fut qu'un demi-jour en charge; ce qui donna lieu, à beaucoup de plaisanteries attribuées pour la plupart à Cicéron.

qu'avaient essuyées, l'été précédent, les Tigerstins <sup>1</sup>, dont le territoire avait été dévasté par les barbares. César partit lui-même pour mettre à feu et à sang le territoire d'Ambiorix ; car, ne conservant plus l'espérance de réduire en son pouvoir cet ennemi frappé de terreur et fuyant au loin, il croyait devoir à son propre honneur de ne laisser dans les états de ce prince ni hommes, ni habitations, ni bestiaux, afin que, si par hasard quelques habitans échappaient à ce massacre, de si grands désastres leur fissent prendre Ambiorix en une telle haine, que tout retour en son pays lui devînt impossible.

XXV. Lorsque César eut distribué tant les légions que les auxiliaires sur tous les points du territoire d'Ambiorix, que tout y eut été mis à feu et à sang, et qu'un grand nombre d'hommes y eurent été pris ou tués <sup>2</sup>, il envoya Labienus, avec deux légions, chez les Tréviriens, peuple qui, perpétuellement en guerre à cause du voisinage des Germains, ne différait pas beaucoup de ces Germains pour les mœurs et la férocité, et n'obéissait jamais aux ordres de César que par la force des armes <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Territoire de Trieste, embrassant vraisemblablement la plus grande partie de l'Istrie.

<sup>2</sup> N'y a-t-il donc pas de limites à la vengeance. On a lu (liv. vi) que le territoire de ces misérables Éburons avait déjà été livré à un pillage universel. Depuis cette époque, deux ans s'étaient écoulés sans que les Éburons eussent fourni de nouveaux sujets de plaintes. Dans cet intervalle, le sol s'était repeuplé de la partie des anciens habitans qui avait échappé au premier désastre, et vraisemblablement aussi de nouveaux colons : eh bien ! sans nouvelle cause, les uns et les autres sont, ou pris, ou passés au fil de l'épée, et leur territoire est de nouveau mis au pillage ! Cette double expiation était-elle donc réclamée par les mânes de Sabinus et de Cotta ? Le délit n'avait été suivi, il est vrai, ni de traité, ni d'amnistie, et César ne faussait point sa parole ; mais il avait porté la punition au plus haut degré ; et doit-on punir deux fois pour le même fait ?

<sup>3</sup> Ces Tréviriens, ou habitans du territoire de Trèves, n'obéissaient, dit le texte, que *par la force* ; mais les autres pays obéissaient-ils de leur plein gré ? Les perpétuels soulèvemens de la Gaule résolvent la question.

*Guerre contre Dumnacus.*

XXVI. Pendant ces diverses expéditions, le lieutenant C. Caninius avait reçu du Picton Duracius, resté fidèle aux Romains, malgré la défection d'une partie de sa nation, force lettres et messages, pour l'informer qu'un grand nombre d'ennemis se rassemblaient sur les frontières des Pictons<sup>1</sup>, et il s'était en conséquence dirigé sur la place de Limon<sup>2</sup>. Comme il approchait de cette place, des prisonniers l'instruisirent que Duracius s'y trouvait assiégé par un grand nombre de milliers d'hommes, sous le commandement de Dumnacus, chef des Andes<sup>3</sup>; ce qui détermina Caninius à camper dans une forte position, vu qu'il jugeait les légions<sup>4</sup> trop faibles pour se mesurer avec les ennemis. De son côté, Dumnacus, ayant appris que Caninius approchait, tourna toutes ses forces contre les légions, qu'il vint attaquer dans leur camp; mais ayant perdu plusieurs jours et beaucoup de monde à cette attaque, sans avoir pu faire la moindre brèche à nos fortifications, il vint reprendre le siège de Limon.

XXVII. Le lieutenant C. Fabius, qui était dans ce temps-là même occupé à recevoir les soumissions et les otages de diverses nations, instruit par les lettres de Caius Caninius de ce qui se passait chez les Pictons, part aussitôt pour secourir Duracius; mais son arrivée est à peine connue de Dumnacus, que, désespérant de se tirer d'affaire, s'il devait tout à la fois résister à l'ennemi extérieur et avoir l'œil sur les assiégés qui le tenaient en crainte, ce chef des Andes se hâte de battre en retraite, ne s'estimant pas en sûreté avant qu'il eût conduit ses

<sup>1</sup> Le Poitou.

<sup>2</sup> Poitiers.

<sup>3</sup> La province d'Anjou.

<sup>4</sup> Ces légions n'étaient plus qu'au nombre de deux. ( Voy. le chapitre 24 ci-dessus.

troupes au-delà de la Loire , qu'il fallait passer sur un pont , à cause de la largeur du fleuve. Ce renseignement ayant été fourni à Fabius par des hommes qui connaissaient bien le local , il conjectura que les ennemis , frappés de terreur , prendraient la route qui conduisait à ce pont ; et bien qu'il n'eût lui-même ni paru encore devant les Andes , ni opéré sa jonction avec Caninius , il marcha vers le même pont , et ordonna à la cavalerie de devancer les légions , autant qu'il conviendrait pour qu'elle pût , au besoin , se replier sur le camp , sans causer trop de fatigue aux chevaux. Nos cavaliers , conformément à leurs ordres , avancent et joignent l'armée de Dumnacus ; attaquant en route , et sous leurs bagages , des ennemis qui fuyaient frappés d'épouvante , ils en tuent beaucoup , font un grand butin , et rentrent au camp après avoir obtenu ce succès.

XXVIII. La nuit suivante , Fabius envoie la cavalerie en avant , avec ordre de harceler les ennemis , et de retarder leur marche , tandis qu'il suivrait lui-même. Pour remplir cet objet , Q. Atius-Varus <sup>1</sup> , préfet de la

<sup>1</sup> Nonobstant une très-légère différence dans la manière d'écrire le nom du personnage , *Q. Atius Varus* est vraisemblablement cet *Atius Varus* , qui depuis servit en Afrique et en Espagne contre César , et qui périt avec Labienus dans la fameuse bataille de *Munda* , où César faillit perdre en un jour le fruit de quinze ans de victoires. Le ressentiment du vainqueur ne s'étendit pas au delà de la vie des vaincus. Il ordonna que de magnifiques funérailles fussent faites à Labienus et à Varus. Lorsqu'il n'eut plus à les craindre , il se souvint peut-être des services qu'ils lui avaient rendus autrefois , ou il crut politique de faire croire qu'il s'en souvenait. Le nom *Atius* rappelle aussi ce Romain dont le *Tasse* , dans sa *Jérusalem délivrée* , chant *xviii* , fait descendre les princes de la maison d'*Este*.

*Del sangue d' Attio glorioso Augusto  
L'ordin' vi si videa nulla interrotto.*

L'on sait , du reste , quelle confiance est due à ces poétiques généalogies , et comment le poète fut traité par la maison même qu'il avait gratifiée de cette antique origine.

cavalerie, homme aussi sage que courageux, harangue sa troupe, suit et atteint les ennemis, fait prendre de bonnes positions à une partie de ses escadrons, et, à la tête des autres, engage le combat. Cette attaque est soutenue par la cavalerie ennemie avec d'autant plus de fermeté qu'elle était appuyée par ses fantassins, qui avaient fait halte pour lui prêter secours. L'action est donc très-vive; car, d'un côté, nos cavaliers, méprisant des ennemis qu'ils avaient vaincus la veille, et sachant que les légions sont à leur suite, se battent, contre les fantassins, avec une extrême valeur, non-seulement pour se soustraire à la honte de lâcher pied, mais par le désir qu'ils avaient, en terminant promptement cette affaire eux seuls, d'en recueillir toute la gloire. De leur côté, les ennemis, croyant que nous n'avions à leur opposer que les troupes qu'ils avaient vues la veille, regardaient comme enfin arrivée l'occasion de détruire notre cavalerie.\*

XXIX. Il y avait déjà quelque temps que l'on combattait avec une égale opiniâtreté, lorsque Dumnacus mit ses fantassins en bataille<sup>1</sup> pour soutenir sa cavalerie; mais en ce moment paraissent tout à coup aux yeux des ennemis les légions en rangs serrés. A cette vue, frappés d'une terreur bientôt suivie du plus grand désordre dans les bagages, les barbares, tant cavaliers que fantassins, s'enfuient çà et là en jetant de grands cris. De leur côté, nos cavaliers, qui, peu d'instans auparavant et pendant la résistance des ennemis, s'étaient battus contre eux avec tant de courage, transportés de joie à l'aspect du succès, et faisant partout entendre

<sup>1</sup> On lit au chapitre précédent que, dès le commencement de l'action, la cavalerie des Romains se trouva engagée avec les fantassins gaulois, *contra pedites*: que signifie donc en ce moment cet arrangement en bataille de fantassins qu'on a déjà vus combattant? Il y a, je crois, erreur, dans l'une ou l'autre partie du texte, ou tout au moins, dans l'ordre total, une interversion dont il pouvait être utile d'avertir le lecteur.

des cris de victoire , se mettent à courir sur les fuyards , et à en tuer autant que les chevaux ont de force pour les poursuivre , et la main de l'homme pour les frapper. Ainsi périrent en ce combat plus de douze mille hommes portant les armes , ou les ayant jetées par peur. Tous leurs bagages tombèrent en notre pouvoir.

XXX. Après cette déroute , et de ses restes , cinq mille hommes , tout au plus , furent recueillis par le Sénonais Drapès , ce même Gaulois qui , lors de la première révolte de la Gaule , avait rassemblé çà et là des hommes perdus de réputation , promis la liberté aux esclaves , fait appel aux exilés de tous les pays , et admis une foule de brigands , avec lesquels il interceptait nos bagages et nos convois. Quand il fut connu que ce Drapès marchait sur la province avec ses cinq mille hommes , et de concert avec le Cadurcien <sup>1</sup> Luterius , qui déjà ( selon qu'on l'a vu au précédent livre ) avait voulu y faire une invasion lors de la première révolte de la Gaule , le lieutenant Caninius se mit , avec deux légions , à la poursuite de ces deux chefs , pour empêcher que des hommes souillés de brigandages ne vinsent , à la honte du nom romain , causer ni effroi ni dommage à la province <sup>2</sup>.

XXXI. C. Fabius marcha avec le reste de l'armée contre les Carnutes et autres nations dont il savait que Dumnacus avait obtenu des secours dans la dernière guerre des Pictons. Il ne doutait point que ces peuples ne fussent , après la récente défaite de Dumnacus , beaucoup

<sup>1</sup> Cadurcien , c'est-à-dire du Quercy.

<sup>2</sup> Comment , dans le cours d'une si longue guerre , cette diversion n'avait-elle que faiblement occupé la pensée de quelques Gaulois , et n'était-elle , à aucune époque , devenue le but essentiel des opérations de la masse ? Agathocle , pressé dans Syracuse , et désespérant de la défendre contre les Carthaginois , imagina d'aller lui-même assiéger Carthage ; et cette résolution le sauva. Il était bien plus facile aux Gaulois d'attaquer , sinon la capitale des Romains , du moins leurs possessions dans la Gaule ; mais il est rare que des coalisés fassent tout ce qui serait dans l'intérêt commun.

plus soumis que s'il leur laissait le temps de se remettre de leur effroi, et de céder aux nouvelles instances de ce chef. Dans cette conjoncture, Fabius parvint aussi heureusement que promptement à tout faire rentrer dans le devoir ; car les Carnutes, qui, souvent battus, n'avaient néanmoins jamais prononcé une parole qui annonçât le désir de la paix, se rendirent après avoir donné des otages ; et, entraînés par leur exemple, les peuples situés à l'extrême limite de la Gaule, près l'Océan, et qu'on appelle Armoriques <sup>1</sup>, se soumirent sans retard, à l'arrivée de Fabius et des légions. Dumnacus, chassé de son territoire, et allant de cachette en cachette, fut obligé de gagner seul les régions de la Gaule les plus reculées.

### *Guerre contre Drapès et Luterius.*

XXXII. De leur côté, ayant connaissance de l'approche de Caninius avec les légions, Drapès et Luterius sentirent bien que, poursuivis par l'armée, ils ne pouvaient plus songer, ni à pénétrer sur le territoire de la province sans s'exposer à une perte certaine, ni à parcourir les contrées voisines, pour y vivre de pillages <sup>2</sup> ; ils s'arrêtèrent donc sur le territoire des Cadurciens <sup>3</sup>. Autrefois, et avant ses revers, Luterius avait joui du

<sup>1</sup> Aujourd'hui la *Bretagne*, grande province de France, divisée en cinq départemens. Cette dénomination *Armoriques* embrassait aussi une partie de la Normandie, vers les côtes maritimes.

<sup>2</sup> Cette expression *pillages* (*latrocinatio*) était-elle bien le mot propre ? Il est assez vraisemblable que, si Drapès et Luterius se fussent arrêtés dans les contrées dont il s'agit, ils y eussent vécu du blé et des bestiaux qu'ils auraient pris ou commandé qu'on leur apportât ; mais il est plus que douteux qu'ils eussent fait davantage au pur détriment de leurs compatriotes. Hirtius qualifie donc *pillage* ou *brigandage*, quand il en fait l'application aux ennemis, ce qu'il appelle simplement *fourages*, quand il s'agit des Romains ; et voilà comment les mêmes choses reçoivent souvent des noms divers au gré des passions humaines.

<sup>3</sup> Le Quercy.

plus grand crédit en ce pays, où il avait pris naissance, et dans ce moment même il exerçait sur l'esprit des barbares toute l'autorité d'un homme toujours prêt à de nouvelles entreprises. Il vint avec ses troupes, unies à celles de Drapès, occuper la place d'Uxellodun<sup>1</sup>, anciennement dans sa clientèle, très-forte par sa position, et dont il lui fut aisé de gagner les habitans.

XXXIII. Caninius, s'étant porté en toute hâte vers cette place, reconnut qu'elle était de tous côtés défendue par des rochers si escarpés, que, même quand elle aurait été sans garnison, l'accès en eût été difficile pour une armée; mais, sachant qu'elle renfermait beaucoup de bagages, il jugea que les habitans essaieraient vainement de les faire sortir secrètement sans que ces bagages tombassent au pouvoir de notre cavalerie, et même des légions. Ayant en conséquence divisé les cohortes en trois parties, il établit trois camps dans les positions les plus élevées, et de là commença peu à peu, autant que le permettaient le nombre et la force des troupes, à faire sa ligne de circonvallation autour de la place.

XXXIV. A cet aspect, se rappelant tous les malheurs d'Alise, redoutant un sort semblable, et avertis par Luterius, qui avait assisté à ce déplorable événement, de pourvoir surtout aux subsistances, les assiégés arrêtèrent d'un consentement unanime qu'après avoir laissé dans la place une partie seulement de la garnison, le reste en sortira, et sera employé à aller chercher des vivres pour l'approvisionnement de la place. Cette résolution prise, Drapès et Luterius ne laissent dans Uxellodun que deux mille hommes sous les armes<sup>2</sup>, et

<sup>1</sup> Capdenac, comme on l'établira dans un instant.

<sup>2</sup> L'héroïque résistance que ces deux mille hommes vont bientôt déployer ne peut qu'inspirer un vif désir de bien connaître le lieu qui en fut le théâtre. Jusqu'à ce jour, beaucoup d'écrivains ont attribué à Cahors la position d'Uxellodun, qui ne saurait lui être applicable, puisque Cahors n'est point sur cette

en font sortir tous les autres dès la nuit suivante. En peu de jours il est ramassé une grande quantité de blé fourni par les Cadurciens, dont les uns le livrent de leur plein gré, et les autres le laissent prendre, ne pouvant s'y opposer. Cependant nos forts étaient attaqués assez fréquemment dans des expéditions nocturnes, circonstance qui engagea Caninius à suspendre sa circonvallation, dans la crainte de ne pouvoir défendre la totalité de ses lignes, et de n'avoir, sur plusieurs points, que de trop faibles corps de garde.

XXXV. Après avoir fait leurs provisions, Drapès et Luterius étaient venus camper à dix milles d'Uxellodun, dans une position d'où ils se proposaient de faire peu à peu entrer le blé dans la place. Pour y parvenir, ils se partagent les emplois entre eux : Drapès reste avec une partie des troupes pour garder le camp; Luterius est

*montagne escarpée* que l'on trouvera décrite au ch. 40. Que Cahors, ayant tiré son nom de la nation même (*Cadurci*), fût dès ce temps la capitale du pays, soit; mais elle n'était point la place d'*Uxellodun*. D. Bouquet avait désigné le *puech d'Usselou* ou d'*Ussoldun*, que d'autres appellent, en termes plus modernes, le *puits de salut*, et cette désignation était du moins appuyée sur quelque analogie dans les noms; mais de nouvelles recherches, faites en 1816, par des hommes très-éclairés, ont jeté un grand jour sur la vraie position d'*Uxellodun*. Deux dissertations mises sous les yeux de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, l'une de M. Champolion (imprimée en 1820), et l'autre de M. Delpon, procureur du Roi à Figeac, ont mis en évidence la juste application à *Capdenac*, de toutes les particularités locales décrites par Hirtius. On y remarque surtout, à l'appui de cette position, qu'un fossé creusé dans le marbre, et qui paraît avoir été pratiqué pour couper une source, ou pour la détourner, portait au douzième siècle le nom de *tranchée de César*, et qu'une charte de Philippe-le-Long, en harmonie avec plusieurs autres, fait spécialement mention de la fontaine *presque merveilleuse* qu'on voit encore aujourd'hui à *Capdenac*, et qui fut construite dans l'enceinte des remparts, pour empêcher que cette place ne fût prise une seconde fois par le même stratagème qu'avait employé César, en détournant la source située au pied des anciens remparts. Après de tels rapprochemens, que corroborent encore, et la position très-escarpée de *Capdenac*, et plusieurs autres circonstances locales décrites dans les dissertations citées, il est impossible de dénier à *Capdenac* l'emplacement de l'ancien *Uxellodun*: parmi les applications des localités modernes aux localités antiques, il en est bien peu qui soient aussi complètement justifiées.

chargé de protéger les convois. Environ vers la dixième heure de la nuit <sup>1</sup>, après avoir disposé plusieurs corps de garde, Luterius fait filer à travers les bois, et par d'étroits chemins, le convoi qui devait approvisionner la place; mais le bruit de cette marche ayant été ouï des sentinelles du camp romain, et des éclaireurs ayant été dépêchés pour rapporter ce qui se passait, Caninius tire sur-le-champ, des forts les plus voisins, les cohortes qui s'y trouvaient sous les armes, et, vers le point du jour, il fond avec elles sur le convoi, qui, effrayé d'une rencontre aussi inopinée, se met à fuir vers ses corps de garde. Voyant alors qu'elles avaient affaire avec des ennemis en armes, nos cohortes redoublent d'acharnement, et ne laissent la vie à aucun de ceux qui tombent dans leurs mains. Échappé de là avec un petit nombre de ses compagnons, Luterius ne put regagner son camp.

XXXVI. Après cette heureuse affaire, Caninius fut instruit par des prisonniers que Drapès était campé avec une partie de ses troupes à une distance qui n'excédait pas dix milles; et cet avis lui ayant été confirmé par divers rapports, il ne douta point qu'après avoir mis l'autre chef en fuite, il ne lui fût facile d'accabler, dans leur effroi, le reste des ennemis. Il regardait comme un grand bonheur qu'aucun des Cadurciens échappés au carnage n'eût rejoint le camp de Drapès, et n'eût pu l'instruire de leur défaite <sup>2</sup>; et comme il ne voyait nul inconvénient dans la tentative qu'il allait faire, il envoie en avant et fait marcher contre le camp ennemi

<sup>1</sup> Les heures de la nuit commençant, dans le style romain, à six heures du soir, la dixième répond à quatre heures du matin.

<sup>2</sup> L'on conçoit facilement que Caninius se félicitât de l'ignorance de Drapès, parce que ce chef eût pu ne pas l'attendre, s'il eût été instruit. Mais pourquoi, deux lignes plus haut, représente-t-on les troupes de Drapès comme devant être effrayées de la défaite de leurs camarades? L'on n'est pas effrayé de ce qu'on ignore: ces petites incohérences ne sont point rares chez Hirtius: ce n'est plus César qui tient la plume.

toute la cavalerie ainsi que l'infanterie germane, composée d'hommes tous extrêmement agiles; il partage l'une des légions en trois corps, pour la garde des trois camps, et se met lui-même en marche à la tête de l'autre légion, sans bagages. Lorsqu'il est à peu de distance des ennemis, ses éclaireurs lui rapportent que les barbares<sup>1</sup> avaient, selon leur usage, posé leur camp sur le bord d'une rivière, sans s'être emparés des hauteurs; que les Germains et les cavaliers étaient tombés sur eux au moment où ils s'y attendaient le moins, et qu'on était actuellement aux prises. Sur cet avis, Caninius conduit la légion, rangée en bataille; il arrive, donne aussitôt le signal partout, et s'empare des hauteurs. Dès qu'elles sont occupées, et à l'aspect des enseignes de la légion, les Germains et la cavalerie redoublent d'ardeur, et en même temps les cohortes fondent de toutes parts sur les barbares, qui sont pris ou tués; le butin est immense, et Drapès lui-même est fait prisonnier dans ce combat.

### *Siège d'Uxellodun.*

XXXVII. Caninius, ayant terminé cette expédition si heureusement, et presque sans perte, vint reprendre le siège, et ayant détruit l'ennemi extérieur, dont la présence l'avait jusque-là empêché d'augmenter ses postes, et de travailler à ses lignes de circonvallation, il ordonna que, sur tous les points, l'on se mît à l'ouvrage. Le jour suivant, C. Fabius arriva avec ses troupes, et se chargea d'attaquer l'un des côtés de la place.

<sup>1</sup> L'on voit, dans tout le cours de ce huitième livre, Hirtius désigner presque toujours les Gaulois par le nom de *barbares*, locution alors assez familière aux Romains envers les peuples étrangers; cependant, et par exception, César s'en servait rarement envers les Gaulois. Il les désigne le plus souvent par leur propre nom (*Galli*) ou par celui d'ennemis (*hostes*). Ses longues relations avec les chefs de la Gaule lui avaient particulièrement fait connaître que déjà ils n'étaient plus si barbares.

XXXVIII. Cependant César, après avoir laissé chez les Bellovaques Marc - Antoine avec quinze cohortes , afin d'empêcher les Belges de former de nouveaux projets de révolte , était allé lui-même visiter d'autres nations ; il s'était fait livrer par elles de nouveaux otages , et les avait rassurées par des paroles obligeantes. Arrivé chez les Carnutes , qui avaient rallumé la guerre , comme il a été dit au livre précédent , et s'étant aperçu que ce peuple était , parmi tous , celui qu'agitaient les plus vives craintes , à raison de sa conduite passée , César , voulant le rassurer le plus tôt possible , se borna à demander le supplice de Guturvatus , instigateur de la dernière révolte , et principal auteur de cette guerre. Ce chef , bien qu'il n'eût confié à personne , même des siens , le lieu de sa retraite , fut cherché par la multitude avec tant de soin , qu'il fut promptement amené au camp. Ce fut contre son penchant naturel que César se vit contraint d'accorder la mort de cet homme aux générales instances des soldats , qui lui attribuaient tous les dangers qu'ils avaient courus , et toutes les pertes qu'ils avaient faites dans cette guerre ; de sorte qu'après avoir été battu de verges jusqu'à en perdre connaissance , il fut achevé avec la hache <sup>1</sup>.

XXIX. Ce fut en ce lieu que de fréquens messages de

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'avait déjà été traité Acoon (voy. livre VI), et de tels actes de sévérité envers des princes qui traversaient les projets de César n'étaient pas propres à justifier dans l'esprit des Gaulois la réputation de *clémence* que ce général ne manquait pas de s'attribuer toutes les fois qu'il allait punir , et dont il semblait se faire une égide contre le blâme attaché à des punitions excessives. Il serait toutefois difficile , et même injuste , de méconnaître que , s'il manqua assez souvent de *clémence envers les étrangers*, il sut mieux pratiquer cette vertu *envers ses propres concitoyens* dans les troubles civils de sa patrie. C'est sur ce vaste et tumultueux théâtre que César se montra réellement supérieur aux vengeances , en prodiguant des pardons qu'il n'avait point promis ; bien différent de tant de princes faibles ou tyrans dont les promesses faites durant la tempête ne furent qu'une illusion , et dont les déplorables règnes n'offrirent qu'un tissu de proscriptions envers leurs propres sujets. ( Voy. no-

Caninius instruisirent César de ce qui s'était passé avec Drappès et Lutérius, et de l'opiniâtre résistance des assiégés, dont le petit nombre n'eût mérité que le mépris, si leur obstination même n'eût semblé à César devoir être sévèrement réprimée, dans la crainte que la Gaule entière ne vînt à penser que ce n'était point la force, mais la constance qui avait manqué à ses habitans pour résister aux Romains, ou de peur qu'encouragées par cet exemple, et se confiant dans la protection de leurs citadelles, les autres nations ne cherchassent à recouvrer leur liberté, toutes étant d'ailleurs instruites que le gouvernement de César ne devait plus durer que pendant une campagne encore, après laquelle elles n'auraient plus rien à craindre, si elles pouvaient se soutenir jusque-là. Ayant donc laissé deux légions à son lieutenant Q. Calenus<sup>1</sup>, avec ordre de le suivre à grandes journées<sup>2</sup>, César se dirigea lui-même avec la cavalerie, en toute hâte, vers Caninius.

XL. Lorsqu'il fut arrivé à Uxellodun<sup>3</sup>, sans y être attendu de personne, qu'il y vit la circonvallation achevée (ce qui ne permettait pas d'en abandonner le siège), et qu'il eut, d'un autre côté, appris par des déserteurs que les assiégés étaient abondamment approvisionnés de blé, il essaya de les priver d'eau. Le rocher, de toutes parts très-

tamment le *Tableau politique des règnes des derniers Stuarts*, par M. Boulai de la Meurthe). Puisse le siècle où nous vivons ne pas laisser aux futurs historiens matière à beaucoup d'applications semblables !

<sup>1</sup> L'on retrouve ce lieutenant *Calenus* toujours attaché à César, en cette même qualité, dans la *guerre civile*. Ce fut à lui qu'Athènes ouvrit ses portes ; peu de temps après, il fut consul avec Vatinius. Après la mort de César, il s'attacha à Antoine.

<sup>2</sup> Wailly et Toulgeon ont traduit ces mots du texte, *justis itineribus*, par ceux-ci, à *petites journées* ; je crois qu'ils se sont trompés. Le sens indique assez que César partant *en toute hâte* avec la cavalerie, devait désirer que l'infanterie le suivît, non à *petites*, mais à *grandes journées*. Voy. d'ailleurs le dictionnaire de Calepin, v<sup>o</sup> *justus* : vous y trouverez *justum iter conficere, id. est magnum*.

<sup>3</sup> Capdenac, *ut supra*.

escarpé , sur lequel était située la place d'Uxellodun , se trouvait presque entièrement environné d'un vallon que partageait une rivière. La nature des lieux s'opposait à ce qu'on détournât le cours de cette rivière ; car elle coulait sur une partie du roc même qui servait de base à la montagne ; de sorte qu'il était impossible de creuser nulle part pour en opérer la dérivation. Mais , de leur côté , les assiégés ne pouvaient y descendre que très-difficilement , de manière qu'en nous plaçant en face des avenues , nous devions mettre les ennemis dans une position très-périlleuse , lorsqu'ils viendraient chercher de l'eau , et quand ils regagneraient les hauteurs. Ayant donc trouvé ce moyen de les incommoder beaucoup , César posa des archers , des frondeurs et des machines de guerre <sup>1</sup> sur tous les points qui regardaient les descentes les plus faciles , afin d'en défendre l'accès ; ce qui obligea bientôt toute la population d'Uxellodun à s'abreuver uniquement de l'eau fournie par une source considérable , sortant du pied même de leurs murs , dans cet espace d'environ trois cents pieds , qui était le seul endroit que n'environnât point la rivière.

XLI. Il régnait dans toute l'armée un bien vif désir de fermer aux assiégés l'accès de cette fontaine , et César seul voyait tous les dangers de cette entreprise. Ce ne fut pas sans beaucoup de peines et de continuels combats qu'il put dresser ses mantelets et élever une terrasse vis-à-vis de la fontaine et contre la montagne ; car , profitant de l'avantage d'une position élevée , les ennemis combattaient sans risque , tout en nous blessant beaucoup de monde. Cependant nos soldats déployèrent une telle persévérance , que rien ne put les empêcher d'avancer à la faveur de leurs mantelets , ni de vaincre par

<sup>1</sup> Ces machines étaient de la classe de celles qu'on appelle *machines de jet* , comme balistes , scorpions , catapultes , etc.

un travail opiniâtre toutes les difficultés locales : dans le même temps , ils travaillaient à former sous terre des galeries qui conduisissent de la terrasse à la fontaine , ce qu'ils pouvaient exécuter sans danger , et même sans que les ennemis s'en doutassent. La terrasse fut portée à soixante pieds de hauteur , et sur elle fut dressée une tour à dix étages , laquelle , sans s'élever au niveau des murs de la place ( ce qu'aucun travail humain ne pouvait opérer ) , surpassait néanmoins en hauteur le faite de la fontaine , dont toutes les avenues se trouvaient ainsi exposées aux traits lancés par nos machines ; et comme les assiégés ne pouvaient y venir prendre de l'eau , sans courir les plus grands risques , la soif consumait non-seulement leurs chevaux et leurs autres bestiaux , mais même une grande quantité d'hommes.

XLII. Consternés d'une telle calamité , les assiégés imaginèrent de remplir de suif , de poix et de petits morceaux de bois secs et minces , un grand nombre de tonneaux auxquels ils mirent le feu , et qu'ils firent rouler tout enflammés sur nos ouvrages <sup>1</sup>. En même temps , ils firent une vive attaque , pour nous occuper de notre propre défense , et nous empêcher de porter remède à l'incendie. Dans un instant tous nos ouvrages furent en feu , car ces tonneaux enflammés , qui roulaient d'en haut avec précipitation , arrêtés par les mantelets , les fascines et la terrasse , allumèrent bientôt les barrières qui les retenaient. Cependant nos soldats , tout périlleux que le combat fût pour eux , à raison de leur mauvaise position , tinrent ferme et déployaient le plus grand cou-

<sup>1</sup> Plusieurs de ces ouvrages , tout en bois , étaient très-combustibles de leur nature ; tels étaient les mantelets , les fascines , les palissades , les tours : les terrasses étaient d'un genre mixte ; il y entrait du bois et de la terre , mais les parties ligneuses restaient en communication par des traverses. Sur le tout , voyez Folard ; c'est un refrain que le lecteur me pardonnera ; je renvoie à qui est plus instruit que moi.

rage , parce que l'affaire se passait sur une hauteur , et à la vue de notre armée. De part et d'autre , on n'entendait que de grands cris : il n'était pas un des nôtres qui ne cherchât à se distinguer , et qui ne bravât les traits de l'ennemi et les flammes pour faire preuve de sa valeur <sup>1</sup>.

XLIII. César, voyant qu'il avait déjà beaucoup de blessés, ordonna aux soldats de monter de tous les côtés en jetant de grands cris , comme s'ils eussent voulu escalader les murs. Épouvantés par cette manœuvre , et ignorant ce qui se passait sur d'autres points , les habitans de la place rappelèrent ceux de leurs combattans qui étaient employés à l'attaque de nos ouvrages, et leur firent border leurs propres murailles. De cette manière, et le combat étant suspendu , nos soldats se rendirent promptement maîtres du feu , partie en éteignant , partie en coupant. Cependant les assiégés continuaient à se défendre opiniâtrément; et, après avoir déjà perdu une grande partie des leurs par la soif , ils résistaient encore avec la plus inébranlable persévérance <sup>2</sup>, lorsque , par l'effet des mines

<sup>1</sup> Il faudrait manquer de raison ou de pudeur pour refuser un grand courage aux anciens Romains : eussent-ils, sans leur bravoure et leur discipline, fait tant de conquêtes dans les trois parties alors connues de notre globe? Mais, dans ce cas particulier, était-il dû plus d'éloges aux assiégeans qu'aux assiégés? Ceux-ci avaient l'avantage du poste, soit; mais quelle extrême disproportion dans le nombre! César avait sous ses ordres 1<sup>o</sup> les deux légions dont il s'était fait suivre; 2<sup>o</sup> les vingt-cinq cohortes de Fabius équivalant à deux légions et demie; 3<sup>o</sup> les deux légions de Caninius; en tout, six légions et demie, non compris les auxiliaires; c'était une armée d'au moins quarante mille hommes contre une garnison gauloise de deux mille. Les Romains étaient donc en cette occasion vingt contre un, et ils pouvaient aisément diviser leurs forces pour soutenir l'attaque d'une poignée d'ennemis, et pour éteindre le feu. Parmi les faits d'armes qui honorent les Romains, il en est sans doute d'un rang bien supérieur à celui-ci.

<sup>2</sup> Quelle courageuse résistance opposée par une poignée d'hommes qui n'avaient pas même de *chef considérable*; car Lutérius et Drapès, qui l'avaient été primitivement, se trouvaient alors et depuis fort long-temps, l'un en fuite, et l'autre prisonnier. Qui donc commandait cette petite garnison de deux mille hommes? Vraisemblablement quelque officier du second rang, dont le nom ne

pratiquées et poussées jusqu'à la source , nous parvînmes à couper et détourner les veines de la fontaine, ce qui , l'ayant sur-le-champ fait tarir , frappa les assiégés d'un tel désespoir , qu'ils regardèrent cet événement, non comme l'ouvrage des hommes , mais comme la volonté des dieux. Vaincus alors par la nécessité, ils se rendirent.

XLIV. César sachant combien était établie l'opinion de sa clémence , et ne craignant point qu'on lui imputât d'être plus cruel que ne l'exigeait la nature des circonstances ; considérant d'ailleurs qu'il ne viendrait jamais à bout de ses projets , s'il éclatait plusieurs rébellions de la même espèce en divers lieux , estima convenable d'intimider les autres nations par l'exemple d'un grand supplice : il fit donc couper les mains à tous ceux qui avaient porté les armes , et leur laissa la vie , pour qu'ils devinssent eux-mêmes le témoignage évident des peines réservées aux méchans <sup>1</sup>. Drapès , qui , selon que nous l'avons dit , avait été fait prisonnier par Caninius , Drapès , soit par indignation et chagrin de sa captivité , soit par la crainte d'un supplice plus grave , s'abstint de toute nourriture pendant plusieurs jours , et mourut de faim. Vers le même temps , Lutérius , qui , comme on l'a vu ,

nous a pas été transmis , et n'était peut-être pas connu d'Hirtius lui-même. Si le siège d'Alise tient une grande place dans l'histoire , par cette multitude de Gaulois qui vinrent succomber sous les armes victorieuses des Romains alors cinq fois moins nombreux que leurs ennemis , n'est-il pas dû aussi quelques éloges à la défense d'Uxellodun , et à ces deux mille Gaulois qui , pendant une campagne presque entière , tinrent en échec toute l'armée romaine ? Quel fut le sort de ces braves ? nous allons bientôt l'apprendre.

<sup>1</sup> Quel exemple , grand Dieu , et quel raffinement de cruauté pire que la mort même ! Valère Maxime (lib. XI , cap. 7 , de *Discipl. milit.*) cite à la vérité , un supplice de même nature , plus anciennement infligé par Q. Fabius Maximus ; mais à qui ? à des traîtres et à des transfuges , à des hommes qui avaient déserté le camp romain pour passer à l'ennemi. L'on était ici dans une position bien différente ; car qu'y-a-t-il de commun entre de tels hommes et des braves combattant à découvert pour l'indépendance de leur pays ? Vainement donc Hirtius entreprend-il de justifier par son but politique une action essentiellement atroce.

s'était enfui après la bataille, venait de tomber au pouvoir de l'Arvernien Epasnactus ; car, en changeant fréquemment de retraites, il avait dû se confier à beaucoup de gens, ne pouvant séjourner long-temps nulle part sans un grand danger, et sa conscience lui disant combien il avait mérité l'inimitié de César. Epasnactus, homme très-attaché aux Romains <sup>1</sup>, n'hésita point à livrer à César Luterius enchaîné.

XLV. Dans le même temps, Labienus, envoyé chez les Tréviriens <sup>2</sup>, les avait vaincus dans un combat de cavalerie, et en avait tué un fort grand nombre, ainsi que de ces Germains toujours prêts à secourir les ennemis des Romains <sup>3</sup>. Le sort des armes avait même fait tomber vifs entre ses mains leurs principaux habitans, et avec eux, l'Éduen Surus, illustre par son courage et par sa naissance, le seul de tous les Éduens qui, à cette époque, n'eût pas mis bas les armes.

*César visite l'Aquitaine et la province romaine.*

XLVI. Informé de ce succès, et voyant les affaires en bon état sur tous les points de la Gaule, qu'il estimait complètement domptée et soumise après ses dernières campagnes, César se rendit, avec deux légions, dans l'Aquitaine <sup>4</sup>, où il n'était jamais allé en personne, et dont

<sup>1</sup> Ce qui est à peu près synonyme de *mauvais Gaulois*, et peut convertir cet éloge en blâme dans l'esprit de quiconque préfère sa patrie aux faveurs d'un maître étranger.

<sup>2</sup> Territoire de Trèves, comme il a été dit plusieurs fois ci-devant.

<sup>3</sup> Qu'est-ce que cette imputation présentée comme un *grief*? Si les Germains étaient toujours prêts à secourir les ennemis des Romains, ils ne l'étaient pas moins à s'enrôler sous les enseignes romaines, et nous les avons vus rendre de grands services à César, notamment devant Alise : qu'étaient-ils donc réellement? de ces hommes, comme on en voit encore aujourd'hui :

..... dont la guerre est l'unique métier,  
Et qui vendent leur sang à qui veut le payer.

VOLTAIRE, *Henriade*.

<sup>4</sup> Guyenne, Gascogne, et tout le pays qui est entre la Garonne et les Pyrénées.

il n'avait soumis une certaine partie que par les armes de son lieutenant P. Crassus. Tout se passa dans cette expédition aussi heureusement que promptement, car tous les peuples de ces contrées envoyèrent des députés à César et lui livrèrent des otages. Il partit ensuite pour Narbonne, et mit l'armée en quartiers d'hiver, sous les ordres de ses lieutenans. Il plaça quatre légions dans la Belgique <sup>1</sup>, avec les lieutenans M. Antoine, C. Trebonius, P. Vatinius et Q. Tullius; il envoya deux autres légions chez les Éduens, qu'il savait avoir un grand crédit dans toute la Gaule<sup>2</sup>; deux chez les Turons <sup>3</sup>, sur les confins des Carnutes <sup>4</sup>, pour tenir en respect toutes les régions qui joignent l'Océan; et enfin deux légions chez les Lémovices <sup>5</sup>, non loin du territoire arvernien <sup>6</sup>, afin qu'il n'y eût aucune partie de la Gaule qui fût dépourvue de troupes romaines <sup>7</sup>. Pendant le petit nombre de jours qu'il passa lui-même dans la province, il en parcourut rapidement les assemblées, y prit connaissance des débats publics, et distribua des récompenses à ceux qui l'avaient bien servi <sup>8</sup>; car il possédait à

<sup>1</sup> Le texte porte *in Belgio*, mais ces expressions ne peuvent désigner ici que la Belgique *en général*, et non le *Belgium* qui en était une simple sous-division. César, qui avait voulu disséminer partout des garnisons romaines, n'avait certainement pas oublié dans sa répartition la partie la plus septentrionale des Gaules, qui était en même temps la plus guerrière, et celle qui avait donné le plus d'occupation aux armées romaines.

<sup>2</sup> Ces Éduens, qui occupaient principalement la Bourgogne méridionale et le Nivernais, avaient de plus une nombreuse clientèle qui devait embrasser, au moins en grande partie, le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais et le Charolais. Cette nation jouissait nécessairement du crédit attaché à un si grand territoire.

<sup>3</sup> La Touraine.

<sup>4</sup> Le pays chartrain, l'Orléanais et le Blésois.

<sup>5</sup> Le Limousin.

<sup>6</sup> L'Auvergne, *ut supra*.

<sup>7</sup> La récapitulation de ce chapitre porte le total des légions à dix, même nombre qu'à l'ouverture de la campagne. César laissait soixante mille hommes dans la Gaule chevelue.

<sup>8</sup> Plutarque et Suétone parlent de la munificence de César; ce caractère manque rarement aux ambitieux; pour eux, la munificence est moins une qualité qu'un moyen.

un haut degré le talent de discerner l'esprit dont chacun avait été animé envers la république durant cette défection générale des Gaulois , à laquelle il n'avait pu faire face qu'avec la fidélité et les secours de cette province <sup>1</sup>. Après avoir rempli tous ces objets , il revint dans la Belgique et hiverna à Némétocenne <sup>2</sup>.

*Récit de combats entre Comius et Volusenus.*

XLVII. Là , il apprit ce qui s'était passé entre la cavalerie des Romains et celle de l'Atrébate Comius. Antoine était arrivé dans ses quartiers , et le pays des Atrébares <sup>3</sup> restait dans le devoir ; mais Comius , animé par le souvenir du traitement dont il a été parlé plus haut , se tenait toujours prêt à seconder les premiers mouvemens hostiles que son pays pourrait tenter , et afin que , durant la soumission de sa nation aux Romains , les mécontents qui voudraient remuer ne manquassent pas de chef , il était resté en armes avec sa cavalerie , se nourrissant lui et les siens du fruit de leurs brigandages <sup>4</sup>, infestant les chemins et interceptant quantité de convois destinés à nos quartiers.

XLVIII. Au questeur Antoine était attaché , comme préfet de la cavalerie , C. Volusenus-Quadratus , qui hi-

<sup>1</sup> La province romaine que parcourt en ce moment César embrassait le Dauphiné, la Savoie, une partie du Vivarais, le Languedoc et la Provence, en exceptant de cette dernière contrée Marseille et ses colonies, qui formaient un état alors indépendant, autant que cette qualification peut convenir à un petit peuple protégé par une grande puissance.

<sup>2</sup> Arras.

<sup>3</sup> L'Artois.

<sup>4</sup> Ce Comius peint ici comme un brigand était ce même Gaulois que César avait fait roi des Atrébares, et sans doute le général romain le regardait comme un roi très-légitime tant que ce roi servit sa cause. Comius l'abandonne-t-il, et redevient-il Gaulois, il n'est plus qu'un brigand aux yeux du Romain; mais bien des gens penseront peut-être qu'il ne fut jamais plus légitime qu'en ces momens extrêmes où, affrontant la mort et la misère, il faisait les derniers efforts pour rendre à sa patrie son ancienne indépendance.

vernait avec lui. Antoine l'envoya à la poursuite des cavaliers ennemis, et cette commission fut d'autant plus agréable à Volusenus, qu'il joignait, à un grand courage une grande haine pour Comius. Ayant donc tendu des embûches à cet Atrébate, et en étant venu souvent aux mains avec ses cavaliers, il avait eu l'avantage en plusieurs combats <sup>1</sup>. Dans le plus récent, comme on était fortement aux prises, et que Volusenus, emporté par le désir de prendre Comius en personne, le poursuivait avec une extrême ardeur et fort peu de monde, celui-ci qui avait, par une fuite précipitée, attiré très-loin Volusenus, ayant tout à coup invoqué la foi et le secours de ses compagnons, pour tirer vengeance des blessures qu'il avait reçues par trahison, tourne bride, et, sans recourir à d'autres précautions, se précipite au grand galop sur le préfet. Tous ses cavaliers, imitant son exemple, fondent sur les nôtres, qui étaient en petit nombre, les obligent à tourner le dos et les poursuivent vivement. Comius, pressant de l'éperon les flancs de son cheval, parvient à joindre celui de Quadratus, et porte au préfet un coup de lance qui, fortement appliqué, lui perce le milieu de la cuisse. A la vue de leur chef blessé, nos cavaliers n'hésitent plus de faire face aux ennemis; ils les repoussent, en blessent une partie, en mettent une autre en fuite, et font plusieurs prisonniers, sort auquel Comius lui-même n'échappa que par la vitesse de son cheval. Volusenus, dont la blessure semblait assez

<sup>1</sup> On lit dans Frontin (*Stratag.* II, 3) qu'en l'un de ces combats Comius, sur le point d'être accablé par les Romains, imagina d'arranger quelques barques dont il restait possesseur, de manière à faire croire à ses ennemis qu'il était en pleine navigation et hors de leur atteinte, ce qui arrêta leur poursuite et le sauva, bien qu'il n'eût pas quitté le rivage. Cette particularité peu importante en soi est d'ailleurs fort équivoque; en effet, non-seulement Hirtius la passe sous silence, mais Frontin lui-même commet une erreur évidente lorsque son récit met en scène, comme adversaire direct de Comius, César lui-même qui visitait la province romaine pendant cette petite guerre, dont il n'apprit les détails qu'en arrivant à Arras.

grave pour mettre sa vie en danger , fut reporté au camp. Comius alors , soit qu'il eût satisfait son ressentiment , soit qu'il ne lui restât plus assez de monde après les pertes qu'il avait faites , députa à Antoine , et se soumit à aller où il lui serait prescrit , à faire ce qui lui serait ordonné , et à sceller sa soumission par une livraison d'otages , sous la seule condition de n'être point tenu de se trouver en la présence d'aucun Romain , vu les appréhensions que lui causait le souvenir du passé. Antoine , ayant jugé que cette condition était fondée sur un juste sujet de crainte , accorda la demande et reçut les otages <sup>1</sup>.

( SUIT CETTE NOTE D'HIRTIUS. )

« Je sais que César a rédigé ses Mémoires de manière  
 « qu'il y en eût un qui s'appliquât à chaque année , divi-  
 « sion que je n'ai pas jugé à propos d'adopter , parce  
 » que l'année qui va suivre , et qui répond au consulat de  
 « L. Paulus et de C. Marcellus , n'offre rien qui se soit  
 « passé de très-important dans la Gaule. Néanmoins ,  
 « pour ne laisser ignorer à personne où étaient en ce  
 « temps César et son armée , j'ai cru devoir écrire et  
 « joindre quelques faits au Mémoire qui précède. »

XLIX. En hivernant dans la Gaule , l'unique but de

<sup>1</sup> Par cette adhésion à la demande de Comius , Antoine juge et condamne l'infâme action de Labienus et de Volusenus. Cet Antoine , si célèbre par la suite , cet Antoine si débauché , si servile envers César , si mauvais citoyen , n'était pourtant pas naturellement injuste , et ne passait point pour cruel avant ce fameux triumvirat marqué par tant d'horreurs. Il devint alors , comme le dit le continuateur de Rollin , « cruel par emportement et par fureur , plutôt que « par le fond du caractère , qui était capable de générosité. » Le mari de l'implacable Fulvie , et l'amant insensé de Cléopâtre n'eut d'ailleurs jamais de fermeté que sur le champ de bataille. Moins brave que lui , mais politique plus habile ; plus froidement cruel , mais sachant mieux commander à ses passions , Octave finit par l'emporter sur son rival , et l'heureux vainqueur trouva facilement par la suite des écrivains qui rejetèrent sur Antoine tout l'odieux du triumvirat.

César était de maintenir tous les peuples gaulois dans une situation amicale, et de ne donner à aucun ni motif de reprendre les armes, ni espoir de les prendre impunément; car, étant sur son départ, il ne voulait rien faire qui pût ou lui imposer la nécessité de recommencer la guerre, ou laisser, lorsqu'il ramènerait l'armée, toute la Gaule disposée à de nouvelles hostilités qu'elle croirait pouvoir entreprendre sans danger en son absence. En traitant donc ces peuples avec beaucoup de ménagemens, en s'attachant leurs principaux habitans par de grandes récompenses, en n'établissant point de nouveaux impôts<sup>1</sup>, enfin en rendant l'obéissance plus douce, il contint facilement en paix la Gaule, fatiguée par tant de combats malheureux<sup>2</sup>.

### *Départ de César pour l'Italie.*

L. L'hiver étant passé, César lui-même, contre son usage<sup>3</sup>, partit pour l'Italie à très-grandes journées, afin de visiter les

<sup>1</sup> Suétone (*in Jul. Cæs.*, 52) nous apprend que la Gaule entière n'était assujétie qu'à un tribut de 40 millions de sesterces, qui, revenant à 5 millions de livres tournois, devait être regardé, ainsi que le dit le continuateur de Rollin (*Hist. rom.*, tome XIII, page 279), « plutôt comme une redevance par laquelle la Gaule reconnaissait la supériorité de Rome, que comme une imposition « onéreuse. »

<sup>2</sup> Comme ici l'horizon change, et qu'on aime à respirer après tant de calamités ! Le conquérant fait place au pacificateur, et le vainqueur, souvent dur, n'est plus qu'un maître modéré. *Justice et bonté*, voilà les guides que devraient toujours suivre les hommes appelés à régir les nations, soit par suite de conquêtes, soit par élection ou succession; voilà le spectacle, hélas ! trop rare, qu'offrirent à la terre, pendant un siècle de bonheur, ces *Antonins*, dont la mémoire est si révéree. Eh ! qui pourrait lire sans émotion les mémorables paroles que Trajan, l'un d'eux, prononça lors de son inauguration en remettant son épée au commandant de sa garde : *Pour moi, si je gouverne bien; contre moi, si je deviens tyran.* Sans prendre un engagement aussi sévère envers eux-mêmes, que de bien encore pourraient faire aujourd'hui les puissans de la terre, et combien de craintes s'épargneraient-ils, s'ils voulaient se souvenir « que les grands ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics, et que, loin « que les peuples soient faits pour eux, ils ne sont eux-mêmes tout ce qu'ils « sont que pour les peuples. (*Massillon, Pet. Car.*)

<sup>3</sup> L'usage de César, en effet, avait été jusqu'alors de faire le voyage d'Italie,

villes municipales <sup>1</sup> et les colonies auxquelles il voulait recommander son questeur Marc-Antoine pour la dignité du sacerdoce <sup>2</sup>. En l'appuyant de tout son pouvoir, il suivait non-seulement son penchant pour un homme qui lui était très-attaché, et qu'il avait, peu de temps auparavant, envoyé en personne solliciter cette dignité, mais il avait encore fort à cœur de l'emporter sur une faction <sup>3</sup> qui, en faisant échouer la demande d'Antoine,

c'est-à-dire de se rendre dans la Gaule cisalpine *en hiver*, et non *au printemps*, qui était la saison où s'ouvraient les opérations militaires.

<sup>1</sup> Les droits et les attributions de ces *villes municipales* sont retracés dans un livre tout récemment publié par M. Guizot, sous le titre d'*Essais sur l'histoire de France*, essais que l'auteur a fait précéder, en forme préliminaire, d'un chapitre sur le *régime municipal dans l'empire romain*. Les lecteurs, que ce régime peut intéresser, en prendront de justes notions dans l'ouvrage de ce savant professeur ( tome 1<sup>er</sup>, 1<sup>er</sup> essai ).

<sup>2</sup> Denis d'Halicarnasse, en ses *Antiquités romaines*, et d'autres anciens auteurs, nous ont laissé sur l'état du sacerdoce romain des détails qu'il serait oiseux de rappeler ici; mais ce qu'il nous semble utile de remarquer, c'est le contraste que présente avec nos usages l'alliance qui se faisait à Rome des fonctions sacerdotales avec toutes les autres fonctions de la cité. Antoine désirait le sacerdoce, et l'obtint: César lui-même était grand-pontife, ce qui ne l'empêcha point d'être en même temps homme de loi, homme de lettres, magistrat, et surtout homme de guerre. C'est ainsi que s'alliaient *la toge et l'épée*, union ou fusion qui dut retarder l'oppression de l'une par l'autre, et qui cut pu malentendre plus long-temps la liberté publique, s'il était des institutions capables de résister éternellement aux chocs des passions humaines.

<sup>3</sup> Voilà une qualification qui, de sa nature, est bien équivoque; dans les dissensions civiles, chaque parti est *factieux* aux yeux de ses adversaires; César appelle ici *factieux* Métellus, qui ne manquait pas ( et sans doute avec plus de fondement ) de lui renvoyer l'*épithète*. A qui reste-t-elle ordinairement quand la lutte est terminée? au parti qui succombe:

*Ille cruce[m] pretium sceleris tulit, hic diadema.*

Ce vers de Juvenal ne peint que trop bien la misérable balance dans laquelle se pèsent le plus souvent les actions humaines: cependant, si l'adhésion apparente des contemporains et les applaudissemens du vulgaire semblent se régler d'après l'événement, le jugement des sages, et celui de la postérité, se montrent plus indépendans:

*Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.*

Et la postérité a pensé comme Caton.

tendait à faire considérer César comme ayant perdu son crédit à la sortie de son gouvernement. Or, bien que César eût appris en route, et avant d'arriver en Italie, qu'Antoine venait d'être nommé augure, il ne trouva pas moins convenable de visiter les villes municipales et les colonies, pour les remercier d'avoir si bien servi son questeur, et en même temps afin de leur recommander sa propre demande du consulat pour l'année suivante; car ses adversaires se glorifiaient insolemment d'avoir fait nommer les consuls, actuellement en exercice, L. Lentulus et C. Marcellus, pour dépouiller César de toute charge et dignité, et d'avoir écarté du consulat Ser. Galba, quoi qu'il eût plus de voix et de crédit, uniquement parce qu'il était lié d'amitié avec César et avait été son lieutenant <sup>1</sup>.

LI. A l'arrivée de César dans toutes les villes municipales et colonies, il y fut comblé d'incroyables honneurs et de témoignages de la plus vive affection; car il y paraissait pour la première fois depuis cette fameuse guerre où il avait soumis la Gaule tout entière. Rien n'avait été oublié de tout ce qui pouvait contribuer à l'ornement des portes, des chemins et de tous les endroits où il devait passer. Hommes, femmes et enfans venaient en foule au-devant de lui. Partout on immolait des victimes; des tables étaient dressées dans les temples et sur les places publiques; le tout comme pour faire d'avance goûter à César la joie d'un triomphe qu'il désirait vive-

<sup>1</sup> Quand les voix avaient été données et recueillies, l'élection consommée par la pluralité des suffrages devait produire son effet. Le passage actuel ne peut donc s'appliquer qu'à des suffrages présumés, mais non encore émis: Hirtius a voulu dire que l'élection très-probable de Galba avait été détournée par les menées du parti opposé à César, et ce langage est assez intelligible à l'époque où nous vivons, si féconde elle-même en exemples de ce genre, souvent portés jusqu'au scandale. Du reste, tout ce chapitre semble nous replacer dans nos propres temps, et nous montre les hommes d'autrefois bien peu différens de ceux d'aujourd'hui, dans les mêmes circonstances: *sic hominum genus est.*

ment. Enfin autant les plus riches étalaient de magnificence, autant les plus pauvres manifestaient l'envie de les imiter <sup>1</sup>.

LII. Quand César eut parcouru toutes les contrées de la Gaule citérieure, il vint en toute hâte rejoindre l'armée à Némétocenne <sup>2</sup>; et après avoir tiré de leurs quartiers les légions qu'il envoya chez les Tréviriens <sup>3</sup>, il se rendit lui-même en ce pays, et y passa l'armée en revue. Il donna ensuite à Titus Labienus <sup>4</sup> le commandement de la Gaule citérieure, afin qu'il fût plus à portée de le seconder dans la poursuite du consulat. Quant à lui, il se mit en route, ne faisant de chemin qu'autant qu'il convenait à sa santé, et comme pour ne pas rester dans la même place. Dans cette route, bien qu'il entendît souvent dire que ses ennemis cherchaient à exciter Labienus contre lui, et quoiqu'il fût informé que ces sollicitations étaient l'ouvrage d'un petit nombre d'hommes travaillant à lui faire enlever par le sénat quelque partie de l'armée qui était sous ses ordres, on ne put cependant lui rendre son lieutenant suspect <sup>5</sup>, ni lui faire rien en-

<sup>1</sup> Et nous aussi, nous avons vu de ces marches triomphales! et qu'est devenu le triomphateur? O fortune, comme tu te joues des hommes! et que tes coups doivent être terribles pour ceux qui se sont crus au-dessus de tes atteintes!

<sup>2</sup> Arras.

<sup>3</sup> Territoire de Trèves.

<sup>4</sup> La fin de Labienus et ses funérailles ont été l'objet de l'une de nos précédentes notes; mais, de son vivant même, et après qu'il eut changé de parti, il avait eu à se louer de la générosité de César, lorsque celui-ci lui renvoya ses bagages au camp même de Pompée. Ceux qui lisent l'histoire aiment à y trouver quelques traits de cette nature, pour se consoler de tant d'autres qui font horreur ou pitié.

<sup>5</sup> Il y avait pourtant matière à suspicion, comme la suite l'apprit; mais les âmes d'une forte trempe sont rarement soupçonneuses. On attribue à César d'avoir dit ce que depuis on a répété de tant d'autres, « qu'il aimait mieux s'exposer à être pris une fois aux pièges de ses ennemis que de vivre toujours « en crainte: *insidias undiquè imminentes subire semel satius esse quàm cavere semper* (Suétone, *in Cas.*, 86). Il y a bien loin sans doute de cette manière d'être et de penser à celle que Publius Syrus indique et semble conseiller dans son recueil de sentences: *Caret periculo qui etiam, quàm tutus est, cavet* S'il

treprendre contre l'autorité du sénat, car il ne doutait pas qu'il n'obtînt facilement justice des pères conscrits, s'ils délibéraient librement. Déjà même C. Curion<sup>1</sup>, tribun du peuple, que César avait chargé de soutenir dignement ses intérêts, avait dit à plusieurs reprises et en plein sénat, que si les armées de César faisaient ombre, le pouvoir de Pompée n'était pas moins redoutable, et qu'il convenait d'ordonner à l'un et à l'autre de désarmer et de licencier les troupes qu'ils commandaient, seul et vrai moyen d'assurer la liberté publique, et de remettre les citoyens en pleine jouissance de leurs droits. Non-seulement Curion avait promis que César se soumettrait à cet ordre; mais le sénat commençait même à s'occuper de cette proposition, quand les consuls et les amis de Pompée s'entremirent dans cette affaire, et obtinrent qu'on se séparât sans avoir rien décrété.

*Indication des premières causes de la guerre civile.*

LIII. Ce fait important, qui avait pour témoin le sénat tout entier, se liait d'ailleurs avec un autre plus ancien, que voici : l'année précédente, Marcellus, qui voulait perdre César, avait fait un rapport pour qu'on le rappelât de son gouvernement avant l'époque fixée par la loi de Pompée et Crassus, ce qui eût été contraire à cette loi. La délibération ayant passé, contre l'avis de Marcellus<sup>2</sup>, qui cherchait à établir son crédit sur les

n'y avait pas de milieu entre deux caractères si opposés, il faudrait sans doute préférer le premier; mais quelque valeur qu'on attache aux opinions émises sur ce sujet, chacun vit avec le caractère qu'il a reçu de la nature.

<sup>1</sup> Curion, inexactement désigné sous le nom de *Curius* dans plusieurs éditions, est le même qui, depuis employé comme lieutenant de César dans la guerre d'Afrique, fut vaincu par Juba, et se fit tuer en combattant à outrance pour ne pas se présenter devant son général après le déshonneur de ses armes.

<sup>2</sup> Ce Marcellus était le consul en exercice *Caius*, et non un autre Marcellus ayant prénom *Marcus*. Tous les deux étaient fort opposés à César; mais le pre-

ruines de celui de César, il essaya encore de s'opposer à l'arrêté; mais le sénat, à une grande majorité de voix, passa à d'autres affaires<sup>1</sup>. Cet échec n'avait point abattu le courage des ennemis de César, mais il les avait avertis de lier plus fortement leur partie, pour forcer le sénat à approuver leurs desseins.

LIV. Ensuite fut porté le sénatus-consulte qui ordonnait à Cnéius Pompée et à Caius César de fournir chacun une légion pour la guerre des Parthes, et il devint assez évident que ces deux légions étaient enlevées à César tout seul, car Cnéius Pompée donna, pour son contingent, la première légion, qu'il avait autrefois envoyée à César<sup>2</sup>, et qui était toute composée de soldats levés dans la province de celui-ci. Cependant et bien que personne ne pût en cela méconnaître la mauvaise volonté des ennemis de César<sup>3</sup>, il ne laissa point de rendre cette première légion à Pompée, et de livrer, en exécution du sénatus-consulte, pour son propre contingent, la

mier se regardait vraisemblablement comme plus obligé, par le devoir de sa charge, à agir contre un homme qu'il réputait ennemi de la patrie. Ce fut le même Caius qui, quelque temps après l'entreprise manquée, que rappelle ce chapitre, tenta une autre démarche à laquelle il crut donner plus de poids en y associant les deux consuls désignés. Assisté d'eux, il se transporta auprès de Pompée, campé aux portes de la ville, et lui adressa ces paroles, en lui présentant une épée : « Nous vous ordonnons d'employer cette épée pour la défense de la patrie contre César. »

<sup>1</sup> C'est ce qu'on appelle dans nos modernes assemblées, *passer à l'ordre du jour*. La séance rappelée dans ce chapitre est celle à laquelle paraît appartenir l'apostrophe de Marcellus, citée par Appien et dirigée contre les sénateurs du parti de César : « Triomphez donc et emportez-le sur nous, afin de vous donner « César pour maître. »

<sup>2</sup> Cette légion est celle dont il s'agit au vi<sup>e</sup> livre, qui, prêtée par Pompée à César, avait fourni à Caton l'occasion d'improver la liberté que prenaient les généraux de faire de telles dispositions.

<sup>3</sup> Ces premiers démêlés entre deux hommes aussi puissans que l'étaient Pompée et César, devenaient les trop certains avant-coureurs de cette sanglante guerre civile où succomba la liberté de Rome, et dont Horace a dit avec tant de vérité :

*Suis et ipsa Roma viribus ruit.*

Od. xvi, lib. v.

quinzième légion, qu'il avait levée dans la Gaule citérieure <sup>1</sup>. En remplacement de celle-ci, il envoya en Italie la treizième légion pour garnir les postes que quittait la quinzième ; il distribua ensuite l'armée dans ses quartiers d'hiver ; il plaça C. Trebonius dans la Belgique, avec quatre légions, et envoya C. Fabius, avec un égal nombre, chez les Éduens, estimant qu'il suffisait, pour être sûr de la Gaule, que les Belges, le plus courageux de ces peuples, et les Éduens, dont le crédit était immense, fussent contenus par la présence de troupes romaines <sup>2</sup>.

LV. Lui-même partit pour l'Italie. <sup>3</sup> Lorsqu'il y fut arrivé, il apprit que les deux légions dont il avait fait la remise, et qui, d'après le sénatus-consulte, devaient être envoyées à la guerre des Parthes, avaient été livrées par le consul C. Marcellus à Cn. Pompée, et qu'elles étaient retenues en Italie. Quoiqu'une telle conduite ne laissât à personne le moindre doute que les ennemis de César ne se préparassent à tourner leurs armes contre lui, il résolut néanmoins de tout endurer patiemment, tant

<sup>1</sup> Ces mouvemens et déplacements opérés en exécution des ordres du sénat laissaient encore apercevoir à cette époque, une ombre d'autorité supérieure à celle de César ou de Pompée : les soldats qu'ils commandaient étaient encore, au moins nominalemeut, ceux de la république ; mais le moment approchait où ils allaient exactement être

Les soldats de Tibère, et non de la patrie.

Tragédie de *Tibère* par CHÉNIER.

<sup>2</sup> Là finit l'histoire de cette guerre dans laquelle la Gaule, d'abord divisée, puis imparfaitement unie, succomba sous la tactique militaire des Romains, mais après avoir coûté de longs travaux à ses vainqueurs. Tacite retrace dans son *Histoire* et dans ses *Annales* quelques tentatives faites dans le siècle suivant, par plusieurs chefs gaulois, pour rendre à leur patrie son indépendance ; mais outre que ces tentatives furent vaines, leur examen n'appartient point à cet ouvrage.

<sup>3</sup> L'on doit se rappeler que la Gaule citérieure ou cisalpine se composait de cette partie de l'Italie que nous appelons Piémont, Lombardie, états de Gènes, etc.

qu'il lui resterait quelque espérance de se soutenir par la force de son droit plutôt que par celle des armes <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La longanimité dont Hirtius orne la conduite de César eût été bien louable sans doute, si ce grand capitaine eût réellement voulu ménager sa patrie et non l'asservir ; mais quel compte peut-on lui tenir d'une feinte modération couvrant une ambition démesurée ? « Quand César, dit Montesquieu, voulut imiter « les rois d'Asie, il désespéra les Romains pour une chose de pure ostentation « (*Esprit des lois*, liv. x, chap. 14). » De brillans exploits, et même de grandes, qualités semblaient voiler cette énorme faute, et expliquent le prestige qu'a laissé depuis tant de siècles la mémoire de cet homme si célèbre. C'est contre ce prestige que s'élevait l'Anglais Thomas Gordon, lorsque, dans son deuxième discours sur Tacite (section 11) il comparait César et Catilina : « Les mêmes « personnes, dit-il, qui abhorrent Catilina, admirent César qui fit réellement « plus de mal que le mauvais cœur de Catilina n'en avait jamais projeté. Catilina, n'ayant point eu de succès, n'a point eu aussi de flatteurs : s'il avait « réussi, s'il avait pu transmettre Rome à ses descendants comme un héritage... « il n'aurait point manqué de poètes et d'historiens flatteurs qui auraient fait « retentir le monde de ses louanges... Catilina succomba, et on l'a regardé « comme un traître. L'injustice de César fut triomphante, et son nom a triomphé de même. » Dans ce parallèle, César n'est-il pas traité bien sévèrement ? Raynal l'a, ce nous semble, défini avec autant de justesse que de dignité, « le « plus grand des Romains, s'il eût plus aimé Rome. » L'éloge et le blâme sont réunis en ce peu de mots. Du reste, tout ce qui regarde César hors de la Gaule n'entre pas, du moins essentiellement, dans notre sujet, et notre tâche est remplie.

FIN.

# NOMS

## DES PEUPLES ET VILLES

MENTIONNÉS DANS LA GUERRE DES GAULES;

AVEC INDICATION DE LEURS POSITIONS CONNUES OU PROBABLES.

NOTA. Dans ce tableau, rédigé par ordre alphabétique, on n'a pas compris les fleuves et rivières, vu que leurs noms *actuels en langue française*, constamment employés dans la traduction, dispensent d'en chercher l'application.

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TEXTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
---	-----------------------------------	---

### A.

Agendicum . . . . .	<i>Agendicum</i> , vel <i>Agedincum</i> . . .	<i>Sens</i> , capitale du peuple sénonais.
Alise . . . . .	<i>Alexia</i> , seu <i>Alexia</i> . . . . .	<i>Sainte-Reine</i> , ou <i>Alise</i> , bourg de l'Auxois, près Sémur, en Bourgogne: voy. les notes sur les ch. 68 et 69 du liv. VII.
Allobroges . . . . .	<i>Allobroges</i> . . . . .	<i>Dauphinois</i> et <i>Savoyards</i> .
Amagétobrie . . . . .	<i>Amagetobria</i> . . . . .	Position peu certaine: voy. la note sur le ch. 31 du 1 <sup>er</sup> liv.
Ambarres . . . . .	<i>Ambarri</i> . . . . .	Assez vraisemblablement le <i>Charolais</i> , annexe de la Bourgogne.
Ambianiens . . . . .	<i>Ambiani</i> . . . . .	Partie de la <i>Picardie</i> , ayant pour chef-lieu <i>Samarobrive</i> , depuis <i>Amiens</i> .
Ambibarres . . . . .	<i>Ambibarri</i> . . . . .	Partie de la <i>Normandie</i> vers <i>Avranches</i> .
Ambivarètes . . . . .	<i>Ambivareti</i> . . . . .	Peuple voisin des <i>Ségusiens</i> (Lyonnais).
Ambivarites . . . . .	<i>Ambivariti</i> . . . . .	Assez probablement le territoire d' <i>Anvers</i> : voy. la note sur le ch. 9 du liv. IV.
Anartes . . . . .	<i>Anartes</i> . . . . .	Peuple <i>germain</i> dépendant aujourd'hui de la <i>Turquie</i> européenne.
Ancalites . . . . .	<i>Ancalites</i> . . . . .	Petit peuple <i>britannique</i> qui devait être dans le voisinage d' <i>Essex</i> .

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS AU TEXTES LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte
Andes. . . . .	<i>Andes. . . . .</i>	Province d' <i>Anjou</i> .
Aquitaine. . . . .	<i>Aquitania. . . . .</i>	<i>Guienne et Gascogne</i> , dans la plus large acception de ce territoire : voy. la note sur le ch. 20 du liv. III.
Arécomiciens. . . . .	<i>Arecomici-Volcæ</i>	Le <i>Bas-Languedoc</i> .
Armorique. . . . .	<i>Armoricæ - civitates. . . . .</i>	La province qui porte aujourd'hui le nom de <i>Bretagne</i> et une petite partie de la <i>Normandie</i> .
Arverniens. . . . .	<i>Arverni. . . . .</i>	Province d' <i>Auvergne</i> .
Atrébates. . . . .	<i>Atrebates. . . . .</i>	Province d' <i>Artois</i> .
Atuatiques. . . . .	<i>Atuatici, vel Aduatici. . . . .</i>	Le <i>Namurois</i> et quelques parties des pays contigus, notamment du <i>Brabant wallon</i> : voy. la note sur le ch. 39 du liv. v.
Atuatuque. . . . .	<i>Atuatuca . . . . .</i>	<i>Wittem</i> , village entre <i>Maestricht</i> et <i>Aix-la-Chapelle</i> : voy. la note sur le ch. 32 du liv. vi.
Avarique. . . . .	<i>Avaricum . . . . .</i>	<i>Bourges</i> , capitale du <i>Berry</i> .
Aulerciens-Cénomans. . . . .	Aulerci. { <i>Cenomani. . . . .</i>	Le <i>Maine</i> .
Aulerciens-Diablintes. . . . .	Aulerci. { <i>Diablintes. . . . .</i>	Le <i>Perche</i> , selon l'opinion la plus commune.
Aulerciens-Eburovices. . . . .	Aulerci. { <i>Eburovices. . . . .</i>	Le territoire d' <i>Évreux</i> en <i>Normandie</i> .
Ausciens. . . . .	<i>Ausci . . . . .</i>	Territoire d' <i>Ausch</i> en <i>Gascogne</i> .

## B.

Baléares. . . . .	<i>Balcares. . . . .</i>	Iles <i>Majorque, Minorque</i> et <i>Ivica</i> .
Bataves. . . . .	<i>Batavi. . . . .</i>	<i>Hollandais</i> : voy. la note sur le ch. 10 du liv. iv.
Belges. . . . .	<i>Belgæ. . . . .</i>	La <i>Belgique</i> et tout le nord de la France, jusques et y compris le <i>Beauvoisis</i> : voy. les notes sur les ch. 1 et 4 du liv. II.

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TEXTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
Belgium (le) . . . . .	<i>Belgium</i> . . . . .	Fraction de la <i>Belgique</i> , en sa partie méridionale : voy. la note sur le ch. 24 du liv. v.
Bellocasses. Voy. <i>Volocasses</i> . . . . .	<i>Bellocassi</i> . . . . .	
Bellovaques. . . . .	<i>Bellovaci</i> . . . . .	La province du <i>Beauvoisis</i> .
Bibracte. . . . .	<i>Bibracte</i> . . . . .	<i>Autun</i> , capitale des Éduens : voy. la note sur le ch. 16 du liv. 1 <sup>er</sup> .
Bibrax. . . . .	<i>Bibrax</i> . . . . .	<i>Bièvre</i> , entre Reims et Beauvais : voy. la note sur le ch. 6 du liv. 11.
Bibroques. . . . .	<i>Bibroci</i> . . . . .	Petite nation britannique dont la position devait peu différer de celle des Ancalites. (Voy. <i>Ancalites</i> .)
Bigerrions. . . . .	<i>Bigerriones</i> . . . . .	Le comté de <i>Bigorre</i> .
Bituriges. . . . .	<i>Bituriges</i> . . . . .	La province de <i>Berry</i> .
Boyens ou Boïens. . . . .	<i>Boii</i> . . . . .	Le <i>Bourbonnais</i> , où les Boyens venant de Germanie furent placés par César après leur défaite : voy. la note sur le ch. 28 du liv. 1 <sup>er</sup> .
Brannovices et Brannoviens. . . . .	<i>Brannovices</i> et <i>Brannovii</i> . . . . .	Petits peuples voisins des Ségusiens.
Bratus-Panse, ou Bratus-Pantium. . . . .	<i>Bratus-Pantium</i> .	<i>Beauvais</i> , capitale du Beauvoisis : voy. la note sur le ch. 23 du liv. 11.
Bretagne, ou Grande-Bretagne. . . . .	<i>Britannia</i> . . . . .	<i>Angleterre</i> : voy. la note sur l'art. 23 du liv. v.

## C.

Cabillon. . . . .	<i>Cabillonum</i> . . . . .	<i>Châlons-sur-Saône</i> , en Bourgogne : voy. la note sur le ch. 42 du liv. VII.
Cadurciens. . . . .	<i>Cadurci</i> . . . . .	La province du <i>Querci</i> .
Cérésiens. . . . .	<i>Cæresi</i> . . . . .	Le pays de <i>Luxembourg</i> , ou quelque contrée très-voisine.
Calètes. . . . .	<i>Calctes</i> . . . . .	Le pays de <i>Caux</i> , en Normandie.

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TEXTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
Cantabres. . . . . <i>Cantium</i> . . . . .	<i>Cantabri</i> . . . . . <i>Cantium</i> . . . . .	La <i>Biscaye</i> en Espagne. Le pays de <i>Kent</i> en Angleterre : voy. les notes sur les ch. 14 et 22 du liv. v.
Carnutes. . . . .	<i>Carnutes</i> et <i>Carnutæ</i> . . . . .	Le pays <i>Chartrain</i> , qui embrassait aussi l' <i>Orléanais</i> et le <i>Blésois</i> : voy. la note sur le ch. 4 du liv. vi.
Cassiens. . . . .	<i>Cassii</i> . . . . .	Petite nation <i>britannique</i> , dans les provinces de l'est.
Caturiges. . . . .	<i>Caturiges</i> . . . . .	Territoire d' <i>Embrun</i> .
Celtses. . . . .	<i>Celtæ</i> . . . . .	Selon César, une partie seulement de la <i>France</i> actuelle, mais la plus grande. Sur l'acception plus étendue du mot <i>Celtses</i> , voy. notre <i>Précis historique</i> .
Celtibériens. . . . .	<i>Celtiberi</i> . . . . .	Pays espagnols; l' <i>Aragon</i> et une partie de la <i>Castille</i> .
Cénimagnes. . . . .	<i>Cenimagni</i> . . . . .	Petit peuple <i>britannique</i> , dans les provinces de l'est.
Cénomans. (Voy. <i>Auleriens</i> ) . . . . .		
Centrons. . . . .	<i>Centrones</i> . . . . .	La <i>Tarantaise</i> .
Centrons (autres). . . . .	<i>Centrones - Nerviorum</i> . . . . .	Partie du <i>Brabant</i> : voy. les notes sur les ch. 4 et 17 du liv. II.
Chérusques. . . . .	<i>Cherusci</i> . . . . .	Peuple <i>germain</i> .
Cimbres. . . . .	<i>Cimbri</i> . . . . .	Autre peuple <i>germain</i> ; le <i>Jutland</i> ne devait être qu'une fraction de leur territoire, et peut-être une de leurs colonies : voy. la note sur le ch. 33 du liv. I <sup>er</sup> .
Cocosates. . . . .	<i>Cocosates</i> . . . . .	Petite nation <i>gasconne</i> .
Condruisiens. . . . .	<i>Condrusi</i> . . . . .	Le <i>Condros</i> , petite contrée de la Belgique, ayant pour chef-lieu la ville d' <i>Hui</i> .
Curiosolites. . . . .	<i>Curiosolita</i> . . . . .	Le pays de <i>Cornouailles</i> , ayant pour chef-lieu la ville de <i>Quimper</i> , dans la Bretagne française.

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TEXTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
---	-----------------------------------	---

## D.

Daces . . . . .	<i>Daci</i> . . . . .	Peuple habitant une partie de la Turquie européenne vers le Danube.
Decèce . . . . .	<i>Decetia</i> . . . . .	<i>Decise</i> , petite ville sur la Loire, dans le Nivernais.
Diablintes. (Voy. <i>Auler-ciens</i> ) . . . . .		
Durocortore . . . . .	<i>Durocortorum</i> . . . . .	<i>Reims</i> en Champagne.

## E.

Éburons . . . . .	<i>Eburones</i> . . . . .	Pays <i>liégeois</i> , du moins en grande partie : voy. la note sur le ch. 40 du liv. v.
Ébuovices. (Voy. <i>Auler-ciens</i> ) . . . . .		
Éduens . . . . .	<i>Ædui</i> . . . . .	<i>Bourgogne méridionale</i> , tirant vers le Lyonnais, et ayant dans sa clientèle plusieurs contrées voisines.
Élusates . . . . .	<i>Elusates</i> . . . . .	Pays d' <i>Euse</i> en <i>Gascogne</i> .
Essuens . . . . .	<i>Essui</i> , ou <i>Sessui</i> .	Vraisemblablement le territoire de <i>Sééz</i> en <i>Normandie</i> : voy. la note sur le ch. 24 du liv. v.
Eusubiens . . . . .	<i>Eusubii</i> . . . . .	Nom probablement altéré, et dont on ne peut faire aucune application spéciale : l'on voit seulement que ce peuple devait être voisin de l' <i>Armorique</i> .

## G.

Gabaliens . . . . .	<i>Gabali</i> . . . . .	Le <i>Gévaudan</i> .
Garites . . . . .	<i>Garites</i> . . . . .	Selon quelques-uns, le comté de <i>Gaure</i> . (Fort incertain.)

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TEXTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
Garomniens. . . . .	<i>Garumni</i> . . . . .	Peuple habitant les bords de la <i>Garonne</i> , comme le nom l'indique: la partie qu'ils habitaient <i>spécialement</i> restant inconnue.
Génabe. . . . .	<i>Genabum</i> . . . . .	<i>Orléans</i> : voy. la note sur le ch. 11 du liv. VII.
Genève. . . . .	<i>Geneva</i> . . . . .	<i>Genève</i> .
Gergovie (des Arverniens). . . . .	<i>Gergovia</i> (Arvernorum) . . . . .	<i>Clermont en Auvergne</i> : voy. la note sur le ch. 37 du liv. VII.
Gergovie (des Boyens)..	<i>Gergovia</i> (Boiorum). . . . .	<i>Moulins en Bourbonnais</i> : voy. la note sur le ch. 9 du liv. VII.
Germain-Germanie. . .	<i>Germania - Germani</i> . . . . .	Aujourd'hui l' <i>Allemagne</i> , en y ajoutant quelques parties de la <i>Batavie</i> , de la <i>Suisse</i> et de la <i>Turquie européenne</i> : voy. notre <i>Précis historique</i> , partie 1 <sup>re</sup> , ch. 2.
Gorduniens. . . . .	<i>Gorduni</i> . . . . .	Petits peuples du <i>Brabant</i> , autrefois cliens des <i>Nerviens</i> . (Voy. <i>Centrons</i> .)
Grudiens . . . . .	<i>Grudii</i> . . . . .	
Graïocèles. . . . .	<i>Graioceli</i> , seu <i>Garoceli</i> . . . . .	Nation habitant les Alpes, près le <i>Mont-Cenis</i> .

## H.

<i>Harudes</i> . . . . .	<i>Harudes</i> . . . . .	Peuple <i>germain</i> .
<i>Helvétiens</i> . . . . .	<i>Helvetii</i> . . . . .	<i>Les Suisses</i> : voy. les notes sur les ch. 2, 28 et 30 du liv. 1 <sup>er</sup> .
<i>Helviens</i> . . . . .	<i>Helvii</i> . . . . .	Le <i>Fivarais</i> , dont une partie dépendait de la province romaine.
<i>Hibernie</i> . . . . .	<i>Hibernia</i> . . . . .	L' <i>Irlande</i> .

## I.

<i>Itius</i> (le port). . . . .	<i>Itius-Portus</i> . . . . .	<i>Wissan</i> , dans le <i>Boulonais</i> : voy. la note sur le ch. 2 du liv. V.
---------------------------------	-------------------------------	---

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TEXTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
Illyrie. . . . .	<i>Illyria</i> . . . . .	Grand pays sur les côtes de la mer Adriatique, formant aujourd'hui divers états sous différents noms.

## L.

Lac-Léman. . . . .	<i>Lemanus-Lacus</i> .	<i>Lac de Genève</i> .
Latobriges . . . . .	<i>Latobriges</i> . . . . .	Peuple voisin des Suisses : nulle autre donnée sur sa position.
Lémovices. . . . .	<i>Lemovices</i> . . . . .	Province de <i>Limousin</i> .
Lépontiens. . . . .	<i>Lepontii</i> . . . . .	Le pays des <i>Grisons</i> .
Lévaques. . . . .	<i>Levaci</i> . . . . .	Partie du <i>Brabant</i> qu'ils partageaient avec les <i>Centrons</i> , <i>Gordiens</i> , <i>Grudiens</i> et <i>Pleumosiens</i> .
Leuques. . . . .	<i>Leuci</i> . . . . .	Territoire de <i>Toul</i> .
Lingons. . . . .	<i>Lingones</i> . . . . .	Territoire de <i>Langres</i> , embrassant une partie de la Champagne et quelques fragments tant de la Lorraine que de la Bourgogne : voy. la note sur le ch. 26 du liv. 1 <sup>er</sup> .
Lutèce. . . . .	<i>Lutetia</i> . . . . .	<i>Paris</i> : voy. les notes sur les ch. 57 et 58 du liv. VII.

## M.

Mandubiens. . . . .	<i>Mandubii</i> . . . . .	Petite contrée de Bourgogne appelée <i>Auxois</i> (d' <i>Alexia</i> ) : voy. la note sur le ch. 68 du liv. VII.
Marcomans. . . . .	<i>Marcomanni</i> . . . . .	Peuple de la Germanie.
Matiscon. . . . .	<i>Matisco</i> . . . . .	<i>Mâcon</i> , ville de la Bourgogne méridionale.
Médiomatriciens. . . . .	<i>Mediomatrices</i> . . . . .	Pays <i>Messin</i> , ou territoire de <i>Metz</i> .
Meldes. . . . .	<i>Meldæ, Meldi</i> . . . . .	Territoire présumé être celui de <i>Meaux</i> .
Mélodun. . . . .	<i>Melodunum</i> . . . . .	La ville de <i>Melun</i> : voy. la note sur le ch. 58 du liv. VII.

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TEXTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
Ménapiens. . . . .	<i>Menapii.</i> . . . .	Partie de la <i>Flandre maritime</i> et lisière du <i>Brabant</i> se prolongeant vers la <i>Gueldre</i> .
Métiosède. . . . .	<i>Metiosedum</i> . . . .	Lieu situé au-dessus de Paris en remontant la Seine : selon plusieurs, <i>Corbeil</i> : voy. la note sur le ch. 61 du liv. VII.
Mona. . . . .	<i>Mona.</i> . . . . .	Ile d' <i>Anglesey</i> , dans la mer d'Irlande, presque vis-à-vis Dublin : voy. la note sur le ch. 13 du liv. V.
Morins. . . . .	<i>Morini.</i> . . . . .	Peuple qui occupait le comté de <i>Boulogne</i> et quelques parties de la <i>Flandre maritime</i> et de l' <i>Artois</i> : voy. la note sur le ch. 9 du liv. III.

## N.

Nannètes. . . . .	<i>Nannetes</i> . . . . .	Territoire de <i>Nantes</i> , dans la province de Bretagne.
Nantuates. . . . .	<i>Nantuates.</i> . . . .	Partie du <i>Chablais</i> et du <i>Vallais</i> , proche le lac Léman.
Narbonne. . . . .	<i>Narbo.</i> . . . . .	<i>Narbonne</i> , dans le Bas-Languedoc.
Némètes. . . . .	<i>Nemetes.</i> . . . . .	Territoire de <i>Spire</i> .
Némétocenne. . . . .	<i>Nemetocenna.</i> . . . .	<i>Arras</i> .
Nerviens. . . . .	<i>Nerviî.</i> . . . . .	Habitans du <i>Hainaut</i> et du <i>Cambresis</i> , ayant dans leur clientèle presque tout le Brabant et une partie de la <i>Flandre</i> : voy. la note sur le ch. 16 du liv. II.
Nitiobriges. . . . .	<i>Nitiobriges</i> . . . .	L' <i>Agénois</i> , petite contrée de France dans la <i>Guienne</i> .
Norique. . . . .	<i>Noricum.</i> . . . . .	Pays germanique embrassant la <i>Bavière</i> et une partie de l' <i>Autriche</i> .
Noviodun, — des Bituriges. . . . .	<i>Noviodunum,</i> — <i>Biturigum.</i> . . . .	<i>Neuvy</i> , petite ville du <i>Berry</i> , confinant à l' <i>Orléanais</i> : voy. la note sur le ch. 12 du liv. VII.

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au VERBE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
Noviodun, — des Ednens	<i>Noviodunum</i> , — <i>Æduorum</i> . . .	<i>Nevers</i> , capitale du <i>Nivernais</i> .
Noviodun, — des Soissonnais . . . . .	<i>Noviodunum</i> , — <i>Suessionum</i> . . .	<i>Soissons</i> . } <i>Voy.</i> la note sur le ch. 12 du liv. II.
<i>Id.</i> des Véromanduens . . .	<i>Id.</i> <i>Véromanduo-</i> <i>rum</i> . . . . .	
Numides . . . . .	<i>Numidæ</i> . . . . .	Peuple africain.

## O.

Ocèle . . . . .	<i>Ocelum</i> . . . . .	<i>Exilles</i> , petite ville du Piémont près Suze.
Octodur . . . . .	<i>Octodurum</i> . . .	<i>Martigni</i> , autrement <i>Martinach</i> , dans le Valais.
Osismiens . . . . .	<i>Osismii</i> . . . . .	Partie de notre Bretagne embrassant une grande partie des départemens dits du <i>Fini-istère</i> et des <i>Côtes-du-Nord</i> .

## P.

Parisiens . . . . .	<i>Parisii</i> . . . . .	La province appelée <i>Ile-de-France</i> . Le département de la Seine n'en représente qu'une partie.
Pémaniens . . . . .	<i>Pæmani</i> . . . . .	Position présumée voisine de Luxembourg et de l'électorat de Trèves.
Pétrocoriens . . . . .	<i>Petrocorii</i> . . . .	La province de <i>Périgord</i> .
Pictons . . . . .	<i>Pictones</i> . . . . .	La province de <i>Poitou</i> .
Pirustes . . . . .	<i>Pirustæ</i> . . . . .	Pays présumé être l' <i>Albanie</i> .
Pleumosiens . . . . .	<i>Pleumosii</i> . . . .	L'un de ces cinq petits peuples (cliens des Nerviens) qui occupaient le <i>Brabant</i> et quelques lisières de la Flandre.
Précianiens . . . . .	<i>Preciani</i> . . . . .	Position que plusieurs présumement être celle de <i>Précins en Béarn</i> . (Peu sûr.)
Province (romaine) . . .	<i>Provincia</i> . . . .	Pays embrassant la <i>Provence</i> , le <i>Languedoc</i> , la <i>Savoie</i> , le <i>Dauphiné</i> et une fraction du <i>Vivarois</i> .

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TESTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
---	-----------------------------------	---

## R.

Rauraques. . . . .	<i>Rauraci</i> . . . . .	Canton de <i>Bâle en Suisse</i> .
Rhédons. . . . .	<i>Rhedones</i> . . . . .	Territoire de <i>Rennes</i> , dans l'Armorique ou <i>Bretagne</i> .
Rhémois. . . . .	<i>Rhemi</i> . . . . .	Territoire de <i>Reims</i> .
Ruthéniens. . . . .	<i>Rutheni</i> . . . . .	La province de <i>Rouergue</i> .

## S.

Samarobrive. . . . .	<i>Samarobriva</i> . . . . .	<i>Amiens</i> : voy. la note sur le ch. 24 du liv. v.
Santons. . . . .	<i>Santones</i> . . . . .	La province de <i>Saintonge</i> .
Séduniens. . . . .	<i>Seduni</i> . . . . .	Partie du <i>Valais</i> ayant pour chef-lieu <i>Sion</i> .
Segnes. . . . .	<i>Segni</i> . . . . .	Position inconnue.
Ségontiaques. . . . .	<i>Segontiaci</i> . . . . .	Petite nation britannique dans les provinces de l'est et dans le voisinage d' <i>Essex</i> .
Ségusiens. . . . .	<i>Segusiani</i> . . . . .	<i>Lyonnais</i> : voy. la note sur le ch. 64 du liv. vii.
Sénonais. . . . .	<i>Senones</i> . . . . .	Territoire dont <i>Sens</i> était le chef-lieu : voy. la note sur le ch. 2 du liv. ii.
Séquanaïis. . . . .	<i>Sequani</i> . . . . .	La province de <i>Franche-Comté</i> .
Sésuviens. . . . .	<i>Sesuvii</i> . . . . .	Position inconnue.
Sicambres. . . . .	<i>Sicambri</i> , seu <i>Sigambri</i> . . . . .	Peuple <i>germain</i> : voy. la note sur le ch. 35 du liv. vi.
Sotiates. . . . .	<i>Sotiates</i> , seu <i>Sontiates</i> . . . . .	Pays de <i>Soz</i> en <i>Gascogne</i> : voy. la note sur le ch. 20 du liv. iii.
Suessoniens. . . . .	<i>Suessiones</i> . . . . .	Le <i>Soissonais</i> .
Suèves. . . . .	<i>Suevi</i> . . . . .	Peuple <i>germain</i> occupant un vaste pays, et notamment la <i>Souabe</i> : voy. la note sur le ch. 1 <sup>er</sup> du liv. iv.

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TEXTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
---	-----------------------------------	---

## T.

Tarbelliens . . . . .	<i>Tarbelli</i> . . . . .	Territoire d' <i>Acqs</i> , autrement <i>Dax</i> : voy. la note sur le ch. 27 du liv. III.
Tarusates . . . . .	<i>Tarusates</i> . . . . .	Le <i>Teursan</i> en Gascogne : voy. la note sur le ch. 23 du liv. III.
Tectosages . . . . .	<i>Tectosages</i> ( <i>Volcæ</i> ) . . . . .	Le <i>Haut-Languedoc</i> .
Tenchtères . . . . .	<i>Tenchteri</i> . . . . .	Peuple <i>germain</i> : voy. la note sur le ch. 1 <sup>er</sup> du liv. IV.
Tigerstins . . . . .	<i>Tigerstini</i> . . . . .	Territoire de <i>Trieste</i> .
Tiguriniens . . . . .	<i>Tigurini</i> . . . . .	Canton de <i>Zurich</i> en Suisse.
Tolosates . . . . .	<i>Tolosates</i> . . . . .	Territoire de <i>Toulouse</i> .
Tréviriens . . . . .	<i>Treviri</i> . . . . .	Territoire de <i>Trèves</i> .
Tribocques . . . . .	<i>Tribocci</i> , seu <i>Triboces</i> . . . . .	La province d' <i>Alsace</i> .
Trinobantes . . . . .	<i>Trinobantes</i> . . . . .	Nation britannique, <i>Essex</i> et <i>Middlesex</i> : voy. la note sur le ch. 20 du liv. V.
Tulinges . . . . .	<i>Tulingi</i> . . . . .	Pays voisin de la Suisse ; le surplus inconnu.
Turons . . . . .	<i>Turones</i> . . . . .	<i>Tourangeaux</i> .

## U et V.

Vangions . . . . .	<i>Vangiones</i> . . . . .	Territoire de <i>Vornis</i> .
Ubiens . . . . .	<i>Ubi</i> . . . . .	Territoire de <i>Cologne</i> : voy. la note sur le ch. 3 du liv. IV.
Vélauniens . . . . .	<i>Velauni</i> . . . . .	Le <i>Velay</i> .
Vellaunodun . . . . .	<i>Vellaunodunum</i> . . . . .	<i>Château-Landon</i> , dans le Gatinais : voy. la note sur le ch. 11 du liv. VII.
Vélocasses . . . . .	<i>Velocasses</i> . . . . .	Le <i>Vexin</i> .
Vénètes . . . . .	<i>Veneti</i> . . . . .	Territoire de <i>Vannes</i> , dans la province de Bretagne : voy. la note sur le ch. 9, du liv. III.
Véragres . . . . .	<i>Veragri</i> . . . . .	Partie du <i>Valais</i> , qui avait pour chef-lien Octodur ( <i>Martigny</i> ).

NOMS EMPLOYÉS dans LA TRADUCTION.	NOMS PORTÉS au TEXTE LATIN.	NOMS ACTUELS correspondant à ceux de la traduction et du texte.
Véromanducens . . . . .	<i>Veromandui</i> . . . . .	Le <i>Vernandois</i> .
Unelliens . . . . .	<i>Unelli</i> . . . . .	Territoire de <i>Coutances</i> en Normandie.
Vesontion . . . . .	<i>Vesontio</i> . . . . .	La ville de <i>Besançon</i> : voy. la note sur le ch. 38 du liv. I <sup>er</sup> .
Vienne . . . . .	<i>Vienna</i> . . . . .	La ville de <i>Vienne</i> en Dauphiné.
Vocates . . . . .	<i>Vocates</i> . . . . .	Le <i>Bazadois</i> , ou territoire de <i>Bazas</i> : voy. la note sur le ch. 23 du liv. III.
Vocontiens . . . . .	<i>Vocontii</i> . . . . .	Territoire de <i>Die</i> , en Dauphiné.
Urbigène . . . . .	<i>Urbigenus - Pagus</i> . . . . .	L'un des cantons helvétiques, que plusieurs écrivains ont placé dans les envir. d' <i>Orbe</i> . (Peu sûr.)
Usipètes . . . . .	<i>Usipetes</i> . . . . .	Voy. <i>Tenchères</i> .
Uxellodun . . . . .	<i>Uxellodunum</i> . . . . .	<i>Cap de Nac</i> en <i>Quercy</i> : voy. les notes sur les ch. 32 et 44 du liv. VIII.

## ERRATA.

- Pag. 4, lig. 15, *Catamantalède*, lisez : *Caramaniélès*.  
 Pag. 7, lig. 32, *Flaminus*, lisez : *Flaminius*.  
 Pag. 12, lig. 35, au mot *quarante* ajoutez : *neuf*.  
 Pag. 20, lig. 3, *portait*, lisez : *prononçait*.  
 Pag. 44, lig. 34, *Ponsinius*, lisez : *Pontinius*.  
 Pag. 58, lig. 19, *porta*, lisez : *posa*.  
 Pag. 67, lign. 7, après le mot *combat* mettez une virgule.  
 Pag. 81, lig. 12, *Pompé*, lisez : *Pompée*.  
 ——— Même ligne, *six*, lisez : *dix*.  
 Pag. 88, lig. 13, après le mot *Gaulois* placez la virgule que vous supprimez après le mot *voisins*.  
 Pag. 92, lig. 29, *et d'un des*, lisez : *et l'un des*.  
 Pag. 96, lig. 21, *qui lui*, lisez : *qui leur*.  
 Pag. 125, lig. 20, *d'autorié*, lisez : *d'autorité*.  
 ——— lig. 30, *roi*, lisez : *rois*.  
 Pag. 194, lig. 30, *soixante*, lisez : *cinquante*.  
 Pag. 203, lig. 1<sup>re</sup>, *prouve*, lisez : *prouvé*.  
 Pag. 212, lig. 13, *exista*, lisez : *existe*.  
 ——— lig. 18, *les besoins*, lisez : *le besoin*.  
 Pag. 228, lig. 16, *forcé*, lisez : *forcés*.  
 Pag. 230, lig. 29, *SEJETS*, lisez : *SEGETES*.  
 Pag. 232, lig. 13, *hors de l'état*, lisez : *hors d'état*.  
 Pag. 253, lig. 19, *par une mer*, lisez : *par un mur*.  
 Pag. 255, lig. 32, *César*, lisez : *Vercingétorix*.  
 Pag. 263, lig. 31, *ce pa franchis*, lisez : *ce pas franchi*.  
 Pag. 272, lig. 19, *de toute parts*, lisez : *de toutes parts*.  
 Pag. 282, lig. 20, *leur dit-il : les larmes aux yeux , toute , etc. ,* à ponctuer ainsi : *leur dit-il , les larmes aux yeux : toute , etc.*  
 Pag. 287, lig. 33, *Stolémée*, lisez : *Ptolémée*.  
 Pag. 307, lig. 18, *indépendanse*, lisez : *indépendance*.  
 Pag. 313, lig. 19, *et ceintes*, lisez : *et ceinte*.  
 Pag. 319, lig. 30, *Saint-Paul de Léez*, lisez : *Saint-Paul de Léon*.  
 Pag. 332, lig. 15, après le mot *main*, remplacez le point par une virgule.  
 Pag. 335, lig. 1<sup>re</sup> du texte : *préface... après lequel*, lisez : *après laquelle*.



